

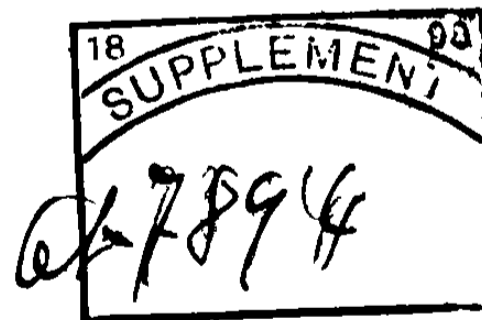
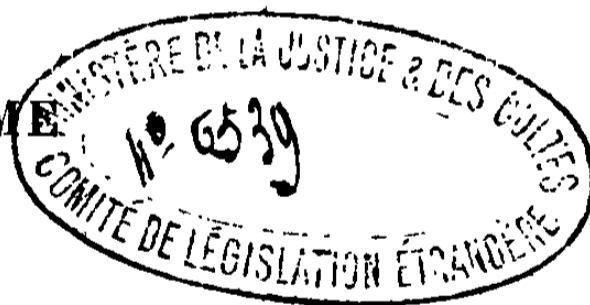
LA
TURQUIE D'ASIE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

**STATISTIQUE
DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE DE CHAQUE PROVINCE
DE L'ASIE - MINEURE**

PAR
VITAL CUINET

TOME TROISIÈME



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

—
1894

LA TURQUIE D'ASIE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE DE L'ASIE-MINEURE

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET C^{ie}, RUE GARNIER, 4.

VILAYET DE BAGDAD

SOMMAIRE DES MATIÈRES

Orientation. — Division administrative. — Superficie. — Division militaire, civile, religieuse. — Tribunaux. — Douanes. — Dette publique ottomane. — Régie des tabacs. — Postes et télégraphes. — Office sanitaire. — Pèlerinages. Population. — Mœurs et usages. — Écoles. — Climat. — Productions agricoles. — Bestiaux. — Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Tabac. — Agriculture. — Chevaux. — Anes. — Mulets. — Chameaux. — Dromadaires. — Bœufs. — Buffles. — Moutons. — Chèvres. — Oiseaux. — Insectes. — Fleuves et rivières. — Poissons. — Lacs, marais. — Routes. — Transports. — Montagnes.

Production industrielle. — Commerce. — Exportation. — Gommés. — Importations. — Dîmes et impôts.

MERKEZ-SANDJAK DE BAGDAD

Orientation. — Division. — Superficie. — Population. — Bagdad (ville de). — Édifices. — Écoles. — Production. — Bétail. — Forêts. — Agriculture. — Commerce. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK

Bagdad (merkez-caza). — Khorassan, chef-lieu Bakouba. — Aziziè. — Hanékin. — Mendeli. — Samara. — Djézirè. — Dilim, chef-lieu Rémadié. — Kout-el-Amara. — Kazmiyè. — Anah.

2 VILAYET DE BAGDAD. — SOMMAIRE DES MATIÈRES

SANDJAK DE HILLÉ

Orientation. — Division. — Autorités. — Population. — Écoles. — Production. — Agriculture. — Transports. — Commerce. — Exportation. — Importation. Dimes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK DE HILLÉ

Hillé (merkez-caza). — Divaniyé. — Sémavra. — Chamiyé, chef-lieu Om-el-Barur.

SANDJAK DE KERBÉLA

Orientation. — Division. — Autorités militaire, civile, religieuse. — Population. — Mœurs et usages. — Religions. — Écoles. — Médressés. — Climat. — Production agricole. — Bestiaux. — Agriculture. — Culture. — Industrie — Commerce. — Exportation. — Importation. — Dimes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK DE KERBÉLA

Kerbéla (merkez-caza). — Kerbéla (ville de). — Hindiyé. — Nedjef.

Carte administrative, routière, forestière, etc., du vilayet.

VILAYET DE BAGDAD

STATISTIQUE DESCRIPTIVE

Lors de sa création, le vilayet de Bagdad, encore aujourd'hui l'un des plus importants des gouvernements généraux, et l'une des plus vastes provinces de l'empire ottoman, s'étendait en longueur du nord-ouest au sud-est à partir de Diarbékir jusqu'au Yémen, et partait du nord-est de la frontière de Perse pour ne s'arrêter au sud-ouest qu'à de vagues limites, perdues dans le désert de Chamiyé qui sépare l'Irak-Arabi de la Syrie.

Vers l'année 1878, une réduction de ce territoire ayant été jugée nécessaire afin de pouvoir opérer avec moins de difficultés des réformes et des améliorations indispensables. Trois sandjaks : Mossoul, Chehrizor et Suléimaniè, furent détachés du gouvernement général de Bagdad pour constituer une nouvelle province, sous le nom de vilayet de Mossoul.

Six ans plus tard, au mois de juin 1884, les bons résultats obtenus par cette première réduction en motivèrent une seconde. Les quatre sandjaks de Bassorah, d'Amara, de Muntéfik et de Nedjed ou de Hassa furent alors séparés de la juridiction de Bagdad, comme les précédents, et l'on en forma le vilayet de Bassorah.

Orientation, limites. — Le vilayet de Bagdad, ainsi réorganisé, et tel qu'il existe actuellement, est situé par 38°40' à 46° de longitude est, et 30°50' à 35°5' de latitude nord. Il est limité au nord par le vilayet de Mossoul; à l'est par la Perse; au sud, par le vilayet de Bassorah; au sud-ouest, par le désert de Chamiyé ou de Syrie; et enfin, à l'ouest, par le mutessarifat de Zor.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 sandjaks, 19 cazas et 26 nahiés, comprenant en totalité 60 villages, en dehors des chefs-lieux de cazas ou de nahiés, comme suit :

SANDJAKS	CAZAS	NAHIÉS	VILLAGES
I BAGDAD (Merkez-sandjak) (1 ^{re} classe)	1. <i>Bagdad</i> (merkez-caza)	1. Azmiyé. — 2. Dialè.....	»
	2. <i>Khorassan</i> , ch.-l. Ba-kouba....	3. Chérouan. — 4. Deltaoua ..	»
	3. <i>Azizié</i>	5. Selmanpak.....	22
	4. <i>Hanékin</i>	»
	5. <i>Mendeli</i>	»
	6. <i>Samara</i>	»
	7. <i>Djéziréh</i>	6. Bèghilleh.....	19
	8. <i>Délim</i> , ch.-l. Rémadié	7. Monklaoua. — 8. Kébili. —	1
	9. <i>Kout-el-Amara</i>	9. Hayat.....	13
	10. <i>Kiazimiye</i>	10. Bédreh. — 11. Ghoréibéh..	5
	11. <i>Anah</i>	12. Azamiyé	»
II HILLÈ (1 ^{re} classe)	12. <i>Hillé</i> (merkez-caza).	13. Medhathiyé. — 14. Djerboniyé.	»
	13. <i>Divaniyé</i>	— 15. Nif. — 16. Aboukir...	»
	14. <i>Semava</i>	17. Dhigadeh. — 18. Akin. —	»
	15. <i>Chamiyé</i>	19. el-Boudir. — 20. Fouad.	»
		21. Abou-Djévarir. — 22. Deradji.	»
III KERBÈLA (2 ^e classe)	16. <i>Kerbèla</i> (Merkez-caza)	23. Médhat. — 24. Hourallah. —	»
	17. <i>Hindiyé</i>	25. Selahiyé. — 26. Chénafiyé.	»
	18. <i>Nedjef</i>	»
	19. <i>Zéraré</i>	»
3 sandjaks.	19 cazas.	26 nahiés.	60 villages

N.-B. — Le vilayet de Bagdad, quoique l'un des plus peuplés, ne contient que 60 villages, tous situés dans le merkez-sandjak. Cela s'explique par le fait que les tribus arabes fixées dans les autres districts n'y bâtissent point, mais y dressent leurs tentes là où il leur plait d'habiter et les transportent ailleurs quand il leur convient.

Superficie. — La superficie totale du vilayet de Bagdad qui est, en chiffre rond, de 140,000 kilomètres carrés, se répartit dans les 3 sandjaks et les 18 cazas précités, comme suit :

SANDJAKS	CAZAS	TOTAUX PAR CAZAS	TOTAUX PAR SANDJAKS
		kilomètres carrés	kilomètres carrés
BAGDAD	<i>Bagdad (merkez-caza)</i>	6.500	96.000
	<i>Khorassan</i>	10.500	
	<i>Azizié</i>	9.000	
	<i>Hanékin</i>	4.000	
	<i>Mendéli</i>	5.000	
	<i>Samara</i>	11.000	
	<i>Djéziréh</i>	9.900	
	<i>Délim</i>	10.000	
	<i>Kout-el-Amara</i>	7.500	
	<i>Hitt</i>	7.600	
	<i>Anah</i>	15.000	
HILLÉ	<i>Hillé (merkez-caza)</i>	3.000	21.000
	<i>Divaniyé</i>	6.000	
	<i>Semava</i>	7.500	
	<i>Chamiyé</i>	4.500	
KERBÈLA	<i>Kerbèla (merkez-caza)</i>	6.000	23.000
	<i>Hindiyé</i>	6.600	
	<i>Nédjef</i>	5.400	
	<i>Zéraré</i>	5.000	
TOTAL GÉNÉRAL			140.000

Toutes ces terres sont arables et pour la plupart extrêmement riches en humus, quoique la plus grande partie restent sans culture, la production naturelle et la production obtenue par l'agriculture, comparées, sont à peu près la seule ressource à laquelle on puisse recourir pour estimer la proportion des terrains cultivés. On en trouvera plus loin un aperçu.

Division militaire. — Le quartier général du VI^e corps d'armée est à Bagdad, résidence officielle du *muchir* (maréchal) commandant en chef de cette force militaire, évaluée à 24,000 hommes, répartis dans les diverses places des vilayets de Mossoul, de Bagdad et de Bassorah.

Autorités civiles, religieuses, etc. — L'administra-

tion du vilayet de Bagdad a été souvent confiée à un gouverneur général qui réunissait entre ses mains les autorités civile et militaire. Ce système, qui semble avoir été abandonné, présentait, parmi d'autres avantages, celui de ne pouvoir donner lieu à aucun conflit de juridiction, et de supprimer ainsi les lenteurs qui en résultent ; mais il avait aussi des inconvénients qui font préférer aujourd'hui la séparation des pouvoirs. En conséquence, l'autorité civile est exercée dans cette province par un *vali* (gouverneur général du vilayet) 2 *mutessarifs* (gouverneurs des sandjaks) dont un de première classe et un de seconde classe (Bagdad n'ayant pas de mutessarif est sous l'administration directe du vali) ; 15 *caïmakams* (sous-gouverneurs des cazas) et 48 *mudirs*, directeurs des nahiés. Tous ces fonctionnaires sont respectivement assistés de conseils administratifs de semblable composition. Il suffira donc de décrire celle du grand Conseil du vilayet (*medjliss-el-kébir*).

Les membres de ce conseil, sous la présidence du *vali*, appartiennent à deux catégories bien distinctes. La première se compose invariablement des fonctionnaires suivants, auxquels on n'en peut substituer d'autres n'exerçant pas la même fonction ; c'est pourquoi on leur donne la qualification de *daïmi* (perpétuels, qui ne peuvent être remplacés) : 1° le *naïb* ou *cadi*, autrement appelé *hakem-el-châra*, *el chérif* (juge religieux). Sa place est à côté du président, et il appose immédiatement après lui son cachet sur les actes émanant du Conseil ; 2° le *defterdar* (directeur général des finances et de la comptabilité) ; 3° le *mufti* (interprète du dogme islamique) ; 4° le *nakib* (titre des descendants du chéïk Aldul-Kader el-Ghélani) ; 5° le directeur des fondations pieuses ; 6° le directeur du *tapou* ou *defter khâkâni* (administrateur de la vente des biens de l'État et de certaines propriétés particulières) ; 7° le *mektoubdji* (secrétaire général) ; 8° le *medjliss-bach-kiatib*, ou secrétaire du Conseil.

La seconde catégorie comprend les membres élus par la population locale et qui sont pris de façon à ce que les communautés non musulmanes soient représentées ensemble par un nombre de notables égal à celui des notables élus par la communauté

musulmane sunnite. La communauté des musulmans chyites n'a jamais été, à Bagdad, représentée au sein du Conseil.

Pour les musulmans, les autorités religieuses sont les *muftis*, les *cadis* et les *imams* ou *mollahs*.

Quant aux communautés non musulmanes, les Arméniens catholiques ont un curé relevant de leur patriarche qui réside à Constantinople; les Chaldéens catholiques ont un patriarche à Bagdad, où siège également un archevêque syrien catholique et où les Grecs unis ont un curé. Les Arméniens grégoriens ont dans la même ville un évêque. Les catholiques latins ont à Bagdad un siège épiscopal. La mission de Perse et de Mésopotamie des RR. PP. Carmes a aussi le siège effectif de sa préfecture apostolique au chef-lieu du vilayet.

Les israélites, assez nombreux dans la province, ont un *kakham* à Bagdad et des rabbins dans les autres villes principales.

Services administratifs. — Les principaux services administratifs relevant de l'autorité civile sont centralisés à Bagdad, siège des directions générales des finances, des fondations pieuses (*el-vakf*) des domaines impériaux, de l'instruction publique; de l'agriculture, du commerce et travaux publics; des douanes, des postes et télégraphes, de la navigation fluviale, ainsi que des tribunaux et des administrations de la Dette publique et de la Régie des tabacs et du tombac.

Tribunaux. — Il y a à Bagdad, où résident le procureur général et le commandant de la gendarmerie, un *médjliss-bédayet* (tribunal de première instance), un *mehkémet-el-djèza* (tribunal qui juge les délits et les crimes), un tribunal de commerce et un *médjliss-el-isténaf* (cour d'appel) d'où ressortissent les trois cours précitées. Cette cour d'appel est présidée par le *cadî*; les trois autres ont pour présidents des fonctionnaires envoyés de Constantinople par le ministère de la Justice. Les autres membres de ces quatre cours sont choisis par la population parmi les notables de chaque communauté, en nombre égal.

Douanes. — L'administration générale des douanes a institué à Bagdad une direction générale d'où ressortissent cinq agences, dont quatre dans le vilayet de Bassorah et la cinquième sur la lisière de cette province, au chef-lieu du caza de Kout-el-Amara.

On évalue en moyenne les recettes annuelles de cette administration à 130,000 livres turques, et ses dépenses à 17,000 livres turques.

Ces recettes proviennent de la perception des droits ordinaires d'importation et d'exportation dits *amèdièh* et *raftièh* sur les marchandises; du droit sur le *tumbéki* venant de Perse, et du *raftièh* de 8 0/0 sur les produits locaux expédiés par voie fluviale, soit dans les autres provinces de l'empire, soit dans le vilayet même, la voie terrestre étant seule exempte de droits.

Dette publique ottomane. — L'administration de la Dette publique ottomane possède à Bagdad un nazaret dont relèvent 5 mudiriets : Khorassan et Hillé, dépendances du vilayet de Bagdad; Chehrizor et Mossoul, dans le vilayet de Mossoul, et Bassorah dans la province de même nom.

Les recettes brutes de ce nazaret se sont élevées en 1307 (du 1/13 mars 1891 au 28 février 1892) à la somme totale de 2,492,817 piastres, comme suit :

Sel.	1,130,342 piastres.
Timbre.	1,027,187 —
Spiritueux	272,442 —
Dîme du tabac.	62,845 —
	<hr/>
TOTAL...	2,492,817 piastres.

soit 24,900 livres turques ou environ 572,700 francs.

On verra plus loin la description des salines dont le produit forme la principale branche de ces revenus, auxquels il vient d'en être ajouté plusieurs autres, tels que nouveaux timbres, permis de chasse et de pêche, béyiès divers, etc., depuis trop

peu de temps pour que leur rendement soit assez connu et puisse être énoncé ici avec une exactitude suffisante.

Régie des tabacs. — L'administration de la Régie co-intéressée des tabacs a, dans chaque centre de production ressortissant de son nazaret de Bagdad, des agents chargés de surveiller la culture et de percevoir sur place les droits dont sont frappés les tabacs à la sortie de ses dépôts. Comme celui de la Dette publique, le nazaret de la Régie compte plusieurs sous-agences hors du vilayet de Bagdad. Les principales sont : Mossoul, Chehrizor et Suléimanièh.

Les recettes brutes de ce nazaret, durant les quatre dernières années ont été comme suit :

En 1888	47,771 livres	turques.
En 1889	32,245	—
— 1890	28,178	—
— 1891	44,700	—

Soit une moyenne annuelle de 38,223 livres turques, ou environ 879,000 francs.

Postes et télégraphes. — La direction centrale des postes et télégraphes du vilayet de Bagdad est située au chef-lieu de cette province. Les services postaux dont elle se charge sont au nombre de quatre : la poste, voie du désert ou poste du dromadaire, qui fait un service régulier de Bagdad à Damas de huit en huit jours ; la poste locale, qui fait le service de la correspondance entre Hillé, Kerbéla et Bagdad ; la poste pour la Perse, et enfin la plus importante, celle dite du *tatar* qui fait régulièrement en dix-sept à dix-huit jours le service de la correspondance entre Bagdad et Constantinople, par Chehrizor, Mossoul, Mardin, Diarbékir, Sivas, Kianghéri et Ismidt, en desservant directement 42 localités intermédiaires. Suivant cet itinéraire, la distance parcourue du point de départ au point d'arrivée est d'environ 2,800 kilomètres en chiffre rond.

La poste, voie du désert ou poste du dromadaire, ne fonc-

tionne que depuis l'entrée de la Turquie dans l'union postale. Avant cette époque, il existait un service analogue qui a été supprimé alors, et qui, sans offrir autant de sécurité, était beaucoup plus coûteux et même très onéreux. Ce service était fait par la poste anglaise et sujet, entre autres inconvénients, à des surtaxes exorbitantes. Le courrier qui le fait actuellement, monté sur le même dromadaire qui porte la valise postale, passe l'*Euphrate* à l'embouchure du *Nahr-Seklaouiyé*, puis par Hitt-et-Koubéissa, à 17 kilomètres environ de cette dernière localité, il pénètre dans le désert de Syrie qu'il traverse jusqu'à Kars-Sékal, premier village que l'on rencontre au sortir de ce désert et d'où, par Doméir-el-Adra, il arrive à Damas.

Ce courrier, quoique choisi ordinairement dans la tribu des *Anézé*, la plus puissante et la plus considérée parmi les nomades qui vivent dans le désert de Syrie, n'accepte ni groups, ni échantillons, ni valeurs, car les tribus dont il traverse le territoire visitent quelquefois la valise postale, et si elles y trouvaient quelque objet de nature à exciter leur cupidité, non seulement elles s'en empareraient, mais elles pourraient encore, dans l'espoir d'en découvrir d'autres, déchirer toutes les lettres pour en voir le contenu.

Bien qu'il soit défendu au courrier de la poste à dromadaire de prendre avec lui des voyageurs, il arrive assez souvent qu'il en emmène quelqu'un moyennant 5 à 6 livres turques pour tout le trajet, d'environ 800 kilomètres.

La poste qui fait le service intérieur du vilayet, aussi bien que celle pour la Perse, et celle dite du *tatar*, se chargent toutes trois du transport des groups, des colis postaux, échantillons, lettres chargées et en général de tout ce qui concerne le service postal, suivant le tarif de l'union, également en vigueur pour les lettres échangées par la voie du désert, dites du dromadaire.

Aujourd'hui, le service de la poste du *tatar* est débarrassé de tout danger et fonctionne avec la sécurité la plus complète.

Le service télégraphique date, à Bagdad, de 1861, année où, pour la première fois, un fil télégraphique fut posé au *séraï*,

palais du gouvernement. Il fut transféré plus tard à la direction générale des postes. Ce service met Bagdad en communication directe avec le monde entier, excepté avec une des places les plus importantes pour le commerce de transit de ce vilayet, c'est-à-dire Déir-el-Zor, chef-lieu du mutessarifat de Zor, par où doivent passer toutes les marchandises de Bassorah et de Bagdad pour Damas, Alep et Alexandrette et vice-versa.

Le tableau suivant fait voir les recettes et les dépenses de la direction générale des postes et télégraphes de Bagdad calculées, en 1890, sur une moyenne des cinq années précédentes.

RECETTES		livres turques.	
Correspondance publique. . .	{ Taxes sur télé- grammes . . . 9,945 Taxes des lettres 3,709	{ 13,654	}
Correspondance officielle. . .	{ Taxes sur télé- grammes . . . 21,387 Taxes des lettres 3,466	{ 24,853	
DÉPENSES			
Télégraphes.	{ Appointements . . . 9,804 Frais divers 1,649	{ 11,453	
Postes	{ Appointements . . . 9,660 Frais divers 2,657	{ 12,317	}
RECETTE NETTE.			14,737

ou environ 338,900 francs.

Office sanitaire. — L'administration sanitaire du vilayet de Bagdad est très importante. De violentes épidémies sévissent souvent aux Indes et dans d'autres pays avec lesquels l'Irak-Arabi entretient des relations permanentes. Les fréquents pèlerinages des Persans aux Lieux-Saints des chyites : Kerbèla (Mèched-Husséïn) et Nedjef (Mèched-Ali) ne sont pas moins dangereux. En effet, non-seulement ces pèlerinages, obligatoires pour tout sectateur d'Ali, attirent aux deux *mècheds* de grandes

foules qui y séjournent dans des conditions nuisibles à la santé publique, car chaque caravane apporte avec elle un nombreux contingent de cadavres. Il n'est point de chyite persan, riche ou pauvre qui ne veuille être enterré soit au tombeau même d'Ali ou de Husséïn, soit dans l'une des deux villes où sont ces *mécheds*, ou tout au moins dans ses environs. Les corps morts, enfermés dans des caisses, sont chargés sur des mules et conduits en caravane à leur destination par les pèlerins. Chaque mule en porte deux. Aux abords des Lieux-Saints, on les décharge dans la plaine pour procéder aux grandes ablutions et autres purifications d'usage. Le minutieux lavage de tant de cadavres venus de loin dans un même lieu est opéré au milieu de l'encombrement « des bagages » des chevaux et des mules, des vieillards et des enfants pressés, entassés les uns sur les autres.

On voit combien, dans de pareilles circonstances, un parfait fonctionnement des services sanitaires est toujours urgent. Aussi l'administration générale de Constantinople s'occupe-t-elle avec une vive sollicitude des services de santé du vilayet de Bagdad, qui d'ailleurs ne lui sont point onéreux, mais au contraire lui procurent des bénéfices. Ces divers services, centralisés au chef-lieu de la province, sont établis sur les principaux points du territoire ottoman où passent et séjournent les pèlerins et les corps morts qu'ils transportent.

Les plus importants sont : 1° l'office sanitaire de Bagdad établi au siège même de l'administration centrale, et desservi par le même personnel, composé d'un docteur en médecine, inspecteur, d'un *mouhassèbedji*, contrôleur et chef comptable, de 2 *kiatibs*, commis aux écritures, et de 4 gardes ; 2° ceux de Hanékin et de Pendjouin, de Raïat et de Bassorah, pourvus chacun d'un médecin sanitaire ; 3° les offices de Kerbèla (Méched-Husseïn) et de Nedjef (Méched-Abi) desservis par un seul médecin, sous-inspecteur, résidant à Hillé, qui les visite tous deux. Les autres offices sont de simples bureaux de contrôle, d'enregistrement et de perception, desservis par un *mémour*, chef de bureau, assisté d'un *kiatib*, commis aux écritures, et des gardes nécessaires.

Tous ces offices réunis sont au nombre de 13, sans compter celui de Bagdad, qui en est le centre administratif et la direction.

Les pèlerins sont soumis, à leur entrée sur le territoire ottoman, à un droit de 10 piastres par personne, et doivent payer, pour chaque cadavre importé de l'étranger, une taxe de 50 piastres.

Les cadavres des sujets ottomans chyites, qui sont apportés aux deux *mécheds* pour y être enterrés, ne paient à l'office sanitaire qu'une taxe de 20 piastres ; mais le gouvernement local de Kerbéla, de Nedjef et de Kazmène, village chyite des environs de Bagdad, considéré aussi comme lieu saint, perçoit de son côté et à son profit, de chaque corps apporté de l'étranger ou des provinces ottomanes, un droit d'inhumation fixé, suivant le degré de sainteté attribué à l'emplacement, et divisé en cinq classes comme suit :

Tarif des droits d'inhumation, perçus par le gouvernement local à Kerbéla (tombeau de l'Imam Hussein), à Nedjef, (tombeau de l'Imam Ali), et à Kazmène (djami de l'Imam Moussa, près Bagdad) :

KERBÈLA

1 ^{re} classe :	<i>el-Kadra</i> (dans l'enceinte sacrée)	5,000 piastres.
2 ^e —	<i>Iouan el-Zahab</i> (dans la mosquée)	500 —
3 ^e —	<i>el-Hudjra</i> (dans une chapelle latérale)	200 —
4 ^e —	<i>el-Tarma</i> (dans les galeries des bas-côtés.	150 —
5 ^e —	<i>Ouadi el-Sélam</i> (dans la plaine sainte, hors la ville).	31 1/2 —

NÉDJEF

1 ^{re} classe :	<i>el-Kadra</i> (dans l'enceinte sacrée)	5,000 piastres.
2 ^e —	<i>el-Hudjra</i> (dans une chapelle latérale)	750 —

3 ^e classe :	<i>el-Tarma</i> (dans les bas-côtés). . .	500 piastres.
4 ^e —	<i>Iouan el-Zahab</i> (dans la cour de la mosquée).	250 —
5 ^e —	<i>Ouadi el-Sélam</i> (hors de la ville).	31 1/2 —

KAZEMÈNE

1 ^{re} classe :	<i>el-Rouak</i>	2,000 piastres.
2 ^e —	<i>Iouan él-Zahab</i>	200 —
3 ^e —	<i>el-Hudjra</i>	150 —
4 ^e —	<i>el-Djénet</i> (<i>el-Tarma</i>).	100 —
5 ^e —	<i>Ouadi el-Sélam</i>	31 1/2 —

En 1889, les droits d'inhumation à Kerbèla et à Nedjef se sont élevés à la somme totale de 9,000 livres turques, soit environ 205,000 francs.

Les desservants des mosquées ont le droit de faire payer aux gens riches, à titre d'honoraires, ou de *backchich* (don gracieux) au moins le double du tarif. Le *kilitdar* (gardien des clefs), fonctionnaire nommé par le gouvernement, est celui qui profite le plus de ces gratifications prétendues facultatives, mais qui sont le plus souvent de véritables extorsions.

On assure d'ailleurs que les honneurs funéraires rendus aux riches persans coûtent des sommes énormes. Les frais du convoi et de la sépulture du gouverneur de Kermanchah, décédé à la fin de l'année 1889, se sont élevés, dit-on, à 5,000 livres turques (environ 115,000 francs).

Le voyage en pèlerinage des chyites de Perse aux Lieux-Saints se fait par caravanes sur des chameaux et des mules que les pèlerins pauvres accompagnent à pied sans crainte de la fatigue, car s'ils succombent, comme cela leur arrive souvent, ils sont assurés que leurs corps seront religieusement transportés au but du pèlerinage et inhumés en terre sainte. Le conducteur de la caravane reçoit le titre de *tchaouch*. Il marche en tête avec un mulet harnaché de grelots, qu'on nomme *el-béchènk* et qui sert à rallier, la nuit, ceux qui pourraient s'égarer. Les gens à leur aise se font porter dans les *taktérouans*, sortes de caisses à jour

STATISTIQUE DESCRIPTIVE



chargées sur deux mules, ou dans des *méhèfi* qu'on nomme aussi *kédjaoua*, sorte de caisse ou de cage dont une paire fait la charge d'un mulet. On a déjà dit plus haut que les cadavres sont portés de même, deux à deux, chaque mulet de bât portant deux caisses. L'administration sanitaire fait ouvrir ces caisses parce qu'il est arrivé très souvent qu'on l'a fraudée en mettant deux morts dans une caisse. Un médecin sanitaire, établi à cet effet à Kermanchah, délivre, après la visite, un certificat qui sert de garantie à la frontière.

Les corps des personnes riches sont transportés dans des *tak-térouans* escortés de *mollahs* en plus ou moins grand nombre, qui leur forment une sorte de garde d'honneur, et chantent tout le long du chemin des cantiques et des prières pour le repos de l'âme des défunts. De temps en temps, le *tchaouch* ou conducteur de la caravane se tourne de leur côté et entonne seul un chant à la louange d'Ali, Husséïn et Hassan. La foule des pèlerins lui répond en chœur avec dévotion. Ces cérémonies deviennent plus animées et fort imposantes aux abords des *caravansérai* que certaines familles chyites ont fait bâtir à leurs frais sur la route, et que plus d'un de leurs descendants, réduits à l'indigence, continuent pourtant à entretenir au moyen d'aumônes qu'ils vont quêter. Tels de ces *caravansérai*, où les pèlerins sont hébergés gratuitement, peuvent abriter plus de 200 personnes et autant de chevaux ; ils sont pourvus de vastes citernes.

Les pèlerinages chyites, outre le profit qu'ils procurent au commerce local, profits qui ont une fâcheuse contre-partie de la hausse énorme du prix des denrées, donnent aux offices sanitaires des bénéfices dont on jugera par le tableau suivant :

TABLEAU DU MOUVEMENT DES PÈLERINAGES CHYITES

*durant les années 1889 et 1890,*D'APRÈS LA STATISTIQUE OFFICIELLE DRESSÉE PAR L'OFFICE SANITAIRE CENTRAL
DE BAGDAD

OFFICES SANITAIRES	NOMBRE DE PÈLERINS PERSANS		NOMBRE DE CORPS DE SUJETS PERSANS		NOMBRE DE CORPS CHYITES OTTOMANS	
	en 1889	en 1890	en 1889	en 1890	en 1889	en 1890
Raïat.....	250	120	»	»	»	»
Pendjouin.....	360	1.110	19	96	»	»
Hanékin.....	17 830	48.860	4.495	8.436	»	»
Mendéli.....	1 550	1 840	75	74	»	»
Zorbatia.....	900	1.280	10	117	»	»
Amara.....	280	310	63	16	»	»
Bassorah.....	2 490	3.610	814	819	»	»
Faô.....	50	20	3	»	»	»
Nédjef.....	20	6	43	16	2.480	3.360
Kerbela.....	10	10	14	37	530	487
Musseyib.....	160	320	27	45	»	»
Samara.....	50	41	14	47	70	63
Kazmiyé.....	40	40	43	51	920	690
TOTAUX.....	23.990	57.567	5.620	9.754	4.000	4 600

Les recettes de l'administration sanitaire du vilayet de Bagdad, dans les deux années de 1889 et 1890, ont été, en conséquence, comme suit :

	en 1889	en 1890
	livres turques	livres turques
Taxe sur les pèlerins.....	2 399	5.766,70
Taxe sur les cadavres persans.....	2.810	4.877 »
Taxe sur les cadavres ottomans.....	800	920 »
TOTAUX.....	6.009	11.553,70

soit, en 1889, environ 138.207 francs.

—, en 1890, — 265.735 francs.

La grande différence qui existe entre les recettes de ces deux années est attribuée à ce que l'interdit que le gouvernement persan met de temps en temps sur les pèlerinages, sous le nom de *kadaghen*, bien que commençant à tomber en désuétude, subsistait encore en principe en 1889, tandis qu'il était levé entièrement en 1890.

Population. — La population totale du vilayet de Bagdad, évaluée approximativement avec tous les soins possibles, est de 850.000 habitants, répartis dans chaque sandjak par communautés ou races, comme suit :

COMMUNAUTÉS	SANDJAKS			TOTAL		
	BAGDAD	HILLÉ	KERBÉLA	PAR COM- MUNAUTÉS	PAR RELIGIONS	
Musulmans { Sunnites	261 000	30.000	18.000	309.000	789.500	
{ Chyites	79.800	219.500	181.200	480.500		
Chrétiens {	Arméniens grégoriens.	2.200	»	»	2.200	7.000
	— catholiques.	1.000	»	»	1.000	
	— protestants.	100	»	»	100	
	Chaldéens catholiques.	1 600	»	»	1.600	
	Syriens —	1.200	»	»	1.200	
	Grecs —	50	»	»	50	
	Grecs orthodoxes	50	»	»	50	
Latins	800	»	»	800		
Israélites	52.200	500	800	53.500	53.500	
TOTAUX PAR SANDJAKS.....	400.000	250 000	200 000			
TOTAL GÉNÉRAL.....					850 000	

Mœurs et usages. — On peut diviser cette population, sous le rapport des mœurs et usages, en trois classes ou catégories bien distinctes. La première comprend les habitants des villes, plus avancés que les autres dans la civilisation, et pour la plupart commerçants, industriels, artisans, employés du gouvernement ou d'administrations particulières, médecins, banquiers, militaires, etc. La seconde classe est celle des agriculteurs

qui habitent sous la tente et dans des cabanes, et s'occupent de la culture des champs et des jardins, ainsi que de l'élevage des animaux domestiques et des troupeaux. La troisième enfin se compose des tribus nomades qui ne reconnaissent d'autre autorité que celle de leurs *chéiks*.

Comme on le voit au tableau qui précède, les musulmans du vilayet de Bagdad sont partagés en *sunnites* et *chyites*. Les différences qui les séparent sont trop généralement connues pour qu'il y ait lieu de s'en occuper ici. Il convient peut-être toutefois de rappeler que, pour la plupart, les Turcs, les Arabes de l'Afrique et ceux de l'Arabie proprement dite sont *sunnites*, tandis que les Persans, les musulmans des Indes, les Arabes du littoral du golfe Persique et ceux des tribus répandues sur les deux rives du *Tigre* et de l'*Euphrate*, depuis Bassorah jusqu'à Bagdad, sont *chyites*. Comme on le sait, une certaine animosité règne entre les partisans des deux doctrines. Aux yeux des chyites, les chrétiens, les juifs et les sunnites se confondent dans un égal degré d'impureté. La tolérance de ceux-ci entretient d'ailleurs, chez les premiers, cette opinion méprisante, en les voyant fréquenter les chrétiens, manger en leur compagnie, ce que jamais un chyite ne consentirait à faire ; ils ont horreur d'une telle familiarité et ce n'est pas là une des moindres causes de l'hostilité que les Ottomans rencontrent souvent chez ces tribus.

Les israélites de cette province ont pour trait distinctif une stricte et rigoureuse observance des prescriptions de leur loi religieuse, qu'ils suivent dans les plus petits détails, avec une ostentation qu'on peut qualifier de fanatisme. Cette exagération nuit souvent à leurs bonnes relations avec les membres des autres communautés.

Parmi les chrétiens, la plus parfaite union règne entre tous les catholiques des différents rites, soit orientaux, soit latins. Il y avait souvent autrefois des mésintelligences dont ont pu souffrir ces communautés de la part des chrétiens dissidents de même race, plus nombreux ; mais, aujourd'hui, il ne peut plus en être ainsi, tous les sujets ottomans jouissant des mêmes droits et d'une égale protection.

Ecoles. — Il y a dans le vilayet de Bagdad 287 établissements scolaires, où 11.950 élèves, dont 11.560 garçons et 390 filles reçoivent, de 408 professeurs et 14 maîtresses, un enseignement à divers degrés comme suit :

COMMUNAUTÉS	MÉDRESSÉS			SUPÉRIEURES			SECONDAIRES			PRIMAIRES						
	Ecoles.	ÉLÈVES		Ecoles.	Elèves.	Professeurs.	Ecoles.	Elèves.	Maîtres.	GARÇONS			FILLES			
		Internes.	Externes.							Professeurs.	Ecoles.	Elèves.	Maîtres.	Ecoles.	Elèves.	Maîtresses.
Musulmans { Sunnites.	39	780	1.170	52	1	60	20	8	710	51	147	5.270	147	»	»	»
{ Chyites.	34	670	1.040	64	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Arméniens grégoriens.	»	»	»	»	»	»	»	1	120	5	»	»	»	»	»	»
Chaldéens... } catholi-	»	»	»	»	»	»	»	1	140	5	»	»	»	»	»	»
Syriens..... } ques..	»	»	»	»	1	130	7	»	»	»	»	»	»	2	390	14
Latins.....	»	»	»	»	»	»	»	1	187	5	52	1.280	52	»	»	»
Israélites.....	»	»	»	»	»	»	»	1	187	5	52	1.280	52	»	»	»
TOTAUX.....	73	1.450	2 210	116	2	193	27	11	1.157	66	190	6.550	199	2	390	14
TOTAL GÉNÉRAL.....	287 écoles.			11.950 élèves.						422 professeurs et maîtresses.						

Les divers détails concernant ces écoles se trouvent aux chapitres spéciaux des localités où elles sont établies. On doit seulement dire ici que toutes les écoles des chrétiens et des israélites sont dans la ville même de Bagdad, sauf deux de ces dernières, et que les Latins seuls ont des écoles de filles.

Climat. — Le climat du vilayet de Bagdad est généralement sain, quoique sujet à deux maladies endémiques, dont la première, la peste, sévissait naguère souvent, mais n'a pas reparu dans cette province depuis l'année 1877. Quant à la seconde, elle n'est heureusement pas aussi terrible et n'offre même aucun danger; elle laisse seulement des traces ineffaçables, et n'épargne presque personne : c'est le *bouton de Bagdad*. On le nomme en turc *khourma-tchebani* (bouton de datte), et en arabe *habbet-el-séné* (bouton de l'année) parce qu'il dure environ un an. Presque tous les étrangers en sont atteints, soit aux mains, soit aux

pieds ou à quelque partie du corps autre que le visage, tandis que c'est à cette dernière place que la plupart des indigènes en portent la marque. On a vainement cherché un remède préservatif efficace contre cette grave incommodité, que les uns attribuent au climat et les autres à la nourriture, composée surtout de dattes. Quelques médecins proposent le vaccin comme préventif.

Les autres maladies sont peu fréquentes et assez bénignes. La température, extrêmement chaude en été, commence à baisser dès le mois de novembre, où la pluie tombe avec une grande abondance qui se continue plusieurs mois, mais avec des alternatives de beau temps. La chaleur moyenne, en été, est de + 37° centigrades, mais, vers le milieu du mois de janvier, le thermomètre descend d'ordinaire jusqu'à + 8° centigrades, et l'on sent alors le besoin d'allumer du feu le matin et le soir. On observe régulièrement, vers la nuit du 27 au 28 novembre, le phénomène des étoiles filantes dont la chute est tout à fait prodigieuse dans ces parages à cette même époque de l'année, et dure souvent plusieurs heures consécutives.

Production agricole. — Les principaux produits agricoles de cette province sont les céréales : blé, orge, riz, sésame, maïs, millet, etc. ; les graines légumineuses : fèves, haricots, lentilles, etc., et les dattes dont la culture est en grands progrès, de telle sorte que le *djérib* de dattiers (100 de ces arbres), qui valait il y a dix ans 3.000 piastres (environ 690 francs), vaut aujourd'hui de 8 à 10.000 piastres (1.840 à 2.300 francs).

L'exportation des dattes devient plus considérable chaque année, ainsi que celle des produits directs et accessoires de l'élevage des bestiaux, dont le nombre a plus que décuplé dans les vingt dernières années. Quant aux céréales, il n'est permis de les exporter que dans les années de grandes récoltes.

On peut estimer la production moyenne annuelle agricole du vilayet de Bagdad, comme suit :

ESPÈCES	SANDJAKS			TOTAUX
	BAGDAD	HILLÉ	KERBÉLA	
Bœufs et vaches.....	43.000	60.000	52.000	
Buffles.....	20.000	30.000	30.000	
TOTAUX DE LA RACE BOVINE.....	63.000	90.000	82.000	235.000
Chevaux.....	38.000	22.000	25.000	85.000
Anes.....	35.000	40.000	25.000	
Mulets.....	1.000	1.340	1.660	
TOTAUX DE LA RACE ASINE.....	36.000	41.340	26.660	104.000
Chameaux.....	41.000	25.000	24.000	
Chameaux de caravanes.....	5.000	»	»	
TOTAUX DE LA RACE CAMÉLIENNE.....	46.000	25.000	24.000	95.000
Moutons.....	660.000	740.000	700.000	
Chèvres.....	1.000	1.560	1.440	
TOTAUX DE LA RACE OVINE.....	661.000	741.560	701.440	2.104.000
TOTAL GÉNÉRAL.....				2.623.000

bagages ne cessent point de fournir aux bestiaux une nourriture abondante. Les autres sont pour ainsi dire accidentels, et ne durent qu'un certain temps. Ils sont dus à la crue des eaux du *Tigre* et de l'*Euphrate*, à la suite desquelles on les voit paraître, et dès que le bétail les a épuisés, ils ne se renouvellent qu'après une autre crue.

Les pâturages les plus renommés sont dans le merkez-sandjak de Bagdad, comme suit :

DANS LE CAZA DE KHORASSAN : *el-Mahrouan*, au bord de la *Diala* (Délios), s'étendant jusqu'à Bélédrourz (propriété de M. Zarifi) ; *el-Gorfa*, entre el-Adem et el-Khalès ; *Djébel-Hamrin*, du mont Hamrin à Houazza ; *el-Fellouzè*, entre l'*Euphrate* et le *Tigre*, sur une étendue de 27 kilomètres.

DANS LE CAZA D'AZIZIÈ : *Chélah el-Aziziè* près d'Aziziè ; *el-Huriè*, près de Selman-Pak, s'étendant jusqu'à Bughellé.

DANS LE CAZA DE KOUT EL-AMARA : *Ouadi el-Sefi* et *Séid-Hasan*, près de Kout el-Amara.

DANS LE CAZA DE SAMARA : *el-Tarmiè*, depuis Méchahdé jusqu'à Samara.

DANS LE CAZA DE KAZMIÈ : *el-Nadriat* et *Tell-Biat* dépendants de Tarnich.

Le sandjak de Hillé et n'a pas d'aussi vastes pâturages, mais celui de Kerbèla possède les herbages inépuisables du grand désert de Chamiyé (désert de Syrie).

Tous ces pâturages sont absolument gratuits. Les propriétaires de troupeaux profitent de cet avantage pour y faire hiverner leur bétail, qui n'est jamais en danger d'y manquer de nourriture, sauf durant certains hivers tout à fait exceptionnels, où le défaut de pluies et le refroidissement de la température obligent les éleveurs, pris au dépourvu, à faire rentrer leurs troupeaux et à acheter de l'orge ou du foin pour les nourrir. Ils perdent alors beaucoup de bestiaux et quelquefois même tous meurent. Il suffit d'un hiver semblable pour ruiner complètement les éleveurs de bestiaux qui, sans cette éventualité du reste aussi rare que difficile à prévoir, seraient bien plus riches que les propriétaires de biens-fonds.

L'impôt annuel sur le bétail, appelé *zakat* et que les Arabes nomment *el-kodè*, est comme suit :

Par tête de mouton, brebis, chèvre, etc.	3 piastres
— buffle, chameau	10 —

Les bœufs, vaches, chevaux, ânes et mulets sont exempts de cet impôt, ainsi que les chameaux de la caravane du désert de Syrie.

Le droit d'abattage est :

par tête de mouton ou autre bétail de race ovine.	5 piastres
— de buffle, chameau	15 —

par tête de bœuf ou vache.	10 piastres.
— de veau.	7 1/2 —

Mines et minières. — Le vilayet de Bagdad est très riche en sources de bitume, de naphte et de pétrole blanc, situées presque toutes dans le voisinage et à grande proximité de l'*Euphrate*, où elles débouchent. Les principales sont à Hillé, près de l'emplacement des ruines de Babylone; c'est de celles-ci qu'ont été tirées des matériaux pour la construction de cette ville célèbre. Les produits des sources de bitume de cette contrée sortent liquides de la terre et viennent se coaguler à la surface du fleuve. Quelques-uns pensent qu'il peut y avoir des communications souterraines entre la mer Morte ou lac Asphaltite et l'*Euphrate* par les sources bitumineuses qui se déversent dans l'un et dans l'autre de la même façon. La thermalité de celles de Hillé varie entre + 30° et 37° centigrades. Les ouvriers qui enlèvent à la surface de l'eau le bitume coagulé lui ont donné en turc le nom de *kara-sakiz* (mastic noir); les Arabes l'appellent *djir*. On le vend en pains de forme carrée pour s'en servir à calfeutrer les radeaux et autres embarcations, ainsi que de ciment pour toutes les constructions en briques ou en pierre, comme dans l'antiquité.

Le pétrole blanc est employé pour la peinture à l'huile; on en exporte quelques quantités aux Indes. Quoiqu'il ne soit pas aussi limpide que le pétrole américain, on l'emploie beaucoup pour l'éclairage. Midhat-Pacha, lorsqu'il était vali de Bagdad, en a envoyé à Londres, des échantillons pour être analysés, et il y a été trouvé de très bonne qualité. Le colonel anglais Chesney, l'un des premiers qui a étudié la Syrie et la Mésopotamie au point de vue de l'établissement d'un chemin de fer qui relierait la mer Méditerranée au golfe Persique, dit que le bitume appelé *kara-sahiz* est un excellent combustible, qui pourrait remplacer la houille très avantageusement pour une exploitation semblable et rendre également de grands services à la navigation à vapeur de l'*Euphrate* et du *Tigre*.

L'approvisionnement nécessaire à l'exploitation économique de moyens de communications rapides serait d'autant mieux

assuré que depuis l'exploration du colonel Chesney, on a découvert dans le *Djébel-Hamrin*, à 90 kilomètres au nord-est de Bagdad et de la rive gauche du *Tigre*, d'importantes houillères. Le charbon de ces mines a été essayé avec un plein succès par les compagnies de navigation fluviale, qui pourraient, à peu de frais, établir une voie ferrée du mont Hamrin au *Tigre*.

On rencontre beaucoup de couches de gypse cristallin répandues à peu près sur toute la superficie des territoires riverains de l'*Euphrate*, excepté dans le voisinage des sources bitumineuses. Ce gypse, que les habitants nomment *djès*, sert à faire du plâtre que l'on emploie depuis quelque temps aux constructions et dont on se sert aussi pour blanchir les murs. Il y a aussi des soufrières et des gisements ferrugineux.

Il y a lieu de citer aussi l'argile blanchâtre des rives du *Tigre*, qui sert à fabriquer de nombreux articles de poterie très recherchés pour leurs formes élégantes et leur légèreté. On en fait surtout des vases poreux extrêmement utiles pour rafraîchir l'eau, ainsi que des briques d'un bon emploi, d'un transport facile et d'un prix économique.

Forêts. — On ne connaît pas de forêts proprement dites dans cette province où, à l'exception des dattiers, les arbres sont peu communs et ne forment pas de groupes importants. Ceux que l'on rencontre le plus souvent sur les bords de l'*Euphrate* sont le peuplier, formant des bosquets le long des rives, ainsi que le tamarinier et le mûrier blanc, tous deux plus rares que le premier. Celui-là est d'une espèce particulière au pays ; Olivier lui a donné le nom de *populus Euphratica*, les Arabes le nomment *gharab*. On a fait souvent la remarque qu'au territoire d'Anah s'arrête, du côté du midi, la zone où l'olivier croît spontanément, et, du côté du nord, celle du dattier, qui ne se rencontre plus qu'isolément à l'état non cultivé, à partir de cette limite. Sur les bords du *Tigre*, le seul arbre qu'on rencontre croissant sans culture est le dattier. Toutefois il existe dans certains cazas quelques petits bois (*orman*) qui seront énumérés dans les chapitres spéciaux des sandjaks auxquels ils appartiennent.

Quant aux recettes qui figurent au titre « forêts » sur le tableau des revenus du vilayet, elles proviennent des droits qui sont perçus sur les *kélèks* et autres barques qui importent du vilayet de Mossoul et des environs de Bagdad du bois à brûler dont une certaine partie consiste en planchettes très minces.

En résumé, tout le vilayet de Bagdad manque d'arbres forestiers proprement dits, et les portions non cultivées de son territoire, qui sont encore très nombreuses malgré le nouvel élan donné à l'agriculture par l'achat et la mise en valeur de vastes domaines impériaux dans cette province, ont pour principal caractère une végétation exclusivement herbacée. Ces plantes forment de belles prairies divisées par zones étroites appartenant chacune à la même famille. Telle de ces zones n'est composée que de camomille, de chrysanthèmes, d'armoise et d'absinthe ; telle autre ne comprend que des cochléarias ; ailleurs on ne voit que des graminées ou des renoncules. Si quelque roche, presque toujours crayeuse, se rencontre parfois dans ces vastes plaines uniformément nivelées, on la reconnaît de loin à la verdure des crucifères qui la tapissent ; c'est un mélange de plusieurs espèces de choux, de navets, de moutarde et autres plantes de la même famille.

Faune. — De nombreux animaux sauvages fréquentent ces plaines herbeuses. Au premier rang, il eût fallu naguère placer le lion, le tigre et autres carnassiers qui n'étaient pas rares, surtout sur les bords du *Tigre*. Ces animaux féroces ont presque entièrement disparu à la suite de l'affermage d'une grande partie des terres appartenant à l'État et de la création des grands domaines impériaux dont la mise en valeur a donné une impulsion nouvelle à l'agriculture. De vastes espaces déserts ont été ainsi peuplés, et les bêtes fauves qui les hantaient se sont retirées dans les montagnes, vers la frontière persane. Les lions, les tigres, les hyènes et les loups ne font plus que de loin en loin quelques apparitions de plus en plus rares. Les sangliers, les renards, les chacals sont assez nombreux et font de fréquentes visites aux tribus qui vivent sous la tente. Les troupeaux de gazelles,

les lapins et les lièvres sont très communs et sont l'objet, ainsi que l'outarde, de chasses au faucon qui se font en grand appareil et pour lesquelles les personnages de distinction entretiennent des équipages de chasse luxueux.

Le gibier à plumes, outre l'outarde qui vient d'être nommée, comprend la perdrix grise, la perdrix rouge et surtout la perdrix noire ; le canard et l'oie sauvages, le cygne, la bécasse, l'alouette, le bec-figue, la huppe, la cigogne que l'on appelle *hadji-leclek*, le héron dont les plumes sont un objet d'exportation, le pélican que les Arabes nomment *niedjel-maï* ou brebis d'eau, et divers autres oiseaux aquatiques peu connus, parmi lesquels il faut citer le *berhan* et le *chehebi*, qui fournissent aux Arabes une graisse estimée et considérée dans les pays comme un remède contre les rhumatismes. A cette liste déjà longue, il faut ajouter la tourterelle qu'il est défendu de chasser, et quatorze espèces de pigeons sauvages et apprivoisés en voici la liste : *hamam el-batak*, *el-meski*, *el-ambari*, *el-damkach*, *el-alladj*, *el-bedrang*, *el-hamadoni*, *el-yahou el-achdal*, *el-smar*, *el-kamarli*, *el-tchini*, *el-remadi*, et enfin ceux que l'on nomme à Bagdad *hamam-berri* ou *touarni*, et à Mossoul *kalayech*. Les premiers sont les anciens pigeons voyageurs, agents des correspondances commerciales du pays avant l'institution du télégraphe, et les derniers sont les pigeons qui peuplent les mosquées. Les uns sont l'objet d'un souvenir anecdotique et les autres d'une légende qui a créance à Bagdad et qu'on jugera peut-être digne d'intérêt.

Les pigeons à bec tordu, nommés *hamam-el-batak*, avaient été choisis, à l'exclusion des treize autres espèces de pigeons sauvages connues en Mésopotamie, pour faire le service de la correspondance entre Bassorah, Bagdad et Damas, et n'ont cessé d'en être seuls chargés qu'après la pose de la voie télégraphique. A cet effet, on en élevait dans des colombiers, et les grandes caravanes du désert de Syrie avaient soin d'en emporter quelques-uns pour les lâcher dès leur arrivée à Damas, d'où ils revenaient directement à leur point de départ, rapportant à bref délai aux négociants les dépêches qui leur annonçaient l'heu-

reuse arrivée des caravanes à destination, après un voyage d'une durée de trois à quatre mois.

Tout récemment, un consul général anglais voulut expérimenter la valeur réelle des services rendus autrefois par les pigeons voyageurs de la variété dite *hamam-el-batak*. Il s'en procura plusieurs, les nourrit pendant un certain temps au consulat, puis les remit aux commandants des bateaux de la Compagnie anglaise de navigation sur le *Tigre* qui font le service de Bagdad à Bassorah. Ceux-ci les lâchèrent successivement de divers points du trajet de plus en plus éloignés, avec un petit billet indiquant le lieu et l'heure de leur départ. Ils revinrent tous directement, sans encombre, chez le consul général, lui rapportant la preuve évidente qu'ils avaient accompli en quelques heures le même voyage que les steamers de la Compagnie Anglaise ne font pas en moins de plusieurs jours et quelquefois de semaines.

Quant aux pigeons dits *hamam-berri* ou *touarni*, nommés aussi *kalayèch* à Mossoul, et qui peuplent les mosquées, on les voit surtout à Bagdad, sur le minaret de la mosquée « Souk-el-Gazel », bâtie du temps des premiers khalifes abbassides. On raconte à ce sujet que le cinquième de ces khalifes, Haroun-al-Raschid, venant un vendredi faire la prière publique à la mosquée Souk-el-Gazel, vit un pauvre mendiant déguenillé que les soldats de sa garde chassaient durement de sa présence. Ému de compassion, le souverain courut à lui et lui donna sa bourse pleine d'or. En retour de cette magnifique aumône, et sans le remercier autrement, le mendiant tira des haillons qui couvraient son sein, un jeune couple de pigeons sauvages, et les offrit au khalife qui les accepta avec honte et leur donna aussitôt la volée. Ces jolis oiseaux, pour montrer leur reconnaissance au chef de l'islam, tournoyèrent gracieusement, tant que dura sa prière, autour du minaret qu'ils adoptèrent dès lors pour demeure, et c'est, dit-on, leur descendance qui peuple aujourd'hui toutes les mosquées.

Salines. — Les salines, ainsi qu'il a déjà été dit plus haut,

constituent la principale branche des revenus concédés à l'administration de la Dette publique. Elles sont nombreuses et importantes dans les vilayets de Bassorah, de Bagdad et de Mossoul, compris tous trois dans la circonscription ressortissant du nazaret, dont le siège a été fixé à Bagdad par cette administration. On décrira seulement ici, parmi les salines du ressort de ce nazaret, celles qui sont situées dans le vilayet de Bagdad.

Aux portes mêmes de la ville de Bagdad, il existe une saline du nom du *Chéik-Omar*, mesurant 900 mètres de longueur sur 450 de largeur, et composée de plusieurs sources situées à quelques pas les unes des autres. Le sel qu'elles fournissent est de qualité inférieure, gris et terreux, à l'exception de celui qui provient de la source la plus proche de la porte dite « Bab-el-Tlessem, qui est assez blanc et peut au besoin servir pour les aliments, tandis que celui des autres sources n'est bon que pour les tanneurs qui l'emploient à saler les peaux. A cause, dit-on, de la proximité des tombeaux du Chéik-Omar, qui a donné son nom à la saline, et de plusieurs autres personnages vénérés des musulmans, l'exploitation en est bornée à la quantité nécessaire pour justifier le droit de poursuivre la contrebande. Cette quantité est vendue à un seul acquéreur, et, aussitôt après sa livraison, ce qui reste à découvert est jeté dans le *Tigre* et toutes les sources sont comblées avec de la terre. On évalue le produit annuel moyen de cette saline à 300,000 okes (384,885 kilogrammes) de sel.

La saline de *Hitt* est située dans le caza de Dilim, à 160 kilomètres nord-ouest du chef-lieu du vilayet, sur la rive droite de l'*Euphrate*, près de la localité dite « Imam-Chéik-Abdullah » et à moins de 2 kilomètres au sud de Hitt. C'est une réunion de plusieurs sources salantes dans un espace de 2,700 mètres sur 1,800, et dont l'eau vient se déverser et se cristalliser dans des bassins autrefois au nombre de 160, mais réduits aujourd'hui à 50, en bon état de service. Une partie de la production de cette saline, évaluée en moyenne annuelle à 600,000 okes (769,770 kilogrammes) d'un sel de qualité médiocre, est consommée sur

place, et le reste est expédié à Hillé pour y être emmagasiné et vendu.

A 15 kilomètres plus au sud, on rencontre près de Kobéissé, résidence d'un fonctionnaire de l'autorité locale, une vallée où s'écoulent un grand nombre de sources salantes. L'ardente chaleur du soleil fait cristalliser leurs eaux et forme sur leur parcours des croûtes de sel qu'on pourrait peut-être utiliser avec profit, à très peu de frais.

Dans le caza d'Azizié, il existe une autre vallée où viennent également se réunir de nombreuses et abondantes eaux salées qui, les unes des environs, les autres des sources lointaines situées aux pieds des montagnes de la frontière de Perse, descendent s'y accumuler et s'y cristallisent sous l'action des rayons solaires. La saline ainsi formée s'étend sur une longueur d'environ 11 kilomètres et une largeur de 200 mètres, à travers une propriété *sanié*, du nom de *Chádi*, et débouche sur la rive gauche du *Tigre*, à 32 kilomètres à l'est d'Azizié, et à 72 kilomètres de Bagdad suivant la même orientation. Les habitants du voisinage la connaissent sous le nom de *el-memlah* (la saline). L'extraction du sel de cette saline est confiée à des contractants qui l'amassent dans les vallées et l'amènent au bord du fleuve, où des bateliers le chargent et le transportent à des prix échelonnés, proportionnellement au plus ou moins de distance du lieu de destination. Ce sel, blanc et de bon goût, ne laisse rien à désirer. On en évalue la quantité produite en moyenne chaque année, à 500,000 okes (641,475 kilogrammes.)

La saline de *Malha* est située dans le caza de Khorassan à 65 kilomètres au nord-est de Bagdad et à 10 kilomètres au sud-ouest de Bélédrouz, propriété de M. Zarifi, célèbre par les beaux résultats agricoles obtenus par les soins du directeur de cette vaste exploitation, M. Metaxas, membre de plusieurs instituts agronomiques de France. La *Diala* (Délios des anciens) passe à 30 kilomètres environ au nord-ouest de cette saline, d'une étendue de 3,640 mètres sur 1,820, et formée de plusieurs sources dont le sel, cristallisé par l'action solaire, donne un produit annuel estimé en moyenne à 200,000 okes (256,590 kilogrammes).

A 117 kilomètres environ de la saline de *Malha*, vers l'ouest, à 16 kilomètres à l'est de Samara, chef-lieu du caza de ce nom, et à 83 kilomètres au nord de Bagdad, on rencontre les salines de *Drehem* et d'*Abou-Tabba*, éloignée de la première à une distance de 2 kilomètres seulement. Toutes deux sont à peu près de même étendue, d'un pareil rendement et de semblable configuration. Ce sont deux ravins où se précipitent des eaux salées que la chaleur qui s'y concentre cristallise. L'étendue de chacune de ces salines est d'environ 3,600 mètres sur 2,700, avec un produit annuel moyen de 200,000 okes (256,590 kilogrammes), d'un sel d'une blancheur et d'un goût parfaits à Drehem, mais un peu moins bon à Abou-Tabba. La tribu arabe *el-Hazi* est ordinairement employée au ramassage du sel dans le ravin de Drehem et à son transport en magasin par les négociants qui viennent jusque-là pour en faire provision, car ces deux salines n'ont pas de *ambar* (dépôt).

Dans la vallée qui s'étend au centre de la grande plaine de la Mésopotamie, comme sous le nom de *el-Djéziré* (l'île), vallée que l'on appelle *Thartar*, *Teltar* et *Selsar*, coulent de nombreuses sources salées qui laissent de grands amas de sel tout le long de leur parcours. Cette saline commence en un point situé à 50 kilomètres au nord-est de Hitt et à 135 kilomètres au nord-ouest de Bagdad, et se développe du sud-est au nord-ouest, à l'intérieur de la Mésopotamie, sur une longueur de 90 kilomètres dans le vilayet de Bagdad et d'environ 200 kilomètres dans le vilayet de Mossoul; sa largeur varie entre 200 et 250 mètres.

Les tribus arabes *Chamar*, *Djerbah*, *Anézé*, *el-Bouhiazeh*, et autres campées dans les contrées adjacentes y puisent en abondance un approvisionnement intarissable, favorisé par les innombrables débouchés de la vallée, dont le produit annuel, qu'il est impossible d'évaluer exactement, s'élève à des millions d'okes. Tout ce qui n'est pas consommé par cette nombreuse population fait la base du commerce des caravanes qui transportent fréquemment des charges de sel considérables à Tékrit, dans les cazas de Délim, d'Anah, de Hitt et jusqu'à Déir-el-Zor, où elles le vendent où l'échangent contre des céréales, du beurre, de la

laine et autres denrées. L'administration de la Dette publique ottomane, de son côté, passe des contrats avec des chameliers qui approvisionnent de sel de *Teltar* les dépôts de Bagdad et ceux de Kazmièh, nahié du caza de Bagdad. Ce sel est très blanc et d'un excellent goût. Son prix de revient, rendu aux susdits dépôts, est de 5 à 5 paras et demi (environ 2 à 3 centimes) le kilogramme et n'est composé d'aucun autre frais que le coût du transport.

Les salines de *Mendèli* se composent de la source *Aïn el-Gharb*, voisine du bourg de Zorbatièh, situé à 75 kilomètres au sud-est du chef-lieu de ce caza, et de celles de *Tahlaou*, de *Haourin* et de *Hamamiat*, ainsi que de la saline de *Dechtlek*, située dans la zone restée indéfinie entre la Turquie et la Perse, aux confins des deux territoires. Cette dernière saline et celle de *Zorbatièh* sont sous la dépendance d'un chéik kurde nommé Hassan-Kouli-Khan, gouverneur de la province persane de Louristan. On évalue leur produit annuel à plusieurs millions d'okes de sel de la meilleure qualité, donnant au possesseur un revenu moyen de 12,000 livres turques (275,000 francs par an) à raison de demi kran (monnaie persane), soit piastres turques 1 1/2 ou environ 0 fr. 30, la charge de chameau. Les contractants qui approvisionnent de ce sel les dépôts de l'administration de la Dette publique à Mendèli, à Zorbatièh, Kout-el-Amra, Khorassan et Bagdad reçoivent 9 paras soit 4 centimes et demi par kilogramme rendu à destination, mais ils ne remplissent leurs engagements qu'après plusieurs voyages successifs, parce qu'ils trouvent souvent le moyen, dans l'intervalle, d'écouler à leur profit tout le long du chemin leur chargement, sous le couvert même du contrat qu'ils ont passé avec l'administration précitée, et dont ils ont soin de faire montre pour tromper les autorités. Ce manège lucratif provoque entre les livranciers une active concurrence, qui fait baisser constamment les prix de ces sortes de fournitures.

Dans le sandjak de Kerbèla, près de Mesched-Ali au centre du caza de Nedjef, se trouve situé le lac de ce dernier nom, appelé aussi lac *Mesched*. On rencontre à peu de distance de ce lac, au

lieu dit *Kasr-el-Réhéma* ou mieux *Kasr-el-Rahaba*, une vallée nommée *Réhéma*, où se réunissent dans la saison pluviale les eaux des torrents, qui s'évaporent dès que les grandes chaleurs arrivent et laissent à la surface qu'ils ont occupée une couche de sel dont la production annuelle est évaluée à 500,000 okes (641,475 kilogrammes). Dans le même canton, se trouve une autre saline beaucoup moins importante, nommée *Ouadi*. Le produit de celle-ci n'est que de 150,000 okes (192,442 kilogrammes) de sel par an. Son étendue est bornée à 910 mètres sur 80, tandis que la saline de Réhéma mesure 3,640 mètres sur 50. Leur sel est également bon et bien blanc. Il est entièrement consommé à Mesched-Ali (Nedjef) et dans la contrée environnante.

Sous le nom collectif de *Cheffatiyèh*, sont comprises trois salines nommées *Rézazé*, *Rahaliyè* et *Cheffatiyè*. La première, de beaucoup la plus importante, est à proximité de Kerbèla, et occupe une étendue de 16 kilomètres environ sur 300 mètres. Les deux autres, beaucoup plus éloignées du chef-lieu du sandjak, sont peu estimées, quoique leur sel soit assez bon. La plus grande partie du sel de ces trois salines, dont on estime le rendement total à un peu plus d'un million d'okes par an, sert à approvisionner les dépôts de l'Administration de la Dette publique à Kerbèla, à Mussayib, Hindiyé et Chamiyh, et le reste est exploité par les tribus arabes qui le vendent ou l'échangent contre diverses denrées.

La saline de *Sémava* est située à 10 kilomètres au nord-ouest du chef-lieu de ce caza, dépendant du sandjak de Hillé. Il y a de Bagdad à Hillé 90 kilomètres dans la direction du sud, et de cette dernière ville à Sémava, en se dirigeant vers le sud, 130 kilomètres.

Cette saline se compose de trois sources d'eau salée qui se répandent dans un même lieu où elles forment trois lacs séparés, d'où l'on tire, à l'époque de la cristallisation, un sel qui tient le premier rang parmi ceux de l'Irak et qui peut être comparé au sel dit *khïar* de Constantinople.

Pour extraire le sel de ces trois lacs, on trace d'abord à la

surface des carrés de 50 centimètres de côté, puis on creuse autour des quatre faces de ces carrés jusqu'au fond, et on les enlève en blocs semblables à des tablettes de marbre. On donne à ces blocs de sel dans le pays le nom de *tabouk*, qui signifie « brique ». Leur extraction et leur transport au dépôt de l'Administration de la Dette publique sont faits par contrats comprenant les deux opérations. On évalue à plusieurs millions d'okes le produit annuel de la saline de Sémava; ce sel est tellement recherché pour sa qualité supérieure qu'il est nécessaire d'y suppléer, pour la consommation ordinaire, par un autre sel tiré de la saline d'*el-Aïn* (la source), située dans le désert à 80 kilomètres environ au sud de Sémava. Cette saline est exploitée par les tribus arabes qui sont campées entre le vilayet de Basorah et le sandjak de Nedjed, dont le territoire forme une grande partie du littoral ottoman du golfe Persique. Son produit annuel n'est pas moins grand que celui de la saline de Sémava, et l'on assure que, chaque année, plus de 150,000 charges de chameau de sel d'*el-Aïn* sont dirigées sur Nedjed qui n'a point d'autre ressource pour son approvisionnement.

Les dépôts de Sémava, de Divaniyé et de Djaara sont en grande partie approvisionnés de ce même sel, d'ailleurs de très bonne qualité. Les nombreuses tribus arabes de *Méedan*, qui s'occupent spécialement de la culture du riz et de l'élevage des buffles, en font une grande consommation.

Tabacs. — La culture du tabac, bien moins répandue dans le vilayet de Bagdad qu'aux alentours, est cependant d'une très haute importance pour cette province. Bagdad est le point central du commerce des tabacs de la Mésopotamie et de l'Irak-Arabi. C'est sans doute pour cette raison que la Régie y a établi le siège d'une direction générale. La circonscription de cette agence s'étend sur les principales régions qui produisent des tabacs dans ces contrées. On peut les énumérer comme suit :

1° *Aux environs de Mossoul.* — Régions : Amadiè; Zakho; Akra et Atrouch.

2° *Dans le sandjak de Chehrizor.* — Régions : Raniè; Koï-sandjak et Révandouz.

3° *Autour de Sulémanièh.* — Régions : Cherh-Bazar; Marga; Bazian et Gul-Ambar.

On sait que le tabac ne prospère que dans les terres meubles et bien engraisées. En Mésopotamie et en Irak-Arabi, on prépare le terrain pour sa culture en commençant par le labourer profondément à l'aide d'une grande charrue trainée par des bœufs. On forme ensuite des carrés d'un mètre de côté, que l'on fume largement et que l'on arrose très légèrement à plusieurs reprises pendant deux jours avant de faire les semis. Ceux-ci ont lieu en différentes fois, à partir du mois de mars, autour de Chehrizor, et à partir du 1^{er} avril aux environs de Mossoul. On les arrose de cinq en cinq jours une fois, en ayant soin de bien veiller à les garantir des insectes.

Quand les graines ont levé, il faut protéger les jeunes plantes contre les oiseaux qui en sont très friands, au moyen de branches épineuses assez légères et assez peu rapprochées pour ne pas les priver ni d'air, ni de soleil. On les couvre ainsi jusqu'à ce qu'elles aient cinq à six feuilles, et alors on les transplante en les plaçant à une distance d'au moins quatre doigts les unes des autres, dans des carrés préparés de la même façon et avec autant de soin que les premiers. Cette opération doit être terminée à la fin de mai. Du jour de sa transplantation jusqu'au 20 juin, le tabac peut être privé d'eau, mais à cette date il devient urgent d'arroser tous les huit jours les champs en terres rougeâtres, et tous les cinq jours ceux en terres noires.

On continue ainsi jusqu'au 30 septembre, c'est-à-dire à quatre-vingt-dix jours de date de sa transplantation; alors, la plante ayant atteint la hauteur d'un mètre, on en coupe le sommet et les feuilles les plus basses, n'en laissant que six ou sept sur chaque pied, et l'on supprime tout à fait l'arrosage.

Dix jours plus tard, le tabac est arrivé à maturité. C'est alors que l'employé à l'enregistrement des plantations, qu'on appelle *Tahrir-mémourou*, se présente sur chaque champ et perçoit le

droit dit *chichtayèk*, d'un pour six que le gouvernement fait payer au cultivateur, en nature ou en espèces. Cet impôt est souvent donné à ferme au plus offrant par enchères publiques.

La récolte a lieu ordinairement le 20 août dans les dépendances de Chehrizor, et quelques jours plus tard dans celles de Suléïmanièh et de Mossoul. Au fur et à mesure que se fait la cueillette, on réunit les feuilles par petites poignées dans les champs, en les posant les unes sur les autres sens dessus dessous, puis on les enfile dans de petites baguettes appelées *chich*, en ayant soin que les petites se trouvent abrités sous les grandes. On les laisse en cet état sur la terre, exposées pendant dix jours au soleil, et le cultivateur retourne les *chich* de temps en temps, afin que les nervures des feuilles soient bien sèches et ne restent pas vertes. On met ensuite les *chich* en magasin où elles demeurent en dépôt jusqu'à la vente.

On divise commercialement les tabacs du nazaret de Bagdad en deux sortes principales : le *chaour* et le *kourda*, récoltés surtout dans les cazas et villages des sandjaks de Chehrizor et de Suléïmanièh. Celui des environs de Mossoul se divise en trois sortes : le *couzi*, classé par la Régie comme première qualité et cultivé dans le caza d'Amadiè, puis ceux de seconde qualité, cultivés à Zakho, à Adhok et à Akra, et enfin celui d'Atrouch, qui sert à fabriquer le tabac à priser.

La sorte *chaour* est récoltée dans le sandjak de Chehrizor à peu près partout; mais la meilleure qualité, dite *chetna*, et qui a remplacé la qualité dite *yentza*, cultivée autrefois à Koï-sandjak, vient du caza de Révandouz. Les champs du village de Chetna, lieu principal de sa culture, sont arrosés par la rivière *Djendian*, qu'on appelle miraculeuse, parce que de temps en temps elle cesse de couler; on tire alors un coup de fusil dans la grotte où elle prend sa source, opération toujours suivi d'un grand bruit, après lequel les eaux jaillissent de nouveau (?).

La sorte *kourda*, de qualité inférieure à la précédente, est cultivée dans 360 villages du sandjak de Suléïmanièh. On y cultive aussi le *kénaou*, variété de tabac très voisine de celle dite *chaour*,

mais inférieure à celle-ci en qualité. On mêle des feuilles de kénaou au kourda pour l'améliorer.

La récolte annuelle du tabac dans la circonscription du nazaret de Bagdad est évaluée en moyenne comme suit :

1° <i>Environs de Mossoul.</i> — sortes et qualités diverses : 6,200 batmans de 70 okes = 43,400 okes, soit :	55,680 kilog.
2° <i>Sandjak de Chehrizor.</i> — chaour :	
5,000 balles de 180 kilogrammes :	900,000 kilog.
3° <i>Environs de Suléimaniéh.</i> — kourda :	
3,000 balles de 180 kilogrammes :	540,000 kilog.
	1,495,680 kilog.
TOTAL.	

La taxe perçue par la Régie sur ces tabacs est de 7 p^{tres} 80 par kilogramme de première qualité (chaour, couzi, etc.), et de 3 p^{tres} 90 par kilogramme de deuxième qualité (kourda, etc.) soit une moyenne de 5 p^{tres} 85 par kilogramme, de sorte ou qualité diverse.

Il résulte de ces informations empruntées à un remarquable travail de M. Habib-Chiha, spécialiste, auquel la culture et le commerce du tabac doivent plus d'une importante amélioration, que les recettes de la Régie sont de beaucoup au-dessous d'un rendement normal.

Quand à ce qui regarde les autres parties intéressées, le produit d'une récolte est divisé en six portions égales :

Une pour le gouvernement;

Une pour le *fellah* (cultivateur);

Quatre pour le *bey*, prétendu *el-mellak* ou propriétaire des champs.

Les *beys* exercent sur les *fellahs* un pouvoir absolu : chacun de ces *mellaks* a sous sa domination 5 à 6,000 paysans qui lui obéissent aveuglément, prêts à verser leur sang pour son service. Les employés du gouvernement ou les fermiers chargés, comme il est dit plus haut, d'enregistrer et de percevoir le montant de la sixième part de la récolte pour le compte de l'État, sont entièrement à la discrétion du *mellak*, sans aucun moyen

d'y échapper. Le négociant qui veut acheter du tabac doit s'adresser à lui ou à son représentant. Il est reçu à leur résidence comme *moussafir*, c'est-à-dire hébergé à leur frais, mais en retour de ce bienveillant accueil on accepte des cadeaux, consistant en sucre, café et autres denrées coloniales. Le marché se traite par centaines de baguettes ou *chich*, après avoir débattu les prix. Le pressage et l'emballage ont lieu sur place. Suivant la localité, le poids de 100 *chich* de tabac *chaour* varie de 4 à 6 okes du pays, valant chacune 3 okes de Constantinople, et le prix varie également de 11 à 30 *kran*s de 5 piastres, c'est-à-dire que, acheté sur le lieu même de production, le tabac *chaour* revient, suivant qualité, de 1 à 5 francs le kilogramme.

Il faut ensuite mouiller le tabac, le mettre en tas bien couverts durant vingt-quatre heures, le presser et l'emballer. Ces opérations durent plusieurs jours. Les ouvriers qui les font sont payés comme suit :

Le mouilleur, 1 *kran* (5 piastres) par jour. Il peut mouiller trois balles dans sa journée.

Les presseurs (il en faut deux), 6 piastres par jour chacun.

Les couseurs (il en faut deux) : 7 piastres et demie par jour chacun.

L'étoffe grossière en poil de chèvre dite *kara-tchader* (tente noire), nécessaire à l'emballage d'un *yuk* (charge) de deux balles, coûte 9 à 10 *kran*s (40 à 50 piastres) avec la quantité voulue de cordelettes en poil de chèvre pour coudre les deux sacs.

En attendant le jour du départ pour Koï-sandjak, les balles de tabac pressées et cousues restent en dépôt chez le vendeur, et l'acheteur est tenu de payer une personne à raison de 30 *kran*s (150 piastres ou 34 fr. 50) par mois pour les visiter chaque jour et resserrer les cordelettes d'emballage à mesure que le tabac sèche. Une personne peut prendre soin ainsi de 10 *yuk* (charges chacun de deux balles).

L'entrepôt général des tabacs *chaour* est à Koï-sandjak, seul endroit où l'on puisse trouver des mulets pour les y transporter.

Le négociant doit donc aller s'en pourvoir là. Suivant la distance à parcourir, le prix de transport d'un *yuk* (charge) varie de 50 à 65 piastres (de 11 fr. 50 à 14 fr. 95). Les transports durent ordinairement du mois de novembre au mois d'avril, date à laquelle l'agent de Koï-sandjak envoie à Bagdad la liste des arrivages, d'après laquelle la Régie connaît exactement le chiffre de la récolte du *chaour* de l'année qui vient de s'écouler.

On n'a pas à supporter tant d'embarras pour l'achat du tabac *kourda*. Le négociant n'a qu'à se rendre à Suléïmanièh, où ce tabac se vend au poids par *batman* de 17 okes de Constantinople, à raison de 5 à 10 *krans* suivant la quantité de *kenaou* qu'on y a mêlée pour l'améliorer. Il est à remarquer que beaucoup de tabac *kourda* arrive de là à la frontière persane où sa culture est interdite et son importation en Turquie prohibée. Ce tabac passe sur le territoire ottoman à Boçhdéré et provient pour la plus grande partie du village persan de Boulou situé en face.

Une fois acheté, le tabac *kourda* est aussitôt mis en sac. Le pressage, emballage, achat des sacs, des ficelles et couture y compris, coûtent au négociant 3 à 4 *krans* par *yuk* de 2 balles. Le prix de transport d'un *yuk* à l'agence de la Régie, suivant la distance du lieu d'achat, ne dépasse pas 4 à 5 *krans*.

Les transports des tabacs *kourda* de l'agence de Suléïmanièh au nazaret de Bagdad se font par deux voies, au gré des négociants. La plupart préfèrent la voie terrestre où ils sont effectués à dos de chevaux ou de mulets en neuf à dix jours, à raison de 22 à 26 *krans* par *yuk* de deux balles. La voie fluviale, où les transports se font sur des *kèlèks*, est moins fréquentée, quoique plus économique, à cause des désagréments et des dangers qu'elle présente. En effet, il faut d'abord avoir à faire, à raison de 6 à 10 *krans* par *yuk*, une marche de trois jours pour gagner l'échelle de Gul-Ambar, où la marchandise est embarquée sur les *kèlèks* et navigue sur le *Tigre* durant huit autres jours, quelquefois dix, suivant que les eaux du fleuve sont plus ou moins basses. Ce second trajet de Gul-Ambar à Bagdad coûte 7 à 8 *krans* par *yuk*. A leur arrivée à cette destination, les tabacs sont débarqués et déposés par les portefaix du nazaret de la

Régie dans ses magasins, d'où le négociant les retire en fournissant les documents nécessaires et moyennant les formalités requises.

De l'agence de Koï-sandjak au nazaret de Bagdad, le négociant en tabac *chaour* n'a qu'une seule voie à suivre pour le transport de sa marchandise. Il faut d'abord qu'il dédouble ses charges (*yuk*) primitivement formées de deux balles, afin de pouvoir les installer à dos de mulet jusqu'à l'échelle de Taktak sur le grand *Zab*, à 70 kilomètres de Koï-sandjak. Arrivé là, il fait de nouveau presser ses balles et les remet dans leur premier état pour les charger sur des *kèlèks*, passer du *Zab* sur le *Tigre*, et regagner Bagdad en sept jours environ, durée variable suivant la hauteur des eaux. Le prix de transport d'un *yuk* de Koï-sandjak à Taktak est de 12 *krans*, et de Taktak à Bagdad de 14 à 18 *krans*, soit en totalité 130 à 150 piastres (29 fr. 90 à 34 fr. 50).

Comme il vient d'être dit ci-dessus pour les tabacs *kourda*, les tabacs *chaour* sont débarqués et emmagasinés par les portefaix de la Régie, et délivrés aux négociants suivant les mêmes formalités. Les uns et les autres sont soumis à un droit fixe de débarquement de 45 paras (24 cent.) par balle de *chaour*, et de 35 paras (21 cent.) par balle de *kourda* rendue aux magasins des négociants.

La vente des tabacs se fait à Bagdad au poids dit *attari*. Il faut 7 okes et 80 dirhem de Constantinople pour faire un *men attari*. Les tabacs *chaour* se vendent de 21 à 22 *krans* de 5 piastres (1 fr. 15) le *batman attari* en gros, et de 23 à 24 *krans* en détail. Le prix des meilleurs tabacs *kourda* est, en gros, de 15 *krans* le *batman attari*, et celui des moyennes qualités de même sorte est de 13 à 14 *krans*.

D'après ces données, le prix en gros des tabacs *chaour* est, à Bagdad, de 2 p^{tes} 77 le kilogramme.

Il est convenu, dans la pratique commerciale, que 12 okes de Constantinople valent 10 okes *attari*. On se sert du poids officiel pour opérer le pesage, et l'on convertit en poids *attari* les résultats de cette opération.

Agriculture. — L'agriculture, longtemps négligée dans le vilayet de Bagdad, quoique cette province possède un territoire presque entièrement formé de terres arables et bien arrosées, semble tout près de prendre un développement considérable, sur la nouvelle impulsion qu'elle y reçoit depuis quelques années. De vastes domaines ont été acquis et mis en valeur par l'administration de la Liste Civile impériale et par l'État, et de riches particuliers, parmi lesquels il convient de citer M. Zarifi, banquier de Constantinople, ont suivi cet exemple. L'exploitation agricole de Bèlèdi-rouz, à la tête de laquelle M. Zarifi a placé, pour la diriger, un agronome versé dans la théorie et la pratique de toutes les branches de l'agriculture, s'étend sur une superficie d'environ 45,000 hectares, et peut servir d'excellent modèle tant aux autres grands propriétaires terriens qu'aux simples cultivateurs, aux laboureurs dont le nombre augmente, ainsi qu'aux éleveurs si communs dans ces contrées où les grands espaces, restés jusqu'ici incultes, fournissent à leurs bestiaux d'abondants herbages naturels.

Malgré le manque de méthode et de bons instruments aratoires, l'agriculture donne aux cultivateurs indigènes d'assez bons résultats. La terre est grasse et fertile; d'épais dépôts de limon la couvrent en maints endroits, la marne, le gypse y sont communs, surtout dans la région de l'*Euphrate*, et des irrigations régulières pourraient facilement être pratiquées à la suite des dessèchements nécessaires des parties marécageuses, en rétablissant les digues du *Tigre* et de l'*Euphrate*, et en remettant en bon état les anciens canaux qu'il faudrait compléter en y construisant de nouvelles écluses et des vannes de distribution.

En l'état actuel des choses, la culture la plus répandue est celle du dattier. Cette culture progresse beaucoup et devient de jour en jour plus importante. On peut en juger par le prix d'un *djérib* de dattiers, c'est-à-dire d'un terrain planté de cent dattiers, qui se vendait il y a dix ans, comme il a été dit plus haut, pour 3,000 piastres et en vaut 10,000 actuellement.

Sur les deux rives de l'*Euphrate*, les principales cultures,

d'Anah jusqu'à Hitt, sont celles des arbres fruitiers, tels que figuiers, grenadiers, pruniers et abricotiers, et celle du melon et du *doura* ou « sorgho ». L'oranger y est peu cultivé ; le froment et l'orge y sont rares ; mais à partir de Hitt commencent à se montrer de nombreux champs de blé et de sésames, et l'on en rencontre en quantité en avançant de là vers le *Tigre* par Hillé, où se trouvent de nombreuses tranchées pour l'irrigation des champs qui assainissent la contrée en favorisant la culture. Le principal ouvrage de ce genre est à quelques kilomètres de Divaniyè.

De nombreuses et belles rizières se succèdent tout le long des rives du *Tigre* jusqu'à Bagdad et au delà. On y voit beaucoup de champs de blé et d'orge et une grande abondance d'arbres fruitiers et de plantation de dattiers.

Les bords de la *Diala* (Délios) dès son entrée dans le vilayet, en amont de Chirvend jusqu'à son embouchure dans le *Tigre*, à 9 kilomètres au sud-est de Bagdad, ainsi que tous les environs de cette ville, sont les localités où se développent et prospèrent plus que partout ailleurs la culture des blés, orge, maïs, millet, sorgho, sésame, ricins et tabacs. C'est aussi là que sont les plus beaux vergers et les meilleures dattes.

Suivant la situation des terrains du vilayet de Badgad, le système d'arrosage change. En conséquence les diverses cultures ont été classées comme suit :

1° Les terrains arrosés au moyen de machines primitives appelées *el-bakara* (sortes de norias). Ce mode de culture est pratiqué sur les bords du *Tigre* ;

2° Ceux qui sont arrosés par des canaux d'irrigation. La plupart de ces canaux ont été déjà vendus, soit à la Liste Civile, soit à des particuliers. Ils appartenaient auparavant à la classe des biens-fonds dite *arazi-i-mirié*, c'est-à-dire propriétés directes de l'État, qui, en général, n'en fait aucun usage ;

3° Les terrains qui ne peuvent recevoir, en l'état actuel, d'autre arrosage que celui de la pluie. On nomme cette culture *dém* ;

4° Les terres basses où les eaux des pluies et celles de la crue

des fleuves et rivières viennent s'accumuler et former des marécages que le soleil dessèche ensuite incomplètement, de sorte que le *fellah* peut ensemençer ces terres sans avoir besoin de les labourer ni de les arroser ; l'humidité qui y règne suffit pour obtenir une bonne récolte. On appelle cette culture *el-kibis*. Il y a beaucoup de ces terrains dans le sandjak de Bagdad, notamment dans le merkez-caza et dans celui de Kout-el-Amara.

Le partage des récoltes varie suivant ces diverses classes de cultures.

Pour les cultures de la première classe, dite *el-bakara*, le gouvernement perçoit un droit fixe sur les terrains qui sont sa propriété directe (*arazi-i-mirié*). Sur ceux qui ressortent du *tapou*, la récolte est partagée comme suit :

1° Au gouvernement (<i>el-mirié</i>)	2 dixièmes.
2° Au propriétaire du terrain <i>tapou</i>	2 —
3° Au <i>mellak</i> (celui qui a fourni la semence)	3 —
4° Au <i>fellah</i> (cultivateur)	3 —
	10 dixièmes.

Ce partage concerne les récoltes d'hiver, c'est-à-dire le blé et l'orge.

Les autres récoltes d'été, le maïs et le riz, dites *el-séfi*, sont partagées comme suit :

1° Au gouvernement.	1 dixième.
2° Au propriétaire	3 —
3° Au <i>mellak</i>	3 —
4° Au <i>fellah</i>	3 —
	10 dixièmes..

Sur les terrains non *tapou*, c'est-à-dire qui sont la propriété directe du gouvernement, la récolte est partagée en 3 parts : une pour le *miri*, une pour le *mellak* et une pour le *fellah*.

Les productions des cultures de la quatrième catégorie, dites *el-dém*, sont partagées de la même façon.

A l'exception des cultures *el-bakara*, toutes sont calculées par *feddans*. Le *feddan* est un espace de terrain qui peut être ensemencé d'environ 500 okes de blé et 700 okes d'orge, soit un *tagar* (1,200 okes ou 1,539 kilogrammes) de semence qui rend en moyenne 10 pour 1. Sur chaque *feddan* ainsi ensemencé pour la récolte d'hiver, un petit espace est réservé par le *fellah* pour la culture des productions de l'été, consistant en une récolte d'environ 20,000 *tagars* de millet, maïs, sésame, riz, etc. Ce rendement équivaut en moyenne à 25 pour 1 de semence.

L'évaluation de la superficie du *feddan* varie suivant les localités : dans le cazas de Khorassan, on l'estime à 513 *deunums*, soit 4.716 ares ; tandis que dans la plupart des autres cazas, on estime le *feddan* à 300 *deunums* seulement, soit 2,757 ares.

Les terrains cultivés du vilayet de Bagdad peuvent être énumérés comme suit :

30 0/0 propriété directe du gouvernement (*arazi-i-miriè*),
30 0/0 propriété directe de la Liste Civile impériale ; 20 0/0
propriété directe des divers *vakoufs* ; et 20 0/0 propriété directe
de particuliers.

Leur contenance totale est évaluée à 38,000 *feddans*, comme suit :

Merkez-sandjak de Bagdad.	14,000	feddans
Sandjak de Hillé	15,500	—
Sandjak de Kerbèla.	8,500	—
	38,000	
TOTAL. . .	38,000	feddans

Bétail. — Ainsi qu'il est déjà dit ci-dessus, toutes les grandes plaines incultes, encore nombreuses, sont autant d'herbages naturels où sont nourris des bestiaux de toute espèce : chevaux de pur sang arabes ; chameaux, vaches et bœufs, ânes et mulets, moutons et chèvres.

Les marécages eux-mêmes sont bien loin d'être perdus pour l'agriculture ; car non-seulement on les utilise en y établissant des rizières, mais encore on y élève beaucoup de buffles. Tout ce bétail de diverses races et variétés remarquables est incessam-

ment l'objet de très importantes transactions, ainsi que les productions accessoires de cette industrie agricole. Il convient d'en faire ici une courte description.

Chevaux. — La race chevaline est, dans la province de Bagdad, la plus belle du monde. C'est le type le plus parfait du cheval de selle. Ses proportions, tant dans l'ensemble du corps que dans chacune de ses parties, sont d'une harmonieuse symétrie dont l'aspect charme les yeux et révèle, en quelque sorte, ses brillantes et solides qualités. Ce cheval, du plus pur sang arabe, est d'une taille élevée, très élégante. La tête est d'une rare beauté, le front nu, les oreilles petites, un peu allongées, mais bien formées ; les yeux, trait principal caractérisant son origine, sont grands ; le regard est clair et limpide ; le plus souvent, les naseaux, sont grands, ouverts. L'encolure est souple, le tronc ferme, et la queue, aux crins très fins, attachée très haut. Des nerfs secs et forts sillonnent ses jambes minces ; les sabots sont hauts et durs. Ses os, quoique bien moins gros que ceux des autres chevaux, sont beaucoup plus forts.

Les aptitudes du cheval arabe sont essentiellement guerrières. Il flaire la bataille, il se redresse joyeux au son de la trompette, au bruit de la voix des cavaliers. C'est pourquoi les Arabes ne cessent, en combattant, de jeter des cris qui entretiennent et redoublent son ardeur. Il a le sens de l'ouïe et du toucher très délicats. L'intérêt qu'il prend au combat est tel que l'Écriture sainte a dit de ce cheval qu'on peut juger de l'issue d'une bataille par la joie qu'il manifeste si elle est gagnée et par sa tristesse et son accablement en cas de perte.

Le *Koran* dit au sujet de sa création : « Quand Dieu voulut créer le cheval, il appela le vent du midi : « Je veux, lui dit-il, « tirer de toi un nouvel être, concentre-toi, deviens matière « plastique. » Le vent obéit, et le Seigneur, prenant une poignée de cet air devenu maniable, l'anima de son souffle, et le cheval naquit. » Dieu dit encore, en s'adressant à son nouvel ouvrage : « Tu seras pour l'homme une source de bien-être et de richesse, tu le recevras sur ton dos, et porté par toi il deviendra illustre. »

On compte dix familles de ces chevaux arabes de pure race « noble », sans aucun mélange d'autre sang, et dont l'arbre généalogique est tenu avec autant d'exactitude et de respect que celui des familles princières. Lorsqu'un de ces chevaux est vendu, on remet à l'acheteur l'arbre généalogique appelé *el-hodjet*, en bonne forme, et dûment légalisé par le chéik de la tribu dans laquelle il est né. Ces chevaux de race noble peuvent tenir la campagne durant plusieurs jours sans nourriture et sont, en un mot, précieux pour la chasse comme pour la guerre. Il s'en rencontre qui courent plus vite que l'autruche; leurs possesseurs ne consentiraient à les vendre à aucun prix; ils les nourrissent du lait des chamelles.

Les dix familles de chevaux de pure race noble précitées sont : *el-nedjedyé*, originaires du Nedjed, les plus estimées de tous; *el-obaya*; *el-hadba*; *el-kiohellan*; *el-saklaouy*; *el-saadi*; *el-hamedanyé* et *el-maánaghi*, originaires de l'Irak-Arabi et surtout des dépendances de Bagdad; puis *el-toressifi*, des environs de Hama en Syrie, et enfin *el-ghiélanî*, que l'on trouve aux environs d'Orfa et de Diarbékir.

L'exportation des chevaux arabes de race noble est très sévèrement prohibée, mais il est presque impossible d'empêcher la contrebande très active qui se pratique par deux chemins différents. Une partie des contrebandiers qui font ce commerce illícite dans la province de Bagdad se dirigent sur la frontière turco-persane en côtoyant Mendéli, Bedera; passent dans le vilayet de Bassorah par el-Tib près d'Amara et se rendent à Mohammérah, ville persane située sur le *Chatt-Karoun*, à peu de distance de Bassorah. Les autres contrebandiers de Bagdad arrivent au même but par une route opposée. Passant par Hillé, Divaniyé, Sémava et el-Muntéfik, ils gagnent les abords de Bassorah entre cette ville et Zobéïr, petit bourg qui en est distant d'environ 10 kilomètres et là, franchissant le *Chatt-el-Arab* sur des barques, ils parviennent, comme les premiers, à Mohammérah, où les uns et les autres se trouvent à l'abri de toute poursuite des autorités ottomanes. En revanche, ils y sont soumis à un droit de douane de 60 *krans* blancs, contre valeur

de 2 livres turques (environ 46 francs) par cheval. Moyennant l'acquit de cette redevance, le chéik de Mohammérah leur délivre un *tezkéré* de libre passage, attestant que les chevaux exportés sont de provenance persane et qu'ils ont dûment payé les droits.

On évalue à plus de 3,000 par an le nombre de chevaux arabes que les éleveurs du vilayet de Bagdad font ainsi sortir en fraude, assujettis à des dangers, à des pertes et à toutes sortes de frais et dépenses considérables, qui leur seraient épargnés, au grand profit du fisc ottoman, si l'interdiction d'exporter les chevaux de pur sang arabe, entourée de tant de difficultés, était levée, et remplacée par un droit de libre passage qui pourrait être assez élevé, sans risque qu'il soit jugé onéreux par les éleveurs.

Anes. — Il y a dans le vilayet de Bagdad, où la race asine rend de grands services et où elle est aussi l'objet de soins tout particuliers, deux variétés d'ânes, toutes deux fort différentes de celles qu'on rencontre ailleurs et qui sont généralement connues. Les premières sont originaires de Nedjed. On les élève principalement dans les sandjaks de Bagdad et de Hillé et surtout à Sémava, каза de ce dernier sandjak; la tribu arabe *el-seléb* possède les plus estimés. Ces ânes sont de haute taille, presque aussi grands que des chevaux et tous entièrement blancs. On les recherche beaucoup pour la rapidité de leur course et pour leur beauté, et dans toutes les grandes villes de l'empire ottoman, il est peu de personnages ou de gens aisés qui n'en aient dans leurs écuries et qui ne se plaisent à les monter à l'occasion, revêtus de leur somptueux et pittoresque harnachement arabe. Les chéiks et autres notables des tribus ne se servent pas d'autre monture pour traverser le désert de Syrie d'un bout à l'autre. Ils sont d'un prix assez élevé, et il n'est pas rare qu'un âne blanc de bonne race soit vendu au lieu même d'origine 3 à 4,000 piastres (environ 7 à 900 francs).

La seconde variété d'ânes, particulière à ces contrées, est noire ou très brune. Ces animaux sont tous très petits, mais vi-

goureux et forts. On les élève en troupeaux chez les tribus agricoles qui les emploient à transporter l'eau quand elles ont à traverser des déserts qui en sont privés, et les attellent fort souvent à la charrue à défaut de vaches ou de chevaux. Dans les villes, à Bagdad surtout, leurs principaux services sont, en premier lieu, le transport des marchandises de la Douane aux *caravansérais* ou *hans*; puis les courses, les visites, les promenades et les *ziarèt* (*pèlerinages*), ou parties de plaisir à la campagne, pour lesquelles on en trouve des escouades aux portes de la ville sous la conduite de leurs âniers; et enfin la distribution aux différents quartiers de l'eau qu'ils portent du Tigre de maison en maison, dans des outres en peau de mouton.

Mulets. — La plupart des mulets de la province de Bagdad viennent de la Perse et du Kurdistan. On en élève dans ce vilayet une espèce appelée *el-sultaniyè* pour le service des caravanes. Ces mulets sont plus grands et plus forts que ceux de l'espèce commune. Midhat-Pacha, lorsqu'il était gouverneur-général de Bagdad, avait formé un régiment de cavalerie monté à mulet, qui subsiste encore et fait partie de la garnison du chef-lieu du vilayet.

Chameaux. — Les chameaux élevés dans ces contrées sont de deux espèces : *el-djoudi* et *el-khaouar*. Les premiers supportent bien les chaleurs et la fatigue, mais ceux de l'espèce *el-khaouar* sont d'une constitution moins robuste. Durant le fort de l'été, il est nécessaire de les envoyer sous un climat tempéré. On sait que ces animaux sont la seule richesse des tribus nomades qui vivent dans le désert, sous la tente. Ces Arabes élèvent de nombreux troupeaux de chameaux, qu'ils ont en vive affection et qu'ils appellent leurs autruches. C'est à elles qu'ils sont redevables de leurs vêtements confectionnés avec leur poil (*el-ouabar*) et du lait qui fait la base de leur nourriture et souvent même leur unique aliment. Sans le secours du chameau, il leur faudrait renoncer à cette vie nomade qui leur est si chère.

Les chameaux sont soumis à une taxe de 10 piastres par tête,

appelée *el-zekat*. Les chameaux de charge, c'est-à-dire ceux des caravanes et ceux qui sont employés comme bêtes de somme dans les villes, en sont exempts. Il existe aussi sur les chameaux tués dans les abattoirs un autre droit nommé *el-dzabhïè* et qui fait partie de l'impôt général sur la boucherie.

Dromadaires. — Les dromadaires qui font le service de la poste du désert, de Bagdad à Damas sont, comme on le sait, une espèce dont le principal caractère distinctif consiste en ce qu'ils n'ont qu'une bosse, tandis que le chameau en a deux. Les meilleurs dromadaires viennent du Nedjed; les plus estimés, parmi les diverses races de dromadaires de cette provenance, sont les *el-nohamaniè*, ainsi nommés par le roi Noaman-ebu-el Mondzer, qui a régné cinquante années à Nedjed du temps des Djahéliè, c'est-à-dire avant l'islam. Actuellement, les meilleurs dromadaires du Nedjed sont ceux du chéïk Ebu-Séhoud, qui en envoie souvent au *chéïf* de La Mecque. Certains de ces animaux sont aussi chers que des chevaux de race noble; les *chéïks* les gardent pour leur usage personnel et ne s'en défont jamais à aucun prix.

Bœufs et vaches. — Après les moutons, les bestiaux les plus nombreux dans le vilayet de Bagdad sont ceux de la race bovine. La vache y est l'objet des plus grands soins. On en connaît trois espèces principales chez les éleveurs de l'Irak-Arabi (Babylonie et Chaldée, Basse-Mésopotamie). Les deux premières, nommées *el-restakiè* et *el-irakiè* sont moins estimées que la troisième, nommée *el-djenoubiè*, considérée comme de beaucoup supérieure. On voit beaucoup de troupeaux de vaches sur les deux rives du *Tigre* et de l'*Euphrate*, chez les tribus agricoles, comme chez celles qui mènent une vie nomade. Toutes les terres sont cultivées au moyen des vaches qu'on emploie surtout à tirer l'eau des puits creusés le long des deux fleuves pour l'arrosage des champs et qu'on appelle des *tcherd*. Plusieurs sont accoutumées à travailler seules, encouragées par le chant bizarre d'un enfant qui les garde et de temps en

temps ranime leur activité en les piquant légèrement avec une petite lance dès qu'elles commencent à montrer moins d'ardeur.

La tribu qui possède le plus grand nombre de vaches est celle des *Béni-Lam*. Une branche de cette tribu appelée *kiaub* est en grand renom pour la belle race des siennes. Ces Arabes se servent des vaches comme bêtes de somme et leur font transporter leurs tentes, tout leur matériel et leurs ustensiles à chaque changement de résidence qu'ils opèrent.

Quant au *fellah* (paysan) qui peut acquérir quelques vaches, soulagé par leurs services qui lui épargnent presque tout travail, il est considéré dans son village comme un prince. Elles lui fournissent un lait et un beurre exquis, bien supérieurs à ceux des chèvres et des brebis. Il se nourrit de leur chair et surtout de celles de leurs veaux qui est délicate et savoureuse. Leurs peaux sont pour cette province une forte branche du commerce d'exportation qu'elle fait avec l'étranger et les autres vilayets.

Depuis quelques années, des négociants de Mossoul ont entrepris l'importation en Égypte de troupeaux de bœufs et vaches par la voie d'Alexandrette. Ce commerce prospère et grandit de jour en jour et donne lieu à des fréquentes transactions de plus en plus importantes. La période de plus grand développement de ces entreprises date de l'occupation de l'Égypte par l'armée anglaise, et les effets de cette impulsion ne se sont pas ralentis.

En vue de soulager le *fellah* et pour favoriser une plus grande extension de l'agriculture, les bœufs et les vaches sont exempts de tout impôt, même de la taxe dite *zekat*, à laquelle tous les autres animaux sont soumis. Cependant certains chéïks, abusant de leur autorité sur leurs tribus, entravent l'action bienfaisante du gouvernement en continuant de percevoir des impôts à leur profit. D'un autre côté, ils se font payer par des *bakchichs* la protection qu'ils n'accordent qu'à cette condition aux négociants qui viennent acheter, dans leurs tribus, des bœufs et des vaches pour l'exportation. Il est vrai qu'en retour de ces exactions, le secours qu'on reçoit d'eux est toujours très efficace.

Buffles. — De même que les chameaux sont la richesse des tribus nomades du désert, de même les buffles sont une fortune pour les *méedans*, tribus qui vivent dans les marais et sur les bords de l'*Euphrate* et du *Tigre*, en cultivant les rizières le long des rives de ces deux fleuves. Les Arabes méedans élèvent dans ces rizières beaucoup de buffles dont le lait leur sert de principale nourriture; ils sont aussi très friands de leur chair que, malgré sa forte odeur musquée, ils préfèrent à la meilleure viande de mouton.

On n'emploie les buffles au labourage dans aucun endroit du vilayet de Bagdad, ni des autres parties de l'Irak-Arabi. Des négociants de Samsoun, de Sivas et de Diarbékir ont voulu en faire l'essai dans leurs provinces, mais ils ont dû renoncer à les y importer, arrêtés dès le début par la grande mortalité occasionnée par les fatigues de la route, le changement de climat et le manque de soins auxquels ces animaux sont accoutumés par les éleveurs *méedans*.

Les buffles exigent en effet beaucoup de soins, aussi bien en été qu'en hiver. Dans cette dernière saison, bien qu'elle ne soit point rigoureuse dans le vilayet de Bagdad, ils souffrent beaucoup du froid. Les méedans, qui seuls s'occupent de leur élevage et en possèdent des troupeaux dans leurs tribus, les rassemblent alors par groupes dans des cabanes bien closes, où ils entretiennent constamment du feu que, faute de bois, ils font avec de la paille de riz ou des roseaux qui croissent abondamment dans leurs marais. En été, tous les buffles demeurent durant la chaleur du jour enfoncés dans l'eau, laissant à peine entrevoir au-dessus leur larges mufles aux naseaux noirs et luisants, le croissant de leurs longues cornes qui souvent font chavirer quelques-unes de ces petites embarcations nommées *machehouf*, si nombreuses sur le *Tigre* et sur l'*Euphrate*. Pendant la nuit, il faut encore, comme en hiver, rassembler les buffles par groupes et entretenir autour d'eux une fumée continue. C'est le seul moyen de les préserver des piqûres d'un insecte nommé *el kirmès*, *souetkiè*, ou *négris* qui les tourmente parfois jusqu'à les faire périr. Ils sont aussi sujets à une épi-

zootie qui les décime, mais à laquelle on n'a jamais essayé de trouver un remède.

Le beurre que l'on fait du lait de buffle est loin de valoir celui de lait de vache ou de brebis; mais il trouve néanmoins des acheteurs, et généralement ceux-ci l'emploient à falsifier les autres beurres en l'y mélangeant dans de certaines proportions. Les peaux de buffles sont un grand article de commerce d'exportation dans les provinces ottomanes. Ses principales destinations sont Kerkouk, Suléïmanièh, Diarbékir, Samsoun et Smyrne. Cet article ne convient pas pour l'Europe; du moins dans tous les essais tentés jusqu'aujourd'hui les frais de transport ont absorbé les bénéfices. Une bonne partie des peaux de buffles de provenance locale sont mises en œuvre à la tannerie impériale annexée à la fabrique de drap pour l'habillement des troupes, qui est établie à Bagdad sous les noms de *abakhané* ou *el-amalat-el-askériè*.

Les buffles sont soumis au droit *el-zekat* de 10 piastres par tête, comme les chameaux, et paient les mêmes droits d'abatage et autres que tous les animaux livrés à la consommation comme viande de boucherie.

Moutons. — Les moutons du vilayet de Bagdad ou plutôt, d'une manière plus générale, ceux de l'Irak-Arabi, sont de trois espèces principales : *el-kiaradi*, *el-arabi* et *el-modharab*.

Les moutons *k iaradi*, d'origine kurde, pour la plupart blancs et parmi lesquels il ne s'en trouve que très peu de noirs, sont plus forts, de constitution plus robuste et plus gras que les *arabi*. Leur laine est aussi plus grossière. Ils viennent ordinairement des environs de Kerkouk ou de la frontière turco-persane.

Les *arabi* se subdivisent en deux variétés nommées *el-aouas* et *el-cheffal*. La première est élevée dans le nord de la province; on la rencontre toujours vers les monts Hamrin, tandis que dans le reste du vilayet on ne voit plus d'autre mouton que le *cheffal*. Celui-ci est généralement noir. Les *aouas* au contraire sont presque tous blancs, et leur laine se rapproche, sans pour-

tant l'égaliser en grossièreté, de celle des *kiaradi*. La toison du *cheffal* est fine, brillante et très estimée dans le commerce.

Chez les tribus qui fréquentent les bords des deux fleuves, sans jamais séjourner dans les marais, on élève de grands troupeaux de moutons qui sont, comme les chameaux chez les tribus du désert, les vaches chez les habitants sédentaires et les buffles chez les Méédans, l'objet de leur prédilection et la base de leur fortune. Une partie de ces Arabes ont pour habitude de laisser en permanence les béliers parmi les brebis; aussi y a-t-il toujours dans leurs troupeaux des agneaux nouveaux-nés. Les autres ont préféré ne pas adopter cette pratique, et n'admettre la présence des béliers que durant le mois de septembre. Chez les premiers, on voit souvent la même brebis mettre bas deux fois par an.

Jaloux d'obtenir aussi les bénéfices considérables que les tribus des bords du *Tigre* et de l'*Euphrate* retirent de leurs moutons, les habitants des villes ont entrepris à leur tour d'élever de nombreux troupeaux. A l'imitation des anciens patriarches, la plupart des gens aisés vont en famille, au printemps, passer la saison avec leurs bergers.

L'élève des moutons est en quelque sorte une occupation générale et une grande branche de commerce dans tout le vilayet de Bagdad. C'est une exploitation réglée par saisons et par campagnes; chaque genre de produit a la sienne qui procure de l'ouvrage à bien des malheureux. Tantôt c'est la tonte, tantôt c'est la fabrication du beurre, tantôt le marché des petits agneaux. Tout cela se fait à époque fixe et chacune de ces opérations emploie et nourrit beaucoup de monde. De nombreux troupeaux sont dirigés fréquemment, chaque année, sur les principales places commerciales de l'empire. Le suif et les intestins des moutons consommés dans la province sont devenus de nouveaux articles d'exportation à l'étranger. Quant à leurs peaux tannées à Bagdad ou simplement salées, elles trouvent vite leur emploi; elles servent de fourrures aux Arabes du désert; on en fait des outres pour les *kélèks*, des sacs pour l'expédition des dattes, etc. Enfin ce sont les petits agneaux nou-

veaux-nés du vilayet de Bagdad que l'on tue afin de pouvoir conserver leurs mères qui fournissent à la Perse et surtout à la Russie ces célèbres *astrakans* appelés aussi *djeld couzi* (peaux d'agneau) à la laine fine, brillante et régulièrement frisée, si recherchés dans ces deux pays.

Les moutons acquittent dans la province de Bagdad la taxe dite *el-zekat*, appelée par les Arabes *el-koda*, et les autres droits dont sont frappés les bestiaux en général.

Chèvres. — Moins nombreuses que les moutons dans ce vilayet, les chèvres y viennent du Kurdistan, où sont nourris d'innombrables troupeaux de ce bétail, auquel les pays montagneux conviennent mieux que les plaines basses et plates de la Mésopotamie. Les chèvres d'ailleurs n'ont pas pour le vilayet de Bagdad le même degré d'utilité que les moutons. Leur chair, peu estimée, n'entre pas beaucoup dans la consommation de viande de boucherie. Leur principal service consiste à fournir le poil avec lequel se font les étoffes des tentes noires des Arabes nommées *kara-tchader* (tente noire) ou *béit-chaar* (maison de poil) ; encore une grande partie de ces étoffes, impénétrables à la pluie, sont-elles envoyées du Kurdistan. On fait aussi des cordes et ficelles de poil de chèvre qui servent surtout à l'emballage du tumbéki. Toutefois, il s'est formé récemment une nouvelle branche de commerce d'exportation des peaux de chèvre qui, peut-être, fera prendre une plus grande importance à l'élevé de ce bétail. Les chèvres sont soumises aux mêmes taxes que les moutons.

Oiseaux. — Les oiseaux de basse-cour élevés dans le vilayet de Bagdad sont l'oie, le canard, le dindon et diverses espèces de poules de grande taille, dont les variétés les plus estimées se nomment *el-araghi* et *el-hérati* ; cette dernière est connue des éleveurs européens sous le nom de « poule de Hérat ». On élève aussi, dans les marais où l'on cultive le riz, de très beaux chapons parmi lesquels on en voit qui deviennent aussi gros que des dindons ; les plus renommés sont ceux de

Hindiè, et d'Amara. Les coqs élevés à Bagdad, pour le combat, genre de sport en honneur dans cette ville, sont fort estimés des connaisseurs.

Insectes. — Parmi les insectes nuisibles à l'agriculture, outre la sauterelle qui fait en Irak-Arabi de rares invasions, il faut citer *el-kermès*, espèces de moustiques qui infestent en multitudes, dès le mois d'avril, les contrées marécageuses où l'on cultive le riz et où se fait l'élevage des buffles. Ces bestiaux sont encore plus sensibles à leurs piqûres que les chevaux et même que les hommes, et ne peuvent pas, comme ces derniers, s'en garantir. On a vu plus haut quelles précautions il est nécessaire de prendre pour empêcher les moustiques de tourmenter les buffles au point de les faire mourir. Il faut ajouter que l'air en est rempli, qu'on en avale en respirant et qu'on ne saurait ouvrir la bouche sans qu'ils y entrent par centaines. Les *chêiks* des tribus et les fonctionnaires du gouvernement, s'ils ne peuvent se dispenser de passer par les rizières infestées, dans la saison, par les *kermès*, emploient à les chasser des relais d'hommes qui se succèdent deux par deux, en agitant sans cesse deux manteaux pliés en forme d'éventail.

D'autre part, les cultures sont très souvent ravagées par d'autres animaux que les insectes : les souris et les rats, qui pullulent, y font de grands dégâts.

Fleuves et rivières. — Deux grands fleuves, le *Tigre* et l'*Euphrate*, arrosent d'un bout à l'autre le vilayet de Bagdad, et une rivière assez importante, la *Diala* (Délios) fournit un contingent considérable au système des eaux de cette province, autrefois complété par des canaux qui reliaient les deux fleuves et dont la plupart subsistent encore, mais dans un état de délabrement qui ne permet plus de les utiliser aussi largement pour les irrigations.

Le *Tigre* entre dans le merkez-sandjak de Bagdad en sortant du vilayet de Mossoul, à 15 kilomètres au nord de Tékrit; dirigeant son cours du nord-ouest au sud-est, il passe successive-

ment par Dour et Samara, puis laisse à sa droite Béled et à sa gauche Deltaoua, arrose Han-Djédid, Katchimet et Bagdad. A 9 kilomètres en aval de cette ville, il reçoit les eaux de la *Diala* et, poursuivant toujours la même direction générale en serpentant, il passe ensuite aux ruines de Ctésiphon, à Homanîès, à Kout-el-Amara, et sort enfin de la province à 30 kilomètres en aval et au nord-est de cette dernière localité, pour entrer dans le vilayet de Bassorah, après un parcours total d'environ 420 kilomètres à travers le merkez-sandjak de Bagdad.

L'*Euphrate* passe du mutessarifat de Zor dans le vilayet de Bagdad où il fait son entrée par l'ouest de cette province et de son merkez-sandjak, à 5 kilomètres en amont d'el-Haïm et à 40 kilomètres à l'ouest d'Anah. Adoptant une direction d'ouest en sud-est, d'Anah il passe successivement à Hobbeïn, Zibdi, Hadithè, Bagdadiè, arrive à Hitt, puis à Kala'at Feloudja, à Han-Makdam et, laissant à sa gauche les ruines de Séleucie, il entre par Musséyib dans le sandjak de Kerbèla, qu'il quitte aussitôt pour entrer dans celui de Hillé à proximité des ruines de Babylone. Passant à travers ces ruines, il arrose Divaniyè, Lemlam, el-Oudja, reçoit à Kiran la rivière *Chatt-Atechan*, à 10 kilomètres environ à l'est de Semava, et quitte enfin le vilayet de Bagdad pour entrer dans celui de Bassorah, à 17 kilomètres en aval et à l'est d'el-Khïar, après un parcours total, à travers la province de Bagdad, de 575 kilomètres environ.

C'est dans les montagnes de la province d'Ardilan que la rivière *Diala* (ancien Delios), principal affluent du *Tigre*, prend son origine. Après un assez long parcours en Perse, elle passe la frontière au point initial de la limite des deux provinces de Mossoul et de Bagdad et suit quelque temps cette limite à travers les montagnes du Kurdistan, en passant par Chirvend et Dekkè et en laissant Zengabad à sa droite, puis elle l'abandonne à 10 kilomètres environ en amont de Kizilrobat. En aval de cette localité, la *Diala* reçoit l'affluent du *Narin-sou*, venant du vilayet de Mossoul. Peu après, elle se divise en une multitude de branches suivant diverses directions, dont l'une va arroser Beledrouz, tandis que la principale continue à s'avancer à l'intérieur

du merkez-sandjak dans la direction générale du nord au sud et va enfin se jeter dans le *Tigre* à 9 kilomètres environ à l'est de la ville de Bagdad, à l'endroit nommé el-Maklath (mélange).

Deux autres affluents du *Tigre*, dans le vilayet de Bagdad, doivent aussi être mentionnés : l'un, le *Chatt-el-Adem*, formé de la réunion de l'*Ak-sou* et du *Kara-sou* (l'eau blanche et l'eau noire) au pied des montagnes kurdes, passe par les défilés du mont Hamrin, entre dans le merkez-sandjak, qu'il traverse du nord au sud jusqu'au *Tigre*, dans lequel il vient se jeter près de Tel-Mahassi, à 45 kilomètres de Samara. La longueur de son parcours dans la province de Bagdad n'est que de 50 kilomètres environ. L'autre est le *Koudjetoun*, qui prend son origine, comme la *Diala*, dans les montagnes de la province persane Ardilan, mais beaucoup plus au sud et plus près du territoire ottoman. Il entre dans le vilayet par Mendèli, parcourt du nord au sud 130 kilomètres à travers le merkez-sandjak et va se jeter dans le *Tigre* à 175 kilomètres de Kout-el-Amara.

Le cours de l'*Euphrate* étant plus paisible et plus régulier que celui du *Tigre*, il en résulte que les nombreux canaux qui en dérivent pour l'irrigation des cultures, ont moins souffert de dégradations que ceux de ce second fleuve; aussi rend-il encore aujourd'hui de plus grands services à l'agriculture. Toutefois ces canaux ne sont pas non plus sans réclamer d'urgentes réparations, car pour n'en citer qu'un seul, celui qu'on nomme *el-Hindiyè*, situé dans le каза de même nom, dépendance du sandjak de Kerbéla, les eaux auxquelles il donnait jadis un écoulement régulier n'y trouvent plus ce passage. Depuis nombre d'années, ces eaux se répandent à travers les terres voisines, où elles ont formé de grands marais dont les exhalaisons vicient l'air, entretiennent en permanence des fièvres dangereuses et sont un foyer d'épidémie. C'est là que vivent les Arabes méedans, cultivateurs de riz et éleveurs de buffles plus haut cités.

Quant aux anciens canaux construits autrefois pour les irrigations du *Tigre*, ils sont tous très délabrés, et ne rendent presque plus aucun service. Les digues du fleuve sont à peu près partout rompues. Au temps des crues qui ont lieu périodiquement dans

les mois de février, mars et avril, il arrive quelquefois que les eaux se répandent de toutes parts avec une rapidité prodigieuse, et non seulement ravagent et ruinent les cultures et les villages, mais menacent d'une destruction imminente la ville même de Bagdad. Ce danger a d'ailleurs toujours existé, mais on pouvait s'en préserver sans trop de difficultés, moyennant une active surveillance, du temps où les digues du *Tigre* et les canaux étaient en bon état. Les khalifes de Bagdad faisaient mesurer les crues du fleuve au pont de Diarbékir, et lorsqu'elles s'élevaient à un tiers de mètre environ du haut de l'arche du milieu, on savait que la ville de Bagdad était menacée d'inondation. Une famille arménienne chargée de surveiller ce danger et d'en informer le khalife, s'empressait alors d'en donner avis, afin que toutes les mesures nécessaires fussent prises.

Poissons. — Les poissons du *Tigre* et de l'*Euphrate*, qui sont surtout diverses espèces de cyprins : le barbeau, etc., et les anguilles, ont été énumérés dans les chapitres spéciaux des vilayets d'Alep, de Diarbékir et de Mossoul. On nomme à Bagdad les variétés les plus recherchées pour la table : *el-chabout*, *el-buni* (cyprinus niloticus), *el-sébour*, *el-zobedi*, *el-tchanak*, etc. Celui que l'on appelle *bez* ou *poisson de Tobie* est moins estimé ; sa chair est, dit-on, un peu fade ; on en rencontre souvent qui pèsent 40 à 50 okes (51 à 64 kilog. environ). Les musulmans sunnites, auxquels la chair d'un autre poisson nommé *el-djerri* est défendue, se hâtent de le rejeter dans le fleuve lorsqu'il se prend dans leurs filets.

Quoique la mer soit fort éloignée du *Tigre* et de l'*Euphrate*, puisqu'après la réunion de ces deux fleuves en un seul : le *Chatt-el-Arab*, celui-ci ne s'y jette qu'à plus de 150 kilomètres de leur confluent, on assure que leurs eaux sont fréquentées par un très grand nombre de requins, qui remontent jusque-là parce qu'ils trouvent une abondante proie dans ces parages poissonneux. Quoi qu'il en soit, les récits des voyageurs, selon lesquels les femmes arabes qui vont laver dans le *Tigre* et l'*Euphrate* le linge de leurs tribus ont souvent les bras emportés d'un coup

de mâchoire de requin, sont formellement démentis par tous les habitants de Bagdad que nous avons pu consulter à ce sujet.

On rencontre dans les marais formés par les débordements des deux fleuves, beaucoup de loutres que les habitants nomment *kelb-el-ma* (chien d'eau). Ils leur font une chasse très active pour leurs peaux, article d'exportation du vilayet de Bagdad. On trouve aussi sur leurs bords un grand nombre de tortues nommées dans l'Irak-Arabi *raga* et en Syrie *zolhefè*. C'est l'espèce qu'Olivier nomme *emys Euphratica*; ses dimensions sont énormes; les habitants du vilayet de Bagdad ne les mangent pas, et disent seulement que sa graisse est un remède efficace contre les affections cutanées; mais à Mossoul on fait de ces animaux un plat très recherché. Les grenouilles, très communes dans les marais, ne se rencontrent jamais aux bords du *Tigre* et de l'*Euphrate*. Les Arabes les respectent et disent que ce sont de petits anges qui chantent continuellement les louanges du Seigneur, même la nuit, quand toutes ses autres créatures s'abandonnent au sommeil. Non seulement ils ne mangent point de grenouilles, mais il ne souffriraient pas qu'on leur fit le moindre mal.

Les écrevisses, nommées à Bagdad *abou-djeneb*, sont très rares dans toute cette province et sont aussi fort petites.

Lacs et marais. — Par suite de la détérioration des anciens canaux qui reliaient le *Tigre* et l'*Euphrate* et servaient en même temps à la navigation entre ces deux fleuves et à l'irrigation du pays situé sur leur parcours, de nombreux marais se sont formés sur ces terrains plats où les eaux des pluies et des débordements s'écoulent difficilement. Ces marais, pour la plupart salants, se rencontrent partout aux environs des fleuves, là où leurs digues sont détruites et dans les endroits où les canaux sont hors de service. Les énumérer serait aussi long qu'inutile; il suffit de dire que les principaux sont décrits au chapitre spécial des salines, et que tous ceux dont les eaux ne sont pas salées sont convertis en rizières.

Le lac de *Nedjef* ou Mesched-Ali, situé dans le caza de même

nom, dépendance du sandjak de Kerbèla, bien qu'il écoule la majeure partie de son trop-plein par la petite rivière *Atechan*, qui se jette dans l'*Euphrate* à Kiran, n'en contribue pas moins à la formation de marais et à celle des salines de Réhéma qui fournissent tout le sel consommé à Mesched-Ali. Ses eaux sont claires, mais d'un goût saumâtre.

Le revenu du droit sur la pêche appelé *sayd bahri* s'élève en moyenne à 1,300 livres turques environ (30,000 francs).

Routes. — Le vilayet de Bagdad, pays plat, sans différences de niveau bien sensibles, où l'établissement d'un chemin de fer ne consisterait pour ainsi dire que dans la pose des rails, ne souffrirait nullement du manque de routes ordinaires si les vilayets voisins en étaient suffisamment pourvus. La voie du désert qui le met en communication avec toute la Syrie, et la voie fluviale par laquelle il correspond avec les Indes et tout le littoral du golfe Persique et peut profiter dans une certaine mesure des facilités nouvelles offertes au commerce depuis le percement de l'isthme de Suez, pourraient satisfaire à ses plus urgentes relations. Un tel résultat serait obtenu sans peine par un simple retour à l'état des choses existant du temps des khalifes, c'est-à-dire en assurant d'une part la sécurité de la voie du désert, et d'autre part en rétablissant les digues des deux fleuves et les anciens canaux.

Mais aussitôt obtenu, ce premier résultat serait bien vite dépassé. Les productions agricoles, les progrès industriels n'étant plus entravés comme aujourd'hui, prendraient un développement normal. L'abondance serait telle, que les desiderata actuels dont le principal, comme on le sait, est l'établissement de voies rapides, s'imposeraient avec une force d'autant plus irrésistible, que leur réalisation, quant à l'exécution matérielle, peut s'effectuer à peu de frais, presque sans travail, et donnerait dès le début de l'exploitation des bénéfices importants.

Il est probable du reste que la construction de la grande ligne de chemin de fer de Constantinople à Bagdad, projetée par le gouvernement dès l'époque où il a exécuté lui-même le

tronçon de Haïdar-Pacha à Ismidt, ne tardera pas à être exécutée. Une compagnie concessionnaire du prolongement jusqu'à Angora poursuit en ce moment cette entreprise que sans doute on ne voudra pas, il faut du moins l'espérer, abandonner arrivée à ce point, à peu près au quart de la distance totale à parcourir.

Toutefois, si un pareil espoir doit se réaliser, comme il faut s'y attendre, il n'en est que plus urgent de tout préparer en cette vue dans le vilayet de Bagdad. Le pays ne saurait être mis en valeur, ce qui est de toute nécessité pour qu'un chemin de fer soit utile et puisse y subsister, sans le rétablissement préalable des digues et des canaux du *Tigre* et de l'*Euphrate*, d'où résulteront, par l'assèchement des marais et l'irrigation régulière des terrains, l'assainissement des contrées nombreuses aujourd'hui submergées, et une production agricole normale, c'est-à-dire au moins décuple. Sans cette première amélioration, en tous cas indispensable, le trafic du chemin de fer périlitera, faute d'être assez alimenté. C'est ce que les concessionnaires d'une petite ligne d'intérêt local, de Bagdad à Kerbèla, ont parfaitement compris; ils l'ont fait voir en renonçant à leur entreprise pour ne pas déplacer leurs fonds, ce qui ne pouvait se faire, il est vrai, sans leur causer d'assez fortes pertes. Mais il n'est pas douteux que ces pertes eussent été bientôt compensées par d'énormes bénéfices, si le trafic du chemin de fer projeté eût été assuré en proportion des ressources agricoles réelles du pays à l'état normal. Le cas d'une ligne principale, grande artère d'un réseau qui vient y rattacher de nombreux centres producteurs n'est pas, il est vrai, le même; mais pourquoi laisserait-on subsister des non-valeurs, là où de faibles efforts suffiraient à développer de grandes richesses naturelles qui demeurent jusqu'ici inexploitées?

Transports. — Dans l'état actuel, les transports de voyageurs et de marchandises, se font, soit par voie terrestre, soit par voie fluviale, comme suit :

Par la voie terrestre, les transports de voyageurs et de mar-

chandises sont effectués à dos de chevaux ou de mulets, à l'exception de ceux qui traversent le désert; ceux-ci s'opèrent à dos de chameaux. Tous les transports par la voie terrestre à destination lointaine ont lieu en caravanes.

Un *yuk*, c'est-à-dire la charge d'une bête de somme, se compose de deux balles pesant ensemble 36 grands okes du pays, valant chacune 3 okes de Constantinople, soit 108 okes ou environ 138 kilogrammes le *yuk*.

Le prix de transport d'un *yuk* par la voie terrestre varie selon la distance et les difficultés à surmonter; mais on peut l'estimer en moyenne à 12 piastres par jour (environ 2 fr. 75).

Les voyageurs qui veulent prendre la voie du désert de Syrie peuvent maintenant se rendre à Damas en toute sécurité, à la condition de prendre un guide et des dromadaires dans la tribu des *Anézés* qui est la plus influente. Un tel voyage se fait aisément, avec la faculté de s'arrêter quand on est fatigué et de marcher à sa guise, moyennant une dépense totale d'environ 10 livres turques (230 francs). La distance de Bagdad à Damas par cette voie est d'environ 750 kilomètres.

On fait aussi le même voyage par la poste du dromadaire, quoiqu'il soit défendu au courrier de prendre des voyageurs, moyennant un prix à débattre avec lui et qui ne dépasse guère 5 à 6 livres turques (115 à 138 francs); mais on ne jouit ainsi ni de ses aises ni d'une parfaite sécurité.

Le voyage de Bagdad à Damas en caravane ne se fait pas ordinairement en moins de deux mois. En 1860, un Français, M. le comte de Perthuis, qui avait traversé la Syrie en compagnie d'un guide influent près des chéïks des tribus, était parvenu à conclure avec ceux-ci un arrangement suivant lequel moyennant le paiement mensuel d'un droit régulier de *khaoua* (fraternité) ils garantissaient la libre circulation des caravanes et leur arrivée à destination sans aucune perte en route. Les négociants de Bagdad, auxquels M. de Perthuis fit connaître cet arrangement et dont il fit la base d'un service de transports des marchandises avec assurance contre tout risque, accueillirent ce projet avec enthousiasme. Cependant cette entreprise, faute

d'appui du gouvernement local, n'obtint pas la sanction nécessaire et fut abandonnée par l'auteur d'un projet qu'il eût été alors fort utile de mettre à exécution, mais qui n'a plus le même intérêt aujourd'hui, l'ouverture du canal de Suez ayant donné une autre direction et une voie plus large au commerce de Bagdad, dont la voie fluviale est devenue le principal débouché.

Avant de parler du mode et du prix des transports par cette dernière voie, il convient, pour en finir avec les transports par voie terrestre, d'ajouter que la poste du *Tatar* (Tartare), dûment organisée, pourvue de relais nombreux et réguliers, à l'abri de tous risques et périls, est autorisée à se charger des transports de groupes d'or et d'argent, de toutes sortes de valeurs, de marchandises et paquets quelconques, ainsi que des transports de voyageurs, et peut disposer à cet effet d'autant de chevaux que l'occasion l'exige. Pour voyager avec la poste du Tatar, il faut payer deux chevaux à raison de 3 piastres chacun par heure de marche, mesure turque estimée en moyenne officielle à 5 kilomètres et demi. La même condition est imposée à ceux qui prennent des chevaux de poste sans accompagner le courrier, afin de ne pas être astreints à suivre rigoureusement les mêmes étapes. L'un de ces deux chevaux sert de monture au voyageur et l'autre porte le conducteur.

Les transports par voie fluviale ont lieu sur le *Tigre* et l'*Euphrate* au moyen de *kélék*, sorte de radeaux qui, pour surnager les écueils, reposent sur des outres gonflées d'air. Le prix moyen de ces transports peut être évalué à 4 piastres par jour et par *yuk* de 36 okes locales, soit 108 okes de Constantinople (environ 138 kilogrammes).

Beaucoup de transports de voyageurs et de marchandises se font sur le *Tigre* entre Bagdad et Bassorah, touchant les échelles intermédiaires, par les bateaux à vapeur des deux compagnies anglaises et de la compagnie turque de navigation fluviale, qui ont les sièges principaux de leurs administrations dans ces deux chefs-lieux de vilayets.

Montagnes. — Dans le vilayet de Bagdad on ne rencontre

pas d'autres montagnes que les derniers contreforts du *Karadagh* (montagne noire) qui, du Kurdistan, viennent y expirer à Hanékin, sur la frontière turco-persane, et une partie de la chaîne du *Djébel-Hamrin*.

Cette dernière chaîne de montagnes pénètre dans le merkez-sandjak de Bagdad près du vilayet de Mossoul, où elle prend naissance, et elle parcourt du nord-ouest au nord-est dans ce merkez-sandjak, une étendue de 200 kilomètres sur une largeur moyenne de 5 kilomètres. Elle le quitte pour entrer dans le vilayet de Bassorah à la frontière turco-persane, où elle va se relier aux monts *Pouchti-Kouh* sur la lisière du Louristan. Le Djébel-Hamrin contient, à 90 kilomètres au nord-est de Bagdad et de la rive gauche du *Tigre*, des houillères importantes dont le charbon a été essayé avec succès par les compagnies de navigation fluviale. Non loin de ces mines, les défilés des mêmes chaînes donnent passage à la rivière *Diala* (Délios), affluent du *Tigre*. Deux autres affluents de ce fleuve passent aussi par le Djébel-Hamrin, l'un à l'ouest, l'autre à l'est de la *Diala*.

Production industrielle. — Quoique bien considérablement déchue du haut rang qu'elle occupait sous la domination des khalifes abbassides, l'industrie du vilayet de Bagdad n'est pas sans avoir conservé quelques restes des brillantes et solides qualités qui distinguaient alors ses produits. Sous ce rapport surtout elle demeure encore importante, et sa déchéance n'est vraiment à déplorer qu'au point de vue de la variété et de l'abondance de la production ; elle n'est donc pas sans remède.

Le centre industriel à peu près unique de cette province est la ville de Bagdad. Dans les sandjaks de Hillè et de Kerbèla, il n'y a presque rien à citer que les jolis *abayiès* en soie fabriqués à Mesched-Ali (Nedjef), caza du sandjak de Kerbèla.

Bagdad a de nombreuses fabriques d'*aba*, sorte de drap commun se rapprochant du feutre ; de *keffiè*, pièces de soie frangées de longues cordelettes terminées par des houppes, et dont le tissu est mélangé de fils d'or et d'argent ; les Arabes s'en

font de riches et pittoresques coiffures. On fabrique aussi dans cette ville des *entari* ou *zeboun* confectionnés en étoffes dites *aladja* et *houtni*, ainsi que des *tchartchaf* ou *izar* en soie, en coton, en tissus mélangés, pour la plupart rayés, lamés et brochés d'or et d'argent comme les *keffié* des Arabes ; ces étoffes sont de grandes pièces en forme de drap de lit, dont les dames musulmanes se servent à la fois comme de pardessus et de voiles qui les couvrent tout entières. On y fait également des *lankia*, des *dessmalé*, sortes de foulards pour les Arabes du désert, et autres belles et durables étoffes, tant de laine que de soie, de coton et de tissus mélangés, où les fils d'or et d'argent sont largement et très habilement employés. Les qualités dominantes de ces divers produits sont une magnificence de bon goût, l'éclat harmonieux des couleurs, la finesse du tissu et sa longue durée.

De plus, la grande industrie européenne, bien qu'ayant à son service des machines et outils perfectionnés, n'a pu jusqu'ici obtenir des produits similaires qu'à des prix bien supérieurs à ceux des étoffes de Bagdad tissées à la main sur des métiers tout à fait primitifs.

Il est bien vrai qu'en revanche l'industrie européenne a réussi à supplanter entièrement la fabrication, autrefois très florissante en Syrie et dans l'Irak-Arabi, des impressions sur étoffes blanches dites *bessémé*, l'une des principales branches industrielles de Bagdad, qui fournissait la plus large part des *hindyè* coloriés à l'usage des Arabes aujourd'hui remplacés tous par des imitations européennes à bas prix. Ne pouvant, avec des étoffes où le dessin au trait seul était imprimé et le remplissage colorié à la main, soutenir la concurrence de produits entièrement imprimés par les machines, l'industrie de Bagdad abandonna ce genre de production, mais à son tour elle se lança dans l'imitation et ce fut avec un grand succès. Sur tous les marchés orientaux, les *yachmak* (voiles de femmes) fabriqués en Irak-Arabi ont pris la place de ceux qu'y envoyait l'Europe, et les *agabani* n'y viennent plus des Indes ; c'est Bagdad qui les fournit. Cette nouvelle branche d'industrie locale prend chaque

jour une plus grande extension, dont la rapidité s'accroît d'une façon extraordinaire.

On appelle *agabani*, deux sortes de produits : l'un, mieux nommé *el-chahri*, est une étoffe tissée et brodée avec le *chahri*, sorte de soie indienne ; l'autre, qui est le véritable *agabani*, consiste en étoffe de quelque provenance que ce soit, mais surtout européenne, brodée avec ce même *chahri*. Il va sans dire que la sorte dite *el-chahri* est de beaucoup préférable à l'*agabani* commun fait sur étoffe quelconque. L'initiative de l'imitation de ce produit revient à l'industrie de la ville d'Alep, mais Bagdad l'a surpassée à cause des plus grandes facilités qu'elle a pour se procurer le fil de *chahri*, étant beaucoup plus à proximité des Indes, où son commerce entretient des relations très suivies. C'est aujourd'hui Bagdad qui fournit à toutes les villes de l'empire les plus jolis *agabanis*. On évalue à une moyenne annuelle de plus de 150,000 pièces les *agabani* faits à Bagdad ; une grande partie de cette production est dirigée sur La Mecque.

Les étoffes tissées avec le *chahri* servent à faire des habillements d'été très élégants, fins et légers et surtout des *abayië*. Ces étoffes sont de longue durée. Les pièces d'étoffes seulement brodées avec le *chahri* sont employées pour turbans, ceintures, garnitures de tapis de tables, rideaux, sofas, etc. On appelle *kéchida* les pièces longues pour turbans et ceintures, et l'on donne aux pièces carrées le nom de *charkad*. La confection des *agabani* occupe un grand nombre de femmes et de jeunes filles israélites. Les ouvrières chrétiennes sont rares, et il n'y en a presque pas demusulmanes.

Chose pour le moins singulière et qui doit être remarquée : bien que le fil de soie dit *chahri*, venant des Indes, paie à son entrée un droit de 8 p. 100, les étoffes faites de ce fil n'en paient pas moins, à leur sortie du vilayet, un autre droit de douane de 8 p. 100, comme tous les articles de Bagdad. On voit que l'industrie locale, au lieu d'être protégée contre la concurrence étrangère, est moins bien traitée que celle-ci. Ce n'est pas là une des moindres causes de la décadence de bien des articles de fabrication ottomane, autrefois très florissants et mainte-

nant supplantés par leurs similaires importés de l'étranger.

Parmi les diverses étoffes et pièces d'habillement confectionnées à Bagdad, il en est qui sont mieux faites dans certains quartiers que dans d'autres. C'est ainsi que les *aba* des fabriques situées sur la rive droite du fleuve sont considérés comme les meilleurs. Il en est de même pour la teinture de la soie, qui n'est amenée à son plus haut point de perfection que dans les teintureries d'un seul quartier de la ville, situé à gauche du fleuve.

Toutes les étoffes fabriquées à Bagdad sont sujettes à un droit de timbre qu'on nomme *el-tamga*, perçu sur les fabricants par une administration spéciale, au profit de la municipalité. Cette administration est souvent affermée à des particuliers pour une somme moyenne de 1,000 livres turques (23,000 francs) par an. Les articles de Bagdad exportés dans les autres provinces turques sont remboursés de ce droit par la caisse du *tamga* après vérification des *raftië* (acquits de perception).

Les autres produits industriels ainsi que les produits naturels tels que le plâtre, la chaux, etc., sont frappés d'impôts du même genre, donnés également à ferme.

L'orfèvrerie de Bagdad, quoique très estimée, ne l'est pas autant que les ouvrages des orfèvres Sabéens¹ d'Amara et de Souk-el-Chiouk, dépendances du vilayet de Bassorah.

Les chaudronniers du vilayet de Bagdad sont habiles et renommés. Les principaux articles de leur fabrication sont des chaudières, des marmites, etc., ainsi que divers ustensiles à l'usage des Arabes, tels que cafetières et *mensef*, sorte de grands plats de cuivre dont la circonférence dépasse 2 mètres ; on s'en sert pour le *pilaf*.

Il y a dans cette province beaucoup de tanneries ; on y fabrique des cuirs teints et colorés. Les cordonniers des villes font pour usage local et pour exportation dans les autres vilayets, des *yéméni* (souliers rouges), des *papoudjs* (babouches), des *mest*,

(1) Les Sabéens appartiennent à une secte dite chrétienne qui prétend s'autoriser de saint Jean-Baptiste à qui elle rend un culte spécial. C'est par erreur que le nom de Sabéens, qui vient du syriaque *Tsaba* (ablution), est souvent donné aux adorateurs des astres.

sorte de bottes généralement jaunes, moins souvent rouges et rarement noires, à tiges basses, molles et extrêmement larges, que les femmes musulmanes portent. La fabrique de chaussures d'usage local le plus en renom est celle d'Imam-i-Azem, située à 4 kilomètres de Bagdad.

L'industrie des briquetiers et des tuiliers, si répandue dans toute la Mésopotamie aux temps antiques, n'a pas cessé d'y prospérer. Les potiers de l'Irak-Arabi excellent particulièrement à faire des gargoulettes qu'on nomme *cherbè*, pour rafraîchir l'eau durant l'été. On les préfère à celles d'Égypte. La poterie de Bagdad est élégante, légère, commode, et n'a qu'un seul défaut : sa fragilité.

On ne fabrique, dans les nombreuses savonneries de cette province, que des savons de suif. Aussi ces établissements peuvent-ils être considérés comme fort incommodes à cause de la mauvaise odeur qu'ils répandent dans le voisinage. Leurs produits, d'ailleurs, sont de basse qualité et consommés sur place.

Comme il a déjà été dit plus haut, tous les produits industriels de l'Irak-Arabi sont obtenus suivant les modes de fabrication et à l'aide des instruments les plus primitifs. L'unique moteur est la main de l'homme aidée par la force du cheval ou de la vache quand la sienne est insuffisante à faire mouvoir un outillage grossier. Il n'y a, dans cette province, qu'une seule usine à vapeur, c'est la fabrique impériale établie à Bagdad en 1280 (1864) par le gouverneur général Namyk-Pacha, agrandie et améliorée en 1869 et années suivantes par Midhat-Pacha et ses successeurs.

L'outillage de cette usine, nommée *el-Amalat-i-Askérié* et *el-Abakhané*, est excellent et bien soigné par les mécaniciens. A l'exception de ce personnel technique, tous les employés et tous les ouvriers de ce grand établissement, destiné surtout à fabriquer le drap et autres étoffes nécessaires à l'habillement des troupes, appartiennent à l'armée.

Dans les premiers temps de son installation, d'abord fort incomplète, on s'y servait de laine et de coton filés à la main. Aujourd'hui, cet établissement possède une filature à vapeur et

serait parfaitement en mesure, moyennant quelques réformes administratives, de fournir, en employant les seules laines du pays, tout le drap consommé annuellement par l'armée, à meilleur marché que les draps européens de qualités inférieures.

A cette usine sont annexés une tannerie et de vastes ateliers de cordonnerie militaire pour la confection de chaussures et objets d'équipement des troupes. Les peaux de buffles élevés dans la province y sont préparées et utilisées.

Namyk-Pacha avait encore fondé à Bagdad une autre usine dite *el-Démir-hané*. Comme ce nom l'indique, on y travaillait le fer. Plus tard, Midhat-Pacha dota cet établissement d'un excellent matériel et fit, de ce chef, des dépenses très considérables. Cette belle et utile création a cessé d'exister, et les machines ont été transportées au nouvel arsenal de Bassorah.

Le tableau de la page suivante donne par quantités et valeurs, l'état moyen de la production annuelle de l'industrie dans le vilayet de Bagdad.

Commerce, Exportation. — Le commerce du vilayet de Bagdad est très considérable, tant à l'exportation qu'à l'importation. Ces deux chapitres sont subdivisés chacun en diverses branches distinctes, parmi lesquels le commerce de transit se fait remarquer par son importance et sa variété.

Les exportations ont lieu par différentes voies, soit terrestres, soit fluviales, maritimes ou mixtes, dont les principales sont celles de Bassorah et de Kermanchah et les caravanes de Mossoul, de Diarbékir d'une part, de Damas, d'Alep et autres villes, par la Syrie, d'autre part.

Chacun des tableaux suivants résume séparément ces opérations spéciales pour une année moyenne dont les résultats seront réunis plus loin et totalisés.

NOMS DES ARTICLES	QUANTITÉS (PIÈCES)	VALEUR (LIV. TURQUES)
<i>Abbayès</i> , dits <i>Bédaouyiè</i> (habillement d'homme)	100.000	35.000
— — <i>Cekhliè</i>	30.000	10.500
<i>Keffès</i> en soie (étouffe pour coiffure d'homme)	8.000	9.800
— en coton	12.000	1.200
<i>Izars</i> ou <i>Tcharchafs</i> (pardessus voile pour dames, en soie) ..	15.000	75.000
— — — en coton)	8.000	1.000
<i>Dessmalé</i> et <i>Ouabri</i> (sortes de foulards)	100.000	60.000
<i>Chaka-Brissani</i>	6.000	2.000
<i>Lankias</i> (sorte d'étouffe)	120.000	20.000
<i>Yachmaks</i> (voiles de dames musulmanes)	40.000	4.000
<i>Aqabanis</i> (étouffes tissées avec la laine indienne chahri) ..	150.000	100.000
<i>Krèchè</i>	4.000	1.200
<i>Djemdani</i>	20.000	8.000
<i>Aqal</i> (coiffures)	4.000	1.000
Ceintures en coton	1.000	250
Ceintures en soie dorée	500	250
Tapis arabes	1.000	3.000
<i>Kolan</i>	10.000	4.000
<i>Foutas</i> et <i>Kassas</i> (sorte de tabliers et essuie-mains) ..(1)	5.000	800
<i>Yeinénis</i> rouges (souliers)	150.000	22.500
<i>Papoudjs</i> (babouches)	130.000	14.000
Souliers et bottines	68.000	30.000
<i>Hindyès</i>	100.000	10.000
<i>Entaris</i> dits <i>zéboun</i> (robes)	50.000	20.000
<i>Lébadis</i>	10.000	1.000
<i>Mangals</i> en cuivre (brasiers)	1.000	700
Selles et harnais	3.000	2.000
Tentes noires en poil de chèvre, à l'usage des Arabes ..	4.000	2.500
Chaudronnerie de cuivre (50.000 okes)		7.500
TOTAL PAR PIÈCES.	1.148.500	
VALEUR EN LIVRES TURQUES		447.200

Soit une moyenne annuelle de 10,285,000 francs obtenue par le travail manuel et avec un outillage primitif.

(1) Ces six articles sont consommés dans le vilayet de Bagdad et ses alentours.

1. — EXPORTATIONS DU VILAYET DE BAGDAD, PAR LA VOIE DE BASSORAH

ARTICLES	QUANTITÉS diverses	VALEUR (liv. turques)	TOTAUX (livres turques)	PROVENANCE	DESTINATION	OBSERVATIONS				
Blé (diverses qualités) . . tonnes	35.000	235.000	490.000	Bagdad et Mossoul Bagdad, Mossoul et Bassorah. Bagdad et Mossoul. Bassorah.	Indes et Europe.	Parmi ces articles, le <i>sésame</i> seul est exporté en France. Le riz non décorti- qué, que les Anglais appellent <i>paddy</i> , est dirigé sur Londres. Le <i>maïs</i> est expé- dié aux Indes, ainsi que le millet et la mâche.				
Orges (blanches et noires) —	15 000	35.000								
Sésame —	1.400	115.000								
Riz non décortiqué . . . —	11.000	30.000								
— décortiqué —	500	5.000								
Maïs —	8.000	60.000								
Fèves, haricots, lentilles. —	1.800	5.000								
Millet —	700	2.000								
Mâche —	300	3.000								
DATTES										
<i>Kallaouy</i> en caisses.	300.000	200.000	261.000	Bassorah.	Indes, Amérique Angleterre et Intérieur.	Toutes les dattes de Bassorah sont ex- portées aux Indes, en Amérique et en Angleterre. Celles de Bagdad vont aux Indes et dans les divers vilayets.				
<i>Kadsaouy</i> —	150.000									
<i>Sayer</i> —	100.000	38.000								
Trois sortes en paniers	150.000									
Diverses en outres	20 000	12.000								
<i>Kotchéra</i> en sacs.	30.000	11.000					16.000	Bagdad.		
<i>Kursi</i> et <i>Zehdi</i> —	35.000	15 000								
Deux sortes sèches . . . —	2.500	1.000								
DIVERS										
Noix de Galle tonnes.	280	14.000	104.000	Mossoul, Perse et Bagdad.	Angleterre.					
Gomme adragante . . . —	6.000	75.000								
— arabique —	5.000	15.000								
Laines <i>aouass</i> balles.	10.000	350.000	350.000	Mossoul-Bagdad. Bagdad, Bassorah Kurdistan Djézizèh	Europe. — — —	Les laines sont pour la plus grande partie dirigées sur l'Angleterre; le reste en France. Quelquefois seule- ment le beurre est exporté en Egypte.				
— <i>cheffal</i> —	15 000									
— <i>kurde</i> —	6 000									
— <i>mohair</i> —	4.000									
Beurre okes.	150.000	7.500	7.500	Bagdad, Bassorah	Indes et Égypte.					
PEAUX										
De buffles pièces.	1.500	2.000	28 100	— — — — Bagdad, Kurdistan Bagdad — — Bagdad, Bassorah — —	Indes. France. Angleterre. Russie, Leipzig. Angleterre. — — — —					
De vaches —	30.000	2.500								
De moutons —	250.000	9.000								
Astrakan —	180.000	7.500								
De chèvres —	10 000	750								
— mégissées —	150.000	5.750								
— teintes —	10.000	250								
De loutres —	2 000	250								
De chacal et chat sauvage —	1 000	50								
Pélicans et divers —	1.500	50								
ÉTOFFES										
Diverses, soie et coton. pièces.	3 000	2.000	53.000	Bagdad — — — — — —	Turquie. — — — — — —	Les étoffes de soie, <i>agabani</i> , etc., sont dirigées sur Djeddah et La Mecque, ainsi que les <i>aba</i> et les <i>keffès</i> , dont il est fait aussi une forte con- sommation en Syrie. Les <i>izars</i> (<i>tchar- charf</i>) sont à desti- nation de Syrie et de Constantinople.				
<i>Agabani</i> —	150.000	30 000								
<i>Aba</i> broché d'or —	1 000	3.000								
— ordinaire —	6 000	2.000								
<i>Keffès</i> divers —	5.000	1 500								
Izars (<i>tcharcharfs</i>) —	1.800	14.000								
Ceintures —	1 000	500								
HARNAIS										
Divers —	500	500	500	—	—					
Intestins en barils	150	500	500	—	Trieste.					
TOTAL DE L'EXPORTATION, VOIE DE BASSORAH . .			1.310.600							

Soit environ 30,143,000 francs,

II. — EXPORTATIONS DU VILAYET DE BAGDAD

VOIE DE KERMANCHAH

(Articles pour la Perse, importés de divers pays de l'Europe et des Indes, et réexportés.)

ARTICLES	QUANTITÉS diverses	VALEURS (liv. turques)	TOTAUX (liv. turques)	PROVENANCE	DESTINATION	OBSERVATIONS
Manufactures . . . balles.	2 000	40.000	180.000	Divers pays eu- ropéens et les Indes.	Kerman- chah et de là à quelques autres villes persa- nes.	Autrefois la Perse en- voyait à Bagdad tous ses pro- duits, soit comme articles de commerce direct, soit en transit, par Kermanschah, et prenait en retour tout le nécessaire pour sa consom- mation à Bagdad. Aujourd- d'hui elle se procure les articles dont elle a besoin, voie du canal de Suez, par Bouchir. Kermanschah et ses alentours seuls conti- nuent à s'approvisionner à Bagdad.
Draps —	150	8.000				
Sucre en pains . . —	20 000	60.000				
— en poudre. sacs.	3.000	6.000				
Cuivre brut . . . tonnes.	20	22.000				
Soieries, or et fanx caisses.	100	2.500				
Café sacs.	2.000	18.000				
Poivre —	2 000	18.000				
Indigo caisses.	50	3.000				
Drogueries —	250	500				
Plomb, étain . . . —	?	500				
Zinc et fer-blanc. —	?	1.500				
TOTAL D'EXPORTATION, VOIE DE KERMANCHAH.			180.000			

Soit environ 4,140,000 francs.

III. — EXPORTATIONS DU VILAYET DE BAGDAD

POUR LES VILAYETS DE MOSSOUL ET DIARBÉKIR, PAR CARAVANES

ARTICLES	QUANTITÉS diverses	VALEURS (liv. turques)	TOTAUX (liv. turques)	PROVENANCE	DESTINATION	OBSERVATIONS
Manufactures . . . balles.	500	5 000	21.150	Europe. Indes. Europe. Indes. Europe. Bagdad. — — — — Perse. Bagdad. — Europe.	Mossoul et Diarbe- kir.	Tout ce trafic se fait par les petites cara- vanes qui voyagent in- cessamment de Bagdad à Mossoul, et de là à Diarbékir et transpor- tent aussi les outres dégonflées des kélek pour servir à de nou- veaux voyages.
Indigo caisses.	50	2.500				
Fer et ferronnerie tonnes.	?	500				
Thés et épices . . sacs.	50	500				
Draps balles.	20	1.000				
Izars (tcharchaf, pièces.	500	500				
Desmalé —	10.000	500				
Oubri —	2.000	300				
Yachmaks —	500	50				
Agabanis —	5 000	800				
Foutas —	300	50				
Tumbeki (chirazi) okes.	10.000	800				
Dattes caisses.	500	150				
Peaux de buffles tannées pièces.	4.000	8.000				
Fer-blanc, étain . caisses.	?	500				
TOTAL D'EXPORTATION { pour Mossoul, Diarbékir, par caravanes.			21.150			

Soit environ 486,450 francs.

IV. — EXPORTATION DU VILAYET DE BAGDAD
 POUR ALEP, DAMAS ET LES AUTRES VILLES DE L'EMPIRE OTTOMAN
Par voie des caravanes du désert de Syrie

ARTICLES	QUANTITÉS diverses	VALEURS (liv. turques)	TOTAUX (liv. turques)	PROVENANCE	DESTINATION	OBSERVATIONS
Vaches..... têtes.	5.000	7.500	30.500	Bagdad.	Egypte. Divers.	L'exportation des bœufs et vaches en Egypte augmente chaque année. Les négociants de Mossoul vont les acheter à Bagdad.
Chameaux..... —	2.000	10.000				
Chevaux..... —	500	8.000				
Anes blancs..... —	100	1.000				
Mulets..... —	300	4.000				
Tumbéki d'Ispahan okes.	600.000	50.000	54.000	Perse.	Syrie et Egypte.	Il ne va en Egypte que de petites quantités de ces tumbéki.
— de Chiraz —	50.000	4.000				
Aba (qualités diverses)..... pièces.			5.100	Bagdad.	Syrie.	Toutes ces étoffes sont consommées en Syrie.
Aba Bedaouya.... —	4.000	1.000				
— cheïkhlié..... —	500	2.500				
— sadounié..... —	200	600				
— kalabdoun... —	100	1.000				
Keffié saourié(soie) —	2.000	2.500				
— — coton. —	500	100				
Izars (tcharchaf) brochés d'or.... —	600	6.000	16.200	Bagdad.	Syrie, Egypte, Constantinople.	Les keffé et les izar sont en grande partie expédiés en Egypte et à Constantinople.
Izars, soie, non brochés..... —	1.500	7.500				
Izars de coton..... —	500	100				
Peaux de buffles.. —	3.000	7.000	7.000	—	Syrie.	Les caravanes du désert de Syrie, jadis l'unique voie du commerce de l'Irak-Arabi n'ont plus aujourd'hui la même importance, et ne servent plus qu'aux relations des provinces entre elles.
DROGUERIES						
Galbamun..... caisses.	}	?	3.000	—	—	
Arab-cozi(Semence de)..... —						
Coings, safflar, etc. —						
DIVERS						
Dattes de Bagda.l. sacs.	4.000	1.000	1.000	—	—	
Peignes de Kazem. balles.	50	500	500	—	—	
TOTAL D'EXPORTATION			117.300	pour les provinces, voie de Syrie.....		

Soit environ 2,697,000 francs.

RÉCAPITULATION

1° Exportation, voie de Bassorah, pour l'étranger et pour les provinces.	30,143,800 francs.
2° Exportation, voie de Kermanchah, pour la Perse.	4,140,000 —
<i>A reporter.</i>	34,283,800 —

	<i>Report.</i> . . .	34,283,800	—
3°	Exportation par petites caravanes, pour Mossoul et Diarbékir	486,450	—
4°	Exportation, voie du désert de Syrie, par grandes caravanes	2.697,000	—
	Valeur totale de l'exportation du vilayet de Bagdad.	37,467,250	francs.

Pour ce qui concerne les exportations, il ne reste plus qu'à ajouter qu'en passant d'un vilayet, ou même d'un sandjak ou d'un caza à un autre, les productions ne sont plus sujettes, comme autrefois, à payer le droit de « douane intérieure », appelé *kara-gueumruk* (douane de terre). Ce droit de *kara-gueumruk* a été supprimé. Mais si ces productions, au lieu de prendre la voie terrestre, prennent la voie fluviale, elles doivent acquitter à leur sortie le droit de 8 p. 100 que paient à l'importation les marchandises étrangères.

On doit dire aussi que l'exportation des céréales est quelquefois interdite, sur la demande même des producteurs, et en prévision d'une mauvaise récolte. L'exportation des céréales, qui figure pour 490,000 livres turques au tableau concernant celle effectuée par voie de Bassorah, n'est donc que la moyenne s'appliquant aux années de récolte abondante, les seules où elle soit permise. Cette exportation est pour les deux tiers à destination des Indes, et le tiers restant est dirigé sur les places européennes. Dans le chiffre précité, n'est pas comprise la valeur des expéditions de céréales que, bon an, mal an, le gouvernement fait à Djeddah, à La Mecque et à Médine, villes saintes des musulmans, expéditions que l'on appelle *hidjazièh*.

Les autres exportations ont toujours libre cours. Plusieurs sont en grand progrès, grandissant d'année en année, notamment celle des laines, des dattes, etc. La première, par exemple n'était, en 1865, que de 3,000 balles qu'on expédiait voie d'Alep-Alexandrette. Dix ans plus tard, elle atteignait le chiffre de 15,000 balles; en 1885, elle s'élevait à 25,000 balles, et aujourd'hui, enfin, le vilayet de Bagdad exporte, voie de Basso-

rah, 35,000 balles de laines de qualités diverses, d'une valeur totale de 350,000 livres turques, année moyenne, soit environ huit millions de francs.

Gommes. — La place de Bagdad a eu longtemps le monopole et possède encore la spécialité de deux sortes de gommes très répandues dans le commerce général pour les besoins de la pharmacie et des arts industriels.

La première est la *gomme arabique*, ainsi nommée de son lieu de provenance originaire qui est l'Irak-Arabi, c'est-à-dire le territoire formant en entier les vilayets de Bagdad et de Bassorah et en partie les vilayets voisins.

Bien que subissant depuis nombre d'années la concurrence des gommes du Sénégal, auxquelles on a laissé par habitude le nom de *gomme arabique*, celle-ci fait toujours l'objet d'un commerce important. Toutefois son prix a beaucoup baissé surtout dans ces trois dernières années, et le *men*, mesure locale équivalente à 6 ocques (7 kilogrammes 695), de 16 à 20 piastres (3 fr. 70 c. à 4 fr. 60 c.), est tombé à 6 piastres, soit 1 fr. 35 c.

Quoi qu'il en soit, cet article mérite encore une mention toute particulière, ne fut-ce que pour sa grande supériorité.

La véritable gomme arabique provient principalement de Mendeli, caza du merkez-sandjak de Bagdad, et des montagnes kurdes voisines. Il en arrive aussi quelques quantités de la province persane d'Irak-Adjémi. Cette gomme, en forme de petites larmes semblables à des gouttes d'eau, très blanche, fendillée et très friable, est fournie par exsudation spontanée de l'*accacia vera*, arbre de la famille des légumineuses. Celle des environs de Bagdad est la plus blanche. Sa récolte se fait au mois d'août, et, dès le mois de septembre, on commence à l'expédier sous double enveloppe, dans des sacs de poil de chèvre contenant un poids de 10 *mens*. Les arrivages à Bagdad, qu'on estimait annuellement à 8,000 *mens* (68.560 kilogrammes), ne sont plus aujourd'hui que de 2,000 *mens*, soit 15,390 kilogrammes.

Avant d'être expédiée en Europe, la gomme arabique est soumise à un triage et classée en quatre qualités. Le prix de revient,

tous frais comptés, de 10 sacs de cette gomme du poids total de 100 *mens* (769 kil. 500), est comme suit :

Compte d'achat et de revient :

Sacs 10 : Total net : 100 *mens* à 6 piastres . Piastres : 600

FRAIS A BAGDAD :

Courtage 1/2 0/0	3	}	380
10 sacs à 4 piastres	40		
Mise en sacs, ficelle, etc.	20		
Triage à 1 piastre 1/2 par <i>men</i>	150		
Pesage et portefaix	12,50		
Magasinage à 1/2 piastre par <i>men</i>	50		
Cheker-dané	12,50		
Douane 1 0/0.	6		
Raftié 1/2 0/0.	3		
Nolis jusqu'à Bassorah à 5 paras l'oke	75		
Menus frais	8		

TOTAL. piastres : 980

Les frais de nolis de Bassorah à destination et ceux d'assurances ne figurent pas dans ce compte, car le frêt varie suivant la volonté de l'expéditeur.

La seconde espèce de gomme constituant un article important pour la place de Bagdad est l'espèce commerciale connue en Europe sous le nom de *gomme de Sassa*, *gomme de Bassorah* et *gomme kutera*. Ce dernier nom n'est qu'une corruption de celui de *el-kétiréh* que lui donnent les Arabes. Cette gomme est considérée comme un équivalent de la gomme adragante proprement dite récoltée sur l'*astragalus verus*, arbrisseau épineux de l'Asie Mineure, et expédiée en Europe, par la place de Smyrne.

La gomme *el-kétiréh* provient de Chehrizor, sandjak du vilayet de Mossoul, de la frontière turco-persane de la Perse. Elle est en filaments aplatis d'une blancheur transparente, coriace et insipide, ne se dissolvant qu'imparfaitement dans l'eau, mais s'y gonflant beaucoup et formant avec elle un épais mucilage. On la récolte au moyen d'incisions pratiquées sur certains petits

arbustes peu connus des botanistes et qui n'ont pas été scientifiquement déterminés. Lorsque ces arbustes ont atteint environ 30 centimètres de haut, les *fellahs* allument sous leurs branches un petit feu qu'ils éteignent aussitôt que les feuilles sont consumées. Ils font alors des incisions sur toutes les parties de la plante, et reviennent le lendemain pour recueillir les filaments de gomme qui en ont découlé. Cette première récolte donne la première qualité. Deux autres récoltes faites les deux jours suivants donnent la seconde et la troisième qualité, chacune inférieure à la précédente.

Les meilleures gommes *el-kétirèh* sont celles de Djébari, près Kerkouk, de Bendjouin sur la frontière turco-persane, de Bana, de Kermanchah et de Sina en Perse. Celles du Kurdistan et du Louristan sont de qualité inférieure. Il y a, entre la Perse et la Turquie, au delà d'Amara, à Tib et à Douéridj, de vastes plaines où croissent en foule les arbustes qui donnent ces gommes, mais la tribu arabe des *Beni-Lam*, qui est en possession de toute la contrée, opposerait sans doute bien des difficultés à leur exploitation.

C'est en juin que se fait la cueillette de la gomme *el-kétirèh*; les arrivages à Bagdad commencent vers le milieu de juillet et continuent jusqu'à fin septembre. On évalue à 10,000 caisses, soit 500,000 okes (641,250 kilogrammes) la récolte de 1887; mais depuis lors la production a diminué graduellement chaque année et s'est réduite, en 1890, à 3,000 caisses seulement. On donne pour raison de cette diminution que les arbustes incisés s'affaiblissent et ne reprennent leur ancienne vigueur qu'au bout de six à sept ans.

La récolte de 1887 se répartissait comme suit :

Kermanchah et dépendances	7,000 caisses
Kerkouk et Djébari.	1,500 —
Bendjouin et Suléimanièh. . .	1,500 —
	<hr/>
TOTAL.	10,000 caisses

La gomme *el-kétirèh* se vend en moyenne, à Bagdad,

175 piastres (40 fr. 25) le *men* de 12 okes et demie (environ 16 kilogrammes). Les frais accessoires (trriage, emballage, caisses et nolis) jusqu'à Bassorah, peuvent être estimés à 60 piastres (13 fr. 80) par quintal anglais (environ 51 kilogrammes). On obtient par le moyen du triage une qualité de plus, sorte tout à fait supérieure qu'on appelle *el-ouafar*, nom dérivé d'un mot persan qui signifie « neige ». Le triage des gommés fait subsister beaucoup de pauvres femmes musulmanes et israélites de Bagdad.

Aux deux espèces de gommés ci-dessus décrites, il faudrait peut-être en ajouter une troisième, considérée comme une sorte inférieure de gomme *el-kétirèh* et souvent employée à des falsifications de celle-ci. Cette troisième est appelée *kora* par les Arabes; les Anglais la nomment *stone gum*, à cause de sa dureté et de sa complète insolubilité. Son prix d'achat à Bagdad est d'environ 23 francs le *ouazné* de 32 okes et demie (41 kilogrammes). Les frais accessoires montent, pour un quintal anglais rendu à Bassorah, à 40 piastres, soit 1 piastre ou 23 centimes par oke. Les arrivages annuels de gomme *kora* ou *stone gum* à Bagdad, sont évalués à 2,000 sacs pesant ensemble 10,000 okes, soit environ 13,000 kilogrammes.

On doit ajouter en terminant, comme avis au commerce, que les gommés de provenance turque paient la dîme là où elles sont récoltées, et que celles de provenance persane paient à leur entrée à Bagdad un droit de 6 0/0. Le négociant acheteur doit donc recevoir du vendeur, suivant le cas, l'acquit de la douane ou celui de la dîme, afin d'éviter des difficultés lors de l'expédition.

Importations. — On peut diviser les importations dans le vilayet de Bagdad en plusieurs catégories comprenant : 1° les importations d'Europe, des Indes et de la Perse par la voie de Bassorah; 2° celles de la Perse, voie de Kermanschah, pour l'Europe et pour les diverses villes de l'empire ottoman; 3° celles de Syrie par la voie du désert, en grandes caravanes; et 4° enfin, les importations de Mossoul et Diarbékir à Bagdad par la voie fluviale, au moyen des *kélék*.

Ces opérations se résument, chacune séparément, comme suit :

I. — TABLEAU DES IMPORTATIONS

PAR LA VOIE DE BASSORAH

des articles d'Europe, des Indes et de la Perse

ARTICLES	QUANTITÉS diverses	VALEUR	TOTAUX		PROVENANCE	DESTINATION	OBSERVATIONS
			par ca- tégorie d'ar- ticles.	par groupes impor- tateurs.			
A destination de l'Europe.			liv. turques	livres turques			
Sucre en pains..... caisses.	30.000	75.000					
Manufactures..... balles.	10.000	300.000					
Draperie.....	—	150					
Fez.....	—	100					
Coton filé dit maklor... (?)	(?)	1.500					
— couleurs diverses. (?)	(?)	750					
Fer, diverses qualités.. tonnes.	1.500	18.000					
Cuivre brut.....	—	1.000					
Plomb et zinc..... (?)	(?)	300					
Fer-blanc et étain..... (?)	(?)	2.500					
Quincaillerie..... (?)	(?)	500	509.500	509.500	Divers pays euro- péens	Bagdad	Total des im- portations d'Europe, voie de Bassorah, pour Bagdad.
Pointes de Paris..... (?)	(?)	500					
Bijouterie, horlogerie.. (?)	(?)	2.000					
Verrerie..... caisses.	500	250					
Porcelaine.....	—	500					
Bougies.....	—	6.000					
Allumettes..... (?)	(?)	800					
Spiritueux et vins, etc. caisses.	800	800					
Pétrole.....	—	20.000					
Peaux tannées..... (?)	(?)	1.500					
Divers..... (?)	(?)	600					
A destination des Indes.							
Toile dite kham-ganti.. balles.	150	3.000					
— d'emballage.....	—	1.500					
Coton filé.....	—	1.000					
Etoffes des Indes..... pièces.	28.000	28.000	101.000				
— soie et or dites							
guzarat.....	—	(?)	5.000				
Etoffes chinoises, en soie	—	(?)	2.500				
Chahri, brut et filé..... (?)	(?)	(?)	20.000				
Café en gotma..... sacs.	18.000	20.000					
Sucre missouri.....	—	3.000	6.000	30.500			
Poivre.....	—	1.500	4.500				
Cannelle.....	—	—	—				
Gingembre.....	—	—	—	246.000	Indes		Total des im- portations des Indes, voie de Bassorah, pour Bagdad.
Girofle, etc.....	—	—	—				
Encens.....	—	3.000	75.000	75.000			
Thé.....	—	—	—				
Alun.....	—	—	—				
Vitriol.....	—	—	—				
Indigo de Madras..... caisses.	250	12.000	12.000				
Bois de Java..... (?)	(?)	(?)	20.000	27.500			
Meubles.....	(?)	(?)	7.500				
<i>A reporter.....</i>				755.500			

I. — TABLEAU DES IMPORTATIONS (suite)

PAR LA VOIE DE BASSORAH

Des articles d'Europe, des Indes et de la Perse

ARTICLES	QUANTITÉS diverses	VALEUR	TOTAUX		PROVENANCE	DESTINATION	OBSERVATIONS
			par ca- tégorie d'ar- ticles.	par groupes impor- tateurs.			
<i>Report.....</i>		liv. turques	livres turques	livres turques			
				755 500			
A destination de la Perse.							
Gomme adragante..... caisses.	5.000	75.000)	94 000				
— dite en pierre.. —	1.000	3.000)					
— arabique..... —	4.000	12.000)					
Drogues diverses... .. balles.	(?)	4.000)	13 000				
Soie de Resched..... —	300	9.000)					
— de Mazenderan... —	100	2.000)					
— de Khorassan... .. —	100	2.000)					
Tapis Chehri..... —	3.000	75.000	75.000				
— Farahan..... —							
— Khorassan..... —							
— Gulyahi.... .. —							
— Omer-mal..... —							
— Kurdes..... —							
— Kilim dits bessat.. —							
FRUITS SECS ET LÉGUMES							
Amandes, figes, pista- ches..... —	10.000	15.000	15.000		Perse.	Bagdad	Total des im- portations de Perse, voie de Kermanschah et Buchir par Bassorah.
Raisins de Corinthe.... —							
Prunes dites alu-bou- khara..... —							
Pois, etc..... —							
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS							
Pois, pommes de terre, poires..... —	(?)	3 000	3 000				
Pommes, coings, etc... —							
Coton..... —							
TOTAL D'IMPORTATION, VOIE DE BASSORAH.....				955 500			

Soit environ . . . 21,976,500 francs.

dont : importations d'Europe, environ 11,718,500 francs

— des Indes — 5,658,000 —

— de Perse — 4,600,000 —

TOTAL. . . 21,976,500 francs.

II. — TABLEAU DES IMPORTATIONS DE LA PERSE

VOIE DE KERMANCHAH, EN TRANSIT, A BAGDAD

pour l'Europe et pour les diverses villes de l'empire ottoman

ARTICLES	QUANTITÉS diverses.	VALEUR	TOTAUX	PROVENANCE	DESTINATION	OBSERVATIONS
A destination des pays européens						
		liv. turques	livres turques			
Gomme adragante caisses.	5.000	70.000	100.800	} Angle- terre.		L'exportation de l'o- pium n'a commencé qu'en 1887; elle devient chaque année plus im- portante.
— dite de pierre.. —	500	4.500				
— arabique —	3.000	9.000				
Drogues, épices, etc ... balles.	100	300	6.000			
Opium caisses.	300	20.000				
Soie de Recht balles.	200	6.000	4.200			
Coton —	1.200	4.200	26.000			
Tapis neufs Farahan... —	400	26.000	26.000			
— Gulaki —	100					
— Kurdes —	750					
— Kilims —	50					
TOTAL D'IMPORTATIONS DE PERSE EN TRANSIT POUR L'EUROPE.....			137.000	Perse.		
A destination des provinces ottomanes.						
Tumbéki d'Ispahan..... okes.	600 000	50.000	67.400	} Syrie Egypte Mos-soul et Diar- békir.		Le tumbéki d'Ispahan est exporté en Syrie et en Egypte. Celui de Chi- raz à Mossoul et à Diar- békir (le droit de douane est de 2 piastres (30 cen- times) par kilogramme) Les châles sont le plus souvent apportés par les pèlerins; ils sont à destination de toutes les villes turques. Les drogues et aliza- ris sont dirigés sur Mossoul et Diarbékir.
— de Chiraz —	80.000	8.000				
Soie du Mazandéran.... balles.	50	1 000				
TAPIS NEUFS			67.400			
Tapis chéhri..... balles.	300	5.600				
— farahan..... —						
— kurdes..... —						
— kilim..... —						
CHALES EN PAQUETS			67.400			
Châles faramayèchi —	70	1.800				
— ambar..... —						
— en coton..... —						
Drogues et alizaris —	500	1.000				
TOTAL DE L'IMPORTATION DE PERSE EN TRANSIT, VOIE DE KERMANCHAH			204.400			

Soit environ 4,701,200 francs.

III. — TABLEAU DES IMPORTATIONS DE SYRIE A BAGDAD

VOIE DU DÉSERT, PAR GRANDES CARAVANES

ARTICLES	QUANTITÉS diverses.	VALEUR	TOTAUX	PROVENANCE	DESTINATION	OBSERVATIONS
ETOFFES DE SOIE		liv. turques	liv. turques			
Etoffes alaïa.....	pièces.	600	700	Damas, Alep	Bagdad.	On fait en Europe des fils d'or <i>goulabdoun</i> et <i>tel-metkal</i> , contrefaçons de ceux d'Alep, qui causent à ceux-ci beaucoup de préjudice. Le fil d'or laminé dit <i>tel-metkal</i> sert à confectionner des chemises recherchées par la population des villes de la Perse.
— koutni.....	—	200	200	—	—	
Cordages.....	balles.	100	400	—	»	
Papeterie.....	caisses.	100	300	Europe, transit par Damas	»	
Semences de concombre	balles.	50	100	Damas	»	
Abricots secs.....	—	50	250	—	»	
Confitures diverses.....	—	30	300	—	»	
Savons.....	—	300	2.000	Damas, Alep	»	
Fil d'or dit goulabdoun.		1.000	4.000	Naplouse, Alep.	»	
— laminé, dit telmetkal	paquets	30.000	2.000	—	Perse.	
Vin de Diarbekir.....	jarres.	100	150	Diarbékir.	Bagdad.	
Provisions diverses....	balles.	30	100	—	»	
Eau-de-vie.....	jarres.	(?)	200	—	»	
Allumettes.....	balles.	200	400	Beyrouth.	»	
TOTAL DE L'IMPORTATION DE SYRIE.....			11.100			

Soit environ 255,300 francs.

IV. — TABLEAU DES IMPORTATIONS DE MOSSOUL ET DIARBÉKIR

A BAGDAD, PAR VOIE FLUVIALE, AU MOYEN DES « KÉLÈKS » (RADEAUX SUR OUTRES)

ARTICLES	QUANTITÉS diverses.	VALEUR	TOTAUX	PROVENANCE	DESTINATION	OBSERVATIONS		
CÉRÉALES, ETC.		liv. turques	liv. turques					
Blé.....	tagars ¹ .	150.000	125.000	Mossoul.	Bagdad ²	1. Le <i>tagar arabe</i> des céréales pèse 1250 okes (environ 1600 kilogram.). Chaque ville, dans l'Irak-Arabie (Mésopotamie, Babylonie, Chaldée) a son <i>tagar</i> particulier. 2. Tous ces articles sont à destination de Bagdad, excepté les laines et la noix de galle, qui ne font qu'y passer en transit pour l'Europe.		
Orge.....	—	15 000	35.000					
Riz.....	—	20	360					
Sésame.....	—	250	3 000					
Bourgoul, hantié, etc...	—	25	200					
Pois.....	—	40	1.000					
Lentilles.....	—	40	500					
Fruits secs et noix.....	sacs.	500	1.000					
TABAC								
Chaour.....	(?)	(?)	35.000					
Khourda.....	(?)	(?)	25.000					
Noix de galle.....	tagars.	260	13.000					
LAINES								
Kurdes.....	balles.	2.800	15 000	Diarbékir Kerkouk. Mossoul				
Mohair.....	—	3.000	30.000					
Vin de Kerkouk.....	jarres.	680	200					
Bois de construction...	(?)	(?)	20.000					
TOTAL DE L'IMPORTATION DE MOSSOUL ET DIARBÉKIR PAR KÉLÈKS....			304.265					

soit environ 6,997,980 francs.

RÉCAPITULATION

1° Importation, voie Bassorah	$\left. \begin{array}{l} \text{d'Europe.} \quad 11,718,500 \text{ fr.} \\ \text{des Indes.} \quad 5,658,000 \text{ —} \\ \text{de Perse.} \quad 4,600,000 \text{ —} \end{array} \right\} 21,976,500 \text{ fr.}$
2° Importation, voie Kermanschah, de Perse en en transit.	4,701,200 —
3° Importation, voie du désert de Syrie (par caravanes).	255,300 —
4° Importation, voie fluviale, de Mossoul et Diarbékir (par <i>kélèk</i>).	6,997,980 —
Valeur totale de l'importation dans le vilayet de Bagdad	<u>33,930,980 fr.</u>

MOUVEMENT TOTAL

Exportation	37,468,150 francs.
Importation	33,930,980 —
TOTAL GÉNÉRAL	<u>71,399,130 francs.</u>

Différence en faveur de l'exportation : 3,537,170 francs.

Le mouvement total du commerce de Bagdad déplace donc annuellement un capital de plus de 71 millions de francs, et il en résulte en faveur de l'exportation de cette province un excédent dépassant la valeur de l'importation de plus de 3 millions et demi.

On a pu voir dans les tableaux qui précèdent l'importance capitale de la production du vilayet de Bagdad dans le chiffre de son exportation, tant en ce qui concerne les produits du sol que ceux de l'industrie, malgré tous les obstacles qui s'opposent encore actuellement au développement normal de l'agriculture et de l'activité industrielle. Ces obstacles résident surtout, pour l'agriculture, dans l'impossibilité de mettre en valeur la plus grande et la meilleure partie des terres arables, tant que les digues et les anciens canaux d'irrigation ne seront pas rétablis. Quant à l'industrie, il lui faudrait, ainsi qu'au commerce des dé-

bouchés plus larges, plus faciles et plus rapides. La nécessité d'une voie ferrée est évidente.

Un pareil travail, en effet, tout en rendant la vie à l'agriculture et en assainissant le pays, ne manquerait pas de donner aussi plus d'activité au commerce et à l'industrie, par l'amélioration des moyens de communication dont ils ne disposent aujourd'hui qu'imparfaitement. Les relations commerciales actuelles y gagneraient du moins plus de régularité et plus de sécurité; d'anciennes relations devenues bien plus rares et moins importantes qu'autrefois pourraient être renouvelées avec succès. L'ancien commerce de Bagdad avec Alep par exemple, détourné par le canal de Suez, qui a ouvert à l'Irak-Arabi de nouveaux débouchés bien plus prompts et bien plus sûrs, pourrait reprendre par la voie de l'Euphrate ce qu'il a perdu par la voie du désert de Syrie. A cet effet, l'administration de la liste civile, par ordre de S. M. I. le Sultan, a chargé des ingénieurs d'étudier la question de la navigation de l'Euphrate et de dresser le devis des travaux à exécuter. Ce devis a été remis dernièrement avec le rapport des ingénieurs. Les conclusions sont que moyennant une dépense de 62.000 livres (environ 1.426.000 francs) en achat d'un matériel de dragage et frais de divers travaux techniques, la parfaite navigabilité de l'*Euphrate* peut être assurée sans grandes difficultés.

Il a été décidé que cette somme serait prise sur les revenus des domaines impériaux des vilayets d'Alep, de Mossoul et de Bagdad. Le désir exprimé par le Sultan est d'établir ensuite sur le fleuve un service régulier de bateaux à vapeur. Les relations commerciales d'Alep avec Bagdad et Bassorah deviendront, si ce projet est mené à complète exécution, bien plus florissantes qu'elles n'ont pu l'être à aucune autre époque, car ces trois villes et toutes les nombreuses localités situées sur l'Euphrate profiteront des avantages offerts aux transactions par la voie de Suez.

Ce serait là une excellente étape faite pour assurer un grand et riche trafic à la voie ferrée, dont l'établissement n'en deviendra alors que plus urgent.

Dîmes et impôts. — Les recettes et dépenses du vilayet de Bagdad ont été, en 1306, dans les trois sandjaks dont se compose cette province, comme suit (du 1/13 mars 1898 au 28 février 1891):

SANDJAKS	RECETTES	DÉPENSES
	livres turques.	livres turques.
Bagdad (merkez-sandjak).....	96.744,79	39.123,43
Hillé.....	94.889 »	8 523,03
Kerbéla.....	54.670,80	6.131,73
TOTAUX.....	246 304,59	53.778,19
REVENU NET : 192.526 livres turques.		

Ou environ 4,428,100 francs.

Les divers chapitres de ces deux services sont énoncés comme suit :

RECETTES	SANDJAKS		
	BAGDAD	HILLÉ	KERBÈLA
	liv. turques	liv. turques	liv. turques
<i>Achar-verghissi</i> (taxe sur les tentes arabes).....	4 105,98	1 400	1.600
<i>Bedel-i-askérié</i> (exonération du service militaire)	1.858,49	924	670,80
<i>Aqnam-ressémi</i> (taxe sur les moutons).....	26 974,12	13.500	3.300
<i>Djamar</i> — — sur les buffles).....	830,93	660	150
<i>Dévé</i> — — sur les chameaux).....	2.454,60	200	950
<i>Moukataa</i> (dîmes affermées).....	5.530,28	19.000	2.900
<i>Emanet</i> — perçues par l'administration)	40.778,30	51.000	34.900
<i>Orman-kéresté et poul</i> (forêts et timbre).....	868,29	145	150
<i>Ma'aden-ressemi</i> (revenu des dîmes).....	457,25	»	»
<i>Emlat-hasselati</i> (revenu cadastral).....	62,53	»	»
<i>Saïd-bahri</i> (droit sur la pêche).....	477,14	260	200
<i>Mehkéme-Hardjlari</i> (recettes des tribunaux) .	3.343,77	380	830
Taxes diverses.....	7.062,75	7.270	8.800
Revenus divers.....	1.943,38	150	220
TOTAUX PAR SANDJAKS.....	96.744,79	94.889	54.670,80
TOTAL DES RECETTES DU VILAYET.....	Livres turques : 246 304 59/00		

DÉPENSES	SANDJAKS		
	BAGDAD	HILLÉ	KERBELA
	liv. turques	liv. turques	liv. turques
<i>Dahlié</i> (Intérieur)	18.440,38	3.550 »	2.800 »
<i>Adlié</i> (Justice)	6.745,40	1.150 »	1.300 »
<i>Méarif</i> (Instruction publique).....	809,76	400 »	70 »
<i>Nafa'a</i> (Travaux publics)	440,94	1.123,03	131,73
<i>Malié</i> (Finances)	4.787,48	1.140 »	830 »
<i>Macha'a-zatié</i> (appointements).....	5.318,41	300 »	500 »
<i>Chér'ié</i> (service du culte).....	1.881,06	450 »	380 »
<i>Taxildarié</i> (frais de perception).....	700 »	110 »	120 »
TOTAUX PAR SANDJAKS.....	39.123,43	8.523,03	6.131,73
TOTAL DES DÉPENSES DU VILAYET.....	Livres turques : 53.778,19		

MERKEZ-SANDJAK DE BAGDAD

Orientation, limites. — Le merkez-sandjak de Bagdad est situé au nord du vilayet, par 39° à 44° de longitude est et 32°14' à 35°5' de latitude nord. Il est limité au nord par le vilayet de Mossoul ; à l'est, par la Perse ; au sud-est, par le vilayet de Bassorah ; au sud, par les sandjaks de Hillé et de Kerbèla ; au sud-ouest par le désert Chamiyè ou de Syrie ; et à l'ouest enfin par le mutessarifat de Zor.

Division administrative. — Il est administrativement divisé en 11 cazas, et comprend 20 nahiés comme suit :

CAZAS	NAHIÉS	
BAGDAD (merkez-caza).....
Khorassan, ch.-l. Bacouba..	Azmiyé. — Chérouan. — Deltaoua. — Dayalé.	4
Azizié	Selmanpak.....	1
Hanékin.....	Benkedera. — Kozrolbat.....	2
Mendéli.....
Samara.....	Tékrit.....	1
Djéziré.....	Beguellé.....	1
Dilim, ch.-l. Remadiè.....	Seglaoua. — Kobéïssè.	2
Kout-el-Amara.....	Bedra. — Zorbatia. — Guoréïbè. — Djessan.	4
Kazmiè.....	Hitt.....	1
Anah.....	El-Kahem. — Hodéïté. — Alous. — Djubbé.	4
11 cazas. — 20 nahiés.		

Superficie. — La superficie du merkez-sandjak de Bagdad est de 96,000 kilomètres carrés, comme on l'a vu au commencement de cette notice.

Tous ces terrains sont arables et riches en humus, mais beaucoup restent incultes par suite de la rupture des digues du *Tigre* et de l'*Euphrate*, et de l'obstruction des anciens canaux qui mettaient, sur certains points, ces deux fleuves en communication et servaient partout aux irrigations. Ces mêmes circonstances ont transformé un assez grand nombre de vastes espaces en marais dont on a pu tirer parti pour la culture du riz et l'élevage des buffles, mais qui, par leurs miasmes, corrompent la salubrité de l'air.

Division militaire. — Le maréchal commandant en chef le 6^e corps d'armée réside officiellement à Bagdad, quartier-général des troupes sous ses ordres, qui sont réparties entre les vilayets de Mossoul, Bagdad et Bassorah.

Autorités civiles, religieuses, etc. — La ville de Bagdad est également la résidence officielle du *vali*, gouverneur général de la province et du *mutessarif* de 1^{re} classe, gouverneur du merkez-sandjak. Ces hauts fonctionnaires sont assistés de conseils dont la composition a été donnée en même temps que celle du grand conseil du vilayet (*medjlis-el-kébir*), type exact de tous les conseils de sandjak et de cazas.

Quant aux autorités religieuses du merkez-sandjak, elles sont, pour les musulmans, le *mufti* de Bagdad, les *cadis* et les *imams*.

Les Arméniens grégoriens et autres communautés chrétiennes relèvent d'autorités religieuses énumérées dans le chapitre spécial du vilayet de Bagdad. Il ne reste à ajouter ici qu'un détail concernant l'évêque catholique latin, résidant à Bagdad quoique titulaire du siège épiscopal de Babylone (Hillé); ce prélat doit toujours être français.

Les israélites ont un *khâkhâm-bâchi* à Bagdad.

Services administratifs. — On doit renvoyer également au chapitre spécial du vilayet pour tout ce qui concerne les services administratifs, les tribunaux, les douanes, la Dette

publique ottomane, la Régie des tabacs et les postes et télégraphes.

Population. — La population totale du merkez-sandjak de Bagdad est de 400,000 habitants comme suit.

Musulmans.	{	Sunnites	261,000	}	340,800 hab.
		Chyites	79,800		
Chrétiens	{	Arméniens grégoriens.	2,200	}	7,000 —
		— catholiques.	1,000		
		— protestants.	100		
		Chaldéens catholiques.	1,600		
		Syriens —	1,200		
		Grecs —	50		
		Latins —	800		
		Grecs orthodoxes . . .	50		
Israélites					52,200 —
TOTAL					400,000 hab.

Bagdad. — La ville de Bagdad, chef-lieu du vilayet, du merkez-sandjak et du merkez-caza de même nom, est la résidence officielle du gouverneur général, du maréchal commandant le 7^e corps d'armée et le siège de toutes les autorités civiles, militaires et religieuses, ainsi que des divers services administratifs, des tribunaux, des consulats, des compagnies de navigation, etc. Elle est située sur le *Tigre*, à peu près au centre de la province, par 42°5' de longitude est et 33°20' de latitude nord. La ville proprement dite est bâtie sur la rive gauche du fleuve; un pont d'environ 200 mètres de longueur la relie aux quartiers de la rive droite, vaste faubourg dont presque tous les habitants sont des arabes chyites jouissant d'une juridiction spéciale, sous l'autorité d'un délégué du *vali*.

La population totale de la ville de Bagdad et des environs, tant sur la rive droite que sur la rive gauche, est de 145,000 habitants, comme suit :

Musulmans.	{	Sunnites	50,295	}	86,095 hab.
		Chyites	35,800		
Chrétiens .	{	Arméniens grégoriens . .	2,200	}	7,000 —
		— catholiques .	1,000		
		— protestants .	100		
		Chaldéens catholiques .	1,600		
		Syriens —	1,200		
		Grecs —	50		
		Grecs orthodoxes	50		
	{	Latins	800		
Israélites					51,905 —
TOTAL..					145,000 hab.

Cette population est celle du merkez-caza de Bagdad qui ne se compose que de la ville et de ses environs.

Dans ces derniers chiffres n'a pas été comptée la population flottante de Bagdad, qu'il est d'ailleurs assez difficile d'évaluer. Les éléments en sont fort hétérogènes. Ce que l'on appelle la colonie européenne se compose principalement de sujets anglais, formant un ou deux groupes séparés, des Français, Allemands, Italiens, Belges, Suisses, etc., n'ayant eux-mêmes que des rapports peu intimes, et ne constituant pas un ensemble qui puisse être qualifié de « société ». Les Anglais habitent sur la rive gauche des maisons de belle apparence et commodes, à proximité du consulat britannique. On pénètre dans la ville de ce côté par quatre portes : *Bab-el-Mouazam*, au nord, conduisant au « Meïdan », quartier du séraï (palais du gouvernement), autour duquel sont groupées les habitations des Turcs et les casernes; les trois autres portes : *Bab-el-Ouastani*, *Bab-el-i-Charki* et *Bab-el-Djezzar*, font face au pont. Une autre porte, qui se trouvait du même côté, reste fermée depuis l'entrée du sultan Mourad IV lorsqu'il reprit Bagdad aux Persans, en 1037 (1628). Les quartiers des Arabes sunniteš, des chrétiens et des juifs se trouvent aussi sur la rive gauche du fleuve.

Trois portes donnent accès à la partie de la ville située sur la

rive droite : *Bab-el-Iman-Moussa*, *Bab-el-Bouseddin* et *Bab-el-Hissar*. A côté de la seconde vient aboutir l'ancien canal de communication entre le *Tigre* et l'*Euphrate*. Les Persans habitent, avec les Arabes chyites, ce côté de la ville et les environs où se trouve, autour de la mosquée de l'imam Moussa, un bourg entièrement persan, situé à une distance de 4 kilomètres environ du tombeau de Zobéïde, femme du khalife Haroun-al-Raschid.

Les monuments de Bagdad, assez nombreux encore, consistent surtout en belles mosquées, dont la principale, située sur le *Méïdan*, près du *séraï*, est *Daoud-Pacha-Djami*. Ces gracieux édifices, ainsi que les vastes bazars, les nombreux *hans* ou caravansérails, et les anciennes maisons, sont tous de style arabe de la plus belle époque, fortement empreint de style persan, dans un harmonieux mélange. Les dômes des mosquées ne sont pas larges et hémisphériques comme ceux d'architecture ottomane, mais leur forme est celle d'une tiare. Les minarets, moins élancés, moins sveltes que ceux de Constantinople, sont surmontés de petits dômes à côtes revêtues de faïences vertes ou dorées, et les murs extérieurs sont ornés, comme les murs des anciennes mosquées turques, des briques émaillées de couleurs variées et de belles écritures koufiques. Les maisons sont construites en briques. On se tient durant les jours d'été, à cause de la grande chaleur, dans une des pièces nommées *serdâb* en contre-bas du niveau de la cour, voûtées et rafraîchies par un jet d'eau limpide jaillissant d'un bassin situé au milieu. On passe alors la nuit sur les terrasses. Les appartements d'hiver s'ouvrent sur une galerie qui fait le tour de la cour, et que supportent des colonnettes. Cette galerie ainsi que les pièces auxquelles elle donne accès ont leurs plafonds et leurs murs revêtus de boiserie à coulisses très délicatement façonnées, formant des dessins compliqués où brillent des milliers de petits miroirs enchâssés dans les rinceaux dorés et les peintures en laque vernie.

Bagdad est entourée d'une muraille de défense flanquée de tours et percée de trois rangées de meurtrières. Sur la rive gauche, cette muraille est bordée d'un large fossé rempli d'eau ; elle a la forme d'un triangle dont la base est le *Tigre*, où

viennent aboutir ses deux extrémités, et dont le sommet regarde la Perse. Près du palais du gouvernement, se trouve une forteresse qui a le grave défaut de ne pas être construite de façon à dominer la ville.

Sur la rive droite, les murs sont presque partout écroulés.

L'eau que l'on boit à Bagdad est celle du *Tigre*. Quoique l'on en fasse une très grande consommation, peu de maisons, excepté celle des riches, sont pourvues de fontaines et de réservoirs. Il faut donc s'approvisionner d'eau dans de grandes jarres qu'il est nécessaire de remplir à nouveau plusieurs fois par jour. On fait rafraîchir cette eau dans des gargoulettes poreuses qu'on expose à un courant d'air; de cette façon, sa température s'abaisse de six à sept degrés au-dessous de la chaleur de l'air ambiant.

On a cru longtemps que Bagdad occupait l'emplacement de l'antique Babylone, mais bien avant qu'on eût la certitude que les ruines situées autour de Hillé sont celles de cette fameuse cité, Piétro Della Valle, voyageur romain, qui visita cette contrée en 1616, avait émis l'opinion, aujourd'hui universelle, et avait affirmé que Bagdad n'avait jamais été qu'une ville musulmane. En effet, sa fondation ne remonte qu'à l'année 146 de l'hégire (764 de l'ère chrétienne). Abou-Giaffar, second khalife abbasside, en choisit l'emplacement et en traça lui-même le plan. Sa construction fut achevée en trois ans par les architectes Khaled ben-Bermek et Hedjadj-ebn-Artatak; — il en prit possession et s'y établit vers la fin de 149 (767).

Le khalife Abou-Giaffar-el-Mansour donna à cette nouvelle ville, siège de son empire, le nom de *Médinet-el-Sélam* (ville de salut); il la partagea en deux régions, et leur donna à chacune deux noms: à l'une *Dar-ul-Sélam* (Cour de salut) et *Karkh*; à l'autre *el-Zorah* et *Ressafé*. Ces quatre noms subsistent encore, mais le peuple a adopté celui de *Médinet-el-Sélam*, ainsi que celui de Bagdad, sur l'origine duquel les auteurs orientaux n'ont jamais pu tomber d'accord. L'opinion qui réunit le plus d'adhérents veut toutefois que ce nom ait été celui d'un pauvre derviche en grande réputation de sainteté dans le pays.

Quoi qu'il en soit, la ville, édifiée suivant le plan du khalife Abou-Giaffar, fut entourée de murailles dont l'épaisseur, suivant les historiens musulmans, était de 8 pieds, et la hauteur de 30 pieds. Il y fit élever, disent-ils, un palais magnifique qu'il nomma *el-Khold*, dont il ne reste aucune trace. D'après les mêmes autorités, Médinet-el-Sélam avait quatre portes : *Bab-el-Cham* (porte de Syrie), *Bab-el-Bassorah*, *Bab-el-Koufa* et *Bab-el-Khorassan*, conduisant à Damas, à Bassorah, à Koufa, alors dans toute sa splendeur, et au Khorassan de l'Irak-Arabi. Ses rues étaient au nombre de 24,000, pourvues chacune de sa mosquée et de son bain public et parcourues par 150 canaux qui faisaient circuler partout les eaux du *Tigre* ; 150 ponts étaient jetés sur ces canaux et un grand pont réunissait les deux rives du fleuve, comme aujourd'hui ; 400 moulins à eau fournissaient aux besoins des habitants des 240,000 maisons de Médinet-el-Sélam.

Le fondateur fit ensuite creuser le canal *el-Messoudi*, actuellement en ruines, le long duquel 600 autres petits canaux fournissaient les prises d'eau nécessaires aux irrigations des alentours. Son successeur, Abdullah-Mohammed, surnommé el-Mahadi, fit construire, à ses frais, un second mur d'enceinte.

La splendeur de Bagdad fut portée à son comble sous le règne du cinquième khalife abbasside, Abou-Giafar-Haroun, surnommé el-Raschid (le justicier), que les contes des *Mille et une Nuits* ont rendu populaire en Europe bien plus encore que l'histoire. Cet illustre souverain étendit son empire jusqu'aux Indes et détruisit la grande famille *el-Bermek* (Barmérides), d'origine persane, dont la haute influence menaçait son autorité. Contemporain de Charlemagne, il rechercha son amitié, lui fit de magnifiques présents, parmi lesquels était la première horloge connue à cette époque en occident, et lui concéda les Saints Lieux. Après avoir fait de Bagdad le centre de toutes les merveilles des arts et des sciences, la capitale du plus puissant et du plus vaste des États, embrassant dans son étendue, outre les possessions actuelles des Ottomans en Asie et en Afrique, la Géorgie, la Circassie, la Perse, les Indes, tous les royaumes

africains du nord jusqu'à l'Océan, Haroun-al-Raschid, âgé de quarante-sept ans et ayant régné vingt-trois glorieusement, mourut à Thous, en Khorassan.

Dès la même génération, sous le troisième fils de ce grand homme, el-Moutassem, qui fut le huitième khalife abbasside et prit le titre de « Moutassem-Billah », ou prince par la grâce de Dieu, on pouvait déjà prévoir l'affaiblissement du pouvoir de cette dynastie. Injustement prévenu contre les habitants de Bagdad, il bâtit une nouvelle ville, Samara, aujourd'hui chef-lieu du caza de ce nom, à 105 kilomètres au nord-ouest de la capitale de son empire, et il y transféra la résidence des khalifes. Il fit acheter dans le Turkestan un grand nombre d'esclaves, en forma une brillante milice à laquelle il confia la garde de sa personne, et qui lui fut d'un grand secours dans ses guerres victorieuses contre les empereurs byzantins, mais qui se rendit bientôt redoutable à ses maîtres eux-mêmes.

Après une longue suite de troubles, de révolutions et de guerres intestines, les khalifes abbassides, sous le règne du vingt-huitième de ces souverains, Mostader-Billah, n'avaient plus qu'une ombre de pouvoir. Ce prince lui-même envoya les ornements royaux et des patentes de sultan au fils de Malek-Chah, prince seldjoukide, dont il épousa la sœur. Depuis longtemps déjà, les Seldjoukides avaient pris ce titre; on les appelait communément *Sultans de Bagdad*. Le siège de leur empire était en Perse. Mostader-Billah mourut en 512 (1118). Il fut contemporain de la première croisade, et ce fut pour la repousser que, sous l'autorité nominale de son fils Mostarched-Billah, Mahmoud, sultan de Bagdad, il envoya le premier atabek de Syrie, Emadeddin-Zenghi, que nos chroniqueurs appelaient *Sanguin*.

Salaheddin, qui fonda en Égypte et en Syrie la dynastie des sultans ayoubites, rendit aux khalifes abbassides les prérogatives qu'ils avaient perdues par l'usurpation des khalifes fatimites d'Égypte, les fit nommer dans les prières publiques et frappa sa monnaie à leur coin, mais ils n'y gagnèrent aucun pouvoir réel, sinon dans la seule ville de Bagdad. Là fut désormais limitée leur autorité, dont purent jouir sans conteste Nasr-

el-din-Allah, de 575 (1181) à 622 (1228), et plusieurs de ses successeurs, jusqu'en 647 (1253), date où expira la dernière des quatre-vingts années que dura l'empire du héros kurde, appelé Saladin dans nos histoires des croisades.

Neuf ans plus tard, en 656 (1262) expirait à son tour la dynastie des khalifes abbassides de Bagdad, après une durée de 524 ans. Mostasem-Billah, trente-septième et dernier souverain de Bagdad, descendant d'Abbas, fut massacré, avec son fils Aboubekr, par ordre du conquérant tartare Houlagou. Le petit-fils de Djenghiz-Khan fit dans la ville un grand carnage; on évalue à 350,000 le nombre des habitants qu'il fit passer au fil de l'épée durant quarante jours consécutifs. Tous les ulémas et les séyides furent exterminés; seul, un prince abbasside, nommé Ahmed, parvint à s'échapper et se réfugia au Caire où il fonda un nouveau khalifat, sans aucun pouvoir temporel, qui se maintint pendant 277 ans. Lors de la conquête de l'Égypte par sultan Sélim I^{er}, en 1517, le dernier khalife abasside de cette branche, Mohammed XII, céda, en bonne et due forme, le khalifat aux empereurs ottomans, qui en sont encore actuellement les possesseurs légitimes.

Bagdad passa ensuite sous la domination des Kara-Koyouli (moutons noirs), princes turcs qui se déclarèrent maîtres de l'Irak-Arabi, après en avoir chassé d'abord les Tartares d'Houlagou, puis les troupes de Timour-Leng (Tamerlan), avec l'aide du sultan ottoman Bayazid-Ildérim. En 915 (1517), Ismaïl-Chah s'empara de Bagdad, qui fut une troisième fois ravagée. Les Persans détruisirent alors ce que Houlagou et Timour-Leng avaient épargné dans les constructions et les monuments élevés par les khalifes. Sultan Suléïman l'enleva sans résistance aux chahs de Perse en 942 (1544) et y séjourna plusieurs mois. Il fit de magnifiques donations au célèbre chéïk Abd-ul-Kader-el-Ghilani, vénéré des sunnites. Ces biens, connus aujourd'hui sous le nom de *vakouf-du-chéïkh*, donnent aujourd'hui un revenu évalué à plus de 50,000 livres turques (environ 1,150,000 francs).

Sultan Suléïman-el-Kanouni fit aussi achever la grande mos-

quée de l'iman, Moussa-el-Kadem, située à Kazemène, aux environs de Bagdad.

Quelque temps plus tard, les habitants chyites, révoltés contre le gouvernement ottoman, se mirent sous la protection des Persans et, de connivence avec eux, malgré la vive résistance des sunnites, Chah Abbâs se rendit maître de la ville et la saccagea. Sultan Mourad IV la reprit en 1037 (1628), conclut ensuite avec la Perse un traité de paix par lequel il consentit à lui céder Erivan en échange de Bagdad, et sortit triomphant de cette ville, pour retourner à Constantinople, par la porte *Bab-el-Telessem*, qui fut aussitôt fermée et murée comme on la voit encore aujourd'hui.

Depuis lors, Bagdad, qui résista victorieusement à Nadir Chah, en 1146 (1733), n'a plus cessé d'obéir aux gouverneurs généraux nommés par l'autorité centrale de Constantinople, et a repris peu à peu, sous les empereurs ottomans, une partie de son ancienne prospérité.

Consulats. — Les puissances étrangères ont à Bagdad deux consuls généraux, celui d'Angleterre et celui de Perse. La France et la Russie y ont chacune un consul. Outre les affaires de leurs nationaux, le consul général anglais gère celles de la Grèce et de l'Italie, et le consul de France celles de l'Allemagne et de l'Autriche.

Navigation fluviale. — Deux compagnies, l'une anglaise et l'autre turque, font le service de la navigation à vapeur sur le *Chatt-el-Arab* et le *Tigre*, entre Bagdad et Bassorah. La Compagnie ottomane « Oman » possède cinq bateaux à vapeur. Les départs pour Bassorah ont lieu une fois par semaine, le mercredi matin en été et le samedi en hiver. La Compagnie Stephen Lynch et C^o de Londres a deux grands steamers qui partent de Bagdad chaque vendredi matin en été et chaque dimanche matin en hiver, et de Bassorah chaque mercredi matin.

Municipalités. — La ville de Bagdad est divisée en trois

cercles municipaux administrés chacun par un président nommé par le gouvernement, et assisté d'un conseil dont les membres, élus par les notables de chaque arrondissement et choisis par eux, sont confirmés par la sanction du vali. Toutes les affaires municipales, notamment le bon entretien de la voirie, l'éclairage et le service des eaux de la ville, sont de la compétence de ces conseils, et exécutés par leurs agents.

Edifices publics, etc. — Il y a dans cette ville 48 mosquées appartenant aux musulmans *sunnites* et 20 *mesdjid* (chappelles) appartenant aux musulmans *chyites*. La plupart des mosquées sont d'anciens monuments dont la construction remonte au temps des premiers khalifes abbassides. Parmi ces édifices, d'un style tout particulier, heureux mélange d'arabe et de persan, on doit citer la mosquée *Souk-el-Gazel* et son minaret haut de 33 mètres.

Les chrétiens ont à Bagdad 6 églises, dont 4 appartiennent aux communautés catholiques et deux aux arméniens grégoriens.

La communauté israélite y possède 22 synagogues.

Outre la forteresse déjà citée plus haut, la garnison de Bagdad occupe 3 casernes, une hors la ville, une seconde à la porte Bab-el-Moezzem, et la troisième, qui est plus grande, près du séraï (palais du gouvernement).

Quant au *muchir* (maréchal) commandant le vi^e corps d'armée, il partage avec le *vali* (gouverneur général) le palais Medjidièh, bâti pour le châh de Perse lors du pèlerinage qu'il fit aux Lieux Saints des chyites, en 1870.

On compte dans la ville de Bagdad plus de 24,000 maisons ; un grand nombre de *hans* (hôtelleries) parmi lesquels il faut faire une mention spéciale du *han Ortema*, belle construction du temps des khalifes ; 25 bains publics datant de la même époque, mais dont l'état actuel laisse beaucoup à désirer ; environ 3,500 boutiques ; 200 cafés ; une imprimerie appartenant au gouvernement, où s'imprime le *Journal officiel* du vilayet *el-Zora* ; 100 magasins dit *Allona*, pour la vente des céréales et des légumes, etc., etc.

Il faut encore citer au nombre des monuments anciens, l'hôtel actuel des douanes, jadis occupé par la célèbre école de Ebn-Hanbal, et le tombeau de Zobéide, femme du khalife Haroun-el-Raschid. Ce tombeau est situé à 20 minutes de la ville, du côté dit *el-Karkh*. Là se trouve aussi le tombeau du prophète Elisée que les musulmans ont enlevé depuis peu aux israélites, qu'ils en avaient laissé possesseurs jusqu'alors. On appelle cet emplacement *el-nèbi-Youcha*.

Chaque communauté possède, à Bagdad, ses cimetières séparés les uns des autres.

Les musulmans en ont plusieurs et les israélites deux. Quant aux communautés chrétiennes, les arméniens grégoriens et les arméniens catholiques en ont chacun un. Chez les chrétiens, l'ancien usage d'enterrer les morts dans les églises est aboli depuis quatre ans, mais les musulmans continuent à enterrer dans les mosquées les corps des ulémas et des riches particuliers. Quant aux musulmans chyites, on a déjà vu plus haut tous les détails concernant leurs sépultures.

Ecoles. — Il y a à Bagdad 124 établissements scolaires, où l'enseignement à divers degrés est donné à 5,480 élèves, dont 5,090 garçons et 390 filles, par 201 professeurs, dont 187 maîtres et 14 maitresses comme suit :

COMMUNAUTÉS	MÉDRESSÉS			SUPÉRIEURES			SECONDAIRES			PRIMAIRES					
	Ecoles.	Elèves.	Professeurs.	Ecoles.	Elèves.	Professeurs.	Ecoles.	Elèves.	Professeurs.	Garçons			Filles		
										Ecoles.	Elèves.	Maitres.	Ecoles.	Elèves.	Maitresses.
Musulmans.....	24	1.200	36	1	63	20	3	570	19	40	1.460	40	»	»	»
Arméniens.....	»	»	»	»	»	»	1	120	5	»	»	»	»	»	»
Catho- liques. { Chaldéens et { Syriens.....	»	»	»	»	»	»	1	140	5	»	»	»	»	»	»
{ Latins.....	»	»	»	1	130	7	»	»	»	»	»	2	390	14	
Israélites.....	»	»	»	»	»	»	1	187	5	50	1.220	50	»	»	»
TOTAUX.....	24	1.200	36	2	193	27	6	1.017	34	90	2.680	90	2	390	14

TOTAL GÉNÉRAL : 124 écoles. — 5,480 élèves. — 201 professeurs.



Chez les musulmans, l'enseignement comprend des établissements de cinq catégories : les *médressés* ou écoles de droit et de théologie islamiques ; l'*idadiè*, école de degré supérieur ; les *ruchdiès*, écoles secondaires ; les petites écoles des mosquées, d'ordre essentiellement primaire ; et enfin l'école des arts et métiers, inscrite au tableau ci-dessus parmi les écoles secondaires, parce que l'enseignement littéraire, quoique limité à la lecture et à l'écriture en turc, en arabe et en persan, y est l'objet de grands soins et que l'enseignement professionnel n'y laisse rien à désirer.

Les *médressés* sont des fondations pieuses, pour la plupart annexées à des mosquées. Leurs revenus sont administrés et l'enseignement y est donné gratuitement, ainsi que le logement, la nourriture et l'entretien des maîtres et des élèves, par les soins du *chéik-u'-islam*, ministre du culte.

L'école *idadiè* de Bagdad, ainsi que l'une des deux écoles *ruchdiè*, sont militaires. Elles ont été fondées en 1286 (1870), par Midhat Pacha, alors gouverneur général du vilayet. C'est à l'école militaire *ruchdiè* que vont se préparer les élèves destinés à faire leurs études à l'*idadiè*, pour devenir de bons officiers. On y enseigne, comme à l'autre école *ruchdiè* de Bagdad qui est *mulkiè*, c'est-à-dire civile, le turc, l'arabe et le persan ; l'histoire et la géographie de l'empire ottoman ; l'arithmétique et les premiers éléments des autres connaissances qui seront ensuite étudiées à fond à l'*idadiè*, et parmi lesquelles, outre les spécialités, figurent aussi la tenue des livres, l'algèbre et le dessin. Dans les deux écoles militaires et à l'école *ruchdiè* civile, les élèves sont instruits aux frais de l'État. Ceux des *ruchdiès*, sont externes, mais à l'*idadiè*, ils sont logés, nourris et défrayés de tout. Les élèves qui ont obtenu au *ruchdiè* le diplôme de fin d'études complètes sont seuls reçus à l'*idadiè*.

Les professeurs et surveillants de l'école *idadiè* appartiennent presque tous au personnel de l'armée. Depuis vingt ans qu'elle existe, cette école lui a déjà fourni bon nombre de ses meilleurs officiers, employés pour la plupart dans le vi^e corps d'armée.

Les écoles dites des *djami* (mosquées), à Bagdad comme partout, sont tenues par le desservant qui enseigne aux petits enfants du quartier la lecture et la récitation du *Koran*, un peu d'écriture et quelquefois les premières règles de l'arithmétique.

Le *Mekteb-el-sanaiè* (école des arts et métiers) est une fondation de Midhat-Pacha, en 1286 (1870), en faveur des enfants pauvres et plus spécialement des orphelins. Cette utile création a rencontré de grandes difficultés, tant de la part des gens riches qui refusèrent longtemps d'y contribuer, que de celle des parents qui aimaient mieux laisser vagabonder les enfants que de les envoyer à l'école. Sans se décourager, le *vali*, grandement secondé par S. E. Hamdy Bey, persévéra dans son entreprise et parvint à la doter d'un revenu fixe annuel d'environ 500 livres turques qui, joint à la vente des objets fabriqués à l'école, couvre les dépenses montant à 1,000 livres turques (23,000 francs par an). Pour y mieux pourvoir, il fonda en même temps l'imprimerie du journal du vilayet : *el-Zora*, où les enfants furent occupés; il attacha à l'école 4 bons professeurs pour leur enseigner la religion, le turc, l'arabe et le persan, ainsi que d'habiles artisans qui forment actuellement des imprimeurs, des menuisiers, des tailleurs, des cordonniers et des tisserands capables d'exercer fructueusement ces divers métiers. Les élèves de cette école sont aujourd'hui au nombre de 80. Lorsque l'un d'eux a terminé ses études et son apprentissage, il est pourvu d'un diplôme, et s'il veut s'établir à Bagdad, la caisse de l'école lui prête le petit capital nécessaire à l'achat du mobilier, des outils et matériaux de premier établissement, qu'il rend aussitôt qu'il le peut.

On évalue à 4,000 livres turques par an les frais des deux écoles militaires *idadiè* et *ruchdiè*, et à 1,200 environ les dépenses de l'école *ruchdiè* civile.

L'école des arméniens grégoriens, fondée depuis plus d'un siècle par cette communauté, est restée longtemps dans un grand dénûment, et à plusieurs reprises le curé et son vicaire, qui ont été forcés d'y renoncer, se chargeaient de l'instruction primaire. Enfin, sur l'initiative énergique et persistante de l'évêque,

M^{sr} Messrob, des fonds ont été affectés par les notables pour l'entretien de l'école actuelle. Au moyen de cette rente, on couvre aujourd'hui tous les frais. On y enseigne, outre la langue arménienne, le turc, l'arabe et un peu de français. Sur les 120 élèves qui fréquentent cette école, on apprend à peine à 20 les éléments de cette dernière langue; c'est pourquoi plusieurs arméniens grégoriens envoient leurs enfants chez les Pères Carmes, où une instruction solide est donnée en français, et où, d'autre part, règne une parfaite discipline, qui manque souvent aux autres écoles.

On rencontre ce même défaut chez les Chaldéens, Syriens, Arméniens et Grecs unis, qui ont fondé une alliance catholique pour l'école où se réunissent les enfants de ces diverses communautés. Le comité de cette alliance catholique est présidé par M^{sr} Raphaël Athanase Cherkli. Les autres membres sont les deux curés catholiques, grec et arménien et, le prêtre chaldéen directeur de l'école. Les parents paient mensuellement une petite contribution qui suffit à grand'peine à l'entretien du directeur et des 5 professeurs, dont un seul, celui de langue turque, reçoit des appointements du département de l'Instruction publique. Outre les langues turque, arabe et syriaque, on enseigne à l'école de l'Alliance catholique le français et l'anglais, mais on n'enseigne ces dernières qu'aux élèves les plus avancés, et ceux qui apprennent l'une des deux ne sont pas admis à étudier l'autre. Le but principal de cette école est de former des prêtres catholiques indigènes, et l'on a réussi à y préparer suffisamment plusieurs jeunes gens, qui ont été envoyés terminer leurs études au collège de Mossoul pour être ensuite ordonnés prêtres.

L'école latine, qui porte le nom d'institution Saint-Joseph, et n'est pas moins connue sous celui de « Collège des Pères Carmes » doit sa fondation à ces religieux, dont la mission est établie à Bagdad depuis 1720. Au commencement, elle était bien loin de son importance actuelle. On n'y enseignait que les devoirs religieux, avec la lecture et l'écriture en langue arabe. Cette institution occupe aujourd'hui la première place grâce aux grands efforts, au courage et au pur dévouement des missionnaires

français. Un zèle ardent pour le bien, une patience pleine de force et de douceur leur ont fait vaincre des difficultés qui semblaient insurmontables. Le premier Carme qui arriva seul à Bagdad en 1720, le Père Joseph-Marie de Jésus, de la province de Bourgogne, exerça son ministère de pro-vicaire apostolique sans demeure fixe, sans église, allant de maison en maison, chez les quelques catholiques assez hardis pour le recevoir. Il y avait en effet dans ce temps-là grand danger à être découvert par les musulmans ou dénoncé par les arméniens grégoriens. Le successeur du Père Joseph-Marie l'éprouva après le départ de celui-ci.

Le nouveau pro-vicaire apostolique arrivait cependant dans les circonstances les plus favorables, muni d'une lettre de recommandation du gouverneur français de Pondichéry, pour Ahmed-Pacha, gouverneur de Bagdad, qui lui accorda aussitôt avec une grande bienveillance, stimulée par les bons offices de M. Feensch, consul anglais, l'autorisation de bâtir une maison et une église et d'y établir le siège de la mission des Carmes. A l'aide des aumônes recueillies dans ce but aux Indes françaises, le Père Emmanuel Baillet acheta pour 500 *chami* de Bagdad, qui font un peu plus de 1,000 francs, une maison en ruines appartenant à un catholique nommé Ebn-Krumi. Il y fit construire une chapelle dédiée à saint Thomas, et la première messe y fut célébrée le 14 juillet 1734. Il y fonda aussi la première école dirigée par la mission des Carmes.

La faveur du gouvernement local et l'appui du consul anglais, qui lui fut toujours acquis, ne purent sauvegarder le Père Emmanuel Baillet des machinations des arméniens. Irrités de plusieurs conversions opérées parmi eux, ils réussirent à le faire mettre en prison avec les nouveaux convertis, et ils n'en purent être délivrés que moyennant une somme considérable payée au gouverneur par les communautés catholiques. Le père Emmanuel trouva la possibilité, à sa sortie de prison, de se mettre, ainsi que ses successeurs, à l'abri de nouvelles persécutions. Il se rendit en France où il obtint une audience du roi Louis XV qui lui conféra le titre de consul de France à Bagdad, un peu

avant l'année 1742, date à laquelle il fut sacré évêque de Babylone; il fixa sa résidence à Bagdad où il mourut de la peste en 1773.

Depuis ce temps, le titre de consul de France a été porté par plusieurs autres évêques de Babylone, et le drapeau français n'a jamais cessé de flotter sur l'église des Carmes. A la faveur de cet abri protecteur, toutes les églises catholiques de Bagdad ont pu être bâties à leur tour et les diverses communautés n'ont pas tardé à vivre en paix, sans même attendre l'époque où le gouvernement ottoman a décrété des lois égales pour tous ses sujets. Les écoles, dès lors, ont commencé à prospérer. Aujourd'hui, l'église et l'école des Carmes, reconstruites et agrandies, en 1868, par le préfet apostolique actuel, le Père Marie-Joseph de Jésus, sont devenues l'objet d'un grand intérêt, surtout depuis que M^{sr} Altmayer, archevêque de Babylone et M. de Sarzec, consul de France, unissent leurs efforts à ceux de la mission des Carmes, pour propager l'instruction et l'éducation dans l'Irak-Arabi. Tous rivalisent de zèle et beaucoup de progrès nouveaux leur sont également dus, surtout en ce qui concerne les écoles de filles des sœurs de la Présentation de Marie, dont il sera question tout à l'heure.

L'enseignement, donné gratuitement par les Carmes dans leur institution de Saint-Joseph, outre le programme d'études des premières maisons d'éducation de France, comprend les langues arabe, turque, anglaise et française. Il est particulièrement apprécié des habitants de Bagdad sous ce dernier rapport, car ils y trouvent l'avantage de l'enseignement complet de la langue française par des Français, et la condition imposée par les Pères Carmes à leurs élèves de ne parler que cette seule langue entre eux leur donne une garantie de plus.

On doit à M^{sr} Lyon, prédécesseur de l'archevêque de Babylone et délégué apostolique actuel, la fondation de l'école de jeunes filles des sœurs de la Présentation, religieuses françaises dont la maison-mère est à Tours. Cette fondation ne remonte qu'à 1877. C'est la délégation apostolique qui en supporte tous les frais. M^{sr} Altmayer a fait augmenter récemment le nom-

bre des sœurs qui n'était plus en proportion du nombre toujours croissant des élèves. En effet, la R. Mère Exupérie, supérieure de la mission de Bagdad, ajoute sans cesse quelque complément à cette bonne œuvre d'éducation. Non contente d'avoir successivement annexé à l'école une salle d'asile où sont admis sans distinction de nationalités les petits enfants des deux sexes, jusqu'à l'âge de six à sept ans, et un ouvroir où les jeunes filles pauvres apprennent à coudre, à broder, etc., et trouvent à gagner leur vie, elle a commencé à former un pensionnat qui donne déjà de sérieuses espérances. De plus, l'exemple charitable des religieuses françaises a porté ses fruits : la société de Bagdad vient de leur fournir deux sœurs indigènes. L'instruction est donnée par les sœurs dans ces divers établissements en arabe et en français. Dès que les petits enfants de l'asile ont atteint l'âge de six à sept ans, les petits garçons passent à l'école des Pères Carmes, et les filles, à celle des religieuses de la Présentation. Tout ce qui concerne l'instruction et l'éducation dans ces écoles françaises et catholiques est tout à fait gratuit, et l'on y reçoit, depuis l'asile jusqu'aux deux grandes écoles de filles et de garçons, les élèves de toutes les communautés, sans distinction.

Les établissements scolaires des israélites de Bagdad se composent d'une école fondée par les soins de « l'Alliance israélite », et qui en porte le nom, et de 50 écoles primaires appelées *médèches*, où des rabbins enseignent exclusivement le *talmud* et se bornent à y joindre de faibles notions de calligraphie hébraïco-arabe.

Quant au programme de « l'Alliance israélite », il comprend tout l'enseignement secondaire. Dès la création de cette école, il y a une vingtaine d'années, on en avait obtenu de très bons résultats, mais les israélites de Bagdad, généralement peu sensibles aux bienfaits de l'instruction, avaient bientôt cessé d'y envoyer leurs enfants. Il n'y restait plus qu'un petit nombre d'élèves en 1885, lorsqu'un habile instituteur, M. Lauria, parvint à la relever. Toutefois, et bien que fréquentée aujourd'hui par 187 élèves, qui portent surtout leur attention sur l'étude de l'hébreu, de l'arabe, du turc, et plus spécialement sur celle du

français et de l'anglais, il est bien rare qu'un élève y reste assez de temps pour terminer ses études. La plupart quittent l'école dès qu'ils peuvent se faire comprendre en anglais, langue que les israélites sont le plus désireux de connaître. Les élèves dont les parents jouissent de quelque aisance paient de 10 à 20 piastres par mois. Les autres sont admis gratuitement.

Production agricole. — On estime la production agricole du merkez-sandjak de Bagdad, année moyenne, comme suit :

Dattes	3,600,000 kilog.
Blé	55,404,000 —
Orge	129,276,000 —
Millet	30,780,000 —
Maïs	30,780,000 —
Riz	30,780,000 —
Sésame	6,156,000 —
Mâches (sorte de lentille).	10,773,000 —
Haricots	20,705,000 —
Pommes de terre	5,100,000 —
Coton	384,750 —
Melons et pastèques	46,080,000 —
Citrons et limons	160,000,000 —
Oranges	160,000,000 —
Raisins	70,000,000 —
Pommes	45,000,000 —
Abricots	50,000,000 —
Figues	50,000,000 —
Grenades	30,000,000 —
Mûres	20,000,000 —
Aubergines, tomates, artichauts	450,670,500 —
Bamiè (gombaudo) ¹	115,450,000 —
TOTAL.	1,517,384,250 kilog.

(1) Le gombaudo (*bamiè*) est le fruit de l'*hibiscus esculentus*.

Mines et minières. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été déjà dit dans le chapitre spécial des mines et minières du vilayet de Bagdad.

Forêts. — On rencontre dans le sandjak de Bagdad quelques bois connus sous le nom générique de *Zoor* et qu'on peut énumérer comme suit :

1° *El-bedjedj*;

2° *el deban*, caza de Dilim;

3° *El-zoor abou ghéreb*;

4° *Zoor el-méhamde*, caza de Kazmiè;

5° *El-haouidje*, *el-ouazani*, *el-rechdiè* et *el mehdjè* qui s'étendent à partir de el-Ouazani, village situé près de la saline Teltar, jusqu'au caza de Samara ;

6° Enfin, à 5 kilomètres environ de Selman-Pak (Ctésiphon), dans le caza d'Aziziè, à 30 kilomètres environ au sud-est de la ville de Bagdad, aux alentours de la poudrière (*el-baroudè*) il y a deux petits bois que, malgré le voisinage immédiat d'un certain nombre de soldats, on ne parvient pas à préserver de fréquents abus. Il en est de même d'un autre petit bois situé aux portes mêmes de Bagdad, à la distance d'environ 4 kilomètres, et qu'on ne peut garantir de continuelles déprédations.

Agriculture. — On calcule qu'à peine la vingt-quatrième partie du vaste territoire du merkez-sandjak de Bagdad est cultivée. Tout le reste, quoique non moins propre à donner d'excellents résultats par la culture, est laissé en friche.

Les terrains cultivés sont évalués à 12,000 *feddans*¹ produisant en totalité 120,000 *tagars* de blé et d'orge, dans la proportion de 7/10 de cette dernière céréale et de 3/10 de la première, soit à raison de 1,539 kilogrammes par *tagars*² une quantité de 55,404,000 kilogrammes de blé et de 129,276,000 kilogrammes d'orge. Il convient d'ajouter à cette récolte, dite d'hiver, la récolte dite d'été, estimée à 20,000 *tagars* environ de millet, sésame, maïs, riz, etc., ainsi qu'une quantité d'environ

(1) Le *feddan* est égal à 300 deunums soit 2,757 ares.

(2) Le *tagar* égale environ 1,54 kilogrammes.

250 *tagars* de coton, récoltés dans les cazas de Hanékin, de Khorassan et d'Anah.

On ne cultive le coton et les autres productions d'été que dans certains cazas, parce que ces sortes de cultures demandent d'abondantes irrigations auquel l'état de délabrement ou plutôt d'encombrement des anciens canaux ne permet plus de satisfaire actuellement. Il suffirait, pense-t-on, de déblayer ces canaux pour rendre à l'agriculture la situation florissante qu'elle occupait autrefois.

Les 12,000 *feddans* de terrains cultivés dans le merkez-sandjak de Bagdad sont répartis dans chaque caza, comme suit :

CAZAS		FEDDANS
Bagdad (merkez-caza) composé de la ville et de ses alentours comme suit :		
Karadé Garbié.....	} Cultures arrosées par les Bakaras, dont le nombre est évaluée à 2.000, et situés sur la rive gauche du <i>Tigre</i> et sur la rive droite de la <i>Diala</i> (Délios).... ..	1.850
— Cherdjié.....		
— Djorf-Mariam.		
Khorassan et ses nahiés.....		3.860
Azizié —		300
Hanékin —		1.100
Mendéli —		700
Samara —		500
Djézirè —		300
Dilim —		500
Kout-el-Amara —		1.000
Kiazimiyé —		1.200
Anah —		750
TOTAL.....		12.000

Soit environ 4,410 kilomètres carrés, ou la vingt-quatrième partie du territoire du merkez-sandjak, en comptant les 36,000 *djéribis* (hectares) de dattiers qu'il contient.

Dans le chiffre ci-dessus ne sont pas comprises les cultures appartenant à l'administration (Ministère) de la Liste civile, dites *arazi-sanîè*. Ces cultures s'étendent déjà sur une grande partie des terrains de l'Irak-Arabi, devenus la propriété de la dite administration, qui achète la plupart des terres mises en vente par le gouvernement, soit de la catégorie nommée *arazi-miriè* (propriété directe de l'État), soit de celle dite *tapou*, et les met

en valeur. C'est ainsi que la Liste civile possède aujourd'hui, principalement à Kazimiyé, dans les cazas de Khorassan, de Dilim, Aziziè, Kout-el-Amra, Djézirè et à Hanékin, de magnifiques propriétés qui n'étaient presque d'aucun rapport, et que cette administration a déjà améliorées, au point de s'en faire un revenu annuel de plus de 300,000 livres turques (environ 7 millions de francs).

Ce bon exemple a porté d'excellents fruits. Plusieurs grands propriétaires, ainsi qu'il a été dit plus haut, parmi lesquels on doit une mention spéciale à M. Zarifi pour sa belle exploitation agricole d'environ 45,000 hectares à Bèlèd-rouz, ont mis leurs terres en valeur. Ils seront sans doute imités par beaucoup d'autres, dès que la mise en bon état des anciens canaux creusés par les khalifes abbassides aura desséché les marécages, assaini le pays, et permis d'établir partout un système régulier d'irrigations.

Elève des bestiaux. — Tout ce qui concerne cette importante branche de l'agriculture a déjà été dit dans le chapitre spécial du vilayet de Bagdad. Il n'y a pas lieu d'y revenir ici.

Fleuves; rivières. — Il en est de même pour ce qui concerne les cours d'eau, lacs et marais, ainsi que les routes et chemins, les diverses catégories et prix des transports et le système orographique de cette partie de l'Irak-Arabi, presque entièrement composée de plaines

Production industrielle. — La production industrielle du merkez-sandjak de Bagdad a été décrite également au chapitre spécial du vilayet. Il suffira d'ajouter que la presque totalité de cette production, dont la valeur approximative s'élève annuellement au chiffre de 447,200 livres turques, soit environ 10,285,000 francs, appartient à l'industrie de la ville de Bagdad et de ses environs.

Commerce. — Les exportations et importations, soit directes soit en transit, ont été énumérées en détail dans des tableaux *ad hoc* au chapitre spécial du vilayet. Ces diverses opé-

rations commerciales ont pour centre commun la ville de Bagdad; en voici le dernier résultat :

EXPORTATION

Voie Bassorah pour l'étranger et les provinces	30,143,800	} 37,468,150 fr.
Voie Kermanchâh pour la Perse.	4,140,000	
Par petites caravanes pour Mos- soul et Diarbékir	486,450	
Par grandes caravanes, voie du désert de Syrie.	2,697,900	

IMPORTATION

Voie Bassorah	<table> <tr> <td>d'Europe.</td> <td>11,718,500</td> <td rowspan="3">} 21,976,500</td> </tr> <tr> <td>des Indes.</td> <td>5,658,800</td> </tr> <tr> <td>de Perse.</td> <td>4,600,000</td> </tr> </table>	d'Europe.	11,718,500	} 21,976,500	des Indes.	5,658,800	de Perse.	4,600,000	} 33,930,980 fr.
d'Europe.	11,718,500	} 21,976,500							
des Indes.	5,658,800								
de Perse.	4,600,000								
Voie Kermanchâh de Perse en transit	4,701,200								
Voie du désert de Syrie (caravanes) — fluviale, de Mossoul et Diar- békir	255,300 6,997,980								
Différence en faveur de l'exportation	3,537,170 fr.								
Mouvement total	71,399,130 fr.								

Poids et mesures. — Le système métrique décimal, dit *achari*, qui a été décrété en Turquie en 1870, n'est pas encore en vigueur à Bagdad.

Les poids et mesures usités dans cette ville et en général dans toute la Mésopotamie, sont les suivants :

L'*oke*, le *men*, le *vezné* et le *tagar*.

L'*oke* ordinaire ou de Constantinople est de 400 drames; elle n'est usitée que pour l'épicerie en détail : sucre, café, etc. La grande *oke* vaut 2 *okes* et demie de Constantinople, ou 1,000 drames; elle sert à peser les comestibles : le pain, la viande, les légumes, les fruits, etc.

Le *men*, de même que l'*oke*, est de deux sortes : le petit *men*, qui vaut 6 *okes* de Constantinople, est employé dans le petit commerce ; le grand *men* est de 12 *okes* et sert dans le commerce en général. Pour quelques articles spéciaux, comme la gomme adragante, on emploie un *men* spécial de 12 *okes* et demie.

Le *vezné* se divise en 4 *men* de 12 *okes*, soit 48 *okes*. Cependant le poids réel et officiellement reconnu du *vezné* est de 50 *okes* de Constantinople. Cette différence provient du surplus donné sur chacun des 4 *men* pesés avec la « balance à main » ; de sorte que les 4 *men* pesés à la « balance romaine » doivent toujours donner 50 *okes*. Le *vezné* est usité, comme fraction du *tagar*, pour les céréales, les dattes, etc. Une qualité de gomme appelée, « kora » et que les Anglais nomment « stone-gum », se vend au *vezné* de 32 *okes* et demie.

Le *tagar* est officiellement d'un poids de 1,000 *okes* de Constantinople, divisé en 20 *vezné* de 50 *okes* chacun. Le *tagar* de 1,000 *okes* est employé par le commerce en gros : le bois de chauffage, la chaux, le plâtre dit *djès*, etc., etc.

Anciennement il y avait aussi le grand *tagar* de 1,560 *okes* ; mais il n'est plus usité.

Pour les matières d'or et d'argent, on se sert de deux sortes de poids : le *miskal* turc qui pèse 24 grammes, et le *miskal* persan, 22 grammes.

Les mesures de longueur sont :

Le *pic* ancien de Bagdad, égal à 81 centimètres.

Le *pic* dit « halebi » 68 —

Le *pic* persan, dit « drâ-châh » 102 —

Enfin le *pic* dit « drâ-yèd » (*pic* de la main), qui consiste dans la longueur entre le coude et le bout du grand doigt de la main. — Aussi lorsqu'un Arabe nomade veut acheter une étoffe quelconque, il a recours à celui de sa tribu qui a la main la plus longue.

Dans le haut commerce, excepté pour les céréales et certains

autres articles, on se sert de la *balance romaine* dite « el-kabban ». C'est la balance adoptée officiellement, et cependant il est rare d'en rencontrer deux qui donnent le même résultat.

Pour les céréales, on se sert d'une balance composée de deux plateaux confectionnés avec des feuilles du dattier; chacun de ces plateaux est suspendu par trois cordes, tressées également de feuilles de dattier, aux deux extrémités d'un bâton, au milieu duquel est fixée une autre corde qui sert à soulever la balance.

Ce genre de balance laisse souvent à désirer sous le rapport de la justesse et de la précision.

L'assortiment de poids est aussi très incomplet. Les commerçants et les détaillants ne possèdent le plus souvent que le poids de 2 *mens*, celui de 1 *men* et quelquefois un poids de 3 *okes*.

Les poids plus petits, de 1 *oke*, de un demi *oke*, de quart d'*oke* font presque toujours défaut; on les remplace généralement par des cailloux ou des morceaux de briques, ce qui donne souvent lieu à des discussions et à des querelles entre acheteurs et vendeurs.

Monnaies d'or et d'argent en cours en Mésopotamie.

OR		
	Valeur intrinsèque	Cours de la place
Rich-Balek (pièce de 5 L. t.) .	500 piastres or	516,25
Pièce de deux livres turques .	200 —	206,50
La livre turque	100 —	103,25
La 1/2 —	50 —	51,62 1/2
La 1/4 —	25 —	25,75
ARGENT		
Le medjidiè	19 piastres	19,50
Le 1/2	9.50 —	9,75
Le 1/4	4.75 —	4,87 1/2
Pièce de 2 piastres	2 —	2
d° de 1 —	1 —	1
d° 20 paras	0 1/2 —	0 1/2

MÉTALLIQUE

	Valeur intrinsèque en or	Cours de la place
Le <i>memdouhi</i> ou <i>altilik</i>	2,50 piastres	2,75
Le <i>bechlik</i>	2,50 —	2,75
Pièce de 50 paras	1,25 —	1,25
— de 20 —	0,50 —	0,50
— de 10 —	0,25 —	0,25
— de 5 —	0,12 1/2 —	0,12 1/2

CUIVRE

Pièce de 2 1/2 paras	0, 6 1/4 —	0, 6 1/4
--------------------------------	------------	----------

Monnaies étrangères en cours à Bagdad et en Mésopotamie

OR

Livre sterling	108,96 piastres	112,50
La demi-livre sterling	54,48 —	56,25
Impérial russe	89,57 —	92,50
Napoléon (appelé <i>abou-ayul</i>)	87,17 —	90
Le demi-napoléon	43,58 1/2 —	45
Le quart de —	21,79 1/4 —	22,50
Le double <i>touman</i> persan	77,50 —	80
Le <i>touman</i>	38,75 —	40
Le demi-touman	19,37 1/2 —	20

ARGENT

Roupie des Indes	7,50 —	7,75
Demi-roupie des Indes	3,75 —	3,87 1/2
Quart de roupie des Indes	1,87 1/2 —	1,98 3/4
Pièce de 5 <i>kran</i> s persans	15,75 —	16,25
Le double <i>kran</i>	6,30 —	6,50
Le <i>kran</i>	3,15 —	3,25
Le demi- <i>kran</i>	1,25 —	1,51
Le quart de <i>kran</i>	0,50 —	0,75

CUIVRE

Le *chahi*, vingtième partie du *kran*.

N. B. — D'autres pièces étrangères, autrichiennes pour la plupart : *Marie-Thérèse, florin*, ainsi que le *maua* russe, étaient encore en circulation à Bagdad il y a quelques années ; mais par suite de la baisse considérable qu'elles ont subie, leur circulation a à peu près disparu.

On rencontre encore d'autres monnaies indiennes et persanes, qui n'ont guère cours qu'entre les commerçants en rapports suivis avec les Indes et la Perse.

Dîmes et impôts. — Les recettes et les dépenses du merkez-sandjak de Bagdad ont été, en 1305 (1889-90), comme suit :

Recettes	96,744 livres turques
Dépenses	39,123 — —
Revenu net :	<u>57,621 livres turques</u>

Soit environ 1,325,000 francs.

Les divers chapitres de ces deux services sont énoncés comme suit :

	Livres turques
<i>Achar-verghissi</i> (taxe sur les tentes arabes)	4,105,98
<i>Bédel-i-askériyé</i> (exonération du service militaire).	1,858,49
<i>Agnam-ressèmi</i> (taxe sur les moutons).	26,971,12
<i>Djamar</i> — (— sur les buffles).	830,93
<i>Dèvé</i> — (— sur les chameaux)	2,454,60
<i>Moukata'a</i> (dîmes affermées)	5,530,25
<i>Emanet</i> — (perçues directement)	40,778,30
<i>Orman et poul</i> (forêts et timbre) :	868,29
<i>A reporter.</i>	<u>83,397,96</u>

	Livres turques
<i>Report.</i> . . .	83,397,96
<i>Ma'aden ressemi</i> (taxe sur les mines)	457,25
<i>Emlak-khasselati</i> (revenu cadastral).	62,53
<i>Säid-bahri</i> (droit sur la pêche)	477,14
<i>Mekhemé-kardjilari</i> (recettes des tribunaux). . . .	3,343,77
Taxes diverses	7,062,75
Revenus divers.	1,943,38
TOTAL :	96,744,78

DÉPENSES

<i>Dahliè</i> (intérieur)	18,440,38
<i>Adliè</i> (justice).	6,745,40
<i>Méarif</i> (instruction publique)	809,76
<i>Nafa'a</i> (travaux publics)	440,94
<i>Maliè</i> (finances)	4,787,48
<i>Maáchat-zatiyé</i> (appointements)	5,318,41
<i>Cher'iè</i> (service du culte)	1,881,06
<i>Taxildariyé</i> (frais de perception)	700 »
TOTAL :	39,123,43

CAZAS DU SANDJAK DE BAGDAD

MERKEZ-CAZA DE BAGDAD

Orientation. Limites. — Le merkez-caza de Bagdad est situé au centre du vilayet. Son orientation et sa délimitation sont assez difficiles à préciser très exactement. En effet, il se compose de la ville même de Bagdad, dont la situation est définie plus haut, et de quelques terrains environnants assez vaguement circonscrits du côté du nord. A l'est, ils sont limités par la rive droite de la rivière *Diala* (Délios); au sud, par le confluent de cette rivière et du *Tigre*, et à l'ouest par la rive gauche de ce fleuve.

Superficie. — La superficie du merkez-caza de Bagdad est de 6,500 kilomètres carrés.

Division administrative, militaire, autorités civiles. — Ce merkez-caza n'a pas de nahié. C'est le quartier général du VI^e corps d'armée. Le *muchir* (maréchal) qui commande ce corps réside officiellement à Bagdad.

L'administration civile de ce merkez-caza est sous les ordres directs et immédiats du *vali* (gouverneur général) dont la résidence officielle est également Bagdad, chef-lieu du vilayet, du merkez-sandjak et du merkez-caza.

Population. — La population du merkez-caza de Bagdad

est comprise tout entière dans le chiffre de celle du chef-lieu énoncé plus haut.

Outre les habitants de la ville de Bagdad, cette population comprend les *fellahs* dits *karadés*, c'est-à-dire propriétaires de *kerds*, puits au moyen desquels on puise l'eau pour irriguer les cultures de cette catégorie. Les *fellahs karadé* sont divisés en *garbiyé*s et *céerdjiys*, les premiers sunnites et les seconds chyites, et en *karadé* de *Djorf Mariam*, appartenant aux deux rites musulmans.

Toute cette partie de la population du merkez-caza s'occupe exclusivement d'agriculture. Les champs et jardins fruitiers et potagers des *fellahs karadés* s'étendent à l'est, au sud et à l'ouest de la ville de Bagdad, entre la rive droite de la *Diala* et à la rive gauche du *Tigre*, et du côté du nord jusqu'à la limite sud du caza de Khorassan.

Ces cultures, toutes arrosées par les *bakara*, dont le nombre est d'environ 2,000, occupent un espace évalué à 1,850 *feddan*, soit environ 51,000 hectares.

Produits agricoles. — La production agricole du merkez-caza de Bagdad, obtenue par la culture des 1850 *feddan* ci-dessus, comprend d'abord 18,500 *tagars* de céréales, comme suit :

Blé . .	5,550 tagars,	soit	8,541,450 kilog.
Orge.	12,950 —	soit	19,930,050 —
	<hr/>		<hr/>
TOTAUX.	18,500 tagars,	soit	28,471,500 kilog.

Les autres produits agricoles des environs de Bagdad, à l'exception des citrons, limons, oranges et autres fruits hespéridés, qui sont abondants toute l'année, ainsi que la plupart des produits maraichers, appartiennent à la catégorie dite « récolte d'été ». Ces produits sont principalement les raisins, dattes, pommes, abricots, et surtout les concombres, melons et pastèques, qui sont fournis à la consommation de Bagdad à raison de plus de 2,000 charges par jour. On récolte, dans les cultures

maraiçhères des *karadé*, toutes sortes de légumes et autres productions, tels que les haricots d'espèces variées, les aubergines et la tomate, l'oignon et l'ail, les radis, les courges, les bamiyè, cultivés en champs sur une vaste échelle. Il est à remarquer que c'est seulement depuis environ trente ans que, peu à peu, se sont introduits la plupart des légumes et fruits précités. Auparavant, il n'y avait presque d'autres fruits dans le vilayet de Bagdad, que les raisins et les dattes.

On vient d'ajouter depuis peu, aux cultures ci-dessus énumérées, celles de la pomme de terre et de l'artichaut, qui réussissent très bien autour de Bagdad. La presque totalité des fruits consommés dans le vilayet proviennent des jardins du merkez-caza et de ceux du caza de Khorassan.

Les riches habitants de Bagdad font, depuis quelques années, bâtir au milieu des jardins des *karadé*, des maisons de campagne où ils passent agréablement, non pas la saison d'été qui y est excessivement chaude, mais le printemps et l'automne.

Ecoles. — Il n'y a point d'écoles chez les fellahs *karadé*; leurs enfants sont occupés toute l'année, avec leurs parents, à travailler la terre. On doit donc considérer les écoles qui figurent au tableau spécial de la ville de Bagdad comme les seules qui existent dans le merkez-caza.

CAZA DE KHORASSAN

Orientation. Limites. — Le caza de Khorassan est situé au nord du merkez-sandjak de Bagdad. Il est limité au nord par le vilayet de Mossoul et le caza de Khanekin; à l'est, par les cazas de Mendéli et d'Aziziè; au sud, par celui de Djéziré et le merkez-caza de Bagdad; et à l'ouest par le caza de Samara.

Superficie. — Sa superficie est d'environ 10,500 kilomètres carrés.

Division administrative. Autorités. — Il est divisé administrativement en 4 nahiés et contient 60 villages. — L'autorité y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et les quatre mudirs, directeurs nahiés. Ces cinq fonctionnaires sont respectivement assistés d'un conseil de même composition que celui du vilayet, décrit plus haut.

Population. — La population totale du caza de Khorassan est d'environ 40,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	30,920 hab.
— chyites	9,000 —
Israélites	80 —
	<hr/>
TOTAL. . .	40,000 hab.

Chef-lieu. — Bakouba, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est situé dans la partie sud du caza, sur la *Diala*. Cette petite ville est à 50 kilomètres au nord-est de Bagdad, et à 45 kilomètres à l'ouest de Béléd-rouz, où se trouve située l'exploitation agricole de M. Zarifi. Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 2,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	1,220 hab.
— chyites	700 —
Israélites	80 —
	<hr/>
TOTAL . . .	2,000 hab.

Cette population, comme celle de tout le caza, à l'exception des fonctionnaires, de quelques négociants, usuriers, ouvriers et desservants des cultes, faible minorité, s'occupe exclusivement d'agriculture.

Agriculture. — Les terrains cultivés s'étendent sur un espace de 3,800 *feddan* de 513 *deunum* (4,716 ares), soit 179,208 hectares.

Ces terrains sont répartis aux alentours des principaux villages et sur les territoires des tribus d'Arabes agriculteurs campées dans le caza de Khorassan, comme suit :

VILLAGES OU TERRITOIRES	FEDDANS	HECTARES
Chahraban (nahié)	400	18.864
Harouniyè	200	9.432
Sensel	100	4.716
Hunbes	50	2.358
Mahrout	600	28.296
Béled-rouz (y compris l'exploitation Zarifi)	400	18.864
Nahr-Khorassan (rivière qui donne son nom au caza)	750	35.370
El-Khalès	1.000	47.160
Muchriyé	300	14.148
TOTAUX	3.800	179.208

Soit un peu moins du sixième de la superficie du caza.

Ce caza tient cependant le premier rang parmi ceux du merkez-sandjak, tant pour ses cultures d'hiver, blé, orge, etc., et pour celles d'été, riz, sésame, coton, soie, etc., que pour les nombreux jardins dont il est rempli. Les meilleures qualités de dattes sont celles de Khorassan; ses raisins et ses grenades sont renommés en Irak-Arabi. On cultive le mûrier principalement dans les villages appartenant au *vakouf*. Les plus importantes cultures de riz et de coton sont à Beled-rouz, sur la propriété de M. Zarifi. Ces cultures, ainsi que la plupart de celles des nahiés, sont arrosées par la *Diala* (Délios) qui parcourt du nord au sud tout le caza, par le *Nahr-Khorassan*, petite rivière qui donne son nom à ce district, et par des canaux dérivant de ces deux rivières.

On estime la production annuelle de blé et d'orge dans le caza de Khorassan, comme suit :

Blé ..	11,400 tagars,	soit	17,544,600 kilog.
Orge.	26,600 —	»	40,937,400 —
TOTAUX	38,000 tagars,	soit	58,482,000 kilog.

Elève du bétail. — La production annuelle des bestiaux est estimée en moyenne, comme suit :

Depuis vingt ans environ, on remarque dans ce caza, essentiellement agricole, un progrès qui va toujours en augmentant ; il est à espérer que ce mouvement continu, mais un peu lent, va s'accroître bientôt. En effet, la plus grande partie des terres appartenant au gouvernement (*arazi-miriyè*) ont été vendues à des particuliers par le moyen du *tapou*, et sans doute leurs nouveaux possesseurs voudront, à l'exemple de l'administration de la Liste Civile, et des autres grands propriétaires, notamment M. Zarifi, donner à ces terres une plus grande valeur en les exploitant par une culture intelligente.

Principaux villages. — Parmi les principaux villages du caza de Khorassan, outre ceux déjà cités pour leurs cultures, on doit mentionner Abou-Seda el-Kébiré ; Abou-Seda el-Séguiré ; Khapuabad ; Deltaoua, résidence du mudir de Chah-raban ; Aouachek ; Chefta ; Behrez et el-Mansouriyè.

CAZA D'AZIZIÈ

Orientation, limites. — Le caza d'Aziziè, de nouvelle fondation, faisait autrefois partie, ainsi que celui de Djézirè, du caza de Kout-el-Amara, qui s'étendait alors de Selmân-pak (Ctésiphon) jusqu'à Chéïkh-Saad. Il est situé au sud-est du merkez-sandjak de Bagdad. Ses limites sont, au nord, le caza de Mendéli ; à l'est, celui de Kout el-Amara ; au sud, celui de Djézirè et à l'ouest, le caza de Khorassan.

Superficie. — Sa superficie est de 9,000 kilomètres carrés.

Division administrative, autorités. — Ce caza n'a qu'un seul nahié : Selmân-pak (Ctésiphon). Il est administré par un caïmakam, sous-gouverneur du caza, et un mudir, directeur du nahié, assistés respectivement d'un conseil de même composition que celui du vilayet, type de tous les autres conseils administratifs.

Population. — Sa population totale est de 20,000 habitants, comme suit :

Musulmans	sunnites.	14,000 hab.
—	chyites	5,990 —
Israélites	10 —
		TOTAL: 20,000 hab.

Chef-lieu. Avant son institution en chef-lieu de caza, qui date de l'année 1884, le bourg d'Aziziè n'était qu'un simple poste de *zaptiè* (gendarmes, soldats de police), où résidait un *mudir* au milieu de quelques misérables cabanes. Toute la contrée environnante n'était qu'un désert aride.

Depuis lors, le canal de Tchadi, acheté par la Liste civile, a été déblayé par les soins du mutessarif Atta Effendi, transféré plus tard à Rizèh dans le Lazistan (vilayet de Trébizonde). Les terrains des deux nouveaux cazas ont acquis ainsi de la valeur, et des tribus d'Arabes agriculteurs sont venus s'y installer. Le bourg de Bughèlé a été bâti dans le caza de Djéziré; la saline de Tchadi a été organisée et exploitée, et le pays, changeant de face, a commencé à prospérer.

Toutefois le bourg d'Aziziè, aujourd'hui résidence officielle du caïmakam, siège des départements administratifs, ne possède pas une seule école. Il n'en existe aucune dans ce caza où pourtant on a bâti quelques mosquées dans tous les endroits habités.

Aziziè est situé sur la rive gauche du *Tigre*, à 75 kilomètres

au sud-est de Bagdad, et à peu près à la même distance au nord-ouest de Kout-el-Amara.

Sa population, comprise dans le chiffre précité de celle du caza, est d'environ 1,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	745 hab.
— chyites	245 —
Israélites	10 —
TOTAL.	1,000 hab.

Agriculture. — Les terrains cultivés dans le caza d'Aziziè n'occupent encore que 300 *feddan*, soit 8,271 hectares à raison de 300 *deunum* = 2,757 ares par *feddan*.

Le produit en blé et en orge de cette culture est en moyenne annuelle de 3,000 *tagars*, comme suit :

Blé..	900 <i>tagar</i> ,	soit	1,385,100 kilog.
Orge.	2,100 —	—	3,231,900 —
TOTAUX	3,000 <i>tagar</i>,	soit	4,617,000 kilog.

Elève du bétail. — On évalue en moyenne la production annuelle de bétail comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAL PAR RACES
Bœufs et vaches	3.000	4.200
Buffles	1.200	2.000
Chevaux	2.000	2.100
Anes	100	4.000
Mulets		70.000
Chameaux		
Moutons		
TOTAL		82.300

NAHIÉ DE SELMAN-PAK

Selman-Pak (Ctésiphon), nahié du caza d'Aziziè, tire son nom du tombeau de Suléïman Pak, qui fut, dit-on, le barbier de Mohammed, prophète des musulmans. Il s'opère, à ce qu'on croit, des miracles à ce tombeau, où tous les ans se rendent des pèlerins qui font une station à *Ták-i-Kesra* (l'arc de Chosroès ou de César), monument antique assez bien conservé, grâce à cette station; il est généralement considéré comme le reste d'un palais des rois parthes, fondateurs de la ville de Ctésiphon, bâtie par Vardane et fortifiée par Pacore, qui augmenta sa population et lui donna ce nom grec, d'après Ammien Marcellin.

Ces ruines ont été signalées à l'attention des archéologues dès 1661 par le voyageur Pietro della Valle. En 1758, le chirurgien anglais Edw. Yves les visita. Il a donné un dessin gravé par Doidge de la façade du Tak-Kesra (*Voyage from England to India, etc.*, London, 1773, in-4, p. 290). M. Yves est d'avis que cet édifice, dont l'architecture est évidemment romaine, fut bâti par quelque empereur romain, peut-être Trajan. Il est à remarquer que les ruines de Ctésiphon, ainsi que celles de Séleucie, situées précisément en face des premières, sur l'autre rive du *Tigre*, sont en briques, les unes cuites, les autres simplement durcies au soleil, mais soudées avec du mortier ou ciment calcaire blanc, ce qui paraît indiquer une construction romaine.

L'arc de Ctésiphon a aussi été visité par Olivier qui en donne les mesures comme suit :

Longueur de la façade	270	—	—	(environ 90 mètres)
Hauteur	86	—	—	28 —
Largeur du portique	76	—	—	25 —
Profondeur.	148	—	—	49 —
Hauteur.	85	—	—	28 —
Épaisseur des murs de la façade	18	—	—	6 —
Épaisseur des murs de la voûte.	23	—	—	8 —

(Olivier, *Voyage dans l'Empire ottoman*, t. II, p. 433 et suiv., Paris, 1804, in-4.)

Tâk-i-Kesra ou Selmân-Pak (ruines de Ctésiphon) est situé sur la rive gauche ou orientale du *Tigre*, à 1 kilomètre de cette rive et à 25 kilomètres au sud-est de la ville de Bagdad, par 42° 15' de longitude est et 33° 5' de latitude nord.

Sur la rive droite ou occidentale du *Tigre*, en face de Selmân-Pak, est l'emplacement des ruines de Séleucie. On y voit deux petits bois gardés par des soldats, et du milieu desquels s'élève une grande construction où, comme l'indique le nom de « El-Baroudi » donné à cette localité, est installée la fabrique de poudre du VI^e corps d'armée.

CAZA DE KHANÉKIN

Orientation, limites. — Le caza de Khanékin est situé au nord-est du merkez-sandjak de Bagdad. Il est limité au nord par le vilayet de Mossoul; à l'est, par la Perse; au sud, par les cazas de Mendéli et de Khorassan, et à l'ouest, par ce dernier et le vilayet de Mossoul.

Superficie. — La superficie du caza de Khanékin est d'environ 4,000 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en deux nahiés : Benkedra et Kizilrobat.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam et par les deux mudirs, directeurs des nahiés, respectivement assistés de conseils de même composition que celui du vilayet.

Population. — Sa population est de 30,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	26,000 hab.
— chyites	4,000 —
	<hr/>
TOTAL.	30,000 hab.

Chef-lieu. — Khanékin, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est située sur la rivière *Elvènd*, affluent de la *Diala*, à 159 kilomètres au nord-est de Bagdad, et à 10 kilomètres à l'ouest de la frontière de Perse.

Quoique petite, cette ville est assez importante à cause de sa situation à proximité de cette frontière et sur le passage des pèlerins chyites qui se rendent de la Perse à Kerbèla et à Nedjèf. C'est aussi la voie que prend la poste persane, chaque semaine ; aussi le gouvernement persan vient-il de construire à ses propres frais un pont en pierre sur l'*Elvènd*, dans la ville même de Khanékin.

La population de cette petite ville, comprise dans le chiffre sus-énoncé de celle du caza, est de 1,604 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	709 hab.
— chyites.	895 —
	<hr/>
TOTAL :	1,604 hab.

Ecoles. — Il y a dans le caza de Khanékin 4 écoles et 140 élèves garçons, comme suit :

	élèves.
Musulmans sunnites, dans la ville de Khanékin, 1 <i>ruchdiè</i> .	40
— — dans les nahiés. 2 écoles primaires .	66
— chyites — . . . 1 école primaire . .	34
	<hr/>
TOTAL : 4 écoles	140

Agriculture. — La production agricole de ce caza consiste principalement en 11,000 *tagars* de blé et d'orge, comme suit :

Blé .	3,300 <i>tagars</i> .	soit	5,078,700 kilogr.
Orge.	7,700	— —	11,850,300 —
TOTAL :		11,000 <i>tagars</i> ,	soit 16,929,000 kilogr.

On évalue les terrains cultivés à 1,100 *feddans*, soit 30,327 hectares, à raison de 300 *deunums* ou 2,757 ares par *feddan*.

Les jardins de Khanékin sont renommés dans tout le vilayet de Bagdad pour leurs excellents fruits de toute espèce. Les cultures sont abondamment arrosées par les eaux de la rivière *Elvënd*, qui parcourt entièrement le caza de l'est à l'ouest, en passant par son chef-lieu, pour aller se jeter dans la *Diala*, qui, de son côté, baigne les champs cultivés et les jardins dans toute l'étendue de son parcours, du nord au sud, d'une extrémité à l'autre du caza.

Ces cultures sont réparties par *feddan* dans les diverses localités, comme suit :

LOCALITÉS	FEDDAN	HECTARES
Benkedra	200	5.514
Hadji-Cara	350	9.649
El Zaouyé.	150	4.136
Hanekin.	250	6.892
Kozrolbat	150	4.136
TOTAUX.	1.100	30.327

Les produits agricoles du caza de Khanékin trouvent leur consommation sur place : ce sont surtout les pèlerins persans dont la multitude donne aux marchés du pays une grande animation.

Pour faciliter ces pèlerinages qui sont une source de profits considérables, et pour leur ôter ce caractère d'encombrement qui les rend dangereux pour la santé publique, une compagnie indigène s'était constituée en vue d'établir un chemin de fer de Khanékin à Bagdad et de cette dernière ville à Kerbèla. La concession de cette ligne a été obtenue, mais les concessionnaires n'ont pu donner suite à leur projet, quelque avantageux qu'il

fût sous tous les rapports, car leurs capitaux se trouvaient engagés dans d'autres entreprises et il ne leur était pas possible de les en retirer. Ils avaient compté sur d'autres pour y suppléer, mais le gouvernement ottoman ne leur a pas permis de s'associer les capitalistes étrangers qui auraient fourni ces fonds. La réalisation d'une ligne semblable de Khanékin à Nedjèf par Bagdad et Kerbèla promettrait d'énormes bénéfices à l'exploitation et donnerait un nouvel essor au commerce de Bagdad avec la Perse dont tout le trafic lui est assuré. Une autre compagnie indigène, réunissant toutes les conditions exigées, en a jugé ainsi avec raison, et sollicite en ce moment la concession de ce chemin de fer, qui lui sera sans doute accordée.

La production annuelle du caza de Khanékin en bestiaux des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine, est évaluée en moyenne, comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAUX PAR RACES
Bœufs et vaches	2.500	4.000
Buffles	1.500	
Chevaux		3.000
Anes	2.000	2.100
Mulets	100	
Chameaux		3.000
Moutons	60.000	60.200
Chèvres	200	
TOTAL GÉNÉRAL		72.300

Localités remarquables, etc. — A 25 kilomètres au nord-est de la ville de Khanékin, sur le territoire persan et à 10 kilomètres de la frontière turco-persane, se trouve une forteresse antique nommée *Kasr-Chirin*, où les tribus pillardes des *Hamavend* se sont toujours réfugiées quand elles étaient poursuivies par les troupes ottomanes. On découvre très souvent aux environs des monnaies anciennes et autres antiquités.

Parmi les tribus du caza de Khanékin, dont les unes ont des campements fixes et les autres sont errantes, on remarque la

tribu errante des *Touzaniat*, qui a pour singulière profession la danse et « ses accessoires ».

Toutes les tribus fixées autour de la ville de Khanékin sont agricoles et de race kurde.

CAZA DE MENDÉLI

Orientation, limites. — Le caza de Mendéli est situé au nord-est du merkez-sandjak de Bagdad. Il est limité au nord par la Perse; à l'est, par le caza de Kout-el-Amara; au sud, par celui d'Aziziè, et, à l'ouest, par ceux de Khorassan et de Khanékin.

Superficie. — Sa superficie totale est de 5,000 kilomètres carrés.

Autorités. — Il est administré par le caïmakam, sous-gouverneur, assisté d'un conseil de même composition que celui du vilayet.

Population. — Sa population totale est de 15,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	13,000 hab.
— chyites.	2,000 —
	<hr/>
TOTAL..	15,000 hab.

Chef-lieu. — Mendéli, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est située sur la gauche de la rivière *el-Naft*, à 7 kilomètres à l'ouest de la frontière de Perse et à 115 kilomètres au nord-est de la ville de Bagdad.

La population de ce chef-lieu du caza, comprise dans le chiffre précité des habitants de celui-ci, est de 1,410 habitants, tous musulmans sunnites.

Ecoles. — Il y a à Mendéli une école *ruchdiè* (enseignement secondaire) fréquentée par 30 élèves.

Industrie. — Ce caza est renommé pour ses *kéfiè*, sorte de pièces de soie ouvrée d'or, à longues franges terminées en houppe, pour coiffures. La fabrique est à Kazaniyè, localité très voisine du chef-lieu, et dont les cultures fournissent la racine de garance d'où l'on tire l'alizarine employée à teindre ces *kéfiè*.

Il existe à Mendéli, et surtout dans le quartier nommé el-Bo-yaki, une espèce de scorpion qu'on appelle *el-djèrrar*, dont la piqure est souvent mortelle.

Agriculture. — Les jardins de la ville et du caza produisent toutes sortes d'excellents fruits et plusieurs espèces de dattes, les meilleures du sandjak, qui sont envoyées à Bagdad dans des outres pour y être conservées toute l'année. Ces jardins sont arrosés par les eaux de la rivière *el-Naft*, qui ont leur source sur le territoire persan. La Perse fait payer aux propriétaires de cultures, faites sur le sol ottoman, au moyen de prises d'eau de la dite rivière, un impôt proportionné à la quantité employée pour leurs irrigations. En cas de refus d'acquitter cet impôt, les autorités persanes détournent le cours de la rivière, et les cultures de Mendéli, de Djézani et autres localités principales du caza, cessent d'être arrosées jusqu'à ce que leurs propriétaires se soient exécutés. On croit que cet état de dépendance d'un gouvernement étranger est le motif pour lequel l'État ottoman n'a pas mis en vente par le moyen du *Tapou* les terrains de Mendéli, comme il l'a fait dans les autres cazas du merkez-sandjak de Bagdad.

La portion cultivée de ces terrains est de 700 *feddan*, soit 19,299 hectares, à raison de 300 *deunum* ou 2,759 ares, par *feddan*.

Leur produit annuel moyen en blé et en orge est estimé à 7,000 *tagar*, comme suit :

Blé :	2,400	<i>tagar</i> ,	soit	3,231,900	kilogr.
Orge :	4,900	—	—	7,541,100	—
TOTAUX :	7,000	<i>tagar</i> ,	soit	10,773,000	kilogr.

Elève du bétail. — Le produit annuel de l'élève du bétail dans le caza de Mendéli est en moyenne comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAUX PAR RACES
Bœufs et vaches	5.000	} 7.000
Buffles	2.000	
Chevaux	4.700	4.700
Anes	2.500	2 500
Chameaux	2.500	2 500
Moutons	50.000	50 000
TOTAL		66.700

Mines et minières. — Il y a dans le caza de Mendéli beaucoup de gisements de bitume, de sources de naphte et de pétrole, ainsi que des salines qui ont été décrites au chapitre spécial du vilayet, et des carrières de terre dites *sumac* et *mogher*, qui sont employées dans les localités environnantes pour teindre en rouge. On y trouve aussi des mines de soufre.

CAZA DE SAMARA

Orientation limites. — Le caza de Samara est situé au nord-ouest du merkez-sandjak de Bagdad. Il est limité au nord par le vilayet de Mossoul; à l'est, par le caza de Khorassan, le merkez-caza de Bagdad et le caza de Kazmiyè; au sud-ouest, par les cazas de Délim et d'Anah.

Superficie. — Sa superficie est de 11,000 kilomètres carrés.

Division administrative, population. — Il y a dans ce caza un nahié nommé Tékrit. Le nombre des villages et campements fixes est inconnu.

Sa population totale est de 15,000 habitants comme suit :

Musulmans sunnites	12,960 hab.
— chyites	2,010 —
Israélites	30 —
TOTAL. . .	<u>15,000 hab.</u>

Chef-lieu. — Samara, ou Imam-Samara, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam et siège des départements administratifs, ainsi que d'un office sanitaire, est située sur la rive gauche du *Tigre*, à 110 kilomètres au nord-ouest de Bagdad en ligne directe et à 140 kilomètres environ en suivant le cours du fleuve. Cette ville, fondée par le huitième khalife abbasside Motassem Billah, fils de Haroun-al-Raschid, vers l'an 219 de l'hégire (834 de notre ère), fut sa résidence et celle de plusieurs de ses successeurs. On la nomme aussi *Ser-mèn-râa*, c'est-à-dire : « Celui qui la voit se réjouit », parce qu'elle renferme le tombeau du célèbre *Saheb-el-zehmân-el-Mehdi* qui, selon la croyance musulmane, doit revenir à la fin du monde avec N.-S. Jésus-Christ. Les pèlerins persans viennent visiter ce tombeau et enterrer leurs morts dans le voisinage, ainsi que les sujets ottomans chyites, ce qui explique la nécessité d'une station sanitaire en cet endroit.

La population de Samara, comprise dans le chiffre sus-énoncé de celle du caza, est de 2,475 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	475 hab.
— chyites	2,000 —
TOTAL. . .	<u>2,475 hab.</u>

Ecoles. — Il y a à Samara 11 *médressés* appartenant à la communauté chyite et fréquentés par 250 élèves internes et 350 élèves externes. — Total : 600 élèves.

Agriculture. — Le nombre de *feddan* cultivés par des particuliers dans le caza de Samara n'est que de 500, soit 13,785 hectares environ. Mais le ministère de la Liste Civile y

possède et met en valeur les terrains du canal el-Dedjel, évalués à plus de 2,000 *feddan*, soit environ 55,000 hectares.

Les meilleurs melons et pastèques sont fournis, en automne, à l'énorme consommation de la ville de Bagdad, par les cultivateurs des environs de Samara, qui en expédient des chargements de *kélèks* nombreux sur le *Tigre*.

Elève du bétail. — On estime en moyenne le produit annuel de l'élève du bétail dans le caza de Samara, en dehors des nouvelles propriétés de la Liste Civile, comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAUX PAR RACE
Bœufs et vaches.....	2.500	} 3.000
Buffles.....	500	
Chameaux.....	3.500	3.500
Anes.....	3.000	3.000
Chevaux.....	1.500	1.500
Moutons.....	40.000	40.000
TOTAL.....		51.000

Pâturages. — Les principaux pâturages du caza de Samara, connu sous le nom de *el-Tarmièh*, s'étendent de Mèchahdé, dans le caza de Kazmiyé, jusqu'à la ville de Samara, sur un espace de plus de 125 kilomètres de longueur, d'une largeur indéfinie.

Forêts. — De Tékrit à Samara, tout le long du *Tigre*, il existe des bois nommés *el-Ouazani*, dont le peuplement n'est ni assez compact, ni assez continu pour constituer une forêt. C'est une série de bosquets peu touffus qui se succèdent de loin en loin, et sont peu susceptibles d'être exploités régulièrement. Ils ne sont d'aucun rapport,

CAZA DE DJÉZIRÈ

Orientation, limites. — Le caza de Djézirè, formé

comme celui d'Aziziè en 1884, d'une partie des cazas de Kout-el-Amara, lors de la séparation des territoires de Bagdad et de Bassorah en deux vilayets, est situé à l'est du merkez-sandjak de Bagdad. Il est limité au nord par le caza d'Aziziè; à l'est, par celui de Kout-el-Amara; au sud, par le sandjak de Hillé, et à l'ouest par le caza de Kazmiyè.

Superficie. — Sa superficie est d'environ 9,900 kilomètres carrés.

Ce caza n'a qu'un seul nahié, celui de Bughellé, qui a pour chef-lieu le bourg de même nom, bâti lorsque des tribus agricoles vinrent s'établir dans les nouveaux cazas d'Aziziè et de Djéziré, à la suite de l'achat et du déblaiement du canal de Tchadi et de la mise en valeur des terrains riverains par le ministère de la Liste Civile.

Population. — La population totale de ce caza, y compris celle de son chef-lieu, est d'environ 15,000 habitants comme suit :

Musulmans sunnites	12,000 hab.
— chyites.	2,985 —
Israélites.	15 —
	<hr/>
TOTAL	15,000 hab.

Chef-lieu. — Djézirè, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est située sur la rive droite du *Tigre*, à 59 kilomètres au sud-est de Bagdad. C'est un bourg de construction récente où les édifices publics n'ont rien de remarquable. Ils se composent du *konak* du sous-gouverneur, où sont installés les services administratifs, de deux petites mosquées appartenant aux musulmans sunnites, et d'un *mesdjid* (chapelle) pour les chyites. Les maisons, bâties en briques crues, séchées au soleil, sont au nombre de 250. Il n'y a point d'école à Djézirè.

La population de ce bourg, composée d'agriculteurs comme toute celle du caza, est de 1,315 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	1,000 hab.
— chyites.	300 —
Israélites	15 —
TOTAL.	<u>1.315 hab.</u>

Agriculture. — Les terrains appartenant à des particuliers et cultivés par eux pour leur propre compte, ne s'élèvent qu'à 300 *feddan*, soit 8,271 hectares, à raison de 300 *deunum*, 2,757 ares par *feddan*. Mais les exploitations agricoles de la Liste Civile, très considérables, occupent un grand nombre d'habitants, et comprennent à peu près un sixième de la superficie du caza, dont, sans elle, moins d'un centième serait cultivé.

Le produit annuel en blé et en orge des 300 *feddan* précités est de 3,000 *tagar*, comme suit :

Blé: 900 <i>tagar</i> , soit	1,385,100 kilog.
Orge: 2,100 — —	3,231,900 —
<u>3,000 <i>tagar</i>, soit</u>	<u>4,617,000 kilog.</u>

Elève du bétail. — On estime les produits annuels de l'élève du bétail en moyenne comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAUX PAR RACE
Bœufs et vaches	2.000	} 3.800
Buffles	1.800	
Chevaux	2.000	2.000
Anes	2.000	2.000
Chameaux	3.000	3.000
Moutons	40.000	40.000
TOTAL		50.800

Le nombreux bétail élevé sur les exploitations de la Liste Civile n'est pas compris dans ces chiffres.

CAZA DE DÉLIM

Orientation, limites. — Le caza de Délim est situé au sud du merkez-sandjak de Bagdad. Il est limité au nord par les cazas de Samara et de Kazmiyè; à l'est, par ce dernier et le sandjak de Kerbèla; au sud, sa limite indéfinie s'étend à travers le désert de Syrie (Chamiyè); au nord-ouest, enfin, il est limité par le caza d'Anah.

Superficie. — Sa superficie totale, qui ne saurait être exactement définie est d'environ 10,000 kilomètres carrés.

Population. — Sa population totale est de 50,000 habitants comme suit :

Musulmans sunnites.	41,960 hab.
— chyites	8,000 —
Israélites	40 —
TOTAL	<hr/> 50,000 hab.

Parmi ces habitants on distingue une tribu comprise parmi les plus considérables, *el-Délim*, qui donne son nom au caza. Cette tribu agricole forme la majorité de la population.

Chef-lieu. — Rémadiyè ou kala'at Remadiyè, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam et siège des départements administratifs, est un bourg situé sur la rive droite de l'*Euphrate*, à 110 kilomètres à l'ouest de Bagdad. Il est environné de ruines d'anciennes fortifications, d'où lui vient le nom de *kala'at* (fortifications). A proximité de ce bourg, ainsi que de ceux de Hitt et de Kobéïssé, chefs-lieux de nahiés où résident des mudirs, se trouvent des salines exploitées par l'administration de la Dette publique et qui sont décrites plus haut dans le chapitre spécial du vilayet.

Population. — La population de Rémadiyè, comprise dans le chiffre précité de celle du caza, est de 950 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	810 hab.
— chyites	100 —
Israélites	40 —
TOTAL	<u>950 hab.</u>

Écoles. — Il y a dans les principaux bourgs du caza de Délim quelques petites écoles tenues par des *mollah* (desservants du culte islamique) et fréquentées par 190 élèves, comme suit :

A Rémadiyè. 1 école primaire ; nombre d'élèves :	50
A Kobéïssé . 1 — —	49
A Hitt . . . 1 — —	41
A Seglaouyé. 1 — —	50
TOTAUX . . 4 — —	<u>190</u>

Télégraphe. — A Séglaouyé ou Saklaviyé se trouve une station télégraphique. Ce bourg, chef-lieu de nahié, résidence d'un mudir, est situé sur la rive gauche de l'*Euphrate*, à l'extrémité du canal ou *Nahr-Séglaouyé*. Sa distance, à l'ouest de Bagdad, est de 70 kilomètres.

Mines et minières. — Outre les salines citées plus haut, il y a dans ce caza beaucoup de soufrières, de vastes gisements de bitume, d'asphalte, de naphte et de pétrole, tous inexploités ; le principal de ces gisements de bitume se trouve entre Rémadiyè et Hitt, au sud de ces deux bourgs et s'étend sur la plus grande partie de l'espace de 50 kilomètres qui les sépare. On nomme ce gisement *el-Lékata*.

Agriculture. — Quoique la plupart des habitants de ce caza s'occupent, soit de la culture des céréales, soit de l'élevage des bestiaux, presque tous les terrains restent en friche. L'éten-

due de terre labourée n'est que de 500 *feddan*, soit 13,785 hectares, c'est-à-dire la soixante-treizième partie de la superficie du caza. Peu de terrains *tapou* ont été achetés. La Liste Civile seule s'est rendue propriétaire de la meilleure localité nommée *el-Tach*.

Il n'y a pas encore de jardins fruitiers dans cette partie du merkez-sandjak de Bagdad. Les seuls fruits qu'on y cultive sont les dattes : Kobéïssè est entouré de dattiers qui lui forment une large ceinture. En été, on ne cultive dans les champs que le maïs.

En revanche, les troupeaux sont très beaux et très nombreux et les produits accessoires de l'élevé du bétail abondants et recherchés. Le beurre de Délîm est en grand renom pour son exquise saveur et son parfum agréable, attribués aux excellents pâturages de cette contrée, supérieure sous ce rapport à tous les autres cazas du vilayet de Bagdad, si riches pourtant en beaux et bons herbages.

Les 500 *feddan* cultivés en céréales produisent par an 5,000 *tagar* de blé et d'orge, comme suit :

Blé. .	1,500 <i>tagar</i> ,	soit	2,308,500	kilog.
Orge. 3,500	—	soit	5,386,500	—
TOTAL.	5,000 <i>tagar</i> ,	soit	7,695,000	kilog.

Elève du bétail. — La production annuelle de l'élevé du bétail est estimée en moyenne comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTALS PAR RACE
Bœufs et vaches	7.500	8.500
Buffles	1.000	
Chevaux	9.500	9.500
Anes	2.000	2.000
Chameaux	8.000	8.000
Moutons	95.000	95.300
Chèvres	300	
TOTAL GÉNÉRAL		123.300

CAZA DE KOUT-EL-AMARA

Orientation, limites. — Le caza de Kout-el-Amara est situé au sud-est du merkez-sandjak de Bagdad. Il est limité au nord par la Perse; à l'est par le vilayet de Bassorah; au sud, par le sandjak de Hillè, et au nord-ouest par les cazas de Djézirè, d'Aziziè et de Mendéli.

Superficie. — Sa superficie est d'environ 7,500 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 nahiés : Ghuoréibè, Bèdra, Djesân et Zorbatiyè.

Population. — La population du caza de Kout-el-Amara est de 30,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	24,885 hab.
— chyites	5,015 —
Israélites	100 —
TOTAL :	<u>30,000 hab.</u>

Cette population se compose en grande partie de tribus arabes. La principale est la tribu de *Rabiâa*, branche des *Béni-Lam*.

Chef-lieu. — Le bourg de Kout-el-Amara, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est situé sur la rive gauche du *Tigre*, à 157 kilomètres au sud-est de Bagdad, en ligne directe. Son nom lui vient de ce que le prince de la tribu de Rabiâa (Amra Rabiâa) y résidait autrefois; ce nom signifie « Kout-le-Prince » (Amra ou Emir); comme on dit en France : « Choisy-le-Roi, Vaux-le-Vicomte », etc.

Population. — Il y a trente ans à peine, Kout-el-Amara, en pleine déchéance, n'était plus qu'un dépôt de vivres et de charbon pour le bateau à vapeur anglais la *Comète* qui seul faisait alors, de temps en temps, quelque voyage de Bagdad à Basorah. C'est aujourd'hui une station fluviale assez importante. Le caza, presque désert, s'est repeuplé, et son chef-lieu, redevenu un gros bourg ou plutôt une petite ville, compte actuellement 4,115 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	115 hab.
— chyites	3,900 —
Israélites	100 —
	<hr/>
TOTAL...	4,115 hab.

Ecoles. — Il y a à Kout-el-Amara une école *ruchdiè* fréquentée par 30 élèves garçons, pour la plupart appartenant aux familles des fonctionnaires et autres musulmans sunnites venus comme eux de Bagdad. La population locale, exclusivement chyite, n'a pas d'école, non plus que les quelques israélites qui s'y trouvent mêlés. Ces derniers, occupés en général de petites spéculations et opérations diverses ayant rapport au commerce, ou bien exerçant de petits métiers, viennent aussi de Bagdad. Ils ont dans le bourg une synagogue.

Edifices publics. — Outre le *konak* du gouvernement, il n'y a pas d'autres édifices publics à Kout-el-Amara qu'une grande mosquée appartenant aux chyites, et une autre plus petite à l'usage des musulmans sunnites appelés par leurs fonctions ou leurs affaires à résider dans ce bourg. On y compte 10 grands magasins ou dépôts, 50 boutiques, 5 cafés, 2 *hans* ou hôtelleries, 2 bains publics, 800 maisons, et une station télégraphique.

Agriculture. — Les terrains cultivés par les propriétaires locaux ne s'élèvent dans ce caza qu'à environ 1,000 *feddan*, soit 27,570 hectares; mais l'administration de la Liste Civile a

acheté depuis peu le canal de Didjlè et mis en valeur les terres qui en dépendent, soit environ 5,000 *feddan* ou 137,850 hectares.

On peut donc évaluer la production totale, en blé et orge, du caza de Kout-el-Amara à 60,000 *tagar*, comme suit :

Blé. .	18,000 <i>tagar</i> ,	soit	27,702,000 kilog.
Orge .	42,000 —	soit	64,638,000 —
TOTAL	60,000 <i>tagar</i> ,	soit	92,340,000 kilog.

Les cultures des nahiés de Bèdra, Djesân et Zorbatiyè sont arrosées par une rivière nommée *el-Kallal*, c'est-à-dire en patois local « la Rivière ». Ce cours d'eau vient de la Perse, circonstance qui donne lieu à des exactions du genre de celles citées dans le chapitre spécial du caza de Mendèli. De plus, certains terrains nommés *el-Sefi* et *Arazi Sëid-Hasân*, sont l'objet d'un litige entre le gouvernement local et celui du Louristan, province persane. Bien souvent, de pauvres fellahs, après avoir labouré et ensemencé des champs situés sur ces terrains, ont vu leurs cultures détruites, soit par l'un, soit par l'autre des deux gouvernements, faute d'un permis de sa part. En ce moment, il est admis provisoirement que les permis délivrés par chéik Hussèïn-Kouli-Khan, gouverneur du Louristan, sont valables pour les autorités locales.

Récoltes chez les arabes. — Le mode de récolte employé chez les tribus arabes mérite d'être signalé. Logées sous la tente, ces tribus n'ont ni granges, ni greniers. Elles entassent leurs récoltes en plein air, sur un vaste terrain communal. Là, chacun a sa place marquée pour étager ses gerbes, et son carré de terre foulée pour battre et vanner le blé. Ces deux opérations se font sur l'aire. Trois ou quatre chevaux, conduits par un jeune garçon, trottent en tous sens sur les épis jusqu'à ce que ces derniers soient broyés. On relève alors la paille en tas et l'on en fait sortir le grain en la prenant avec une pelle ou fourche en bois et en la jetant en l'air. La paille s'éparpille, et

le grain, plus lourd, retombe sur l'aire; on le recueille ensuite pour l'enfermer dans des silos où il se conserve. Il est facile de comprendre combien un pareil procédé fait perdre de grain au fellah. Les machines à rouages nommées *djerdjer* qu'on emploie dans les villes de l'Irak-Arabi pour séparer les grains de la paille sont tout à fait inconnues chez les habitants des cazas nouvellement formés, tels qu'Aziziè, Djézirè et Kout-el-Amara.

Elève du bétail. — Le produit annuel de l'élève du bétail dans le caza de Kout-el-Amara est évalué en moyenne comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAUX PAR RACE
Bœufs et vaches	7.500	10.000
Buffles	2.500	
Chevaux	2.800	2.800
Anes	4.000	4.000
Chameaux	7.000	7.000
Moutons	90.000	90.100
Chèvres	100	
TOTAL		113.900

Pâturages. — Les meilleurs pâturages de la contrée sont situés sur les terrains en litige entre le gouvernement du vilayet de Bagdad et celui de la province persane du Louristan, connus, comme il est dit plus haut, sous le nom de *Arazi-el-Sefi* et *Seïd-Hasân*.

CAZA DE KAZMIYÈ

Orientation, limites. — Le caza de Kazmiyè est situé au sud du merkez-sandjak de Bagdad et au centre du vilayet. Il est limité au nord par le merkez-caza de Bagdad; à l'est, par

le caza de Djézirè et le sandjak de Hillé; au sud, par l'*Euphrate*, qui, de ce côté, le sépare du sandjak de Kerbèla et du caza de Délîm; à l'ouest enfin, il a pour limites ce dernier caza et celui de Samara.

Superficie. — Sa superficie est de 7,600 kilomètres carrés.

Population. — La population totale du caza de Kazmiè est de 25,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	20,000 hab.
— chyites	5,000 —
TOTAL	<u>25,000 hab.</u>

Chef-lieu. — Kazmiyè, ou Kiazimiyè, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est une petite ville située au nord-ouest de Bagdad, sur la rive droite du *Tigre*, à 5 kilomètres de distance. On la nomme aussi « Imam-Moussa », à cause du tombeau de l'imam, Moussa-el-Kiazèm ou el-Kadem, renfermé dans la grande mosquée de Kazmèn, faubourg habité presque exclusivement par des Persans. Ce tombeau, ainsi que ceux de l'imam Hassan-el-Askèri, et de Abba Youssef, attire une grande foule de pèlerins chyites et sunnites de tous les cazas du vilayet et surtout de la Perse. Il y vient aussi, quoique moins nombreux, des pèlerins sunnites, mais ceux-ci pour la plupart préfèrent s'arrêter au bourg d'Imam-el-Mouazem, situé sur l'autre rive du *Tigre* et relié par un pont à la ville de Kazmiyè. Dans la grande mosquée de ce bourg est enterré l'imam Ebn-Hambel, et elle est entre les mains des sunnites, tandis que la grande mosquée de Kazmèn se trouve entre les mains des chyites qui l'ont en si grande vénération que S. M. le chah de Perse Nasr-Eddin a fait recouvrir de feuilles d'or pur son principal dôme et les toits de ses six minarets, lors du pèlerinage qu'il a fait à tous les lieux saints des chyites en rentrant dans ses États, de retour de son premier voyage en Europe, en 1873.

Par suite de la grande affluence de pèlerins tant sunnites que chyites à Kazmiyè et exclusivement sunnites à Imam-el-Mo'azem, une route carrossable a été tracée de Bagdad à ce dernier bourg, il y a quelques années, par les soins du muchir Hidayet Pacha, et un service de voitures de louage a été établi sur cette route, le long de laquelle plusieurs personnages distingués ont fait construire dans les jardins, au bord du *Tigre*, des habitations de plaisance appelées *kasr* ou *kiosk*. Déjà sous le gouvernement général de Midhat Pacha, en 1870, une ligne de tramways, la seule qui existe en Irak-Arabi, a été établie entre Bagdad et Kazmiyè.

Population. -- La population de la ville de Kazmiè, comprise dans le chiffre sus-énoncé de celle du caza, est de 6,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	1,000 hab.
— chyistes	5,000 —
TOTAL.	<u>6,000 hab.</u>

Les Persans qui habitent Kazmèn font tous les ans, durant les dix premiers jours du mois de moharrem, les cérémonies religieuses commémoratives du meurtre de l'imam Husseïn. Il est défendu durant ce temps aux non-musulmans d'entrer dans la grande mosquée.

Ces Persans sont en général assez industriels. Beaucoup confectionnent de fort jolis peignes et autres menus objets d'ivoire, d'écaille, de nacre, de bois d'ébène et de santal, très recherchés.

Ecoles. — Il y a à Kazmiyè 10 *médressés* (écoles de droit et de théologie islamiques) chyites, dont l'un, nommé el-Husséniè, a 120 élèves internes et les 9 autres, sous la direction des *mollahs*, 240 élèves externes, soit un total de 360 élèves.

Agriculture. — Les terrains cultivés dans ce caza consistent en 1,200 *feddan*, soit 33,084 hectares, dont le produit en blé et en orge est de 12,000 *tagar*, comme suit :

Blé . . .	3,600 tagar,	soit	5,540,400 kilog.
Orge . .	3,400	—	soit 12,927,600 —
TOTAL . .	12,000 tagar,	soit	18,468,000 kilog.

La plus grande partie des terres de Kazmiyè ont été achetées par l'administration de la Liste Civile, notamment celles d'Abou-Gharab-Radouanieh et de Mahmoudiyè, situées sur d'anciens canaux. Leur culture a déjà donné de bons résultats.

Elève des bestiaux. — On évalue la production annuelle en bétail des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine du caza de Kazmiyè, comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAUX PAR RACES
Bœufs et vaches.	1 500	} 4 000
Buffles.....	2.500	
Chevaux.....	1.500	1.500
Anes.....	3.500	3 500
Chameaux.....	2 500	2.500
Moutons.....	25.000	25.000
TOTAL.....		36.500

Mahmoudiyè. — Mahmoudiyè, cité plus haut au nombre des exploitations agricoles de la Liste Civile, est un ancien canal situé à 25 kilomètres environ au sud de Bagdad, non loin de la route de Hillé, sur l'emplacement des ruines de la ville de Séleucie, fondée par Séleucus Nicator. M. Rassam, consul anglais résidant à Mossoul, a fait en cet endroit des fouilles heureuses et à mis à découvert un temple du Soleil.

CAZA D'ANAH

Orientation, limites. — Le caza d'Anah est situé au

nord-ouest du merkez-sandjak de Bagdad. Il est limité au nord par le vilayet de Mossoul; au sud-est, par le caza de Dilim; au sud-ouest, son territoire, qui s'étend dans le désert de Syrie, ne saurait être précisément circonscrit; au nord-ouest enfin, il a pour limites le mutessarifat de Zor.

Superficie. — La superficie est d'environ 15,000 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 nahiés, qui sont el-Haïm, Hodéïthé, Alous et Djubbé.

Population. — La population totale du caza d'Anah est de 15,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	14,980 hab.
Israélites.	20 —
	—————
TOTAL. . .	15,000 hab.

Chef-lieu. — Anah, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam et siège des départements administratifs, est situé sur la rive droite de l'*Euphrate*, à 250 kilomètres au nord-ouest de la ville de Bagdad. C'est un grand bourg composé d'une seule rue de plus de 6 kilomètres de long, dont les maisons en maçonnerie ont presque toutes un ou deux étages au-dessus de la pièce en contre-bas appelée *serd-âb* et qui, en Irak-Arabi, remplace le rez-de-chaussée. Elles sont pour la plupart isolées et séparées l'une de l'autre de quelques pas seulement. Par derrière, elles ont toutes un champ ou un jardin qui, du côté du fleuve, s'étend jusqu'à son rivage, dont elles sont à une distance de 100 mètres environ. Les jardins ou champs des maisons situées de l'autre côté de la rue sont beaucoup plus grands, aucun obstacle ne les empêchant de s'étendre jusqu'à l'extrémité de la plaine, où commence le désert.

Population. — La population d'Anah, comprise dans le chiffre sus-énoncé de la population du caza, est de 3,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	2,980 hab.
Israélites.	20 —
	—————
TOTAL.	3,000 hab.

Quoique le caza d'Anah soit assez important, son chef-lieu n'est point en communication directe avec Bagdad par voie télégraphique et n'a même pas de bureau postal. On y compte 10 mosquées où les *mollahs*, desservants du culte, enseignent la lecture et l'écriture en langue arabe, à 250 enfants (garçons). — Le nombre des maisons du bourg d'Anah est de 600. Les israélites y ont une petite synagogue.

On voit sur une petite île de l'*Euphrate*, devant ce bourg, les ruines d'une forteresse antique, bâtie par les Grecs, détruite par ordre de l'empereur Julien, reconstruite plus tard par les Arabes et que le temps a de nouveau fait tomber en décombres.

Les femmes d'Anah fabriquent une toile blanche à l'usage des Arabes du désert qui en font une grande consommation. Il peut être intéressant de noter ici que tous les *saka* (porteurs d'eau) de la ville de Bagdad viennent de ce bourg. L'auteur de l'encyclopédie arabe, Soliman Bistany, leur a consacré tout un poème arabe estimé dans l'Irak.

Agriculture. — Les champs et jardins du bourg d'Anah sont arrosés au moyen de *norias* (Bakara) par les eaux de l'*Euphrate*; mais les cultures éloignées de ce fleuve, qui sont en grand nombre dans le caza, sont de la catégorie dite *el-dem*, c'est-à-dire arrosées par la pluie. Tout l'ensemble des terrains cultivés est évalué à 750 *feddan*, soit 20,677 hectares, auxquels il convient d'ajouter 30 hectares cultivés en dattiers comprenant 3,000 de ces arbres; les 20,677 hectares cultivés en blé et en orge produisent 7,500 *tagar* comme suit :

Blé	2,250 tagar, soit	3,462,750 kilog.
Orge	5,250 — soit	8,079,750 —
TOTAL. . . .	7,500 tagar, soit	11,542,500 kilog.

La grande culture d'été de ce caza consiste en coton et en sésame. Les jardins produisent surtout d'excellents abricots, des prunes, des grenades, des figues, mais peu d'oranges et autres fruits hespéridés.

Elève du bétail. — On évalue les produits annuels de l'élève du bétail dans le caza d'Anah en moyenne comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAUX PAR RACES
Bœufs et vaches	4.500	} 5.200
Buffles	700	
Chevaux	2.500	2.500
Anes	6.500	6.500
Chameaux	2.000	2.000
Moutons	90.000	} 90.100
Chèvres	100	
TOTAL		106.300

SANDJAK DE HILLÉ

Orientation, limites. — Le sandjak de Hillé est situé au sud du vilayet de Bagdad, par 42° à 42° 23' de longitude est et 30°50' à 32°55' de latitude nord. Il est limité au nord par la merkez-sandjak de Bagdad; à l'est, par le vilayet de Bassorah; au sud, par le désert de Syrie, et à l'ouest par le sandjak de Kerbèla.

Superficie. — Sa superficie totale est de 21,000 kilomètres carrés, comme suit :

Merkez-caza de Hillé	3,000 kilom. carrés.	
Caza de Divaniè	6,000	—
— de Semava	7,500	—
— de Chamïè	4,500	—

TOTAL. . . 21,000 kilom. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 cazas et 18 nahiés, comme suit :

CAZAS	NAHIÉS
Hillé (merkez-caza) . . . Divanyiè..... Sémava Chamïè, ch.-l. Om-el-Barur.....	Medhatiè. — Djerbouyè. — Nil. — Aboukir. — Nahr-el-Châh. Kaouass. — Anana. — Aladj-el-Khatoum. Digadèh. — Akin-el-Buder. — Fouad. Abou-djivar. — Diradji. — Remetta. Mehdiè. — Hourallah. — Selahiyè. — Chenafiyè.
4 cazas.	18 nahiés.

Division militaire. — Il y a dans le sandjak de Hillé 2,000 soldats de l'armée active (nizam) du IV^e corps d'armée répartis en diverses garnisons dans les 4 cazas. Le commandement supérieur est au chef-lieu du sandjak, où réside le général de brigade.

Autorités civiles. — Le sandjak est administré par le mutessarif, résidant officiellement à Hillé, par les 3 caïmakams, sous-gouverneurs des cazas de Divaniyè, Sémava et Chamiyè, et par les 20 mudirs, directeurs des nahiés. Ces 24 fonctionnaires sont assistés de leurs conseils respectifs, composés comme le grand conseil administratif du vilayet plus haut décrit.

Autorités religieuses. — Les autorités religieuses sont le *naïb* résidant à Hillé, qui est nommé par le *chéik-ul-islam* de Constantinople et dépend du *naïb* de Bagdad, et les 3 autres *naïb* des cazas dépendant de celui de Hillé. Le sandjak n'ayant, à l'exception de 500 israélites, que des habitants musulmans, les autorités religieuses des autres cultes résident à Bagdad.

Services administratifs. — Les finances sont sous la direction d'un *mohassébédji* relevant du *defterdar* de Bagdad, et duquel dépendent les *mal-mudiri* (directeurs-trésoriers) des cazas. Les autres services administratifs sont également dirigés par des fonctionnaires ressortissant des directions générales qui siègent au chef-lieu du vilayet.

Population. — La population totale du sandjak de Hillé est de 250,000 habitants, comme l'indique le tableau ci-après.

La plupart des habitants sont agriculteurs et surtout éleveurs de bestiaux ; ceux qui s'occupent de commerce ou d'industrie sont en fort petit nombre.

Ecoles. — Il n'y a d'écoles que dans les chefs-lieux. On en compte en tout 43, fréquentées par 900 élèves, tous garçons, comme l'indique le tableau ci-après :

CAZAS	VILLES ET TRIBUS	MUSULMANS		ISRAËLITES	TOTAUX	
		SUNNITES	CHYITES		PAR VILLES OU TRIBUS	PAR CAZAS
HILLÉ..... (merkez-caza)	Ville de Hillé.....	26.000	2 500	500	30.000	75.000
	Environs.....	"	45 000	"	45.000	
DIVANIYÈ.....	Ville de Divaniyè.....	500	1 000	"	1.500	50.000
	45 tribus de Digadè..	"	31.000	"	48.500	
	9 — Akin ..	"	9.000	"		
	13 — el-Buder	"	5.700	"		
	6 — Fouar ..	"	2 800	"		
SÉMAVA	Ville de Semava.....	1.900	2 400	"	4.000	60.000
	— de Remetta.....	500	1 000	"	1.500	
	— de Diradji.....	600	900	"	1.500	
	Tribu Hazaël.....	"	5.000	"	53.000	
	— Béni-Zréga ..	"	9 000	"		
	— Abou-Hassan ..	"	8.500	"		
	— Beni-Harez ..	"	6.000	"		
	— el-Zoualem ..	"	6.000	"		
	— Abou-Djiach..	"	14.000	"		
	— el-Ziad.....	"	2.000	"		
— el-Aïssa.....	"	2 500	"			
CHAMIYÈ.....	Bourg de el-Barur..	500	"	"	500	65.000
	Tribu Khazaël.....	"	8.000	"	64 500	
	— el-Ziad.....	"	9.000	"		
	— Ayach.	"	9.000	"		
	— Beni-Sélamé..	"	10.000	"		
	— el-Ghazel.....	"	6.500	"		
— el-Khaled.....	"	12.000	"			
— el-Fetlé ...	"	10 000	"	"		
TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS		30.000	219.500	500		
TOTAL GÉNÉRAL DE LA POPULATION DU SANDJAK						250.000

VILLES	MUSULMANS						ISRAËLITES		
	SECONDAIRES			PRIMAIRES			PRIMAIRES		
	Écoles	Élèves	Maitres	Écoles	Élèves	Maitres	Écoles	Élèves	Maitres
Hillé.....	1	20	5	27	680	27	1	40	1
Divaniè.....	"	"	"	5	60	5	"	"	"
Sémava.....	"	"	"	7	80	7	"	"	"
Omin-el-Barar...	"	"	"	2	20	2	"	"	"
TOTAUX.....	1	20	5	41	840	41	1	40	1
TOTAL GÉNÉRAL : 43 écoles. — 900 élèves. — 47 professeurs.									

A l'école *ruchdiè* de Hillé, ressortissant du ministère de l'Instruction publique, les élèves sont instruits suivant un programme d'enseignement secondaire complet, le même que dans les écoles de cette catégorie dans tout l'empire. Quant aux écoles primaires, elles appartiennent à la catégorie des annexes de mosquées, et n'ont d'autres professeurs que les *mollahs*, desservants de ces mosquées qui se bornent à enseigner aux enfants la lecture du Koran et l'écriture arabe.

L'école israélite se tient à la synagogue de Hillé, où le *rabbi* (maître, rabbin) apprend aux petits israélites les principes de leur religion et la lecture de l'hébreu.

Climat. — Le climat de Hillé, de Divaniyè et de Djaâra, nahié ressortissant de ce dernier caza, est sinon préférable à celui de Bagdad, du moins aussi sain; mais les autres localités du sandjak de Hillé sont malsaines, tant à cause des marais que de la malpropreté des habitants.

Production agricole. — On estime en moyenne la production agricole du sandjak de Hillé comme suit :

Dattiers : 500,000 pieds.

Blé	79,258,500 kilog.
Orge	188,527,500 —
Millet	30,780,000 —
Maïs.	18,468,000 —
Riz	46,170,000 —
Sésame.	7,695,000 —
Mâche (sorte de lentille)	12,312,000 —
Haricots	26,115,000 —
Melons et pastèques	12,680,000 —
Citrons et limons.	80,000,000 —
Oranges	30,000,000 —
Raisins.	45,000,000 —
Figues	30,000,000 —

A reporter. . . . 607,006,000 kilog.

	<i>Report.</i> . . .	607,006,000	kilog.
Grenades		15,000,000	—
Mûres		15,000,000	—
Produits de la culture maraîchère . .		65,000,000	—
Bamiè (gombauds)		50,000,000	—
	TOTAL. . . .	751,106,000	kilog.

Bestiaux. — Les produits annuels de l'éleve du bétail sont évalués en moyenne comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAUX PAR RACES
Bœufs et vaches	60 000	90.000
Buffles	30 000	
Chevaux	22.000	
Anes	40 000	
Mulets	1.340	
Chameaux	25.000	
Moutons	740 000	
Chèvres	1 560	741.560
TOTAL.		919.900

Ces 919,900 têtes de bétail de races et espèces diverses sont réparties dans chaque caza du sandjak de Hillé, comme suit :

CAZAS	Bœufs et vaches	Buffles	Chevaux	Anes	Mulets	Chameaux	Moutons	Chèvres	TOTAUX par cazas
Hillé (merkez caza)	16.000	10.000	4.000	15.000	500	10.000	200.000	660	256.160
Divaniyé	15 000	7 000	6.000	6 000	300	7.000	260.000	360	301.660
Sémava	14.000	5.000	3.000	11 000	290	3 000	140.000	290	176.580
Chamiè	15.000	8 000	9.000	8 000	250	5 000	110 000	250	185.500
TOTAUX PAR RACES.	90 000	22.000	41 340	25.000	741.560				
TOTAL GÉNÉRAL.									919.900

Le caza de Sémava fournit à la ville de Bagdad des ânes blancs

très recherchés pour leur beauté, leur force, la douceur de leur allure et la vitesse de leur course, qui égale presque celle des chevaux arabes dits de « race noble ». Ces ânes sont amenés et vendus à Sémava par les Arabes de la tribu des *Sélèb*.

Il y a dans le sandjak de Hillé un très grand nombre de volailles de toute espèce, surtout de poules et de pigeons. On vante beaucoup les chapons qui sont élevés dans ses marécages.

Mines. — On ne connaît point de mine dans ce sandjak.

Forêts, faune. — Il est également dépourvu de forêts, et les bêtes fauves qui y abondaient autrefois, ne s'y rencontrent plus que bien rarement.

Salines. — La saline de Sémava, très importante, a été décrite plus haut, dans le chapitre spécial du vilayet.

Agriculture. — Comme il a été déjà dit plus haut, l'agriculture est presque l'unique occupation des habitants de ce sandjak.

L'*Euphrate* qui le parcourt d'un bout à l'autre, de l'ouest à l'est, et qui traverse Hillé, Divaniyè, et touche à Sémava, arrose toutes ses terres par le moyen des canaux pratiqués sur ses bords. Plus de cinquante *moukatad* (grandes cultures) doivent leur prospérité à ces anciens canaux, dont les principaux sont *el Nil* qui fut creusé, dit-on, par el-Hadjadj ben-Youssef; *Mehaouil*, création du khalife Haroun el-Rachid; *Nahr el-Châh*, ouvrage du roi de Perse Châh-Abbas el-Sefaoui (Sophi) dit le Grand; et *el-Chomelli*, creusé assure-t-on, par Cheffellah, chéïk de la grande tribu de *Zobéïd*.

D'autres canaux, dont l'histoire ou la légende n'ont pas consacré l'origine, dirigent également les eaux de l'*Euphrate* à travers les terrains du sandjak de Hillé et complètent le système de leur irrigation. Tels sont *Aladj*; *el-Vobniyè*; *el-Khatouniyè*; *Abou Chémak*; *el-Khaouass*, etc.

La plupart des terrains ainsi arrosés ont déjà été vendus

comme *tapou*, et le ministère de la Liste Civile s'est rendu acquéreur des plus importants, qu'il met en valeur.

Dans le sandjak de Hillé, comme dans le merkez-sandjak de Bagdad, les cultures sont divisées par catégories suivant leur mode d'arrosage, savoir : celles qui sont arrosées par les canaux précités; celles qui le sont au moyen des *bakara* (norias); et celles qui n'ont d'autre arrosage que la pluie.

L'étendue de ces terrains se calcule par *djérib* (hectares) de dattiers, par *feddan* cultivés en blé et orge (culture d'hiver), et en millet, maïs, mâche, sésame, etc. (culture d'été). On peut y ajouter les cultures de riz, assez importantes, au moyen desquelles sont utilisées les parties marécageuses.

On a vu plus haut que le nombre des dattiers dans le sandjak de Hillé est de 500,000.

Ces dattiers sont répartis dans les quatre cazas, comme suit :

Merkez-caza de Hillé, 250,000 dattiers, soit 2,500 <i>djérib</i> s (hect.)			
Caza de Divaniyé .	100,000	—	1,000
— Sémava .	75,000	—	750
— Chamiyé .	75,000	—	750
TOTAL .			500,000 dattiers, soit 5,000 hectares.

Le nombre de *feddan* est ainsi réparti :

CAZAS	LOCALITÉS	FEDDANS
Hillé (merkez-caza)	Méhaouil	1.500
	Nahr-el-Châh	1.600
	Chomelli	700
	El-Khaouass	800
	El-Khatouniè	300
	Médatiè	200
	Divers Mokataâ	900
Caza de Divaniè	Dagara	1.500
	El-Buder	500
— Sémava		1.500
— Chamie		500
TOTAL		10.000

Soit.					275,700 hect.
auxquels il convient d'ajouter les exploitations agricoles de la Liste Civile, comme suit :					
El-Nil . . .	2,000	feddans,	soit	55,140	hect.
Aladj . . .	700	—	—	19,299	—
Djerbouiyè	1,500	—	—	41,355	—
Djaâra. . .	2,000	—	—	55,140	—
Chaffiyè. .	800	—	—	22,056	—
Khank . . .	500	—	—	13,785	—
					206,775 hect.
ENSEMBLE					482,475 hect.

ce qui, avec les 5,000 *djèrib* (hectares) de dattiers précités, donne un total de 487,475 hectares de terres cultivées, sans compter les rizières dont on ne peut guère évaluer l'étendue qu'en procédant en sens inverse, c'est-à-dire en la calculant d'après le chiffre de leur production, au lieu de se baser, comme pour les cultures d'hiver (blé et orge) et les dattiers, sur le nombre d'hectares occupés par ces cultures pour évaluer le chiffre de leurs productions.

Or, on sait que la part qui revient au gouvernement sur ces récoltes annuelles de riz du sandjak de Hillé est de 10,000 *tagars* et que cette récolte est partagée en deux parts égales, dont l'une pour le gouvernement, et l'autre pour le mèllak qui fournit la semence et le fellah, cultivateur. Ainsi le montant total de la récolte de riz est de 20,000 *tagar*, soit 30,780,000 kilogrammes. En estimant à la moitié, soit 15,390,000 kilogrammes le riz récolté sur les exploitations agricoles de la Liste Civile, ce qui n'est certainement pas exagéré, on obtient pour chiffre total de la récolte de riz 46,170,000 kilogrammes, à 10 *tagar* par *feddan*, donne une étendue totale de 3,000 *feddan*, soit 82,710 hectares.

La totalité de l'espèce cultivée dans le sandjak de Hillé, en blé, orge, riz, millet, maïs, sésame, etc., et en dattiers, est donc de 570,185 hectares, soit en chiffre rond 5,700 kilomètres carrés, ou environ 35/128 de la superficie totale de ce sandjak.

Les 93/128 restants sont presque entièrement composés de riches pâturages naturels. Les principaux sont comme suit :

1° *El-Djézirè* (l'île), partie des terres du sandjak qui s'étend entre les deux fleuves à partir du Mehaouil sur l'*Euphrate* jusqu'à la rive droite du *Tigre* en face de Ctésiphon. Les tribus des *Chammar* et les Arabes de Hillé y laissent pâturer leurs bestiaux durant la plus grande partie de l'année.

2° *El-Méhinaouyé*, où le bétail des environs de Hillé passe également presque toute l'année.

3° Les plantureux herbages de *Chamiyè*, souvent fréquentés, durant l'été, par les innombrables troupeaux des tribus *Chammar* du Nedjed.

C'est dans les cazas de Semava et de Chamiyè que sont les rizières les plus étendues et qui produisent le meilleur riz. On connaît ce riz sous le nom de *chelb* comme sorte commerciale ; c'est ce que les Anglais appellent *paddy*, nom qu'ils donnent à tout riz non décortiqué.

Transports. — Les moyens de transport de ce sandjak sont les caravanes pour Bagdad et Kerbèla, et les *séfnè* dits *méhèllé* (sorte de petites embarcations) ainsi que les bateaux à vapeur pour Bassorah et ses dépendances. Ces bateaux à vapeur ont aussi, sous le gouvernement général de Midhat-Pacha, qui avait rendu navigable le cours supérieur de l'*Euphrate* au moyen de dragages, remonté plusieurs fois ce fleuve jusqu'à Meskénè, près d'Alep. Actuellement, par suite de la rupture du canal Hindiyé, les eaux de ce canal et celles de l'*Euphrate* se sont répandues à travers les terres, aux alentours de Hillé et l'on y passe le fleuve à pied sec. Les communications se trouvent totalement interrompues entre cette ville et Bassorah (1).

Industrie. — La production industrielle du sandjak de

(1) Une grande digue vient d'être élevée par ordre du sultan et sous l'habile direction d'un ingénieur français, M. Shouderfer ; elle a eu pour résultat immédiat la reprise du cours naturel de l'*Euphrate*, une immense étendue de terres rendues à la culture, et l'assainissement de toute cette région.

Hillé se borne à des étoffes de laine grossière du genre dit *aba*, et à des nattes de joncs et de roseaux fabriquées dans les marais où sont établies des rizières et où l'on élève des buffles.

Commerce. — Tout le commerce d'exportation et d'importation du vilayet se faisant par la ville de Bagdad, ce sujet a déjà été traité en détail, avec de nombreux tableaux à l'appui, au chapitre spécial du vilayet.

Exportation. — On peut cependant ajouter brièvement que le commerce d'exportation du sandjak de Hillé s'élève à un chiffre quatre fois supérieur à celui de son commerce d'importation.

Les articles d'exportation sont tous les produits agricoles : dattes, blé, orge, maïs, sésame, riz, etc. ; peaux, laines, etc., et les grossiers *aba* précités.

Les grandes tribus de *Chammar* dits *Chammar el-Djèbel*, c'est-à-dire de la montagne, qui résident vers Nedjed, ainsi que les tribus *Anezé* de la même contrée, viennent s'approvisionner de tout ce dont elles ont besoin, chaque année, dans les sandjaks de Kerbèla et de Hillé et surtout dans celui-ci. Les dattes de ce sandjak sont pour la plus grande part consommées sur place par ces tribus, ainsi que tout le millet, qui n'est pas cité pour cette raison parmi les articles d'exportation.

En retour des céréales qu'elles achètent, ces tribus vendent leurs bestiaux aux habitants de Chamiyè, de Sémava et de Divaniyè, localités qu'elles préfèrent à Hillé, parce qu'elles y sucre, sont moins exposées aux agents du fisc.

Importation. — Les articles d'importation pour ce sandjak consistent en toiles de différentes qualités, indiennes, tabac, tombéki, droguerie et cuivre.

Dîmes et impôts. — Les recettes et dépenses du sandjak de Hillé ont été, en 1305 (1889-1890), comme suit :

Recettes : 94,889 liv. turq. soit environ 2,182,000 francs.
 Dépenses : 8,523 — — 196,000 —
 Revenu net : 86,366 liv. turq. ou environ 1,986,000 francs.

Les divers chapitres de ces deux services sont énoncés comme suit :

•RECETTES

<i>Achar verghissy</i> (taxe sur les tentes arabes) . . .	1,400 liv. t.
<i>Bédel-i-askèriè</i> (exonération du service militaire). . .	924 —
<i>Agnam ressèmi</i> (taxe sur les moutons).	13,500 —
<i>Djannar</i> (taxe sur les buffles).	660 —
<i>Dèvè ressèmi</i> (taxe sur les chameaux).	200 —
<i>Monkataâ</i> , (dîmes affermées).	19,000 —
<i>Emanet</i> (dîmes perçues directement)	51,000 —
<i>Orman, kéresté et poul</i> (forêts et timbre)	145 —
<i>Saïd bahri</i> (droit sur la pêche).	260 —
<i>Mehkèmi hardjlari</i> (recettes des tribunaux).	380 —
Taxes diverses.	7,270 —
Revenus divers	150 —
	TOTAL. . . 94,889 liv. t.

DÉPENSES

<i>Dahliè</i> (intérieur).	3,550 liv. t.
<i>A dliè</i> (justice).	1,150 —
<i>Méarif</i> (instruction publique).	400 —
<i>Nafa'a</i> (travaux publics).	1,123 —
<i>Maliè</i> (finances).	1,440 —
<i>Maâchat zatïè</i> (appointements).	300 —
<i>Chéri</i> (service du culte)	450 —
<i>Tahsildariè</i> (frais de perception).	110 —
	TOTAL. . . 8,523 liv. t.

CAZAS DU SANDJAK DE HILLÉ

MERKEZ-CAZA DE HILLÉ

Orientation, limites. — Le merkez-caza de Hillé est situé au nord-ouest du sandjak de même nom. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Bagdad; à l'est par les cazas de Divaniyè et de Chamiyè; au sud et à l'ouest par le sandjak de Kerbela.

Superficie. — Sa superficie totale est de 5.000 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 9 nahiés, qui sont : *Mehdatiè, Djerbouïè, Nil, Aboukir, Nahr-el-Chah, Kaouass, Anana, Aladj et el-Khatoun.*

Population. — Ce caza a une population totale de 75,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	26,000 hab.
— chyites	48,500 —
Israélites	500 —
	<hr/>
TOTAL :	75,000 hab.

Chef-lieu. — Hillé, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza de même nom, résidence du *mutessarif*, du *naïb* (juge religieux) et du général de brigade, siège des services administratifs et des tribunaux, est situé sur la rive droite de l'*Euphrate*, à 95 kilomètres au sud de Bagdad. Cette ville occupe une minime partie de l'emplacement de l'antique Babylone. Ses maisons,

au nombre de 5,000, sont bâties en briques empruntées aux ruines qui les environnent et construites sur le modèle des maisons de Bagdad décrites plus haut.

Population. — La population de la ville de Hillé, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du sandjak, est de 30,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	26,000 hab.
— chyites	3,500 —
Israélites.	500 —
TOTAL. . .	30,000 hab.

Ecoles. — Il y a dans la ville et dans le merkez-caza de Hillé 29 écoles, où 740 élèves (garçons) reçoivent de 33 professeurs une instruction à divers degrés, comme suit :

VILLES	MUSULMANS						ISRAÉLITES		
	ÉCOLE RUCHDIÈ			ÉCOLES PRIMAIRES			ÉCOLE PRIMAIRE		
	École	Élèves	Maîtres	Écoles	Élèves	Maîtres	École	Élèves	Maitre
Hillé	1	20	5	20	505	20	1	40	1
Merkez-caza	»	»	»	7	175	7	»	»	»
TOTAUX	1	20	5	27	680	27	1	40	1

TOTAL GÉNÉRAL : 29 écoles. — 740 élèves. — 33 professeurs.

Ainsi que cela a été déjà dit plus haut, les élèves de l'école *ruchdiè* de Hillé reçoivent une bonne instruction, d'après un programme d'enseignement secondaire conforme à celui des écoles du même degré de Constantinople. Les écoles primaires, tant celles de la ville que celles du merkez-caza, sont tout à fait élémentaires. Celles des musulmans sont des annexes des mosquées et celle des israélites se tient à la synagogue de Hillé.

Quoique n'occupant qu'une petite partie de l'emplacement si vaste de Babylone, la ville de Hillé paraît très grande parce que ses maisons n'ont pour la plupart qu'un seul étage au-dessus du *serdab*, pièce ménagée en contre-bas, comme on le sait, pour s'y abriter contre la chaleur excessive du jour. De plus, elles sont presque toutes isolées, entourées de beaux et grands jardins plantés de citronniers, de grenadiers et de toutes sortes d'autres arbres fruitiers, surtout de dattiers qui souvent dépassent les terrasses des maisons et les cachent sous leurs branches.

L'*Euphrate* sépare la ville en deux parties, reliées par un pont de bateaux. On appelle toute la partie de la ville et du caza située sur la rive droite du fleuve : *el-Chamiyè* (la Syrie), et celle située sur la rive gauche : *Ma-beïn-en-Nahreïn* (la Mésopotamie).

Sur la rive droite (*el-Chamiè*), dite aussi occidentale, se trouve *Birs-el-Nemrod*, ainsi que les ruines beaucoup moins anciennes, mais pourtant dignes d'intérêt de *Hachémïè*, première résidence des khalifes abbassides, ainsi que beaucoup d'autres restes de la haute antiquité, mêlés de ruines grecques et romaines et de débris du moyen âge. Des fouilles ont été faites de ce côté à diverses époques avec succès. En ce moment même, ces recherches sont reprises et continuées assidûment par une commission américaine.

Sur la rive gauche (*Ma-beïn-en-Nahreïn*) dite aussi orientale, à 8 kilomètres environ au nord de Hillé, se trouve *el-Mudjélibé*, et un peu plus loin *el-Kasr*, ancien palais des rois de Babylone où l'on voyait les fameux jardins suspendus. On prétend que l'arbre antique situé au milieu de ces ruines et dont Keppœ (*Personal Narrative*, L. I. p. 213) a donné le dessin, est un reste de ces jardins échappé à la destruction.

Il a été construit à Hillé, il y a dix ans environ, un séraï (palais) pour le gouvernement local, une caserne et un hôpital militaire. L'ancien château fort situé au bord de l'*Euphrate*, et qui, du temps des voyages d'Olivier, était encore occupé par le *Sandjak-Bey* et sa garde, n'existe plus aujourd'hui.

On compte dans cette ville 30 cafés. Dans ces établissements publics on ne sert jamais rien aux chrétiens ni aux israélites.

Agriculture. — Il y a dans le merkez-caza de Hillé 250,000 dattiers.

Le nombre de *feddan* cultivés est de 6,000, soit, 165,420 hect. plus les exploitations de la Liste Civile 4,200 — 115,794 —

Total des cultures 283,714 hect.

Les 6,000 *feddan* cultivés par les habitants du merkez-caza, joints aux 4,200 *feddan* compris dans les exploitations agricoles de la Liste Civile, produisent annuellement en moyenne 102,000 *tagars* de blé et d'orge, comme suit :

Blé. . .	30,600 <i>tagar</i> , ou	47,093,400 kilog.
Orge . .	<u>71,400</u> — ou	<u>109,884,600</u> —
TOTAUX.	102,000 <i>tagar</i> , ou	156,978,000 kilog.

On pourrait conclure des chiffres ci-dessus que la superficie totale, à bien peu de chose près, du merkez-caza étant cultivée, il n'y reste point de place pour les villes. C'est qu'en effet il n'y existe aucune ville proprement dite. Hillé même, son chef-lieu, n'est qu'un composé de champs et de jardins, dans chacun desquels se trouve une maison. C'est là qu'est la majeure partie des 250,000 dattiers du district.

Elève du bétail. — On évalue les produits annuels de l'élève du bétail, dans le merkez-caza de Hillé, en moyenne comme suit :

ESPÈCES	Bœufs et vaches.	16,000	} 26,000 têtes.
		10,000	
	Chevaux	4,000	—
	Anes	15,000	} 15,500 —
		500	
	Chameaux	10,000	—
	Moutons.	200,000	} 200,660 —
		660	
TOTAL			<u>256,160 têtes.</u>

CAZA DE DIVANIYÈ

Orientation, limites. — Le caza de Divaniyè est situé au nord-est du sandjak de Hillé. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Bagdad; à l'est, par le sandjak d'Amara; au sud, par le désert de Chamiyè et le caza de même nom; et à l'ouest par le merkez-caza de Hillé.

Superficie. — Sa superficie totale est de 6,000 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 nahiès qui sont : *Digadè* ou *Dagara*, *Akin* ou *Aladj-el-Buder* et *Fouar*, *Fouad* ou *Aouad*. Tous ces noms différents sont donnés dans le pays aux mêmes localités, en divers dialectes ou patois locaux.

Population. — La population totale du Caza de Divaniyè est de 50,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	500 hab.
— chyites	49,500 —
TOTAL. . .	50,000 hab.

Cette population est répartie dans le chef-lieu du caza et dans les 4 nahiés comme suit :

Ville de Divaniyè	{ Musulmans sunnites 500 } .	1,500
	{ — Chyites . 1,000 }	
Nahiè de Digadè ou Dagara . .	45 tribus arabes.	
Musulmans chyites		31,000
Nahiè de Akin ou Afadj	9 tribus arabes. . .	9,000
— el-Buder.	13 —	5,700
— Fouar, Fouad ou Aouad. 6	—	2,800
	TOTAL. . .	50,000

Chef-lieu. — La petite ville de Divaniyè, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est située sur l'*Euphrate* à 160 kilomètres au sud-est de Bagdad. Récemment rebâtie, cette ville compte 250 maisons, toutes nouvellement construites en briques antiques, empruntées aux ruines très nombreuses des alentours. La plupart des habitants, au nombre de 1,500, sont tous chyites, à l'exception seulement des fonctionnaires, des soldats et des *zaptiès* (gendarmes) venus de Bagdad et de Hillé. Outre les maisons précitées, il y a aussi à Divaniyè des cabanes et des tentes. La rive droite du fleuve, où se trouvent les principaux quartiers de la ville, est reliée à la ville mésopotamienne par un pont en très mauvais état.

Ecoles. — Il y a dans la ville de Divaniyè cinq écoles primaires, tout à fait élémentaires, où 60 élèves apprennent à lire et à réciter le *Koran* et reçoivent quelques premiers principes d'écriture arabe et de calcul.

Agriculture. — Les terres cultivées dans ce caza comprennent une étendue de 2,000 *feddans*, soit 55,140 hectares, dont la production en blé et en orge doit être évaluée à 20,000 *tagar*, comme suit :

Blé . .	6,000 <i>tagar</i>	ou	9,234,000 kilog.
Orge .	14,000	— ou	21,546,000 —
TOTAL.	20,000 <i>tagar</i>	ou	30,780,000 kilog.

Parmi les cultures, les principales, qui sont arrosées par l'*Euphrate*, sont celles de el-Buder et de Djéléha.

Elève du bétail. — On estime en moyenne la production annuelle du caza de Divaniyè en bestiaux des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine, comme suit :

ESPÈCES	Bœufs et vaches.	15,000	} 22,000 têtes.
	Buffles	7,000	
	Chevaux		6,000 —
	Anes	6,000	} 6,300 —
	Mulets	300	
	Chameaux		7,000 —
	Moutons	260,000	} 260,360 —
	Chèvres	360	
TOTAL.			301,660 têtes.

CAZA DE SEMAVA

Orientation, limites. — Le caza de Semava est situé au sud-est du sandjak de Hillé. Il est limité au nord par le caza de Divaniyè; à l'est par le vilayet de Bassorah; au sud, par le désert de Chamiyè.

Superficie. — Sa superficie totale est de 7,500 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 nahiès qui sont : *Abou-Djivarin* ou *Abou-Djiach*; *Remetta* ou *Diradj* ou *Duradji*.

Population. — Sa population est de 60,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	3,000 hab.
— chyites	57,000 —
TOTAL.	60,000 hab.

Cette population se compose des habitants des villes de Semava, de Remetta et de Diradj ou Duradji, comme suit :

VILLES	SUNNITES	CHYITES
Ville de Semava.	1.900	2.100
— de Remetta.....	500	1 000
— de Diradj ou Duradji.	600	900
TOTAUX	3 000	4.000
Soit 7 000 habitants.		

et des Arabes des tribus dispersées dans les nahiés comme suit :

Arabes de la tribu <i>Hazael</i> .	Musulmans chyites.	5,000
— <i>beni-Zzèga</i> .	—	9,000
— <i>abou-Hassan</i> .	—	8,500
— <i>beni-Harez</i> .	—	6,000
— <i>el-Zoualem</i> .	—	6,000
— <i>abou-Djiach</i> .	—	14,000
— <i>el-Ziad</i> .	—	2,000
— <i>el-Aïssa</i> .	—	2,500
TOTAL :	Musulmans chyites :	53,000

Chef-lieu. — La ville de Semava, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est située sur la petite rivière *Chatt-Atéchan*, qui sort de l'extrémité sud-est du lac ou marais de Nédjef, et se jette dans l'*Euphrate* à 10 kilomètres à l'est de Semava. Cette ville est au sud-est de Bagdad, à 240 kilomètres de distance en ligne directe. Ses maisons sont bâties pour la plupart en terre glaise ou argile plastique séchée au soleil. Comme il est dit ci-dessus, la population de Semava est de 4,000 habitants, en grande majorité chyites. Tous les musulmans sunnites, d'ailleurs, sont des fonctionnaires, des soldats, ou bien des gens venus de Bagdad pour affaires.

Ecoles. — Il y a dans la ville de Semava 7 écoles élémentaires, où 80 élèves reçoivent de 7 *mollahs* les premières leçons de la lecture et de l'écriture arabes et apprennent à réciter le *Koran*.

Agriculture. — Pour la plupart, les cultures des alentours de la ville et de la majeure partie du *caza* de Semava appartiennent à la catégorie dite *el-Bakara*, du nom des machines primitives, sortes de *norias*, qui servent à les arroser. Comme il a été dit au chapitre spécial du vilayet, ces *bakaras*, placés sur des puits nommés *tcherd*, ont pour moteurs des vaches qui font monter et descendre les récipients qui se remplissent d'eau et se vident alternativement. Aux environs de Bagdad, ces animaux sont conduits par les *fellahs*, tandis qu'à Semava on les dresse à faire seuls ce travail, sous la surveillance d'un enfant dont le chant bizarre les encourage, et qui réveille au besoin leur activité en les piquant légèrement de l'aiguillon.

En ce moment, cette culture est entravée par la rupture du canal *Hindiyè*, dont les eaux se sont répandues à travers les terres depuis *Musseyib*, à son origine, jusqu'à *Nedjef*, formant partout, sur leur ancien cours, une multitude de marécages, et laissant au dépourvu les cultures situées au delà du lac de *Nedjef*.

Cette situation anormale qui causerait la ruine des agriculteurs de deux *sandjaks* importants et celle du commerce de plusieurs provinces va bientôt cesser. Les réparations nécessaires au canal *Hindiyè* vont être exécutées simultanément avec celles de plusieurs autres canaux, réparations commencées et même en partie terminées par les soins du ministère de la Liste Civile (1).

On peut donc considérer comme très exactes les évaluations données ici, et il est certain qu'elles ne tarderont pas à se trouver au-dessous de la réalité.

(1) On a vu plus haut que les travaux de réédification de la digue de *Hindiyè* ont été terminés, et que la région a repris sa physionomie normale.

Le nombre de *feddan* cultivés dans le caza de Semava est de 1,500, soit 41,355 hect.
 plus les dattiers: 75,000, soit djérib. 750 —
 TOTAL. . . 42,105 hect.

Le produit annuel en blé et en orge des 1,500 *feddan* ci-dessus est de 15,000 *tagar*, comme suit :

Blé . . .	4,500 <i>tagar</i> , ou	6,925,500 kilog.
Orge. . .	10,500 —	16,159,500 —
TOTAL...	15,000 <i>tagar</i> , ou	23,085,000 kilog.

Il y a un peu plus du 1/17 de la superficie du caza en cultures de blé, d'orge et de dattiers.

Elève du bétail. — La production annuelle du caza de Semava en bestiaux des races bovine, chevaline, asine, camé-lienne et ovine, est estimée en moyenne comme suit :

ESPÈCES	{	Bœufs et vaches	14,000	} 19,000 têtes.
		Bufiles	5,000	
		Chevaux		3,000 —
		Anes	11,000	} 11,290 —
		Mulets	290	
		Chameaux.		3,000 —
		Moutons.	140,000	} 140,290 —
		Chèvres.	290	
TOTAL.				176,580 têtes.

Diradj ou Duradji. — Une station télégraphique est établie à Diradj ou Duradji, petite ville de 1,500 habitants, dont 600 sunnites et 900 chyites, située dans le caza de Semava, et chef-lieu d'un nahié qui porte le même nom.

CAZA DE CHAMIYÈ, CHEF-LIEU : OMM-EL-BARUR

Orientation, limites. — Le caza de Chamiyè est situé au centre du sandjak de Hillé. Il est limité au nord et à l'ouest par le caza de Hillé; au sud-ouest par le sandjak de Kerbela.

Superficie. — Sa superficie totale est de 4,500 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en quatre nahiés, qui sont : *Mehdiè*, *Ourallah*, *Selahiyè* et *Chenafiyè*.

Population. — La population totale du caza de Chamiyè est de 65,000 habitants, comme suit :

Musulmans	Fonctionnaires, soldats, zaptiès, etc., habitants du chef-lieu du caza	500 hab.
sunnites.		
Musulmans chyites .	Tribu <i>Hazaël</i>	8,000
	— <i>el-Ziad</i>	9,000
	— <i>Ayach</i>	9,000
	— <i>Beni-Sélamé</i>	10,000
	— <i>el-Ghazel</i>	6,500
	— <i>Khaled</i>	12,000
	— <i>el-Fetlé</i>	10,000
TOTAL.		65,000 hab.

Ces habitants sont tous cultivateurs. Aux alentours du chef-lieu, les Arabes des rizières tressent des nattes de joncs et de roseaux coupés dans leurs marécages.

Ecoles. — Il n'y a dans tout ce caza que 2 écoles au chef-lieu. Deux *mollah* y enseignent la lecture et l'écriture en langue arabe et font réciter le *Koran* à 20 élèves (garçons).

Climat. — En général le climat de Chamiyè, formé presque partout de terrains marécageux, est très malsain. Le nahié de Chénafiyè principalement est dans ce cas.

Chef-lieu. — Omm-el-Barur, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam et siège des départements administratifs, est un petit bourg ou plutôt un village de 500 habitants qui demeurent dans des cabanes en nattes nommées *sérifé*. Cette petite population exerce divers métiers utiles aux Arabes des environs, tels que ceux de charpentier, tailleur, forgeron, etc., et fait un commerce d'échange de blé et de riz contre de la toile, du café et autres articles étrangers. La localité est du nombre des plus malsaines à cause des marécages où sont établies des rizières et où l'on élève des buffes.

Agriculture. — Les terrains cultivés dans le caza de Chamiyè consistent en 500 *feddan*, soit 13,785 hect.
plus 75,000 dattiers, soit djéribis 750 —
TOTAL. 14,535 hect.

Ces 500 *feddan* sont divisés en 47 *mokatàa* (cultures) dont 31 sont alternativement cultivées l'hiver en blé et en orge, l'été en riz. Les 16 autres sont exclusivement réservées à la culture du riz. On donne aux rizières dans le pays le nom de *chelb*, parce que le riz qu'elles produisent, livré au commerce sans être décortiqué, constitue la sorte estimée que les Arabes désignent sous ce même nom de *chelb*, et les Anglais sous celui de *paddy*.

La production annuelle de blé et d'orge obtenue dans les 21 *mokatàa* précités est de 3,300 *tagar*, comme suit :

Blé	990 <i>tagar</i>	soit	1,523,610 kilog.
Orge	2,310 —		3,555,090 —
TOTAL.	3,300 <i>tagar</i>		5,078,700 kilog.

La production de riz en été, dans ces mêmes *mokatàa*, et en

été et en hiver successivement dans les 16 autres est, pour les premiers, de 3,300 *tagar*, et pour les seconds (double récolte) de 3,400 —

TOTAL. 6,700 *tagar*, soit 10,311,300 kilog.

La récolte totale de blé, orge et riz est donc annuellement de 15,390 tonnes, produit de la culture absolument primitive du trente-deuxième environ des terres du caza de Chamiyè.

On peut juger par là de ce que rendrait la culture normale de la totalité de ces terres.

Elève des bestiaux. — La production annuelle de l'élève des bestiaux de race bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine dans le caza de Chamiyè, est en moyenne comme suit :

ESPECES	{	Bœufs et vaches.	15,000	} 23,000 têtes.
		Buffles.	8,000	
		Chevaux.	9,000	—
		Anes	8,000	} 8,250 —
		Mulets	250	
		Chameaux	5,000	—
		Moutons	140,000	} 140,250 —
		Chèvres.	250	
TOTAL			185,500 têtes.	

Les pâturages de Chamiyè sont renommés dans tout l'Irak-Arabi, et fréquentés même par les troupeaux des tribus *Chamar* du Nedjed, durant l'été.

SANDJAK DE KERBELA

Orientation, limites. — Le sandjak de Kerbela est situé au sud-ouest du vilayet de Bagdad, par 40°35' à 42°25' de longitude est et 31° à 32°55' de latitude nord. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Bagdad ; à l'est par le sandjak de Hillé ; et au sud-ouest par le désert de Chamiyè.

Superficie. — Sa superficie totale est d'environ 23,000 kilomètres carrés, comme suit :

Merkez-caza de Kerbela	6,000 kilom. carrés.
Caza de Hindiyè	8,600 —
— Nedjef.	8,400 —
TOTAL. . .	23,000 kilom. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 cazas et 7 nahiès, comme suit :

CAZAS	NAHIÈS
Merkez-caza de Kerbela Caza de Hindiyè. Caza de Nedjef	Musséyib. — Rahalliyè. — Cheffatiyè Kiffel. Kouffa. — Rehebbé. — Nadjlè.
3 cazas.	7 nahiès.

Division militaire. — Il y a dans ce sandjak, outre un

petit nombre de *zaptiè* (gendarmes) dépendant des autorités civiles, 2,000 soldats de l'armée active (*nizam*) sous le commandement supérieur d'un général de brigade résidant à Kerbela. Ces quatre bataillons, répartis en divers détachements en garnison dans les cazas et nahiès, relèvent directement du *muchir* (maréchal) qui commande le VI^e corps d'armée dont le quartier général est à Bagdad.

Autorités civiles. — Le *mutessarif*, gouverneur du sandjak administre directement le merkez-caza de Kerbela ; les deux cazas de Hindiye et de Nedjef sont administrés par deux *caïmakam*, sous-gouverneurs. Les sept nahiès ont pour directeurs sept *mudir* relevant des autorités civiles supérieures de chacun des cazas respectifs. Ces dix fonctionnaires sont assistés de conseils administratifs semblables à celui du vilayet plus haut décrit.

Outre ces juridictions régulières, il existe dans le sandjak de Kerbela une circonscription placée sous l'autorité nominale de Féhed-Bey, fils du *chéïk* de l'une des principales familles de la grande tribu nomade des *Anézé*. Ce caza fictif qu'il est censé administrer, bien qu'il habite sous la tente, dans le désert de Chamiyè, avec sa tribu, sert de prétexte au gouvernement pour lui donner le titre de *caïmakam* et les émoluments y attachés, afin que les *Anézé* protègent au lieu de les dévaster, les plantations du canal el-Rèzazé, embranchement du grand canal Hindiye.

Autorités religieuses. — Les autorités religieuses du sandjak de Kerbela sont, pour les musulmans sunnites, les *naïb* ou *cadi* (juges religieux) et pour les chyites les *muchtehed* (chef du pouvoir spirituel).

Services administratifs. — Comme dans les autres sandjaks, les finances sont gérées par le *mohassèbedji* résidant au chef-lieu et relevant du *defterdar* du vilayet. Les *mal-mudiri* (trésoriers) des cazas sont sous les ordres de ce *mohassèbedji*.

Les autres services administratifs ressortissent également des directions générales qui siègent à Bagdad, et sont gérées par des fonctionnaires qui centralisent à Kerbela les opérations des employés des cazas, leurs subordonnés.

Population. — La population totale du sandjak de Kerbela est de 200,000 habitants, comme suit :

CAZAS ET LOCALITÉS	MUSULMANS		ISRAËLITES	TOTAUX	
	SUNNITES	CHYITES		PAR LOCALITÉS	PAR CAZAS
1° KERBELA (merkez-caza)					
Ville de Kerbela	10.000	54.700	300	65.000	95.000
Dépendances	»	30.000	»	30.000	
2° HINDIYÈ					
Ville de Hindiè.	500	1.200	»	1.700	95.000
— de Touridj (chef-lieu)	500	2.400	»	2.900	
— de Kéfil.	500	1.500	500	2.500	
Dépendances directes . . .	4.000	73.900	»	77.900	
RÉZAZÈ (caza fictif)	»	10.000	»	10.000	
3° NEDJEF					
Ville de Nedjef.	750	4.250	»	5.000	10.000
Dépendances	1.750	3.250	»	5.000	
TOTAUX PAR CONFESSIONS. .	18.000	181.200	800		
TOTAL GÉNÉRAL.					200.000

Mœurs et usages. — Presque tous les habitants du sandjak de Kerbela sont musulmans chyites, comme on le voit par le tableau ci-dessus. Les adeptes de ce culte sont en grande majorité dans le vilayet de Bagdad qui pour eux est la « Terre-Sainte ». Les localités qu'ils ont en plus grande vénération et qui font l'objet de leurs continuels pèlerinages font partie du sandjak de Kerbela, à l'exception de deux seules, les moins vénérées, ou du moins celles que leurs pèlerins fréquentent le moins, et dans lesquelles ils ne se font pas ensevelir en aussi grand nombre. C'est donc ici qu'il convient de dire en quoi con-

sistent les différences qui séparent profondément leur culte de celui des musulmans *sunnites*, quelles sont l'origine et les causes de cette séparation et par quelles cérémonies remarquables ils célèbrent et déplorent les événements tragiques qui l'ont immédiatement suivi.

Les musulmans chyites ne reconnaissent pas, comme successeurs légitimes de Mahomet, les trois premiers khalifes *rachedi* (directs) : Abou Bekr et Omar, ses beaux-pères et Osman ou Othman, élu à la mort d'Omar pour lui succéder. La liste de leurs douze imams (docteurs de la loi religieuse et civile) commence au quatrième khalife *rachedi* : Ali, gendre et cousin germain du fondateur de l'islam, et lui-même auteur de plusieurs ouvrages mystiques, bases de la doctrine chyite.

Les douze imams (docteurs de la loi) reconnus par les musulmans chyites comme seuls successeurs légitimes de Mahomet, fondateur de l'islam, sont énumérés comme suit :

LISTE DES DOUZE IMAMS CHYITES

1° *Imam Ali ebn-Abi Taleb*, fondateur de la doctrine chyite, quatrième khalife *rachedi*, assassiné devant la mosquée de Koufa, où il se rendait pour faire la prière publique, l'an 40 de l'hégire (660 de N.-S. J.-C.) après cinq ans de règne. Il est enterré dans la mosquée de Nedjef, surnommée pour cette raison *Mechehed Ali*.

2° *Imam Hassan ebn el-Imam Ali*, fils aîné du précédent et son successeur, cinquième khalife *rachedi*, qui, ayant abdiqué par faiblesse en faveur de Moawiah, premier khalife omniade, fut empoisonné par sa propre femme, à l'instigation de celui-ci, neuf ans après son abdication en 49 de l'hégire (669 de N.-S. J.-C.) Il est enterré à Médine.

3° *Imam Hussèin ebn el-Imam Ali*, frère du précédent, massacré après la bataille de Kerbèla, perdue par lui le 10 moharrem de l'an 61 de l'hégire (681 de N.-S. J.-C.). Il est enterré à Kerbela, surnommé pour cette raison *Mechehed Hussèin*.

4° *Imam Ali ebn Hussèin*, fils du précédent et surnommé *Zin-el-Abedin*, empoisonné et enterré à Médine.

5° *Imam Mohammed ebn Ali*, fils du précédent et surnommé *el Baker*, empoisonné et enterré à Médine.

6° *Imam Djafer ebn Mohammed*, fils du précédent et surnommé *el-Şadek*, empoisonné par le second khalife abbasside. Enterré près de son père à Médine.

7° *Imam Moussa ebn Djafer*, fils du précédent et surnommé *el-Kadem*, empoisonné par Haroun-el-Raschid. Enterré à Kazmène près Bagdad.

8° *Imam Ali ebn Moussa*, fils du précédent et surnommé *el-Riza*, mort et enterré dans le Khorassan, ancienne province du nord de la Perse.

9° *Imam Mohammed ebn Ali*, fils du précédent et surnommé *el-Djouad*, enterré près de son aïeul à Kazmène.

10° *Imam Ali ebn Mohammed*, fils du précédent et surnommé *el-Hadi* enterré à Samara.

11° *Imam Hassan ebn Ali el-Hadi*, fils du précédent et surnommé *el-Askéri*, enterré à Kazmène.

12° *Imam Mohammed el-Mehdi*, disparu dans le *secdab* (pièce construite en contrebas, où l'on prend le frais) de sa maison à Samara, que pour cette raison l'on nomme aussi *Serr Men Rd*, c'est-à-dire « il s'est réjoui, celui qui a vu. »

Selon la croyance des chyites, le mehdi reparaitra à la fin du monde avec N.-S. Jésus-Christ.

Le principal devoir religieux des chyites, après la prière, est le pèlerinage aux Lieux-Saints, c'est-à-dire aux lieux où sont les tombeaux des douze imams précités. Ce pèlerinage est obligatoire et donne droit, chez les chyites, au titre de *hadji*, exclusivement accordé, chez les sunnites, à ceux qui ont fait le pèlerinage de La Mecque.

Certains jours, appelés *jours de ziaret*, sont spécialement consacrés à ces pèlerinages qui ont lieu à Kerbela les 1^{er} et 15 redjeb, le 15 chaban, les nuits des 19, 21 et 23 ramazan, le 9 zilhidjé, le 10 moharrem et le 20 sefer.

Les jours de zialet, pour Nedjef, sont le 27 redjeb, le 18 zilhidjé et le 17 rebi-ul-evel.

Les principaux pèlerinages des chyites, dans le vilayet de Bagdad, ont lieu aux mosquées de leur culte énumérées comme suit :

1° A *Nedjef (Mechehed Ali)*, où est située la mosquée qu'on pourrait à bon droit nommer « mosquée mère » ou métropole du culte chyite, puisqu'elle possède les dépouilles mortelles de l'imam Ali, quatrième khalife *rachedi*, fondateur de la doctrine de ce culte. Il n'y a pas d'autre mosquée dans cette ville. Son dôme élevé et ses quatre minarets se font apercevoir de très loin aux pèlerins. Ils sont revêtus entièrement d'or pur. Cette splendide ornementation, due au roi de Perse Nadir Chah, a coûté, dit-on, à ce souverain 150,000 *toman*, soit environ 7,500,000 francs.

Les successeurs de Nadir Chah, à son exemple, ont enrichi les mosquées chyites du vilayet de Bagdad d'embellissements semblables et les ont comblées, ainsi que les riches pèlerins persans, de mille dons précieux.

2° La grande mosquée de Kerbela, ou *Mechehed Hussèin*, surnommée *el-Hadrat-el-Kébiré*, est également en vénération chez les chyites et chez les sunnites. Ces derniers avaient autrefois une place réservée pour faire leur prière dans cette mosquée et l'ont conservée jusqu'en ces derniers temps, où la ville de Kerbela, ayant été agrandie, le gouvernement a fait bâtir une mosquée pour les musulmans sunnites dans l'un des nouveaux quartiers.

C'est dans la mosquée dite *el-Hadrat-el-Kébiré* qu'est le tombeau de l'imam Hussèin. Le dôme et les six minarets de cet édifice, le plus vénéré et le plus riche des Lieux-Saints chyites, sont, comme à Mechehed Ali, entièrement recouverts d'or. On y voit aussi un *divan* dont le mur du milieu est décoré d'un pareil revêtement. La valeur de tout ce placage d'or est évaluée 100,000 livres turques, soit environ 2,300,000 francs.

La seconde mosquée de Kerbela, où l'imam Abbas est enseveli, quoique très riche, très belle et très fréquentée des pèle-

rins chyites, ne peut entrer en comparaison avec la première sous aucun de ces rapports.

Bien que les deux autres mosquées chyites, objets comme les précédentes de la vénération des pèlerins, ne soient pas situées dans le sandjak de Kerbela, mais dans le merkez-sandjak de Bagdad, il convient de les citer ici également, comme suit :

3° La mosquée de l'*Imam Moussa-el-Kadem*, à Kazmiyè, près de Bagdad, possède, comme celles de l'imam Hussèin, à Kerbela, un dôme et six minarets recouverts de feuilles d'or pur. Ce riche revêtement, dû à la munificence de S. M. le chah de Perse aujourd'hui régnant, ne date que du pèlerinage de ce souverain aux Lieux-Saints des chyites, lors de son retour du premier voyage qu'il fit en Europe, en 1876.

On estime la valeur de ce revêtement à la somme de 60,000 livres turques, soit environ 1,382,000 francs. Cette mosquée est également vénérée par les musulmans sunnites qui y ont des *imams*.

4° Le quatrième lieu de pèlerinage des musulmans chyites est la mosquée de Samara, au chef-lieu du caza de ce nom. On y montre le *serdab* où disparut le *mehdi* qui reviendra à la fin du monde. Le dôme et les minarets de cette mosquée sont recouverts en *kachan* (tuiles et briques émaillées).

Outre les embellissements faits à ces mosquées par les souverains et autres personnages chyites, elles possèdent aussi d'énormes sommes d'or et d'argent monnayées, ainsi qu'une foule d'objets riches et précieux. Toutes ces richesses constituent les trésors des imams, qui sont entre les mains des *muchtehed*, chefs du pouvoir spirituel chez les chyites, et sous la garde d'officiers religieux nommés *kilitdar*, porte-clefs de ces immenses trésors.

Les *muchtehed* principaux du vilayet de Bagdad sont au nombre de quatre, comme suit :

1° Chèik Mohammed Hassan, à Kazmiyè;

2° Mirza Hassan, à Samara;

3° Chèik Zin el-Abbedin, à Kerbela;

4° Chèik Mohammed Hassan el-Kazèmi, à Nedjef.

Les *muchtehed* vivent tous sans exception des abondantes aumônes que les sectateurs d'Ali leur envoient de toutes parts. Ils n'ont droit à aucun traitement et ne peuvent posséder en propre aucuns fonds, revenus fixes ou rentes viagères. La ressource des aumônes est d'ailleurs intarissable, car il est de devoir strict pour tout chyite de payer annuellement, durant sa vie, la dîme dite *ez-Zekat*, et de léguer à sa mort le tiers de tout son avoir aux œuvres de bienfaisance. Ces dîmes et legs sont régulièrement versés aux *muchtehed* qui en disposent à leur gré.

Les *kilitdar*, gardiens et porte-clefs de tous les trésors des imams, sont à la nomination du gouvernement local; mais, comme il est dit plus haut, ils n'en reçoivent pas d'appointements ni d'honoraires quelconques. De même que les *mutchtehed*, ils n'ont droit à aucun traitement ni salaire ou rétribution de la part des chyites non plus. Ils sont cependant tous comptés parmi les personnages les plus riches de chaque ville où sont les Lieux Saints. On évalue à 500,000 livres turques, soit environ 11,500,000 francs, la fortune du *kilitdar* de l'imam Hussèin (grande mosquée de Kerbela), et à 100,000 livres turques seulement, soit environ 2,300,000 francs, celle du *kilitdar* de Nedjef (Mechehed Ali).

Il est vrai que les pèlerins de distinction ne manquent jamais, bien qu'ils n'y soient nullement obligés, de faire aux *kilitdar* des cadeaux importants, mais on a tout lieu de considérer comme fort inexacts les registres où sont inscrits, chez les gouverneurs, en conformité des comptes tenus par les *kilitdar*, les dons envoyés aux imams. Cette formalité n'a été établie d'ailleurs qu'en 1870, lors du pèlerinage du chah de Perse Nasr-Eddin, et les dons valant moins de 1,000 *kran* (environ 1,000 francs) n'y sont pas soumis.

Outre les dons de grande valeur déposés dans les trésors des imams, il y a aussi des ex-voto offerts en grand nombre par les populations locales, et qui consistent en bracelets, colliers, boucles d'oreilles, etc., en argent et en or. Ces menus objets sont jetés par une petite fenêtre, pratiquée à cet effet dans le

serdab, où se trouve enfermé le tombeau de l'imam, et dont le *kilitdar* garde la clef. Lui seul tient compte de ces dons.

Quand Nasr-Eddin Chah visita les mosquées de Kerbela et de Nedjef, les trésors des imams, qui y sont ensevelis depuis tant d'années, furent ouverts en vertu d'un iradé impérial du sultan Abd-ul-Aziz, ainsi que les *serdab* dont les portes étaient murées. On retira de ces derniers une quantité de bijoux et d'orfèvrerie à l'usage des Arabes, pesant 50 *tagar*, près de 77 tonnes, que l'on convertit en monnaie. Il fut dressé ensuite, en présence de l'administrateur général du *wakf* (wakouf, biens religieux), une liste des principaux objets de valeur restant, qui furent transportés à Constantinople. On remarque dans cette dernière liste une lampe faite d'une seule émeraude; un grand tapis en belles perles fines; des chandeliers en or massif ornés de rubis; des cimenterres, des *kama* (larges poignards), des *debbous* ou *topouz* (masses d'armes), et autres armes de toutes sortes, couvertes de diamants, dons des empereurs turcs, des sultans des Indes et des chahs de Perse; des lances couvertes de pierreries offertes par les chéïks des grandes tribus arabes, et une infinité d'autres objets des plus précieux, auxquels Nasr-Eddin Chah ajouta une épée et un *kama* d'une valeur estimée à 20,000 livres turques, soit environ 460,000 francs.

On évalue à la somme de 30,000,000 de livres turques, soit environ 690,000,000 de francs, la valeur totale des trésors des imams de Kerbela et de Nedjef, sans compter celle de l'ornementation intérieure et extérieure des mosquées : revêtements d'or massif, etc. Sans cesse, des sommes énormes sont envoyées de toutes les parties habitées par des musulmans chyites pour enrichir de plus en plus la mosquée de l'imam Hussèïn à Kerbela et celle de l'imam Moussa el-Kadem à Kazmène (Kazmiyè).

Outre la garde des trésors des imams, les *kilitdar* avaient autrefois celle des revenus des immeubles légués aux imams comme *wakf* (wakouf, biens religieux), qu'ils administraient sous la haute direction des *muchtehed*. Aujourd'hui ces biens sont administrés par l'administration supérieure ou générale du *wakf*. Comme la plupart des testateurs sont Persans ou Indiens,

l'Angleterre, pour sauvegarder les intérêts des héritiers, ses sujets, fait assister les *muchtehed* par ses agents consulaires, qui les aident à distribuer les aumônes venant des Indes et enregistrent dans leurs propres archives les legs faits aux imams. Les consuls de Perse agissent de même en ce qui concerne leurs nationaux.

Tous les litiges, soit dans les questions purement spirituelles, soit même au temporel, sont soumis aux *muchtehed*, qui en décident. L'appel contre leurs sentences se fait par-devant celui d'entre eux qu'ils reconnaissent comme le plus savant légiste; c'est actuellement le *muchtehed* de Samara. L'arrêt rendu par ce dernier n'est passible d'aucun recours en cassation.

Parmi les nombreux officiers religieux qui servent dans les mosquées, sous les ordres des *kilitdar*, on doit citer les *mezavroun* (pluriel de *mezaver*), guides interprètes dont la fonction consiste à présenter à l'imam le pèlerin qui vient vénérer son tombeau, en lui faisant une harangue plus ou moins longue, suivant le rang de la personne présentée, comme, par exemple, pour un militaire, comme suit :

« Monseigneur l'imam,

« Voici devant vous le héros du siècle qui vient de (nom du
« pays), implorer votre miséricordieuse intercession, tout prêt à
« braver les plus grands périls pour votre service. Ayez pitié de
« lui et exaucez sa prière. »

Puis, se tournant vers le pèlerin, le *muzaver* lui dit : « Approchez-vous et demandez avec confiance ce que vous voulez. »

Le mot de *mezaver* ou *muzevir*, signifie aussi « menteur, faussaire. » Midhat Pacha, gouverneur général du vilayet de Bagdad en 1870, joua sur ce mot à double sens lors de la visite de Nasr-Eddin Chah, faite dans un but politique au tombeau du chéïk Abd-ul-Kader el-Ghilani, célèbre docteur sunnite, l'un des plus rudes adversaires des chyites et leur ennemi déclaré. Le souverain persan, n'y trouvant point de guide pour le pré-

senter, en exprima son étonnement au vali, qui lui répondit : « Nous n'avons point de faussaires ou guides interprètes dans nos mosquées, mais seulement des gens qui prient », et aussitôt un fonctionnaire religieux commença la lecture d'une *doua* (prière) préparée à cette occasion.

Les dix premiers jours du mois de moharrem sont consacrés par les chyites, en quelque pays qu'ils se trouvent, mais surtout dans les villes où se font leurs pèlerinages, et spécialement à Kerbèla, à des représentations, des scènes tragiques qui ont précédé et suivi la bataille de Kerbela. Ils portent le deuil de l'imam Hussèin, massacré après cette bataille, durant les cinquante jours qui s'écoulent à partir du 1^{er} moharrem jusqu'au 20 sefer, jour où la tête de ce principal martyr du culte religieux vint rejoindre son corps. Ces événements sont déplorés aussi dans les réunions publiques qui ont lieu dans les maisons des riches particuliers de cette communauté, durant les trois mois sacrés, — redjeb, chaban et ramazan, — et les jours des deux fêtes de Baïram, ainsi que dans les maisons mortuaires, à l'occasion des décès.

Durant les neuf premiers jours de moharrem, on se réunit deux fois par jour, une fois le matin, une fois le soir, pour faire la lecture de l'un des dix chapitres dont est composée la relation de ces événements, comme suit :

CHAPITRE PREMIER. — Départ de l'imam Hussèin pour Médine.

CHAPITRE 2. — Entrée de l'imam à La Mecque. Sa rencontre avec les habitants de cette ville.

CHAPITRE 3. — Son départ pour l'Irak-Arabie. Sa rencontre et sa conversation avec les Arabes.

CHAPITRE 4. — L'envoi du messenger Muslem ebn Aghel aux habitants de Koufa, pour les inviter à le reconnaître comme khalife légitime.

CHAPITRE 5. — Réunion de 30,000 habitants de Koufa qui proclament la légitimité de son khalifat.

CHAPITRE 6. — Abdullah ebn Zïad, gouverneur de Koufa, informé de cette proclamation, déclare la guerre à l'imam Hussèin.

CHAPITRE 7. — Détail de cette guerre. Victoire remportée sur Abdullah ebn Zïad par l'imam.

CHAPITRE 8. — Arrivée de l'imam à Kerbela. Sa rencontre avec le commandant Hazev. Concentration des troupes ennemies.

CHAPITRE 9. — L'armée ennemie se grossit et atteint le nombre de 30,000 hommes, sous le commandement de Omar ebn Saad. Les partisans de l'imam l'abandonnent. Il ne lui reste que ses fils, ses frères, oncles et cousins, en tout 22 combattants. Il lui arrive de Koufa un renfort de 50 hommes. Avec cette petite troupe de 72 hommes, il se décide à combattre ses 30,000 ennemis.

CHAPITRE 10. — El-Abbas, frère de l'imam, porte son drapeau. Le combat commence dès le matin, s'échauffe et dure jusqu'au soir. Accablé de fatigues, couvert de blessures, ayant perdu tous les siens, l'imam Hussèin, resté seul, tombe de cheval. Sur l'ordre de Omar ebn Saad, un Arabe, nommé Chamar ben Zougthen, lui tranche la tête. On tranche également celles de tous ses partisans, on les réunit; puis, après avoir fait subir mille injures à Zeïneb et aux autres femmes, on les fait monter avec les enfants sur des chameaux sans selle et on les amène au gouverneur de Koufa, Abdullah ebn Zïad. Les enfants de l'imam Hussèin meurent; il n'en reste qu'un tout petit, bien malade. Le gouverneur maltraite de nouveau la famille de l'imam et l'envoie, dans un état pitoyable, au khalife Yézid, à Damas. Celui-ci exprime un grand regret du meurtre de l'imam, parce qu'il est expressément défendu, chez les Arabes, de tuer un cavalier tombé de cheval. Il organise une caravane et renvoie tous les captifs à Médine, leur patrie.

Durant la lecture de ces chapitres, faite à la mosquée par un

mollah, tous les assistants, plongés dans une grande tristesse, méditent profondément les diverses phases du récit. Quand le lecteur arrive à un point saillant, il excite ses auditeurs par un long soupir, auquel la foule répond par des gémissements, des lamentations, des cris, en vociférant les plus cruelles injures contre les ennemis de l'imam Hussèin. Le calme rétabli, le *mollah* reprend sa lecture, bientôt interrompue de la même façon, puis reprise et de nouveau interrompue par des cris de plus en plus aigus, des larmes plus abondantes et des injures plus atroces jusqu'à ce que le chapitre soit terminé. Alors toute la tristesse, la colère et l'indignation cessent tout à coup. Des causeries s'établissent, des rafraîchissements sont distribués, suivis de *narghilè*, et l'on sert ensuite des pipes et du café pour mettre fin à la réunion.

On donne à ces lectures, qui ont lieu de même et avec des circonstances toutes semblables dans les maisons particulières à l'occasion des naissances, des circoncisions, des mariages, des morts, etc., etc., le nom de *taaziè* qui signifie « consolation ». Certaines personnes ont même, à jour fixe, chaque mois, des réceptions publiques chez elles où des *mollah* font de pareilles lectures et où tout se passe de la même façon.

Quoique les femmes soient exclues de la compagnie des hommes, elles n'en font pas moins les mêmes cérémonies. Tandis que les hommes s'installent majestueusement dans les plus belles pièces, les femmes se groupent à l'écart, où et comme elles peuvent, autour d'une *mollahiè* (femme de *mollah*), et là, entassées les unes sur les autres, se heurtant, se bousculant, elles écoutent aussi le récit des tristes aventures de l'imam Hussèin. La porte du lieu où elles sont rassemblées est ouverte à toute femme : chyites, sunnites, jeunes, vieilles, riches, pauvres y sont pêle-mêle. Des pleureuses, qui ont de belles voix, chantent de temps en temps des poésies composées en l'honneur du martyr Hussèin et de Zeïneb, la belle outragée. Aux endroits les plus touchants, ces chanteuses poussent des cris aigus : *Way Hussèin! Way Hussèin!* en pleurant et se frappant à grands coups les joues et la poitrine. Toute l'assemblée les imite, et

l'on n'entend alors que le bruit des coups, des sanglots, des cris de *Way Hussëin!* poussés par ces femmes échevelées, les joues rouges de soufflets et inondées de ruisseaux de larmes.

Comme chez les hommes, à l'instant même où la lecture finit, toute trace de douleur disparaît comme par enchantement, et la plus vive gaieté s'épanouit sur tous les visages. Des causeries de ménage, de mode, et d'autres conversations plus libres, d'où la pudeur est bannie, provoquent de grands éclats de rire, que l'on entend de bien loin. Comme les réunions des hommes, celles des femmes sont également closes par des rafraîchissements, des *narghilè*, des pipes et du café.

Durant les neuf premières nuits du mois de moharrem, à la suite de ces lectures, des bandes de gens appartenant à toutes les classes de la société parcourent les quartiers chyites avec des torches allumées, en pleurant, hurlant et se frappant la poitrine.

Vers la fin de la nuit du 9 moharrem, on commence la lecture du X^e chapitre, qui est très long ; au point du jour, le 10, a lieu la représentation du combat de Kerbela et du meurtre de l'imam, et enfin une grande procession dont une partie figure le voyage de Koufa à Damas, et l'autre celui de Damas à Médine, termine ce drame sanglant, comme suit :

Des porte-drapeaux vêtus de noir, tenant élevées des bannières d'où pendent de riches habits de femme, des *yazma* (mouchoirs peints de vives couleurs, qui servent de voiles), des rubans de teintes éclatantes, ouvrent la marche. Cette exhibition a pour but de rappeler que Zeïneb, outragée, déchira ses vêtements suivant la coutume arabe, et les dispersa loin d'elle.

Après le porte-drapeau marche une foule de gens de basse classe, tête et pieds nus qui, se battant à deux mains la poitrine, répondent en chœur au chant de l'un d'eux en solo. Presque à chaque pas ils s'arrêtent, hurlent, poussant le cri de *Way Hussëin!* et reprennent leur élan pour rattraper les bannières.

A cette foule succèdent de beaux chevaux harnachés de noir, l'encolure enveloppée de châles noirs et conduits en main à la file par de robustes cavaliers somptueusement vêtus et armés

jusqu'aux dents, représentant les vainqueurs qui emmenèrent les chevaux des vaincus.

Derrière eux viennent, à cheval, toute une population de classes mêlées, des jeunes gens de quinze ans richement habillés, chantant tour à tour, d'une voix claire, d'harmonieux vers persans à la louange de l'imam. Chaque fois que le chanteur prononce avec un doux accent le nom chéri de Hussèïn, la foule qui marche entre les deux files de cavaliers, gémit, se lamente et se bat la poitrine à deux mains. Parmi les plus dévots, un grand nombre, ne trouvant pas leur douleur suffisamment exprimée par des soufflets et des coups de poing sur la poitrine et le visage, prennent des rasoirs, des *kama*, des poignards, se font au front de larges entailles d'où le sang jaillit et coule sur des linceuls attachés autour de leur cou, et se déchirent le corps de mille blessures pendant tout le temps que dure la procession. Plusieurs, bien des fois avant la fin de la cérémonie, tombent épuisés, s'estimant heureux de mourir victimes de leur zèle, martyrs volontaires, le jour anniversaire de la mort de leur grand martyr Hussèïn.

L'aristocratie chyite, en grand deuil, suit à pied cette foule. Elle entoure le *mahmel* sacré, sorte de palanquin où sont placés, en mémoire de Zéïneb et des jeunes fils de l'imam, des femmes et des enfants dont la posture exprime la plus profonde désolation.

Le *mahmel*, magnifiquement orné, tout éclatant de dorures et drapé des châles noirs les plus précieux, est porté sur les épaules des notables, qui se disputent à tour de rôle l'honneur de cette fonction. C'est là qu'est le point culminant de la fête. De l'encens et des aromates de grand prix sont brûlés à profusion, dans des vases d'argent, devant le *mahmel*, qui s'avance doucement au milieu d'épais nuages des parfums les plus délicieux. Les riches chyites qui forment son cortège font pleuvoir incessamment sur lui, en fine rosée, de l'eau saturée d'essence de roses et de fleurs d'oranger, en secouant continuellement des *gul-abdan*, sorte de vases percés de trous pour cette destination spéciale. La procession est fermée par une

grande multitude de femmes qui ne cessent point de pousser les cris aigus de : *Hallahel! Hallahel!*

De retour à la mosquée d'où elle est partie, la procession s'arrête. On fait rentrer le *mahmel*, que toute la population vient embrasser et baiser avec dévotion; puis, aussitôt après, on distribue le *hérissé*, qu'on a pris soin de tenir prêt dans d'énormes marmites. La foule dévore avec avidité ce mets favori des Persans, composé de viande bouillie, hachée menu et mêlée à du blé également bouilli, sur lequel on verse du beurre fondu. Ce festin public est le symbole de la rentrée de la famille de l'imam Hussèïn à Médine.

Les sunnites critiquent beaucoup le *hérissé* des chyites, et leur disent : « Ce n'est pas pour l'imam Hussèïn que vous pleurez, c'est pour manger le *hérissé!* »

Ecoles. — Comme dans le sandjak de Hillé, celui de Kerbela n'a d'écoles que dans les chefs-lieux de cazas ou de nahiés. Elles sont au nombre de 58 en totalité, et 1,700 élèves y reçoivent de 75 professeurs une instruction à divers degrés, comme suit :

CAZAS ET NAHIÉS	MUSULMANS									ISRAÉLITES			
	Écoles	SUPÉRIEURES			SECONDAIRES			PRIMAIRES			PRIMAIRE		
		Internes	Externes	Maitres	Écoles	Élèves	Maitres	Écoles	Élèves	Maitres	Écoles	Élèves	Maitres
1° KERBELA (merkez-caza)													
Ville de Kerbela . . .	8	120	280	16	1	20	5	21	50	21	»	»	»
2° HINDIYÉ													
Ville de Touridj . . .	»	»	»	»	»	»	»	3	36	3	»	»	»
— de Hindiyé . . .	»	»	»	»	»	»	»	2	24	2	»	»	»
— de Kéfil	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	20	1
3° NEDJEF													
Ville de Nedjef . . .	5	180	170	10	»	»	»	16	330	16	»	»	»
— de Koufa	»	»	»	»	»	»	»	1	20	1	»	»	»
TOTAUX	13	300	450	26	1	20	5	43	910	43	1	20	1

TOTAL GÉNÉRAL : 58 écoles. — 1.700 élèves. — 75 professeurs.

Médressé. — Les *médressé*, écoles de droit civil et religieux et de théologie, appartiennent sans exception, dans le sandjak de Kerbèla, à la communauté chyite, prépondérante dans le vilayet de Bagdad tout entier, où elle ne compte pas moins de 34 de ces écoles, fréquentées par 670 élèves internes et 1,040 externes. Chacune des quatre villes saintes du vilayet de Bagdad : *Kerbela* ou *Mechehed Husséïn* ; *Nedjef* ou *Mechehed-Ali* ; *Hazmiè* et *Samara*, où résident des *muchtehed*, possèdent un *médressé* principal, sous la direction immédiate de l'un de ces chefs du pouvoir spirituel, et plusieurs autres dirigés par des *mollah* relevant de ce *muchtehed*, comme suit :

VILLES	MUCHEHEDS (Directeurs)	MÉDRESSÉS		ÉLÈVES	
		principaux, dirigés par les <i>muchteheds</i> .	annexes dirigées par des <i>mollahs</i>	Internes	Externes
Nedjed (Muchtehed-Ali)	Chéik Mohamed Hassan el-Kazemi	dans la Grande Mosquée.	»	180	»
Kerbela (Muchtehed-Husseïn)	Zin-el-Abeddiu	au Hadrat-el-Kébiré.	4	»	170
Kazmiyé, près Bagdad	Chéik Mohamed Hassan	»	»	120	»
Samara	Mirza Hassan	el-Husseïniè	7	»	280
		»	9	»	240
		el-Mehdié	»	250	»
		»	10	»	350
		4 <i>médressés</i>	30 annexes	670	1.040
		34 <i>médressés</i>		1.710 élèves	

Les *médressé* principaux, où les élèves internes, sous la direction du *muchtehed*, étudient, outre le droit et la théologie chyites, toutes les hautes sciences, sont aux frais du *muchtehed* (directeur), qui ne manque pas, au besoin, de venir en aide également aux *médressé* secondaires relevant du sien, et dans lesquels des *mollah* enseignent aux élèves externes la théologie chyite. En retour de ces bienfaits, les membres du corps ensei-

gnant et les étudiants ont tous pour lui une parfaite obéissance et un dévouement sans bornes.

On appelle *akound* chez les Persans, et *moumen* (au pluriel *el-mouamnè*) chez les Arabes, les *mollah* formés dans ces écoles. C'est à leur corps qu'appartiennent ceux que l'on rencontre à chaque pas dans les tribus campées depuis Bagdad jusqu'à Basorah, tant en Mésopotamie que sur la rive droite de l'*Euphrate* et la rive gauche du *Tigre*. Coiffé d'un turban d'aussi énormes dimensions que sa tête peut le supporter, aussi mollement vêtu que ses ressources le lui permettent, le *moumen* court le pays, de campements en campements, réclamant partout, à tous et à chacun, riche *chéik* ou pauvre Arabe, la dîme de ce qu'ils possèdent. Le *moumen* appelle cette dîme le *droit de son aïeul*. Certains *mouamnè* demeurent à poste fixe chez les *chéïks*. Tout *moumen*, pourvu d'un pareil bénéfice, se trouve placé sous la direction d'un supérieur, auquel il doit rendre compte de ses revenus, proportionnés à son plus ou moins de complaisance pour les exactions du *chéïk* qu'il tient sous sa domination spirituelle. Il accorde donc à ce chef de tribu, en ayant soin d'y mettre le prix, l'autorisation de prélever la cinquième partie des vols faits dans la peuplade qu'il gouverne; d'avoir un nombre illimité de femmes; de prendre aux familles, pour son harem, les jeunes filles et même les femmes mariées qui lui plaisent, etc., etc., sans le moindre scrupule de conscience, car toute chose permise par le *moumen* ne saurait manquer d'être conforme à la loi divine qu'il a longtemps étudiée au *médressé* et qu'il ne cesse jamais d'étudier, durant sa vie entière.

Ce qui précède suffit pour faire apprécier la moralité de l'enseignement supérieur donné aux étudiants chyites dans leurs *médressé*!

Quant aux autres écoles musulmanes du sandjak de Kerbela, à l'exception du *ruchdié* établi au chef-lieu, qui relève du ministère de l'instruction publique, et où les élèves reçoivent un bon enseignement secondaire, ce sont des annexes de mosquées où les enfants apprennent à lire et à écrire en arabe et à réciter le *Koran*. Les parents paient au *mollah* une petite rétribution.

L'école israélite de Kéfil ou el-Nébi-Hezkiel (le prophète Ezéchiel) est tenue par les *rabbins* de la synagogue élevée sur le tombeau du prophète. Les riches israélites de Bagdad, qui viennent chaque année en pèlerinage à Kéfil pour vénérer ce tombeau, durant les fêtes de la Pentecôte, ont doté la synagogue qui le renferme de plusieurs propriétés, à titre de *wakf* (*wakouf*, bien religieux, fondation pieuse). Le revenu sert à l'entretien des rabbins et de l'école primaire, bien tenue.

Climat. — Le climat du caza de Nedjef ou Mechehed-Ali est assez sain ; mais le reste du sandjak et plus particulièrement le caza de Hindiyè se composent principalement de terrains marécageux, dont les miasmes font naître des épidémies qui déciment la population.

Production agricole. — On estime la production annuelle du sandjak de Kerbela, en moyenne, comme suit :

Dattiers.	Nombre : 1,400,000	
Blé.	39,244,500	kilog.
Orge.	91,570,500	—
Riz	49,248,000	—
Haricots	5,000,000	—
Melons et pastèques	36,000,000	—
Citrons et limons	60,500,000	—
Oranges	50,000,000	—
Raisins	35,000,000	—
Abricots	10,000,000	—
Figues.	90,000,000	—
Grenades	95,000,000	—
Produits des jardins maraichers	50,000,000	—
Mûres	30,000,000	—
Bamié (gombauds).	20,000,000	—
	TOTAL.	661,563,000 kilog.

Bestiaux. — La production annuelle moyenne du sandjak

de Kerbela en bétail des races bovine, chevaline, asine, camé-
lienne et ovine, est évaluée comme suit :

ESPÈCES	TÊTES DE BÉTAIL	TOTAUX PAR RACES
Bœufs et vaches.	52.000	82.000
Buffles.	30.000	
Chevaux.		25.000
Anes.	25.000	26.660
Mulets.	1.660	
Chameaux.		24.000
Moutons.	700.000	701.440
Chèvres.	1.440	
TOTAL		859.100

Ces 859,100 têtes de bétail, de races et espèces diverses,
sont réparties dans chaque caza comme suit :

CAZAS	RACE BOVINE		RACE CHEVALINE	RACE ASINE		RACE CAMÉLIENNE	RACE OVINE		TOTAUX par CAZAS
	Bœufs et vaches.	Buffles.	Chevaux.	Anes.	Mulets.	Chameaux	Moutons.	Chèvres.	
KERBELA	17.000	2.000	8.000	7.000	400	14.000	250.000	450	298.850
Hindiyè	18.000	20.000	5.000	9.000	560	2.000	250.000	450	305.010
Rezaïfè.	7.000	3.000	5.000	5.000	390	3.000	100.000	300	123.690
Nedjef.	10.000	5.000	7.000	4.000	310	5.000	100.000	240	131.550
TOTAUX PAR RACES.	82.000		25.000	26.660		24.000	701.440		
TOTAL GÉNÉRAL									859.100

Les pâturages de ce sandjak sont excellents et s'étendent,
pour ainsi dire, à l'infini, depuis Imam-Iussèïn à Kerbela, jus-
qu'à Rahallè, et du côté d'Imam-Ali à Nedjef, sur des espaces
sans limites, qui se prolongent au loin dans le désert de Syrie.

Mines, forêts, salines. — Le sandjak de Kerbela est
absolument dépourvu de mines et de forêts.

Les salines de Rèzazé, de Rahalliyè et de Cheffatiyè, comprises toutes trois sous ce dernier nom et situées dans le merkez-caza et dans le caza de Hindiye, ont été décrites plus haut, ainsi que celles des alentours du lac de Nedjef. dans le chapitre spécial du vilayet.

Agriculture. — Deux grands canaux, dérivés de l'*Euphrate*, arrosent les cultures de ce sandjak. Le canal de Hindiye, qui va de Musséyib à Nedjef, a été creusé, dit-on, par un grand personnage indien dont les populations ont oublié le nom et n'ont retenu que celui de son pays d'origine, qu'elles ont donné à son ouvrage. On doit celui de Husséïniè au sultan Suléïman I^{er} el-Kanouni, qui le fit creuser lors de son séjour à Bagdad en 942 (1544 de notre ère). Les deux rives de ce canal sont bordées de grands et beaux jardins pleins de grenadiers, de figuiers et autres arbres donnant en abondance des fruits savoureux, ainsi que de vignes et surtout de dattiers.

Ainsi qu'il a été déjà dit plus haut, le nombre total de ces derniers arbres dans le sandjak de Kerbela est de 1,400,000, soit 14,000 *djérib*s ou hectares, répartis dans chaque caza, comme suit :

CAZAS	NOMBRE	
	DE DATTIFERS	D'HECTARES
Merkez-caza de Kerbela	750 000	7.500
Caza de Hindiye	400 000	4.000
— de Nedjef	250 000	2.500
TOTAL	1.400.000	14.000

L'étendue des terrains cultivés l'hiver en blé et en orge, et l'été en millet, maïs, mâche, sésame, etc., est évalué, en ce qui concerne les cultures particulières, à 4,500 *feddan*. Les grandes exploitations agricoles de la Liste Civile à Musséyib, à

Scandariyè et à Nassériyè comptent en semblables cultures.	4,000 <i>feddan</i>
Ensemble	8,500 <i>feddan</i>

Quant à l'étendue des rizières, estimées d'après leur production précitée, on ne peut l'évaluer à moins de. 2,400 *feddan*.
 En y ajoutant celles de la Liste Civile 800 —
 on obtient un nombre total de. 3,200 *feddan*
 cultivés en rizières.

Le nombre total d'hectares cultivés dans le sandjak de Kerbela, soit en dattiers, soit en blé, orge, etc., soit en rizières, est donc de 336,569, comme suit :

CAZAS, ETC.	CULTURES	HECTARES
Caza de Kerbela	Dattiers 7.500 djérib.	62 640
	Céréales, etc 1.500 feddan.	
	Rizières 500 —	
Cultures du canal Husséiniyè.	Céréales, etc 500 —	46.869
	Rizières 200 —	
Caza de Hindiyè	Dattiers. 4.000 djérib.	56.383
	Céréales 1.000 feddan.	
	Rizières 900 —	
Caza de Nedjef.	Dattiers. 2.500 djérib.	38.341
	Céréales 500 feddan.	
	Rizières. 800 —	
Exploitations de la Liste Civile.	Céréales 4 000 —	132.336
	Rizières 800 —	
TOTAL		336.569

soit environ 1/7^{me} de la superficie du sandjak.

Les 6/7^{es} non cultivés forment, pour la plus grande partie les herbages naturels cités plus haut, excellents pâturages qu nourrissent de nombreux troupeaux; ils contiennent aussi des terrains marécageux qu'on pourrait encore utiliser pour la cul-

ture du riz. Une partie de ces derniers servent à l'élevage des buffles.

Lacs, marais. — Le lac de Nedjef et les nombreux marais salants et autres du sandjak de Kerbela ont été déjà l'objet de notices spéciales dans les chapitres concernant les lacs et les salines du vilayet de Bagdad. On peut ajouter ou plutôt rappeler ici qu'ils sont peuplés d'une foule d'oiseaux et autres animaux aquatiques, parmi lesquels il convient de mentionner le pélican, dont la peau garnie de ses grandes plumes est un article d'exportation, et la loutre que les Arabes chassent également pour sa peau, objet d'un certain commerce. On estime à 3,000 par an le nombre de peaux de loutre vendues par les habitants du каза de Hindiyè à de petits négociants de Samsoun et de Sivas. Les Arabes font aussi la chasse au héron; ils emploient sa graisse comme remède pour guérir les rhumatismes.

Transports. — Les moyens de transport consistent en caravanes pour Bagdad, centre du commerce, et en embarcations diverses pour les relations intérieures du sandjak.

Montagnes. — Il n'y a point de montagnes dans le sandjak de Kerbela. Les terrains y sont bas et d'un niveau à peu près égal partout.

Industrie. — On fabrique à Nedjef des *aba*, sorte d'étoffe de laine ou de poil de chameau, de diverses qualités, dont on fait des vêtements de même nom, presque toujours ornés de broderies de soie, d'or et d'argent. Les *aba* de Nedjef sont exportés à destination de la plupart des villes de l'empire ottoman.

Le *dibs* ou *sellan* de Kerbela, produit fabriqué de la même façon que le *pekmèz* ou pâte de moût de raisin des Turcs, est l'objet de transactions assez importantes avec les autres villes du vilayet de Bagdad, des provinces voisines et du littoral du golfe Persique.

Certaines industries spéciales, dont les produits sont à l'usage

exclusif des chiytes, seront décrites aux chapitres relatifs aux villes de Kerbela et de Nedjef, leurs centres de fabrication.

Commerce. — Le chiffre des exportations du sandjak de Kerbela est évalué au double de celui des importations.

Exportation. — Les articles d'exportation, outre les produits fabriqués ci-dessus énumérés, sont principalement les dattes, le riz, les peaux et les laines.

Il se fait sur place, dans toutes les localités un peu importantes, un commerce actif avec les tribus arabes *Anèzè*, *Chammâr* et *Toka*, qui viennent y acheter toutes les provisions qui leur manquent, et vendre leurs bestiaux et la laine de leurs moutons.

On n'exporte point de céréales de ce sandjak ; la production ne suffisant pas, la plupart du temps, à la consommation des habitants et des pèlerins chiytes. Souvent on est obligé d'y suppléer par de fortes importations de blé et d'orge de Hillé, dirigées spécialement sur Kerbela où sont les plus nombreux pèlerinages.

Importation. — Les articles d'importation courante se bornent à plusieurs qualités de toiles blanches et imprimées, et à quelques quantités de cuivre, de sucre, de thé, de tabac, de tumbéki, de *henné* et de drogues diverses.

Dîmes et impôts. — Les recettes et dépenses du sandjak de Kerbela ont été, en 1305 (1889-1890), comme suit :

Recettes.	54,670 liv. turq.,	soit	1,257,428 fr.
Dépenses	6,131	— —	141,029 —
Revenu net	48,539 liv. turq.,	soit	1,116,399 fr.

Les divers chapitres de ces deux services sont énoncés comme suit :

RECETTES

<i>Achar-verghissi</i> (impôt sur les tentes arabes).	1,600 liv. turq.	
<i>Bédel-i-askérié</i> (exonération du service militaire).	670	—
<i>Agnam-ressèmi</i> (taxe sur les moutons).	3,300	—
<i>Djannar</i> — (— buffles).	150	—
<i>Dévè</i> — (— chameaux).	950	—
<i>Moukataa</i> (dîmes affermées).	2,900	—
<i>Emanet</i> (dîmes perçues par l'administration).	34,900	—
<i>Orman-kérestè</i> et <i>poul</i> (forêts et timbre).	150	—
<i>Säid-bahri</i> (droit sur la pêche).	200	—
<i>Mehkémè hardjlari</i> (recettes des tribunaux).	830	—
Taxes diverses.	8,800	—
Revenus divers	220	—
	<hr/>	
TOTAL DES RECETTES.	54,670 liv. turq.	

DÉPENSES

<i>Dahlié</i> (intérieur).	2,800 liv. turq.	
<i>Adlié</i> (justice).	1,500	—
<i>Méarif</i> (instruction publique).	70	—
<i>Nafaa</i> (travaux publics).	131	—
<i>Maliè</i> (finances).	830	—
<i>Maachat-zatié</i> (appointements).	500	—
<i>Chérié</i> (service du culte).	380	—
<i>Tahsildarié</i> (frais d'encaissement).	120	—
	<hr/>	
TOTAL DES DÉPENSES.	6,131 liv. turq.	

CAZAS DU SANDJAK DE KERBELA

CAZA DE KERBELA (MERKEZ CAZA)

Orientation, limites. — Le merkez-caza de Kerbela est situé au nord-ouest du sandjak de même nom. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Bagdad ; à l'est par le sandjak de Hillé ; au sud, par le caza de Hindiyè et à l'ouest par le désert de Chamïè ou de Syrie.

Superficie. — Sa superficie totale est d'environ 6,000 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 nahiés qui sont *Musséyib*, *Rahalliyè* et *Cheffatiyè*.

Population. — Sa population totale est de 95,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	10,000 hab.
— chiytes	84,700 —
Israélites	300 —
TOTAL	95,000 hab.

Climat. — Il y a dans ce caza un grand nombre de marécages, surtout aux abords des anciens canaux, pour la plupart en très mauvais état. Cette situation, à laquelle on s'occupe ac-

vement de remédier par le curage desdits canaux et la reconstruction de leurs parties détruites ou délabrées, est la principale cause des fièvres paludéennes qui règnent dans ces contrées.

Chef-lieu. — Kerbela ou Mechehed Hussèïn, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza, résidence officielle du mutessarif, siège des autorités civiles, militaires, religieuses et des services administratifs, ainsi que des consulats, est située à 25 kilomètres de la rive droite de l'*Euphrate* et à 85 kilomètres au sud-ouest de Bagdad.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de la population totale du merkez-caza, est de 65,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites		10,000 hab.							
— chiytes.	<table> <tbody> <tr> <td>{ Persans.</td> <td>41,000</td> <td rowspan="3">} 54,700 —</td> </tr> <tr> <td>{ Indiens.</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>{ Ottomans.</td> <td>8,700</td> </tr> </tbody> </table>	{ Persans.	41,000	} 54,700 —	{ Indiens.	5,000	{ Ottomans.	8,700	
{ Persans.	41,000	} 54,700 —							
{ Indiens.	5,000								
{ Ottomans.	8,700								
Israélites		300 —							
	TOTAL.	<u>65,000 hab.</u>							

Cette ville, construite à l'endroit même où fut massacré l'imam Hussèïn, tire son nom de « kerb-ellah », qui signifie *tristesse et malheur*, de cette catastrophe qui consacra à jamais la scission islamique en deux partis irréconciliables. Celui des chiytes qui compte parmi ses adhérents un grand nombre de sujets ottomans, beaucoup d'Indiens et tous les musulmans de la Perse, a toujours ardemment désiré la libre possession du vilayet de Bagdad, sa « Terre-Sainte », et plus particulièrement celle de Kerbela ou *Mechehed Hussèïn* (lieu du martyr de Hussèïn) et celle de Nedjef ou *Mechehed Ali* (lieu du martyr d'Ali). Aussi cette contrée, d'ailleurs si voisine de la Perse, a-t-elle passé souvent sous la domination persane. La dernière tentative de révolte des habitants de Kerbela, apaisée par Nédjib Pacha, alors gouverneur-général de Bagdad, date de l'an 1258 de l'hé-

gire (1842) sous le règne du sultan Abd-ul-Medjid. Depuis lors, l'ordre public n'a plus jamais été gravement troublé ; mais les tribus arabes campées dans les dépendances de cette ville, le long du canal Hindiyè, saisissent toujours la moindre occasion pour résister à l'autorité en suscitant quelque tumulte. Poursuivis par les zaptiés (gendarmes, soldats de police) ou par les troupes régulières, les marais de Hindiyè, couverts de *casab*, sorte de roseaux et de joncs hauts et touffus, leur offrent un refuge longtemps resté impénétrable ; mais il n'en est plus de même aujourd'hui. Une petite troupe de soldats indigènes, nommés *chébanè*, a été formée tout exprès pour cette guerre d'un nouveau genre. Montés sur des *machehouf*, barques légères employées jusqu'ici pour mener à bord des vaisseaux les soldats destinés à de grandes expéditions, et qui peuvent porter chacune huit à dix hommes, les *chébanè* parviennent assez facilement jusqu'aux Arabes insoumis, les saisissent et les livrent aux agents de l'autorité, pour être conduits en prison sous bonne escorte et dûment punis.

Les sujets persans et les Indiens sujets anglais, forment à Kerbela un corps de population fixe, prépondérant et nombreux. Il y a dans cette ville un *kar-perdaz* ou *chèh-bendâr*, c'est-à-dire un consul de Perse et un agent consulaire anglais, relevant chacun du consulat-général de son gouvernement à Bagdad. Ils jugent tous deux les procès civils qui surgissent entre leurs nationaux, mais la solution des différends ressortissant du droit islamique est exclusivement réservée aux *muchteheds*. C'est par les mains de ces derniers que les sommes envoyées par l'entremise des consuls sont distribuées aux pauvres chiytes de leurs nations respectives, en présence des drogmans des consulats, s'ils ne préfèrent eux-mêmes présider à cette distribution, ce qui est le cas le plus fréquent à Kerbela. L'agent consulaire britannique est d'ordinaire un petit *nabab*. On estime à 60,000 francs par mois, les sommes distribuées par l'entremise des consuls anglais aux chiytes pauvres de Kerbela, de Nedjef, de Kazmène et de Samara. Ils paient aussi, à titre d'appointements, à divers *nababs* qui résident dans le vilayet de

Bagdad, la somme de 20,000 livres sterling, soit 500,000 francs par an.

Tous les sujets persans habitants de Kerbela s'occupent de divers négoce et industries. Quant aux sujets ottomans, ils sont pour la plupart cultivateurs, mais bon nombre de jeunes gens, pour échapper au service militaire, fréquentent les *médressés*, car un Iradè impérial exempte de ce service tous les *médressa-nèchin*, c'est-à-dire tous les étudiants en théologie et droit islamiques, qu'ils soient sunnites ou chyites. Aussi, dans tout le sandjak de Kerbela, peuplé de 95,000 musulmans tous astreints, en cette qualité, à l'impôt du sang, le gouvernement recrute à peine, chaque année, quelques rares compagnies de conscrits.

La ville de Kerbela, continuellement en voie d'agrandissement, s'augmente chaque année de quelque nouvelle rue. Plusieurs quartiers ont déjà été construits hors de l'ancienne ville. On compte aujourd'hui à Kerbela près de 8,000 maisons et ce nombre est loin de suffire aux besoins de la population, surtout à l'époque des pèlerinages où l'on y supplée par de nombreux campements en plein air, avec ou sans tentes. La température, du reste, rend peu sensibles les inconvénients du manque d'abri.

Il y a à Kerbela un *séraï* (palais) pour le gouverneur, une caserne pour les troupes, un office sanitaire, un bureau télégraphique et des agences de toutes les administrations : Dette publique ottomane, Régie des tabacs, etc.

Outre les impôts que le gouvernement perçoit dans les autres sandjaks, il perçoit à Kerbela le droit d'*ihtisáb* de 7 0/0 en compensation de la douane abolie, et le droit sur les sépultures, dont il est traité en détail plus haut, dans le chapitre spécial du vilayet.

Ecoles. — Toutes les écoles du merkez-caza de Kerbela consistent dans celles de son chef-lieu, au nombre de 30 où 920 élèves reçoivent, de 42 professeurs, un enseignement à divers degrés, comme suit :

Musulmans sunnites 1 école <i>ruchdiè</i> . . .	20 élèves
— chiytes 8 <i>médressés</i>	400 —
— — 21 écoles primaires . .	500 —
	<hr/>
TOTAL . . .	920 élèves.

Les différents détails concernant ces écoles se trouvent au chapitre spécial du sandjak.

Agriculture. — Il en est de même des détails concernant l'agriculture et la production agricole ainsi que celle de l'élevage du bétail qui se trouvent à ces trois chapitres spéciaux dans la description générale du sandjak. On doit toutefois rappeler ici que la superficie totale des terrains cultivés dans le merkez-caza de Kerbela, tant en dattiers qu'en céréales diverses des récoltes d'hiver et d'été et en riz, n'est que de 626 kilomètres carrés, soit seulement un peu plus du dixième de la superficie du merkez-caza.

Industries spéciales. — Deux industries spéciales sont exercées sur une grande échelle dans les Lieux-Saints des chiytes et surtout à Kerbela. On sait que tous les musulmans appartenant à cette communauté ne peuvent faire leur *namâz* ou prière obligatoire, sans appuyer leur front, chaque fois qu'ils se prosternent, sur une brique de forme carrée ou ronde qu'on nomme *torba*, et qu'ils ont soin de placer à cet effet sur le *namâzlik*, lieu de la prière. Ces *torba* sont pétris avec de la terre des Lieux-Saints et portent des inscriptions sur l'une de leurs deux faces. Les pèlerins en achètent beaucoup à Kerbela, d'où l'on en fait aussi des expéditions considérables en Perse, aux Indes et partout où sont fixées des populations chiytes.

Il y a aussi à Kerbela plusieurs grandes fabriques de linceuls imprimés sur madapolam ou *shirting* en pièces, au moyen de formes en bois sur chacune desquelles est gravé un *ayat* ou verset du *koran*. On découpe ensuite ces pièces en morceaux de la grandeur voulue, portant chacun un *éyat* différent et on

les expose étalés dans les fabriques où les pèlerins viennent faire leur choix. Ils en achètent de certaines quantités pour les emporter dans leurs pays et en faire des cadeaux à leurs parents et amis, en souvenir des Lieux-Saints, et pour en faire usage au besoin.

CAZA DE HINDIYÈ

Orientation, limites. — Le caza de Hindiye est situé au centre du sandjak de Kerbela. Il est limité au nord par le merkez-caza de Kerbela ; à l'est, par le sandjak de Hillé ; au sud, par le caza de Nedjef et à l'ouest par le désert de Chamiyè.

Superficie. — Sa superficie totale est de 8,600 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en un seul nahié qui est Kéfil, où se trouve le tombeau du prophète Ezéchiél. L'autorité administrative y est exercée officiellement par le *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, et par le *mudir*, directeur du nahié, assistés respectivement de conseils de même composition que celui du vilayet ; mais chez les tribus arabes de ce caza l'autorité effective est entre les mains de leurs *chéïks*, sans l'intervention desquels les fonctionnaires ou agents du gouvernement ne peuvent rien.

Population. — La population totale du caza de Hindiye est de 95,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	5,500 hab.
— chiytes	89,000 —
Israélites	500 —
TOTAL	95,000 hab.

Climat. — Le climat du caza de Hindiyè est encore plus malsain que celui de Kerbela ; les marécages plus nombreux engendrent continuellement, par les miasmes qui s'en dégagent, des maladies souvent mortelles.

Chef-lieu. — Touridj, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège légal des services administratifs, est une bourgade de 400 maisons en terre, située dans les marais du canal Hindiyè, au milieu des *sérifé* des Arabes *el-Médan*, sortes de huttes construites en nattes de roseaux. On évalue le nombre de ces huttes ou *sérifé* à 7,000 environ, dans le caza de Hindiyè seulement.

Population. — La population du bourg de Touridj, comprise dans le chiffre total des habitants du caza ci-dessus, est de 2,900 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	500 hab.
— chiytes	2,400 —
	<hr/>
TOTAL	2,900 hab.

Mœurs et usages. — Les Arabes de ce caza, habitants des marais de Hindiyè, ont pour unique occupation la culture du riz et l'élevage des buffles. Les gens aisés seuls demeurent dans les *sérifé* ; les pauvres se contentent de quelques nattes pliées en deux et posées sur un bâton. Sous ces abris sommaires, comme du reste dans les *sérifé*, il n'est point question de meubles. Tout ce que possèdent les plus riches consiste en un petit moulin pour moudre le riz non décortiqué, que l'on vanne ensuite grossièrement en le secouant sur un plateau de joncs tressés, et dont on fait une sorte de pain nommé *tabek*. Le riz pour le « pilaf » est nettoyé sommairement dans un mortier de bois et bouilli dans du lait au moyen d'une casserole de cuivre, dernier complément des ustensiles de cuisine de la famille. Le coucher n'est pas moins primitif ; pour lits, ces Arabes ont des nattes, et durant l'hiver on y ajoute un vieux tapis qui sert de

couverture commune à toute la famille. Les Arabes el-Medan n'ont aucune idée d'une existence un peu moins misérable. Ils ne connaissent même pas le pain, car le *tabek* de riz qui leur en tient lieu n'est qu'un morceau de pâte aplati et cuit sous la cendre. Quant à leur culture intellectuelle, elle est absolument nulle. Quoique musulmans chiytes, tout ce qu'ils connaissent de leur religion se borne à la profession de foi : « *La illah el-Allah* » ! etc.

Les principales tribus du cazadu Hindiyè sont *al-bou Hasson*, *al-Fetllé* et *al-Massoud*. Elles ne reconnaissent point d'autre pouvoir que celui de leurs *chéïks*. Leurs querelles incessantes pour le moindre motif les entretiennent dans un état permanent d'hostilité.

Depuis quelques années, ces tribus sont devenues un peu plus tranquilles et semblent entrer dans la voie de la civilisation à mesure que la culture du dattier se propage chez elles. En effet, dès qu'un Arabe possède un dattier, il cherche à s'établir près de sa propriété. Au lieu d'un *sérifé*, il se bâtit d'abord une maison en terre, puis une autre en briques, plus durable et plus commode, et dès lors il renonce tout à fait à la vie nomade.

Hindiyè. — L'insalubrité de la bourgade de Touridj, chef-lieu du caza, a fait choisir au caïmakam une autre localité moins marécageuse, plus rapprochée du canal que sa résidence officielle, et qui ne tardera pas sans doute à la remplacer de droit comme elle la remplace déjà de fait. Ce nouveau village, indifféremment appelé *Hindiyè* ou *El-Séraï*, possède un palais autour duquel plusieurs notables se sont déjà fait construire de jolies habitations. On y compte 200 maisons, un *han* (hôtellerie), 2 cafés et 2 petites écoles fréquentées par 24 enfants sous la surveillance de 2 *mollahs*. Sa population est de 1,700 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	500 hab.
— chiytes	1,200 —
TOTAL	<u>1,700 hab.</u>

Ecoles. — Il y a dans le caza de Hindiyè 6 écoles primaires seulement, dirigées par 5 *mollahs* et 1 *rabbin* et fréquentées par 80 élèves, tous garçons, dont 48 musulmans chiytes, 12 musulmans sunnites et 20 israélites. Ces écoles sont établies dans les chefs-lieux de cazas et de nahiès, comme suit :

A Touridj . . .	3 écoles chiytes.
A Hindïè . . .	1 — — et 1 sunnite.
A Kéfil	1 école israélite.

Agriculture. — La principale culture de ce caza est celle du riz. Le nombre d'hectares cultivés tant en dattiers qu'en blé, orge, etc., et en rizières, est de 56,383 hectares, soit une superficie d'environ 564 kilomètres carrés, égale à peu près au quinzième de la superficie totale du caza.

Localités remarquables. — Kéfil, chef-lieu du nahié de même nom, autrement nommé *el-Nèbi-Ezkïel* (le prophète Ezéchiel) est une petite ville située sur la rive gauche du canal Hindiyè, à 125 kilomètres au sud-ouest de Bagdad.

Population. — Sa population est de 2,500 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	500 hab.
— chiytes	1,500 —
Israélites	500 —
	<hr/>
TOTAL . . .	2,500 hab.

Durant de longues années, il n'y a eu en cet endroit qu'une très ancienne synagogue, dont la fondation est attribuée à Jéchonias et qui renfermait un tombeau muré, gardé par une famille arabe. Tous les environs étaient déserts. Ce tombeau muré était celui du prophète Ezéchiel, fréquenté par de nombreux et incessants pèlerinages, tant musulmans qu'israélites. Les gardiens arabes se constituaient de gros revenus aux dépens des

pèlerins, ne permettant l'accès du tombeau que moyennant de larges contributions frappées principalement sur les israélites. Ces derniers ne cessaient cependant de revendiquer la libre possession de la synagogue bâtie, suivant la tradition, par leur roi Jéchonias, et à force d'instances, ils parvinrent enfin à l'obtenir en vertu d'un Iradé impérial. Aussitôt de riches particuliers de Bagdad vinrent s'y établir; le tombeau d'Ezéchiél fut demuré, la synagogue réparée et dotée de biens-fonds pour son entretien et celui des rabbins qu'on y installa pour le service religieux; une petite école, actuellement fréquentée par 20 élèves, fut fondée et cette localité, prenant de jour en jour plus d'importance par suite des pèlerinages qui s'y font régulièrement chaque année, aux fêtes de la Pentecôte, des maisons, des *hans*, des cafés furent construits et la petite ville de Kéfil s'éleva de plus en plus florissante à cet endroit, désert durant plusieurs siècles.

C'est à Kéfil que se trouve le minaret merveilleux qui se balance quand on le secoue, en disant : *Ya ser Suleïman ben Daoud* (ô Salomon, fils de David)!

Les habitants de Kéfil s'occupent de commerce et d'industrie. Ils importent de Hillé et de Kerbela tous les articles nécessaires aux Arabes, et prennent d'eux en retour des bestiaux et des céréales.

CAZA DE NEDJEF

Orientation, limites. — Le caza de Nedjef est situé au sud du sandjak de Kerbela. Il est limité au nord par le caza de Hindiyè; à l'est, par le sandjak de Hillé et au sud-ouest par le désert de Chamiyè ou de Syrie.

Superficie. — Sa superficie totale est de 8,400 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 nahiés qui sont : *Koufa*, *Réhebbé* et *Nadjié*.

Autorités. — L'autorité civile y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur du caza et les 3 mudirs directeurs des nahîés. Ces 4 fonctionnaires sont assistés de conseils de même composition que celui du vilayet.

Population. — La population totale du caza de Nedjef est de 10,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	750 hab.
— chiytes	9,250 —
TOTAL. . .	<u>10,000 hab.</u>

Climat. — Contrairement aux autres cazas du sandjak de Kerbela, le climat de celui de Nedjef est sain. On n'y connaît de maladies que celles qui résultent de la foule des pèlerins à Mechehed Ali et du séjour des cadavres apportés de loin et dans de mauvaises conditions, parmi cette foule agglomérée.

Chef-lieu. — Nedjef ou Mechehed Ali, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des départements administratifs, est une ville située sur la rive gauche du lac de Nedjef, près de son extrémité septentrionale.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 5,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	750 hab.
— chiytes	4,250 —
TOTAL. . .	<u>5,000 hab.</u>

Les musulmans sunnites de Nedjef sont tous des fonctionnaires ou employés des divers services administratifs, religieux ou sanitaires de l'État, ou bien des officiers et soldats de la garnison et de la police. Il ne saurait y en avoir d'autres, car il est à remarquer que les habitants de cette ville ne permettent à au-

cune personne étrangère à sa population autochtone de s'y fixer. Meched Ali, nom plus communément donné à Nèdjef par les indigènes et la plupart des musulmans, soit sunnites soit chiytes, et qui signifie *lieu du martyr d'Ali*, assassiné en effet à Koufa qui n'en est qu'à 5 kilomètres de distance, est comprise dans le pèlerinage de Kerbela. Elle est à la distance de 70 kilomètres au sud-est de cette dernière ville et de 150 kilomètres au sud de Bagdad. Une ceinture de hautes et fortes murailles circonscrit son enceinte, dont les trois portes sont fermées chaque soir et dont l'entrée est rigoureusement interdite aux caravanes qui arrivent la nuit.

Presque toute la population n'est occupée que de l'étude de la théologie et des sciences qui s'y rapportent, ou du service de la mosquée et des *médressés*. De nombreuses familles y sont tout entières employées à les desservir. La sépulture des cadavres, qui arrivent chaque jour de tous côtés en grande affluence, occupe aussi une foule de personnes. La plus petite partie des habitants de Nèdjef exercent diverses industries, parmi lesquelles on doit citer, comme assez importante, la fabrication de jolis *aba* (sorte de vêtements) en soie brochée et brodée d'or, et l'impression de linceuls semblables à ceux imprimés à Kerbela, ainsi que la confection de *torba* pour le « namaz » des chyites. Plusieurs habitants font aussi différents négoce, et le marché de cette ville est toujours fort animé par le grand nombre des pèlerins, tous désireux de rapporter chez eux des souvenirs de la Ville Sainte.

La population de Mèched-Ali est composée de deux familles principales : les *chemerd*, et les *zagherd*, toujours divisées par une vieille animosité, source d'incessantes querelles. Le gouvernement local maintient la tranquillité en soutenant celle des deux familles qui semble être la plus faible.

L'eau du lac de Nèdjef, un peu salée et saumâtre, ne pouvant servir qu'à abreuver les bestiaux et à divers usages domestiques, les habitants de Mèched-Ali devaient, jusqu'en ces derniers temps, pour s'approvisionner d'eau potable, aller jusqu'à Koufa puiser cette eau au canal Hindiyè, qui dérive de l'Euphrate.

Une riche dame indienne venue en pèlerinage à Nèdjef, touchée de cette pénible situation, en a délivré la ville en faisant établir, à ses propres frais, une conduite souterraine qui amène l'eau du canal aux portes de la ville. Cette conduite a coûté, dit-on, environ 20,000 livres sterling qui ont été payées par l'entremise du consulat britannique.

On raconte au nombre des légendes concernant Nèdjef, que l'empereur ottoman Mourad IV, après avoir reconquis Bagdad en 1307 de l'hégire (1628), fit le pèlerinage de Mèched-Ali, et voulut, par respect pour l'imam, entrer à pied dans la ville. Au moment où il passait sous une des trois portes, pressé par la foule, sultan Mourad laissa tomber son turban impérial. Ce fut à cette occasion qu'on donna à cette porte le nom de *Bab Mourad*. Les deux autres portes sont nommées, l'une *Bab-el-Hussèïn* et l'autre simplement *Bab*, la porte.

Ecoles. — Les écoles du caza de Nèdjef sont au nombre de 22, où 700 élèves reçoivent un enseignement à divers degrés, comme suit :

Musulmans chiytes, 5 <i>médressés</i> avec . .	350 élèves
— — 17 écoles primaires .	350 —
TOTAL	<u>700 élèves</u>

Sur ce nombre, 4 grands *médressés* et toutes les écoles primaires sont dans la ville de Nèdjef ; il y a à Koufa un petit *médressé* fréquenté par 12 jeunes étudiants portant déjà le titre de *moumin* qui signifie « croyant ».

Agriculture. — Les principales cultures de ce caza sont les dattiers, les rizières et les céréales, occupant toutes ensemble une espace de 3,800 hectares, soit 38 kilomètres carrés, équivalant à la 221^e partie de la superficie totale du caza de Nèdjef.

Bétail. — On y élève, comme dans tout le sandjak de Kerbela, un grand nombre de bestiaux, très inférieur cependant au

produit énorme qu'on devrait attendre d'un élevage ayant à sa disposition les meilleurs et les plus vastes pâturages du vilayet de Bagdad, partout si bien partagé sous ce rapport.

Localités remarquables. — Koufa, l'une des villes les plus célèbres de l'islam, bâtie en 639 de l'ère chrétienne, n'est plus aujourd'hui qu'un petit groupe de maisons disséminées aux environs de la grande mosquée devant laquelle fut assassiné l'imam Ali, quatrième khalife *rachidi*, au moment où il s'y rendait pour faire la prière publique en l'an 40 de l'hégire (660 de notre ère). C'est dans cette ville, alors grande, riche et renommée comme l'un des centres principaux des sciences islamiques, que furent transcrits les premiers exemplaires du *Koran*, en écriture dite *koufique*, de son nom. Quelques savants y inventèrent les points *diacritiques*.

La grande école illustrée par les premiers interprètes autorisés de la loi religieuse et sociale des musulmans, n'est plus représentée que par un petit *médressé* de 12 élèves, perdu au milieu des ruines de la vieille cité arabe tombée à l'infime rang de chef-lieu d'un pauvre nahié.

Réhebbé. — Les deux autres chefs-lieux de nahiés du caza sont situés sur la rive occidentale du lac de Nèdjef. Leurs habitants sont des laboureurs, Arabes sédentaires, misérablement logés dans des cabanes en terre.

Il y a près de Réhebbé des ruines antiques connues sous le nom de Kasr-el-Réhebbé; et des salines décrites plus haut dans le chapitre spécial du vilayet de Bagdad.

En terminant cette notice, nous tenons à exprimer à M. Habib Chiha, notable de Bagdad, notre sincère reconnaissance pour le concours utile et empressé qu'il nous a gracieusement prêté dans le cours de nos études sur la Mésopotamie. Un séjour de plus de trente ans dans ce pays qu'il a eu l'occasion d'étudier et de parcourir en tous sens, une profonde érudition, une activité pro-

digieuse et une parfaite connaissance des hommes, des choses et des langues de l'Irak-Arabi, ont permis à M. Habib Chiha, avec sa complaisance habituelle, de mettre à notre disposition des renseignements précieux et précis dont nous sommes heureux de faire profiter nos lecteurs.

VILAYET DE BASSORAH

SOMMAIRE DES MATIÈRES

Orientation. — Superficie. — Division administrative. — Division militaire. — Autorités civiles, religieuses. — Tribunaux. — Douanes. — Dette publique ottomane. — Régie des tabacs. — Postes et télégraphes. — Agence sanitaire.

Population. — Mœurs et usages. — Sabéens. — Écoles. — Climat.

Production agricole. — Mines. — Forêts. — Salines. — Tabacs. — Eaux minérales. — Agriculture. — Dattes. — Bétail. — Fleuves et rivières. — Lacs, marais. — Poissons. — Routes. — Navigation fluviale. — Navigation maritime. — Montagnes. — Industrie. — Commerce. — Exportation. — Importation. — Monnaies. — Poids et mesures. — Localités remarquables. — Antiquités.

MERKEZ-SANDJAK DE BASSORAH

Orientation. — Superficie. — Division. — Autorités. — Tribunaux. — Postes et télégraphes. — Population. — Bassorah (ville de) — Écoles. — Agriculture. — Bestiaux. — Fleuves.

CAZAS DU SANDJAK DE BASSORAH

Bassorah (merkez-caza). — Kouct. — Kourrna.

SANDJAK DE AMARA

Orientation. — Division. — Autorités. — Tribunaux. — Population. — Amara, chef-lieu. — Écoles. — Production agricole. — Mines. — Forêts. — Faune. — Agriculture. — Bestiaux. — Fleuves. — Lacs. — Marais. — Industrie. — Commerce. — Exportation.

CAZAS DU SANDJAK DE AMARA

Amara (merkez-caza). — Chatra-el-Amara. — Zobéir. — Douéridj.

SANDJAK DE MUNTÉFIK, chef-lieu Nasériyè

Orientation. — Division. — Autorités. — Tribunaux. — Télégraphes. Population. — Nasériyè (ville de). — Écoles. — Production agricole. — Mines. — Forêts. — Tabac. — Eaux minérales. — Agriculture. — Bétail. — Fleuves et rivières. — Lacs, marais. — Routes. — Industrie. — Commerce. — Antiquités.

CAZAS DU SANDJAK DE MUNTÉFIK

Nasériyè (merkez-caza). — Chatra-el-Muntéfik. — Hammar. — Souk-el-Chiouk. — Haï.

SANDJAK DE NÈDJD ou de HASSA, chef-lieu Houfouf

Orientation. — Superficie. — Division. — Autorités. — Tribunaux. Population. — Historique. — Houfouf (chef-lieu). — Écoles. — Production agricole. — Eaux minérales. — Agriculture. — Bestiaux. — Fleuves. — Rivières. — Lacs, marais. — Routes. — Industrie. — Commerce. — Exportation. Importation. — Monnaies.

CAZAS DU SANDJAK DE NÈDJD

Nèjd ou Hassa (merkez-caza). — Kattar. — Kattif.

Carte administrative, routière, forestière, etc., du vilayet.

VILAYET DE BASSORAH

STATISTIQUE DESCRIPTIVE

Orientation, limites. — Le vilayet de Bassorah, définitivement constitué en 1884, est formé de quatre sandjaks du vilayet de Bagdad, dont il avait déjà été détaché à plusieurs reprises.

Il est situé à l'extrémité sud-orientale de l'Asie ottomane, par 43° à 47° 30' de longitude est, et 26° à 33° 30' de latitude nord. Il est limité :

Au nord-est, par la Perse; à l'est, par le golfe Persique; au sud, par le désert de l'Arabie; à l'ouest, par le désert de Chamiyé et par le vilayet de Bagdad.

Superficie. — La superficie totale du vilayet de Bassorah ne peut être très exactement déterminée, par suite des limites sud et ouest qui se confondent avec les déserts de l'Arabie et de la Syrie. Toutefois, en ne comprenant que les parties habitées et directement soumises à l'autorité ottomane, on peut évaluer cette superficie à 130,000 kilomètres carrés.

Elle est répartie approximativement par sandjaks comme suit :

BASSORAH (merkez-sandjak).	20,000 kilom. carrés.
Amara	20,000 —
Muntéfik	40,000 —
Nèdjd.	50,000 —
TOTAL. . .	130,000 kilom. carrés.

Division administrative. — Ce vilayet est administrativement divisé en 4 sandjaks, 15 cazas, et comprend 20 nahiés, comme suit :

SANDJAKS	CAZAS	NAHIÉS
I BASSORAH (MERKEZ-SANDJAK)	BASSORAH, merkez-caza	Zobéir. — Aboul-Hassih. — Chatt-el-Arab. — Faô.
	Kouet	El-Médiné.
	Kourna	El-Nachour.
II AMARA	AMARA	Ali-el Charki. — Ali-el-Gharbi. — El-Ezer
	Chatra-el-Amara	
	Zobéir	
	Douéridj.	El-Tafra.
III MUNTÉFIK chef-lieu NASÉRIYÈ	NASÉRIYÈ	El-Batha.
	Chatra el-Muntéfik	El-Bédaa. — El-Daké.
	Hammar	Beni-Assad.
	Souk-el-Chioug	Béni-Seyid.
	Haï	Mécherdjé. — Kalet-Sakar. .
IV NEDJED chef-lieu HOUFOUF	NÈDJD	El-Mubaradj. — El-Djafer. — El-Adjer.
	Kattar	
	Kattif	
4 sandjaks.	15 cazas	20 nahiés.

Division militaire. — Les troupes régulières du vilayet de Bassorah consistent en deux régiments de *nizam* (armée active), casernés l'un à Bassorah et l'autre à Nasériyè, chef-lieu du sandjak de Muntéfik, commandés chacun par un *mir-alaï* (colonel), et en 300 fantassins et 30 cavaliers casernés à Amara, sous le commandement d'un *bin-bachi* (chef de bataillon). En outre, 1,200 soldats de *nizam* sont répartis dans le sandjak de Nèdjd,

soit : 600 hommes à Houfouf ou Hassa, 300 à Kattar, et 300 à Kattif.

Ces divers détachements font partie du VI^e corps d'armée dont le quartier-général est à Bagdad.

En dehors de ces troupes régulières relevant directement du *muchir* (maréchal) commandant le VI^e corps d'armée, on compte environ 50 *zaptiés* ou soldats de police dans chaque chef-lieu des sandjaks de Bassorah, d'Amara et de Muntéfik. Plus 500 de ces mêmes soldats de police dans le sandjak de Nèdjd, et enfin deux régiments de *chèbané*, l'un dans le sandjak d'Amara, l'autre dans celui de Muntéfik. Ces dernières troupes, c'est-à-dire les soldats de police et les *chèbané*, sont à la disposition des autorités locales et placées sous les ordres du vali, des mutessarifs, mudirs, etc., qui ne peuvent employer les troupes régulières sans provoquer, préalablement, les ordres du maréchal.

On ne compte dans tout ce vilayet qu'un seul dépôt pour l'organisation des cadres et pour le recrutement, siégeant à Bassorah. Les populations des sandjaks d'Amara, de Muntéfik et de Nèdjd ne fournissent pas de contingent à l'armée.

Autorités civiles. — L'autorité civile est exercée, dans le vilayet de Bassorah, par le *vali*, gouverneur-général du vilayet, par les 3 *mutessarifs*, gouverneurs des sandjaks d'Amara, de Muntéfik et de Nèdjd, et par les onze *caïmakams*, sous-gouverneurs des cazas, à l'exception des 4 merkez-cazas, celui de Bassorah étant, ainsi que le merkez-sandjak, administrés directement par le vali, et les trois autres par les mutessarifs ; enfin, les 20 nahiés ont pour directeurs des *mudirs*. Ces 35 fonctionnaires sont respectivement assistés de conseils administratifs composés, sous leur présidence, du *cadi* ou du *naïh*, des chefs des principaux services, et de membres choisis dans chacune des communautés en nombre égal.

Tout fonctionnaire administratif relève du vali, gouverneur-général, à l'exception du sous-gouverneur de Kouet qui est, en réalité, indépendant.

Autorités religieuses. — Pour les musulmans sunnites,

l'autorité religieuse est régulièrement exercée par les *naïb* de chaque sandjak, qui relèvent du *cadi* de Bassorah.

Chez les musulmans chyites, le pouvoir religieux est entre les mains des *muchtehs*. Les tribus arabes, qui professent ce même culte, ont des *arifé* et des *moumin*, pour décider en toute question, soit religieuse, soit de droit islamique. Ce qui concerne ces divers personnages est traité en détail aux chapitres spéciaux du vilayet de Bagdad.

L'autorité religieuse est exercée, dans les communautés chrétiennes, par le clergé de leurs églises. Les catholiques en possèdent deux à Bassorah et une petite chapelle à Amara.

Les Arméniens grégoriens ont une église à Bassorah.

Aucun chrétien ne réside dans les autres localités de ce vilayet, sauf les sabéens.

Les israélites ont des rabbins dans les sandjaks de Bassorah, d'Amara et de Muntéfik.

Les *soubba* ou *sabéens*, sectateurs de saint Jean-Baptiste, répandus dans ces deux derniers sandjaks, soumettent tous leurs différends religieux à leur *chéïk*, actuellement El-Chéïk Yahia, résidant à Souk-el-Chïouk, caza du sandjak de Muntéfik.

Tribunaux. — Au chef-lieu lieu de chacun des quatre sandjaks siègent des tribunaux de première instance, civils et criminels, ainsi que des tribunaux de commerce. Les tribunaux civils et criminels, *bédayet* et *daïret-el-djèza* du vilayet de Bassorah, sont sujets, en cas de recours, à la cour d'appel de Bagdad. Ils jugent suivant le droit nouveau introduit en Turquie depuis la réforme et fondé sur les principes du droit moderne des nations européennes. Le fonctionnement de cette nouvelle procédure laisse, dit-on, beaucoup à désirer dans cette partie de l'Empire, et l'ancien système semblait mieux s'adapter à l'intelligence ainsi qu'aux besoins des habitants peu éclairés de ces pays éloignés des centres de la civilisation. Les tribunaux *bédayet* viennent du reste d'être supprimés pour le sandjak de Nèdjd.

Douanes. — Il y a au port de Bassorah une direction des

douanes dépendant de la direction générale de cette administration à Bagdad. Il y a également, à Faô et à Kourna, des stations douanières relevant de cette même direction générale, où sont centralisées toutes les opérations des agences secondaires des deux vilayets de Bagdad et de Bassorah.

Dette publique ottomane, Régie des tabacs. — Les administrations de la Dette publique ottomane et de la Régie des tabacs possèdent des mudiriets à Bassorah.

Postes et télégraphes. — Les agences télégraphiques et postales de Bassorah, de Faô, de Nasériyè, de Douradj, près Hammar, dépendent de la direction générale de Bagdad où se centralisent leurs recettes, comprises par conséquent dans les chapitres spéciaux du vilayet de Bagdad.

Le service postal de Bassorah comprend une poste par dromadaires pour le Nèdjd, faisant le transport régulier des lettres et échantillons sans valeur, entre Bassorah et Houfouf, résidence du mutessarif, gouverneur du sandjak de Nèdjd.

Outre l'agence télégraphique ottomane, il y a à Faô une station télégraphique anglaise.

Agence sanitaire. — Dans ce même caza réside aussi un office sanitaire relevant de celui de Bagdad.

Population. — Ici, plus encore que pour le vilayet de Bagdad, il a été difficile de déterminer, la population du vilayet de Bassorah, comme nombre et surtout comme classement par races et communautés. — C'est à peine s'il existe un semblant de recensement officiel pour le chef-lieu du vilayet, pour ceux des deux sandjaks d'Amara et de Muntéfik et des localités un peu connues de ces régions. Quant à l'immense sandjak de Nèdjd ou Hassa, — que l'on peut considérer comme une conquête relativement récente de l'Empire ottoman, — il n'existait aucune donnée, même approximative, du chiffre de sa population ni de sa composition. On sait aussi qu'aucun chré-

tien n'est établi dans cette contrée, et c'est à peine si un ou deux explorateurs connus ont pu seulement la traverser sans y séjourner.

Nous avons dû faire explorer ce pays, intéressant à plus d'un titre, par un officier en retraite, du génie ottoman, originaire de Mossoul, qui a réussi, au prix de grands sacrifices d'argent et de temps, à réunir des renseignements aussi précis que possible sur la population, tant sédentaire que nomade, sur les localités principales, etc.. etc., ainsi que sur la topographie de la contrée.

C'est au moyen de ces renseignements, joints à ceux que nous avons recueillis sur l'ensemble du pays, et grâce aussi au concours obligeant de M. Habib Chiha, que nous sommes parvenu à évaluer d'une manière aussi exacte que possible, la population totale du vilayet de Bassorah à 950,000 habitants, avec la conviction presque certaine que ce chiffre est encore au-dessous de la réalité.

Ce total de 950,000 habitants est représenté, par confessions, comme suit :

Musulmans.	{	Sunnites	276,500	}	939,650 hab.
		Chyites	663,150		
	{	Arméniens	1,500	}	5,850 —
		— protestants.	25		
Chrétiens. .		Grecs orthodoxes . . .	25		
		Catholiques	1,300		
		Sabéens	3,000		
Israélites.					4,500 —
		TOTAL			<u>950,000 hab.</u>

Cette population est répartie dans les sandjaks, cazas, villes et tribus, comme l'indique le tableau ci-contre.

Mœurs et usages. — Dans les chapitres spéciaux du vilayet de Bagdad, les mœurs, usages et coutumes des populations arabes, tant nomades que sédentaires, et plus particuliè-

SANDJAKS	CAZAS VILLES, NAHIÉS ET TRIBUS	MUSULMANS		CHRÉTIENS					ISRAËLITES	TOTAUX	
		Sunnites.	Chyites.	Grégoriens.	Protestants.	grecs orthodoxes	Catholiques.	Sabéens.		par cazas villes et tribus.	par sau- djaks.
BASSORAH	Ville de Bassorah	12.000	2.650	1.500	25	25	700	»	1.100	18.000	300.000
	Environs	»	41.100	»	»	»	»	»	900	42.000	
	Nahié de Zobéir.	4.000	»	»	»	»	»	»	»	4.000	
	— Aboul-Hassib..	50	30.950	»	»	»	»	»	»	31.000	
	— Chatt-el-Arab..	100	119.900	»	»	»	»	»	»	120.000	
	— Faô	50	4.950	»	»	»	»	»	»	5.000	
	Caza de Kourna....	50	4.950	»	»	»	»	»	»	5.000	
— de Kouet	19.950	»	»	»	»	»	»	50	20.000		
Nahiés.....	55.000	»	»	»	»	»	»	»	55.000		
AMARA	Ville d'Amara.....	4.400	2.600	—	—	—	600	1.000	900	9.500	150.000
	Tribus diverses.....	—	31.500	—	—	—	—	—	—	31.500	
	Chatra (ville).	1.600	—	—	—	—	—	400	50	2.050	
	Tribu el-bou-Mohamet	—	42.950	—	—	—	—	—	—	42.950	
	Caza el-Zo- } Tribu el- béir } Sonda.	50	13.950	—	—	—	—	—	—	14.000	
Caza Doué- } Tribu Bé- ridj..... } ni-Lau.	—	50.000	—	—	—	—	—	—	50.000		
MUNTÉFIK chef-lieu Nassériyé	Ville de Nasériyé....	5.500	4.500	—	—	—	—	900	1.100	12.000	250.000
	Environs(merkez-caza)	»	43.000	—	—	—	—	—	—	43.000	
	Caza de Chatra (ville)	200	3.780	—	—	—	—	—	20	4.000	
	Tribus diverses.....	—	61.000	—	—	—	—	—	—	61.000	
	Caza el-Hammar.....	—	35.000	—	—	—	—	—	—	35.000	
	— el-Souk (ville)...	2.250	8.770	—	—	—	—	700	280	12.000	
	Tribus diverses.....	—	39.000	—	—	—	—	—	—	38.000	
	Caza de Haï (ville)...	1.150	3.750	—	—	—	—	—	100	5.000	
Ville de Kalet	50	1.950	—	—	—	—	—	—	2.000		
Tribus diverses.....	—	33.000	—	—	—	—	—	—	38.000		
NÉDJD ch.-l. Houfouf	Ville de Houfouf.....	42.600	—	—	—	—	—	—	—	42.600	250.000
	Environs(merkez-caza)	117.400	—	—	—	—	—	—	—	117.400	
	Caza de Kattar (ville).	4.300	5.000	—	—	—	—	—	—	9.300	
	Tribus diverses.....	20.735	9.975	—	—	—	—	—	—	30.700	
	Caza de Kattif (ville)	18.300	—	—	—	—	—	—	—	18.300	
Tribus diverses.....	21.725	9.975	—	—	—	—	—	—	31.700		
TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS..		276.500	663.150	1.500	25	25	1.300	3.000	4.500		
TOTAL GÉNÉRAL										950.000	

rement ceux de la communauté chyite, ont été décrits longuement. On trouve dans ces chapitres tout ce que ces mœurs, usages et coutumes ont de plus intéressant. Il est donc inutile de revenir ici sur ce sujet épuisé.

Quant aux membres des communautés non musulmanes du

vilayet de Bassorah, rien de bien particulier ne les distingue des habitants des autres provinces de l'Asie ottomane, à l'exception des sabéens, qui sont dans ce vilayet au nombre de 3,000 répandus dans les principaux centres des sandjaks d'Amara et de Muntéfik.

Sabéens. — Les *sabéens*, nommés aussi *soubba*, ne sont pas, comme on le croit communément, des adorateurs des astres; c'est une erreur déjà relevée par plusieurs savants autorisés, notamment par M. Littré. Le sabéisme est une secte chrétienne qui prétend avoir pour fondateur saint Jean-Baptiste. A l'exemple de ce saint précurseur, qu'ils appellent *el-Nébi Yahia* ou le prophète Jean, comme le nomment aussi les musulmans, les sabéens pratiquent leur baptême dans l'eau courante. C'est pourquoi ils se croient tenus de demeurer sur les bords d'un fleuve ou d'une rivière. Ils ont des prêtres qu'ils nomment *mollahs* comme les desservants des mosquées; ce sont ces prêtres qui président aux baptêmes et autres cérémonies religieuses, revêtus de robes blanches de toile de lin, couronnés de branches d'olivier entrelacées, et portant une crosse en bois d'olivier. Ces mollahs mènent une vie très retirée et dépendent d'un chéïk reconnu par tous les sabéens comme le chef suprême de leur communauté religieuse, arbitre souverain des consciences.

Cette dignité ecclésiastique appartient en ce moment au chéïk Yahia, résidant à Souk-el-Chïouk, dans le sandjak de Muntéfik.

Les sabéens pratiquent leurs cérémonies religieuses, auxquelles ils ne permettent pas à d'autres d'assister, dans de petits oratoires dont la libre possession leur cause souvent beaucoup de tracasseries, non de la part des chéïks musulmans ni d'aucun de leurs vassaux, mais de la part des petits employés qui se plaisent à leur susciter des difficultés dans l'exercice de leur culte mystérieux.

La plupart des sabéens du vilayet de Bassorah sont orfèvres, forgerons ou constructeurs de *machehouf*, sortes de petites barques qui servent surtout au transport des troupes pour la

poursuite dans les marais des Arabes récalcitrants par les soldats indigènes dits *chébané*.

La langue des sabéens est le syriaque.

Ecoles. — Il y a dans le vilayet de Bassorah 324 écoles, où 5,195 élèves reçoivent, de 338 professeurs, une instruction à divers degrés comme suit :

SANDJAKS	VILLES CAZAS, NAHIÉS	MUSULMANS									CHRÉTIENS						ISRAËLITES		
		Médressés			Ruchdiés			Primaires			Catholiques			Sabéens			Primaires		
		Ecoles.	Elèves.	Maitres.	Ecoles.	Elèves.	Maitres.	Ecoles.	Elèves.	Maitres.	Ecoles.	Elèves.	Maitres.	Ecoles.	Elèves.	Maitres.	Ecoles.	Elèves.	Maitres.
BASSORAH	Ville de Bassorah...	1	20	5	18	320	18	1	30	1						2	50	2	
	— de Kourna.....	»	»	»	2	30	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	— de Kouet.....	»	»	»	3	60	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Nahié de Zobéir...	»	»	»	3	60	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	— Aboul-Hassib..	»	»	»	7	160	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	— Chat-el-Arab...	»	»	»	6	85	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Ville de Faô.....	»	»	»	1	15	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	4	20	5	40	730	40	1	30	1	»	»	»	2	50	2		
AMARA	Ville d'Amara.....	»	»	»	1	25	4	6	60	6	1	20	1	1	15	1	2	35	2
	— de Chatra.....	»	»	»	»	»	»	3	35	3	»	»	»	1	15	1	»	»	
	Nahié de Ali-el-Gharb..	»	»	»	»	»	»	2	25	2	»	»	»	»	»	»	»	»	
	— de Zobéir.....	»	»	»	»	»	»	1	10	1	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	1	25	4	12	130	12	1	20	1	2	30	2	2	35	:		
MUNTÉ-FIK	Ville de Nasériyé.....	»	»	»	1	20	5	2	30	2	»	»	»	1	15	1	1	20	1
	Caza de Chatra.....	»	»	»	»	»	»	1	60	1	»	»	»	»	»	1	15	1	
	— Chouk-el-Chiouk..	»	»	»	»	»	»	3	40	3	»	»	»	1	20	1	»	»	
	— de Hammar.....	»	»	»	»	»	»	1	15	1	»	»	»	»	»	»	»	»	
	— de Haï (ville)...	»	»	»	»	»	»	2	30	2	»	»	»	»	»	1	20	1	
»	»	»	1	20	5	12	175	12	»	»	»	2	35	2	3	55	3		
NÉDJD	Cazas... ..	3	60	6	»	»	»	241	3.780	241	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS...		311 écoles, 4.940 élèves, 325 maitres.									6 écoles, 115 élèves, 6 maitres.						7 écoles, 140 élév., 7 maitr.		
TOTAL GÉNÉRAL : 324 écoles ; 5,195 élèves ; 338 maitres.																			

Comme on le voit par le tableau qui précède, l'instruction publique est extrêmement arriérée dans le vilayet de Bassorah. Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles, si l'on compare les chiffres à ceux des diverses communautés, est comme suit :

Chez les musulmans	1/290	de la popul. tot.
— Arméniens-grégoriens. nul		
— — protestants —		
— Grecs-orthodoxes —		
— catholiques	1/26	de la popul. tot.
— sabéens.	1/46	—
— israélites	1/32	—

Le chiffre le plus bas, chez les musulmans, est celui du sandjak de Muntéfik, où le nombre d'enfants instruits dans les écoles de cette communauté n'atteint qu'environ 1/1266 du chiffre des habitants musulmans, et le plus élevé est celui du sandjak de Nèjd, soit 1/65 du chiffre de la population musulmane.

Dans les écoles *ruchdiè*, d'enseignement secondaire et relevant du ministère de l'Instruction publique, le programme est le même que dans toutes les autres écoles du gouvernement, c'est-à-dire identique à celui des établissements scolaires de même degré des pays les plus avancés. Par exception, les professeurs sont des *imam* et n'enseignent pas d'autre langue que le turc et l'arabe. Ces écoles sont entièrement aux frais de l'État.

Il n'en est pas de même des écoles primaires, tant musulmanes que catholiques, sabéennes et israélites, qui sont toutes à la charge des parents des élèves. Dans les unes comme dans les autres, l'enseignement se borne aux principes de la religion et aux premières notions de lecture et d'écriture arabes. Chez les musulmans et les sabéens, cet enseignement est donné par les *mollah*; chez les catholiques, par des prêtres indigènes, et chez les israélites, par des rabbins.

Jusqu'aujourd'hui il n'y avait aucune école de filles dans aucune communauté. On vient d'en ouvrir une à Bassorah par

les soins du R. P. Marie-Joseph, préfet de la mission des Carmes, mais cet établissement est encore trop nouveau pour que l'on puisse faire autre chose que de constater son existence.

Climat. — Dans son ensemble, le climat du vilayet de Bassorah est humide et malsain, à cause du voisinage de la mer qui baigne ses côtes sur une vaste étendue, et des nombreux marécages des sandjaks de Bassorah, d'Amara et de Muntéfik. Plusieurs places sont éminemment sujettes aux fièvres paludéennes, notamment les villes de Bassorah, de Kourna et de Souk-el-Chiïouk ; tandis que d'autres, celles de Chattra, Amara, Haï, sont très saines, grâce à leur éloignement des foyers d'infection formés par les marais, où naissent toujours les maladies épidémiques si fréquentes dans ces parages.

Production agricole. — La production agricole du vilayet de Bassorah est évaluée, en année moyenne, comme l'indique le tableau ci-après.

Mines et minières. — On ne connaît dans le vilayet de Bassorah aucune mine proprement dite, aucun gisement bitumineux, aucune source de pétrole, mais seulement un assez grand nombre de carrières de pierres à plâtre et de terre calcaire. Cependant, toutes les briques antiques que l'on trouve dans les fouilles nombreuses qui sont faites en diverses localités du sandjak de Muntéfik sont enduites de bitume.

Forêts. — Les sandjaks d'Amara et de Muntéfik étaient autrefois des contrées forestières. Aujourd'hui il ne reste plus, dans le premier, que les petites forêts d'Ali-el-Gharbi et d'Ali-Charki, celle d'Abou-Sedra et celle de l'Imam el-Défas, près de la ville d'Amara. La plus grande est la forêt d'Ali-el-Gharbi, qui mesure environ 3 kilomètres de long sur 1 kilomètre et demi de large. La forêt d'Ali-el-Charki n'a que 2 kilomètres sur 1, et celles d'Abou-Sedra et d'Imam el-Défas sont encore plus petites. Le tombeau de l'imam se trouve à proximité de cette dernière,

PRODUITS	SANDJAKS				TOTAUX par sortes de produits
	BASSORAH	AMARA	MUNTÉFIK	NÉDJD	
	tonnes.	tonnes.	tonnes.	tonnes.	tonnes.
Dattes.	513.180	15.395	25.659	1.539.540	2.093.774
Blé.	—	38.375	76.950	—	115.425
Orge.	—	23.085	46.170	—	69.255
Riz.	6.156	30.780	18.000	1.039	55.975
Maïs.	—	7.695	16.929	—	24.624
Millet.	—	1.539	12.312	—	13.851
Mâche (sorte de lentille).	—	1.539	12.000	—	13.539
Sésame.	—	2.039	5.386	—	7.695
Coton.	—	52	—	—	52
Graine de lin.	—	9	—	—	9
Opium.	—	1	—	—	1
Café.	12	—	—	—	12
Indigo.	10	—	—	—	10
Oranges.	1.500	900	1.000	—	3.400
Citrons et limons.	2.000	3.500	4.000	—	9.500
Olives.	4.000	—	—	—	4.000
Abricots.	1.200	1.000	1.000	—	3.200
Pommes.	3.000	2.000	1.500	—	6.500
Coings.	4.500	3.940	2.350	—	10.790
Grenades.	9.000	8.500	5.000	1.500	24.000
Figues.	10.000	11.000	9.000	9.000	39.000
Raisins.	6.000	5.000	4.000	—	15.000
Mûres.	7.000	8.000	3.500	1.000	19.500
TOTAUX PAR SANDJAK.	567.558	164.719	244.756	1.552.079	
TOTAL GÉNÉRAL.					2.552.412

qui ne doit, comme les 4 autres, sa conservation qu'au respect des populations pour les imams auxquels elles sont consacrées.

Leur peuplement, ainsi que celui des petits bois taillis où l'on trouve encore un peu de bois à brûler pour l'approvisionnement du vilayet de Bagdad, est très varié. Il se compose de peupliers, de platanes, de tamariniers, de figuiers, mûriers et autres arbres fruitiers à l'état sauvage.

Quant aux rares taillis, peuplés de même, où toutes les barques qui passent dans le sandjak de Muntéfik font des provisions de menu bois, on n'en rencontre plus guère que deux ou trois, bien petits, dans les cazas de Haï et de Hammar.

Faune. — Les animaux carnassiers, excessivement communs jadis dans ces parages, alors que tout le pays était cou-

vert de vastes forêts, sont disparus avec elles, ainsi que les autres animaux forestiers. Les lions, auxquels les Arabes de la tribu de Muntéfik surtout faisaient une chasse continuelle, les hyènes, les loups, ne font plus que de très rares apparitions. Autrefois, il n'était point de fille de *chēïk* qui ne refusât tout prétendant jusqu'à ce qu'il eût tué un lion en sa présence. Ce temps n'est plus. Le fiancé d'alors devait galamment inviter sa fiancée à le suivre au fond des bois en compagnie de deux ou trois témoins. Arrivés dans un endroit jugé propice au combat projeté, le fiancé pénétrait seul plus avant, et parcourait les forêts en criant à pleine voix les plus insultants défis aux lions, qu'il traitait de lâches, incapables d'oser jamais se mesurer avec lui. Lorsque, attiré par tout ce bruit, un lion sortait de sa retraite, le jeune Arabe, courant au-devant de lui, lui plongeait au fond du gosier sa main gauche protégée par une sorte d'armure formée de deux mains d'acier refermées sur la sienne et enveloppées ensuite d'un feutre épais. En même temps, de sa main droite armée d'un large poignard, il ouvrait le ventre du lion. S'il manquait son coup, il était presque infailliblement dévoré, mais le plus souvent il était vainqueur. Tranchant la tête de son ennemi, l'heureux fiancé la déposait toute sanglante aux pieds de la jeune fille, charmée de ce tendre hommage et fière de l'avoir inspiré. Puis, on revenait triomphalement à la tente paternelle, où le mariage était conclu définitivement.

Aujourd'hui, on ne rencontre de lions dans aucune des localités du vilayet de Bassorah qu'ils infestaient autrefois. C'est à peine s'il en subsiste dans les parties les plus reculées des vastes déserts de la Syrie et du Nèjd où le gibier abonde encore. Dans ces derniers déserts, outre les lions et les hyènes, on rencontre aussi l'onagre, espèce d'âne sauvage, souvent cité dans la Bible. L'autruche y est très commune. Les seules bête fauves, assez nombreuses dans les autres parties du vilayet, sont les sangliers, les renards et les chacals qui visitent fréquemment les tribus logées sous la tente.

Salines. — Parmi les nombreuses et importantes salines du

vilayet de Bassorah, on en compte huit qui sont exploitées, l'une directement et les sept autres par des contractants, pour le compte de l'administration de la Dette publique ottomane. Plusieurs autres salines, qui ne sont pas les moins considérables, sont trop éloignées de tout centre administratif pour que toute exploitation régulière y soit possible.

Deux des salines précitées, celles d'Hamdan et de Kouèt sont situées dans le sandjak de Bassorah ; celles de *Sérouth*, d'*Abou-Roba* et de *Béni-Malek* dépendent du sandjak d'Amara ; les autres, *Muntéfik*, *Djézair* et *Doga*, sont des dépendances du sandjak de Muntéfik.

Quant au sandjak de Nèdjd, où se trouvent de nombreuses salines sur lesquelles aucune surveillance efficace ne saurait être exercée, le sel y abonde à tel point que la charge d'un chameau se vend une piastre (environ 23 centimes).

La saline de *Hamdan* est située dans le *Mokata'a*, c'est-à-dire l'exploitation agricole qui porte le même nom. Ce *Mokata'a* fait partie du nahié d'Abou-el-Hassib, dépendance directe du merkez-sandjak et du merkez-caza de Bassorah. La superficie de la saline de Hamdan est d'environ 18 kilomètres carrés. L'exploitation est dirigée par un mudir de l'administration de la Dette publique ottomane résidant à Bassorah. La récolte annuelle, qui pourrait s'élever à plus d'un million de kilogrammes, ne dépasse guère 190,000 kilogrammes (150,000 okes).

Le sel est de belle qualité, blanc, de bon goût ; il est cependant vendu à vil prix pour surmonter la concurrence des contrebandiers persans de Mohammérah. Les recettes annuelles en conséquence flottent entre 2 et 3,000 francs, à raison d'un peu plus d'un centime le kilogramme (2 paras 1/2 l'oke).

Le sel des gisements de *Kouèt*, voisins de cette petite ville, chef-lieu d'un caza du merkez-sandjak de Bassorah, est de la qualité la plus pure. Les habitants de Kouèt et les tribus du désert environnant s'y approvisionnent à raison de 3 piastres (environ 69 centimes) la charge, composée de deux grands sacs, soit environ 300 kilogrammes.

On connaît sous le nom de salines de *Sérouth*, dans le san-

djak d'Amara, diverses sources salantes dont les unes sont situées autour de la ville d'Amara, et les autres sur le territoire de la tribu des *Beni-Lam*, à 22 kilomètres de cette ville. Le sel de ces dernières est d'un blanc de neige et d'un goût excellent; celui des premières est un peu brun et de moins bon goût. Le travail de l'extraction est nul aux unes comme aux autres; on n'a qu'à ramasser le sel. Celui des environs d'Amara se vend à raison de 15 paras l'oke, avec un rabais de 20 0/0, et celui des *Beni-Lam*, de gré à gré. On évalue à 150,000 okes, soit environ 192,400 kilogrammes, la récolte annuelle des environs d'Amara, et à 500,000 okes (641,470 kilogrammes) celle des sources salantes des *Beni-Lam*.

La saline d'*Abou-Roba* est située dans le caza de Chatt-el-Amara, dépendant du même sandjak et autrement nommé Kal'at-Salèh. Celle de *Béni-Malek*, ainsi nommée à cause de sa proximité de la tribu de même nom, se trouve également dans ce caza et à une distance de 8 kilomètres de la première. Elles se composent de plusieurs puits creusés pas les Arabes de la tribu El bou-Mohammed à la profondeur d'environ 2 mètres, et dont l'eau, versée dans des bassins pratiqués près de ces puits, s'y cristallise à l'ardeur du soleil. Le sel est de qualité médiocre. Néanmoins, les familles des Béni-Malek et des el-Chèddé, qui exploitent les dites salines, en tirent un assez bon profit en le vendant à vil prix aux bateliers qui naviguent sur le *Tigre*. Ceux-ci l'achètent, non par kilogramme, mais par monceaux, et font à leur tour des bénéfices en le revendant au détail aux Arabes campés sur les deux rives de ce fleuve.

On évalue à 200,000 okes environ (256,590 kilogrammes) le produit annuel des deux salines.

Le sandjak de Muntéfik possède trois salines, *Doga*, *Muntéfik*, et *Djézaïr*.

La saline de *Doga* est située à 21 kilomètres de Souk-el Chïouk. Elle a une superficie d'environ 2 kilomètres carrés. On évalue son produit annuel à 500,000 okes. Ce sel, assez bon et très facile à exploiter, est colporté par la population locale aux alentours.

On donne le nom de *Muntéfik* à une saline située à 40 kilomètres environ de Nasseriyè, chef-lieu de ce sandjak. C'est un lac d'environ 5 kilomètres carrés. On évalue à 400,000 okes de sel son produit annuel.

Au sud de la contrée située entre le *Tigre* et l'*Euphrate*, à peu près à égale distance de el-Hammar et de Kourna, se trouve la saline de *Djézaïr*, d'environ 2 kilomètres carrés. On y récolte annuellement 600,000 okes de sel, dont partie livré par contrat à l'administration de la Dette publique ottomane, et partie consommé en contrebande.

Les dépôts de Nasseriyè et de Chatt-el-Muntéfik, qui reçoivent le sel de ces trois salines livré par les contractants, font ensemble, de ce chef, une recette annuelle évaluée en moyenne à 20,000 piastres, soit environ 4,600 francs.

Tabacs. — Tout ce qui concerne les tabacs du vilayet de Bassorah se trouve au chapitre spécial du vilayet de Bagdad, cette dernière province étant le siège du nazaret de la Régie, duquel dépend Bassorah.

Eaux minérales. — On ne connaît dans ce vilayet aucune source minérale, si ce n'est dans le sandjak de Nèdjd, où les eaux thermales sont nombreuses. Les plus renommées sont *Aïn-Nedjem*, *Oumm-el-Sabaa* et *Aïn-el-Harassin*; les eaux de ces trois sources sont tièdes. On ne connaît pas exactement leur degré de thermalité, assurément fort bas, puisqu'on les emploie à l'arrosage des terres. On ne sait pas non plus quelle est leur minéralisation. On compte en totalité environ cinquante de ces sources d'eau tiède dans le Nèdjd; toutes sont très abondantes.

Agriculture. — Pendant des siècles, l'agriculture a été très négligée dans les vilayets de Bagdad et de Bassorah, qui peuvent être considérés cependant comme les plus fertiles de l'Empire. Les causes premières de cet abandon sont les ravages des conquérants qui se sont longtemps disputé la possession de l'Irak-Arabi, et qui ont en grande partie détruit et obstrué les canaux construits à grands frais dans l'antiquité et sous les kha-

lifes de Bagdad pour régulariser le système des eaux du pays tout en facilitant les communications. Plus tard, et jusque dans ces derniers temps, l'oppression de certaines tribus arabes prépondérantes et insoumises a retardé, par de ruineuses exactions, l'essor de l'agriculture qui tendait à se relever. Les efforts du gouvernement pour favoriser cette reconnaissance, d'abord mal secondé par ceux-mêmes qu'il avait chargés de cette mission, sont demeurés impuissants jusqu'à ce que les administrations des gouvernements généraux Gueuzlukli Rachid Pacha et Namik Pacha, plus efficaces, ayant déjà amélioré la situation, celle de Midhat Pacha parvint à la modifier si heureusement que depuis lors l'agriculture n'a pas cessé de progresser.

C'est surtout par la culture du dattier, de beaucoup la plus importante, et qui se répand de plus en plus dans le vilayet de Bassorah, que la prospérité agricole et commerciale s'y développe de jour en jour.

Dattes. — Cette culture forme la plus grande branche de production dans l'Irak-Arabi tout entier, où elle n'a de rivale que celle du riz, mais seulement dans les contrées marécageuses, dont l'étendue diminue au fur et à mesure que les *djérib* de dattiers deviennent plus nombreux. On peut affirmer qu'elle est déjà le meilleur, sinon le seul moyen d'existence de la plupart des habitants. En effet, ses larges bénéfices ne sont pas bornés aux seuls propriétaires d'exploitations agricoles et aux commerçants qu'ils enrichissent : ils se répandent aussi sur le fellah, cultivateur.

Presque toutes les dattes exportées à l'étranger, et la plupart de celles qui sont consommées dans le pays, viennent de Bassorah. Il n'y en a point de meilleures que celles de ce vilayet. On les cultive dans les *moukata'a*, grandes exploitations agricoles, situées le long des deux rives du *Chatt-el-Arab*, depuis Kourna jusqu'à l'aô, et dans le sandjak du Nèjd qui produit, entre autres sortes renommées, la datte appelée *el-khalas*, c'est-à-dire l'essence, ou en d'autres termes, la plus délicieuse des dattes connues.

Les *moukata'a* où l'on cultive spécialement et presque exclusivement le dattier, s'échelonnent sur chaque rive du fleuve à partir de Kourna, sur la rive droite, et de Mezrà'a, sur la rive gauche, comme suit :

COTÉ DE BASSORAH

(rive droite du Chatt-el-Arab)

Kourna.
 el-Cherch.
 el-Hartè.
 el-Karma.
 Kout-el-Franghi (Marghil des Anglais).
 el-Kharboutièh.
 el-Sofieh.
 el-Rèbath.
 el-Khandak.
 el-Achar (canal aboutissant à la ville de Bassorah, en face de Kerdéllan et de Ténouma).
 el-Khorah.
 el-Seradjji.
 Mehaouale Zaher Zada.
 Fedjet-el-Arab.
 Mèhédjéran.
 Fedjet ebn-Nà'amè.
 Yousséfan.
 Hamdan.
 el-Yéhoudi.
 el-Soungher.
 Abou-Meghirè.
 Nahr Houz.
 Abou-el-Nassib.
 el-Aamièh.
 Beïlan.
 el-Fayadi.
 Kout-el-Zin.
 el-Métaouàa.
 el-Douasser.
 el-Chelhat.
 el-Fedaghîè.
 el-Ziadè.
 el-Bahriè.
 Omm-el-Ressas.
 el-Maâmer.
 el-Faô.

COTÉ DE KERDELLAN

(rive gauche du Chatt-el-Arab)

Mézrà'a
 el-Nachoua.
 Keteban.
 Djédidé-Aïn-el-Sagher.
 el-Hotha.
 Tchébassi-el-Kébir.
 — el-Sagher.
 Nahr-Hassan.
 Kerdellan.
 Ténouma.
 Kout-el-Djough.
 — el-Kouam.
 el-Déhemî.
 Kout Ghadban.
 Kout-el-Chéïkh.
 Nahr Djassem.
 el-Déhédji (à la limite de ce Moukata'a, commencent les possessions persanes, comme suit :)
 Nahr Youssef.
 Abou Djèdie.
 el-Tahssin.
 el-Fillieh.
 el-Dourband.
 Hezan.
 Kout Chéïkh Djaber.
 el-Djarf.
 el-Berem.
 el-Harthè.
 Meyouhi.
 Kosséïbè (situé en face de Faô, résidence du mudir du nahié du même nom ¹).

(1) Lorsque l'on commença à construire les fortifications de Faô, les ingénieurs ottomans voulurent aussi en construire à Kosséïbè afin de défendre ainsi les deux rives du *Chatt-el-Arab*; mais ils furent fort étonnés d'apprendre que le territoire situé sur la rive gauche appartenait à la Perse. Les fortifications de Faô qui donnèrent lieu, en 1890, à un incident politique promptement et heureusement terminé,

On évalue à plus de cinquante, les différentes sortes commerciales ou *espèces* de dattes qui sont cultivées dans le vilayet de Bassorah, soit dans les grandes exploitations agricoles précitées, soit dans le sandjak de Nèdjd. Celles dont les qualités sont le plus estimées peuvent être énumérées comme suit :

NOMS ARABES des sortes ou espèces	OBSERVATIONS
El-Hellaouï. El-Kadraouï. El-Sayer. El-Zahdi.	<p>Ces trois <i>espèces</i> ou <i>sortes</i> de première qualité sont les seules expédiées en caisses pour l'Europe.</p> <p>Cette sorte est expédiée dans des outres dites <i>guiches</i>, pour l'Europe et les villes principales de la Turquie.</p> <p>Ces trois sortes sont expédiées aux Indes dans des paniers dits <i>khassaf</i>. Il y a aussi des demi-paniers. Les paniers sont de un <i>men</i>, soit 50 okes, et les demi-paniers de 25 okes. Les dattes sèches, <i>el-Berem</i>, sont expédiées dans des sacs. Il est aussi à remarquer que les dattes <i>el-Berem</i> prennent le nom de <i>khel-lal-malboukh</i>. Cette dernière sorte est consommée sur place et aux Indes.</p> <p>On entend par le <i>klellal-khochéra</i> expédié aux Indes, plusieurs sortes de dattes sèches destinées à être offertes dans les fêtes des idolâtres.</p>
El-Bérem. El-Déry. El-Achiressi.	<p>Les sortes <i>el-Hellaouï</i>, <i>el-Kadraouï</i>, <i>el-Sayer</i> et <i>el-Déri</i>, lorsqu'elles sont destinées à la consommation des vilayets de Bassorah, de Bagdad et d'autres localités ottomanes, sont expédiées dans des outres ou dans des paniers.</p> <p>Toutes les <i>espèces</i> ou <i>sortes</i> de dattes non mentionnées dans ce tableau servent à la consommation locale.</p>
El-Chékéri (sucre) El-Tchebchab. El-M'habssi. El-Lelouï. El-Khassab. El-Berhi. El-Hassaoul. El-Achgar. Degal-Djuma'a. Degal-Ouakaf. Onayed. Honéz. Om-el-Bakhour. El-Hatry. El-Maktoum. El-Kantar. El-Deheldji. El-Hallali. El-Halaouï-Ahmar El-Bent-el-Sabaa. El-Ashâ-el-Arouss Nedjmé. Souzdan. El-Farssi. El-Boubki. Dagal-Ghak. Bent-el-Saffia. El-Gouermi. El-Khalass. El-Khanziri. Zab-el-Ouaouï. Degal-Faradj. Ou-el-Dohen.	<p>L'<i>espèce</i> ou <i>sorte</i> dite <i>el-Khalass</i> (l'essence) qui vient du sandjak du Nedjed, est encore nouvelle pour le commerce et les agriculteurs de Bassorah.</p>

sont aujourd'hui presque achevées. A la suite de ce même incident, la question relative au territoire compris de Mahr-Youssef à Kosséibè a été résolue par une commission *ad hoc* qui a attribué définitivement ce territoire à la Perse.

Le dattier, comme on le sait, est une plante dioïque. L'arbre qui porte les fleurs mâles est en tout pareil à celui qui porte les fleurs femelles. Il a même port, même feuillage, et tous deux également produisent, au mois de mars, leurs fleurs de même apparence, en forme de sac, que l'on appelle *el-talèh*. Lorsque ces fleurs s'ouvrent naturellement, on recueille le pollen contenu dans les fleurs du dattier mâle et on le répand sur les fleurs ouvertes du dattier femelle qui, sans cette opération, nommée *el-talkih*, ne produiraient que des dattes avortées, flétries, desséchées, dont le développement, arrêté dès le principe, ne saurait s'effectuer.

Il y a quatre espèces de dattiers à fleurs mâles, savoir :

El-Ganami, el-Khokri, el-Sémesmi, el-Ouardi.

On reproduit le dattier par boutures et non par semis. Cette opération se fait au printemps et en automne, à l'aide des jeunes pousses qu'on prend au pied des grands arbres, lorsqu'elles ont atteint déjà la taille d'un petit arbuste. On place ces rejetons appelés *tal* à des distances égales, de manière que chaque *djérib*, (mesure de superficie égale à un hectare) en contienne cent. C'est sur ce nombre de cent dattiers que sont basées les ventes, qui se font toutes au *djérib*, et non sur le mesurage du terrain. Les jeunes plants demandent des soins attentifs durant les deux premières années, après lesquelles seulement on leur ôte l'enveloppe d'herbes dont on les a garnis tout ce temps pour les garantir du froid et de la chaleur, et ils n'exigent plus d'être arrosés qu'une seule fois, tous les quinze jours régulièrement.

L'utilité du dattier est si grande pour tous les habitants de l'Irak-Arabi qu'elle a motivé de la part du législateur des musulmans l'opinion, émise par lui dans le *Koran*, que Dieu s'est servi du limon pris au pied d'un dattier pour former le premier homme. Aussi, dans ce même livre, ordonne-t-il aux croyants de respecter cet arbre en ces termes : « Respectez les dattiers (mot qui, en arabe, est du genre féminin), car elles sont vos tantes » (les sœurs de votre premier père).

En effet, non seulement les dattes sont la principale nourriture des habitants et presque la seule pour le plus grand nombre,

mais encore le dattier fournit abondamment à d'innombrables usages ; citons en quelques-uns des plus essentiels :

Tant à Bagdad qu'à Bassorah, il existe dans tous les jardins des bassins appelés *medbessè*, où l'on dépose les dattes après la cueillette, à l'exception de celles qui doivent être mises en caisses. Au fond de ces bassins se trouve une passoire par laquelle s'écoule le jus des dattes, dans des vases disposés à cet effet. Ce jus est une boisson excellente, des plus estimées dans le pays, où elle est connue sous les noms de *dibs* et de *sellân*.

Les dattes servent aussi à la fabrication d'un très bon vinaigre et de l'eau-de-vie nommés *el-arak* ; on n'en boit, et même, dit-on, on n'en trouve pas d'autre dans tout l'Irak-Arabi, où il s'en fait une énorme consommation, source de revenus considérables pour le commerce local et pour le fisc.

On utilise les noyaux de dattes pour le chauffage, en faisant bouillir ces mêmes noyaux avec les rebuts des dattes appelés *hachaf*, assaisonnés d'une poignée de sel, on obtient une sorte de pâtée très nutritive pour les bestiaux, durant l'hiver.

Le tronc du dattier est employé comme bois de construction. Son écorce, nommée *lif*, sert à confectionner des bâts pour les bêtes de somme. On en fabrique aussi des cordages pour les bateaux à voiles qui naviguent sur les fleuves. Avec les branchages on fait des lits, des chaises, des berceaux pour les enfants, des cages pour les oiseaux, des barques rondes nommées *kouffa*, nombreuses à Bagdad et sur le *Chatt-el-Arab*. Tout dernièrement, on a trouvé encore un nouvel emploi des branches du dattier, dont on fait des liens pour les balles de laine, avant de les soumettre à la presse hydraulique.

Quant aux feuilles, on en fait des éventails, objets de toute première nécessité dans l'Irak-Arabi, durant les chaleurs étouffantes de l'été. C'est avec ces feuilles que l'on fabrique les énormes quantités de paniers dans lesquels les dattes sont expédiées à destination. On en fait aussi des balais et autres ustensiles domestiques, ainsi que les nombreux objets à l'usage des cultivateurs, telles que cordes à puits, cordes d'emballage, etc., que l'on nomme *charoufa* ; des plateaux légers et portatifs qu'on

nomme *tabak*; des sortes de paniers très commodes nommés *zembil*, et mille autres qu'il serait trop long d'énumérer. En un mot, le dattier est une source inépuisable de bienfaits pour tous les habitants des vilayets de Bassorah et de Bagdad. Il procure au pauvre une existence douce et facile, et donne aux riches l'opulence par le moyen du grand commerce qui se fait aujourd'hui des dattes dans le monde entier.

Avant l'ouverture du canal de Suez, ce commerce était restreint aux ventes des quantités nécessaires à la consommation locale, et de celles que l'on envoyait une fois par an de Bassorah à Bombay, sur des bâtiments à voiles nommés *bagala*. En ce temps-là, le cultivateur s'occupait peu de la qualité des dattes dans les transactions relatives aux *djérib* de dattiers; on comptait seulement cent arbres; mais certaines espèces étant devenues très recherchées par suite de l'extension du commerce avec l'Europe, ce sont celles-ci qui donnent de la valeur au *djérib* qui les contient. On s'attache donc de préférence à leur culture. Cette amélioration a fait hausser le prix d'un *djérib* de dattiers, qui, autrefois, ne valait même pas 200 roupies (322 fr.), jusqu'à 1,000 roupies (1,610 francs) et ce prix tend naturellement à s'augmenter, au fur et à mesure des progrès de la culture et du commerce des dattes. Le prix de celles-ci bénéficie de la même hausse. La sorte *el-hellaoui*, par exemple, dont le kara¹ se vendait 50 roupies (80 fr. 50) atteint jusqu'à 240 et 260 roupies (386 fr. 40 à 418 fr. 60) le *kara*, suivant la demande. Tels sont les prix des sortes mises en caisses. Les sortes *el-kadraoui* et *el-sayer*, qui en font partie, n'avaient autrefois qu'un prix très minime. Les propriétaires de dattiers s'estimaient heureux alors de placer leurs dattes à cinq ou six mois de terme, sans aucune garantie de paiement à l'échéance. Actuellement, les négociants leur font des avances pour être sûrs d'avoir les dattes au moment de la cueillette.

Afin que ces dattes de premier choix arrivent en bon état à destination et se présentent bien aux yeux du consommateur

(1) Un kara vaut 2.000 okes, soit 2.665 kilog. 900 gr.

européen, ces mêmes négociants substituent au système d'emballage dans des paniers ou dans des outres un rangement régulier de fruits en lignes parallèles superposées dans des boîtes en carton et des caisses en bois pouvant contenir 5 à 20 okes (6 kg.414, 75 à 25 kg.659), qu'ils font venir d'Europe. Les femmes et les enfants arabes ont bien vite appris à exécuter ce petit travail qui est devenu le gagne-pain de bien des pauvres familles. Outre cela, pour hâter les expéditions, on construit dans les jardins, avec des nattes, des établissements temporaires nommée *tchardak*, où les agents des négociants, par l'entremise de courtiers, vont acheter les dattes sur place et les font emballer. Au fur et à mesure que les caisses et les boîtes se remplissent, elles sont chargées sur des *mèhellé*, sorte de charlands, et portées à bord des navires amarrés dans le *Chatt-el-Arab*, prêts à partir aussitôt leur cargaison achevée. De cette façon, les négociants peuvent, durant l'espace de deux mois, expédier jusqu'à cent mille caisses de dattes de la contenance de 20 okes (25 kg.659) chacune, moyennant des frais qu'on évalue à 2 piastres et demie (environ 0,75 centimes) par caisse.

Les achats de dattiers se font par *men* de 50 okes de Constantinople, soit 64 kg.147,50, ou par *kara* de 40 *men*, soit 2565 kg.900.

Les courtiers en dattes qui servent d'intermédiaires à ces achats doivent être honorablement connus sur place, jouir de l'estime publique, et avoir notoirement les connaissances et qualités nécessaires pour résoudre à l'amiable toute question pouvant surgir entre le propriétaire et le négociant. De plus, ils doivent eux-mêmes justifier de la propriété d'un *djérib* de dattiers, au minimum, propriété qui sert de garantie pour les avances que leur fait le négociant, et leur vaut la confiance du vendeur pour le solde du prix de ses dattes payables seulement à la fin de la campagne.

Il est en effet d'usage général que chaque négociant ait son courtier attitré, par l'entremise duquel sont faits les achats, les avances dites *sélef* et les soldes définitifs. Toutefois, certains négociants, établis depuis nombre d'années à Bassorah, traitent

eux-mêmes avec les propriétaires de dattiers, qu'ils connaissent, et leur font directement des avances. Le taux usuel d'intérêt de celles-ci est de 20 0/0 pour sept à huit mois de terme.

Les divers droits de courtage sont comme suit :

Pour chaque kara de dattes mises en caisses . .	20 piastres
— — — — — paniers. .	10 —

On sait qu'il est d'usage général dans le commerce que le droit de courtage soit payé par le vendeur. A Bassorah, au contraire, c'est l'acheteur qui paie ce droit. En revanche, les propriétaires de dattiers ont eux-mêmes introduit, par un effet de la générosité naturelle au caractère arabe, l'usage d'une bonification de 2 à 3 okes par *men*, destinée à compenser les qualités de dattes qui peuvent être mangées par les femmes et les enfants travaillant à l'emballage sous les *tchardak* ou perdues durant le transport du lieu de la récolte à ces mêmes *tchardak*, dans les *bèlems* ou petites barques employées pour ce court trajet.

Riz. — Après la culture du dattier, ainsi qu'il a été dit plus haut, c'est celle du riz qui est la plus répandue et donne les plus beaux résultats, particulièrement dans les deux sandjaks d'Amara et de Muntéfik. Cette culture fournit de grandes ressources à la consommation locale, et donne au commerce des bénéfices importants. Il en sera traité avec plus de détail dans les chapitres spéciaux des deux sandjaks précités.

Les autres principales productions de l'agriculture dans ces contrées sont le blé et l'orge, le maïs, le millet, le sésame, une espèce de lentilles appelée mâche et les fruits excellents de l'abricotier, du pêcher, de l'oranger, du citronnier, du grenadier, du mûrier, du figuier, du pommier, du cognassier, etc., etc.

Toutes ces productions, après avoir suffi aux besoins de la consommation locale, laissent des excédents de plus ou moins d'importance, qui sont autant d'articles d'exportation pour le golfe Persique, les Indes, la mer Rouge et l'Europe.

Dans la plus grande partie du vilayet, on cultive toutes sortes de légumes et autres produits maraîchers, ainsi qu'une plante nommée *el-djèt* que l'on coupe plusieurs fois par mois pour la nourriture des bestiaux. En ayant soin de l'arroser, elle pousse sans cesse durant six à sept ans.

Bestiaux. — L'élevage des bestiaux est, avec la culture des dattiers, la principale occupation des habitants du vilayet de Bassorah. Il constitue la richesse des tribus arabes qui, pour la plupart, n'ont point d'autre propriété que celle de leurs troupeaux.

On évalue en moyenne la production annuelle de ce vilayet en bestiaux des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine, comme suit :

ESPÈCES	SANDJAKS				TOTAUX par RACE
	BASSORAH	AMARA	MUNTÉFIK	NÉDJD	
Bœufs et vaches.	10 000	60.000	30 000	20 000	
Buffles.	15 000	40.000	20 000	5 000	
TOTAUX DE LA RACE BOVINE.	25.000	100 000	50 000	25.000	200.000
Chevaux.	10.000	20 000	20 000	38 000	88.000
Anes.	10 000	30 000	30 000	40 000	110 000
Chameaux.	5 000	30.000	40 000	50 000	125.000
Moutons.	150.000	300 000	500 000	250 000	1.200 000
TOTAL GÉNÉRAL : TÊTES DE BÉTAIL					1.723.000

Ces chiffres sont, croyons-nous, de beaucoup au-dessous de la réalité, car il n'a pas été possible d'y faire figurer l'innombrable bétail des tribus nomades, qui elles-mêmes n'ont pas été comprises dans le chiffre de la population du vilayet. Ces tribus, qui ne connaissent d'autre autorité que celle de leurs *chéiks*, ne font, dans les provinces soumises à l'autorité ottomane, que paraître et disparaître, pour y vendre leurs bestiaux et acheter les divers objets qui leur sont nécessaires.

Les tribus mêmes qui résident dans les sandjaks, celles des cazas et nahiés d'Amara, par exemple, lorsqu'un désaccord survient entre leurs chéïks et les agents du gouvernement, se retirent aussitôt avec leurs bestiaux sur le territoire persan, et y demeurent jusqu'à ce qu'un arrangement soit conclu. En pareil cas, les chiffres sus-énoncés sembleraient peut-être exagérés, tandis que normalement, au contraire, ils sont surtout faibles en ce qui concerne les races bovine et ovine.

Ces précisément chez ces tribus du sandjak d'Amara que les négociants de Mossoul viennent acheter les bœufs et les vaches qu'ils exportent en Égypte. Les agents des négociants de Bagdad recherchent la laine des moutons, bien connue dans le commerce sous le nom de laine de *Béni-Lam*. Les moutons élevés par ces Arabes sont de la belle race *cheffal* décrite au chapitre spécial du vilayet de Bagdad. Les riches pâturages de Tib et de Douéridj, où ils sont nourris, contribuent beaucoup à la production de cette belle laine et à l'excellente qualité du beurre que les *Béni-Lam* font du lait de leurs brebis. C'est aussi dans la tribu des *Béni-Lam* qu'on trouve les meilleurs chameaux *djoudi*.

Au sud du même sandjak, la tribu *el-bou-Mohammed* a la spécialité de l'élevage des buffles qui sont les plus estimés de ces contrées, avec ceux du caza de Hammar, dépendance du sandjak de Muntéfik. Les chameaux de celui-ci sont de la race *el-Djoudi*, et ses moutons, de la race *el-Cheffal*, fourniraient d'aussi bonne laine que ceux des *Béni-Lam*, si les pâturages où ils passent la plus grande partie de l'année n'étaient remplis de plantes épineuses, dont les piquants s'accrochent à leurs toisons, s'y mêlent, et leur font ainsi perdre de leur valeur.

Les chevaux des *Saadoun*, du même sandjak, sont presque tous de pur sang. On y élève aussi de très belles vaches, à Nasériyè, aux environs, et dans le caza de Chatra, ainsi que des ânes, très recherchés des Arabes du désert, pour qui ces animaux sont d'une absolue nécessité.

Parmi tous les chevaux de pur sang arabe, dits de sang noble, les plus renommés sont ceux du sandjak de Nèdjd. On y trouve aussi des chameaux et des dromadaires de races supérieures à

toutes celles de l'Irak-Arabi. Les plus estimés sont ceux de la race dite *el-Naamanyïë*.

Les ânes blancs du Nèdjd sont également en grande réputation dans tout l'Orient par leur beauté, leur haute taille, leur vigueur, la douceur et la rapidité de leur allure. Ceux de Hassa ou Houfouf, que l'on nomme *Hassaguiyé*, sont particulièrement recherchés, et payés souvent tout aussi chers que les chevaux du plus pur sang.

Les bœufs du Nèdjd sont aussi plus estimés que ceux des meilleures races de l'Irak-Arabi. Il est peut-être à remarquer que les habitants du sandjak du Nèdjd ne font avec le lait de leurs vaches et de leurs brebis, que du beurre et une sorte de caillé qu'ils nomment *lébin*, mais jamais de fromage. La race ovine se distingue, chez eux, de toutes les espèces connues dans l'Empire ottoman, par une longue queue et une laine très courte. Les nomades du désert de Nèdjd possèdent beaucoup de ces moulons.

Les chèvres sont très rares dans tout le vilayet de Bassorah.

Fleuves, rivières, etc. — Les principaux cours d'eau de cette province sont le *Tigre* et l'*Euphrate*, dont la réunion à Kourna forme le *Chatt-el-Arab*, qui se jette dans le golfe Persique près de Faô, après avoir parcouru dans le vilayet de Bassorah une longueur totale de 450 kilomètres comme suit :

Le *Tigre*, à partir de la limite du vilayet de Bagdad située à 30 kilomètres au nord-est de Kout el-Amara et à 20 kilomètres au nord-ouest de Ali-el-Gharbi, parcourt du nord-ouest au sud-est, jusqu'à Kourna, une longueur de 210 kilom.

L'*Euphrate*, à partir de la limite du vilayet de Bagdad, située à 35 kilomètres au sud-est de Semava et à 90 kilomètres au nord-ouest de Souk-el-Chïouk, parcourt de l'ouest à l'est jusqu'à Kourna une longueur de 90 kilom.

Le *Chatt-el-Arab*, à partir du confluent de ces deux fleuves à Kourna jusqu'à son embouchure dans le golfe Persique près de Faô, parcourt du nord-ouest au sud-est une longueur de 150 —

PARCOURS TOTAL : 450 kilom.

Après ces principaux cours d'eau, les plus considérables sont les deux rivières *Tib* et *Douèridj* et les deux canaux *Chatt-el-Haï* et *Omm-el-Djémal*.

Le *Tib*, affluent du *Tigre* prend sa source dans les montagnes de la Perse. Il entre dans le vilayet de Bassorah au nord du sandjak d'Amara, et parcourt 70 kilomètres du nord au sud à partir de la frontière persane jusqu'à son embouchure dans le *Tigre*, à Amara.

Le *Douèridj*, affluent du *Chatt-el-Arab*, prend également sa source dans les montagnes de la Perse, où cette rivière porte le nom de *Tchikab*.

Le canal *Chatt-el-Haï* prend sa dérivation du *Tigre* à Kout-el-Amara et porte le nom de cette ville sur la première moitié de son parcours. Ce n'est qu'en aval de Kout-el-Haï qu'il prend le nom de celle-ci qu'il garde jusqu'à sa réunion au canal *Omm-el-Djémal*, à 15 kilomètres au nord de Souk-el-Chioug. Sa longueur totale est de 190 kilomètres du nord-ouest au sud-est.

Le canal *Omm-el-Djémal* a son point de dérivation du *Tigre* à 20 kilomètres au sud d'Amara et parcourt 110 kilomètres du nord-est au sud-ouest jusqu'à sa jonction avec l'*Euphrate*, à 10 kilomètres en aval et à l'est de Souk-el-Chioug.

Ces deux canaux arrosent toutes les cultures du sandjak de Muntéfik, à l'exception de celles de Nasériyè et des autres centres agricoles situés, comme cette ville, sur la rive droite de l'*Euphrate*.

Lacs, marais. — Il n'y a pas de lacs proprement dits dans le vilayet de Bassorah, mais les marais y sont très nombreux et couvrent de vastes superficies, surtout dans les trois sandjaks d'Amara, de Muntéfik et de Bassorah. Les principaux sont entre Sioug-el-Chioug et Kourna, d'où ils s'étendent jusqu'à Bassorah et infectent l'air aux environs. Tous ces marais sont utilisés pour la culture du riz et l'élevage des buffles. Ils sont de plus très poissonneux. On chasse la loutre dans les marais d'Amara, ainsi que le pélican, l'oie sauvage, l'outarde et le héron, très communs dans ces contrées marécageuses. Les peaux et les plumes

de ces animaux sont vendues par les Arabes à des marchands de Diarbékir qui viennent les acheter sur place. Les poissons séchés au soleil forment un des principaux articles de consommation locale, la plupart des habitants les mangent crus.

Poissons. — Les fleuves et les rivières sont abondamment peuplés d'excellents poissons dont on fait une consommation prodigieuse dans tout le merkez-sandjak de Bassorah. Ceux que l'on trouve le plus souvent sur les marchés sont le *tchanak*, le *sehour*, le *kattan*, le *beni*, le *tchellek*, le *abou souef* et le poisson de marais dit *rubian*. On consomme sur le littoral, dans le sandjak de Nèjd, une grande quantité de poissons de mer et de crevettes, particulièrement à Kattif et à Kattar. Il n'y a dans ce dernier sandjak qu'un seul marais, situé près de la source thermale de Aïn-Nèdjem, aux environs de Houfouf.

Routes. — L'unique voie de terre en usage est celle des caravanes qui, dans ces pays de plaines et de désert, se passent facilement et presque nécessairement de routes. Les grandes voies commerciales sont les fleuves et la mer. Il n'y a donc lieu de donner ici que quelques brèves indications concernant la voie terrestre suivie par les caravanes dans l'intérieur du vilayet durant la saison des basses eaux, et la poste aux dromadaires pour le sandjak de Nèjd.

On compte en heures ou en lieues parcourues par les caravanes à pas de chameaux, de chevaux ou d'ânes, et calculées à raison de 5 kilom. 500.

De Nasériyè à Chattrà el Muntéfik, 7 heures ou lieues.		38 kilom.
De Chattrà à Kalet-Saker 8	—	44 —
De Kalet-Saker à Haï 6	—	33 —
De Haï à Kout-el-Amara 7	—	38 —
	TOTAL . . . 28 h. ou lieues.	154 kilom.
De Nasériyè à Hammar 12 heures ou lieues.		66 kilom.
— Souk-el-Chïouk 6	—	33 —
De Kourna 18	—	99 —

La poste aux dromadaires qui fait le service régulier entre Bassorah, chef-lieu du vilayet, et Houfouf, chef-lieu du sandjak de Nèjd, met ordinairement treize à quatorze jours pour arriver à destination. Elle part tous les quinze jours.

Navigation fluviale. — Le service de la navigation fluviale est effectué régulièrement sur le *Tigre* par la Compagnie de navigation fluviale, dirigée par l'amirauté de Bassorah, et par la Compagnie anglaise de navigation du *Tigre* et de l'*Euphrate* fondée en 1861, sous le nom de *Euphrates et Tigris steam navigation*.

Outre ce service régulier de Bassorah à Bagdad et vice versa, par bateaux à vapeur, des navires à voiles nommés *méhellé* et des barques indigènes naviguent continuellement sur le *Chatt-el-Arab*, le *Tigre* et l'*Euphrate*. On évalue à 800 le nombre de ces dernières grandes barques construites dans le pays. Les *baghalé* sont construits pour la plupart sur les chantiers de Kouèt. Ils sont surtout destinés au cabotage du golfe Persique, et prennent annuellement, à destinations diverses, des chargements de dattes et de céréales à Bassorah.

Le service de bateaux à vapeur du gouvernement avait été fait, dans le principe, par une compagnie ottomane fondée par Gueuzuklu-Rachid-Pacha, et dont les capitaux avaient été fournis par les négociants de Bagdad. L'État s'est substitué à cette compagnie. Les bateaux de l'administration actuelle, destinés plus spécialement aux services postaux, ne peuvent charger beaucoup de marchandises; mais, pour suppléer à cette insuffisance, ils prennent des barges à la remorque. Ces bateaux, au nombre de six, sont assez mal entretenus, et l'on croit qu'à peine deux ou trois pourront y subsister encore quatre ans. Ils remontent le *Tigre* en sept à huit jours dans les hautes eaux, et en quatorze à quinze jours quand elles sont basses, en s'arrêtant aux diverses échelles des deux rives, c'est-à-dire à Kourna, Chatra-el-Amara, autrement nommé Kalet-Salèh, Amara, Ali-el-Gharbi, Chéïkh-el-Saad, Kout-el-Amara, Bughèlé, Azizié, Djéziré, et Bagdad. La direction générale est à Bassorah; elle a des agences à Amara, à Kout-el-Amara et à Bagdad.

Les marchandises transportées par les bateaux ottomans sont tarifées comme suit :

Céréales, de 2 à 5 paras l'oke (environ 1 à 3 centimes le kilogramme).

Noix de galle, gommés, etc., de 4 à 7 paras l'oke (environ 2 à 4 centimes le kilogramme).

Les balles de laine, pesant 150 kilogrammes, payent de 10 piastres et demie à 12 et demie (environ 2 fr. 41 à 2 fr. 87).

Ces prix sont ceux des transports de Bagdad à Bassorah. Pour les marchandises transportées de Bassorah à Bagdad, le prix à peu près fixe et général est de 7 paras l'oke (un peu moins de 4 centimes le kilogramme), l'administration ayant passé contrat avec des compagnies maritimes pour transporter à Bagdad toutes les marchandises qui arrivent par leurs bateaux, de sorte qu'elle a toujours des chargements disponibles. Ces compagnies, d'autre part, fournissent aux bateaux ottomans la houille qu'ils consomment et se remboursent ainsi sur le coût de leurs expéditions.

Le prix de transport de groupes par les bateaux ottomans est de 60 paras pour 1,000 piastres, soit environ 34 centimes pour 230 francs. Les transports de passagers sont traités de gré à gré, en tenant toujours les prix, comme d'ailleurs pour la poste et les marchandises, au-dessous de ceux des bateaux anglais, afin de lutter contre leur concurrence.

La Compagnie anglaise n'a que deux bateaux continuellement en service entre Bassorah et Bagdad. Ces bateaux font ce voyage, aller et retour, en sept à huit jours, c'est-à-dire en trois jours pour la descente et quatre à cinq jours pour la montée. En été, lors de la baisse des eaux, la durée de leur trajet n'est augmentée que de deux à trois jours. Ils sont entretenus avec grand soin et fort bien aménagés. Quoiqu'il leur soit rigoureusement interdit de traîner des barges à la remorque, ils transportent sans cette aide bien plus de marchandises que les vapeurs ottomans. Leurs tarifs varient suivant la hausse et la baisse des eaux du fleuve et sont toujours plus élevés en été. Les prix moyens pour transport de marchandises sont de 7 à 8 paras l'oke (environ 4 cen-

times le kilogramme) de Bassorah à Bagdad, et de 5 à 7 paras l'oke (environ 3 centimes et demi le kilogramme) de Bagdad à Bassorah. Pour les laines pressées dans la maison de commerce Lynch brothers, qui dirige ce service de navigation fluviale, le prix de transport d'une balle de 150 kilogrammes est de 12 piastres et demie, soit 2 fr. 75, tandis qu'il est de 14 piastres, soit 3 fr. 22 pour la généralité des autres laines.

La Compagnie anglaise est chargée du transport de la malle des Indes. Elle fait aussi sur ses bateaux, en concurrence avec ceux du gouvernement, les autres services postaux et le transport des groups d'or et d'argent à raison de 1/2 0/0, soit 5 piastres par mille (environ 1 fr. 15 pour 230 francs), et quoique ce taux soit bien plus élevé que ceux des bateaux ottomans, on lui donne ordinairement la préférence.

Une nouvelle compagnie ottomane de navigation à vapeur vient de se constituer à Bagdad. Elle est fondée au capital de 90 mille livres turques (environ 2 millions de francs), entièrement souscrit et versé par les notables négociants de Bagdad.

Cette société anonyme, fondée sous les auspices du ministère de la Liste Civile impériale, étendra son action d'abord jusqu'à Mossoul, et plus tard jusqu'à Djézirèh et Diarbékir, lorsque les travaux de régularisation du *Tigre* seront accomplis. Ces travaux s'exécutent par les soins de la Liste Civile et sous la haute direction d'un ingénieur en chef du corps des ponts et chaussées de France, M. Jacquerez.

Cette Compagnie, si elle est bien dirigée, est appelée à contribuer puissamment au relèvement de la prospérité de toute la Mésopotamie.

Navigation maritime. — Les diverses agences des compagnies maritimes établies à Bassorah, sont :

British India Steam Navigation C^o, hebdomadaire pour Bombay, avec valise postale. La même, bi-mensuelle pour l'Europe. Agents : Gray Mackenzie et C^o (maison de commerce).

Bombay et Persian, etc., bi-mensuelle pour toute la côte de

Perse et Bombay. Agents : Agha-Mohammed-Javad (maison de commerce).

Persian Gulf Steamship, etc., mensuelle. Agents : Darby Andrews C^o (maison de commerce).

Outre ces services de navigation maritime réguliers, les autres principales maisons de commerce de Bassorah, ci-après énumérées, ont des bateaux à vapeur et prennent assez fréquemment des chargements de marchandises et des passagers pour Port-Saïd et l'Europe. Il y a chaque mois un ou deux de ces bateaux en partance de Bassorah à ces destinations. Voici les noms desdites maisons de commerce qui ont toutes des agents à Bagdad, et dont la plupart font aussi des assurances pour toutes destinations :

Persian Gulf Trading C^o; Holtz et C^o (Hollandais); Gabriel Asfar (Français); Hadji Ismaïl Hadji Alana (Indien); Ibrahim-ul-Mandil; Abdullah-ul-Chaïbi; Hamad-ul-Bassam; Suleïman-ul-Chubaïli (Arabes); Morad Noah (Israélite).

Une compagnie française et une compagnie américaine (Meunier et C^{ie} et Arnold Cheney and C^o) ont cessé d'affréter des bateaux.

Le prix d'assurance est de 1 à 1 1/4 0/0 pour toutes les marchandises, excepté pour les dattes et les céréales qui payent 1 1/2 0/0.

Le fret de la tonne de jauge pour Londres est de 32 à 33 shellings.

.. Celui de la tonne de poids, Hund Weigt 16, est de 34 à 36 shellings.

On paie pour les échelles du Levant, telles que Beyrouth, Jaffa, Mersine, etc., 15 à 17 shellings de plus que le prix du fret pour Londres.

Le fret pour Marseille est de 5 à 6 shellings de plus que le prix pour Londres. Pour Port-Saïd, il est le même que pour Londres, et pour Constantinople, Smyrne et Alexandrette, il est de 20 shellings de plus.

Il est à remarquer qu'en certaines occasions ces prix augmen-

tent considérablement. Lors de la récolte des dattes, par exemple, les négociants qui veulent expédier en Europe la première cueillette pour profiter de sa plus-value, paient jusqu'à 50 et 60 shellings par tonne au lieu du prix moyen de 35.

Les prix de passage pour les pèlerins de La Mecque subissent les mêmes variations, suivant le nombre des bateaux qui se trouvent à Bassorah à l'époque du *Hadj-Chérif* (pèlerinage). En 1888, certains *hadjis* (pèlerins) n'ont payé que 18 à 20 roupies, soit 29 à 32 francs de Bagdad à Djeddah ; tandis que d'autres, embarqués à Bassorah pour la même destination, ont payé 70 à 85 roupies, soit 112 à 136 francs, pour un voyage, ainsi raccourci pourtant d'environ 500 kilomètres.

Le fret de Bassorah à Bombay est en moyenne de 8 roupies, soit environ 13 francs la tonne.

Les prix de passage sont comme suit :

	PREMIÈRE CLASSE	DEUXIÈME CLASSE	PONT
De Bassorah à Bushir	30 roupies.	15 roupies.	4 roupies.
— Linga	68 —	34 —	11 —
— Bender-Abbas	75 —	37 1/2 —	17 —
— Iask	98 —	49 —	21 —
— Mascate	113 —	56 1/2 —	23 —
— Guadès	124 —	62 —	26 —
— Kurachec	143 —	71 1/2 —	30 —
— Bombay	168 —	84 —	30 —

La nourriture coûte 4 roupies, soit 6 fr. 40 par jour. La durée du trajet de Bassorah à Bombay est de treize à quatorze jours.

Les bateaux de la Compagnie persane font aussi des voyages pour la Chine jusqu'à Hong-Kong et pour les îles de Ceylan, Maurice, etc.

Quant aux passagers pour Port-Saïd ou Londres, ils doivent traiter de gré à gré avec les agences maritimes de Bassorah. La Compagnie *British India* prend des passagers de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, mais les bateaux des autres compagnies, n'ayant qu'un très petit nombre de cabines, acceptent rarement des passagers.

Ils font presque toujours le voyage direct de Bassorah à Suez en touchant Aden et quelquefois Djeddah en dix-huit à vingt jours.

Avant le percement de l'isthme de Suez, les communications de Bassorah avec le reste du monde par voie maritime ne se faisaient que par le moyen des barques indigènes dites *bagalé* et de deux ou trois navires voiliers qui venaient y toucher une fois par an en faisant le tour du Cap.

Actuellement, le mouvement du port de Bassorah peut être évalué par le tableau suivant, où sont consignés le nombre et le tonnage des voiliers et vapeurs qui l'ont fréquenté en 1890 et 1891 :

PAVILLONS	1890						1891					
	VOILIERS		VAPEURS		TOTAL		VOILIERS		VAPEURS		TOTAL	
	nombre	tonneaux	nombre	tonneaux	nombre	tonneaux	nombre	tonneaux	nombre	tonneaux	nombre	tonneaux
Anglais. . .	114	11.418	101	103.296	215	114.714	121	11.885	136	122.540	257	134.425
Ottoman. . .	175	10.644	—	—	175	10.644	363	14.541	1	1.326	364	15.867
Persan. . .	97	11.688	—	—	97	11.688	385	19.450	—	—	385	19.450
Français. . .	—	—	1	950	1	950	—	—	—	—	—	—
TOTAUX. . .	386	33.750	102	104.246	488	137.996	869	45.876	137	123.866	1.006	169.742

Outre la poste aux dromadaires dont il a été fait mention plus haut, les communications entre le vilayet de Bassorah et le sandjak de Nèdjd ont lieu par voie mixte, c'est-à-dire en partie par navigation maritime, et en partie par caravanes, comme suit :

Il y a par cette voie deux routes différentes, celle de Adjer et celle de Kattif.

Pour aller de Bassorah à Houfouf par Adjer, on se rend d'abord par bateaux à vapeur à Ras-el-Ténoura; cette traversée est de trois jours. Arrivé là, on est conduit par les barques à voiles indigènes à el-Adjer en quatre à cinq jours, et l'on arrive en caravane à Houfouf en deux autres jours, soit dix jours environ pour toute la durée du voyage.

Ceux qui prennent la route de Kattif vont directement par bateau à vapeur, en trois jours, à l'île de Bahrèin où sont débarqués passagers et marchandises pour être transbordés sur des barques à voiles indigènes qui les conduisent en quatre autres jours à destination. Les transports de troupes du gouvernement font seuls le voyage jusqu'à Kattif sans transbordement à Bahrèin.

Montagnes. — Il n'y a point de montagnes dans le vilayet de Bassorah, ni même de collines. Le terrain est à peu près partout égal et uni, sauf de nombreux monticules très peu élevés, mais étendus en superficie, et sous lesquels les fouilles font découvrir les ruines de villes antiques.

Industrie. — Les principales et à peu près les seules industries du vilayet de Bassorah sont la fabrication des *aba* et des *kara-tchader* (tentes noires); à l'usage des Arabes du désert: des nattes dites *bariyé*; des barques *machehouf* pour naviguer dans les marais, et de diverses autres embarcations destinées à la navigation fluviale, ainsi que des bâtiments à voiles dits *baghalé*, qui font le petit cabotage dans le golfe Persique, et de divers objets d'orfèvrerie.

Ces derniers sont, avec la construction des barques *machehouf*, la spécialité des sabéens. Ceux du sandjak d'Amara sont surtout très habiles, et font des ouvrages de filigrane et d'argent niellé travaillés avec beaucoup de goût. Quoiqu'ils soient exécutés au moyen d'outils des plus primitifs, les services à café, les tabatières et les petits bijoux sortis de leurs mains sont vraiment merveilleux.

Il se fait dans les deux vilayets de Bagdad et de Bassorah une énorme consommation de nattes *bariyé*, ouvrage des tribus arabes qui habitent les marais, dont les joncs et les roseaux leur fournissent les matériaux de cette fabrication. Les nattes *bariyé* sont employées à couvrir les toits des maisons, des bazars, le parquet des chambres; on en fait des lits sur des bateaux; on les étend sur les marchandises pour les garantir de la pluie et du soleil.

Les *aba* sont fabriqués dans les sandjaks de Nèdjd et de Muntéfik avec la laine des moutons du dernier de ces sandjaks, qui est très fine et bien filée. Les *aba* grossiers sont fabriqués à Souk-el-Chioug et sont consommés à Kouèt et dans le Nèdjd. On estime la quantité expédiée annuellement à ces deux destinations à 150,000 pièces.

On recherche spécialement les *aba* confectionnés à Hassa, ou Houfouf, chef-lieu du Nèdjd. C'est aussi là et dans les alentours que les *bédewis* (bédouins) viennent acheter leurs *kara-tchader* ou tentes noires faites avec de la laine des moutons du Nèdjd, qui est très courte et ressemble au poil de chèvre.

Les chaudronniers de Hassa et des environs fabriquent surtout des cafetières recherchées par les Arabes. Les orfèvres et bijoutiers de ces localités rivalisent avec les meilleurs artisans sabéens. On fabrique aussi dans le Nèdjd de grandes quantités de sandales, chaussures des habitants du pays, et des autres confectionnées avec les peaux préparées dans les tanneries locales.

La plupart des *baghalé*, bâtiments à voiles caboteurs du golfe Persique, sont construits sur les chantiers de Kouèt.

Commerce. — Le mouvement commercial de Bassorah s'est élevé, pour les trois années 1888, 1889 et 1890, à la somme de 5,425,082 livres sterling, comme suit :

ANNÉES	EXPORTATION	IMPORTATION	TOTAUX
	livres sterling.	livres sterling	livres sterling.
1888.	973.761	511.652	1 485 413
1889.	1.009 962	841.941	1.851 903
1890.	1 127 319	960 447	2.087 766
	3.111.042	2 314 040	5.425 082

Ces chiffres sont répartis sur les divers articles *d'exportation* et *d'importation*, durant les trois susdites années, comme suit :

EXPORTATIONS DE BASSORAH

ARTICLES	1888		1889		1890		VALEUR TOTALE
	QUANTI- TÉS	VALEUR	QUANTI- TÉS	VALEUR	QUANTI- TÉS	VALEUR	
		liv. stg.		liv. stg.		liv. stg.	liv. stg.
Dattes . . . caisses.	588 484	161.833	466.719	116.680	504.485	126 421	404 634
— . . . outres.	59.025	47 717	30.559	9.167	32 584	9.775	36.659
— . . . couffes.	457 210	148 593	375.650	112.695	442.900	114.500	375.788
Laines . . . balles.	32 264	312.918	35.696	299.563	37 081	326.243	938.724
Crin et mo- hair. . . . —	2.355	31 851	1.153	15.612	995	13.071	60.534
Peaux . . . —	4.461	13.157	3.965	16.069	2.471	11.953	41 179
Sésame . . sacs.	7.057	6 712	27 222	20.457	25.561	17.455	44.624
Noix de galle —	5.763	31.510	11.913	68.213	10 900	53.568	153.291
Tapis. . . . balles.	952	31 812	757	14.070	520	11.070	56.952
Soie manu- facturée. —	196	19 600	705	28.580	191	6.730	54 910
Blé sacs.	—	—	103.025	53.167	204.752	91.311	144.508
Orge —	—	—	90 257	18 835	125 615	25 123	43.958
Riz —	—	—	—	—	60 585	19.645	19.645
Opium . . . caisses.	298	21.000	496	50 820	291	29.880	101.600
Réglisse . . balles.	761	761	255	256	883	1.803	2.820
Gommes. . . caisses.	12 678	86.693	9 427	61 600	8 509	59.727	208.020
Chevaux . . nombre	2.500	62.500	2 206	51.150	2 815	61.930	175.580
	11 881	9.843	17.930	28.222	27.691	59 862	93.927
	—	—	70 028	30 658	118.411	55.754	86 412
Divers . . . balles.	12 886	17.261	3 942	14.648	4 218	25.768	57.677
TOTAUX.	»	973.761	»	1.009 962	»	1.127 319	3.111.042

IMPORTATIONS A BASSORAH

ARTICLES	1888		1889		1890		VALEUR TOTALE
	QUANTI- TÉS	VALEUR	QUANTI- TÉS	VALEUR	QUANTI- TÉS	VALEUR	
		liv. stg.		liv. stg.		liv. stg.	liv. stg.
Soieries . . } balles,	12 065	47.627					
Lainages. . } caisses	1.511	49 263	20 224	505.600	26 584	664.600	1.319 400
Cotonnades } etc.	1.447	52.310					
Sucre en pain. . . .	13.163	25.042	17 423	30.592	18.851	39 702	95 336
Sucre en poudre . .	11.985	19 959	11.211	20.296	16.444	21.034	61 289
Café. sacs.	4.985	17 428	6.169	22.303	3.994	14.082	53 813
Epicerics. . caisses.	22.227	78 249	26.929	44.853	15.615	25 542	148.644
Fer	27.080	11.643	33.181	12.310	39 897	15 228	39.181
Cuivre	2 458	6 534	1 115	3.204	2.070	5.978	15.716
halles.	1.153	5.192	2 465	14.390	2 770	16.352	35.934
Blé sacs.	15 661	8.384	616	308	107	59	8.749
Riz —	72.203	38 857	48 834	25.424	3.134	1.628	65 909
Bois en poutres . .	20.587	3 042	20.000	3.000	25.000	4.000	10.042
— en planches.	64.511	14.823	53.462	12.725	39.380	8 753	36.301
— pour caisses de dattes.	72 839	27.198	75.390	30.082	76.142	30.349	87.629
Charbon . . tonnes.	4 972	7 198	5.199	9 300	3.046	5 530	22.028
caisses.	26.741	8 658	30.000	9.500	20.000	6.050	24 208
Tabac. sacs.	9.152	21 920	9.129	21.300	6.270	14.625	57.845
Fil d'or . . caisses.	130	9 100	176	8 800	31	1 550	19.450
Indigo . . . —	373	8.700	403	10.075	552	14 612	33.387
Divers . . . balles.	36 277	50.525	26 944	57 879	32.741	70.773	179 177
TOTAUX.	»	511.652	»	841.941	»	960.447	2.314.040

La *moyenne annuelle* du commerce de Bassorah, calculée sur les trois années 1888, 1889 et 1890, est donc comme suit :

Exportation	1,037,000 l. stg.	ou	25,925,000 fr.
Importation	771,346 l. stg.	ou	19,383,665 »
Mouvement total annuel.	1,808,346 l. stg.	ou	45,308,665 fr.
Différence en faveur de l'exportation	265,654 l. stg.	ou	6,541,335 fr.

Monnaies. — Les diverses monnaies ci-dessous énumérées ont cours sur la place et dans le vilayet de Bassorah comme suit :

	COURS LOCAL	VALEUR RÉELLE	
	piastres.	piastres or.	francs.
Livre turque	153 piastres 00 para	100	23
Medjidié d'argent	28 — 20 —	19	4,60
Livre sterling	164 — 10 —	110	25
Napoléon	135 — » —	88	20
Roupie (monnaie indienne)	11 — 10 —	7	1,61
Kran (monnaie persane)	4 — 20 —	3	0,69

Poids et mesures. — Les poids et mesures sont les mêmes que ceux du vilayet de Bagdad, à l'exception du *kara*, poids de compte pour les dattes, égal à 2,000 okes, soit 2,565 kilogrammes 900 grammes.

Dîmes et impôts. — Le budget officiel des recettes du vilayet de Bassorah, pour l'année 1305 (1889-1890), a été établi comme suit :

<i>Emlak</i> ou impôt foncier	462,581 piastres
<i>Bédel-i-askérié</i> , exonération militaire . .	11,725 —
Dîme des céréales	13,644,047 —
<i>Aghnam-dévé</i> , taxe sur les moutons, chameaux, etc.	2,880,866 —
<i>A reporter.</i>	16,999,219 piastres

	<i>Report.</i> . . .	16,999,219 piastres
Loyer annuel d'immeubles		12,715 —
Droits divers		1,550,911 —
<i>Béiyé</i> du tumbéki, permis de chasse, de pêche, etc		115,069 —
Recettes des tribunaux		155,870 —
— de l'enregistrement		455,100 —
	TOTAL	<u>19,288,884 piastres</u>

Soit environ 4,436,000 francs.

Localités remarquables, antiquités. — Le vilayet de Bassorah est spécialement remarquable par un très grand nombre de places dont plusieurs ont été déjà fouillées avec succès et ont donné lieu à d'intéressantes trouvailles, tandis qu'habituellement les habitants se servent des briques antiques pour la construction de leurs maisons.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire les fouilles pratiquées à diverses reprises par le consul de France, M. de Sarzec, à Tello, dans le caza de Chattrâ, et dont s'est enrichi le Musée du Louvre. On connaît assez aussi dans le monde savant, les beaux résultats des fouilles de M. Teller, consul anglais, à Abou-Châh-rèn, et de celles des Allemands à Zorgol, toutes dans ce même caza, dépendant du sandjak de Muntéfik. D'autres places semblables se rencontrent à chaque pas dans ce sandjak et dans celui d'Amara. On reconnaît les endroits favorables aux recherches archéologiques à leur niveau plus élevé que celui de la plaine, ce qui indique, comme l'expérience l'a démontré, la présence d'antiques constructions à peine recouvertes de terre. Il en existe notamment à el-Sunguré, aux environs de Nassériyè, et à el-Mogariyè, dans le nahié de el-Batha, l'une des dépendances de cette ville.

A Béled-Seïd Ahmed-el-Réfaï, localité située entre Amara, chef-lieu du sandjak de ce nom et el-Hammar, caza qui dépend de Muntéfik, on a trouvé, en mai 1890, en creusant les fondations d'une mosquée, un vase rempli d'une grande quantité

de pièces d'or et d'argent, très anciennes, qui furent envoyées au Musée impérial de Constantinople. On a découvert en même temps des restes de vastes édifices.

Après les fortes pluies, les Arabes des tribus de *Béni-Lam* cherchent et trouvent fréquemment des monnaies koufiques, romaines et autres, en remuant la terre de leurs cultures partout où elle s'élève un peu au-dessus du niveau général.

Les ruines sises à Féléflé, localité distante de 20 kilomètres environ de la ville d'Amara, fournissent sans cesse aux populations des briques antiques beaucoup plus grandes que celles des fabriques actuelles de Bagdad, et qui sont enduites de bitume, signe certain de l'époque reculée de leur fabrication.

Parmi les autres places qui n'ont pas encore été fouillées et où les Arabes font souvent d'heureuses trouvailles à la suite des fortes pluies, on cite el-Haba, Tel-el-Soffier, Omm el-Akarèb et el-Zédjih, ainsi que Beled-el-Kharab, toutes situées dans les sandjaks de Muntéfik et d'Amara.

Quant au sandjak de Nèdjd qui semble aussi devoir être très riche en antiquités, il a été impossible jusqu'à présent à tout chrétien, soit étranger, soit indigène, d'y pénétrer. Il faut donc s'en rapporter au dire des musulmans, suivant lesquels il y a, à 11 kilomètres environ de Houfouf, une grande forteresse où l'on voit des statues de pierres encastrées dans les murs. A 20 kilomètres plus loin, on rencontre une ville en ruines autour de laquelle sont des tombes monumentales qu'on dit être celles des *ashab* de Mahomet.

MERKEZ-SANDJAK DE BASSORAH

Orientation, limites. — Le merkez-sandjak de Bassorah est situé au centre du vilayet de même nom. Il est limité au nord par la Perse, à l'est par cette même contrée et le golfe Persique, au sud par le sandjak de Nèjd et à l'ouest par ceux de Muntéfik et d'Amara.

Superficie. — Sa superficie totale est d'environ 20,000 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 cazas et 6 nahiés, comme suit :

CAZAS	NAHIÉS
BASSORAH (merkez-caza).	Zobéïr. — Aboul-Hassib. — Chatt-el-Arab. — Faô.
KOUËT.	
KOURNA.	El-Médinè. — El-Machouè.

Division militaire. — Les troupes régulières de ce merkez-sandjak consistent en un régiment de *nizam* (armée active) commandé par un colonel, et caserné à Bassorah; elles font partie du VI^e corps d'armée dont le quartier-général est à Bagdad.

Il y a aussi à Bassorah un dépôt militaire pour le recrutement et pour l'organisation des cadres, et environ 50 zaptiés ou sol-

dats de police sous les ordres des autorités civiles, tandis que les troupes régulières n'obéissent qu'à l'autorité militaire.

Autorités civiles. — L'autorité civile est exercée, dans le merkez-sandjak de Bassorah, par le *vali*, gouverneur général du vilayet, les 2 *caïmakams*, sous-gouverneurs des cazas de Kouèt et de Kourna, et les 6 *mudirs*, directeurs des nahiés. Ces neuf fonctionnaires sont respectivement assistés de conseils administratifs.

Comme il a déjà été dit au chapitre spécial du vilayet, le caïmakam de Kouèt, bien que revêtu du titre de sous-gouverneur, est de fait indépendant du gouverneur général.

Autorités religieuses. — L'autorité religieuse est exercée, pour les musulmans sunnites, par le *cadi* de Bassorah. Les chiytes des villes ont des *muchetehed* et ceux des tribus ont des *arifè* ou *moumen*.

Les chrétiens, dans ce merkez-sandjak, n'ont pas d'autre résidence que la ville de Bassorah. Catholiques et Arméniens grégoriens ont pour autorités religieuses les prêtres de leurs églises. Celles-ci sont au nombre de deux pour les premiers et une pour les seconds.

Partout où les israélites ont des synagogues, c'est-à-dire à Bassorah et à Kouèt, leurs rabbins sont leurs autorités religieuses.

Il n'y a pas de communauté sabéenne dans le merkez-caza de Bassorah.

Tribunaux. — Il y a à Bassorah un tribunal civil de première instance, dit *bédayet* et un tribunal criminel, dit *daïrèt-el-djéza*, ainsi qu'un tribunal de commerce. Le recours contre les sentences de ces tribunaux est à la cour d'appel de Bagdad.

Postes et télégraphes. — Les agences postales et télégraphiques du gouvernement fonctionnent à Bassorah où se trouve aussi la poste aux dromadaires pour le sandjak de

Nèdjd, ainsi qu'une agence postale anglaise, et à Faô, également en concurrence avec une station télégraphique anglaise. Les postes et télégraphes ottomans relèvent de l'administration centrale de Bagdad.

Office sanitaire. — L'office sanitaire de Faô est aussi une dépendance de la direction générale de Bagdad.

Population. — La population totale de merkez-sandjak de Bassorah est de 300,000 habitants, comme suit :

Musulmans.	{	Sunnites	36,200	} 295,700 hab.
		Chyites	259,500	
Arméniens.	{	Grégoriens	1,500	} 2,250 —
		Protestants	25	
Greco-orthodoxes			25	
Catholiques			700	} 2,050 —
Israélites				
TOTAL				300,000 hab.

Bassorah. — Bassorah, chef-lieu du vilayet, du merkez-sandjak et du merkèz-caza de même nom, résidence du vali, gouverneur général du vilayet, siège des autorités civiles, militaires, religieuses, des tribunaux, de la police, des divers services administratifs, des agences postales, télégraphiques, maritimes, commerciales, de celles de la Dette publique ottomane et de la Régie des tabacs, etc., etc., est situé sur la rive droite du Chatt-el-Arab, par 45° 30' de longitude et 30° 30' de latitude nord. L'ancienne ville du temps des khalifes, si célèbre dans l'histoire et surtout dans les merveilleux récit des *Mille et une nuits*, était située à 10 kilomètres environ au sud-ouest de la ville actuelle, dans une contrée plus sablonneuse, à l'autre extrémité du canal *el-Achar*, qui conduisait jadis au Chatt-el-Arab les eaux des marais d'alentour. Aujourd'hui ces eaux, ne trouvant plus de débouché suffisant, infectent tout le pays. L'insalubrité de la ville de Bassorah est proverbiale. Les fièvres paludéennes

y sont permanentes. Cependant l'activité commerciale est tellement grande, que la population ne cesse de s'accroître, du moins dans le merkez-caza, c'est-à-dire la circonscription formée par la ville et ses environs, avec les nahiés qui en dépendent directement. Cette population totale du merkez-caza ne s'élève pas à moins de 220,000 habitants dont on verra plus loin le détail.

Population. — Quant à la population de la ville proprement dite, elle n'est que de 18,000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{ Sunnites	12,000	} 14.650 hab.
	{ Chyites	2,650	
Arméniens .	{ Grégoriens	1,500	} 2,250 —
	{ Protestants	25	
Greco-orthodoxes		25	
Catholiques		700	} 1,100 —
Israélites			
	TOTAL . . .		18,000 hab.

Les ruines de l'ancienne ville se composent des restes d'une grande muraille, de deux belles mosquées et de tombeaux parmi lesquels on distingue ceux de docteurs de l'islam vénérés des sunnites, dont un certain nombre sont venus fonder là le bourg de Zobeïr autour du tombeau de ce savant. On croit que l'ancienne Bassorah avait été bâtie par le khalife Omar en l'an 14 de l'hégire, mais quelques-uns font remonter sa fondation jusqu'à Trajan.

Quoi qu'il en soit, la ville actuelle, fort sale et non pavée, contient, dans un nouveau quartier créé en 1870 par Midhat-Pacha, à l'embouchure du canal *el-Achar*, une caserne, un hôpital militaire, les bâtiments de l'agence de navigation fluviale et de l'amirauté, de la douane et de l'office sanitaire. C'est dans ce nouveau quartier que les principaux négociants de Bassorah se sont fait construire de belles maisons en pierre. Le gouverneur général y a établi sa résidence, ainsi que le corps consulaire, formé des représentants de l'Angleterre, de la France et de la

Hollande. Outre ce quartier neuf, assez beau, un vaste espace rempli de dattiers, de champs de céréales et de jardins contient environ 2,000 maisons en briques et plus de 1,000 *sérifé* de roseaux habités par la basse classe; 3 grandes mosquées et 7 plus petites; 2 églises catholiques, dont l'une appartient aux R.R.P.P. Carmes, les premiers missionnaires de l'Irak-Arabi depuis environ 250 ans; 2 synagogues; 4 bains; 35 *han* pour les marchands; 7 bazars; 2,000 boutiques; 45 cafés; 2 pharmacies; 1 hôtel et une innombrable quantité de tavernes et autres lieux de débauche.

Parmi les amusements populaires en grande vogue à Bassorah, on cite la musique des nègres, nommée *midan-el-abid*. Cette bande de musiciens et de danseuses a des places attitrées où elle se réunit, et, tout en s'enivrant de *bouza*, sorte de boisson de jus de dattes dont les nègres sont très friands, fait un vacarme effroyable au moyen de grands tambours que les uns tiennent sur leur dos, tandis que les autres frappent sur ces instruments avec de gros bâtons garnis par précaution d'une balle de chiffons, pour ne pas crever la caisse. Les porteurs de tambours soufflent en même temps dans une espèce de flûte nommée *zèmmara*, et les négresses, au son de cette bizarre harmonie, exécutent les pas les plus excentriques. Il n'y a point de grande réjouissance où cette troupe ne soit invitée.

Les divertissements de la classe aisée consistent surtout en promenades sur le *Chatt-el-Arab* en *blèem*, sorte de petite barque dont chacun possède la sienne, et en des parties de plaisir aux *méhaouallé*, jolies maisons de compagnie bâties le long du fleuve dans de beaux jardins où toute licence est permise aux riches qui viennent s'y amuser. Les *blèem* servent aussi à leurs propriétaires pour envoyer faire leur provision d'eau à *Chatt-el-Arab*, nahié voisin, ou à Karoun, car aucune personne aisée ne boit d'eau du canal *el-Achar*.

A Bassorah, la largeur du fleuve est de plus d'un kilomètre, et quoiqu'il n'y ait pas moins de 90 à 95 kilomètres à partir de là jusqu'à son embouchure en aval de Faô, la marée monte jusqu'à plus de 3 mètres, ce qui rendrait la propreté de la ville

bien facile à entretenir, pour peu qu'on voulût s'en occuper.

Ecoles. — Les écoles de la ville de Bassorah sont au nombre de 22, où 420 élèves reçoivent de 26 professeurs une instruction à divers degrés comme suit :

Musulmans.	1 école <i>ruchdiè</i> . . .	5 professeurs.	20 élèves
—	18 écoles primaires .	18	— 320 —
Catholiques.	1 — —	1 —	30 —
Israélites . .	2 — —	2 —	50 —
	<u>22 écoles</u>	<u>26 professeurs.</u>	<u>420 élèves</u>

Production agricole. — La production agricole du merkez-sandjak de Bassorah est évaluée en moyenne annuelle comme suit :

Dattes.	513,180 tonnes
Riz.	6,156 —
Café	12 —
Indigo	10 —
Oranges	1,500 —
Citrons et limons	2,000 —
Olives	4,000 —
Abricots	1,200 —
Pommes.	3,000 —
Coings.	4,500 —
Grenades	9,000 —
Figues.	10,000 —
Raisins.	6,000 —
Mûres.	7,000 —
	<u>7,000 —</u>
TOTAL.	567,558 tonnes

Salines. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit dans le chapitre spécial du vilayet de Bassorah sur les salines d'Hamdan et de Kouèt, situées dans ce merkez-sandjak.

Agriculture. — L'agriculture est favorisée spécialement dans le merkez-sandjak de Bassorah, par le flux du golfe Persique qui fait monter l'eau du *Chatt-el-Arab* jusqu'au niveau des *moukatà'a* ou grandes exploitations agricoles situées le long des rives de ce fleuve. Dans ces *moukatà'a*, énumérés au chapitre spécial de l'agriculture du vilayet, on cultive presque exclusivement les vastes plantations de dattiers qui font la richesse du pays. Toutefois, on trouve aux environs de la ville de beaux et nombreux vignobles et de grands vergers remplis d'arbres fruitiers de toute espèce. L'oranger et l'olivier croissent aux environs de Bassorah aussi bien que le dattier. Tous les légumes et produits maraîchers y réussissent parfaitement, et l'on cite parmi les fleurs favorites des amateurs de jardins, le *raski*, plante qu'on croit particulière à cette contrée, et remarquable par l'odeur exquise qu'elle exhale durant toute la saison printanière.

Des essais de culture du café et de l'indigo ont été tentés et ont donné des résultats satisfaisants. Certaines quantités de ces produits ont pu déjà être livrées au commerce, et l'on conçoit de ce fait l'espoir prochain d'une complète réussite.

Bestiaux. — On évalue en moyenne la production annuelle du merkez-sandjak de Bassorah en bestiaux des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine, comme suit :

LOCALITÉS	Bœufs et vaches	Buffles	Chevaux	Anes	Cha- meaux	Moutons	TOTAUX par LOCALITÉS
Bassorah et environs	500	1.500	1.500	2.000	500	10 000	16.000
Nahies du merkez- caza	5 500	4.000	2 500	3 000	1.000	45 000	61.000
Kourna (caza de) . .	2.000	9 500	1.500	2.000	1 000	40.000	56 000
Kouèt —	2.000	—	4.500	3.000	2 500	55.000	67.000
TOTAUX PAR ESPÈCES.	10.000	15.000	10.000	10.000	5.000	150.000	
TOTAL GÉNÉRAL.							200.000

Ainsi qu'il a déjà été dit au chapitre spécial du vilayet, nous

croyons que tous ces chiffres sont fort au-dessous de la réalité, à cause de l'impossibilité où l'on a été d'y faire figurer, non seulement les bestiaux des tribus nomades dont le nombre est très élevé, mais encore ceux de certaines tribus réputées fixes, notamment les tribus arabes des environs de Kouèl. Les chiffres énoncés ci-dessus sont surtout faibles en ce qui concerne les moutons, les bœufs et les vaches.

Fleuves, marais. — Pour tout ce qui concerne les différents sujets ci-contre, il n'y a lieu de rien ajouter à ce qui a déjà été dit aux chapitres spéciaux du vilayet. Peut-être convient-il toutefois de répéter que la quantité de poissons consommée dans le merkez-sandjak de Bassorah est véritablement prodigieuse. Toute la basse classe notamment se nourrit exclusivement de poisson de l'espèce dite *sebour*, que la plupart mangent tout cru, après l'avoir fait sécher au soleil.

Industrie, commerce. — On trouvera également aux chapitres spéciaux du vilayet ce qui concerne l'industrie et le commerce du merkez-sandjak.

CAZAS DU SANDJAK DE BASSORAH

MERKEZ-CAZA DE BASSORAH

Orientation, limites. — Le merkez-caza de Bassorah est situé à l'est du merkez-sandjak de même nom. Il est limité au nord par le caza de Kourna ; à l'est, par la Perse ; au sud, par le golfe Persique et le caza de Kouèl et à l'ouest par le désert de Chamiyé ou de Syrie.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 nahiés qui sont : Zobéïr, Abou-Ilassib, Chatt-el-Arab et Faò.

Autorités civiles. — Il est administré par le vali, gouverneur général du vilayet, et par les 4 mudirs, directeurs des nahiés. Ces cinq fonctionnaires sont respectivement assistés de conseils dont la composition est énoncée au chapitre spécial du vilayet.

Autorités religieuses, militaires, tribunaux, etc. — Quant aux autorités religieuses, militaires, aux tribunaux, etc., tout ce qui les concerne a été dit aux chapitres spéciaux du vilayet de Bassorah et du merkez-sandjak de même nom.

Population. — La population totale du merkez-caza de

Bassorah, comprise dans le chiffre énoncé plus haut de la population du merkez-sandjak de même nom, est de 220,000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{ Sunnites	16,200	} 215,750 hab.
	{ Chyites	199,550	
Arméniens .	{ Grégoriens	1,500	} 2,250 —
	{ Protestants	25	
Grecs-orthodoxes		25	
Catholiques		700	} 2,000 —
Israélites			
TOTAL. . .			220,000 hab.

Dans ce chiffre sont compris les habitants de la ville de Bassorah, énumérés plus haut en détail.

Ecoles. — Les écoles du merkez-caza de Bassorah sont en totalité au nombre de 39 dont 38 primaires. Sur ce nombre total, 22 écoles, dont une *ruchdiè*, appartiennent à la ville de Bassorah; le détail en figure au chapitre spécial de cette ville. Les 17 autres écoles, qui appartiennent aux nahiés sont énumérées plus loin, chacune en son lieu.

NAHIÉ DE ZOBÉÏR

Zobéïr. — Le nahié de Zobéïr, ainsi qu'il a été dit déjà plus haut, est situé sur l'emplacement même de l'ancienne ville de Bassorah du temps des khalifes de Bagdad. Son chef-lieu, qui porte le même nom, est bâti sur les restes de cette ville, autour du tombeau du célèbre docteur sunnite Zobéïr. Ses fondateurs, dont les habitants actuels sont les descendants, étaient de dévôts sunnites, admirateurs zélés de la doctrine de cet illustre savant, qui, en témoignage de leur attachement à ses préceptes et de

leur vénération, ont voulu se constituer fidèles gardiens de sa sépulture en y fixant leurs habitations.

La population actuelle de ce bourg, entièrement composée de musulmans sunnites, est de 4,000 habitants.

Pour la plupart, ce sont de riches propriétaires, vivant de leurs revenus, et n'exerçant aucune profession. Leur maisons, au nombre de 400, sont belles, bien aménagées, commodes et solidement construites en briques, mais dépourvues de jardins, parce que l'on ne sait pas tirer parti de la terre de cette contrée, qui est très calcaire. On n'y cultive guère que quelques légumes, que l'on arrose avec l'eau tirée des puits. Cependant, à peu de distance du bourg, se trouve un vaste terrain nommé *dréhmé*, où l'on cultive des melons très renommés dans tout le pays sous le nom de melons de Zobéïr, et que l'on envoie jusqu'à Bagdad à titre de cadeaux fort appréciés.

Ecoles. — Il y a à Zobéïr 3 écoles où des *mollahs* enseignent à 60 élèves la lecture et l'écriture en langue arabe et le *Koran*.

Edifices publics. — Ce bourg possède une belle mosquée. Il n'y a point d'autre édifice public; point de *han*, de café, ni de magasin; le bazar ne se compose que de 5 à 6 boutiques.

Climat. — Le climat de ce nahié est très sain; les riches habitants de Bassorah passent une bonne partie de l'année dans ce séjour tranquille et agréable.

NAHIÉ DE ABOU-HASSIB

Le nahié d'Abou-Hassib comprend tous les *moukata'a* (grandes cultures, exploitations agricoles), situés le long du *Chatt-el-Arab*, sur la rive droite, à partir de el-Séradji jusqu'à Kout-el-Zin. Le mudir fait sa résidence au *moukatá'a* proprement dit

d'Abou-Hassib, qui est le plus vaste et le plus riche des seize dont se compose le nahié. Il est représenté dans les quinze autres *moukatà'a* par quelques zaptiés (soldats de police) en très petit nombre, commandés par un sergent.

Population. — Abou-Hassib est un petit bourg de 500 maisons bâties en pisé, situé à 30 kilomètres en aval et au sud-est de Bassorah. Sa population est d'environ 3,000 habitants, musulmans chyites, à l'exception du mudir et des zaptiés. Ce sont presque tous de riches propriétaires, vivant dans l'oisiveté, quoique l'aspect misérable de leurs habitations indique plutôt la pauvreté que l'aisance.

La population totale du nahié, en y comprenant celle du chef-lieu, ci-dessus énoncée, est de 31,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites (autorités, police).	50 hab.
— chyites.	30,950 —
TOTAL. . .	<u>31,000 hab.</u>

Ecoles. — Dans tous les *moukatà'a* dépendant de ce nahié, il y a de petites mosquées, et dans le nahié tout entier il y a 7 écoles fréquentées par 160 enfants auxquels les *mollahs* enseignent la lecture et l'écriture en langue arabe et les principes de leur religion.

Produits agricoles. — Le principal produit de ces *moukatà'a* est la datte. Outre les dattiers, on ne cultive guère dans ce nahié que le *djèt* et quelques légumes.

NAHIÉ DE CHATT-EL-ARAB

Le nahié de Chatt-el-Arab comprend tous les *moukatà'a* de la rive gauche du fleuve, dite de Kerdélân, à partir de Kètèban

jusqu'à el-Dèhèdji, sur la frontière persane. Toutes les cultures de la rive gauche du Chatt-el-Arab à partir du *Nahr Youssef* jusqu'à Koséiybé, situé vis-à-vis de Faô, appartiennent à la Perse.

Le mudir, directeur de ce nahié, n'a pas de résidence fixe; il parcourt l'un après l'autre les divers *moukatà'a* placés sous sa direction.

Population. — La population totale du nahié de Chatt-el-Arab est de 12,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites (autorités, police, etc.).	100 hab.
— chyites	119,900 —
	<u>119,900</u>
TOTAL . . .	129,000 hab.

Ecoles. — Les écoles de ce nahié sont au nombre de 6, dans lesquelles 6 mollahs enseignent à 85 élèves le *Koran*, la lecture et l'écriture en langue arabe.

Production agriole. — On cultive dans les moukatà'a de Chatt-el-Arab, outre les dattiers, les céréales, la vigne et les arbres fruitiers, notamment le pommier et l'abricotier.

Bestiaux. — On y élève aussi beaucoup de bestiaux.

NAHIÉ DE FAÔ

Le nahié de Faô comprend tous les *moukatà'a* de la rive droite du *Chatt-el-Arab* situés entre cette ville et Kout-el-Zin, point extrême du nahié d'Abou-Hassib.

Chef-lieu. — Le fort de Faô est la résidence du mudir, directeur du nahié. Ce fort est entouré d'un village arabe où il n'y a point d'autres constructions que des *sérifé*, sauf les

bâtiments de la douane, de l'office sanitaire, et les deux stations télégraphiques ottomane et anglaise.

Orientation. — Ce fort est situé à 5 kilomètres environ au nord de Ras-el-Miskeb, point extrême de l'embouchure du *Chatt-el-Arab*, sur une langue de terre de la rive droite, émergeant des marais au milieu de quelques bouquets d'arbres. C'est à ce point qu'atterrit le câble télégraphique anglais qui vient de l'Inde, remonte par l'Asie ottomane jusqu'à Constantinople et pour y rejoindre le réseau européen.

Par sa position, le fort de Faô commande l'entrée du fleuve en même temps que Bassorah, port de la Mésopotamie, et Mohammérah, port de Karoun. Si ce fort, commencé durant ces dernières années, était achevé et garni de bons canons, il pourrait barrer la route à la navigation du *Chatt-el-Arab* et empêcher les canonnières anglaises de remonter jusqu'à Bassorah, où les Anglais ont un résident, trois agences de bateaux à vapeur et un dépôt de charbon; ils viennent de faire ouvrir le *Karoun* à leurs navires et d'établir une agence à Mohammerah. Ils ont enfin, sur tout le golfe Persique de nombreux sujet *parsi* qui monopolisent le commerce de la Mésopotamie. Aussi l'existence du fort de Faô est-elle pour eux un sujet d'inquiétude, car l'autorité ottomane ne l'a construit que pour surveiller l'application des quarantaines imposées aux provenances de l'Inde, contrôler les mouvements de la navigation dans ces parages et paralyser autant que possible les efforts du commerce dirigés sur Mohammérah, au détriment du commerce de Bassorah. Toutefois, cette rivalité de la Turquie et de la Perse n'a fait que servir jusqu'à présent les intérêts anglais.

Population. — La population totale du petit nahié de Faô est de 5,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites (autorités et police).	50 hab.
— chyites	4,950 —
TOTAL	<u>5,000 hab.</u>

Ecoles. — Il n'y a à Faô qu'une seule école fréquentée par 15 élèves auxquels un *mollah* enseigne les premières notions de leur religion, de la lecture et de l'écriture en langue arabe.

Production agricole. — Outre les dattiers et plusieurs espèces d'arbres à fruits, on cultive dans tous les *moukatâ'a* du nahié de Faô le *lawsonia*, dont la racine, mise en poudre, fournit le *henné* ou *alkanna*, qui sert comme teinture cosmétique très recherchée dans tout l'Orient et joue un grand rôle dans la médecine arabe, et le rosier. L'eau de roses obtenue par la distillation des fleurs de ce dernier arbuste est dirigée sur Bassorah et Bouchir.

Mohammérah. — La localité de ce nom, jusqu'ici presque inconnue, est située au confluent du *Karoun* et du *Chatt-el-Arab*, sur le territoire persan; elle est devenue tout à coup un port d'une grande importance, depuis que les Anglais, comme il est dit ci-dessus, ont ouvert le *Karoun* à la navigation. Des vapeurs remontent cette rivière jusqu'à Ahouâz, qui est relié à son tour à Chouster par des convois d'allèges qui pénètrent jusqu'au cœur de la Perse, à la hauteur d'Ispahan. Le bassin de Mohammérah pourvoit déjà à l'exportation européenne des quantités notables de blé, de graines oléagineuses, du lin, de l'essence de roses, etc., etc. Mohammérah possède des tanneries et des teintureries de quelque valeur, et les habitants de cette région sont aussi, dit-on, très habiles dans la confection de certains produits d'orfèvrerie artistique.

L'autorisation accordée aux Anglais de naviguer sur le *Karoun*, — qui n'était pas jusqu'ici accessible au commerce européen, — a grandement occupé la presse britannique dans ces dernières années, en présentant cet avantage comme une victoire remportée par la diplomatie de l'Angleterre sur la Russie.

Une chose est certaine, c'est que le négoce anglais a promptement et largement mis à profit cette nouvelle situation.

CAZA DE KOURNA

Orientation, limites. — Le caza de Kourna est situé au nord du merkez-sandjak de Bassorah. Il est limité au nord-ouest par le sandjak d'Amara; à l'est, par la Perse; au sud, par le merkez-caza de Bassorah, et à l'ouest par le sandjak de Muntéfik.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 2 nahiés qui sont el-Médiné et el-Machoué.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et les 2 mudirs, directeurs des nahiés. Ces 3 fonctionnaires sont assistés chacun d'un conseil administratif de même composition que celui du vilayet.

Chef-lieu. — Kourna, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, siège des divers services publics, station fluviale, douanière, télégraphique et sanitaire importante, est situé précisément au point de jonction du *Tigre* et de l'*Euphrate*, où ces deux fleuves n'en forment plus qu'un seul, prennent le nom de *Chatt-el-Arab*, et sur l'emplacement de l'antique Digba. C'est une petite ville de récente construction, assez mal bâtie, élevée il y a cent ans à peine par les gouverneurs ottomans qui l'entourèrent du côté de la terre d'une double muraille de briques séchées au soleil, pour en faire une sorte de forteresse en vue d'arrêter les invasions persanes. On y compte 500 maisons et 600 *sérifé*; le konak du gouvernement, les locaux de la douane et autres services de l'État sont les seuls édifices publics. La marine impériale y a toujours un brick amarré le long du fleuve, et quelques soldats. Une mosquée vient d'y être bâtie par les soins du gouvernement. Le bazar ne renferme qu'un petit nombre de boutiques et un *han*.

Population. — La population de la ville de Kourna, comprise dans le chiffre ci-dessus de la population du caza, est de 5,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites (autorités, police).	50 hab.
— chyites	4,950 —
TOTAL.	<u>5,000 hab.</u>

Kourna est un centre de commerce et d'industrie. Sa population, pour la plus grande partie, se partage en gens occupés de divers négoes et en fabricants d'*aba* dont il se fait une grande exportation. Les *aba* fins de Kourna, dits *khachiyé*, qui passent tout entiers dans une bague, possèdent une très haute et juste renommée. On cite aussi le fromage de Kourna mis en fils et tressé pour la vente, particularité qui n'est pas absolument spéciale à cette ville, car sur les marchés de Constantinople on trouve de semblables fromages tissés, filés et tressés, de provenances variées.

Tribus. — Les habitants des nahiés de ce caza appartiennent à des tribus différentes, comme suit :

Nahié de el-Médiné : tribus de *Kattarmé*, de el-Amara et de el-Seamer.

Nahié de Machoué : tribus des Béni-Malek, des el-Saad, des el-Halaf et des Béni-Mansour.

Ces nahiés sont administrés par les *chéïk* des tribus, qui ne suivent guère d'autre loi que leur caprice, et suscitent bien souvent des embarras aux autorités.

Produits divers. — Les tribus susdites, outre la culture des dattiers, dont la production annuelle est estimée à 12,000 *kara*, soit 30,790 tonnes de dattes; celle d'une petite quantité de blé et d'orge, et celle du riz, qui produit par an une moyenne de 2,000 *tagar*, soit 3,078 tonnes de cet article non décortiqué, s'occupent aussi de la confection en grand des *bariyé*, nattes de

joncs et de roseaux qui servent à beaucoup d'usages divers déjà énumérés plus haut.

Elève des bestiaux. — Ces tribus élèvent aussi beaucoup de moutons, de bœufs et de vaches et surtout de buffles, spécialité des éleveurs habitants des marais.

Ecoles. — Les tribus arabes qui habitent le caza de Kourna ne songent nullement à donner une instruction quelconque à leurs enfants. Il n'y a d'écoles qu'à la ville, et encore ne sont-elles qu'au nombre de deux, fréquentées par 30 élèves, auxquels deux *mollahs* enseignent les premiers principes de leur religion, de la lecture et de l'écriture arabes.

Climat. — Le climat du caza de Kourna est très malsain et fiévreux, surtout celui du chef-lieu, dont les habitants sont d'une fort mauvaise constitution.

Sites remarquables, légendes, etc. — Il y a sur le bord du *Tigre*, à Kourna, un arbre extraordinairement vieux, qui passe pour avoir été planté par Noé et qui est en grande vénération dans tous les pays environnants. De nombreux voyageurs viennent le visiter et ne manquent d'en emporter une petite branche. Cet arbre ne produit point de fruits.

CAZA DE KOUËT

Orientation, limites. — Le caza de Kouët est situé au sud du merkez-sandjak de Bassorah. Il est limité au nord par le merkez-caza de Bassorah; à l'est, par le golfe Persique; au sud, par le sandjak de Nèjd, et à l'ouest par le désert de Chamiyè ou de Syrie.

Division administrative. — Le caza de Kouët n'a point de nahié ni autre subdivision administrative.

Autorités. — Il est administré par le chéïk Abdullah-ben-Sabah, régulièrement investi par le gouvernement ottoman du titre de caïmakam, sous-gouverneur de ce caza, fonction pour laquelle il reçoit du vali, gouverneur général de Bassorah, des honoraires consistant en 150 *karas*, soit environ 385 tonnes de dattes par an.

En réalité, ce sous-gouverneur, dont l'investiture est motivée par les grands services qu'il a rendus aux troupes ottomanes lors de la soumission définitive du sandjak de Nèdjd par Mi-dhat-Pacha, est absolument indépendant. Ses relations avec le gouverneur général se bornent à la perception de ses honoraires. Toutes les questions civiles et autres sont tranchées par lui, et ses jugements sont sans appel. Il ne fait payer à la population locale aucune imposition ni taxe, mais les étrangers qui importent des marchandises pour les vendre, soit à Kouèt, soit dans l'intérieur du pays, sont frappés à son profit d'un droit douanier d'un réal ou thalari (thaler de Marie-Thérèse), soit environ 4 fr. 60 par balle.

Population. — La population du caza de Kouèt, comprenant seulement celle de la ville et des environs, car on ne saurait évaluer exactement les tribus nomades, est de 20,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	19,950 hab.
Israélites	50 —
TOTAL	<u>20,000 hab.</u>

Kouèt. — Kouèt, chef-lieu du caza, résidence du caïmakam, sous-gouverneur, Abdullah-ben-Sabah, et siège de son autorité, sur le golfe Persique, à 82 kilomètres au sud-ouest de Faô et à 123 kilomètres au sud de Bassorah. Cette ville et ses alentours comptent 3,000 maisons et 500 *sérifé*. Les maisons sont construites en blocs de pierre que l'on va chercher au bord de la mer et cimentés avec la terre calcaire ou plutôt gypseuse (*djès*) des environs. Il y a dans la ville de Kouet 500 boutiques,

3 *hans*, 6 cafés et 5 *siffs* ou magasins pour dépôts de céréales.

La population, énumérée ci-dessus, vit en grande partie des produits de la culture de jardins situés hors du *caza* de Kouèt, près de Faô. Les environs sont arides ; on n'y voit ni arbres ni aucune verdure sauf le peu de *djet* que les éleveurs sont forcés de cultiver pour la nourriture des bœufs et des vaches. Les tribus campées dans ce *caza* ne peuvent y résider faute d'herbages pour leurs troupeaux qu'ils doivent conduire au loin, dans les déserts du Nèjd ou de Chamyié, pour trouver des paturages. On ne voit aucun dattier sur le territoire de Kouèt, et on assure que ces arbres n'y peuvent point croître. Il n'y a du reste aucun cours d'eau ; celle nécessaire à l'alimentation des habitants vient des puits creusés autour de la ville, où des porteurs d'eau l'apportent et la vendent.

Les habitants qui n'ont pas de jardins auprès de Faô s'occupent de trafiquer avec les tribus du désert de Nèjd qu'ils fournissent des denrées nécessaires, apportée à Kouèt, soit par les *baghalè* soit par des vapeurs qui s'y arrêtent en passant. La ville n'ayant aucune industrie, sauf la construction des *baghalè* qui occupe encore une autre partie de sa population, tout lui vient du dehors, soit de Bassorah, soit de Bouchir : toile pour vêtements, aba, céréales, riz, café, tabac, dont les habitants font une grande consommation. Le bois de construction des « *baghalè* » vient des Indes. — Ces tribus vendent en retour les produits de leurs troupeaux et tout ce que sur la route elles ont pu piller aux caravanes ; les israélites établis à Kouèt sont les principaux agents de ces sortes d'échanges.

Ces israélites, au nombre d'une cinquantaine, sont venus de Bouchir à Kouèt, il y a quelques années, et Abdullah-ben-Sabah leur a permis de construire à leurs frais une synagogue dont ils lui paient le loyer à raison de 20 réaux (environ 92 francs) par an. Il n'y a pas d'autres étrangers à Kouèt, excepté quelques Persans venus aussi de Bouchir, et qui ne s'y établissent pas. Les bateaux à vapeur de passage jettent l'ancre à une heure et demie de distance de la ville, et il est bien rare que quelque passager vienne la visiter.

Les plus pauvres habitants de Kouèt s'embarquent comme matelots sur les *baghalé*, afin de payer ainsi par leur travail leur passage jusqu'aux parages de Bahreïn, où ils vont pratiquer la pêche des perles.

Ecoles. — Il y a à Kouèt 3 petites écoles fréquentées par 60 élèves auxquels des *mollahs* enseignent les principes de leur religion, de la lecture et de l'écriture en langue arabe.

Les israélites n'ont point d'école.

Climat. — Le climat de Kouèt, en été, est humide et d'une chaleur excessive. En hiver, il y règne un froid sec.

SANDJAK D'AMARA

Orientation, limites. — Le sandjak d'Amara est situé au nord-est du vilayet de Bassorah. Il est limité au nord et à l'est par la Perse; au sud-est par le merkez-sandjak de Bassorah; au sud-ouest par le sandjak de Muntéfik et à l'ouest par le vilayet de Bagdad.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 cazas et 4 nahiés, comme suit :

CAZAS	NAHIÉS
Merkez-caza d'Amara. Caza de Chatra-el-Amara. — de Zobéïr. — de Douéridj.	Ali-el-Charki. — Ali-el-Gharbi. — El-Ezer. El-Zafra.

Division militaire. — Un détachement des troupes du *nizam* (armée active), composé de 300 hommes d'infanterie et de 50 de cavalerie, commandé par un *bin-bachi* (chef de bataillon) est caserné à Amara. Ce détachement fait partie du VI^e corps d'armée, dont le quartier-général est à Bagdad.

Outre ces troupes régulières, il y a dans le sandjak d'Amara 50 *zaptiés* ou soldats de police et un régiment de *chébané*, troupes spécialement destinées à poursuivre dans leurs marais les Arabes récalcitrants. Les *zaptiés* et *chébané* sont sous les

ordres directs des autorités locales, qui ne peuvent requérir les soldats du nizam qu'après en avoir référé au muchir de Bagdad.

Autorités civiles. — Le sandjak d'Amara est administré par le mutessarif, les 3 caïmakams des cazas de Chatra, de Zobéïr et de Douéridj, et les trois mudirs des nahiés. Ces sept fonctionnaires sont assistés de conseils composés, sous leur présidence, du naïb, des chefs de services principaux, et de membres pris en nombre égal dans chaque communauté.

Autorités religieuses. — Les autorités religieuses du sandjak d'Amara sont, pour les musulmans sunnites, le *naïb*; pour les chiytes, ce sont les *muchetehed*, les *arifé* et les *moumens*; les catholiques d'Amara ont le prêtre indigène, des servant leur petite chapelle en ruines; les sabéens dépendent de leur chéïk. Yahia, qui réside à Souk-el-Chïouk, dans le sandjak de Muntéfik, et les israélites de leurs rabbins.

Tribunaux. — Il y a deux tribunaux à Amara : *el-bèdayèt* qui juge les affaires civiles et de commerce, et *el-daïré el-djéza* qui juge au criminel. Tous deux sont présidés par le *naïb* et relèvent en cas d'appel de la cour de Bagdad. Ces tribunaux ne sont pas en grand crédit près des Arabes, qui ne reconnaissent leurs sentences que si elles leur sont favorables. D'ailleurs, les questions civiles dans les tribus sont décidées par les chéïk ou les *arifé*, et les questions religieuses par les *moumens*.

Population. — La population totale du sandjak d'Amara est de 150,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	6,050	} 147,050 hab.
— chyites.	141,000	
Catholiques	600	} 2,000 —
Sabéens	1,400	
Israélites	950	—
TOTAL. . .		150,000 hab.

Cette population n'est pas fixe; elle n'est pas non plus absolu-

ment flottante, puisque, à moins d'événements extraordinaires, elle ne sort pas en masse du sandjak et reste en totalité toujours à peu près la même; mais la plupart des localités sont tour à tour désertes ou peuplées. En effet, les tribus arabes passent tout entières à la suite de leurs cheïks, chaque fois qu'il plaît à ces derniers de changer de résidence, de l'un à l'autre de leurs *moukatâ'a* ou cantons agricoles où elles ne font que camper.

On peut toutefois considérer comme habitants des régions d'Ali-el-Gharbi et d'Ali-el Charki la grande tribu des *Béni-Lam* composée de 40 branches, et celle de *el-Bou-deradj* qui n'en a que 5. Le caza de Douéridj est habité par une petite branche des *Béni-Lam* et par la tribu *el-Souaïd* qui est composée de 13 branches. Quant au caza de Chattra, il est habité par la tribu *el-Bou-Mohammed* composée de 10 branches, par celle de *el-Soudan* de 5 branches et celle de *el-Izèrèdj* également de 5 branches.

On verra ces mêmes tribus figurer plus loin dans les localités où elles possèdent de vastes cultures.

Chef-lieu. — Amara, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza de même nom, résidence officielle du mutessarif, gouverneur, et siège des autorités civiles, militaires, religieuses, des tribunaux et des divers services administratifs, est situé sur la rive gauche du *Tigre*, à 170 kilomètres en amont et au nord-ouest de Bassorah, à 100 kilomètres de Kourna, suivant la même orientation, à 300 kilomètres en aval et au sud-est de Bagdad, et à 50 kilomètres à l'ouest de la frontière persane.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre précité de celle du sandjak, est de 9,500 habitants, comme suit :

Musulmans.	{	Sunnites	4,400	}	7,000 hab.
		Chyites	2,600		
Catholiques			600	}	1,600 —
Sabéens			1,000		
Israélites					900 —
		TOTAL			<u>9,500 hab.</u>

Cette ville est de fondation récente; elle ne date que d'une trentaine d'années. Jusqu'en 1860, toute la contrée qui forme aujourd'hui le sandjak d'Amara n'était qu'un désert où campaient les tribus arabes qui tantôt s'en partageaient et tantôt s'en disputaient la possession. Le gouvernement reconnaissait l'autorité de trois chéïk qui lui payaient un tribut et recevaient son investiture, représentée par le *khila'at*, qui consistait, pour le chéïk des muntéfiks, en une pelisse, un drapeau, un châle et une épée; pour le chéïk des Zobéïd, en une pelisse, un châle et une selle brodée en argent; et pour le chéïk des Béni-Lam, en un drapeau, un châle et un aba broché et brodé en or. Ce dernier chéïk était le suzerain de tous ceux des autres tribus du sandjak d'Amara et payait à la Sublime Porte en cette qualité un tribut insignifiant, tandis que son vassal Fessâl, chéïk de la tribu de *el-Bou-Mohammed*, dont le pouvoir s'étendait de Kourna à Ali-el-Gharbi, était autorisé par lui, moyennant une contribution plus que double, à rançonner tous les autres chefs de tribus et à frapper la navigation fluviale de taxes arbitraires, auxquelles se soumettait le commandant même du vapeur anglais la *Comète* qui faisait seul alors le service entre Bassorah et Bagdad.

A la mort de Fessâl, son fils Chiâh qui lui avait succédé, ayant eu avec son suzerain de graves différends que le gouvernement local essaya en vain d'apaiser pacifiquement, le gouverneur général du vilayet de Bagdad, dont dépendait alors le sandjak d'Amara, envoya, pour y rétablir l'ordre, une armée sous le commandement de Mohammed bey-Diarbékirli. Celui-ci livra une grande bataille aux Arabes, les mit en déroute et les força de chercher un refuge dans leurs marais; puis, sur le lieu même de leur défaite, il bâtit une grande caserne dans laquelle il installa un régiment de *nizam*. Autour de cette caserne, où il établit sa résidence en qualité de gouverneur, se groupèrent bientôt de nombreux émigrants de Bagdad et de Bassorah; la ville d'Amara fut ainsi fondée. On l'appelle encore aujourd'hui *el-Ordou* (le camp) en souvenir des circonstances de sa fondation.

A l'exception des militaires et des employés du gouvernement, de quelques agents de maisons de commerce de Bassorah et de Bagdad et de deux ou trois négociants persans, les habitants d'Amara sont d'assez pauvres gens, gagnant péniblement leur vie en exerçant les métiers de maçon, de charpentier, etc., ou en vendant des comestibles aux passagers des bateaux à vapeur.

Les musulmans sunnites ont deux mosquées dans cette ville. Les musulmans chiytes en ont une, où les cérémonies de leur culte se font avec plus de pompe que partout ailleurs, car toutes les tribus du sandjak viennent y assister.

Comme il a déjà été dit plus haut, les catholiques n'ont à Amara qu'une petite chapelle dans une maison qui tombe en ruines. Le prêtre indigène qui la desservait, se voyant sans abri et ne pouvant pourvoir à sa subsistance, a pris le parti de quitter la ville; mais le préfet des Carmes est en instance auprès du gouvernement, qui, sans doute, ne tardera pas à lui accorder l'autorisation qu'il sollicite de bâtir une église. Les sabéens ont une maison de prière, et les israélites une synagogue desservie par un rabbin.

Ecoles. — Il y a dans la ville d'Amara 11 écoles fréquentées par 155 élèves, qui reçoivent de 14 professeurs un enseignement à divers degrés comme suit :

Musulmans	}	<i>ruchdié</i> (enseign. second.)	. 25 élèves	4 maîtres
		6 écoles primaires	60 —	6 —
Catholiques	1	— 20 —	1 —
Sabéens . .	1	— 15 —	1 —
Israélites. .	2	— 35 —	2 —
TOTAUX.	<u>11 écoles</u>		<u>155 élèves</u>	<u>14 maîtres</u>

Production agricole. — On estime, année moyenne, la production agricole du sandjak d'Amara comme suit :

Dattes	5,395	tonnes
Blé.	38,475	—
Orge.	23,085	—
Riz.	30,780	—
Maïs.	17,695	—
Millet	1,539	—
Mâche (sorte de lentille) .	1,539	—
Sésame	2,309	—
Coton	52	—
Graine de lin.	9	—
Opium.	1	—
Oranges	900	—
Citrons et limons.	3,500	—
Abricots	1,000	—
Pommes	2,000	—
Coings.	3,940	—
Grenades.	8,500	—
Figues	11,000	—
Raisins	5,000	—
Mûres	8,000	—
TOTAL. . .	164,719	tonnes

Mines, forêts, faune. — Il n'y a point de mines connues dans ce sandjak. Toute cette contrée était jadis couverte de forêts, où l'on rencontrait un grand nombre d'animaux carnassiers et du gibier de toute sorte. Les Arabes y chassaient le lion, qui ne se trouve plus aujourd'hui qu'au fond du désert. Le petit nombre de forêts peu importantes qui existent encore autour d'Amara et les animaux qui fréquentent le pays, sont énumérés dans les chapitres spéciaux du vilayet de Bassorah.

Salines, tabacs. — Les salines de Sérouth, d'Abou-Roba et de Béni-Malek, situées dans le sandjak d'Amara, sont décrites au chapitre spécial du vilayet de Bassorah, de même que tout ce qui concerne le tabac.

Agriculture. — La grande fertilité du sol de cette contrée est très remarquable. Ses principales productions sont le riz, le blé, l'orge, le maïs, le millet, le sésame et cette espèce de lentille nommée « mâche » déjà citée. Le coton, le lin et l'opium, cultivés d'abord avec succès, n'ont pas donné d'aussi bons résultats par la suite, des exigences fiscales prématurées ayant fait abandonner cette nouvelle branche de production agricole sur plusieurs points.

Dans la partie nord, c'est-à-dire à partir de la limite du vilayet de Bagdad jusqu'auprès d'Amara, les grandes cultures sont celles du blé, de l'orge et du millet. Tous les autres *moukatà'a* du reste du sandjak sont exploités en rizières et en champs de maïs.

Les trois premières céréales susdites sont exploitées par les tribus *Béni-Lam* et *el-Bou-deradj* dans les *moukatà'a* suivants : 1° *Ali-el-Gharbi*; 2° *el-Chouhmè*; 3° *el-Chamiyèh*; 4° *Nahr-Saad*; 5° *el-Seffah*; 6° *el-Fellah-ouel-Denenat*.

Les tribus arabes *el-Bou-Mohammed*, *el-Souuïd*, *el-Soudan* et *el-Izèrèdj* exploitent en rizières et en champs de maïs, de sésame et de l'espèce de lentille dite « mâche », les *moukatà'a* situés sur leurs possessions, comme suit :

1° *el-Djehalla*; 2° *el-Bahaté*; 3° *el-Achou*; 4° *el-Chatt*; 5° *Madjar-el-Kébir*; 6° *Madjar-el-Saghir*; 7° *el-Mucherah*; 8° *el-Oubédjeh*; 9° *el-Rouméli*; 10° *el-Kassra*; 11° *el-Hafirè* et *el-Djouar*.

Environ 50 canaux, grands et moyens, qui ne tarissent en aucun temps, servent aux irrigations de toutes ces cultures, par le moyen de prises d'eau dont on estime le nombre à 240 pour les seules rizières. Le plus important de ces grands canaux est le *Djèhala*, qui passe près de la ville d'Amara pour se déverser dans le *Tigre* en face du bourg de Chatra, après avoir donné naissance à plusieurs autres canaux importants, parmi lesquels on cite *el-Mechra*, et avoir fourni aux irrigations des rizières 40 prises d'eau dans le seul *moukatà'a* de *el-Djèhala*. Les autres canaux, moins grands, fournissent aux irrigations des champs situés du côté opposé de la ville d'Amara, de sorte

qu'elle semble, ainsi entourée de toutes parts de nombreux cours d'eau, former une grande île avec les vastes terrains qui l'entourent.

Elève des bestiaux. — On évalue en moyenne la production annuelle du sandjak d'Amara en bestiaux des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine, comme suit :

LOCALITÉS	Bœufs et vaches.	Buffles.	Chevaux.	Anes.	Chameaux.	Moutons.	TOTAUX par LOCALITÉS
Amara et environs	12 000	3.000	1.500	7.000	2 000	40.000	65 500
Cazas de Chattra et de Zohéïr : tribu de <i>el-Bou-Mohammed</i>	16.000	20.000	2 000	6 000	1.000	60.000	105 000
Caza de Douéridj, tribus des <i>Béni-Lam</i> et <i>el-Bou-Déradj</i>	32.000	17.000	16.500	17 000	27.000	200.000	309.500
TOTAUX DE LA RACE BOVINE .	60.000	40.000					
TOTAUX PAR RACES	100.000		20 000	30.000	30.000	300.000	
TOTAL GÉNÉRAL.							480.000

On doit répéter ici que tous ces chiffres sont des *minima*, surtout en ce qui concerne les races bovine et ovine. Les bestiaux des tribus nomades n'ont pas pu y être compris; on ne saurait évaluer leur multitude. C'est principalement chez les *Béni-Lam* que les négociants de Bagdad viennent acheter la laine fine et moelleuse si avantageusement connue dans le commerce sous le nom de cette tribu, et que fournissent les moutons de race *cheffâl* élevés dans les gras pâturages du *Tib* et de *Douéridj*. Le beurre que les *Béni-Lam* font du lait des brebis de cette belle race n'est pas moins renommé. C'est aussi chez eux que l'on trouve les meilleurs chameaux *djoudi* et les plus belles vaches *restakié* exportées en Égypte par les négociants de Mossoul.

Fleuves, rivières. — Il n'y a rien à ajouter à ce qui a été dit au chapitre spécial du vilayet de Bassorah.

Lacs, marais. — En ce qui concerne les marais du sandjak d'Amara, décrits également plus haut dans le chapitre spécial de ce même vilayet, et dont les principaux s'étendent du nord-ouest au sud-est, depuis la ville turque d'Amara jusqu'à la ville persane de Havizèh, sur une longueur de 105 kilomètres environ, on doit mentionner ici les services que rend au gouvernement local la milice des *chébané*. Montés sur les petites barques nommées *machehouf*, les soldats de cette milice circulent avec facilité dans ces contrées marécageuses et y poursuivent les Arabes insoumis. Dans les cas de soulèvements où des expéditions militaires plus importantes deviennent nécessaires, on leur adjoint des soldats du *nizam*, auxquels ils servent de guides. Ce sont ces *chébané* qui rendent le plus de services aux autorités du sandjak. Ils forment seuls les garnisons des petits forts échelonnés sur les bords du *Tigre*, d'Amara à el-Ezer, pour protéger la navigation fluviale et assurer la libre circulation des voyageurs sur les routes avoisinantes. Ils font aussi le service de la poste dans tout le sandjak d'Amara.

Routes, transports, montagnes, etc. — Tout ce qui a rapport à ces divers titres se trouve plus haut dans les chapitres spéciaux du vilayet de Bassorah.

Industrie. — Il en est de même pour ce qui concerne les produits industriels du sandjak d'Amara.

Exportation. — Les articles d'exportation du sandjak d'Amara sont principalement les céréales, blé, orge, millet, mâche, sésame, et surtout le riz non décortiqué, les laines et les peaux de moutons, de vaches et de buffles, le beurre, etc., pour Bagdad ou Bassorah suivant la convenance des prix. Environ 30,000 moutons et un grand nombre de bœufs et de vaches sont dirigés annuellement de ce sandjak sur Mossoul, la Syrie

et l'Égypte, et bien que des essais d'exportation de buffles récemment tentés sur Sivas n'aient pas bien réussi, on les a renouvelés sur Mossoul et Diarbékir avec espoir de succès.

Importation. — Les articles d'importation consistent, outre les marchandises persanes ci-dessus énumérées, en café, sucre, drogues, ustensiles de cuisines, tels que grands chaudrons, grands plats de cuivre, etc.; quincaillerie, toiles grossières, vêtements arabes, aba, etc., confectionnés à Bagdad avec des étoffes de soie ou de coton de Damas et des Indes, et enfin des *yachmaks*, sortes de foulards de soie ou de coton pour voiles de femmes. Tous ces articles viennent de Bagdad et de Bassorah et sont à l'usage des Arabes, qui les échangeaient encore il y a quelques années contre leurs propres produits, genre de trafic abandonné par les négociants des villes et qui n'a plus lieu que dans les campements des tribus.

CAZAS DU SANDJAK D'AMARA

MERKEZ-CAZA D'AMARA

Division. — Le merkez-caza d'Amara est divisé administrativement en 3 nahiés qui sont : Ali-el-Charki; Ali-el-Gharbi et el-Ezer.

Population. — La population du merkez-caza d'Amara est de 41,000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{	Sunnites	4,400	}	38,500 hab.
		Chyites	34,100		
Catholiques .			600	}	1,600 —
Sabéens			1,000	}	
Israélites					900 —
					<hr/>
		TOTAL . . .			41,000 hab.

Chef-lieu. — On a compris dans ce chiffre les habitants de la ville d'Amara, déjà énumérés au chapitre spécial du sandjak, car cette ville en est le chef-lieu en même temps qu'elle est celui du merkez-caza. Tout ce qui la concerne se trouve au chapitre précédent.

NAHIÉ DE ALI-EL-CHARKI

Le nahié d'Ali-el-Charki prend son nom d'une mosquée dédiée à la mémoire du khalife Ali, gendre de Mohammed et auteur de la doctrine sur laquelle se fondent les chiytes. On appelle ce wakf *el-Charki* (l'oriental) pour le distinguer d'Ali-el-Gharbi, situé au nord-ouest de celui-ci.

Imam Ali-el-Charki est situé sur la rive gauche du *Tigre*, à 40 kilomètres au nord-ouest d'Amara, au milieu d'un bois qu'il domine. La mosquée est gardée par des *seïdes* (serviteurs dévoués, gardiens religieux) qui s'intitulent *el-Gaouam* (desservants et vivent en cette qualité aux dépens des abondantes donations) pieuses des dévots chiytes. Quoique portant le titre de *seïdes*, qui implique l'apostolat, ces prétendus desservants de l'imam Ali, ne savent point lire pour la plupart et ne tiennent aucune école.

La tribu des *Béni-Lam* campe seule dans ce nahié renommé pour ses gras pâturages, et où il n'existe pas d'autres constructions que celles de l'imam Ali et la résidence du mudir que les Arabes appellent *el-kala'at* (la forteresse) et qui se compose de quatre épaisses murailles de terre formant au bord du fleuve un carré qui renferme pour tout logement deux chambres, l'une occupée par le mudir et 6 zaptiés ou soldats de police, l'autre par leur écurie et leurs familles, aux besoins desquelles ils subviennent en cultivant les terrains d'alentour.

Antiquités. — Aux environs on remarque des ruines où jamais des fouilles n'ont été exécutées.

NAHIÉ DE ALI-EL-GHARBI

Chef-lieu. — Ali-el-Gharbi, chef-lieu du nahié de même

nom et résidence du mudir, est un bourg situé sur la rive droite du *Tigre*, à 85 kilomètres au nord-ouest de la ville d'Amara et à 45 kilomètres d'Ali-el-Charki suivant la même orientation. Il tire son nom, comme ce dernier, d'une fondation pieuse voisine, élevée dans une petite forêt et dédiée à l'imam Ali, gendre de Mahomet.

Population. — Sa population est de 2,000 habitants, tous musulmans chiytes, à l'exception du mudir et des 10 zaptiés ou soldats de police à cheval qui forment son escorte.

Ecoles. — Il y a à Ali-el-Gharbi 2 écoles primaires où 25 élèves reçoivent de 2 *mollahs* les premiers principes de leur religion, de la lecture et de l'écriture en langue arabe.

Ce bourg est composé de 500 maisons en briques et en pisé; on y compte une mosquée, 250 boutiques, 5 cafés et 2 *han* (hôtelleries). L'administration des douanes y a une agence.

Ali-el-Gharbi est un centre agricole et commercial. Les tribus des *Béni-Lam* et autres viennent y vendre leurs moutons, leur laine et leur beurre à des agents des négociants de Bagdad, et y acheter les produits coloniaux et les étoffes qu'on y importe par cette ville et par Amara, ainsi que les marchandises persanes apportées du Louristan par les caravanes.

Les habitants sont pour la plupart cultivateurs ou petits commerçants.

CAZA DE CHATRA-EL-AMARA

Orientation, division. — Le caza de Chatra-el-Amara est situé au sud du sandjak d'Amara. Ce caza n'a pas de nahié.

Autorités. — Il est administré par un caïmakam, sous-gouverneur, assisté d'un conseil tel qu'il est dit plus haut.

Population.— Sa population totale est de 45,000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{ Sunnites	1,600	} 44,550 hab.
	{ Chiytes	42,950	
Sabéens		400	—
Israélites		50	—
		<hr/>	
	TOTAL . . .	45,000	hab.

Chef-lieu. — Chatra-el-Amara, chef-lieu du caza et ainsi nommé pour la distinguer de Chatra-el-Muntéfik, chef-lieu d'un autre caza de même nom situé dans le sandjak de Muntéfik, est un bourg bâti depuis dix ans environ sur l'emplacement d'une forteresse où résidait auparavant Fessal, chéïk de la tribu *el-bou-Mohammed*, décédé. C'est aujourd'hui la résidence du caïmakam et le siège des divers services administratifs. Ce bourg, de fondation si récente, possède déjà 500 maisons en briques et 700 *sérifé*, une mosquée, 5 *hans* ou hôtelleries, 7 cafés, etc. L'administration des douanes y a une agence. On a conservé au nouveau bourg de Chatra-el-Amara, le nom de la forteresse qu'il a remplacé : *Kala'at-Salèh*.

Sa population comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 2,050 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	1,600 hab.
Sabéens	400 —
Israélites	50 —
	<hr/>
TOTAL . . .	2,050 hab.

Ecoles.— Il y a à Chatra-el-Amara ou Kala'at-Salèh 4 écoles primaires où 50 élèves reçoivent de 4 professeurs une instruction élémentaire, comme suit :

Musulmans sunnites : écoles primaires :	3 —	élèves :	35
Sabéens	—	1 —	— 15
		<hr/>	<hr/>
TOTAL . . .	4 —	élèves :	50

Les enfants musulmans reçoivent leur instruction en langue arabe, et les sabéens, en syriaque. Elle est donnée aux uns comme aux autres par leurs *mollahs*, sunnites chez les musulmans, sectateurs de saint Jean-Baptiste chez les sabéens. Ces derniers ont aussi un petit oratoire dont la possession leur cause quelques tracasseries de la part des agents subalternes de l'autorité, à cause du secret de leurs cérémonies auxquelles ils ne permettent à personne d'étranger à leur culte d'assister.

La population musulmane de Chatra-el-Amara est originaire de Nèjd et entièrement sunnite, comme on le voit ci-dessus. Elle s'occupe de petit commerce et de la culture de quelques jardins aux environs du bourg. Les sabéens sont tous forgerons, orfèvres ou constructeurs de ces petites barques *machehouf* sur lesquelles seules on peut voyager dans les marais.

Le canal de Chatra partage le bourg en deux quartiers. Pour passer de l'un à l'autre, on a posé deux longues planches, en guise de pont, sur une poutre enfoncée au milieu du canal ; mais les arabes préfèrent éviter les sauts que l'élasticité de ce pont primitif leur fait faire, en se jetant à la nage pour traverser le canal, quelque temps qu'il fasse, été comme hiver.

Le petit bazar du bourg de Chatra-el-Amara, abondamment pourvu de sucre, de café, de thé, etc., et de grossières étoffes de coton à l'usage des arabes, toutes marchandises importées par Bassorah, est toujours encombré de femmes de la tribu *el-Bou-Mohammed* qui s'y promènent à visage découvert et, selon leur propre expression, tout à fait à *la franka*, c'est-à-dire comme les dames européennes.

Le chéik de cette tribu, *Ouadi-el-Menched*, n'a qu'une femme, sœur de Djeser, chéik d'une autre branche, qui réside près de Méseïdè et tient sous sa dépendance toute la rive gauche du *Tigre*, de el-Djéhallah à Chatra, tandis que Ouadi domine sur la rive droite, de el-Roméli à el-Ezer. Ce nahié, d'ailleurs, n'a rien de remarquable, sinon une sépulture qu'on dit être celle du prophète Esdras (*el-Ozéir*, en arabe). Le chéik Ouadi-el-Menched fait sa résidence à el-Madjar-el-Kébir, dépendance nominale du caza de Chatra-el-Amara. Tali'a, femme de ce chéik, est très

célèbre dans ces tribus. Son mari, objet d'une grande estime et du dévouement de ses vassaux, est en renom pour son caractère ferme, droit et juste. On le cite aussi pour la parfaite exactitude qu'il met à payer son tribut.

On verra un peu plus loin que ces qualités sont loin d'être communes chez les chéïks des tribus arabes.

Productions. — Les productions principales du caza sont le riz, le maïs, le millet et le sésame. On y cultive aussi des produits maraîchers, tels que concombres, aubergines, oignons, radis, etc., qui sont l'objet d'échanges. Les Arabes donnent tantôt un demi-kilo de riz pour un kilo d'oignons, tantôt même les troquent à poids égal. Ils ne mangent les concombres que parvenus à maturité, grand sujet d'étonnement, car dans toute la Turquie le concombre se mange cru et en primeur.

Le chiffre important des bestiaux du caza de Chatra-el-Amara figure au tableau sus énoncé du sandjak d'Amara.

CAZA DE ZOBÉIR

Orientation. — Le caza de Zobéïr est situé au sud-ouest du sandjak d'Amara; il n'a pas de nahié.

Autorités. — Ce caza est administré nominalelement par un caïmakam, mais en réalité c'est le chéïk Djeser, chef d'une branche considérable de la tribu el-Bou-Mohammed, qui détient l'autorité, surtout depuis que le ministère de la Liste Civile a fait l'acquisition des plus riches domaines de ce caza et les lui a affermés.

Population. — La population totale du caza de Zobéïr est de 14,000 habitants comme suit :

Musulmans sunnites	50 hab.
— chiytes	13,950 —
TOTAL. . .	<u>14,000 hab.</u>

Chef-lieu. — Méséïdè, chef-lieu du caza et résidence officielle du caïmakam, siège nominal des divers services administratifs, est l'unique village de toute la contrée qui forme le caza de Zobéïr. De toute récente formation, il est situé au confluent de plusieurs canaux dérivant du *el-Djéhallah*. Il se compose d'une centaine de maisons construites en pisé. On y compte 30 boutiques, 2 cafés, et 1 grand magasin ou dépôt construit par le gouvernement local et amélioré par l'administration de la Liste Civile, qui y a ajouté plusieurs petits bâtiments annexes. et a fait de cette localité une magnifique propriété.

Population. — Il y a Méséïdè 650 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites (autorités, zaptiés).	50 hab.
— chiytes.	600 —
TOTAL. . .	<u>650 hab.</u>

Ecoles. — Ce village possède une petite école fréquentée par 10 élèves. Elle est tout à fait élémentaire et c'est l'unique du caza.

Agriculture. — On a fait aux alentours de Méséïdè des plantations qui ont fort bien réussi. Le long de la route, de beaux jardins, nouvellement établis, sont déjà d'un bon rapport. Les seules cultures dont les tribus se sont occupées jusqu'à présent sont celles du riz et du maïs. L'élève des bestiaux a surtout pour objet les buffles, les bœufs, vaches et moutons, et donne d'excellents résultats qui figurent au tableau spécial du san djak d'Amara.

Tous les domaines impériaux du caza de Zobéïr, dont les principaux, outre *Méséïdè*, sont les cantons agricoles de *el-*

Djèhallah, el-Bahaté, el-Aschou et el-Chatt, sont affermés par la Liste Civile au chéik Djesser, dont la résidence favorite est proche de Méséïdé. Ce *chéik* dont le nom signifie « courageux », est en effet d'un caractère décidé et hardi. Il tient sa tribu sous sa domination complète et tous ses vassaux sont pour lui d'une soumission sans pareille. Il est marié à plus de cent femmes, dont quelques-unes seulement, tombées en disgrâce, sont privées de ses visites. Les autres sont logées dans une grande cour carrée entourée de quatre hautes murailles en terre, et où chacune a son *sérifé* particulier. Celle chez qui le chéik passe la nuit pourvoit durant toute la journée du lendemain à ses repas et à ceux de ses nombreux visiteurs qui sont autant de convives. — Toutes ces femmes ont du reste des *appointements* fixes, sans compter les riches présents qu'il fait à celles qui lui ont plu. Djesser ne connaît même pas le nombre de ses enfants, qui forment à eux seuls une sorte de petite tribu. Les folles dépenses rendues nécessaires par un tel train de famille et par les caprices personnels du chéik se font aux dépens des sommes dues au gouvernement, toujours arriérées, et surtout au détriment des misérables vassaux qui doivent fournir à ces prodigalités et vivre dans l'indigence.

CAZA DE DOUÉRIDJ

Orientation. — Le caza de Douéridj est situé au sud-est du sandjak d'Amara dont il fait partie.

Il n'a qu'un nahié, qui est El-Tafra.

Ce caza est nominalemeut administré par le caïmakam, sous-gouverneur, et par le mudir du nahié.

Population. — Sa population totale est de 50,000 habitants, tous musulmans chiytes, à l'exception du caïmakam, du mudir et des 5 ou 6 *zaptiés* de leur escorte.

Chef-lieu. — El-Taфра, chef-lieu du caza de Douèridj et du nahié de ce nom, consiste seulement en une construction de 5 chambres dont les murs sont en pisé et la couverture en nattes *barïé* plus haut décrites. Les chambres sont habitées par les 2 fonctionnaires et leurs 5 ou 6 *zaptiés* ou soldats de police. Ils ont, outre cette petite escorte, un détachement de *chébané* à leur disposition. Cette milice indigène campe autour d'eux sous des *sérifé*, à la façon des autres Arabes.

Les belles exploitations agricoles de El-Taфра appartiennent à la Liste Civile. Elle y a fait faire de grandes plantations de dattiers qui y ont merveilleusement réussi et elle a affermé ces vastes domaines aux chéïks des *el-Souaed*, ce qui simplifie singulièrement le service des autorités locales. Aussi les fonctionnaires et employés du caza de Douéridj en profitent-ils pour passer la plus grande partie de l'année à Amara, dont le séjour leur offre une habitation plus commode que la mesure et les *sérifé* de El-Taфра.

Productions. — En dehors des dattes, les principaux produits de ce caza sont le riz et le maïs. On y élève beaucoup de bestiaux, surtout des buffles. Il existe dans la partie voisine de la Perse, le long du *Tib* et du *Douéridj*, sur une étendue de 70 kilomètres de longueur, des pâturages excellents qui sont un sujet continuel de querelles entre les familles de la tribu des *Béni-Lam*. Il est d'autant plus difficile d'apaiser ces différends que les terrains disputés sont en litige entre les deux gouvernements limitrophes.

SANDJAK DE MUNTÉFIK

Orientation, limites. — Le sandjak de Muntéfik est situé à l'ouest du vilayet de Bassorah, par 43° à 45° de longitude est, et 30° à 32° 20' de latitude nord. Il est limité au nord-ouest par le vilayet de Bagdad, au nord-est par le sandjak d'Amara, à l'est par le merkez-sandjak de Bassorah, et au sud par le désert de Chamïé ou de Syrie.

Sa superficie totale est d'environ 40,000 kilomètres carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en cinq cazas et sept nahïés comme suit :

CAZAS	NAHIÉS
Nasériyè (merkez-caza)	El-Batha.
Chatra (el-Muntéfik)	El-Béjaa. — El-Dakè.
Hammar	Béni-Assad.
Souk-el-Chïouk	Béni-Sciyd.
Haï	Méherdjé. — Kala'at-Sakar.

Division militaire. — Le régiment de *nizam* (armée active) caserné à Nasériyè, chef-lieu de ce sandjak, sous le commandement d'un *mir-alaï* (colonel) fait partie du VI^e corps d'armée dont le quartier-général est à Bagdad.

Outre ces troupes régulières relevant du *muchir*, commandant le VI^e corps d'armée, il y a dans le sandjak de Muntéfik, à la disposition des autorités locales, un régiment de *zaptiés*, soldats de police, et un régiment de *chébané*, milice indigène qui par-

court les marais sur de petites barques *machehouf*, et sert de guides aux soldats de l'armée active en cas d'expédition militaire.

Les habitants musulmans, presque tous chiyles, ne fournissent pas de contingent à l'armée.

Les sabéens et les israélites paient l'impôt dit *bédel-i-askérié* pour s'exonérer du service militaire.

Autorités. — Le sandjak de Muntéfik est administré par le *mutessarif*, les 5 *caïmakam* et les 7 *mudir* des nahiés. Ces treize fonctionnaires sont assistés de conseils comme il est dit plus haut.

Les autorités religieuses, pour les musulmans sunnites, sont les *naïbs* relevant du *cadî* de Bagdad ; pour les chiyles, les *moumin* ; pour les sabéens, leur *chéik* Yahïa résidant à Souk-el-Chïouk ; et pour les israélites, leurs rabbins.

Tribunaux, télégraphes. — Il y a dans le sandjak de Muntéfik des tribunaux de première instance, civils et criminels, relevant de la cour d'appel de Bagdad, et des tribunaux de commerce. Les tribus arabes n'acceptent pas très volontiers la juridiction de ces tribunaux, basée sur le droit moderne et empruntée à l'Europe civilisée.

Une station télégraphique est établie au *konak* (palais) du gouverneur à Nasériyè.

Population. — La population totale du sandjak est d'environ 250,000 habitants, décomposés comme suit :

Musulmans.	{	Sunnites	9,150	} 246,900 hab.
		Chiyles	237,750	
Sabéens			1,600	—
Israélites.			1,500	—
		TOTAL. . .		<u>250,000 hab.</u>

Chef-lieu. — Nasériyè, chef-lieu du sandjak de Muntéfik et

du merkez-caza de Nasériyè, résidence du mutessarif, gouverneur, siège des divers services publics, est située sur la rive droite de l'*Euphrate*, à 140 kilomètres au sud-ouest d'Amara, à 170 kilomètres à l'ouest de Bassorah, et à 120 kilomètres au sud-ouest de Kourna, en ligne directe.

Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du sandjak, est de 12,000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{ Sunnites	5,500	} 10,000 hab.
	{ Chiytes	4,500	
Sabéens		900	—
Israélites		1,100	—
	TOTAL		<u>12,000 hab.</u>

Cette ville, de fondation très récente, a été bâtie vers 1870, par Naser-Pacha qui lui a donné son nom. Midhat-Pacha, gouverneur général du vilayet de Bagdad dont relevait alors la tribu des *Muntéfik*, profita de l'affaiblissement où se trouvait cette tribu, pour acquérir à l'Empire des serviteurs utiles dans la personne de chefs puissants, mais insubordonnés jusqu'à ce moment. Pour opérer cette heureuse transformation, il lui a suffi de modifier la coutume suivant laquelle ses prédécesseurs s'étaient contentés de donner alternativement l'investiture au *chéik* de l'une des deux branches principales des Muntéfiks. Mieux inspiré, il obtint pour le *chéik* Naser-el-Saadoun le titre de pacha et les fonctions de mutessarif, gouverneur, de Muntéfik, qui fut érigé en sandjak, et lui fit bâtir une ville pour en être le chef-lieu et y faire sa résidence. Telle est l'origine de la ville de Nasériyè, élevée aux frais de Naser-Pacha, qui fut plus tard, en 1884, gouverneur général du vilayet de Bassorah, auquel fut alors annexé le sandjak de Muntéfik. Chéik Mansour-el-Saadoun, frère de Naser, fut aussi nommé pacha et rendit également de grands services, car c'est surtout à ces deux frères que l'on doit le rétablissement de l'ordre et l'état florissant de l'agriculture dans la majeure partie du vilayet de Bassorah.

Le tribut autrefois payé à la Sublime Porte par le chéik el-

Méchaiyk ou *chéik des chéiks* des Muntéfik dont Naser-Pacha et Mansour-Pacha, son frère, sont les descendants, consistait en 70 chevaux de race noble et 40,000 *chamis*, somme équivalente à 4,000 livres turques, soit environ 92,000 francs. Le vali, gouverneur général de Bagdad, lui donnait l'investiture en lui envoyant le *khil'at*, insigne de l'autorité suprême, composé d'une pelisse, un drapeau, un châle, une épée.

Il y a à Nasériyè 2,000 maisons en briques et en pisé ; 400 *sérifes* ; 2 mosquées pour les sunnites et un *mesdjid* ou chapelle musulmane pour les chiytes ; 1 *séraï* ou palais du gouvernement où se trouve la station télégraphique ; 1 caserne et 1 hôpital militaire ; 2 bains publics ; 6 cafés ; 1 *sif* ou dépôt pour la vente des céréales. Les bazars de cette ville renferment 250 boutiques et 5 *han* ou hôtelleries. Un pont la mettait, dans le principe, en communication avec la rive gauche de l'*Euphrate*, mais il a été détruit par vice de construction et n'a pas été relevé, de sorte que le passage du fleuve s'effectue sur les petites barques *machehouf*.

Les marais environnants rendent le séjour de Nasériyè fort malsain durant l'été, lorsque les eaux sont basses ; mais en hiver, saison des hautes eaux, le climat est sain et agréable.

Les habitants de la ville ont pour principale occupation la fabrication de grosses étoffes de laines dites *aba*. Ceux des environs cultivent toutes sortes d'arbres fruitiers dans de grands jardins, et des plantations de dattiers, très prospères.

Ecoles. — Les écoles de la ville de Nasériyè sont au nombre de 5, où 85 élèves reçoivent de 9 professeurs un enseignement à divers degrés, comme suit :

Musulmans.	1 <i>ruchdiè</i> (enseignement secondaire)	20 élèves	5 professeurs.
—	2 écoles primaires .	30	— 2 —
Catholiques.	1 — —	15	— 1 —
Israélites . .	1 — —	20	— 1 —
	<u>5 écoles.</u>	<u>85 élèves</u>	<u>9 professeurs.</u>

Production agricole. — La production agricole du sandjak de Muntéfik est évaluée, en année moyenne, comme suit :

Dattes.	25,659 tonnes
Blé	76,950 —
Orge.	46,170 —
Riz	18,000 —
Maïs.	16,929 —
Millet	12,312 —
Mache, sorte de lentille . .	12,000 —
Sésame	5,386 —
Oranges.	1,000 —
Citrons et limons	4,000 —
Abricots.	1,000 —
Pommes.	1,500 —
Coings	2,350 —
Grenades	5,000 —
Figues	9,000 —
Raisins	4,000 —
Mûres.	3,500 —
TOTAL.	244,756 tonnes.

Mines, forêts, salines. — On trouve aux chapitres spéciaux du vilayet de Bassorah tout ce qui concerne les divers titres ci-contre relativement au sandjak de Muntéfik, dépourvu de mines et ne possédant plus aujourd'hui que quelques petits bois taillis, de même qu'en ce qui concerne les salines.

Tabacs. — C'est au chapitre spécial du vilayet de Bagdad que se trouve tout ce qui a rapport aux tabacs en ce qui concerne le sandjak de Muntéfik, compris dans le nazaret de la Régie siégeant à Bagdad.

Eaux minérales. — Il n'y a point d'eaux minérales connues dans ce sandjak.

Agriculture. — Le sandjak de Muntéfik possède un assez grand nombre de dattiers, tant dans les cazas de Hammar et de Souk-el-Chioug, où cette culture est déjà ancienne, que dans le caza de Nasériyè, où elle commence à se propager rapidement.

Les *djérib*s de dattiers sont répartis dans ces trois cazas approximativement comme suit :

Merkez-caza de Nasériyè	200	<i>djérib.</i>
Caza de Hammar.	1,100	—
Caza de Souk-el-Chioug	3,700	—
	5,000	<i>djérib.</i>
TOTAL. . .		

soit environ cinq cent mille pieds de dattiers.

Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui est dit plus haut sur la culture et le commerce des dattes, au chapitre spécial de l'agriculture du vilayet de Bassorah.

On cultive d'autres fruits, tels que des abricots, pommes, coings etc., ainsi que la vigne dans le caza de Souk-el-Chioug et aux environs de Nasériyè seulement. Dans le reste du sandjak de Muntéfik les fruits sont à peu près introuvables.

Tous les marais, qui sont nombreux et vastes dans ce sandjak, sont utilisés pour la culture du riz et l'élevage des buffles, qui donnent d'abondants produits.

Elève des bestiaux. — La production annuelle du sandjak de Muntéfik en bestiaux des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine, est évaluée en moyenne, comme l'indique le tableau ci-après.

On doit encore répéter ici qu'il n'y a pas un de ces chiffres qui ne soit un faible minimum, parce que les troupeaux des nomades n'ont pas été dénombrés. Tous ces animaux sont des plus belles races ; on trouvera toutes les particularités qui les distinguent énumérées au chapitre spécial du vilayet de Bassorah.

Fleuves, rivières, lacs, marais. — On trouvera éga-

CAZAS	Bœufs et vaches	Buffles	Chevaux	Anes	Cha- meaux	Moutons	TOTAUX par CAZAS
Nasériyè (merkez- caza.	6.000	4.000	2 500	9 000	25.000	250.000	296.500
Chatra-el-Muntéfik	7 000	2 000	5 000	7 000	5 000	120.000	146 000
El-Hamar.	13 000	11 000	2.000	3 000	2 000	40.000	71.000
Souk-el-Chïouk.	2.500	2.000	2.500	2 000	1.000	20.000	30 000
Haï	1 500	1 000	8.000	9.000	7 000	70.000	96.500
TOTAUX DE LA RACE BOVINE.	30.000	20.000					
TOTAUX PAR RACES.	50 000		20.000	30.000	40.000	500 000	
TOTAL GÉNÉRAL							640.000

lement tout ce qui concerne le cours de l'*Euphrate* et des canaux *Chatt-el-Haï* et *Omm-el-Djémal*, qui arrosent le sandjak de Muntéfik, ainsi que les détails relatifs à ses principaux marais, dans les chapitres spéciaux du même vilayet.

Routes. — Il en est de même pour ce qui a rapport aux routes de caravanes entre Nasériyè et diverses autres localités des vilayets de Bassorah et de Bagdad.

Industries. — Les diverses industries exercées dans le sandjak de Muntéfik sont principalement la fabrication des *aba* et des étoffes qui servent à les confectionner, à Souk-el-Chïouk et à Nasériyè, l'orfèvrerie, dans laquelle les sabéens excellent ; la construction des barques *machehouf* et la confection des nattes *bariyé*.

Commerce. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit plus haut sur le commerce du vilayet de Bassorah.

Antiquités. — C'est surtout dans le sandjak de Muntéfik qu'ont été exécutées les fouilles dont les résultats ont enrichi les musées européens. On trouvera quelques notes à ce sujet dans le chapitre spécial du vilayet de Bassorah.

CAZAS DU SANDJAK DE MUNTÉFIK

MERKEZ-CAZA DE NASÉRIYÉ

Orientation, division. — Le merkez-caza de Nasériyè est situé au sud-ouest du sandjak de Muntéfik. Il comprend, avec la ville de Nasériyè qui est à la fois son chef-lieu et celui du sandjak, les environs de cette ville et le nahié de El-Batha.

Autorités. — Il est administré par le mutessarif, gouverneur du sandjak, et par le mudir, directeur du nahié.

Population. — Sa population totale est de 55,000 habitants, comme suit :

Musulmans.	{	Sunnites.	5,500	}	53,000 hab.
		Chiytes	47,500		
Sabéens					900 —
Israélites.					1,100 —
					<hr/>
		TOTAL. . .			55,000 hab.

Chef-lieu, Nasériyè. — Tout ce qui concerne Nasériyè, chef-lieu du sandjak de Muntéfik, ainsi que ses environs, se trouve plus haut, au chapitre spécial dudit sandjak ; il ne reste ici qu'à dire un mot du nahié.

NAHIÉ DE EL-BATHA

El-Batha. — Le mudir, directeur d'El-Batha a dans sa circonscription la saline el-Keser décrite au chapitre spécial du vilayet de Bassorah. En dehors de cette saline, le nahié ne contient que des cultures de riz, de maïs et des marais où les tribus arabes élèvent des buffles. Ces tribus ont pour habitation des *sérifé*. Le mudir suit leur coutume et demeure également sous un *sérifé*. Il en est de même de quelques *zaptiés* et *chébané* qui forment son escorte.

Antiquités. — Il y a dans le nahié d'El-Batha une localité que les Arabes nomment El-Mukayarah, c'est-à-dire la *bitumée*, parce que les ruines qui s'y trouvent sont en briques enduites de bitume.

CAZA DE CHATTRA-EL-MUNTÉFIK

Orientation, division. — Le caza de Chattra, surnommé El-Muntéfik, pour le distinguer de l'autre caza de même nom situé dans le sandjak d'Amara, occupe, au nord de Nasériyè, la partie ouest du sandjak de Muntéfik. Ce caza est divisé en deux nahiés qui sont : el-Bedaa et el-Daké.

Autorités. — Il est administré par le caïmakam, sous-gouverneur du caza et les deux mudirs, directeurs des nahiés respectivement assistés de conseils administratifs composés, sous leur présidence, comme il a été dit plus haut.

Population. — La population totale du caza de Chattra-el-Muntéfik est de 65,000 habitants, comme suit :

Musulmans.	{	Sunnites	200	}	64,980 hab.
		Chiytes.	64,780		
Israélites					20 —
				TOTAL. . .	65,000 hab.

Chef-lieu. — Chatra-el-Muntéfik, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, et siège des divers services administratifs, est située sur le canal dit *Chatt-el-Haï*, à 40 kilomètres au nord de Nasériyè, à 110 kilomètres au sud-ouest d'Amara, à 140 kilomètres à l'ouest de Kourna et à 192 kilomètres en ligne directe, au nord-ouest de Bassorah.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 4,000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{	Sunnites.	200	}	3,980 hab.
		Chiytes	3,780		
Israélites.					20 —
				TOTAL. . .	4,000 hab.

Il y a dans cette ville, outre le *séraï* ou palais du gouvernement, 360 maisons en briques ; 500 *sérifé* ; 2 bazars contenant ensemble 350 boutiques, un bain, 5 cafés et 4 *han* ou hôtelleries. Le petit détachement de soldats du *nizam* (armée active), en garnison à Chattra-el-Muntéfik, est logé dans une des belles propriétés de M. Naoum-Serkis, l'un des plus riches possesseurs de grands domaines du pays.

Comme il a été déjà dit plus haut, le canal de *Chatt-el-Haï*, sur lequel est bâtie la ville de Chattra-el-Muntéfik, est une dérivation du *Tigre*, qui part de Kout-el-Amra, chef-lieu du caza de ce nom, situé dans le vilayet de Bagdad, et va s'embrancher sur le canal *Omm-el-Djémal*, à 15 kilomètres au nord de Souk-el-Chioug, après un parcours total de 190 kilomètres du nord-ouest au sud-est, durant la première moitié duquel ce canal porte le nom de *Chatt-el-Amra*. L'été, durant le temps des basses eaux,

il cesse de couler. Les habitants de Chattra-el-Muntefik creusent alors dans son lit des puits qui leur fournissent l'eau nécessaire à leur alimentation et à l'arrosage de trois immenses jardins maraîchers situés aux portes de la ville.

Ecoles. — On compte dans le caza de Chattra-el-Muntéfik 5 écoles primaires fréquentées par 75 élèves, comme suit :

Musulmans :	4	écoles	primaires,	60	élèves,	4	professeurs.
Israélites :	1	—	—	15	—	1	—
TOTAL :	5	écoles	primaires,	75	élèves,	5	professeurs.

L'enseignement, tout à fait élémentaire, est donné aux enfants musulmans par des *mollahs*, et aux israélites par un rabbin.

NAHIÉ DE EL-BEDAA

El-Bedaa. — Le nahié de el-Bedaa, situé à 6 kilomètres de la ville de Chattra-el-Muntéfik, n'a pour habitants que des Arabes cultivateurs et éleveurs de bestiaux. Le chiffre de ces derniers figure au tableau de la production annuelle du sandjak, à son chapitre spécial.

Il n'y a point de village dans ce nahié. Comme les tribus arabes qui y campent, le mudir et sa petite garde de *chébané* demeurent sous des *sérifé*.

NAHIÉ DE EL-DAKÉ

El-Daké. — Tout ce qui vient d'être dit au sujet du nahié de el-Bédaa, s'applique également à celui de el-Daké, situé à 18 kilomètres de Chattra-el-Muntéfik.

Antiquités. — Ces nahiés et le caza tout entier auquel ils appartiennent sont la partie du pays la plus riche en antiquités. C'est là surtout qu'ont été faites jusqu'ici les fouilles les plus fructueuses. On en trouvera plus haut, dans le chapitre spécial du vilayet de Bassorah, l'énumération succincte ainsi que celle des localités non encore fouillées et qui sembleraient non moins favorables aux recherches archéologiques.

CAZA DE HAMMAR

Orientation, division. — Le caza de Hammar est situé au sud-est du sandjak de Muntéfik.

Ce caza a un nahié qui se nomme Béni-Asad ; ses habitants sont presque tous de cette tribu.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et le mudir, directeur du nahié.

Population. — Sa population totale est de 35,000 habitants, tous musulmans chiytes, à l'exception des fonctionnaires. — Il n'y a dans ce caza et son nahié ni ville, ni village, ni aucune construction ou habitation fixe. Tous les habitants sont logés sous des *sérifé*. Le caïmakam et le mudir ainsi que quelques *zaptié* et *chébané* à leur service en usent de même.

Ecoles. — La petite école primaire de Hammar, fréquentée par 15 élèves est tenue par le *mollah* qui dessert la mosquée, également installée dans un édifice en nattes. Toutefois, ces campements peuvent être considérés comme à peu près fixes, en ce sens que le territoire du caza de Hammar et celui du nahié de Béni-Asad qui en dépend sont déterminés, et les diverses cultures bien délimitées. Seules, les habitations sont essentiellement sujettes à passer d'un lieu à l'autre, mais toujours en se

tenant, sauf en cas de grave désaccord avec les autorités locales, dans la circonscription de Hammar et de Béni-Asad.

Agriculture. — La grande tribu de *Béni-Asad* qui a donné son nom au nahié, vit dans les marais, occupée principalement de la culture du riz et du maïs ainsi que de l'élevage des bestiaux, surtout des buffles.

Industrie. — Elle s'occupe aussi sur une vaste échelle de la fabrication des nattes *barié*, dont elle fait elle-même une grande consommation pour confectionner les *sérifé* où elle s'abrite et ensacher son riz ; elle en expédie aussi des quantités appréciables à Kourna et à Bassorah.

CAZA DE SOUK-EL-CHIOUK

Orientation, division. — Le caza de Souk-el-Chiöuk est situé au sud du sandjak de Muntéfik. Il est limité au sud par le désert de Chamiyé ou de Syrie.

Division, autorités. — Il possède un nahié, qui est celui de Beni-Séyid.

L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur du caza et le mudir du nahié, assistés de conseils administratifs, comme il est dit plus haut.

Population. — La population du caza est de 50.000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{	Sunnites.	2,250	}	49,020 hab.
		Chiytes.	46,770		
Sabéens					700 —
Israélites.					280 —
					<hr/>
		TOTAL.			50,000 hab.

Chef-lieu. — Souk-el-Chïouk, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des divers services administratifs, est située sur la rive droite de l'*Euphrate*, à 40 kilomètres en aval et à l'est de Nasériyè, à 140 kilomètres en ligne directe à l'ouest de Bassorah, et à 130 kilomètres au sud-ouest d'Amara, également en ligne directe.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 12,000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{	Sunnites	2,250	}	11,020 hab.
		Chyites	8,770		
Sabéens					700 —
Israélites					280 —
					TOTAL. . . 12,000 hab.

Souk-el-Chïouk, dont le nom signifie le *bazar des chéïks*, parce que c'est là qu'ils venaient en effet s'approvisionner de tout ce dont ils pouvaient avoir besoin, n'est pas de fondation tout aussi récente que Nasériyè et Amara ; c'est cependant une ville moderne, la seule qui existât avant 1860 dans toute la contrée où campent encore aujourd'hui les tribus arabes. On y compte 2,000 maisons et 1,500 *sérifé* ; 2 mosquées pour les sunnites et un *mesdjid* ou chapelle pour les chytes ; 1 bain public ; 7 *han* ou hôtelleries ; 240 boutiques et 5 cafés.

C'est dans cette ville que réside le cheik Yahya, chef religieux des sabéens.

Il y a à Souk-el-Chïouk beaucoup d'artisans musulmans qui fabriquent des *aba*. Ses habitants sabéens sont tous orfèvres, forgerons ou constructeurs de barques *machehouf* ; les israélites s'occupent de petits commerces ou de prêts à gros intérêts.

Ecoles. — Les écoles de cette ville sont au nombre de 4, fréquentées par 60 élèves, comme suit :

Musulmans :	3	écoles	primaires ;	40	élèves ;	3	maîtres
Sabéens :	1	—	—	20	—	1	—
TOTAL :	4	écoles	primaires ;	60	élèves ;	4	maîtres

Les jardins, assez nombreux autour de la ville et dans tout le caza, sont remplis de dattiers et de plusieurs autres espèces d'arbres fruitiers; mais cette contrée, très marécageuse, est des plus malsaines. Ce sont du reste les marais de Souk-el-Chïouk et de Hammar qui, en s'étendant jusqu'auprès de Bassorah, infectent l'air de cette ville et en rendent le séjour dangereux. Lorsque Nasser-Pacha, ancien chéïk suprême des Muntéfiks déjà cité, était gouverneur du sandjak, il avait fait endiguer les eaux pour les empêcher de se répandre au loin; et le climat de la contrée, surtout à Bassorah, s'était sensiblement amélioré. Plus tard, la digue s'étant rompue, l'ancien état de choses s'est rétabli.

NAHIÉ DE BÉNI-SÉYID

Le nahié de Béni-Séyid, éloigné du caza de Souk-el-Chïouk à la distance de 11 kilomètres, est la résidence de la tribu qui lui donne son nom.

Près de ce nahié, dans le caza même de Souk duquel il dépend, vit une autre tribu arabe ou plutôt une famille, composée de 200 personnes, qui porte le nom de *Djémaët-Seyid Husséin-el-Khébariyé*. Cette famille a certains usages très différents de ceux des autres tribus voisines, comme par exemple, de ne jamais fumer ni prendre de café, ce qui la rend un objet d'horreur et la fait traiter de *wahabite*, nom d'une secte moderne qui prétend réformer l'islam et se dit plus sunnite que les sunnites eux-mêmes.

CAZA DE HAÏ

Orientation, division. — Le caza de Haï longe le ca-

nal de Chatt-el-Haï. Il comprend deux nahiés qui sont Méherdjé et Kalfat-Sakar.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam, sous-gouverneur du caza et les deux mudirs, directeurs des nahiés, respectivement assistés de conseils administratifs composés, sous leur présidence, comme il est dit plus haut.

Population. — Sa population totale est de 45,000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{	Sunnites	1,200	}	44,900 hab.
		Chiytes !	43,700		
Israélites					100 —
					<hr/>
		TOTAL			45,000 hab.

Chef-lieu. — Haï est le chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et le siège des autorités civiles et militaires et des divers services publics.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 5,000 habitants, comme suit :

Musulmans .	{	Sunnites	1,150	}	4,900 hab.
		Chiytes	3,750		
Israélites					100 —
					<hr/>
		TOTAL.			5,000 hab.

De construction nouvelle comme toutes les autres villes du sandjak de Muntéfik, Haï compte déjà, outre le *séraï* du gouvernement, la caserne et l'hôpital militaire, 2 mosquées, dont une pour les sunnites et l'autre pour les chiytes ; 1 bain public, 7 *han* ou hôtelleries, 1 bazar contenant 400 boutiques, 5 cafés, 800 maisons en briques et 300 *sérifé*. La garnison de Haï se compose d'un détachement de 300 hommes du *nizam* ou armée

active. La population s'occupe du commerce des céréales et d'agriculture.

Ecoles. — Il y a dans la ville de Haï 3 écoles primaires fréquentées par 50 élèves, comme suit :

Musulmans sunnites :	2 écoles primaires ;	30 élèves ;	2 maîtres.
Israélites	1 —	20 —	1 —
TOTAL	3 écoles primaires ;	50 élèves ;	3 maîtres.

Les Arabes chiytes de ce caza ne s'occupent nullement de l'instruction de leurs enfants.

Climat. — Le climat du caza de Haï et de ses 2 nahiés est agréable et salubre.

NAHIÉ DE MÉHERDJÉ

Il n'y a dans le nahié de Meherdjé, situé à 11 kilomètres du chef-lieu de caza, ni constructions quelconques, ni mosquées, ni écoles. Le mudir demeure sous la tente comme tous les habitants, qui sont des Arabes chiytes, cultivateurs et éleveurs de bestiaux.

NAHIÉ DE KALFAT-SAKAR

Le nahié de Kalfat-Sakar a pour chef-lieu la ville de même nom, dont la population, comprise dans le chiffre sus-énoncé de celle du caza de Haï, est de de 2,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	50 hab.
— chiytes	1,950 —
TOTAL. . .	2,000 hab.

Cette petite ville, de nouvelle fondation, comme toutes celles du sandjak de Muntéfik, possède un bazar de 150 boutiques, 2 *han* ou hôtelleries et 5 cafés. Elle a un *séraï* pour le mudir et 5 beaux jardins aux alentours. Par sa position, entre les deux cazas de Hai et de Chattra, elle semble destinée à servir de lien entre ces deux circonscriptions et à devenir une importante place commerciale.

Antiquités. — A peu près à moitié chemin de Kalfat-Sakar à Hai, on rencontre une localité assez vaste, couverte de monticules, sous lesquels on suppose que doivent se trouver des ruines antiques dont la principale serait *Hai-el-Ouasset*, ville renommée dans l'histoire du pays. On voit sur cet emplacement la porte d'un palais que les Arabes de cette contrée appellent *el-Ménarah*.

SANDJAK DE NÈDJD OU DE HASSA

Orientation, limites. — Le sandjak de Nèjd est situé au sud-est du vilayet de Bassorah par 44°30' à 47 50' de longitude est et 26°20' à 29° de latitude nord. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Bassorah; à l'est, par le golfe Persique; au sud et à l'ouest par les vastes déserts de l'Arabie et de Chamiyé ou de Syrie.

Superficie. — Sa superficie totale est de 50,000 kilomètre carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 cazas et en 3 nahiés, comme suit :

CAZAS	NAHIÉS
Nèjd (merkez-caza). Kattar. Kattif.	El-Mubaradj. — El-Djafer. El-Adjer.

Division militaire. — Divers détachements de troupes du *nizam* (armée active) sont répartis dans le sandjak de Nèjd, comme suit :

600 hommes à Houfouf, chef-lieu du sandjak.
 300 — à Kattar
 300 — à Kattif

Ces détachements font partie du VI^e corps d'armée, dont le quartier-général est à Bagdad.

Les populations du sandjak de Nèdjd ne fournissent pas de contingent à l'armée ottomane.

Autorités civiles. — Les autorités administratives sont le mutessarif, gouverneur du sandjak, les deux caïmakams, sous-gouverneurs des cazas de Kattar et de Kattif, et les trois mudirs, directeurs des nahiés. Chacun de ces six fonctionnaires est assisté d'un conseil administratif.

Autorités religieuses. — A l'exception des *naïb* et *mollah* appartenant au gouvernement ou à l'armée, il n'y a pas d'autre autorité civile, religieuse ou judiciaire que celle des *chéiks* ou chefs de tribus.

Tribunaux. — Les tribunaux institués dans tout l'empire ottoman depuis la réforme, et basés sur un ensemble de lois conformes au droit moderne des États européens les plus civilisés, avaient été mis en vigueur dans le sandjak de Nèdjd. Les populations locales, incapables d'apprécier les avantages de ces bienfaisantes institutions, n'ont pu s'y soumettre, et un iradé impérial, promulgué depuis peu, ordonne d'y renoncer dans ce pays, et de juger dorénavant suivant la loi du *Chér'i*.

Il n'y a plus d'autres tribunaux, dans le sandjak de Nèdjd, conformément à ce décret, que le grand conseil administratif présidé, comme il est dit ci-dessus, par le mutessarif, gouverneur, et celui du *Hakem-el-Chér'i-Chérif*, c'est-à-dire le tribunal islamique présidé par le *cadi* ou le *naïb*. Il ne peut être fait appel aux sentences de ces tribunaux que devant la cour suprême de Constantinople; mais, comme il est dit plus haut, les procès entre indigènes sont jugés par leurs *chéiks* sans aucun appel, à la façon des Bédéwis ou Bédouins nomades du désert.

Population. — La population totale du sandjak de Nèjd est évaluée 250,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	225,050 hab.
— chiytes	24,950 —
	<hr/>
TOTAL. . .	250,000 hab.

Historique. — Cette population, qui se divise elle-même et se désigne sous les noms du musulmans chiytes et sunnites, abusant surtout de cette dernière appellation, est en réalité composée en grande majorité de sectaires wahabites que les autres musulmans méprisent souverainement. A l'exemple des karmates et autres sectaires qui, avant eux, ont à diverses époques ravagé l'Asie sous prétexte de réformer l'islam, et que les Khalifes arabes ou ottomans ont successivement soumis ou exterminés, les wahabites, habitants du Nèjd, prétendirent, il y a près de deux siècles, rétablir le *Koran* dans sa pureté primordiale. Ils eurent bientôt un grand nombre d'adeptes parmi les tribus qui vivent principalement de pillage, et voulurent alors imposer leur nouvelle croyance et se rendre maître du monde islamique. Sous le règne de Mahmond II, ils étaient déjà devenus assez puissants pour conquérir toute l'Arabie. Les deux principales villes saintes des musulmans, Médine et La Mecque, étaient tombées en leur pouvoir. Sultan Mahmoud II, kalife des musulmans et empereur des ottomans, ordonna au grand Mehemet-Ali, alors vice-roi d'Égypte, de délivrer ces deux villes et de mettre fin à la révolte des Wahabites. Celui-ci, dont l'autorité était sans cesse menacée par les beys mamelouks, invita ces derniers à la fête de l'investiture de son fils Tossoun, nommé généralissime de l'armée égyptienne, et les fit cerner par ses troupes qui les massacrèrent tous, à l'exception d'un seul, qui réussit à s'échapper en faisant sauter à son cheval une brèche de la citadelle du Caire. L'armée, commandée par Tossoun-Bey, partit aussitôt pour l'Arabie et reprit successivement toutes les villes conquises par les wahabites. Cette guerre dura quatre ans jusqu'à la délivrance de Médine et La Mecque dont les clefs furent envoyées à

Constantinople, après le gain de la bataille de Safrah. Un traité fut alors conclu avec le chéik suprême des tribus wahabites. Celui-ci, n'ayant pas voulu obéir à la clause par laquelle il s'était engagé à se rendre auprès du sultan pour implorer son pardon, fut, deux ans plus tard, assiégé dans sa capitale par Ibrahim-Bey, successeur de son frère Tossoun dans le commandement général de l'armée égyptienne. Fait prisonnier, le chéik rebelle fut envoyé à Constantinople et décapité.

Les habitants de Nèdjd, qui se révoltèrent encore, furent réduits une première fois par Midhat-Pacha, gouverneur-général du vilayet de Bagdad, en 1870. Un sandjak de ce même vilayet fut alors formé des circonscriptions de Hassa et de Kattif.

En 1876, ce sandjak, s'étant encore une fois soulevé, Rédif-Pacha, alors gouverneur-général de Bagdad, envoya Nasser-Pacha-el-Saadoun, ancien chéik suprême des Muntéfiks, pour rétablir l'ordre. Nasser-Pacha prit la voie maritime, en compagnie du chéik Bézih-el-Araer, fils de l'ancien gouverneur de Hassa, tandis que son propre fils, Mézièd-el-Saadoun, partait par la voie de terre à la tête de 1,000 cavaliers de la tribu des Muntéfiks et de 1,000 chameaux chargés de provisions. Ils se rencontrèrent aux portes de Hassa ou Houfouf, investirent cette ville, délivrèrent la garnison ottomane que les habitants avaient fait prisonnière, et retournèrent à Nasériyè après avoir apaisé l'insurrection et avoir fait nommer chéik Bézih en qualité de mutessarif du sandjak de Nèdjd. Mais quelques mois s'étaient à peine écoulés, que les troubles recommencèrent et nécessitèrent une nouvelle expédition de Nasser-Pacha et de son fils Mézièd. Ils s'emparèrent une seconde fois de Hassa et donnèrent aux habitants une leçon d'une telle sévérité que jamais le moindre bruit de révolte ne s'est fait entendre depuis.

Chéik Bézih-el-Araer ayant été jugé incapable de gouverner ce sandjak, Mézièd-el-Saadoun, fils de Nasser-Pacha, fut nommé mutessarif pour le remplacer, et se trouvait à ce poste en 1884, lorsque le vilayet de Bassorah fut institué, et que le sandjak de Nèdjd, compris alors dans cette nouvelle province, cessa d'appartenir au vilayet de Bagdad. Ainsi qu'il a été dit plus haut,

Nasser-Pacha devint gouverneur-général du nouveau vilayet. Déjà, au retour de l'expédition de Hassa, il avait été promu à la dignité de *Mirimiran* équivalent à l'ancien titre d'*Emir-el-umara* en récompense de ce succès et du désintéressement avec lequel il avait refusé la somme de 10,000 livres turques, soit environ 230,000 francs, qui lui avait été offerte en remboursement des frais de cette même expédition.

Il n'y a dans le sandjak de Nèjd aucun chrétien ou israélite que ceux qui peuvent se trouver attachés à l'armée ou aux fonctionnaires administratifs en qualité de médecins, d'ingénieurs, etc, et quelques israélites qui parviennent à y pénétrer à la suite des détachements de troupes ottomanes, pour vendre aux soldats qui les prennent sous leur protection, des liqueurs qu'ils importent de Bouchir. Sur cinq chrétiens qui se sont hasardés dans l'intérieur du sandjak, trois ont été assassinés ; les autres ont pu se sauver en prenant la fuite.

La population peut se diviser en trois classes principales : la première, composée de gens riches ou aisés, vivant du produit de leurs propriétés ou de leur commerce ; la seconde, de ceux qui exercent des métiers, le commerce de détail ou l'agriculture ; dans la troisième, on peut ranger les tribus qui vivent sous la tente, soit de l'élevage des bestiaux, soit, quand l'occasion peut se rencontrer, de vols et de pillages.

Tous les habitants des villes et des campements sont uniformément vêtus comme les Bédéwis ou Bédouins du désert, c'est-à-dire d'une chemise de toile blanche plus ou moins grossière et d'un *aba* dont la finesse et l'ornementation sont en rapport avec leur rang. Ils sont coiffés d'un *kéfié*, pièce de soie ou de coton de couleurs vives, à longues franges en cordelettes, terminées par des houppes, qu'ils se posent sur la tête sans la maintenir, comme le font les Bédéwis au moyen d'un *agal*, sorte de couronnes en grosses tresses en poil de chameau. Les habitants des villes, toutefois, se distinguent de ceux des campagnes et du désert par les *naleyn*, sorte de sandales de bois élevées sur de hauts socles aux deux bouts, qu'ils ne quittent jamais. Tous ont continuellement un gros bâton à la main.

Les principales tribus qui résident dans le sandjak de Nèdjd sont celles des *el-Adjéman*, des *el-Morah*, des *Béni-Adjer*, *Béni-Khaled*, *Béni-Hassan*, *el-Motter*, *el-Harb* et *el-Djafer*. La tribu des *Seleb* qui vit dans le désert de Chamiyé ou de Syrie fréquente aussi beaucoup ces contrées. On rencontre surtout toutes ces tribus aux environs de Hassa et aux alentours des chefs-lieux des deux autres cazas.

Chef-lieu. — Houfouf ou Hassa, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza de Nèdjd, résidence du mutessarif, gouverneur, et principal quartier des troupes ottomanes, siège des départements administratifs et des divers services publics, est située à 100 kilomètres au sud-ouest de la ville de El-Kattif, et à 480 kilomètres au sud-est de celle de Bassorah, chef-lieu du vilayet. C'est l'ancienne capitale du chéik suprême des tribus du pays, qu'on appelait communément le sultan du Nèdjd.

Population. — La population de cette ville, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du sandjak, est de 42,600 habitants, tous musulmans sunnites ou du moins se disant tels, mais pouvant plutôt être considérés en grande partie comme *wrhabités*. Ils ne fréquentent point les mosquées turques, et les fonctionnaires et soldats ottomans n'entrent pas dans les leurs qui sont extrêmement nombreuses, et se distinguent de toutes les autres parce qu'elles n'ont pas de minarets. Parmi ces innombrables mosquées, il y en a trois grandes, dont une avec un minaret construite par le gouvernement ottoman pour les sunnites, et les deux autres, sans minarets pour les indigènes. L'une de ces dernières, bâtie par un ancien chéik suprême ou sultan de Nèdjd, est un magnifique édifice orné de 250 colonnes en pierre. La seconde, qui porte la date 1047 (1631 de J.-C.) est attribuée à un pacha nommé Ahmed.

Hassa se divise en deux parties : la ville proprement dite et les faubourgs.

La ville proprement dite est à son tour divisée en trois grands quartiers délimités par des murs d'enceinte. La première en-

ceinte, nommé *el-Kout*, est réservée aux troupes ottomanes. La seconde, que l'on appelle *el-Naatar*, est habitée par le gros de la population, et la troisième, *el-Rafih*, est le séjour de la noblesse de Hassa. Il y a dans cette ville 7,000 maisons construites en pierre (on n'emploie point la brique dans les constructions de ce sandjak), une caserne, un hôpital militaire où se trouve l'unique bain qui existe dans le pays, un bazar contenant 200 boutiques, 2 *hans* ou hôtelleries et 20 cafés.

La garnison de Hassa est renouvelée de deux en deux ans, au minimum. En effet, les troupes qui sont envoyées au Nèjd s'y considèrent comme en exil à cause de la grande chaleur du climat et des privations qu'elles ont à endurer, quoique leur solde soit payée avec bien plus de régularité que partout ailleurs et que les habitants du Hassa leur soient sympathiques. Ces troupes, ainsi qu'il a déjà été dit plus haut, ne relèvent que du commandement du VI^e corps d'armée auquel elles appartiennent, et n'ont pas à obéir au mutessarif, gouverneur, qui dispose directement d'un petit corps de 500 zaptiés ou soldats de police, tant cavaliers que fantassins.

La seconde partie de Hassa que l'on appelle les faubourgs, se compose de 80 villages entourés de grands et beaux jardins remplis de dattiers, de figuiers, de grenadiers et de pêchers dont les fruits renommés surpassent les pêches les plus belles et les plus savoureuses de l'Irak. Ces jardins sont, tout autour des arbres et partout où se trouve du terrain libre, semés de *djet* pour la nourriture des vaches, et c'est à peine si l'on y réserve une petite place à la culture des légumes.

On fabrique dans ces faubourgs de fort jolies nattes, qui sont exportées à Bahrein.

Des foires ont lieu aux alentours tous les jours de la semaine; la plus renommée est celle qui se tient chaque jeudi à Mubaradj, chef-lieu du nahié de ce nom. Les grandes opérations qui se traitent dans ces foires consistent en ventes de bestiaux que la plupart des Arabes échangent contre les divers articles à leur usage.

Il y a chaque semaine à Hassa un départ de la poste aux

dromadaires pour el-Kattif, mais il n'y a pas encore de fil télégraphique dans le sandjak de Nèdjd.

Ecoles. — Dès le moment de la soumission définitive du sandjak de Nèdjd, le gouvernement s'est efforcé d'y répandre l'instruction. Trois écoles *ruchdiè* ont été fondées, l'une à Hassa ou Houfouf, l'autre à Kattif et la troisième à Kattar. Mais les populations locales, ennemies de tout enseignement qui ne leur est pas donné par leurs propres *mollahs*, le sont à bien plus forte raison de celui qu'on donne dans les *ruchdiè*, suivant les programmes secondaires adoptés chez les nations les plus éclairées. Aucun enfant indigène n'a jamais fréquenté ces écoles, dont les seuls élèves appartiennent aux familles de fonctionnaires, employés ou militaires, et les indigènes continuent obstinément à envoyer leurs enfants aux écoles de leurs propres mosquées, où ils apprennent à lire et à écrire en langue arabe et à réciter le *Koran*.

On peut, outre les trois *ruchdiè* précités, évaluer très approximativement le nombre des mosquées à 259. Les écoles primaires qui dépendent de ces mosquées sont au nombre de 241, avec environ 3,480 élèves ; ce qui, pour le sandjak entier, donne un total de 244 écoles pour les deux degrés d'enseignement et 3,540 élèves, comme suit :

CAZAS ET NAHIÉS	MOSQUÉES	RUCHDIÈ enseignement secondaire	ÉCOLES PRIMAIRES	TOTAL DES ÉLÈVES PAR CAZAS ET NAHIÉS
Nèdjd (merkez-caza)	200	1	—	30
(Ville de Houfouf)		—	200	3.000
Nahié de el-Mubaradj	2	—	2	30
— de Djafer	2	—	2	20
— de Adjer	5	—	2	30
Caza de Hattar	10	1	—	15
— de Kattif	40	1	5	100
		—	30	15
				300
TOTAUX	259	3	241	3.540

Les grandes mosquées des sunnites indigènes ou plutôt des

wahabites, ne sont pas comprises dans les chiffres ci-dessus, non plus que celles des sunnites turcs, mais seulement les mosquées d'ordre secondaire, où peuvent être tenues des écoles de petits enfants, et qui toutes sont aux wahabites, soit à ceux qui se déclarent tels, soit à ceux qui se disent sunnites ou même chiytes.

Production agricole. — La production agricole annuelle du sandjak de Nèdjd est évaluée en moyenne, comme suit :

Dattes	1,539,540 tonnes
Riz	1,039 —
Grenades	1,500 —
Riz.	9,000 —
Mûres	1,000 —
	<hr/>
TOTAL	1,552,079 tonnes

Mines et minières. — Il n'y a point de mines comme dans le sandjak de Nèdjd.

Forêts. — On n'a jamais non plus connu de forêts ; les dattiers étant extrêmement nombreux, on se sert de leurs branches quand on a besoin de bois à brûler.

Faune. — Les animaux sauvages sont assez nombreux. Ceux que l'on rencontre le plus souvent sont le lion, la hyène, le loup, l'âne sauvage que les indigènes appellent *himar-el-ouhachi*, et l'autruche.

Salines. — Il n'y a rien à ajouter à ce qui a été dit sur les salines de Nèdjd dans le chapitre spécial du vilayet de Bassorah.

Tabacs. — Les tabacs sont un article d'importation du reste sans importance, et ne valant même pas la peine d'être mentionnés.

Eaux minérales. — On connaît dans le sandjak de Nèdjd

un assez grand nombre de sources d'eaux tièdes fort abondantes, dont on se sert surtout avec succès pour l'arrosage des cultures. On se trouve également bien de leur emploi en bains, et lorsqu'elles sont refroidies, elles donnent une boisson agréable et saine. On compte plus de cinquante de ces sources parmi lesquelles on estime surtout celles de *Omm-el-Harassim*, *Omm-el-Sabâa*, et *Aïn-Nedjem*, près de Hassa, où l'on construit en ce moment même un bain pour les troupes de la garnison de cette ville, dont plusieurs malades ont été guéris par l'usage de ces eaux.

Agriculture. — Ainsi qu'il est dit plus haut, au chapitre spécial de l'agriculture du vilayet de Bassorah, l'unique production importante du sandjak de Nèjd est la datte, dont la qualité, très supérieure, est exprimée par le nom de *el-khalas* qui signifie l'« essence », c'est-à-dire le fruit par excellence du dattier.

Outre les dattes, récoltées en quantités très considérables, et qui font, presque à elles seules, la nourriture des habitants et de leurs bestiaux, on ne cultive au Nèjd qu'une fort minime partie des terres en rares et petits champs de blé et d'orge, en rizières et en jardins maraîchers. En effet, la consommation de pain, soit de blé, soit d'orge, est presque nulle. Celle du riz, un peu moins faible, est surtout alimentée par quelques importations de cette denrée, venant de Bahrein, île voisine. Le système alimentaire est complété, pour les hommes, par les produits de la pêche, et pour le bétail, par un peu de *djet* cultivé dans les jardins.

Les irrigations se font par le moyen des sources tièdes précitées, et des nombreux puits d'eau douce creusés, un peu partout, à une profondeur moyenne de 3 mètres. Le transport de l'eau de ces puits se fait à dos d'ânes ou de chameaux.

Pour la majeure partie, les dattes du Nèjd sont consommées dans le pays; on n'exporte que l'excédent, soit aux Indes par Bahrein, soit dans l'intérieur de l'empire ottoman par Bérédi et Anézé. Toutefois cet excédent ne manque pas d'importance, car le droit de 8 0/0 qu'il paie à la sortie sous le nom de *el-*

Yhtisab est donné à ferme par le gouvernement pour une somme annuelle de 12,000 livres turques, soit environ 276,000 francs.

On cultive dans quelques jardins des grenades, des figues, des mûres, ainsi que les meilleures pêches de tout l'Irak-Arabi.

Les dattes du Nèdjd ne sont encore qu'un article de commerce tout nouveau sur la place de Bassorah, mais elles y sont très appréciées. Actuellement, toutefois, c'est encore par l'île de Bahrein, située à une distance de vingt lieues marines seulement de la ville de Kattar, chef-lieu du caza de ce nom, que s'écoule l'excédent de cette production, qui paie là un second impôt de 8 0/0 au profit du gouvernement local. Cette taxe est acquittée pour toute marchandise débarquée dans l'île, même à titre provisoire. C'est aussi par cette île que le sandjak de Nèdjd s'approvisionne de la plupart des denrées nécessaires à sa consommation, et bon nombre de ses habitants vivent de la pêche des perles, très abondantes dans les parages de Bahrein. Il faut ajouter à ces circonstances, le fait que le gouvernement de cette île est sujet à un litige entre la famille ou tribu arabe *el-Khalifah* qui le possède depuis peu, et celle des *el-Suleïman* dépossédée par la première et réfugiée sur le territoire ottoman où elle est traitée avec de grands honneurs et reçoit de larges subsides. On trouvera sans doute quelque intérêt dans la courte description qui suit de la manière originale qu'emploient les habitants pour faire provision d'eau potable.

L'île de Bahrein, aujourd'hui gouvernée, comme nous venons de le dire, par le chéik Isa-ebn-Khalifah, qui s'est placé sous la protection de l'Angleterre, doit sa principale richesse uniquement à la pêche et au commerce des perles, seules occupations de la plupart de ses habitants, qui sont presque tous musulmans chiytes et assez nombreux. La température y est extrêmement chaude et les terrains arides; il n'y pleut jamais; il n'y a aucun cours d'eau, ni puits d'eau potable, ni citernes dont l'utilité serait d'ailleurs contestable pour le moins. Il existe seulement près des portes de la ville de Bahrein une fontaine nommée *Aïn-Hénénè* où les habitants vont puiser de l'eau; mais à 100 mètres

du rivage on voit bouillonner l'eau à la surface de la mer. Une source d'eau douce qui jaillit à la profondeur de quinze mètres environ est cause de ce phénomène. La population, parmi laquelle les plongeurs sont en majorité, trouve là tout l'approvisionnement nécessaire à sa consommation. Des équipes de plongeurs s'en vont, sur des barques chargées de petits barils, puiser cette eau au fond de la mer, à son point d'émergence. Chacun de ces hommes, à tour de rôle, plonge, lesté de la main droite d'une grosse pierre attachée à une corde et munis de la main gauche d'une outre qu'il ouvre précisément au-dessus du jet de la source et qu'il referme hermétiquement dès qu'elle est remplie; puis il remonte aussitôt et verse le contenu de son outre dans un des barils amarré à la barque, tandis qu'un autre plongeur lui succède et fait la même opération jusqu'au chargement complet des barils. Cette manœuvre, qui dure à peine quelques minutes, demande une certaine adresse de la part des plongeurs pour bien placer l'ouverture de l'outre au milieu du jet d'eau et ne pas rapporter de l'eau de mer.

Elève des bestiaux. — On évalue en moyenne la production annuelle du sandjak de Nèjd en bestiaux des races bovine, chevaline, asine, camélienne et ovine, comme suit :

CAZAS	Bœufs et vaches	Buffles	Chevaux	Anes	Cha- meaux	Moutons	TOTAUX par LOCALITÉS
Merkez-caza de Nèjd	10.000	5.000	16 000	20 000	25.000	150.000	226.000
Caza de Kattif	8 000	»	8 000	11.000	15.000	60.000	102.000
— de Kattar	2.000	»	14.000	9 000	10 000	40.000	75 000
TOTAUX DE LA RACE BOVINE.	20.000	5 000					
TOTAUX PAR RACES. . .	25 000		38.000	40 000	50.000	250.000	403.000

On trouve tout ce qui concerne les bestiaux du Nèjd au chapitre spécial du vilayet de Bassorah.

Fleuves, rivières. — Il n'y a dans ce sandjak ni fleuves ni rivières ; mais, sans compter les sources d'eau tiède citées plus haut, on peut encore se procurer partout de très bonne eau potable en creusant des puits à peu de profondeur, environ 3 mètres. Cette eau, transportée à dos de chameaux et d'ânes, sert aussi à arroser les cultures, concurremment avec celle des sources tièdes.

Lacs, marais. — L'unique marais existant dans cette contrée est situé aux environs de Houfouf ou Hassa, près de la source de Aïn-Nedjem. On y élève des buffles.

Routes, chemins. — Tout ce qui concerne les routes de terre et de mer du sandjak de Nèdjd se trouve au chapitre spécial du vilayet de Bassorah. On peut ajouter ici qu'il existe en outre des routes de caravanes de Hassa au Yémen et à La Mecque. Lors du pèlerinage annuel, ces caravanes doivent payer un tribut, à titre de *khaoua* ou droit de fraternité, au chéik de la tribu des *Chamar*, qui est actuellement le chéik suprême de toutes les tribus des déserts du Nèdjd et de Chamiyé. Ces nomades l'appellent « sultan du Nèdjd ». En retour de ce tribut, le chéik Mohammed-ebn-Raschid envoie avec la caravane un homme à lui qui, moyennant une rétribution, préserve les pèlerins de tout danger.

Industrie. — Les principaux articles fabriqués au Nèdjd sont les nattes fines, la chaudronnerie, les tentes à l'usage des bedewis (bédouins) que l'on nomme *kara-tchader* ou tentes noires, l'orfèvrerie, des *aba* fins très recherchés, dont il existe une qualité supérieure qu'il n'est pas rare de voir payer jusqu'à 40 réaux, soit 183 francs la pièce, et enfin des *naleyn*, sandales de bois déjà citées plus haut, qui sont l'objet d'une grande consommation locale et d'une exportation considérable.

Commerce, exportation. — On exporte annuellement du sandjak de Nèdjd pour divers pays étrangers et par voie de

Bahrein, des quantités importantes d'*aba* de qualité supérieure, d'article de chaudronnerie fine et d'orfèvrerie et bijouterie ; des *naleyn*, beaucoup de peaux de bœufs, vaches, veaux, buffles et moutons, et enfin de grandes quantités de dattes. Le beurre du Nèjd donne lieu également à des exportations pour l'étranger, et les *aba* fins de qualité moyenne sont très demandés à l'intérieur.

Importation. — Le commerce d'importation, de faible importance, se fait par voie de Bombay, de diverses places du golfe Persique et de Bassorah. Les principaux articles de ce commerce consistent en céréales, blé, orge, etc., et surtout en riz et denrées coloniales telles que sucre, café, etc., quelques produits manufacturés, parmi lesquels les toiles blanches trouvent seules un écoulement assez important ; les autres étoffes, de soie ou coton, n'ont qu'une consommation très limitée.

Monnaies. — Les monnaies en circulation dans le sandjak de Nèjd sont presque exclusivement les réaux ou talaris (thalers de Marie-Thérèse) et les roupies des Indes, au cours de Bassorah, précité ; mais en dehors des transactions commerciales, on se sert beaucoup, pour les achats et ventes entre indigènes, d'une monnaie de cuivre en forme de pincettes, et que l'on nomme en effet *el-taouillé* (pincettes). Il en faut 70 pour faire un réal (4 fr. 60). Il y en avait aussi en argent qui portaient une inscription arabe signifiant : « honneur à l'homme sobre, honte à l'ambition ». Ces dernières monnaies ont presque disparu depuis quelque temps, mais les *taouillé* de cuivre sont toujours très communs.

CAZAS DU SANDJAK DE NÈDJD

MERKEZ-CAZA DE NÈDJD

Orientation, division administrative. — Le merkez-caza de Nèdjd est situé au centre du sandjak de même nom. Il est divisé en 3 nahiés, qui sont el-Mubaradj, el-Djafer et el-Adjer.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le mutessarif, gouverneur et les 3 mudirs, directeurs de nahiés, assistés de conseils comme il est dit plus haut.

Population. — Sa population, comprenant celle de la ville et des faubourgs de Houfouf-el-Hassa, énumérée ci-dessus, et celle des 3 nahiés sus-mentionnés, est de 160,000 habitants, tous sunnites ou, pour parler plus exactement *wahabites*, à l'exception des fonctionnaires, employés et militaires.

Chef-lieu. — Houfouf-el-Hassa étant à la fois le chef-lieu du sandjak et du merkez-caza de Nèdjd, tout ce qui concerne cette ville et ses environs a été traité plus haut. Il ne reste à dire ici que quelques mots spécialement relatifs aux 3 nahiés qui sont dans la dépendance directe du merkez-caza.

NAHIÉ DE MUBARADJ

Ce nahié, le plus important des trois, est remarquable par la foire qui se tient chaque jeudi aux environs de son chef-lieu, et à laquelle se traitent des ventes considérables de bestiaux, ventes qui ont lieu le plus souvent par échanges.

Mubaradj, chef-lieu du nahié, est situé à 16 kilomètres de la ville de Houfouf. On y compte 150 maisons, 1 bazar contenant 40 boutiques et 2 cafés. Sa population est de 900 habitants qui se disent musulmans sunnites.

Il y a à Mubaradj 2 mosquées sans minarets; à chacune d'elles est annexée une petite école élémentaire. Le nombre total des élèves est de 30. Outre ces 2 mosquées, il en existe une grande, fort ancienne, nommée el-Massoudié.

NAHIÉ DE DJAFER

El-Djafer, situé entre el-Adjer et Hassa, compte 160 maisons, 1 bazar de 50 boutiques, 2 cafés et 960 habitants dits sunnites.

Dans les 2 mosquées sans minarets de ce bourg, se tiennent 2 écoles fréquentées par un nombre total de 20 élèves.

NAHIÉ DE ADJER

El-Adjer, plus rapproché d'el-Kattif que les deux précédents nahiés, a fait autrefois partie de ce caza, où résidait alors un *émir*. Il n'y a pas dans ce nahié d'autre construction qu'un fort, habitation du mudir, 1 *han*, 5 mosquées sans minarets et dans deux de ces mosquées 2 écoles possédant ensemble 30 élèves.

CAZA DE KATTAR

Orientation, division. — Le caza de Kattar est situé au sud du sandjak de Nèdjd Il n'a point de nahié.

Autorité. — Il est administré par le chéik Djasem-el-Tani, régulièrement investi du titre et des fonctions de caïmakam, sous-gouverneur, mais exerçant en réalité sur les habitants une autorité absolue, dont il ne rend aucun compte au gouvernement. Ce chéik et ses adhérents sont ouvertement *wahabites*, se prétendent seuls véritables sunnites et dénie cette qualité aux Turcs. D'ailleurs, ceux des autres habitants de ce caza, soit sunnites de nom, soit chiytes, peuvent également être considérés comme *wahabites*, quoiqu'ils ne l'avouent pas.

Population. — La population totale du caza de Kattar est de 40,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites	25,025 hab.
— chiytes	14,975 —
	<hr/>
TOTAL.	40,000 hab.

Chef-lieu. — Kattar, chef-lieu et unique ville du caza de même nom, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur nominal, chéik Djesem-el-Tani, est située sur le golfe Persique, à 90 kilomètres de Bahrein.

Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 9,300 habitants comme suit :

Musulmans sunnites.	4,300 hab.
— chiytes	5,000 —
	<hr/>
TOTAL.	9.300 hab.

Il y a dans cette ville 1,500 maisons en pisé, 1 bazar composé de 100 boutiques et 5 cafés.

Les mosquées de Kattar sont au nombre de 10, sans minaret ; à cinq de ces mosquées sont annexées de petites écoles élémentaires, fréquentées par un nombre total de 100 élèves. Une école *ruchdiè* a été fondée par le gouvernement, mais aucun indigène n'a consenti à y envoyer ses enfants ; les 15 élèves qui y reçoivent un bon enseignement secondaire sont tous des enfants de fonctionnaires civils ou militaires ottomans.

Ceux-ci n'ont aucune relation avec les habitants de Kattar, ni avec le chéik, sous-gouverneur nominal, qui leur témoigne une extrême malveillance. Ils sont obligés de vivre tous ensemble dans la forteresse, situé à 3 kilomètres de la ville, séparée des tentes de la tribu *el-Soudan*, non moins malveillante. Les diverses fournitures nécessaires à leur subsistance et aux besoins de la garnison doivent être prises à Hassa ou à Kattif.

La ville de Kattar, dont tous les habitants sont plongeurs, fait un grand commerce de perles pour le compte du chéik Djasem-el-Tani, qui n'a d'autre occupation que ce commerce et ses querelles avec les Arabes d'Oman qui le harcèlent sans cesse. Bien que le Kattar possède quelques vieux canons persans, le chéik, en vue d'être plus tranquille et d'échapper aux inquiétudes plus graves venues d'un autre côté, fait bâtir une nouvelle ville à 17 kilomètres plus loin pour y transférer sa résidence. Il s'y est déjà retranché avec tous les siens ; campé sous la tente, il active de près les travaux. Le gouvernement anglais lui a fait payer, il y a quelques années, sous la menace des canons d'une frégate, une énorme contribution à titre d'indemnité pour l'assassinat de certains sujets indiens à Kattar ; et, comme il croit les Arabes d'Oman soutenus ou encouragés par le même gouvernement, il cherche prudemment à se mettre à l'abri par une sage retraite.

La nouvelle résidence du chéik Djasem est abondamment fournie d'eau par une source nommée *Djebbé* ou *Ouadjbé* ; il en est de même de la ville de Kattar qu'il abandonne, et dont les

habitants s'approvisionnent à une autre source, nommée *el-Aseïlé*.

Le caza de Kattar, qui n'a pas d'autre population fixe que celle de l'ancien chef-lieu et de celui qui va bientôt lui succéder, ne fournit point de revenus au gouvernement ottoman.

CAZA DE KATTIF

Orientation, limites. — Le caza de Kattif est situé au nord du sandjak de Nèjd. Il est limité au nord par le merkez-caza de Bassorah, à l'est, par le golfe Persique.

Division administrative. — Ce caza n'a point de nahiés.

Autorités. — Il est administré par le caïmakam, sous-gouverneur, assisté d'un conseil de même composition que ceux du vilayet, du sandjak et des autres cazas et nahiés.

Population. — Sa population totale est de 50,000 habitants, comme suit :

Musulmans sunnites.	40,025 hab.
— chiytes	9,975 —
	<hr/>
TOTAL.	50,000 hab.

Chef-lieu. — El-Kattif, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, siège des divers départements administratifs, est situé sur le golfe Persique, à 363 kilomètres au sud-ouest de Kouet.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 18,300 habitants, tous sunnites

ou plutôt *wahabites* non déclarés, à l'exception des fonctionnaires et de la garnison qui sont vraiment sunnites.

Climat. — Cette ville est très malsaine à cause des lagunes qui s'étendent au bord de la mer et qui sont tour à tour remplies par le flux et mises à sec par le reflux. Il y croît une multitude d'herbes marines avidement recherchées des habitants qui s'en nourrissent. Les fièvres paludéennes y règnent en permanence. C'est d'ailleurs la seule localité malsaine du sandjak de Nèjd.

On compte à Khattif 3,000 maisons presque toutes en ruines, 1 bazar de 150 boutiques, un *han* ou hôtellerie et 5 cafés. Les mosquées y sont au nombre de 40, toutes sans minarets. A 30 de ces mosquées sont annexées des écoles primaires fréquentées, toutes ensemble, par 600 élèves. L'école *ruchdiè*, fondée à Kattif par les soins et aux frais du ministère ottoman de l'Instruction publique, n'a que 15 élèves, tous enfants de fonctionnaires civils ou militaires. Aucun indigène n'y envoie les siens, quoique la population locale se montre fort sympathique aux agents du gouvernement.

La garnison de Kattif est casernée dans un fort, mais elle n'y est pas tenue à l'écart comme à Kattar par les habitants, avec lesquels, au contraire, elle entretient de très bonnes relations.

On cultive un peu de riz dans ce caza, dont les habitants s'occupent généralement d'agriculture.

Localité remarquable. — Il existe près de Kattif un village qui vient d'être reconstruit sur ses anciennes ruines ; son origine passe pour remonter à une haute antiquité. On le nomme tantôt Darin, tantôt Barin.

VILAYET DE SMYRNE

SOMMAIRE DES MATIÈRES

Orientation. — Limites. — Superficie. — Division administrative, militaire, religieuse.
Tribunaux — Police. — Douanes. — Dette publique ottomane. — Régie des tabacs. — Postes et télégraphes. — Population. — Mœurs et usages. — Musulmans. — Chrétiens. — Israélites. — Écoles. — Climat. — Production agricole. — Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Tabac. — Eaux minérales. — Agriculture. — Raisins. — Figs. — Vallonée. — Opium. — Coton. — Bestiaux.
Fleuves et rivières. — Lacs. — Routes. — Chemins de fer. — Ports et rades. — Navigation. — Phares. — Transports. — Montagnes.
Industrie. — Tapis. — Étoffes. — Meubles. — Usines. — Tanneries.
Commerce. — Revenus et frais du vilayet. — Douane. — Dette publique.

MERKEZ-SANDJAK DE SMYRNE

Orientation. — Superficie. — Division administrative, militaire. — Autorités. — Administrations. — Écoles. — Produits agricoles. — Produits industriels. — Commerce. — Exportation. — Importation. — Notices historiques.

CAZAS DU MERKEZ-SANDJAK DE SMYRNE

Merkez-caza. — Population. — Ville de Smyrne. — Écoles. — Description, etc.
Cazas de Pergame, Phocée, Mènèmèn, Tchèchmè, Sivri-Hisar, Qouch-Adasi, Tirèh, Baïndir, Eudémich, Vourla. — Historique. — Descriptions.

SANDJAK DE SAROUKHAN, (chef-lieu MAGNÉSIE)

Orientation. — Division administrative, militaire. — Population. — Écoles.
Production agricole. — Bestiaux. — Industrie. — Routes. — Dimes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK DE SAROUKHAN

Merkez-caza de Magnésie. — Cazas de Soma, Qirq-Agatch, Aq-Hisar, Qasaba, Guèrdès, Dèmirdji, Salihli, Qoula, Ala-chèhir. — Échmè. — Descriptions.

SANDJAK D'AÏDIN

Orientation. — Division. — Population. — Écoles. — Productions agricoles, industrielles. — Routes. — Chemins de fer. — Dimes et impôts. — Historique.

CAZAS DU SANDJAK D'AÏDIN

Merkez-caza d'Aïdin. — Cazas de Sevké, Tchina, Bozdoghan, Nazilli. — Historique. — Description. — Localités remarquables.

SANDJAK DE DÉNIZLI

Orientation. — Division. — Population. — Écoles. — Productions. — Bétail. — Routes. — Commerce. — Industrie. — Dimes et impôts.

CAZAS DU SANDJAK DE DÉNIZLI

Merkez-caza de Dénizli. — Cazas de Séraï-Keuï, Tchal, Davas, Bouladàn, Qara-Agatch. — Historique. — Description.

SANDJAK DE MENTÉCHÉ, (chef-lieu MOUGLA)

Orientation. — Superficie. — Divisions. — Population. — Écoles. — Productions. — Bétail. — Ports. — Commerce. — Dimes et impôts. — Notices historiques.

CAZAS DU SANDJAK DE MENTÉCHÉ

Merkez-caza de Mougla. — Cazas de Boudroum, Milas, Marmaris, Keuïdjiès, Makri. — Notices historiques. — Antiquités. — Localités remarquables.

Carte administrative, routière, forestière, etc., du mutessariflik.



VILAYET DE SMYRNE

(OU D'ÄIDIN)

STATISTIQUE DESCRIPTIVE

Le nom officiel de ce vilayet est « Äidin », qui lui vient de l'ancienne principauté donnée en fief par les empereurs turcs seldjoukides au célèbre émir *Äidin*. Toutefois, la ville de Tralles, à laquelle cet *émir* avait donné son propre nom en en faisant la capitale de son petit État, a cessé, il y a vingt-trois ans, d'être le chef-lieu de la province, dont la principauté d'Äidin forme actuellement un des sandjaks. C'est depuis lors que la ville de Smyrne a été substituée à cette place prépondérante, et le nom de « vilayet de Smyrne », donné depuis longtemps à cette province dans tous les pays étrangers, tend de plus en plus à prévaloir, même en Turquie. C'est pour cette raison que le nom de « Smyrne » a été choisi ici, plus généralement adopté que celui d' « Äidin », dont l'usage se perd déjà.

Orientation, limites, etc. — Le vilayet de Smyrne est situé à l'ouest de l'Asie ottomane, par 23°55' à 27°27' de longitude-est, et 36°13' à 39°25' de latitude nord. Il est limité au nord par le vilayet de Brousse; à l'est par ce même vilayet et celui de Koniah; au sud par la Méditerranée, et à l'ouest par la mer Égée.

Son territoire commence, au nord, en face de l'île de Mételin, à 3 kilomètres au sud de la ville d'Aivalik appartenant au vilayet de Brousse. La ligne de démarcation partant de ce point du littoral de la mer Egée passe près d'Ayazmènd, au milieu de la plaine d'Armoud-Ova, puis remonte et gagne les sommets du Kozak-dagh et du Madara-dagh, au nord de Pergame. A partir là, elle se maintient à l'est jusqu'à Démirdji, d'où elle s'incline vers le sud-est jusqu'à Tchal. De ce dernier point, elle se dirige directement au sud en passant par le sommet des monts Cadmus et Cragus (Ak-dagh) et aboutit enfin à la mer Méditerranée, entre Bazirghian et Antifilo.

Superficie. — On évalue la superficie totale du vilayet de Smyrne à 53,000 kilomètres carrés. Cette superficie est très approximativement divisée comme suit :

Terres cultivées	14,650 kilom. carrés	
— cultivables, pâturages, etc . . .	5,150	—
— non cultivables, montagnes, etc.	26,800	—
Forêts	6,400	—
	<hr/>	
TOTAL	53,000 kilom. carrés	

Ces divers terrains sont répartis dans les sandjaks et les cazas du vilayet comme l'indique le tableau ci-après :

SANDJAKS	CAZAS	TERRAINS				TOTAUX		RENDEMENT POUR UN, EN CÉRÉALES
		CULTIVÉS	CULTIVABLES PATURAGES, ETC.	NON CULTIVABLES, MON-TAGNES, ETC.	BOISÉS	PAR CAZAS	PAR SANDJAKS	
		kilom. c.	kil. c.	kilom. c.	kilom. c.	kilom. c.	kilom. c.	kilom. c.
I SMYRNE	Smyrne	1 200	600	990	240	3 030	12 500	7
	Pergame	1 200	303	1 023	324	2 850		6 1/2
	Fotcha (Phocée)	120	10	98	7	235		5
	Ménémén	450	250	267	28	995		9 1/2
	Tchesmé	155	45	300	10	500		(1)
	Sivri-Hissar	220	50	137	63	470		5
	Kouch-Adassi	200	10	315	95	620		6
	Tiréh	450	70	500	70	1 090		7
	Baïndir	200	50	160	80	490		7
	Eudémich	430	170	918	222	1 740		8
Vourla	210	60	183	17	480	6 1/2		
TOTAUX PAR NATURE DE TERRAINS.		4.835	1.618	4.891	1 156			
II SAROUKHAN	Magnésie	800	399	600	48	1 847	11 850	9
	Soma	110	90	50	22	272		8
	Kirk-Agatch	110	20	292	58	480		8
	Ak-Hissar	350	180	835	104	1 469		8
	Kassaba	280	20	550	24	874		9
	Gheurdès	350	50	528	185	1 113		6
	Démirdji	150	50	646	56	902		6
	Salihli	465	235	710	52	1 462		8
	Koula	400	20	1 251	10	1 681		6
	Alachèhr	500	200	487	128	1 315		8
Echmé	300	20	62	51	435	6		
TOTAUX PAR NATURE DE TERRAINS.		3.815	1.284	6.011	740			
III AÏDIN	Aïdin	700	200	616	86	1 602	7 600	8 1/2
	Sevké	500	250	504	72	1 326		8
	Tchina	150	50	1 026	95	1 321		7
	Bozdoghlan	250	150	849	62	1 311		6 1/2
	Nazilli	800	200	835	205	2 040		9
TOTAUX PAR NATURE DE TERRAINS.		2.400	850	3.830	520			
IV DÉNIZLI	Dénizli	277	173	429	135	1 014	7 850	7
	Sarai-Keui	250	100	250	50	650		7
	Tchal	500	101	1 260	134	1 995		7
	Davas	400	200	1 509	520	2 629		6
	Bouladan	300	50	288	44	682		6
	Kara-Agatch	200	50	442	188	880		6
TOTAUX PAR NATURE DE TERRAINS.		1 927	674	4.178	1.071			
V MENTÉCHÉ	Mouglâ	500	150	972	428	2 050	13 200	6 1/2
	Boudroum	120	40	582	45	787		6
	Milas	400	200	896	367	1 863		6 1/2
	Marmaris	200	100	775	315	1 390		6
	Keuidjiès	350	150	1 484	676	2 660		7 1/2
	Makri	70	80	3 259	1 041	4 450		6 1/2
TOTAUX PAR NATURE DE TERRAINS.		1.640	720	7.968	2 872			
TOTAL GÉNÉRAL		14.627	5 146	26.878	6.359	53.000		

(1) On ne cultive pas de céréales à Tchesmé.

Division administrative. — Le vilayet de Smyrne est divisé administrativement en 5 sandjaks, 39 cazas et 44 nahiés ; on y compte 2,822 villages, comme suit :

SANDJAKS	CAZAS	CHEFS-LIEUX DES CAZAS	NAHIÉS (1)	VILLAGES
I SMYRNE	SMYRNE.....	Smyrne.....	5	669
	Pergame.....	Pergame.....	7	
	Fotcha.....	Phocée.....	1	
	Ménémen.....	Ménémen.....	»	
	Tchesmé.....	Tchesmé.....	1	
	Sivri-Hissar.....	Sivri-Hissar.....	1	
	Kouch-Adassi.....	Scala-Nuova.....	1	
	Tiréh.....	Tiréh.....	»	
	Baïndir.....	Baïndir.....	»	
	Eudémich.....	Eudémich.....	3	
Vourla.....	Vourla.....	»		
II SAROUKHAN chef-lieu MAGNÉSIE	MAGNÉSIE.....	Manissa.....	4	966
	Soma.....	Soma.....	»	
	Kirk-agatch.....	Kirk-agatch.....	1	
	Ak-hissar.....	Ak-hissar.....	1	
	Kassaba.....	Kassaba.....	2	
	Guerdès.....	Guerdès.....	»	
	Démirdji.....	Demirdji.....	»	
	Salihli.....	Salihli.....	1	
	Koula.....	Koula.....	1	
	Alachèhr.....	Alachèhr.....	1	
Echmè.....	Takmak.....	1		
III AÏDIN	Aïdin.....	Aïdin.....	4	450
	Sevkè.....	Sevkè.....	»	
	Tchina.....	Kir-Ova.....	»	
	Bozdoghan.....	Bozdoghan.....	1	
	Nazilli.....	Nazilli.....	4	
IV DÉNIZLI	DÉNIZLI.....	Dénizli.....	»	385
	Saraï-Keuï.....	Saraï-Keuï.....	»	
	Tchal.....	Démirdji.....	»	
	Davas.....	Yéren-Gueumè.....	»	
	Bouladan.....	Bouladan.....	»	
Kara-agatch.....	Adji-Badem.....	1		
V MENTÉCHÉ chef-lieu MOUGLA	MOUGLA.....	Mougla.....	2	352
	Bodroum.....	Bodroum.....	»	
	Milas.....	Milas.....	»	
	Marmaris.....	Marmaris.....	»	
	Kenidjiès.....	Yukse-koum.....	»	
Makri.....	Makri.....	1		
5 sandjaks	39 cazas		44	2.822

(1) Les nahiés seront nommément indiqués dans le chapitre spécial de chaque sandjak, de même que le nombre de villages afférent à chaque caza.

Division militaire. — Le vilayet de Smyrne est divisé en 4 circonscriptions militaires, dont 2, celles de Smyrne et d'Aïdin, appartiennent au III^e corps d'armée qui a son quartier général à Monastir (Bitolia), et les deux autres appartiennent au I^{er} corps d'armée qui a son quartier général à Constantinople.

Chacune de ces circonscriptions militaires est commandée par un général de brigade (*liva*) qui réside au quartier central de cette même circonscription, et elle est divisée en 4 districts dont chacun fournit, en principe, un bataillon de la réserve du *nizam* (armée active, réserve appelée *ihtyat*), un bataillon de l'arrière-garde du *rédiif* (armée territoriale), et un bataillon du *mustahfiz* (garde nationale).

Des troupes du *nizam* proprement dit, outre celles appartenant aux contingents précités, sont casernées dans la ville de Smyrne. La garnison de cette ville se compose de 2 bataillons d'infanterie du *nizam*, dont 2 compagnies sont détachées à Aïvali (vilayet de Brousse), et de 2 brigades d'artillerie de forteresse, composées chacune de 192 hommes et de 16 canons. De petits détachements de ces 2 brigades occupent les forts des îles de Chio et de Mételin (vilayet de l'Archipel).

Les circonscriptions militaires comprises dans le vilayet sont donc, en résumé, celles de Smyrne et d'Aïdin (III corps d'armée) celle de Kalèh-i-Sultaniè (Dardanelles), dont font partie les cazas de Pergame, de Soma et de Kirk-Aghadj; puis enfin la circonscription de Milas. Ces deux dernières appartiennent, comme il est dit ci-dessus, au I^{er} corps d'armée.

Armée ottomane. — L'armée ottomane comprend donc : 1^o le *nizam* ou armée active, dont la réserve se nomme *ihtyat*; c'est ce qui correspond à la réserve des armées européennes; 2^o le *rédiif* qui correspond à peu près à l'armée territoriale française; sa réserve, ou plutôt son arrière-garde, ainsi que son nom l'indique, est appelée *sinf-i-tabi*; 3^o le *mustahfiz*, composé des soldats qui ont achevé leur temps de service dans les deux premiers contingents : *nizam* et *rédiif*. C'est une sorte de

« garde nationale » dont chaque soldat n'est appelé à servir que dans la localité qu'il habite.

Ce temps de service dans ces divers contingents est comme suit :

1 ^{er} Contingent .	{	<i>Nizam</i> (armée active). . . .	4 années	}	Hors le cas de guerre.		
		<i>Ihtyat</i> (réserve de l'armée active	2 —				
2 ^e Contingent .	{	<i>Rédif</i> (armée territoriale) avant-garde.	9 —				
		Arrière-garde du <i>rédif</i> (sinf-i-tabî)					
3 ^e Contingent .	{	<i>Mustahfiz</i> (garde nationale.	8 —				
TOTAL DU TEMPS DE SERVICE . . .			23 années				

1 bataillon (tabour) de *nizam* est de 500 hommes.

1 — — des réserves est de 300 —

En cas de guerre, tous sont de . . 800 —

Il n'y a qu'une véritable réserve, qui est celle du *nizam* : c'est-à-dire *l'ihtyat*, dont tous les hommes sont immédiatement prêts à entrer en campagne au besoin.

Dans les autres contingents, l'état-major et les cadres seuls sont en permanence.

Autorités civiles, religieuses, etc. — Les autorités civiles du vilayet de Smyrne sont : 1^o le *vali* (gouverneur général) qui, aidé d'un *moavin* (adjoint) administre aussi directement le caza et le sandjak de Smyrne ; 2^o les quatre *mutessarifs* (gouverneurs des quatre autres sandjaks) ; 3^o les trente-quatre *caïmakams* (sous-gouverneurs) des autres cazas ; 4^o et les quarante-quatre *mudirs*, directeurs des *nahiés*. Tous dépendent du gouverneur-général qui lui-même relève directement du gouvernement central de Constantinople. Ces diverses administra-

tions, à l'exception de celles de l'armée, des tribunaux, des douanes et des postes et télégraphes, sont également sous la dépendance directe du *vali* qui reçoit et leur transmet les ordres de leurs ministères respectifs et en assure l'exécution.

Chacun de ces soixante-dix-neuf fonctionnaires est assisté d'un conseil administratif, composé, sous sa présidence, des *mufti*, *cadi* et *naïb*, des chefs des principaux services administratifs, et de membres choisis en nombre égal dans chaque communauté.

Le nombre relativement petit des *mudir*, eu égard à l'importance du vilayet d'Aïdin, s'explique par le fait qu'ils jouissent tous, contrairement aux *mudirs* de plusieurs autres vilayets (Sivas par exemple), d'un traitement fixe payé par le Trésor.

Pour les musulmans, les autorités religieuses sont les *cadi*, *mufti* et *naïb* des chefs-lieux du vilayet, des sandjaks et cazas, et les *imam* ou *mollah* des autres localités moins importantes. Tous relèvent directement du *chéik-ul-islam* ou ministre du culte, siégeant à Constantinople, en toute chose relative au dogme ou à la juridiction islamiques.

Trois grands diocèses archiépiscopaux se partagent la juridiction ecclésiastique des Grecs orthodoxes, comme suit :

1° *Magnésie* (Manissa). le plus grand et le plus important des trois, et duquel relèvent les évêchés de Tchesmé, d'Aïvalik et de Sevké ;

2° *Smyrne*, d'où relève l'évêché de Mosconissi, petites îles situées au nord d'Aïvalik ;

3° *Philadelphie* (Alachèhr), qui étend aussi sa juridiction sur une partie du vilayet de Brousse.

Les Arméniens grégoriens ont à Smyrne un archevêque dont l'autorité embrasse tout le vilayet.

Les Arméniens catholiques relèvent du R. P. Mékitariste, curé de l'église de ces religieux à Smyrne.

Il y a aussi à Smyrne un archevêque catholique latin, comprenant la province entière dans son ressort.

Les protestants relèvent des 5 ministres des églises anglaise, écossaise, allemande, hollandaise et américaine ; et les israéli-

tes d'un *khakham-bachi* ou grand rabbin résidant à Smyrne, et duquel dépendent toutes les synagogues du vilayet. Le grand rabbin de Smyrne est assisté d'un second rabbin et d'un conseil composé de 7 notables israélites.

Tribunaux. — Au chef-lieu de chacun des 5 sandjaks, siègent des tribunaux de commerce et des cours de justice. Celles-ci sont divisées en tribunaux de première instance (*bi-daïet*), civil, criminel et cour d'appel.

Le fonctionnement de la nouvelle procédure en vigueur dans ces tribunaux, laisse encore à désirer, et l'ancien système semblait s'adapter mieux, sinon aux besoins du pays, du moins à son degré d'avancement.

Gendarmerie, police. — La police du vilayet est faite par un corps de gendarmerie spécialement chargé de faire régner l'ordre public dans les campagnes, d'assurer la sécurité des routes, et par un corps d'agents spécialement institué pour la police des villes. On nomme les premiers « *zabtiès* », c'est-à-dire en turc, « gendarmes ou soldats de police » ; les seconds portent, brodé sur le collet de leur tunique, en lettres turques, le mot « police » qui sert à les désigner en toutes langues ; on dit en turc, en grec, en arménien, etc., « un police », en parlant d'un de ces agents. Outre ces deux corps, il y a dans le vilayet de Smyrne, pour assurer la rentrée des impôts, 131 agents à cheval et 83 agents à pied, assimilés à la gendarmerie, dont ils portent l'uniforme.

La gendarmerie, commandée par un colonel, compte en totalité 26 officiers, dont 7 à cheval et 19 à pied ; 368 sous-officiers et caporaux, dont 90 à cheval et 278 à pied, et 1,768 simples gendarmes, dont 250 à cheval et 1,518 à pied.

La police se compose d'un commissaire en chef, de 3 commissaires de 1^{re} classe, 21 commissaires de 2^e classe et 100 agents. Les services d'ordre public du vilayet de Smyrne comprennent donc en totalité 2,501 agents, tant officiers et sous-officiers que soldats, répartis dans les sandjaks comme suit :

DÉSIGNATION DES SERVICES	SANDJAKS					TOTAUX	
	SMYRNE	SAROUKHAN	AÏDIN	DÉNIZLI	MENTÈCHE		
GENDARMERIE							
1° A CHEVAL	Officiers.	3	1	1	1	1	7 } 347
	Sous-officiers..	39	15	12	12	12	
	Gendarmes....	104	50	32	32	32	
TOTAUX PAR SANDJAK.....		146	66	45	45	45	
<hr/>							
2° A PIED	Officiers.....	8	4	3	2	2	19 } 1.815
	Sous-officiers..	120	60	45	23	30	
	Gendarmes....	640	320	240	128	190	
TOTAUX PAR SANDJAK.....		768	384	288	143	222	
<hr/>							
POLICE							
Commissaire en chef.....	1	»	»	»	»	1	4 } 125
— de 1 ^{re} classé.	1	1	1	»	»	3	
— de 2 ^e classe....	18	»	1	1	1	21	
Agents de police.....	66	8	13	7	6	100	
TOTAUX PAR SANDJAK.. ...		86	9	15	8	7	
<hr/>							
PERCEPTION							
Agents à cheval.....						131	131 } 214
Agents à pied.....						83	
TOTAL GÉNÉRAL.....						2.501	

Douanes. — L'administration des contributions indirectes possède à Smyrne un *nazaret* (direction générale) d'où ressortissent les *mudiriet* (directions) de Smyrne au nombre de deux, dont un pour les *importations* et les *exportations* des articles étrangers, et un pour celles des articles ottomans, et les *mudiriet* de Tchesmé, de Scala-nuova, de Bodroum et de Makri. — Outre ces directions, le *nazaret* de Smyrne comprend encore celles d'Aivalik dans le vilayet de Brousse, d'Adalia et d'Alaya

dans le vilayet de Koniah, et enfin de Mételin, de Chio, de Rhodes, de Ténédos et de Lemnos dans le vilayet de l'Archipel.

On trouvera plus loin le tableau des recettes pour la direction centrale des Douanes de Smyrne.

Dette publique ottomane. — L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane a établi à Smyrne un *nazaret* ou agence principale, dont le ressort comprend, outre le vilayet d'Aïdin, quelques localités faisant partie d'autres provinces. Comme pour la douane, les recettes de cette administration seront indiquées plus loin.

Régie des tabacs. — La régie co-intéressée des tabacs a institué à Smyrne le siège d'une agence supérieure de 1^{re} classe, embrassant dans son ressort le vilayet entier d'Aïdin, divisé en douze agences principales, ou *mudiriet*, desquelles dépendent des agences secondaires ou *mémouriet* au nombre de 9, et 23 entrepositaires établis dans divers chefs-lieux de cazas et de nahiés.

Postes et télégraphes. — L'administration des postes et télégraphes a fait du vilayet de Smyrne une direction principale, qui comprend 33 stations télégraphiques situées dans ce vilayet, et 6 autres stations dans les vilayets de Brousse et de l'Archipel. Sur ces 39 stations télégraphiques, neuf font le service international et emploient les langues turque et française; les 33 autres stations ne font que le service intérieur en langue turque. Les 9 stations télégraphiques à service international sont : Smyrne, Pergame, Dikili, Tchesmé, Scalanuova, Vourla, Chio, Mételin et Aïvalik. Les 33 autres stations sont celles de : Phocée, Ménémén, Tirèh, Baïndir, Eudémich, Magnésie, Soma, Kirk-agatch, Ak-Hissar, Kassaba, Guerdès Démirdji, Salihli, Koula, Echmè, Alachèhr, Aïdin, Sevké, Tchina, Bozdoghan, Nazilli, Dénizli, Tchal, Saraï-Keuï, Davas, Bouladan, Kara-Agatch, Mougla, Bodroum, Milas, Marmaris, Keuïdjès et Makri.

La longueur kilométrique des lignes télégraphiques desservant les stations ci-dessus est de 2,130 kilomètres, dont :

1,375 kilomètres à un fil ;
 380 — à deux fils ;
 375 — à trois fils.

Il convient de mentionner trois câbles télégraphiques sous-marins, relevant de la direction de Smyrne, et qui sont :

Câbles sous-marins :

d'Aivalik à Mételin. . . . longueur : 13 milles marins.
 de Scala-nuova à Samos. — 12 —
 de Marmaris à Rhodes. . — 23 —

Population. — La population totale du vilayet de Smyrne qui, proportionnellement à son étendue, est l'un des plus peuplés de l'Empire, est de 1,396,477 habitants, comme suit :

COMMUNAUTÉS	SANDJAKS					TOTAUX
	SMYRNE	SAROUK-HAN	AÏDIN	DÉNIZLI	MENTÉ-CHÉ	
Musulmans	273 795	291.460	185.898	210 697	131.484	1.093 334
Grecs orthodoxes.	130.957	47 533	16.907	2 860	10 026	208.283
Arméniens grégoriens.	9.157	3 882	634	430	»	14 103
— catholiques.	737	»	»	»	»	737
— protestants	151	»	»	»	114	265
Catholiques latins.	1.063	»	114	»	»	1.177
Bulgares.	415	»	»	»	»	415
Etrangers	54 605	935	»	»	107	55.647
Israélites.	18 130	1 939	2 024	»	423	22.516
TOTAUX PAR SANDJAK.	489 010	345.749	205.577	213.987	142.154	
						TOTAL GÉNÉRAL. 1.396.477

Il y a en moyenne un peu plus de 26 habitants par kilomètre carré ; mais cette proportion ne saurait être appliquée égale-

ment à chaque sandjak. Pour celui de Smyrne, le plus peuplé, la proportion est de 39,35 habitants par kilomètre carré, tandis que le sandjak de Mentéché, dont la superficie est plus grande, n'a que 10,74 habitants par kilomètre carré.

Mœurs, usages, coutumes, etc. — MUSULMANS. Les musulmans, qui forment plus des 5/7^e de la population du vilayet de Smyrne, peuvent être divisés en 4 principaux groupes, comme suit :

1° Les *Turcs sédentaires*, répandus sur toute la surface de la province, mais plus particulièrement dans les villes, les bourgs importants et les gros villages ;

2° Les *Yuruk*, mot qui signifie « marcheur » et qui sert à désigner, d'une manière générale, toutes les tribus nomades dont se composent les diverses peuplades appelées « Turkmènes » ou Turcomans ; « tékélis », subdivisés en *ak* (blancs), *kara* (noirs) et *sare* (jaunes) ; « tchepni » ; « yaghdji » ; « bédidir », tous éleveurs de bestiaux ou bergers ; « kizil-bach » (têtes rouges) ou « takhtadji » (faiseurs de planches) pour la plupart, comme ce dernier nom l'indique, scieurs de bois. Plus anciens dans le pays que les Turcs ottomans et leurs prédécesseurs les Turcs seldjoukides, les *Yuruk* sont venus comme eux du Turkestan. Depuis quelques années, le gouvernement est parvenu à les fixer au sol en leur distribuant des terrains et en les obligeant à les cultiver ; ce sont de bons cultivateurs ;

3° Les émigrés de la Roumélie, de la Crimée et du Caucase : Bulgares musulmans appelés « Pomaks » ; Tatars et Circassiens. Les *Pomak* et les *Tatar* habitent généralement les villes, où ils exercent diverses professions. Les *Tcherkess*, ou Circassiens émigrés du Caucase, sont établis dans les campagnes où ils ont bâti de nombreux villages sur les terrains qui leur ont été concédés par le gouvernement ;

4° Enfin, les *Tchingané* ou bohémiens, considérés comme musulmans et astreints en cette qualité au service militaire, dans toutes les localités du vilayet où ils sont fixés.

Les Turcs sédentaires, dans ce vilayet comme dans tout l'Em-

pire ottoman, aussi bien ceux des villages que les habitants des villes, par un effet naturel de nombreuses alliances qui ont modifié leur type originaire, n'offrent plus aujourd'hui les caractères distinctifs des races du Turkestan, encore reconnaissables chez les *Yuruk*. Le type actuel du Turc ottoman, produit de cette fusion du sang des conquérants et du sang des peuples conquis, diffère encore du type grec des côtes et des îles, mais il se rapproche assez de celui des autres habitants de l'intérieur du pays, soit d'origine grecque, soit arméniens, pour qu'il soit difficile d'établir entre eux, à première vue, quelque dissemblance bien marquante.

Cette observation s'applique surtout aux familles des anciens chefs militaires qui, sous le nom de « déré-bey », c'est-à-dire « seigneurs des vallées », ont possédé durant des siècles, à titre de fiefs des premiers princes de la famille d'Osman, de nombreux domaines faisant partie des territoires conquis par eux. Rien n'est plus simple du reste, car on sait que parmi ces chefs plusieurs étaient Grecs, comme Saganos-Pacha. On trouve encore aux environs d'Aïdin (Tralles) beaucoup de descendants de ces anciennes familles qui jouissaient d'un pouvoir souverain, à la charge seulement de fournir au sultan un certain nombre de cavaliers et de fantassins, d'entretenir les routes et de veiller à la sécurité publique, obligations souvent fort mal remplies. — Le sultan Mahmoud II mit fin à cette puissance féodale en 1833.

L'élément principal des corps de troupes irrégulières qu'entretenaient les déré-bey leur était fourni par les *Zeïbek*. Cette nombreuse partie de la population musulmane du vilayet d'Aïdin ne ressemble en rien aux autres habitants pour lesquelles elle était alors un fléau. Les *Zeïbek* portent un costume distinctif, très pittoresque, souvent reproduit par les peintres orientalistes. Leur coiffure, d'une hauteur démesurée, est formée de plusieurs *fez* superposés, entourés en guise de turban d'un assez grand nombre de *kéfiès* (sorte de mouchoir de soie rayée bordé de longues houppes); leur veste, extrêmement courte et raide de broderies, se nomme « *tchepken* »; leur *chalvar*, sorte de ca-

leçon le plus souvent de toile blanche, est collant sur les cuisses et bouffant à gros plis par derrière; il se rattache à *l'entari* ou *ichlik*, sorte de petit gilet, au moyen d'une ceinture de soie rayée ou de laine rouge, et laisse à nu les genoux par coquetterie, afin d'en montrer l'attache fine et la peau blanche, indices de la pureté de la race. La jambe est couverte de guêtres brodées, et les pieds chaussés, sans bas, de souliers de maroquin rouge, appelés *yéméni* fort échancrés. La pièce capitale de ce costume est le *silahlık* ou ceinture d'armes, qui contient tout un riche arsenal de pistolets, yatagans, etc., mêlés à des ustensiles pacifiques, tels que pipe, sac à tabac, pincettes et gourde nommée « *kabak* » (alebasse) suspendue par des cordons en fils d'or.

Il semble tout à fait probable que les *Zeïbek* soient les descendants directs des Thraces, fondateurs de l'antique ville de Tralles. Ils en ont du moins toute la physionomie et en ont conservé jusqu'en ces derniers temps les habitudes, consistant à louer leurs services en qualité de « braves », soit isolément, soit en troupe, à tout prince ou particulier capable de les apprécier et de les solder. Comme leurs ancêtres présumés, quand ils étaient sans emploi, ils exploitaient les grandes routes.

Lorsque les derniers *deré-bey*, princes d'Aïdin de la famille des Kara-Osman-Oghlou, durent céder cette place à une autorité régulière, le nouveau gouverneur, Taher-Pacha, abolit la milice des *Zeïbek*, et leur ordonna de quitter leur costume distinctif. Cet ordre provoqua une insurrection formidable, à la suite de laquelle les *Zeïbek*, massacrés dans la ville d'Aïdin, durent céder à des forces supérieures, mais ils conservèrent toujours leur costume. Actuellement, les gouverneurs civils en emploient un certain nombre comme auxiliaires du corps de *zabtiès* (gendarmerie). Les voyageurs en louent pour leur servir d'escorte. Ils ont d'ailleurs renoncé en grande partie à leurs habitudes indisciplinées pour s'occuper, comme les autres populations musulmanes sédentaires, de travaux utiles et réguliers qui garantissent mieux leur existence. Ces habitudes nouvelles d'ordre et de travail pouvaient seules, en effet, éloigner des

musulmans le danger de se trouver bientôt, par leur incurie, dépossédés de la terre, l'unique bien de la plupart d'entre eux.

Les émigrés musulmans établis, au nombre de 50,000 environ, dans le vilayet de Smyrne, semblent avoir plus d'énergie, de vitalité, d'intelligence que ceux du pays. Partout où ils se sont fixés, ils ont réussi à faire avec profit concurrence aux chrétiens et leur ont fait perdre le monopole de bien des professions où jusqu'alors ils n'avaient pas eu à craindre de rivalité.

L'agriculture et l'industrie du vilayet de Smyrne sont redevables aux émigrés de la Bulgarie et de la Roumélie orientale de certains progrès qu'ils ont apportés avec eux. Ainsi, par exemple, c'est à eux qu'on doit l'introduction dans les villes et les campagnes des nombreux chars-à-bancs et autres véhicules qui parcourent aujourd'hui cette province en tous sens, et qui sont un véritable bienfait pour le pays. C'est aussi chez eux que l'on compte le plus de naissances, tandis que chez les Turcs des villes, la population semble décroître. De plus, ils montrent beaucoup d'aptitudes pour le commerce que bien peu de Turcs natifs du vilayet savent exercer fructueusement.

Les *Tcherkess* (Circassiens) ont été longtemps le fléau des campagnes où le gouvernement les avait établis; il était fort difficile aux autres musulmans et encore plus aux chrétiens de vivre en paix avec eux. Forcés de renoncer à bénéficier, aux dépens du prochain, de la vente des chevaux qu'ils dérobaient, ils sont enfin devenus de meilleurs voisins. Bons cultivateurs, leurs villages se distinguent par un aspect général de propreté, d'ordre et de prospérité. Les champs et les jardins qui entourent leurs villages, sont bien soignés et mis en rapport avec intelligence. Les Circassiens n'exercent d'ailleurs d'autres métiers que ceux de sellier, où ils excellent, et d'orfèvre, bijoutier, qu'il pratiquent avec un certain art et assez d'originalité.

Quant aux *Tchingané* (tziganes, gypsis, zingaris, bohémiens etc.), considérés comme musulmans dans tous les endroits où l'on est à peu près parvenu à les fixer, et, en cette qualité, astreints au service militaire, ils attachent fort peu d'importance à ce titre que d'ailleurs on ne leur accorde pas sans ré-

pugnance. A peine au nombre de 2,000 en totalité dans le vilayet de Smyrne, leurs mœurs et coutumes y sont les mêmes que dans tous les autres pays. On ne leur connaît en réalité aucune religion. Ceux de cette province semblent y être venus de l'Arabie. Ils parlent en effet un dialecte où se rencontrent beaucoup de mots arabes. Comme les israélites, avec lesquels ils ont plus d'un trait de ressemblance, ils possèdent une grande facilité pour apprendre toutes les langues. Dans les villes, ils exercent divers petits métiers, tel que celui de vannier, mais surtout ils travaillent le fer dont ils fabriquent toutes sortes de menus ustensiles. Dans les campagnes, c'est surtout à la moisson du voisin qu'ils demandent leur subsistance; ce sont des glaneurs aussi infatigables qu'exigeants.

Les *Yuruk*, naguère encore pasteurs ou scieurs de long, comme il a été dit plus haut, se livraient alors volontiers à des actes de brigandage, à l'exception toutefois des Turkmènes ou Turcomans, population foncièrement honnête et de mœurs patriarcales. Le gouvernement, qui attribuait non sans raison ces désordres à la facilité d'échapper au châtimeut à l'aide de leurs continuels déplacements, a contraint la plus grande partie des *Yuruk*, les *Kizil-Bach*, *Taktadji*, etc., à quitter leur vie errante. Il leur a distribué des terres avec la stricte obligation de les cultiver. Momentanément, il est vrai, cette mesure a diminué les revenus de l'État, car on ne sait généralement pas en Turquie créer et entretenir des prairies artificielles pour l'élevage des bestiaux. Cet art ne fait que commencer à être connu et n'est guère encore pratiqué que par l'administration de la Liste Civile impériale et quelques riches propriétaires fonciers. En attendant qu'il se répande, on aura du moins gagné à rendre les *Yuruk* sédentaires, au grand profit du bon ordre et de la sécurité.

Devenus cultivateurs, ils se trouvent généralement bien de leur nouvelle condition, où ils ont déjà trouvé les moyens de vivre plus à l'aise et dans de meilleures conditions que leurs voisins, moins actifs. Leurs femmes, quoique nées sous la tente, savent aussi soigner leur ménage mieux que celles des

paysans turcs. Contrairement à ces dernières, les femmes *yuruk* vont et viennent hors de chez elles à visage presque entièrement découvert. Il est très rare qu'un *yuruk* ait plus d'une femme. On sait du reste que s'ils sont musulmans de nom, il n'en est pas de même dans la pratique de leur culte, toute remplie d'usages païens, surtout chez les *kizil-bach*. Aussi n'y a-t-il réciproquement que fort peu de sympathie entre eux et leurs voisins turcs ; ils ont plus de penchant pour les chrétiens. Ils sont d'ailleurs fort hospitaliers et tiennent à honneur de garder la foi jurée.

Dans les campagnes, les femmes turques ne se montrent pas à visage découvert, mais elles mettent pourtant moins d'affectation que celles des villes à se bien voiler. Les travaux des champs, qu'elles partagent souvent avec leurs maris, les occupent davantage. Les soins du ménage et de la famille leur laissent plus de loisirs, car elles ne s'y adonnent guère ; les enfants grandissent comme ils peuvent, sont vêtus, hiver comme été, des mêmes haillons et nourris sommairement. Toute la famille dort couchée sur de mauvaises nattes, de vieux tapis usés, ou sur la terre battue qui sert de plancher à la misérable hutte du paysan, au milieu de la fumée d'une cheminée croulante, sans que cet état précaire provoque jamais aucune plainte, aucun désir apparent d'amélioration.

Dans les villes, c'est avec beaucoup d'ostentation que les dames turques, lorsqu'un accident fait s'entr'ouvrir leur voile, se hâtent de le refermer hermétiquement, opération retardée souvent par les mouvements trop précipités de leur pudeur alarmée. A Smyrne, comme à Constantinople, le costume national est peu en faveur auprès des *harem*, et bien que la même enveloppe informe recouvre toujours aussi religieusement qu'autrefois la toilette entière des dames, personne n'ignore que celle-ci est, ou peu s'en faut, à la dernière mode de Paris.

Chrétiens. — Parmi toutes les communautés chrétiennes du vilayet de Smyrne, celle des Grecs orthodoxes est la plus considérable. En effet, comme on peut le voir ci-dessus, elle

fournit à la population de ce vilayet un nombre dépassant 200.000 habitants.

Les Grecs du littoral diffèrent de ceux de l'intérieur en trois points principaux : le type de la race, la nature de l'intelligence et le langage. Ceux de Smyrne et des environs : Tchesmé, Phocée, Vourla, Scala-nuova, etc., et généralement de toute la côte, parlent une langue se rapprochant beaucoup de la pure littérature grecque, et qui n'en différencierait pas si l'habitant de Smyrne s'abstenait d'y mêler de nombreux mots français ou italiens, et l'habitant des villages d'en emprunter autant au turc. Malgré ce défaut qu'atténue un accent très pur, très harmonieux, on peut dire que nulle part, dans l'empire ottoman, si l'on en excepte quelques îles, la langue grecque n'est aussi bien parlée. Les nombreuses écoles de la communauté grecque-orthodoxe du vilayet de Smyrne, dont quelques-unes sont d'un degré d'enseignement supérieur, épurent chaque jour le langage de la population, et parviendront sans doute à le ramener bientôt à la correction parfaite, obtenue non sans grande difficulté en Grèce même.

On rencontre fort souvent à Smyrne et dans les diverses localités plus haut citées, — quoique moins fréquemment que dans certaines îles de l'Archipel, — le type grec de la statuaire antique. Les habitants de l'Ionie, de la Lydie et des autres pays d'origine grecque, compris aujourd'hui dans le vilayet de Smyrne, ont toujours été réputés pour leur beauté dont la grâce efféminée formait contraste avec l'air mâle et la robuste élégance de formes de ceux de la métropole. En effet, les antiques colonies grecques d'Ephèse, de Milet, de Pergame, de Sardes, de Smyrne, célèbres jadis par leur richesse, leur commerce et leur luxe, la magnificence de leurs édifices, la douceur et la facilité de leurs mœurs, si elles ont compté quelques artistes de génie, n'ont guère fourni de grands capitaines. Toutes proportions gardées, les choses sont encore aujourd'hui dans le même état.

On compte à Smyrne, sur un chiffre égal de population, un plus grand nombre qu'en Grèce de commerçants actifs, labo-

rieux et intelligents. En revanche, le royaume hellénique fournit à cette ville la majeure partie de ses médecins, de ses avocats et de ses professeurs.

Sauf quelques exceptions appartenant à la haute classe, le patriotisme hellénique est bien moins développé chez les Grecs du vilayet de Smyrne que chez ceux des Iles ou du royaume de Grèce. Les affaires politiques les intéressent en général assez peu. Quoique très fiers d'être Grecs et s'estimant bien au-dessus des Turcs et des autres sujets non musulmans, qu'ils n'ont peut-être pas en assez grande estime, un profond attachement à leur religion et à leur pays natal agit bien plus fortement sur eux que l'amour de l'antique patrie. Toutefois, ils dépensent chaque année avec le plus louable empressement des sommes très considérables pour la fondation ou l'entretien des belles écoles, des nombreuses églises, des hôpitaux et orphelinats bien tenus de leur communauté. De fréquentes quêtes, toujours bien accueillies, des fêtes de bienfaisance qui rapportent beaucoup, viennent encore ajouter un large appoint aux revenus déjà importants de tous ces établissements charitables.

La conséquence naturelle de tant de libéralités est que, de toutes les communautés du vilayet, c'est celle des Grecs orthodoxes qui possède, d'une façon générale, le plus d'instruction et de bien-être. C'est parmi eux que se trouvent, outre les commerçants les plus aptes aux grandes affaires, les plus habiles artisans, qui souvent excellent dans leurs divers métiers, et les meilleurs agriculteurs. Leurs qualités dominantes bien connues sont l'activité et l'économie.

Bien qu'il n'y ait point de tableau sans ombre, et que d'ailleurs, comme on le sait, toute exception confirme la règle, il est regrettable d'avoir à constater que tous les membres de cette communauté n'ont pas la même ardeur pour le bien. Il faut pourtant l'avouer, c'était parmi les Grecs orthodoxes que se rencontraient jadis les plus habiles bandes de brigands qui aient infesté les environs de Smyrne : Katirdji-Yanni et Kaptan-Andréa, fameux chefs de ces bandes, ont laissé, à l'avenir, des exemples locaux qui les égalent aux Fra-Diavolo et autres bandits lé-

gendaires. Aujourd'hui même, ce sont encore les Grecs qui donnent le plus d'occupation à la police et aux tribunaux du vilayet.

La femme grecque, bonne mère de famille, pratiquant dans son ménage une sage et stricte économie, a cependant le défaut de trop aimer le luxe et la toilette. Elle retranche volontiers un bon plat de sa table, mais elle ne se prive pas aussi facilement d'une belle robe ou d'un chapeau nouveau. Aussi les magasins de modes sont-ils à Smyrne les mieux achalandés de tous et ceux qui font les meilleures affaires. Toutes les jeunes filles de la génération actuelle fréquentent assidûment les écoles, et montrent pour l'étude autant d'intelligence et d'aptitude que les jeunes garçons.

Les Grecs des villes et des campagnes de l'intérieur du vilayet parlent le turc avec facilité et sans accent mais n'en font pas autant de leur propre langue qu'ils estropient. On les reconnaît bien vite à ce défaut. Plus sobres et peut-être plus foncièrement honnêtes que ceux dont il vient d'être parlé, le continu contact des turcs leur a fait perdre leur vivacité originaire. Excellents cultivateurs, exerçant aussi quelques métiers qui exigent de l'habileté et que les Turcs leur abandonnent, ils partagent avec les Arméniens le monopole du commerce intérieur avec la province. En ce moment, cette situation les amène, par la force des choses, à se substituer comme possesseurs des terres aux descendants des anciens conquérants du pays devenus, par une longue incurie, hors d'état de mettre en valeur leurs domaines. Entre leurs mains, ces riches propriétés, depuis longtemps à peu près improductives, redeviendront bientôt, par l'activité des nouveaux propriétaires, des exploitations en plein rapport dont les revenus augmenteront la prospérité publique.

Bons travailleurs par-dessus tout, les Grecs de l'intérieur, bien qu'ils ne tiennent pas en moins grande estime que ceux du littoral les bienfaits de l'instruction, ont pour coutume de n'envoyer leurs enfants à l'école que jusqu'à l'âge où ils sont capables de les aider utilement.

Comme tous les Grecs en général, ceux de l'intérieur du vilayet sont très attachés aux pratiques extérieures de leur culte, jeûnent la moitié de l'année, fêtent et chôment à peu près l'autre moitié.

Les Arméniens, soit grégoriens, soit catholiques, forment, après les Grecs orthodoxes, la majeure partie des chrétiens de cette partie de l'Asie-Mineure. Les premiers, de beaucoup les plus nombreux, ont à Smyrne une importante colonie.

Doués de qualités reconnues partout à leur race, les Arméniens du vilayet d'Aïdin, patients, actifs, énergiques au travail et très aptes au commerce, possèdent les plus belles fortunes du pays. Ils réussissent mieux encore que les Grecs dans la banque, mais montrent peu de dispositions pour la plupart des métiers. Parmi ceux qui résident dans les villes, si l'on excepte naturellement les nombreux terrassiers et portefaix venus directement de l'Arménie, on compte à peine quelques artisans, tailleurs, barbiers ou forgerons.

Leur grande facilité à parler le turc, pousse beaucoup d'Arméniens vers le barreau; c'est leur communauté qui fournit au vilayet la majeure partie des avocats chrétiens. Ils ont du reste bien plus d'affinités avec les Turcs, outre la conformité de type déjà mentionnée, que les autres sujets ottomans.

Dans les principales villes et surtout à Smyrne, les Arméniens ont de belles écoles, un peu moins bien établies et entretenues, toutefois, que celles des Grecs, et moins assidûment fréquentées par les enfants des deux sexes. A peine un adolescent sait-il bien lire, écrire et compter, qu'il est placé chez un commerçant ou dans une administration; exceptionnellement des jeunes gens sont envoyés en Europe, notamment en Angleterre, pour apprendre le commerce, chez quelque riche négociant compatriote. Les Grecs envoient plus souvent que les Arméniens leurs jeunes gens aux Facultés de France.

L'Arménien de Smyrne et sa femme sont toujours habillés aux dernières modes de Paris. Ils préfèrent cependant de beaucoup au luxe coquet des Grecs un intérieur voluptueux qui rend plus doux le « far-niente » ou pour mieux dire le « *kief* ». — Ils

manifestent plus de sympathie aux Turcs qu'aux Grecs, aux Européens qu'aux Turcs, et n'ont en général que de la répulsion pour les Arméniens catholiques, qu'ils considèrent, fait assez étrange, comme des renégats. Pourtant, hors ce dernier point, ils sont moins strictement formalistes en matière de religion que les Grecs orthodoxes. Ils donnent avec libéralité les subsides nécessaires aux établissements de bienfaisance de leur communauté.

Les Arméniens catholiques ne diffèrent des grégoriens que par le dogme et une certaine tendance à se croire Européens, parce qu'ils fréquentent les églises latines. Plus d'un, à Smyrne refuse de se dire arménien. Ils sont beaucoup moins riches que les Arméniens-grégoriens, et leur communauté ne possède presque aucun établissement, soit religieux, soit civil, qui lui appartienne en propre.

Quant aux Arméniens protestants, clair-semés dans le vilayet de Smyrne, on ne leur connaît aucun trait particulier qui les distingue des autres. Il n'y a guère plus de vingt ans qu'on a vu le premier, et tout porte à croire que leurs nouvelles convictions religieuses reposent uniquement sur les secours matériels que la misère leur fait accepter.

Ils y a certainement plus de 300 ans que les premiers Arméniens venus dans ces contrées s'y sont fixés. Bon nombre d'autres se sont enfuis de Perse dans le cours du xvii^e siècle, pour échapper aux cruautés de Châh-Abbâs qui les avait d'abord comblés de faveurs spéciales, et qui, plus tard, les persécuta par avarice, exemple qu'imitèrent plusieurs vézirs, ses successeurs.

Les catholiques du rite latin se divisent, dans le vilayet de Smyrne, comme ceux des autres parties de l'Empire ottoman, en deux catégories principales : les protégés étrangers et les protégés ottomans qu'on appelle « rayas latins » ou simplement « latins », et qui relèvent d'une administration spéciale et privilégiée connue généralement sous le nom de « Chancellerie latine ».

Ces derniers, partout en petit nombre, ne sont guère plus de mille, tant à Smyrne qu'à Aidin. Leur origine est peu connue,

car ils ne s'en prévalent pas ostensiblement. On peut s'assurer cependant qu'ils sont les derniers restes des possesseurs génois et vénitiens des îles de l'Archipel. Les noms illustres que la plupart portent suffiraient à l'indiquer ; mais sans en faire un vain étalage, plus d'un garde encore avec un soin respectueux ses titres de famille.

Quoi qu'il en soit, moins actif que le grec, moins persévérant que l'arménien, dépourvu de toute occasion de montrer autant de courage militaire que le Turc, le latin se considère pourtant de beaucoup comme leur supérieur. Ceux-là connaissant fort peu la grande histoire des républiques italiennes du moyen âge, attribuent malicieusement cet orgueil de race à la vaniteuse satisfaction d'avoir osé le premier se coiffer d'un chapeau et habiller sa femme à la *franque*. Ils lui reconnaissent néanmoins assez d'aptitudes au commerce et ne songent point à nier qu'il s'y enrichit quelquefois. Ils lui reprochent d'autre part, non sans raison, de parler mal le grec, ordinairement exclu de ses études classiques, et le français plus mal encore, faute d'y avoir attaché assez d'importance étant enfant. Toute son instruction lui a pourtant été donnée en cette langue, car les latins sont presque tous élevés chez les frères des écoles chrétiennes ou au collège de la propagande. Quelques uns seulement suivent les cours des écoles anglaises.

Le sentiment patriotique, peu manifeste extérieurement chez les Grecs du vilayet d'Aïdin et moins encore chez les Arméniens, manque tout-à-fait aux latins de Smyrne. Il est du moins permis de le croire, car jamais un latin ne fait d'autre réponse, quand on lui demande à quelle nation il appartient, que celle-ci : « *Je suis catholique, Monsieur.* »

Son unique idéal est en effet la religion. Comme dans tous les pays du littoral méditerranéen, les latins de Smyrne et surtout leurs femmes fréquentent avec assiduité les églises. Bien qu'un peu frivoles, ils sont éminemment secourables. Les hôpitaux qu'ils entretiennent et les autres établissements de bienfaisance que protège le drapeau français sont largement pourvus ; on y reconnaît l'inépuisable charité qui distingue le catholique.

Israélites. — Les israélites sont groupés à Smyrne au nombre de 16,000, et répandus dans chaque centre important de l'intérieur en agglomérations beaucoup plus faibles. Ils trafiquent, comme partout, de tout objet qui peut trouver acheteur, et leur esprit mercantile est tellement délié qu'ils ont su accaparer certaines branches du commerce de Smyrne et fonder parmi eux de grandes fortunes. Ils ne sont pas agriculteurs mais beaucoup exercent de petits métiers. Ils ont leur quartier spécial qui ne se fait pas remarquer par un grand luxe de propriété, où quelquefois ils se parquent par trente, quarante et plus dans des masures contenant à peine l'espace nécessaire à deux familles. Ils parlent entre eux un jargon espagnol, saupoudré d'un peu de mauvais hébreu, et se font comprendre avec facilité en toutes langues, sans savoir en parler aucune à peu près correctement. Leur attachement aux préceptes du *Talmud* est vif et sincère; il n'oseraient en violer le moindre, même en particulier.

Depuis quelque temps, grâce à la sollicitude de « l'Alliance Israélite » et aux riches dons de certains coreligionnaires d'Europe, ils ont des établissements d'éducation et de bienfaisance ne manquant de rien. Malgré cela et l'aide qu'ils se prêtent mutuellement, il règne chez eux un grand air de misère dont il ne paraît pas, du reste, qu'ils se plaignent. Par les soins de l'Alliance précitée, des jeunes israélites ont été choisis parmi les plus intelligents, dans les familles pauvres, et mis en apprentissage chez d'habiles artisans de différents métiers et même chez des cultivateurs. Les parents n'ont d'abord consenti qu'avec répugnance à cette innovation; mais ils s'y sont habitués. Déjà certains signes font pressentir, par le relèvement de son niveau moral et par ses progrès matériels, que la communauté israélite va peut-être bientôt prendre, au milieu de toutes celles du vilayet, plus d'importance qu'elle n'en a eu jusqu'à présent.

Ecoles. — Les écoles du vilayet de Smyrne sont au nombre de 676, dont 122 « secondaires » et 554 « primaires », fréquentées par 40,049 élèves, dont 30,216 garçons et 9,885 filles comme suit ;

COMMUNAUTÉS	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			TOTAUX	
	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES	DES ÉCOLES	DES ÉLÈVES
	Musulmans.	44	3.361	160	363	11.107	»	407
Grecs-orthodoxes.	60	3.155	2.084	133	8.795	4.922	193	18.956
Arméniens-grégoriens.	1	80	»	15	720	485	16	1.285
— catholiques.	2	270	»	11	320	100	13	690
Protestants.	2	110	85	2	315	200	4	710
Catholiques-latins.	6	318	231	15	885	1.254	21	2.688
Israélites.	7	690	312	15	1.090	»	22	2.092
TOTAUX DES ÉCOLES, PAR SEXES	122	7.984	2.872	554	22 232	6.961		
							676	40.049

Les *médressés* (écoles de droit et de théologie islamiques) n'ont pas été compris dans les tableaux d'ensemble et de détail des établissements scolaires du vilayet de Smyrne. On trouvera les indications relatives à ces fondations pieuses dans chaque chapitre spécial aux localités où il en existe.

Les écoles inscrites dans le tableau ci-dessus seront réparties par cazas dans chacun des cinq sandjaks du vilayet, avec les détails que comportent les principaux établissements scolaires, surtout ceux de la ville de Smyrne.

Climat. — Bien que dans quelques parties des grandes plaines ainsi qu'aux embouchures des fleuves et rivières, la fièvre soit endémique, on peut dire qu'en général le climat du vilayet de Smyrne est sain. Les seules maladies qui règnent dans les endroits découverts situés sur le littoral, où la température, fort chaude durant l'été, est constamment rafraîchie par un vent qu'on nomme *imbat.*, sont les rhumatismes et les maux de gorge. Quant aux contrées montagneuses ou éloignées de la mer, le temps sec et peu variable y fait régner une parfaite salubrité.

La moyenne annuelle de la pluie qui commence en décembre,

continue en janvier, février et mars, avec quelques averses passagères en avril, mai et novembre, est de 80 centimètres. Les mois de juin, juillet, août, septembre et octobre sont généralement secs ; il n'y tombe pas une goutte d'eau ; le ciel est pur et serein, sans le moindre nuage.

La température descend rarement au-dessous de zéro centigrade en hiver. Durant les trois mois de forte chaleur, du 15 juin au 15 septembre, elle se maintient entre + 30° et + 38° centigrades à l'ombre, et parfois monte jusqu'à + 40°. Les variations de la température sont très brusques au printemps et en automne.

Production agricole. — La production agricole du vilayet d'Aïdin est très abondante et des plus variées. Les heureuses conditions réunies de la fertilité du sol, du climat favorable à l'agriculture et de la situation géographique de cette contrée, dotée par son vaste littoral et ses nombreux ports de facilités toutes spéciales pour l'écoulement de l'excédent de cette production, concourent puissamment à l'activer.

Elle s'accroîtrait encore bien davantage si l'on ajoutait à l'adoption de méthodes et d'instruments agricoles perfectionnés la création de canaux d'irrigation qu'il serait facile et peu coûteux d'établir.

On estime annuellement en moyenne les quantités et valeurs des principaux produits du sol du vilayet de Smyrne comme l'indique le tableau ci-contre.

Parmi ces productions, plusieurs constituent autant d'articles spéciaux des plus importants du commerce de Smyrne. Les raisins secs, les figues, l'opium, la scammonée, etc., sont dans ce cas et méritent en conséquence une mention toute particulière qui se trouvera plus loin au chapitre spécial de l'agriculture.

Outre les raisins et les figues, ce vilayet est renommé pour la production de beaucoup d'autres excellents fruits. Des quantités assez considérables de melons de Kassaba, de Magnésie, de Ménémén, de Kirk agatch et autres localités, ainsi

NATURE DES PRODUITS	QUANTITÉS	VALEUR	
		APPROXIMATIVE	
		francs	
Blé. hectolitres	1.500.000	5.000.000	
Orge. —	2.590.000	8.280.000	
Maïs. —	1.240.000	1.800.000	
Millet. —	1.500.000	2.530.000	
Sésame. —	111.000	2.437.500	
Raisins secs. kilogrammes	56.500.000	23.000.000	
— frais. —	26.000.000	1.820.000	
Figues sèches. —	12.000.000	10.000.000	
Vallonnée. —	56.500.000	16.100.000	
Opium. —	400.000	10.000.000	
Graine de pavot. —	5.000.000	1.610.000	
Fèves. —	15.000.000	2.070.000	
Coton. —	8.645.000	8.750.000	
Graine de coton. —	8.400.000	805.000	
Racines de garance. balles	25.000	115.000	
— de réglisse. kilogrammes	25.658.900	2.530.000	
Graine jaune. —	1.500.000	1.840.000	
Olives. —	20.000.000	9.000.000	
Huile d'olives. barils	211.000	9.000.000	
Tabac. kilogrammes	1.384.000	7.150.000	
Cire jaune. sacs et barils	1.500	575.000	
Laine brute (en suint et lavée). kilogrammes	900.000	1.840.000	
Peaux (moutons, agneaux, etc). pièces	?	2.300.000	
Vins et eaux-de-vie. kilogrammes	6.700.000	3.700.000	
Droguerie (scamonée, gomme, etc.) —	20.000.000	10.000.000	
TOTAL : FRANCS.		142.252.500	

que de pommes et poires, coings, oranges, citrons, pêches, abricots, cerises, noix, amandes, pistaches, pignons, châtaignes et grenades, sont exportés chaque année à destination de Constantinople et de la Russie. C'est aussi des environs de Smyrne et d'Aïdin que viennent sur leurs marchés en majeure partie, les meilleurs légumes de toutes sortes, durant presque tout l'hiver.

Mines et minières. — Le territoire du vilayet de Smyrne est riche en gisements miniers, dont plusieurs sont d'une grande importance. On y trouve en abondance l'émeri et diverses autres variétés naturelles d'alumine, la pierre à aiguiser, les silicates de magnésie, parmi lesquels les plus communs et en même temps les plus recherchés sont l'amiant

et l'hydro-silicate de magnésie, le chrome, le manganèse, l'antimoine, le nickel, le fer, le cuivre, le plomb, le zinc, le soufre, l'asphalte, la houille, etc.

Par suite des nombreuses difficultés que rencontre dans son application la législation minière actuelle en Turquie, peu de ces mines sont concédées et moins encore exploitées. Les exploitants de la plupart de ces dernières ne possèdent même d'autre garantie légale qu'un « permis de recherches », en vertu duquel ils hésitent sans doute à donner à leurs travaux toute l'extension nécessaire.

On peut énumérer les mines actuellement en exploitation comme suit :

Émeri. — A l'exception d'un seul concédé à S. E. Yahia Pacha et situé à Kèkré, dans le caza de Nazilli, tous les gisements d'émeri se trouvent rassemblés à peu de distance les uns des autres dans le caza de Tirèh, dépendance du sandjak de Smyrne. Les différents gîtes découverts en 1865 à Ala-Yali-Tchifflik, et deux plus importants situés dans le Djoumâ'a-dagh, près du village de Azizié, contenant ensemble 1,103 hectares, sont exploités par Mme Hélèn Abolt. M. Charnaud est concessionnaire d'un autre gîte, de 55 hectares, découvert en 1867 à Tchaouch-gueul ou Kara-gueul, petit lac situé à 5 kilomètres ouest de Tirèh. Une dernière mine d'émeri, découverte en 1875 à Hassan-Tchaouchlar, a été concédée à Saïd effeudi et à M. Jakson.

Il est exporté annuellement de 8 à 10 mille tonnes d'émeri, valant quatre livres sterling la tonne. Les principaux marchés consommateurs sont ceux d'Angleterre et d'Amérique.

Chrome. — Une importante mine de chrome est exploitée à Makri par la maison de commerce J. B. Paterson and C^o de Smyrne. Sa production annuelle, qui n'était que de 1,010 tonnes en 1879, s'élevait déjà à 20,050 tonnes en 1887, suivant un rapport de M. Rougon, consul général de France à Smyrne.

Mais le prix, qui était d'environ 70 francs la tonne en 1879, n'était plus en 1887 que d'un peu moins de 55 francs.

L'Angleterre achète à elle seule la presque totalité des extractions annuelles, d'une valeur d'environ 1,100,000 francs.

Manganèse. — Suivant le même rapport du consul-général de France à Smyrne, une mine de manganèse, également située à Makri, à fourni au chargement d'un navire français 350 tonnes de manganèse, d'une valeur d'environ 25,000 francs.

Antimoine. — Depuis quelques années, on exploite à Eudémich une mine d'antimoine dont la production moyenne a été jusqu'à présent de 1,000 tonnes par an.

Houille. — Aux environs de Soma, se trouve une mine non concédée, mais d'où les habitants extraient les quantités de houille dont ils ont besoin, moyennant une redevance qu'ils paient au gouvernement. Les diverses usines de Soma, Kirk-Aghadj, Kénik et Pergame ne consomment pas d'autre combustible. On peut évaluer l'extraction annuelle à 1,000 tonnes.

Il existe des affleurements de lignite dans les cazas de Sevké et de Nazilli et dans le nahié de Sultan-Hissar. — Une mine de houille, située dans le caza de Milas, a été concédée, le 23 février 1891, pour une durée de 99 ans, à Hussameddin et Manolaki effendis. Sa superficie est de 256 hectares.

Forêts. — Les forêts de haute futaie couvrent environ 1/8 de la superficie totale du vilayet de Smyrne et leur exploitation lui fournit un revenu important.

L'étendue de ces forêts dans chaque sandjak et chaque caza, les essences de leur peuplement, les produits des coupes de bois effectuées en 1891 et les quantités d'écorces de sapin et autres arbres mises annuellement en réserve pour l'usage des tanneries, font l'objet du tableau qui suit, et dans lequel figurent aussi des forêts où se trouvent de trop nombreuses clairières :

SANDJAKS	CAZAS	SUPERFICIE		ESSENCES DES PEUPLLEMENTS	COUPES ANNUELLES		EGORCES POUR TANNERIES	
		PAR CAZAS	PAR SANDJAKS		PAR CAZAS	PAR SANDJAKS	PAR CAZAS	PAR SANDJAKS
		kilom. carrés			mètres cubes		quintaux métr.	
SMYRNE	SMYRNE.....	244	1.162	Pin d'Alep.....	3.900	13 220	1.500	4.250
	Pergame.....	330		— chène, pistachier	2.600		1.500	
	Phocée.....	6		—	—		—	
	Ménémén.....	2		—	2.100		450	
	Tchesmé.....	2		—	140		—	
	Sivri-Hissar..	65		—	560		—	
	Kouch-adassi	96		—	400		—	
	Tiréh.....	75		— chène pour charbon..	650		300	
	Baïndir.....	84		— chène	950		800	
	Eudémich....	225		—	1.800		—	
Vourla.....	7	—	120	—				
SAROUKHAN	MAGNÉSIE.....	48	703	Pin d'Alep.	2.800	8.720	—	—
	Soma.....	22		—	350		—	
	Kirk-Agatch..	58		— chène pour charbon..	450		—	
	Ak-Hissar....	104		—	800		—	
	Kassaba.....	24		—	640		—	
	Gueurdès....	485		— chène	1.500		—	
	Démirdji.....	53		— chène pour charbon..	460		—	
	Salihli.....	52		— chène	800		—	
	Koula.....	10		— chène pour charbon..	50		—	
	Alacher.....	128		—	750		—	
Echmè.....	16	— chène pour charbon..	120	—				
AIDIN	AIDIN.....	86	524	Pin d'Alep, chène pour charbon..	750	5 210	—	—
	Sevkè.....	72		—	760		—	
	Tchina.....	93		—	650		—	
	Bozdaghan...	66		—	850		—	
	Nazilli.....	205		— chène.....	2.200		—	
DENIZLI	DÉNIZLI.....	435	1.037	Pin d'Alep et pin laricis..	1.300	12.450	700	3.700
	Saraï-Keul..	46		—	350		—	
	Tchal.....	434		— et pin laricis.	450		—	
	Davas.....	520		Pin laricis, chène pour charbon..	3.200		3.000	
	Bouladan....	44		—	650		—	
Kara-agatch..	188	Pin laricis génévrier-chène pour charbon.	6.500	—				
MENTECHE	MOUGLA.....	428	2 911	Pin d'Alep-laricis-Styrax, chène	4.500	32 500	4.500	28.700
	Bodroum ...	45		— chène pour charbon..	1.600		200	
	Milas.....	367		— pistachier-chène.....	3.800		5.000	
	Marmaris....	315		— styrax-chène.	3.200		5.000	
	Keüdjies....	676		— laricis	8.400		7.500	
	Makri.....	1.080		— - cèdre styrax, chène pour charbon.....	11.000		6.000	
TOTAUX.		6.337			72.100		36.650	

Le *styrax* des forêts de Moughla et de Makri, est le « styrax officinal » de la famille des *ébénacées*, arbre qui produit un baume très suave, nommé « storax », afin de se distinguer d'un

autre baume, le styrax liquide, produit d'emploi pharmaceutique du *liquidambar styra ciflua*, arbre de la famille des *amentacées*, qui croît au Mexique.

Le pin *laricis* des forêts de Dénizli, de Tchal, de Davas et de celles de Moughla et de Kenidjiès, est le *pinus larix* ou *abies larix* (*larix europaea*) vulgairement nommé mélèze. C'est cet arbre de la famille des conifères qui donne la térébenthine dite de Venise.

Tous les produits des forêts du каза de Davas sont transportés économiquement à Aïdin par la rivière *Ak-tchai*, qui se jette dans le *Buyuk-Mendérés* (Méandre) à 6 kilomètres en aval et au sud-ouest de cette ville. Plusieurs autres forêts importantes, non moins éloignées, soit des chemins de fer, soit du littoral, ne disposent pas de semblables facilités de transport. Les prix fixés par l'administration générale des forêts, d'ailleurs assez élevés, sont les mêmes partout, quel que soit le plus ou moins de distance du lieu de production à celui de consommation. L'un des fâcheux résultats de cette uniformité systématique est la perte de quantités considérables d'écorces de pins, dont plus de 120.000 quintaux métriques restent à terre dans les forêts, sans trouver d'acheteurs.

Faune. — Les animaux sauvages les plus répandus dans le vilayet d'Aïdin sont, parmi les quadrupèdes, le léopard, la panthère, l'ours, le loup, le renard, l'hyène, le chacal, la fouine, le cerf, le chevreuil, le lièvre, le lapin; et parmi les oiseaux, l'aigle, le vautour, le hibou, l'oie et le canard sauvages, la cigogne, la bécasse, la perdrix, la caille, l'alouette, la huppe (*hud-hud*), etc.

Salines. — Les salines du vilayet d'Aïdin occupent un des premiers rangs parmi les plus importantes de l'empire. On n'y récolte que du sel marin; c'est le meilleur de toute la Turquie. La constance du climat et l'appropriation des lieux permettant d'opérer sur de grandes surfaces, on obtient ainsi une cristallisation lente et par conséquent parfaite. Cette cristallisation se

fait d'elle-même, par simple évaporation de l'eau de mer introduite dans les bassins, au moyen de pompes mises en mouvement par des moteurs à vent. Là où le niveau du sol le permet, on se contente de creuser de petits canaux à ciel ouvert qui rendent inutile l'emploi d'une force motrice pour le remplissage des bassins. Dès que la pesanteur de l'eau atteint 30 degrés à l'aréomètre, la cristallisation commence, et quand la couche de sel atteint une épaisseur suffisante, on l'enlève d'abord à la pelle et on le dispose en petits tas dans les bassins mêmes, pour favoriser sa dessiccation. Quelque temps après, on en forme des monceaux sur des emplacements préparés d'avance autour des bassins ; puis, lorsqu'il est bien égoutté, on le transporte à dos d'hommes sur les petits voiliers qui prennent des chargements pour Phocée, où se trouvent les grands dépôts de la Dette Publique ottomane, à raison de 68 paras les 100 okes (environ 34 centimes pour 128 kilogrammes). — Les transports à l'intérieur se font à dos de chameaux.

Déjà, au moyen âge, les Génois exploitaient ces mêmes salines et en tiraient des revenus considérables. On les nommait alors « salines de Fogliéri » ; leurs divers points d'exploitation étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. L'administration de la Dette Publique les a réduits à six dans le sandjak de Smyrne, et un dans celui de Méntéché. Les six salines dites de « Phocée », sont celles de : *Tcham-alti*, d'*Ada-tepé* et de *Panaya-bouroun* dans le golfe d'Agria ; celles d'*Ali-agma* et de *Tchandarli* dans le golfe de ce dernier nom ; et celle de *Kouch-adassi* (scala-nuova).

La septième, située dans le golfe de Mendélia, porte le nom de « saline de Méntéché ».

La situation de chacune de ces salines, l'étendue de leur superficie, les quantités moyennes d'extraction annuelle et le prix de revient de leur sel sont comme suit :

SANDJAKS	LOCALITÉS	SUPER- FICIE	MOYENNE ANNUELLE D'EXTRACTION	PRIX DE REVIENT DU SEL
		hectares	kilogrammes	piastres
SMYRNE.....	Tcham-alti.....	180	45.000 000	} 1,16 les 100 kil.
	Ada-tépé.....	72	18.000 000	
	Panaya-bouroun..	8	3 000 000	
	Ali-agma.....	12	3.000.000	
	Tchandarli.....	?	5.000.000	
	Kouch-adassi....	?	200 000	
MENTÉCHÉ.....	Mentéché.....	?	2.000.000	
TOTAL DE LA MOYENNE D'EXTRACTION.			76 200 000	

On recueille souvent à la saline de Tcham-alti une sorte particulière de sel, très recherchée des Turcs, sous le nom de *keupuk-touzou*, qui signifie « sel d'écume ». Il est tiré des bassins au moment où la cristallisation ne fait que commencer à la surface des eaux agitées par le vent qui, en soufflant avec intermittence, fait écumer la couche superficielle. Pour en avoir une quantité importante, il est essentiel de le recueillir promptement et en temps opportun; si non, par suite de son peu de consistance, il s'identifie avec le sel ordinaire dès que celui-ci commence à se former.

L'administration de la Dette publique a fait construire à Phocée quatre grands dépôts pouvant contenir ensemble 43 millions de kilogrammes de sel; ils sont situés à une distance moyenne de 20 milles marins de ce port.

Le rendement moyen des salines du vilayet de Smyrne, bien que le nombre des points exploités ait été notablement réduit, est actuellement, selon le tableau ci-dessus, de 76.200.000 kilogrammes chaque année. Il était en 1867 de 58.000.000 kilogrammes, et en 1848 de 8.500.000 kilogrammes.

Ces chiffres peuvent se passer de commentaires.

Tabacs. — D'après les chiffres officiels de l'enregistrement des sept derniers exercices écoulés, la moyenne de production

annuelle de la culture des tabacs, dans le vilayet de Smyrne, est de 1.384.000 kilogrammes.

Suivant ce même enregistrement, la récolte de l'année 1890 s'est élevée à 2.188.500 kilogrammes de tabacs de qualités diverses, produit de l'exploitation, par 3.604 cultivateurs, de 1.988 hectares, appartenant à 551 villages, du ressort de 18 cazas des sandjaks de Smyrne, de Saroukhan, d'Aïdin et de Mentéché, et dont les principaux centres, avec les sortes de tabacs qu'on y cultive, donnent le tableau suivant :

CAZAS	SORTES CULTIVÉES		
	QUALITÉ DITE D'AYASOLOUK	QUALITÉ DITE DE SMYRNE	QUALITÉ DITE DE MAGNÉSIE
SMYRNE.	Tabac dit d'Ayasolouk	»	»
Kouch-adassi.	—	»	»
Tiréh	—	»	»
Baïndir.	—	»	»
Endémich.	—	»	»
Sevké	—	»	»
Milas.	—	»	»
Pergame	»	Tabac dit de Smyrne	»
Magnésie.	»	»	Tabac dit de Magnésie
Soma	»	»	—
Kirk-agatch.	»	»	—
Ak-hissar	»	»	—
Kassaba	»	»	—
Gueurdès.	»	»	—
Démirdji.	»	»	—
Salihli	»	»	—
Koula.	»	»	—
Alachèhr.	»	»	—

La sorte dite « tabac d'Ayasolouk » est cultivée dans sept cazas. Ce tabac est ainsi nommé parce que c'est à *Ayasolouk* qu'il a été cultivé pour la première fois; il provient de semis de graines originaires de *Yénidjé*. Tout terrain n'est pas propice à cette culture, quelque bien préparé qu'il soit. Il faut sacrifier la production d'une année consacrée à un premier semis d'essai que l'on fait sur plusieurs terrains bien préparés d'avance et abondamment engraisés, afin de pouvoir juger du résultat qu'on obtiendra de chacun d'eux. L'année suivante, on ensemeince à coup sûr les terrains choisis par suite de cette première

expérience, et cet ensemencement doit se faire avec la graine récoltée sur le terrain même. L'expérience déjà assez longue a démontré d'ailleurs que la graine de Yénidjè ne donne jamais dans ce vilayet le résultat voulu qu'après avoir acquis de nouvelles qualités par un semis préalable.

Comme il contient une forte proportion de nicotine, le tabac dit d' « Ayasolouk » ne peut être fumé pur. La régie l'emploie à faire des mélanges dans une proportion de 2 à 10 0/0 pour relever le goût et le parfum des autres tabacs du vilayet de Smyrne; mais la qualité ainsi confectionnée n'est nullement goûtée dans le pays; la consommation locale en est extrêmement faible. La plus grande partie est exportée à l'étranger et dans les provinces tributaires.

En 1890, 868 cultivateurs ont exploité 1.026 hectares en tabacs d' « Ayasolouk », appartenant à 143 villages du ressort des 7 cazas précités.

La récolte totale a été de	912,478 kilog.
Il a été exporté la même année, à destination de Russie, d'Allemagne, de Hollande, d'Amérique et de Serbie, etc. 10,917 balles de ces tabacs pesant net.	571,136 —
Et à destination de Crète, Égypte, Bulgarie, etc. 5,500 balles pesant.	255,371 —
Il est resté pour la consommation locale.	85,971 kilog.

La culture des qualités dites « tabacs de Smyrne » (cultivés à Pergame seulement) et « tabacs de Magnésie », cultivés dans 10 cazas du sandjak de Saroukhan, n'a rien qui diffère de celle des tabacs d'Ayasolouk, excepté le premier semis d'essai qui serait absolument inutile, la semence de ces tabacs étant d'origine locale. Comme celle des tabacs d'Ayasolouk, la culture de ceux dits « de Smyrne » et « de Magnésie » épuise le sol en moins de dix ans, malgré les énormes quantités d'engrais qu'on y consacre.

On remarque parmi les tabacs dits de Magnésie, ceux de Saraï-Alti, produits de cette localité et des champs d'alentour. Très recherchés dans le pays de production, ces tabacs sont nitreux et leur arôme, qui est fort différent de celui des tabacs de Macédoine, les rend tout à fait impropres à l'exportation, tandis que les tabacs d'Ayasobouk, issus de graine de Yénidjè, quoique peu goûtés dans les localités productives, sont très demandés à l'étranger. Il en résulte que la production de ces derniers, cultivés en 1891 sur 2,300 hectares, tend sans cesse à s'augmenter, et que celle des tabacs de Magnésie diminue chaque année pour se mettre au niveau normal de la consommation locale.

Régie des tabacs. — Nous avons vu plus haut que la Régie co-intéressée des tabacs de l'empire ottoman possède à Smyrne un *nazaret* ou agence principale de première classe, qui embrasse dans son ressort le vilayet entier. Ce *nazaret* est divisé en 12 *mudiriets*, desquels dépendent 9 *memouriets* et 23 entrepositaires, établis au divers chefs-lieux de sandjaks, de cazas et nahiés.

Les ventes ont produit en 1306 (du 1/13 mars 1890 au 28 février 1891) 35,848,902 piastres, ou environ 355,000 livres

NAZARET ET MUDIRIETS	MEMOURIETS ET ENTREPOSITAIRES	TOTAUX PAR MUDIRIETS
		piastres
SMYRNE (nazaret)	11	12.525.367
Scalanuova (mudiriets)	1	529 727
Tiréh —	2	2.741 810
Sevdikeuï —	2	488 032
Pergame —	—	832.817
Magnésie —	—	1.935 252
Kassaba —	—	521 557
Alachehr —	1	1.656.130
Ak-hissar —	3	1.175 861
Salikli —	2	1 628.475
Aïdin —	4	6 675.412
Dénizli —	4	2.967.093
Mougla —	3	2.171.969
TOTAL GÉNÉRAL DES VENTES		35.848.902

turques, et les frais d'administration se sont élevés à 3,793,212 piastres ou environ 37,000 livres turques.

Le tableau ci-contre montre le mouvement de ces ventes en 1306 (VII^e exercice) dans la circonscription de chaque mudiriet.

La manufacture de Smyrne a manipulé durant le même exercice (1890-91) 1,971,855 kilogrammes de tabac en feuilles, soit 1,948,120 kilogrammes, en tabac à fumer, et 23,765 kilogrammes en cigarettes.

Le tableau ci-après indique ce mouvement, par diverses qualités de tabac, en comparaison avec l'exercice précédent ¹.

Eaux minérales. — Les eaux minérales et thermales sont nombreuses dans le vilayet de Smyrne. Chaque sandjak possède des sources pour la plupart très renommées dans l'antiquité, mais aujourd'hui peu connues, à l'exception de quelques-unes qui sont assez assidûment fréquentées.

Parmi celle ci, les eaux du каза de Tchesmé sont en grande réputation. Ces bains, fréquentés par une foule de malades venant de Smyrne et des environs, des îles de l'archipel ottoman, de Constantinople, de la Grèce et de l'Égypte, n'ont jamais été mentionnés par aucun auteur moderne avant M. Ch. Texier. Selon lui, ce sont certainement les bains cités par Pausanias (liv. VII, ch. v) comme existant « près du promontoire Macria, les uns creusés naturellement dans le roc, au bord de la mer, les autres faits de main d'homme et fort ornés ». Ils sont situés sur la route de Tchesmé à Vourla, dans une vallée à moitié chemin entre Tchesmé et Alatchata. Les eaux sont sulfureuses, salines et thermales, marquant 57° centigrades au point d'émergence. Leur efficacité pour la guérison des affections rhumatismales, scrofuleuses et cutanées n'est pas douteuse.

A 10 kilomètres de Smyrne et à proximité de la route qui conduit à Vourla, se trouvent les eaux thermales de Lidja, connues aussi sous le nom de « Bains d'Agamemnon », très

(1) Nous ne sommes pas en mesure de donner les chiffres des ventes et de la manipulation de l'exercice suivant (1891-92), mais nous sommes heureux de pouvoir affirmer que la proportion ascendante a été plus grande.

EXERCICE 1305					EXERCICE 1306				
DU 1/13 MARS 1889 AU 28 FÉVRIER 1890					DU 1/13 MARS 1890 AU 28 FÉVRIER 1891				
TABACS COUPÉS		CIGARETTES			TABACS COUPÉS		CIGARETTES		
Qualités	Poids	Qualités	Pièces	Poids	Qualités	Poids	Qualités	Pièces	Poids
	kilogr.			kilogr.		kilogr.			kilogr.
Extra.	29	Extra.	34 000	34	Extra.	»	Extra. ...	4.000	4
1 ^{re}	207	1 ^{re}	537 000	537	1 ^{re}	54	1 ^{re}	356.000	356
2 ^e	1.313	2 ^e	1.586 000	1.586	1.195	2 ^e	1.643.000	1.643
3 ^e	2 076	3 ^e	6 970.000	6.970	3 ^e	2.014	3 ^e	6.387.000	6.387
4 ^e	94.781	4 ^e	1.093.000	1.093	4 ^e	80.783	4 ^e	1.117.000	1.117
5 ^e	633 120	5 ^e	10.075.000	10.075	5 ^e	670.111	5 ^e	14.258.000	14.258
5 ^e pour offi- ciers.	8.571				5 ^e pour offi- ciers.	124.963			
6 ^e	925.475			20.295	6 ^e	1.162.025			23.765
6 ^e pour soldats. . .	10.639				6 ^e p. soldats.	6.975			
	1 676.211					1.948.120			
		soit : Tabac. . .	1.676.211 kilogr.				soit : Tabac. . .	1 948.128 kilogr.	
		Cigarettes	20.295	—			Cigarettes.	23.765	—
		TOTAL. . .	1.696.506 kilogr.				TOTAL. . .	1.971.885 kilogr.	

efficaces contre les rhumatismes. Des restes de constructions byzantines, à proximité de ces eaux, indiquent encore l'emplacement des anciens thermes.

Le caza de Pergame possède plusieurs sources thermales visitées avec succès par les malades. L'une se trouve à 1 kilomètre au nord de Pergame. La seconde est à 27 kilomètres à l'ouest de cette ville, près du village de Dikili, chef-lieu du nahié de même nom. — Une troisième se trouve aux environs d'Ayazmend, autre chef-lieu de nahié, à 35 kilomètres au nord-ouest de Pergame. C'est la station thermale des habitants d'Aivali. — La plus vantée de ces sources thermales est celle de Kénik, village situé près des bords du *Bakir-tchaï* (ancien Caïcus) à 25 kilomètres à l'est de Pergame.

Dans le caza de Kouch-Adassi, sur la route conduisant de Scala-Nuova à Sevké, se trouve une autre source thermale très fréquentée par les habitants de ces deux cazas limitrophes.

Le sandjak de Saroukhan n'est pas moins bien partagé que le merkez-sandjak de Smyrne sous le rapport des eaux minérales, soit froides, soit thermales.

Entre Kirk-Aghadj, chef-lieu du caza de même nom, et son nahié Guélembé, on rencontre une excellente source d'eau thermale.

A 4 kilomètres au sud-est des ruines de la ville de Sardes, ancienne capitale des rois de Lydie, se trouvent des sources minérales et thermales qui jouissaient dans l'antiquité d'une très grande réputation. Aujourd'hui, malgré qu'elles ne soient qu'à 5 kilomètres de la station de Sart du chemin de fer de Kassaba, elles sont peu fréquentées à cause de leur isolement dans la montagne.

A Alachèhr, on exploite des eaux minérales qui sont vendues à Smyrne sous le nom d'eau de « Vals » dont la composition est en effet la même.

Plusieurs sources thermales situées dans le sandjak d'Aïdin, à proximité de cette ville, et à Ortakché, sont réputées pour la cure des rhumatismes; d'autres, situées à Déïrmendjik et aux environs de Sevké, ont la spécialité de guérir les plaies.

Toutes les eaux de la vallée de *Tchuruk-sou* (Lycus), à partir de Saraï-keuï, jusqu'au village de Kézil-Kéklik sont minérales. La plupart sont thermales. On cite surtout celles de Khonas, ancienne Colossa, celles de Déré-keuï et les anciens thermes de Hiérapolis que les habitants actuels de la contrée viennent en foule visiter par grandes caravanes. Ils s'y installent dans les ruines désertes durant toute la belle saison et prennent des bains dans de grands bassins au milieu de vastes salles voûtées, ouvrages antiques. On nomme aujourd'hui ces ruines *Pambouk-kalessi*; elles sont à peu de distance vers le nord-est d'Eski-IIissar, ancienne Laodicée. Les eaux de la principale source, Hiérapolis, marquent 80° centigrades, le thermomètre étant plongé dans le bassin. Elles sont limpides, potables après refroidissement, d'une saveur légèrement salée et piquante, qui décèle l'acide carbonique qu'elles contiennent en forte proportion. Toutefois, ainsi que les autres eaux minérales froides ou thermales de cette vallée, toutes carbonatées et séléniteuses, et dégageant beaucoup d'acide carbonique, les eaux de Hiérapolis ont au plus haut point la propriété incrustante.

Il est question en ce moment de faire examiner et analyser toutes les eaux minérales, froides ou thermales du sandjak de Dénizli; par une commission *ad hoc*, présidée par Bonkowski Pacha, qui sera aussi chargée d'en déterminer les propriétés médicales.

Enfin le sandjak de Mentéché possède aussi quelques sources thermales dont on rencontre la plus renommée à 14 kilomètres ouest de Moughla, au fond d'un ravin très encaissé, sur la route de Milas.

Agriculture. — L'état général de l'agriculture est beaucoup plus satisfaisant dans le vilayet d'Aïdin que dans bien d'autres provinces de l'Asie ottomane. Il est favorisé, outre la fécondité du sol, par un assez bon réseau de routes et deux petites lignes de chemins de fer destinées à prendre plus d'extension dans un très prochain avenir, et à acquérir d'autre part une haute importance en se reliant aux grandes voies

ferrées concédées ou en cours d'exécution qui les mettront bientôt en communication directe avec les autres centres du pays et Constantinople. Les facilités ainsi offertes à l'écoulement prompt et avantageux de la production agricole sont complétées par les quais de Smyrne, dont l'établissement a donné en quelques années un accroissement remarquable au commerce local. Des cours d'eau nombreux, pour la plupart considérables, arrosent chaque sandjak. Il ne serait ni difficile ni coûteux d'établir des canaux d'irrigations régulières qui, en y faisant participer les moindres localités, permettraient de cultiver partout les variétés de blés les plus estimés et d'introduire beaucoup d'autres améliorations utiles.

Toutefois, la grande richesse agricole du vilayet d'Aïdin ne consiste pas précisément dans ses belles variétés de céréales. — Quelque estimés que soient ses blés, *kara-kiltchik* et *kara-gueuz*, très productifs, ses *dèvè-dichi* (chamelle), ainsi nommés à cause de la grosseur énorme des grains de ce blé; ses *sari-tchâm* si recherchés sur le marché de Smyrne, et son *yaz-bogdaï* ou blé d'été; malgré la réputation des orges de Ménémèn, pesant 17 okes le kilé, soit près de 22 kilogrammes les 37 litres, c'est plutôt à ses cultures spéciales, celles de la vigne, du figuier, du chêne *vélani* (*quercus œgilops*) qui produit la vallonée, et du pavot à opium que ce vilayet doit l'état prospère de son agriculture.

Raisins. — On cultive la vigne dans toute l'étendue de la province, en vue de la production des raisins secs et frais et dans une moindre proportion pour la fabrication du vin.

Les raisins frais, destinés à la table, sont les *sultanièh* ou raisins du sultan (sultanines du commerce), dont la primeur arrive à Constantinople au commencement du mois de juillet, un mois plus tôt que les autres raisins hâtifs. Ce sont de longues grappes, à petits grains très serrés, sans pépins. Certaines de ces grappes, d'un beau vert tendre, dorées par le soleil, pèsent plus de 2 kilogrammes. On en vend aussi des quantités très considérables variant chaque année, pour la seule exportation en France, de 200 à 300,000 quintaux à l'état de raisins secs.

Une seconde espèce de raisins qui paraît en même temps sur le marché est noire et se confond, à l'état sec, avec le raisin dit de « Corinthe ».

Un peu plus tard ont lieu les grandes exportations de raisins rouges ou *rosakis* à l'état frais, des plus recherchés pour la table. Secs, leur exportation pour la France et l'Angleterre atteint environ 400,000 quintaux.

Les raisins noirs sont peu recherchés pour la table, mais ce sont ceux qui fournissent la majeure partie des exportations générales de raisins secs. On les emploie aussi de préférence pour la fabrication des vins du pays, à l'états frais, quoique leur rendement soit moindre que celui du raisin blanc muscat et de *rosaki*.

Pour un quintal de raisin noir frais, on n'obtient en effet que 32 à 35 litres de vin, tandis que le raisin blanc donne 38 à 40 litres et le *rosaki* ou raisin rouge 37 à 38 litres.

Les marcs servent ensuite à fabriquer un alcool nommé *raki*, à 18 ou 19 0/0, et les résidus sont recherchés comme engrais pour les jardins.

On ne fait point de vin de raisins secs dans le vilayet de Smyrne.

Bien qu'elle soit toujours en progrès, la culture de la vigne laisse encore beaucoup à désirer. Les vendanges ne se font pas non plus avec assez de soin. En l'état actuel, on estime que la valeur moyenne d'un hectare de vignes est de 3,500 francs dans le sandjak de Smyrne, et son produit annuel moyen de 20,000 kilogrammes de raisins frais; l'entretien est d'environ 125 francs en dépenses de labour, cépage, soufrage et fumure.

Suivant l'estimation locale, trois quintaux de raisins frais donnent un quintal de raisins secs.

Les vendanges ont lieu, pour le raisin blanc muscat, du 27 août au 14 septembre, et pour le raisin noir, du 8 septembre au 1^{er} novembre. Le prix moyen du vin à Smyrne est de 2 1/4 piastres l'oke, soit environ 50 centimes le litre.

Les meilleurs raisins sont ceux des sandjak de Smyrne, d'Aïdin et de Saroukhan.

Figues. — La culture du figuier est préférée à toute autre par les cultivateurs de cette partie de l'Asie-Mineure, à cause du peu de peine et des grands profits qu'elle donne. Cet arbre se plante profondément dans un terrain suffisamment meuble et substantiel, plutôt sablonneux qu'argileux, et ne demande d'autres soins, outre un ou deux labourages par an, que ceux relatifs à la fécondation qui s'obtient en suspendant des chapelets de figues mâles au-dessus des figuiers femelles, ces plantes étant *dioïques*. Il n'est jamais nécessaire d'arroser. Dans ce pays qui est le sien, car le figuier, comme on le sait, est originaire de la Carie, aujourd'hui sandjak de Mentéché, il donne les meilleures figues du monde. Celles mêmes de rebut, considérées comme insipides, et rejetées lors du triage sous le nom de *khorda*, sont d'un goût bien supérieur aux figues d'Europe. Elles sont du reste soigneusement utilisées en France, en Autriche, où, torréfiées et pulvérisées, leur infusion constitue le « café de figues » proposé contre la pneumonie aiguë, le catarrhe, les bronchites et la coqueluche. L'usage en est plus particulièrement répandu en Autriche; ce café y est devenu un produit alimentaire courant et fort goûté.

On range les figues dites de Smyrne en deux catégories bien distinctes : les *bardadjiks* ou *baltazzikia* et les *lop* ou *lopiä*. Les premières, qui sont les plus savoureuses, ne sont pas exportées; c'est le plat de dessert de prédilection du vilayet d'Aïdin en juillet et en août. Les secondes, d'un goût moins suave, mais pourtant fort agréable, se subdivisent en trois classes principales pour l'exportation. On les nomme par ordre de supériorité *erbéyli*, *aïdin* et *tchäili*.

Les principaux lieux de production des *erbéyli* se trouvent presque tous dans le merkez-sandjak de Smyrne; ils sont fort nombreux et chacun de leurs noms représente un groupe de plusieurs villages. On peut citer surtout *Ayasolouk*, *Baladjik*, *Déirmendjik*, *Karabounar*, *Ornerbéyli*, etc., etc.

On récolte principalement les *aïdin* dans le sandjak de ce nom, à Omourlou, Keuchk, Sultan-Hissar, Nazilli, Aktché, Bosdoghan, etc.

Les *tchaili* appartiennent à la production du merkez-sandjak de Smyrne. On cite entre autres localités produisant cette sorte, Badémié, Baliambol, Eudémich, Birghi, etc.

Dans toutes ces localités, la récolte et ce qu'on appelle la « saison des figues », c'est-à-dire le temps de leur préparation et de leur emballage pour l'exportation, commencent vers le 20 août. Dès que les figues sont parfaitement mûres, elles tombent d'elles-mêmes sur une couche épaisse d'herbe sèche placée tout exprès autour de chaque arbre. Au bout de 24 heures elles sont déjà transportées en sacs au *han* du négociant exportateur, où le triage commence aussitôt. Cette première opération est faite par des femmes qui détirent prestement les figues et les séparent en trois classes suivant leur grosseur. Des ouvriers qu'on nomme *ayakdji*, en remplissent au fur et à mesure de petits paniers qu'ils portent aux *bassindji* ou étuvistes. Ceux-ci font un second triage pour éliminer les figues de qualité inférieure qui sont mises de côté et réservées pour former la sorte la plus commune dite *khorda*.

Ce second triage terminé, les figues sont mises en boîtes par ces mêmes ouvriers, suivant leurs diverses qualités, et travaillées de quatre façons différentes, nommées *macaroni*, *yémekdji*, *lokoum* et *layers*.

Le *macaroni* consiste dans un simple alignement des figues, en rangs superposés. Dans le *yémekdji*, la couche supérieure représente des dessins variés. Le *lokoum* se compose de figues légèrement pétries en forme cubique. Le *layers*, enfin, sorte plus recherchée, est obtenu en élargissant les figues en tous sens au milieu d'une forte tension et en déchirant un des côtés de manière à les ranger dans les boîtes en lignes parfaitement parallèles et perpendiculaires. Les rangs de la couche supérieure sont entrelacés de feuilles de laurier dont l'odeur, dit-on, chasse les vers et maintient les figues en bon état de conservation.

Quand les boîtes sont remplies, elles sont enlevées et portées aux *koutoudji* ou emballeurs qui tiennent leurs couvercles tout prêts, les clouent en un instant, et rangent les boîtes de figues

suivant les sortes dans de grandes caisses nommées *squelettes* en langage commercial.

Les travaux de la saison des figues durent de deux à trois mois et font vivre un nombre considérable de familles pauvres, parmi lesquelles se répartit un gain total qui n'est pas inférieur, chaque année, à 100,000 livres turques, soit environ 2,300,000 francs. Les salaires journaliers sont de 12 à 40 piastres pour les hommes, 12 piastres pour les femmes et 6 piastres pour les enfants (le médjidié à 33 piastres).

Cent kilogrammes de figues super fines, triées et mises en boîte, coûtent à Smyrne, rendues franco à bord, environ 150 francs.

Vallonée. — Les localités principales où sont cultivés, dans le vilayet de Smyrne, les chênes à vallonée (*quercus ægilops*) sont Dikéli, Baliambol, Nazilli et la vallée du *Guédiz* (*Hermus*). On sait que la vallonée est le fruit de ces chênes. La cupule, grande, sèche, lourde et coriace, est la partie préférée : c'est en effet celle qui contient le plus de tannin. Elle est employée à la préparation et au passage des cuirs et peaux, et donne lieu à un grand mouvement d'affaires. La récolte se fait durant les mois de juillet et d'août et s'élève, pour le vilayet de Smyrne, sans compter les fortes quantités envoyées à Smyrne des autres vilayets, à une moyenne annuelle de 565,000 quintaux métriques, valant plus de 16 millions de francs. Les diverses manipulations et le triage de la vallonée occupent près de 10,000 ouvriers, dont les salaires journaliers sont de 20 à 30 piastres pour les hommes, de 8 à 15 pour les femmes, et de 4 à 5 piastres pour les enfants (le médjidié à 33 piastres).

Opium. — La première qualité d'opium, parmi les nombreuses sortes commerciales de Smyrne, est fournie par les champs de pavots du merkez-sandjak même et est connue sous le nom de « *yèrli* » (produit local). La seconde qualité vient des cultures du sandjak de Saroukhan ; les deux meilleures sortes sont celles des cazas de Kirk-Aghadj et d'Ak-hissar.

On fait les semailles en octobre ou au plus tard au commencement de novembre, après avoir fait subir aux champs durant le cours de l'année plusieurs labours successifs, accompagnés de bonnes fumures. On donne au dernier moment encore un labour, par-dessus lequel on sème la graine de pavot mêlée à de la terre tamisée, pour en favoriser la dispersion. A l'arrivée de l'hiver, d'ailleurs fort doux, les jeunes plantes sont déjà assez vigoureuses et elles atteignent au printemps environ 10 centimètres de hauteur. On sarcle alors les champs avec soin et l'on espace les plants de 12 centimètres en arrachant les pieds superflus et en donnant un léger labour.

Le pavot croît dès lors avec rapidité, et donne bientôt sa fleur, puis la capsule ou tête qui atteint en peu de jour son développement. Le cultivateur doit être vigilant pour bien saisir le moment précis où le vert-bleuâtre de la capsule commence à prendre une faible teinte dorée, pour y pratiquer, avec un instrument nommé « *djizghi* », une incision circulaire horizontale par où s'écoule le suc laiteux. Tout le monde, femmes, enfants, vieillards concourt à cette opération dirigée par des cultivateurs expérimentés. L'incision se fait vers le coucher du soleil, et l'on recueille le suc laiteux le lendemain vers 11 heures du matin au moyen d'un instrument spécial, nommé « *alik* ». Tout le suc est réuni au fur et à mesure de la cueillette dans des vases en terre et en métal, et quelques jours plus tard on le malaxe avec les mains en le façonnant en forme quelconque. Ces pains sont exposés au soleil, puis roulés dans des semences de rumex et enveloppés enfin de feuilles de pavot. C'est en cet état que l'opium est livré au commerce.

Comme on le sait, la ville de Smyrne est pour ainsi dire le principal, pour ne pas dire l'unique marché d'opium dans le levant. Cet opium, qui tient le premier rang par sa richesse en morphine, arrive sur place des divers pays producteurs, c'est-à-dire de diverses localités du vilayet de Smyrne, des vilayets de Brousse, de Koniah, de Mamouret-ul-Aziz et même de la Perse. Mais la production du vilayet de Smyrne et surtout celle du Merkez-sandjak est à la fois la plus considérable et la plus es-

timée. Sur environ 16,000,000 de francs, produit total des ventes d'opium du marché de Smyrne, on peut compter les deux tiers comme appartenant à l'agriculture de ce vilayet, soit environ 10,000,000 francs.

La graine du pavot, dont le principal usage est la fabrication de l'huile blanche ou huile d'œillette, est principalement exportée en France. C'est un article de commerce assez important.

On fabrique dans le vilayet une certaine quantité d'huile d'œillette pour la consommation locale ; les habitants de l'intérieur font entrer cette huile dans leur consommation et la préfèrent à l'huile d'olives.

Coton. — Les sandjaks de Smyrne et de Saroukhan possèdent les quatre principaux centres producteurs du coton, dont la culture a pris une grande extension dans tout le vilayet depuis l'époque de la guerre d'Amérique dite de « sécession ». On s'en occupe d'une manière toute spéciale dans le каза de Baïndir, et dans les cazas de Kassaba, d'Ak-hissar et de Kirk-aghadj. Les champs affectés à cette culture ne reçoivent aucune autre semence ; l'étendue moyenne de chacun est de 1 hectare 1/2. Le terrain est préparé avec le plus grand soin un an d'avance et la graine choisie pour l'ensemencer est celle de provenance locale, de capsules à 5 lobes, variété de coton donnant des filaments plus beaux et plus blancs que ceux des espèces dites d'Amérique. La cueillette se fait en octobre ; le travail de moulinage est effectué à l'aide des *cotton-gins* introduits dans le pays en 1864 ; puis le coton nettoyé est pressé aux pieds et mis sommairement en balles, afin de l'expédier à dos de chameaux ou par chemin de fer à Smyrne, où il est soumis à la presse hydraulique et mis en balles cerclées de fer.

Des quantités très considérables de graines de coton sont exportées de Smyrne à destination de l'Angleterre et du nord de la France.

Tel est à peu près, en résumé, l'état des plus importantes cultures, objets principaux des travaux agricoles des habitants

et bases de l'alimentation du commerce de Smyrne. Cet état, depuis longtemps prospère, tend sans cesse à s'améliorer; on en voit plus loin la preuve à la suite des tableaux du chapitre spécial du commerce du vilayet.

Cependant, le coton seul, et peut être aussi le pavot, sont l'objet de soins attentifs de la part des agriculteurs du vilayet de Smyrne, qui s'occupent peu de perfectionner la plupart des autres cultures. Celle de la vigne n'est que passable et, comme il a été déjà dit plus haut, laisse encore beaucoup à désirer. Il est inutile de parler du figuier, qui ne demande presque aucun travail. Quant aux céréales, elles ne sont ni mieux ni plus mal cultivées que dans les autres vilayets, sauf les exceptions, qui s'y rencontrent également, de certaines exploitations parfaitement faites, soit par l'administration de la liste civile impériale, soit par quelques grands propriétaires. On peut en dire autant touchant la généralité des autres cultures. Mais le fait dominant qui se révèle dès le premier coup d'œil, si l'on compare la situation agricole de la majeure partie des provinces ottomanes à celle du vilayet de Smyrne, c'est que dans celles-là, l'agriculteur, d'ailleurs dévoré par les usuriers, travaille mal et peu, tandis que dans celle-ci, soit passablement, soit même très bien, la terre est partout mise en rapport avec activité. A ce premier fait se joint un second qui à première vue étonne : c'est le bon fonctionnement relatif de la « Banque Agricole » et des autres institutions de crédit, la modération comparative des taux usuraire, où leur secours est bien moins pressant. La raison de ces contrastes frappants n'est pas moins évidente. Dès les premières lignes du présent chapitre, elle se fait voir clairement.

En effet, en présence des facilités exceptionnelles que l'agriculture trouve dans les chemins de fer et les routes pour l'écoulement de ses produits, et des précieux éléments de prospérité que mettent à la disposition du commerce de nombreux ports, parmi lesquels celui de Smyrne avec ses quais, on comprendrait peu qu'il pût en être autrement. Quoique de telles causes ne soient qu'accessoires et que la question soit très complexe, il serait oiseux d'en dire plus long à ce sujet.

Bestiaux. — L'élevage du bétail, largement pratiqué dans le vilayet de Smyrne, y donne de nombreux et de beaux résultats. Le bétail sur pied, de toute race, la laine, le poil de chèvre et de chameau, et autres produits accessoires, beurre, fromage, etc, sont d'importants articles du commerce de la province tout entière et en particulier de Smyrne. On estime la production annuelle de toute race, au chiffre moyen de 3,361,934 têtes de bétail, comme suit :

ESPÈCES	SANDJAKS					TOTAUX PAR ESPÈCES
	SMYRNE	SAROU- KHAN	AÏDIN	DÉNIZLI	MENTÉCHÉ	
Bœufs.....	29.822	40.081	29.669	14.443	17.043	131.058
Vaches.....	27.294	48.805	19.053	8.152	22.066	125.370
Buffles.....	6.712	15.446	2.712	4.193	1.452	29.975
Chevaux.....	19.108	23.876	12.388	3.903	6.922	66.197
Anes.....	21.083	30.279	23.171	14.696	8.770	97.999
Mulets.....	3.543	3.750	1.501	1.494	1.116	11.227
Chameaux.....	4.832	5.127	5.794	1.352	3.952	21.057
Moutons.....	301.727	390.132	166.098	257.315	147.391	1.262.663
Chèvres.....	173.440	388.825	181.998	589.789	281.319	1.615.371
Porcs.....	604	19	263	»	131	1.017
TOTAUX PAR SANDJAKS.....	587.625	946.160	442.647	895.340	490.162	
	TOTAL GÉNÉRAL.....					3.361.934

On trouvera plus loin la répartition des chiffres ci-dessus afférents à chaque caza, par races et par espèces.

Fleuves: rivières. — Sept principaux cours d'eau, coulant de l'est à l'ouest, arrosent le vilayet de Smyrne et y reçoivent un grand nombre d'affluents, qui viennent s'y jeter de toutes les directions.

En les énumérant successivement à partir du nord du vilayet pour descendre jusqu'à sa limite méridionale, ils se présentent dans chaque sandjak, comme suit :

I. — Dans le sandjak de Smyrne :

Le *Madara-tchaï* — le *Bakir-tchaï* (Caïcus), et le *Kutchuk-Mendérés* (Caïstre).

II. — Dans les sandjaks de Saroukhan et de Smyrne : le *Guédiz-tchaï* (Hermus).

III. — Dans les sandjaks de Dénizli et d'Aïdin : le *Buyuk-Mendérés* (anc. Méandre).

IV. — Dans le sandjak de Mentéché : le *Dalaman-tchaï* ou *Ghérénis-tchaï*, et le *Khodja-tchaï* (Xanthus).

Voici la description de ces sept cours d'eau :

1° Le *Madara-tchaï* prend sa source dans le Madara-dagh, à 40 kilomètres à l'est d'Aïvalik, ancienne Cydonia, et se jette dans le canal de Mètelin, à 5 kilomètres au sud d'Ayazmend, après un parcours total de 45 kilomètres, dont 40 kilomètres dans le merkez-sandjak de Smyrne.

2° Le *Bakir-tchaï* (Caïcus) a ses principales sources à Guélembé, nahié du caza de Kirk-Agadj. Elles sortent des pentes méridionales de l'Ouzoundja-yaïla-dagh. Le fleuve se dirige sur le village de Bakir dont il prend le nom, passe à Kirk-Agadj, à Soma, entre dans le caza de Pergame et va déverser ses eaux dans le golfe de Tchandarli, après un parcours total d'environ 100 kilomètres, dont 60 kilomètres dans le merkez sandjak de Smyrne et 40 kilomètres dans le sandjak de Saroukhan. Durant ce trajet, le *Bakir-tchaï* reçoit sur ses deux rives seize affluents principaux, parmi lesquels on peut citer le *Bergama-sou*, ou rivière de Pergame.

3° Le *Kutchuk-Mendérés* (Caïstre) descend à la fois par plusieurs sources, des versants méridionaux du Bouz-dagh (Tmolus) et des versants septentrionaux du Kestané-dagh (Messogis). Ces sources se réunissent entre Kélès et Baliambol, nahiés du caza d'Eudémich. Continuant à recevoir tout le long de son parcours, de 110 kilomètres, dans la direction générale de l'est à l'ouest, un certain nombre d'affluents peu importants qui lui viennent des mêmes versants, le *Kutchuk-Mendérés* dessine, vers le sud, une courbe au delà de Baïndir et va se jeter dans le golfe d'Ephèse, à 6 kilomètres d'Ayasolouk. Le port maritime de l'antique cité d'Ephèse, métropole de l'Ionie, dont l'origine se perd

dans les temps fabuleux, a été comblé par les alluvions du *Caïstre*, et ses ruines se trouvent aujourd'hui situées assez avant dans les terres.

4° Le *Guédiz* (Hermus) prend naissance à 70 kilomètres environ de la limite nord-est du vilayet de Smyrne, dans le Mourad-dagh (Dindymène), montagne du vilayet de Brousse, et passe à 7 kilomètres au sud du bourg de Guédos qui lui donne son nom. Il prend d'abord la direction du nord-est au sud-ouest, mais en entrant dans le sandjak de Saroukhan, il adopte celle de l'est à l'ouest d'une manière générale, ne traçant guère que deux grandes courbes peu accentuées, la première pour monter vers le nord jusqu'à 5 kilomètres de Borlou, trajet durant lequel il reçoit sur sa rive droite deux affluents importants, les rivières *Aïné-tchaï* et *Démirdji-tchaï*. La seconde courbe, plus étendue et plus douce, passe en descendant au sud par le nahié d'Adala, à travers la vallée de l'*Hermus* proprement dite, à peu près à égale distance de Merméré-gueul (lac Gygée), sur la rive droite, et de Salihli, des ruines de Sardes, où il reçoit le *Pactole* (sart-sou), et de Ahmedli sur la rive gauche. La courbe s'achève en remontant au nord la même vallée jusqu'à Magnésie du Sipyle et Ghiaour-keuï, où commençait une dernière et grande courbe, qui descendait au sud par Ménémén jusqu'à l'embouchure du *Guédiz* dans le golfe de Smyrne; cette dernière courbe a disparu par suite des beaux travaux de dérivation exécutés par M. Rivet, ingénieur en chef du vilayet, et décrits plus loin.

Outre l'*Aïné-tchaï* et le *Démirdji-tchaï*, déjà cités, le *Guédiz* reçoit encore sur sa rive droite, près de Magnésie, un affluent considérable, le *Koum-tchaï*, qui descend des hauteurs du Démirdji-dagh, à 24 kilomètres au nord-est de Gueurdèz et parcourt environ 100 kilomètres de la source au confluent; sur la rive gauche, il n'y a qu'un affluent important, l'*Alachèhr-tchaï*, dont le parcours est de 90 kilomètres à partir du mont Messogis où il prend naissance jusqu'à son confluent avec l'*Hermus*, entre Adala et Salihli. Tous les autres affluents du *Guédiz*, qui sont innombrables sur les deux rives d'un bout à l'autre de son parcours d'environ 300 kilomètres, sont de trop minimes ruisseaux pour

être cités, excepté peut-être, à cause de leur antique renom, le le *Sart-tchaï* ou *Pactole*, nommé plus haut, et le *Nif-tchaï* (rivière de Nymphio) qui prend naissance sur l'un des versants méridionaux du Sipyle, nommé Imamlar-dagh, et contourne à l'est le pic principal pour aller au nord de celui-ci chercher son confluent devant Magnésie.

Il n'y a pas bien longtemps que les fortes crues du *Guédiz*, qui sont très-fréquentes, inondaient encore périodiquement la plaine de Ménémén. où les eaux causaient de grands ravages. Aujourd'hui, le cours de ce fleuve ayant été détourné, comme il est dit ci-dessus, ses alluvions forment déjà sur le rivage de Guéren-keuï une nouvelle plaine dont la superficie ne tardera pas atteindre des milliers d'hectares. On sait en effet que de semblables dépôts d'alluvions ont seuls formé l'espace de 20,000 hectares qui s'étend de nos jours entre Ménémén et la mer. Ces alluvions sont très fertiles ; aussi les nouveaux terrains sont-ils fort recherchés, et leur valeur, relativement aux anciens, est considérable.

Célèbre dès l'antiquité par les multiples et capricieuses sinuosités de son cours, le *Bujuk-Mendérés* (Méandre) doit cette singularité à la nature très-meuble et au peu de pente du terrain où ses eaux serpentent en milliers de nœuds compliqués, variant sans cesse au gré du remous. Les sources du *Buyuk-Mendérés* sont à Dinéïr ou Dinair, ancienne Apamée Cibotos, fondée par Antiochus Soter, sur l'emplacement de Cœlencœ, la plus ancienne ville de Phrygie. Leur altitude est à 900 mètres. Ce fleuve entre dans le vilayet de Smyrne par le sandjak de Dénizli, et après avoir arrosé les cazas de Tchal et de Bouladan, il passe dans le sandjak d'Aïdin. Il le parcourt entièrement, de l'est à l'ouest, en inclinant constamment vers le sud à travers la magnifique vallée du Mendérés ou Méandre, pour aller se jeter à la mer dans le caza de Sevké. Son embouchure est à 15 kilomètres environ à l'ouest des ruines de l'antique cité maritime de Milet, que les atterrissements formés par les sables qu'il charrie ont relégué à cette distance dans les terres. Le même travail d'alluvions a comblé les quatre ports de cette place commerciale si fameuse,

mère de quatre-vingts colonies; il a fermé le golfe de Latmus, ainsi transformé en un lac qu'on nomme *Akiz-tchäi-gueulu*; il a fait enfin disparaître une île toute entière englobée dans les atterrissements qu'on ne retrouve plus.

Les innombrables lacets du *Buyuk-Mendérés* portent sa longueur totale de la source à l'embouchure à 475 kilomètres environ, tandis que cette même longueur mesurée en ligne directe ne serait que 300 kilomètres.

Ses principaux affluents sont au nombre de cinq comme suit :

a. Sur la rive droite, le *Banaz-tchäi* qui prend sa source au sud-est du Mourad-dagh (Dindymène) dans le vilayet de Brousse. Cette rivière se jette dans le *Buyuk-Mendérés* à 10 kilomètres à l'est de Gunée et à 20 kilomètres à l'ouest de Ketchi-bazar, après un parcours total de 110 kilomètres, dont 20 kilomètres dans le caza de Tchal.

b. Sur la rive gauche, à 6 kilomètres au nord-est et en amont de Saraï-Keuï, le *Buyuk-Mendérés* reçoit le *Tchuruk-sou*. Cette rivière sort par plusieurs ruisseaux du lac Adji-gueul près de Tcharḍak, passe à 5 kilomètres de Khonas, ancienne Colossæ, et parcourt 70 kilomètres en totalité, dont 50 kilomètres dans le sandjak de Dénizli.

c. Sur la même rive, à Koyoudjak, nahié du caza de Nazilli, on rencontre l'embouchure du *Kara-sou*, rivière qui prend sa source au pied du Baba-dagh (mont Cadmus) et parcourt 50 kilomètres dans les sandjaks de Dénizli et d'Aïdin.

d. — L'*Arpa-sou*, dont le cours supérieur se nomme *Ak-tchäi* est l'ancien Harpas, compté parmi les fleuves de Carie. Harpasa, ville carienne où s'arrêta l'armée romaine lors de l'expédition de Manlius contre les Galates, existe encore aujourd'hui près de cette rivière sous le nom d'Arpa-Kalèssi. L'*Arpa-sou* prend ses sources au midi du Baba-dagh (Cadmus) et au nord du Boz-dagh (Salbacum); il se dirige du sud-est au nord-ouest et va se jeter dans le *Buyuk-Mendérés* sur sa rive gauche, en face d'Aktché, après un parcours de 105 kilomètres dans les sandjaks de Dénizli et d'Aïdin.

e. Le dernier cours d'eau considérable qui vient affluer sur la rive gauche du *Méandre* est le *Tchinar-tchaï*. Cette rivière a ses sources dans les montagnes qui environnent Mougla et, après un parcours de 95 kilomètres, elle se jette dans le Méandre en face d'Aïdin situé sur la rive opposée.

6° Le *Dalaman* ou *Ghérénis-tchaï* est l'ancien fleuve *Indus* qui séparait la Lycie de la Carie. Il prend sa source dans le Kartal-dagh, à 2.600 mètres d'altitude, et adopte d'abord la direction du nord-est, sort du sandjak d'Aïdin et passe entre Gueul-Bazar et Khorzoum, où sont les ruines de Cibyra, ville antique qui avait 100 stades, 18 kilomètres de tour. Ce premier trajet est de 42 kilomètres. Le fleuve fait alors une courbe en se dirigeant au nord-ouest durant un second trajet de 30 kilomètres. A la hauteur de Béderbey, il prend brusquement vers le sud-ouest une direction parallèle à son premier trajet, et continue à la suivre à travers la vallée de Ghérénis jusqu'à son embouchure, à 10 kilomètres du bourg de Dalaman, entre les caps Kapnia et Suvéla et les baies de Kara-Euren et de Makri. Le parcours total du *Dalaman-tchaï* est de 167 kilomètres dont 100 kilomètres dans le sandjak de Mentéché.

7° Le *Khodja-tchaï* est le *Xanthus* de Lycie qui prend sa source dans les hauts plateaux, aux environs d'Euren, ancienne Araxa, (vilayet de Koniah) et porte d'abord le nom d'*Ak-tchaï* ou rivière blanche à cause de la limpidité de ses eaux. Ce n'est en effet que bien plus loin, dans la plaine, qu'elles prennent la couleur jaune et boueuse, origine des noms antiques du fleuve dans les deux langues grecque et lycienne. L'*Ak-tchaï*, prend le nom de *Khodja-tchaï* ou la « maîtresse-rivière », à peu de distance de son embouchure, à 40 kilomètres au sud de Makri, chef-lieu du caza de même nom et à 9 kilomètres au sud-ouest du petit village de Ghennèh, à proximité duquel se trouvent les merveilleuses ruines de Xanthus antique capitale de la Lycie. La longueur totale du parcours de l'ancien *Xanthus* de Lycie est de 105 kilomètres, dont 85 kilomètres dans le sandjak de Mentéché.

Lacs; marais. Les principaux lacs du vilayet de Smyrne sont au nombre de trois comme suit :

1° Dans le sandjak de Saroukhan, *Merméré-gueul*, ancien lac Gygée, dont parle Homère et qui, selon la tradition citée par Strabon « fut creusé de main d'homme pour recevoir les eaux lors du débordement des fleuves (Strabou, XIII, 626) ». Il est entouré d'un très grand nombre de tumulus qui sont les tombeaux des rois de Lydie, d'après le témoignage d'Hérodote, qui donne (Liv. I, 93), une description circonstanciée du plus grand de ces tumulus, d'une circonférence dépassant 1.100 mètres. « C'est, dit-il, le tombeau d'Alyatte, père de Crésus. Il est l'ouvrage d'artisans, d'ouvriers et de courtisanes; le travail de chaque classe d'ouvriers est indiqué dans des inscriptions gravées sur cinq bornes de pierre au sommet de ce monument ». A cause de ces tumulus, dont plusieurs sont gigantesques, les Turcs ont donné à la nécropole des rois de Lydie le nom de *Bin-tépé* qui signifie « mille collines ».

Le lac *Merméré-gueul* est situé à 6 kilomètres de la rive droite du *Guédiz-tchaï* (Hermus), à 14 kilomètres au nord de Ahmedli, station du chemin de fer de Smyrne-Kassaba, et à 16 kilomètres de Salihli, autre station du même chemin de fer, toutes deux sur la rive gauche. L'étendue de ce lac est de 13 kilomètres sur 3. Il est très abondant en poissons.

2° Dans le sandjak d'Aïdin, le *Bafa-gueul* ou *Dénizli-gueul*, plus connu dans le pays sous le nom de *Akiz-tchaï-gueul*, a été formé par les atterrissements de sables charriés par le *Buyuk Mendérés* (Méandre) qui ont barré l'entrée du golfe de Latmus à partir de l'embouchure du fleuve. Cette embouchure, où se trouvait alors située Milet, est aujourd'hui de 15 kilomètres plus loin à l'ouest, et le fond du golfe de Latmus, séparé de la mer par cette large bande de terrains d'alluvions, est transformé ainsi en un lac au bord duquel sont, au milieu des terres, les ruines de l'antique place maritime jadis si riche et si puissante. Ce lac, d'une étendue moyenne de 18 kilomètres sur 5, offre la singularité d'être peuplé de poissons de mer qui s'y sont trouvés enfermés lorsque les sables du Méandre ont intercepté la com-

munication du golfe avec la mer. Parmi ces poissons, on cite surtout d'excellents mulets.

3° Dans le sandjak de Mentéché, le *Keüdjîès-liman-gueul* ou *Dalian* est situé à 8 kilomètres au nord-est de la baie de Kara-Agadj. Il est relié à cette baie par une petite rivière qui vient se jeter à son extrémité nord-est et tempère la salure de ces eaux en faisant circuler ses affluents à travers celles d'un grand nombre de petits ruisseaux frais et limpides, pour reparaît à l'autre bout du lac pour faciliter l'écoulement de son trop plein. Quoique tous les terrains situés entre la mer, le lac et ses alentours, ne soient qu'un vaste marécage, cette contrée, fort malsaine, mais riante et pittoresque, ne compte pas moins de 69 villages sur les bords du lac et le long de la rivière, autour du chef-lieu du caza. Sur le lac, on voit sans cesse descendre à la mer ou remonter une multitude de petits *caïks*. Le lac *Keüdjîès-liman* est poissonneux; son étendue est de 15 kilomètres du nord-est au sud-ouest sur 7 kilomètres de l'est à l'ouest.

Routes; chemins. — Les voies de communication par terre du vilayet de Smyrne se composent de deux chemins de fer, deux tramways et un réseau assez important de chaussées.

Chemins de fer. — Contrairement à tout ce qui s'est passé dans les autres pays, la construction des chemins de fer a précédé, en Turquie, celle des routes ordinaires ou chaussées.

Les premiers sultans ottomans ne s'étaient pas bornés à entretenir en bon état les voies romaines et autres qu'ils avaient trouvées en pays conquis. Ils en avaient eux-mêmes fait construire beaucoup d'autres encore plus belles, larges, commodes, solides, bordées de fontaines et de caravansérails, pourvues de ponts monumentaux, purs chefs-d'œuvre d'architecture. On peut citer notamment la route militaire de Constantinople à Bagdad, dont il est facile d'aller étudier quelques restes fort intéressants à Guebzé, ancienne Lybissa, ou la tradition prétend que mourut Annibal. Toutefois, depuis bien des années, on ne

voit que quelques fragments de tant de magnifiques travaux, et il est exact de dire qu'il n'existait pas de routes en Turquie lors de la concession du premier tronçon de chemin de fer.

Dans le vilayet de Smyrne, ce premier tronçon fut la ligne actuellement connue sous le nom de « chemin de fer ottoman de Smyrne à Aïdin de S. M. I. le Sultan. » Le second fut la ligne appelée « chemin de fer de Smyrne à Kassaba. »

1° *Chemin de fer d'Aïdin.* — Conçédée à une compagnie anglaise par Firman Impérial du 23 septembre 1856, cette ligne n'a été terminée qu'en 1866. La concession était accordée pour 50 ans avec intérêt garanti par le gouvernement sur un capital de 1.200.000 liv. stg. Une nouvelle convention, en date du mois de juin 1863, porta ce capital à 1.784.000 liv. stg. et la garantie de l'État fixée à 112.000 liv. stg. A l'expiration des 50 ans, l'État pouvait prendre possession de la ligne en payant à la compagnie concessionnaire une somme égale à la presque totalité des dépenses de premier établissement. En 1879, une troisième convention accorda le prolongement de cette ligne jusqu'à Saraï-Keuï (sandjak de Dénizli) ainsi qu'un embranchement de Torbali à Tirèh, dont la concession devait prendre fin en 1910, en même temps que celle de la ligne principale. En outre, la garantie d'intérêt était réduite à un maximum de 34.000 liv. turq. par an pour le réseau, et l'État conservait la faculté de racheter l'ancienne ligne aux conditions précédemment fixées, et pouvait racheter la nouvelle concession moyennant le paiement d'une somme de 650.000 liv. stg. Une quatrième convention enfin intervint en 1888, pour autoriser la même compagnie à prolonger la ligne principale de Saraï-Keuï à Dénéïr ou Dinair (vilayet de Brousse), où sont les sources du Méandre, et à construire divers embranchements. Par celle-ci, la concession primitive, qui devait expirer en 1910, a été prorogée de 25 ans, et ce ne sera plus qu'en 1935 que la ligne principale et ses embranchements pourront faire retour à l'État.

En compensation de ces avantages, l'État ne garantit plus aucun intérêt, et le règlement des intérêts qu'il doit de ce chef

à la compagnie est rélégué, sans que les sommes dues soient passibles d'intérêts, jusqu'à l'échéance de cette dernière convention, en 1935.

La ligne principale a été achevée jusqu'à son terminus à Dinair en 1889, et tous les embranchements ont été également conduits à bonne fin en septembre 1890.

Actuellement, la longueur totale du chemin de fer d'Aïdin, ligne principale et embranchements, est de 515 kilomètres 300, comme suit :

Ligne principale

de <i>Smyrne</i> à <i>Aïdin</i>	130 kilom.
— <i>Aïdin</i> à <i>Sarai-Keüi</i>	101 —
— <i>Sarai-Keüi</i> à <i>Dinair</i>	145 .500
	376 ^k .500
LONGUEUR TOTALE DE LA LIGNE PRINCIPALE .	

Embranchements

	kilom.	
De la station de <i>Paradis</i> à <i>Boudja</i>	2,400	}
— <i>Cazmir</i> à <i>Sevdi-Keüi</i>	1,600	
de <i>Torbali</i> à <i>Tirèh</i>	47,900	
— <i>Tchatal-Kara-Agadj</i> à <i>Endémich</i>	25,300	
— <i>Baladjik</i> à <i>Sevké</i>	22 »	
— <i>Gondjéli</i> à <i>Denizli</i>	9 »	
— <i>Sutladj</i> à <i>Tchivril</i>	30,600	
LONGUEUR DES EMBRANCHEMENTS.	138,800	138 ^k .800 m.
LONGUEUR TOTALE DU RÉSEAU		515 ^k .300

Quelques autres embranchements étaient compris dans l'autorisation précitée, mais la compagnie n'a pas cru jusqu'ici devoir s'en occuper.

La situation financière de cette compagnie était d'autant plus précaire sous le régime des deux premières conventions, qu'à l'insuffisance du trafic d'une ligne aussi courte, la garantie

du gouvernement, purement nominale, n'apportait aucun palliatif. En 1886, les actions de 20 liv. stg. entièrement libérées, n'était cotées que 2 livres; mais au fur et à mesure que la ligne prenait de l'extension, leur cours se relevait. La mise en exploitation du prolongement d'Aïdin jusqu'à son premier terminus Saraï-Keuï les fit monter à 9 livres. La hausse continua et bientôt elles furent au-dessus du pair. En 1889, elles ont valu 23 liv. stg. La médiocre récolte de 1890, malgré le prolongement de la ligne sur 145 kilomètres de plus, jusqu'à Dinair, causa une baisse des actions qui descendirent à 18 liv. st. 1/2; mais leur cours se releva peu à peu et de nouveau et dépassa le pair.

2° *Chemin de fer de Kassaba.* — Par une convention en date du 4 juillet 1863, le gouvernement ottoman concédait à une compagnie anglaise la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer entre Smyrne et Kassaba, et garantissait un intérêt de 5 0/0 sur le capital affecté à cette ligne, capital fixé à 800,000 liv. stg. Plus tard, par suite d'une seconde convention, la dite ligne fut prolongée jusqu'à Alachèhr, et ce prolongement fut exploité par la même compagnie aux mêmes conditions que la ligne de Smyrne à Kassaba, mais en supprimant pour celle-ci la garantie d'intérêt, qui ne fut pas stipulée pour le prolongement. La concession devait prendre fin et la ligne entière faire retour à l'État en 1891; mais en 1885, la compagnie ayant fait au gouvernement une avance de 500.000 liv. turq., il fut convenu qu'à l'expiration de la concession elle continuerait à détenir et à exploiter cette ligne dont les revenus serviraient à payer les intérêts du capital prêté, jusqu'à ce que le gouvernement rembourse l'avance des 500,000 liv. turq.

Une troisième et dernière convention passée en 1887 a autorisé la même compagnie à construire, de Magnésie à Soma, un embranchement qu'elle exploitera tant que la ligne principale sera entre ses mains. Quand le gouvernement aura remboursé l'emprunt précité de 500,000 liv. turq., il devra racheter à la compagnie l'embranchement de Soma au prix de 11,250,000 francs, soit un peu plus de 122,000 francs le kilomètre.

La longueur totale du chemin de fer de Kassaba, ligne principale et embranchements, est de 263 kilomètres 600, comme suit :

Ligne principale

De Smyrne à Magnésie	66 k. 000 m.
De Magnésie à Kassaba	27 k. 250 —
De Kassaba à Allachèhr.	75 k. 750 —
LONGUEUR TOTALE DE LA	
LIGNE PRINCIPALE	169 k. 000 m.

Embranchements

De Smyrne à Bournabad 2 k. 600 m.	
De Magnésie à Soma . 92 k. 000 .	94 k. 600
LONGUEUR TOTALE DU RÉSEAU.	263 k. 600 m.

La convention relative à l'embranchement de Soma, passée en 1887, concède à la même compagnie, à titre facultatif durant 5 années, le prolongement de la ligne principale jusqu'à la plaine d'Ouchak (vilayet de Brousse) et celui de l'embranchement susdit vers Balikesser et Panderma. Les études de ces prolongements sont terminées, mais on n'a encore rien décidé concernant leur construction.

La situation financière de la compagnie de Kassaba, pareille à celle de la compagnie d'Aïdin, n'a pas cessé d'être précaire tant que la ligne a été trop courte pour que son trafic pût procurer des bénéfices, c'est-à-dire tant qu'elle avait son point terminus à Kassaba. A partir de son prolongement jusqu'à Alachèhr, le cours des actions s'est amélioré et toujours, dès lors, elles ont été cotées au pair et au-dessus. Exceptionnellement, en 1890, et pour les mêmes causes, ces actions ont subi la même baisse que celles d'Aïdin et sont tombées à 18 1/2 mais elles n'ont pas tardé à se relever.

Tramways. — La ville de Smyrne a deux tramways

connu sous les noms de « tramway de Smyrne » et « tramway de Smyrne à Gueuz-tépé », et dont le parcours total s'élève à une longueur de 8 kilomètres 735, actuellement en exploitation comme suit :

Tramway de Smyrne. — En vertu du Firman Impérial qui régit la concession des quais de Smyrne, la société concessionnaire de cette entreprise a construit et elle exploite un tramway sur toute la longueur des quais qu'elle a créés. Ce tramway a pour têtes de lignes, d'un côté le *Konak* ou Hôtel du Gouverneur général, et de l'autre la station principale du chemin de fer d'Aïdin. La longueur totale de son parcours est de 3 kilomètres 600.

Tramway de Smyrne à Gueuz-tépé. — Cette ligne a été concédée en 1884 à une compagnie indigène, avec faculté de la prolonger jusqu'à Vourla. Les travaux ont été achevés, de Smyrne à Gueuz-tépé, en avril 1885, et depuis lors le tramway est en exploitation. La ligne part du *Kouak* et dessert Kara-tach, la Quarantaine et Gueuz-tépé qui sont des lieux de villégiature situés au bord de la mer, très fréquentés durant l'été. La longueur totale de cette partie exploitée est de 5 kilomètres 135.

La concession, dont la durée est de 45 ans à partir de la remise du Firman Impérial au concessionnaire, prendra fin en 1929; la ligne et ses dépendances ainsi que le matériel de l'exploitation deviendront alors gratuitement la propriété de l'État.

La compagnie se propose de prolonger la ligne jusqu'à Narli-déré afin de desservir ce village important ainsi que les bains de Lydja ou bains d'Agamemnon, qui sont situés sur ce nouveau parcours; c'est le rendez-vous d'une foule de baigneurs pendant six mois de l'année. La longueur de ce prolongement étant de 6 kilomètres environ, celle de la ligne entière sera par conséquent de 11 kilomètres 135 mètres.

Routes. — Il a déjà été dit plus haut qu'à la date des pre-

	kilom. m.	KILOMÈTRES
De <i>Dikili</i> à <i>Magnésie</i>	155,260	} 171,740
Embranchement sur Ak-Hissar (Pont en bois de 108 mètres sur l' <i>Hermus</i>)	16,480	
De <i>Ménémen</i> à <i>Pergame</i>	69,200	} 82,300
Embranchement sur Phocée	12,100	
De la station de <i>Sahilli</i> à <i>Démirdji</i>	104,550	} 137,550
Embranchement de <i>Borlou</i> à <i>Guerdéz</i> (Pont de 87 mètres sur l' <i>Hermus</i>)	33,000	
D' <i>Alachèhr</i> à <i>Echmè</i>		70,850
(Pont de 55 mètres sur l' <i>Alachèhr-tchai</i>)		
D' <i>Alachèhr</i> à <i>Inéqueul</i>	20,500	} 33,850
Embranchement près d' <i>Alachèhr</i> pour les eaux minérales .	3,350	
De <i>Smyrne</i> à <i>Magnésie</i> , par Bournabad	39,800	} 44,000
Embranchement de Bournabad à Hadjilar	4,200	
De <i>Smyrne</i> à <i>Cordélio</i>	7,320	} 12,920
Embranchement de Bairakli à Bournabad	5,600	
De <i>Smyrne</i> à <i>Gueuz-tepé</i> par les hauteurs	5,350	} 9,150
Embranchement sur la quarantaine	2,800	
— sur la route du tramway	1,000	
De <i>Smyrne</i> à <i>Kassaba</i> par Nif	58,400	} 63,400
Embranchement de Nif à Kizildjali	5,000	
De <i>Smyrne</i> à <i>Tchesmé</i>	70,000	} 105,975
Embranchement de Vourla à Sighadjik	21,400	
— — à l'échelle	4,400	
— de Tchesmé à Keustè	2,950	
— — à Yéni-nahié	4,445	
— d'Alatchata à Agrilia	2,780	
De <i>Tchatal-Kara-agatch</i> à <i>Birghi</i>	32,600	} 58,070
Embranchement d'Eudémich à kélès	24,470	
— de la station de Baïndir à cette ville	1,000	
D' <i>Ayasolouk</i> à <i>Baladjik</i> par Kouche-adassi et Sevkè		61,860
D' <i>Aidin</i> à <i>Tchinar</i>		36,500
(Pont en fer et en bois de 91 mètres sur la <i>Méandre</i> , sera prolongé jusqu'à Mougla.)		
De <i>Nazilli</i> à <i>Bozdoghan</i>		28,000
(Pont en bois sur l' <i>Arpa-sou</i> 176 mètres d'ouverture).		
De <i>Kouyoudjak</i> à <i>Kara-sou</i>		30,000
De <i>Dénizli</i> à <i>Bouladan</i> par Sérai-Keuy		46,330
— — à <i>Tchal</i>		58,690
De la station de <i>Kizil-kéklük</i> à <i>Tchal</i> (avec raccordement sur la précédente)		15,000
De <i>Dénizli</i> à <i>Davas</i>		32,500
(Cette route s'élève de 475 mètres à 1,250 mètres d'altitude, et redescend ensuite à <i>Davas</i> , à 1,050 mètres d'altitude)		
De <i>Milas</i> à <i>Kulluk</i>		24,950
De <i>Mougla</i> à <i>Gueuk-abad</i> (Port-Giova)		30,000
LONGUEUR TOTALE DES ROUTES DU VILAYET DE SMYRNE		1,143,635

mières concessions de chemins de fer faites en Turquie, les anciennes routes construites par les souverains ottomans peu après la conquête n'existaient plus depuis longtemps qu'à l'état de ruines. Par suite de cet état de choses, les nouvelles chaussées carrossables du vilayet de Smyrne, sauf quelques rares exceptions, n'ont que peu de développement. Pour la plupart,

ce sont de simples embranchements d'une longueur moyenne d'environ 30 kilomètres, mettant les chefs-lieux des cazas en communication avec les voies ferrées.

La longueur totale de ces routes, construites ou en construction est, en chiffre rond, de 1,144 kilomètres, comme l'indique le tableau ci-contre.

Sur ce total il y a environ 800 kilomètres de complètement terminés et les 344 autres sont en construction.

Ports et Rades. — Bien que les alluvions sans cesse apportées sur les côtes aient comblé des golfes, englobé des îles disparues dans les nouveaux terrains avec plusieurs ports jadis célèbres, il subsiste encore le long de ces côtes un certain nombre de bons ports naturels, tous bien connus et assidûment fréquentés. Parmi les principaux, on peut citer ceux de *Phocée*, de *Tchesmé*, de *Sighadjik*, de *Kulluk*, de *Boudroum*, de *Marmaris* et de *Makri*. Ce dernier, très vaste, a souvent abrité des flottes étrangères, qui se plaisent à y faire de longues escales.

Il n'y a sur toute l'étendue de ces rivages si amplement développés, qu'un seul port artificiel, celui de *Smyrne*. La concession des quais et de la jetée formant port d'abri date seulement du 25 novembre 1867, et les travaux, après diverses péripéties qui ont rendu nécessaire la conclusion d'actes additionnels successifs, ont été achevés en août 1875. L'historique succinct de cette entreprise se trouve plus loin avec une courte description de l'ensemble du nouveau port, au chapitre spécial de la ville de Smyrne.

Parmi les rades les plus importantes, on peut citer celles de *Dikili*, de *Vourla* et de *Scala-nuova*.

Le tableau ci-après indique, d'après l'annuaire statistique de l'administration sanitaire de l'Empire, le mouvement de la navigation des principaux ports du vilayet de Smyrne, avec le montant des droits de phare acquittés.

Le tableau sera plus loin décomposé pour indiquer la participation respective des pavillons des diverses nationalités.

PORTS	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS DE PHARES (Piastres)
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
Smyrne.....	2.376	3.693	6.069	1.489.205	109.247	1.598.452	136.205 p.
Phocée.....	238	2.497	2.735	9.593	72.098	81.691	43.632
Vourla.....	432	643	1.075	61.041	9.672	70.713	22.187
Tchesmé.....	516	1.527	2.043	161.842	21.002	182.844	13.821
Scala-nuova.....	280	339	619	31.477	6.498	37.975	4.249
Boudroum.....	110	1.499	1.609	22.273	8.258	30.531	5.055
Makri.....	138	559	695	35.583	11.498	47.081	8.001
TOTAUX.....	4.090	10.757	14.845	1.811.014	238.273	2.049.284	233.150 p.

soit 14,845 navires, jaugeant 2,049,284 tonneaux.

Phares. — Les phares établis sur le littoral du vilayet de Smyrne sont présentement au nombre de douze, comme suit :

Le phare de *Dikili*, formé de deux feux blancs superposés; il est situé à l'extrémité de la ville, à gauche en allant prendre le mouillage de *Dikili*.

Les deux phares de *Phocée*; l'un situé à l'extrémité S. O. de l'île *Oglak* et à gauche conduisant au port; il est formé de deux feux blancs superposés. — L'autre est situé à droite de l'entrée du port et est formé d'un feu rouge.

Le phare du cap *Mernindjè* à l'entrée du golfe de Smyrne, et à gauche; il se compose de deux feux fixes : blanc et rouge.

Les trois phares du golfe de *Smyrne*, savoir : 1° un phare flottant formé de deux feux blancs superposés, situé à l'extrémité du banc d'alluvions de l'*Hermus*, nommé *Pélican-bouroun*; — 2° le phare de *Sandjak-iskélessi*, formé de deux feux rouges superposés, est situé à l'extrémité de la pointe sur laquelle est bâtie la forteresse; — 3° un phare flottant situé en face du précédent, formé de deux feux blancs superposés. Le navire qui le porte est mouillé par 9 mètres de profondeur et délimite la passe accessible aux navires d'un certain tonnage.

Le phare situé à l'extrémité du cap *Kizil*, à droite en entrant dans le port de Tchesmé. Il se compose d'un feu fixe blanc.

Le phare de *Scala-nuova* consistant en un feu fixe blanc et situé sur la pointe N. O. de l'îlot qui se trouve à droite en allant prendre le mouillage dans la rade.

Le phare de *Bodroum* sur la côte O. à l'entrée du canal de Kos; il est formé de feux blancs superposés.

Le phare de Marmaris, composé de deux feux blancs superposés.

Enfin, le phare situé à gauche de la passe Est du port de Marmaris; il est formé d'un feu fixe rouge.

Transports. — Depuis que les chemins de fer de Kassaba et d'Aïdin desservent entièrement les deux grandes vallées de l'*Hermus* et du *Méandre*, celles du *Caïque* et du *Caïstre*, les transports sont devenus faciles et peu coûteux. Ces conditions, avantageuses pour l'agriculture et pour le commerce, ne tarderont pas à s'améliorer de plus en plus, dès que les voies ferrées du vilayet de Smyrne se relieront à un plus vaste réseau, pénétrant profondément à l'intérieur du pays dans les grands centres producteurs.

Actuellement, sur les routes qui conduisent des lieux de production aux marchés ou aux stations de chemins de fer, les transports se font pour la plus grande partie à dos de chameaux; de moindres quantités sont chargées sur des charrettes; dans les villages on se sert encore des « arabas », chariots de construction très primitive, traînés par des bœufs ou des buffles; mais ces grossiers véhicules se rencontrent rarement sur les chaussées.

Quant aux transports de voyageurs, les chemins de fer ont généralement la préférence, et il n'est point de petit village, de hameau où les habitants ne désireraient vivement disposer de ce genre de locomotion. Partout où l'on en est dépourvu, on peut cependant s'en dédommager au moyen de landaus commodes et rapides, excepté dans le sandjak de Mentéché. En effet, la nature essentiellement montagneuse de cette partie du

du vilayet n'a permis d'y construire jusqu'aujourd'hui que fort peu de chaussées carrossables, et l'on en est réduit à se servir simplement, pour voyager, de chevaux et de mulets.

Montagnes. — A peu près la moitié de la superficie du vilayet de Smyrne consiste en montagnes. Au nord, on les rencontre sur la limite qui sépare du vilayet de Brousse, les sandjaks de Smyrne et de Saroukhan où viennent expirer leurs pentes, au bord des belles vallées arrosées par les eaux qui descendent de ces montagnes. Au centre, s'étendent, à travers les mêmes sandjaks et ceux d'Aïdin et de Dénizli, d'autres chaînes dont les haut sommets encadrent les vallées de l'*Hermus*, du *Caïstre* et du *Méandre*. Au sud enfin, le sandjak de Mentéché n'est pour ainsi dire qu'un vaste massif qui descend de l'est à l'ouest jusqu'aux rives de l'archipel ottoman et de la Méditerranée.

Les principaux sommets, sont, à partir du nord, le *Madara-dagh*, dont l'altitude est de 1,220 mètres, et le *Djouvan-dagh*, entre lesquels coule le Madara-tchaï, au milieu d'une vallée de 25 kilomètres sur 12, bien cultivée par les habitants de 10 villages situés sur les deux rives.

Le *Démirdji-dagh*, où le *Koum-tchaï* prend sa source, limite au nord-est le sandjak de Saroukhan. De cette montagne et des autres sommets du même groupe, plus éloignés dans la direction du nord, tels que le grand plateau d'*Ouzoun-Yaïla* et le mont *Ilidja-dagh*, descendent au sud de la vallée du Koum-tchaï des ondulations formant une chaîne peu élevée, d'une étendue d'environ 65 kilomètres de l'est à l'ouest et de 32 kilomètres du nord au sud. Cette chaîne, qui touche à la vallée de l'*Hermus* et fournit à ce fleuve un grand nombre de petits affluents, séparément sans importance, se nomme le *Kara-Hassan-dagh*. Elle s'approche de Magnésie en venant mourir sur la rive droite du fleuve.

Sur la rive gauche de l'*Hermus*, où s'élève Magnésie, au pied du mont Sipyle, le *Manissa-dagh* dont l'altitude atteint 1,800 mètres, s'étend la première chaîne, qui sépare la grande

vallée de l'Hermus de celle du Caïstre. Les principaux sommets de cette chaîne, outre le *Manissa-dagh* sont, en face de celui-ci, de l'autre côté de Bournabad, le *Tahtali-dagh*, le *Mahmoud-dagh* et le *Bouz-dagh*; ce dernier est ainsi nommé parce qu'il approvisionne de neige, durant l'été, la ville de Smyrne. Tout ce groupe constitue l'ancien *Tmolus*, dont les pentes méridionales ferment au nord la vallée du *Caïstre*, tandis que ses pentes septentrionales ferment au sud celle de l'*Hermus*.

A son extrémité orientale, le *Tmolus* (Bouz-dagh) vient se rattacher au *Messogis*, aujourd'hui nommé *Kestané-dagh*, ou mont des châtaignes. Cette seconde chaîne centrale sépare la vallée du *Caïstre* de celle du *Méandre*. Ses versants septentrionaux et les versant méridionaux du *Tmolus* forment autour de ces deux vallées une ceinture complétée par la chaîne transversale qui s'étend de l'embouchure du *Caïstre* jusqu'au golfe de Smyrne.

La chaîne du *Messogis* part de l'est, à Dinaire, dans le vilayet de Brousse et va le long de la rive droite du *Méandre* gagner, à travers les sandjaks de Dénizli, d'Aïdin et de Smyrne, les bords de la mer, où elle se termine par le mont *Mycale*, aujourd'hui *Samsoun-dagh*. Les principaux sommets sont, l'*Ali-dagh*, le *Djéviz-dagh* ou mont des noix, et le *Djourn'a-dagh*.

Avant de décrire la troisième chaîne centrale, qu'on pourrait nommer la chaîne du *Latmus*, et qui limite la rive gauche du *Méandre* et les vallées qui viennent s'y rattacher du côté du sud, il convient d'indiquer les petites chaînes transversales qui suivent la direction des bords de la mer. Il a été déjà question plus haut de celle qui réunit à l'ouest les chaînes du *Tmolus* et du *Messogis* en complétant l'enceinte de la vallée du *Caïstre*.

A l'extrémité opposée, sur l'embouchure du *Caïstre*, s'élève l'*Alamam-dagh* ou mont *Pactyas* des anciens. De l'autre côté de cette embouchure, sur la rive gauche, se trouvent les anciens monts *Prion* et *Thorax* (aujourd'hui *Gumuch-dagh*) au pied duquel sont les ruines de Magnésie du *Méandre*.

Une autre petite chaîne est celle du golfe de Smyrne et de l'ancienne presque île d'Erythræ, aujourd'hui Tcheshmé. On y

remarque surtout, à l'entrée du golfe, sur le cap noir ou *Kara-Bournou*, le *Bouz-dagh* dont l'altitude est de 1,190 mètres, et au fond du golfe, à l'est de l'isthme, le *Kizil-dagh* dont font partie les deux pitons que les Turcs nomment « *Iki-Kardach* » ou les deux frères. Les Grecs de Smyrne leur donnent le nom d'*Adelphi* (frères), et la marine française celui de « *Deux-mamelles* ». Le mont *Pagus*, dont l'altitude n'est que de 130 mètres, qui touche et domine à l'est la ville de Smyrne, est le dernier contre fort au nord-est du *Kizil-dagh*.

Les trois sommets ou plutôt les trois groupes les plus remarquables de la chaîne du *Latmus* sont : à l'extrémité orientale, au sud de la ville de Dénizli, le *Baba-dagh* (mont *Cadmus*) premier groupe qui se prolonge jusqu'à la rive droite de la rivière *Arpa-sou*, et forme la limite orientale de la petite vallée de Harpasa. Au centre, un second groupe, le *Madaran-dagh*, borne à l'ouest cette même vallée et s'étend jusqu'à celle où coule la rivière Tchina qu'il limite du côté droit. Le troisième groupe, enfin, partant du côté gauche de la vallée de Tchina, s'avance encore plus à l'ouest et vient terminer la chaîne du lac Bafa, au-dessus duquel se dressent les cinq pitons droits et dénudés qui lui ont fait donner son nom actuel de *Bech-parmak-dagh* ou « mont des cinq-doigts » ; c'est le mont *Latmus* proprement dit. Son altitude est d'environ 1,500 mètres.

Cette chaîne abaisse ses versants septentrionaux vers la belle vallée du *Méandre* et fixe au midi ses limites, ainsi qu'il est déjà dit un peu plus haut.

Bien que les riches cités qui s'y pressaient autrefois n'existent plus et qu'il ne reste aujourd'hui de Colossæ, d'Aphrodisias, de Harpasa, de Myssa, de Tralles, Priène, Milet qu'un nom dans l'histoire et quelques ruines, la vallée du *Méandre* n'a pourtant pas tout à fait perdu son antique prospérité. C'est la contrée la plus fertile du vilayet. Toute sa partie supérieure est remplie de vastes champs de blé et de belles cultures de chênes « vélani », et à partir de Kouyou ljak où elle s'élargit, le figuier, la vigne, l'olivier, le cotonnier, l'oranger, le citronnier, le sésame, le maïs, les fèves, le tabac, la garance, la réglisse, et mille autres

richesses agricoles y abondent, à tel point que chaque année les bras manquent pour amasser et emmagasiner les récoltes. Les vallées latérales de Tchina et d'Arpa qui s'y relient du côté du sud, sont aussi très renommées pour leur fécondité.

Mais au delà de la chaîne du *Latmus*, plus on s'avance vers le sud, et plus l'aspect du pays change. Il n'offre plus, pour ainsi dire, qu'un grand massif montagneux couvrant de l'est à l'ouest le sandjak de Mentéché presque en son entier. Ces montagnes sont les deux groupes, contreforts de la grande chaîne du *Taurus*, que les anciens appelaient le *Cragus* et l'*Anti-Cragus*. Ils appartenaient à la Lycie et à la Carie. Les principaux sommets de ces groupes sont, à partir de la limite commune des vilayets de Symrne et de Koniah, à l'est du sandjak de Mentéché, d'abord l'*Ak-dagh*, marquant cette limite même sur la rive gauche du Kodja-tchaï (Xanthus); c'est l'ancien *Cragus* proprement dit; son altitude est de 3,050 mètres. De l'autre côté de la vallée s'étend le groupe opposé, l'*Anti-Cragus*, auquel appartiennent le *Karadja-dagh*, le *Kartal-dagh* (altitude 2,600 mètres) l'*Eldjik-dagh* (2,060 mètres d'altitude) et le *Mandus-dagh* qui est l'ancien *Massicytus* ou *Anti-Cragus* proprement dit, situé à l'est du golfe et de la ville de Makri (Telmissus); son altitude est de 2,000 mètres.

Ces montagnes vont se relier en remontant vers le nord, à celles de l'ancienne Carie, comprise aussi dans le sandjak de Mentéché. Celles-ci s'étendent du côté de l'ouest en arc-de-cercle commençant au sud près de Moughla, à l'ouest de cette ville, passant devant Bodroum (Halicarnasse) et Milas (Mylasa) et aboutissant au mont *Latmus* (*Bech-parmak-dagh*). Du côté de l'est, elles vont aboutir au *Boz-dagh* dont les pentes méridionales limitent à droite la vallée du *Dalaman-tchaï* (Indus).

Parmi les sommets de moindre altitude, on peut citer, à l'ouest du Marmaris, le mont anciennement nommé *Phénix*, dont l'altitude est au sud de 690 mètres et au nord de 1,200 mètres.

Deux vallées assez étroites existent à peu près seules dans le massif tout entier de l'ancienne Lycie et de l'ancienne Carie,

celles du *Dalaman* (Indus) et du *Khodja-tchäi* (Xanthus). Dans toutes les autres parties des contrées montagneuses situées au sud du *Méandre*, on ne rencontre que des gorges sinueuses, des pentes abruptes sans culture, couvertes pour la plupart d'épaisses forêts de pins, de chênes rouvres et de platanes, où le voyageur ne peut que difficilement pénétrer.

Produits industriels. — *Tapis dits de Smyrne.* — Le centre le plus important de la fabrication des tapis de « haute laine », dits « de Smyrne », est le village d'Ouchak, ancienne cité phrygienne d'Acmonia. Ce village appartient au vilayet de Brousse, mais les tapis qu'on y fabrique sont dits de Smyrne, parce que cette grande place commerciale est le marché des sortes toutes spéciales d'Ouchak et des trois centres principaux du vilayet de Smyrne, qui sont Gueurdez, Koula et Démirdji, cazas du sandjak de Saroukhan, situés dans cette contrée que les anciens nommaient Catacécaumène.

On fabrique principalement à Ouchak deux sortes de tapis de grandes dimensions, qu'on appelle « sofrali » parce qu'autrefois une rosace qui en occupait toujours le milieu, marquait la place de la table (sofra). L'une de ces sortes est en laine tissée suivant les procédés ordinaires ; l'autre comprend les tapis de haute laine proprement dits. Le prix de ces derniers, sur place, varie entre 15 et 30 francs le mètre carré ; les autres ne coûtent que 6 à 10 francs, suivant la beauté des dessins et des couleurs et les dimensions plus ou moins grandes du tapis. La chaîne et la trame des tapis d'Ouchak sont en laine de moutons à grosse queue dits *karaman*. Les hommes lavent cette laine à la rivière et les femmes la peignent et la tordent mollement lors du filage, de façon à permettre aux fils de diverses couleurs de se mêler légèrement sur les bords au gré des ouvrières, comme les différents tons sur un tableau. Le marché des laines filées et teintées, prêtes à être mises en œuvre par les tapissières, se tient chaque jeudi, de l'aube au coucher du soleil, au bazar d'Ouchak, qui se trouve alors rempli d'acheteurs venus sur des buffles, des chameaux et autres montures plus ou moins bizarres.

En effet, les laines filées ne sont plus aujourd'hui, comme autrefois, teintes par les tapissiers eux-mêmes, mais par des teinturiers spéciaux. Cependant, ils ont été obligés d'abandonner les drogues tinctoriales mises un instant à la mode par des tapissiers étrangers, et qui avaient rendu leur intervention nécessaire, car les teinturiers indigènes ne savaient pas les employer. Mais le goût bien prononcé de tous les amateurs de tapis orientaux pour les anciens modèles, a fait revivre l'usage des couleurs végétales, tirées de la garance, de la graine jaune, de la vallonée, produits du pays, et de l'indigo apporté par caravanes.

Plus de 3,000 ouvrières sont occupées à Ouchak à la confection des tapis, dans 1,000 maisons environ. Pour la plupart elles sont de la famille, mais un certain nombre de jeunes filles travaillent à la journée et gagnent environ 35 centimes par jour.

Les tapis de Gueurdèz sont en général de dimensions beaucoup moins grandes que ceux d'Ouchak. On y fait surtout des « *sèdjadès* » très finement tissés, de couleurs très harmonieuses, à l'imitation des tapis persans, et dont la chaîne est de coton comme la leur. Les dimensions de ces *sèdjadès* sont de 1^m,50 à 2 mètres sur 1^m,20. Les manufactures de Koula emploient pour la trame, comme celle de Gueurdèz de la laine de qualité supérieure à celle des tapis d'Ouchak. La chaîne est en fil de chanvre. On y fabrique des tapis des plus grandes dimensions connues, ainsi que des *sèdjadès* de même grandeur que ceux de Gueurdèz.

Après avoir négligé quelque peu ses produits durant quelques années, l'industrie tapissière du каза de Démirdji, encouragée par la reprise des affaires et la nouvelle faveur rendue aux anciens modèles orientaux, s'est remise avec ardeur au travail et produit d'excellents tapis, d'un tissu épais, serré, uniformément moëlleux et très fort, La chaîne, comme celle des tapis de Perse et de Gueurdèz, est en coton.

On estime que les produits des trois centres de fabrication des tapis du sandjak de Saroukhan sont supérieurs à ceux d'Ouchak, surtout pour la durée. Leurs prix, il est vrai, sont

un peu plus élevés, car les tapis de qualité courante de Saroukhan ne valent pas moins de 20 à 30 francs le mètre carré. Les qualités supérieures se vendent de 60 à 100 francs le mètre carré et certains vieux tapis, devenus rares, atteignent des prix qui pourraient sembler exorbitants.

La moyenne de la production annuelle des tapis « dits de Smyrne » est comme suit :

CAZAS	QUANTITÉS		VALEUR	
	PICS CARRÉS	MÈTRES CARRÉS	LIVRES TURQUES	FRANCS (Environ)
Ouchak.	446.000	250.875	169.400	3.896.200
Gueurdéz.	100.000	56.250	49.000	1.127.000
Démirdji.	45.000	25.312 1/2	23.000	529.000
Koula.	63.000	35.437 1/2	37.500	862.500
TOTAUX DES QUANTITÉS.	654.000	367.875		
			278.900	6.414.700

Ces quantités sont transportées en gare à Alachèhr et Salikli, où elles sont chargées pour Smyrne. Celles qui viennent d'Ouchak font le trajet en 5 à 6 jours, à dos de chameaux. Les tapis sont en ballots de 280 livres, recouverts d'étoffe grossière en poil de chèvre. Les caravanes passent la nuit en pleine campagne, au pied de quelque colline, les conducteurs sous des tentes, les chameaux et marchandises au grand air. Les tapis, trop grands et trop pesants pour être emballés, sont pliés et jetés comme des couvertures sur des chameaux que l'on relaie de temps en temps.

Arrivés à Smyrne, les tapis sont déballés, étendus, battus, brossés, puis on en fait de nouvelles balles pesant 5 à 600 livres, destinées à l'exportation en divers pays, exportation qui, suivant valeurs, se répartit en moyenne comme suit :

PAYS DE DESTINATION	LIEUX DE PRODUCTION								TOTAUX	
	OUCHAK		GUERDÉZ		DÉMIRDJI		KOULA		PAR PAYS DE DESTINATION	
	liv. turq.	francs	liv. t.	francs	liv. t.	francs	liv. t.	francs	liv. turq.	francs
Allemagne.....	3.200	73.600	1.600	36.800	300	6.900	500	11.500	5.600	128.800
Amérique.....	22.000	506.000	19.500	448.500	8.600	197.800	1.900	43.700	52.000	1.196.000
Angleterre.....	85.800	1.972.400	9.000	207.000	4.100	94.300	18.400	425.500	117.400	2.700.200
Autriche-Hongrie	9.700	243.100	2.100	48.300	3.100	71.300	4.400	94.300	19.000	437.000
Bulgarie.....										
Espagne.....										
Grèce.....	7.400	170.200	3.100	71.300	»	»	3.400	71.300	13.600	312.800
Italie.....										
Roumanie.....										
Constantinople..	5.300	121.900	6.400	147.200	2.100	48.300	4.200	96.600	18.000	414.000
France.....	36.000	828.000	7.300	167.900	4.800	110.000	5.200	119.600	53.300	1.225.900
TOTAUX PAR PAYS DE PRODUCTION . . .	169.400	3.896.200	49.000	1.127.000	23.000	529.000	37.500	862.500		
									278.900	6.414.700

Étoffes et tissus divers; broderies et passementerie. — Sur plusieurs points du vilayet de Smyrne et notamment à Cadi-Keuï, village du caza de Saraï-Keuï, dans le caza de Bouladan et autres localités appartenant comme celles-ci au sandjak de Dénizli, ainsi qu'aux environs de Smyrne, on fabrique beaucoup de tissus de coton dit « *manoussa* » pour habillements et ameublements, et autres dits « *pechtimal* » qui servent comme linge de bain et couvertures de sofas. Ces tissus sont très forts, d'un long usage, et de couleurs solides, vives et harmonieuses; ils joignent à ces qualités essentielles le bon marché. Les mêmes localités font aussi de belles étoffes de soie pure, de soie mélangée de fils d'or et d'argent, de soie et coton, de chanvre et de lin, ainsi que des rubans de soie et coton, de chanvre et de lin, ainsi que des rubans de soie, des cordons et du cordonnet, des tresses de diverses couleurs et autres passementeries, et des broderies en fil d'or pour garnitures de vêtements et de meubles.

Bouladan produit un genre de couvertures de lit et de table en coton blanc et soie jaune, d'un jolie effet et fort recherchées.

Eudémich, caza du merkez-sandjak de Smyrne, fabrique des pièces de soie pure et de soie mélangée de fil d'or en grande vogue pour « *tcharchaf* », pièce d'étoffe dont les dames musulmanes s'enveloppent en guise de pardessus, et qui servent aussi de draps de lit; on en fait également des robes et des mouchoirs.

Dans toutes les parties du vilayet de Smyrne qui ont appartenu jadis à la Lydie, à la Phrygie, il n'est pas de village où la principale occupation des jeunes filles ne soit, comme aux temps antiques, la broderie et la tapisserie, originaires de ces contrées. Les produits actuels de ces industries n'ont pas dégénéré et valent encore ceux d'autrefois. Les fils de soie et d'or employés par les brodeuses sont fabriqués pour la plus grande partie à Constantinople. La soie à broder de cette provenance vaut 99 à 100 francs le kilogramme, et l'or tiré 2,000 francs le kilogramme.

La valeur de la production annuelle du vilayet de Smyrne, en étoffes d'ameublement, et autres tissus précités, broderies et passementeries, est en moyenne de 3 millions de francs. Plusieurs de ces articles donnent lieu à des exportations.

Meubles. — Smyrne produit une quantité considérable de meubles qui suffit à la consommation locale.

Moulins, usines à vapeur et hydrauliques. — Le merkez-sandjak de Smyrne est celui qui possède le plus grand nombre de moulins et d'usines à vapeur et hydrauliques perfectionnés.

On compte à Smyrne 15 moulins à farine presque tous mus par la vapeur. Ils ont en totalité 50 paires de meules et produisent journellement 150 tonnes de farines de diverses qualités, pour la consommation de cette ville et des îles de l'Archipel ottoman.

Kir-Ova, chef-lieu du caza de Tchina, dans le sandjak d'Aïdin, possède aussi un moulin à vapeur.

Les moulins de la ville de Dénizli ont en totalité 60 paires de meules et fournissent de toutes les qualités de farine la vallée du Méandre tout entière. Ces moulins sont à roues hydrauliques.

Outre ces moulins travaillant exclusivement à la production, en grand des farines de céréales, 29 usines à vapeur disséminées sur différents points du vilayet servent, suivant les besoins locaux ou les circonstances du moment, tantôt à moudre du blé, tantôt à faire de l'huile, ou bien encore à égrener, nettoyer et presser le coton.

Le tableau ci-après indique la répartition de ces usines à vapeur ou hydrauliques dans les 5 sandjaks du vilayet :

SANDJAKS	MOULINS	FABRIQUES MOULINS, PRES- SOIRS A HUILE ET A COTON	USINES A RÉGLISSE	USINES DIVERSES	TOTAUX PAR SANDJAK
Smyrne.....	15	8	»	12	35
Saroukhan.....	»	12	1	»	13
Aïdin.....	1	7	4	»	12
Dénizli.....	6	2	1	»	9
Mentéché.....	»	»	»	»	»
TOTAUX PAR NATURE D'USINES.....	22	29	6	12	69

De plus, d'innombrables petits moulins à farine, d'une installation tout-à-fait primitive, sont répandus dans les villages de tous les sandjaks et pourvoient à la consommation de ces localités éloignées des centres principaux.

Plusieurs fabriques de macaroni établies à Smyrne produisent annuellement 400 tonnes de pâtes alimentaires excellentes.

Le monopole de la fabrication de la glace artificielle vient d'être concédé, dans la même ville, à une société qui a fait des installations assurant la production de quantités considérables.

Six importantes savonneries, dont 4 à Smyrne et 2 à Aïdin, fabriquent tout le savon consommé dans le vilayet et exportent quelques quantités excédant les besoins locaux.

La racine de réglisse est emmagasinée dans 6 fabriques des sandjaks de Saroukhan, d'Aïdin et de Dénizli, où elle est pressée

et mise en balles au moyen de presses hydrauliques. Ces usines sont situées, dans le premier de ces trois sandjaks, à Alachèhr; dans le second, à Aïdin, à Sevké, à Saboudja et à Nazilli; et dans le troisième enfin à Saraï-keni. Celles d'Alachèhr et de Sevké s'occupent de l'extraction et de la purification du jus de réglisse qui y est mis en bâtons ou en pâte, suivant qualité, pour être exporté en Europe comme produit espagnol ou calabrais, en raison de sa cassure plus ou moins nette et brillante.

Il y a à Smyrne 2 scieries à vapeur sans cesse en activité; 4 ateliers pour la réparation des machines, dont l'un entreprend aussi la construction de chaudières, pompes et machines à vapeur, machines agricoles et autres; deux fabriques de poteries, tuiles et briques creuses; l'une des deux fonctionne à la vapeur. D'autres tuileries et briqueteries de moindre importance, où le travail est purement manuel, sont répandues en assez grand nombre dans tout le vilayet.

Tanneries. — Les trois centres principaux de l'industrie des cuirs et peaux sont à Smyrne, à Aïdin et à Pergame. Il existe dans la première de ces villes, outre un certain nombre d'ateliers où les peaux sont préparées suivant les procédés du pays, 6 tanneries, d'une installation très soignée, produisant par an 12,000 cuirs pour semelles. La production totale des autres tanneries du vilayet peut être estimée à 30,000 peaux de chèvres et moutons et 10,000 cuirs de gros bétail. Après que les quantités nécessaires à la consommation locale ont été prélevées, l'excédent est exporté à Constantinople.

Une boyauderie établie à Smyrne prépare par an 2 à 300,000 boyaux pour la charcuterie. Ils sont expédiés en Europe au prix moyen de 2 médjidiés (9 fr. 20) le cent, soit une valeur totale de 27 à 28.000 francs.

Commerce. — Le vilayet de Smyrne fait avec l'Europe et quelques ports ottomans un commerce très considérable, à peu près exclusivement par le port de Smyrne. Ainsi que dans d'autres vilayets, mais pour des raisons différentes, toutes à l'avantage de celui-ci, la valeur des exportations est toujours

supérieure à celles des importations. En même temps le mouvement total de ce commerce augmente chaque année dans des proportions dignes d'une attention sérieuse.

En effet, en prenant pour base le mouvement commercial du port de Smyrne, — qui représente à lui seul près des trois quarts des transactions commerciales du vilayet, — on peut se rendre compte de l'importance et de la graduation de ce mouvement par les chiffres ci-après, extraits de tableaux soigneusement dressés chaque année par M. R. Filippucci de Smyrne. Ces chiffres sont établis à l'aide des statistiques de la douane, corroborées elles-mêmes avec celles de la « société des quais », des compagnies maritimes, etc., etc.

Voici les résultats de ce mouvement :

ANNÉES	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS
1889.	76,746,400 fr.	54,647,701 fr.
1890.	96,891,596 —	67,895,455 —
1891.	94,784,961 —	71,951,717 —
Totaux des trois années :	268,422,957 fr.	194,494,873 fr.

Ce qui, pour les trois années ci-dessus, donne une moyenne annuelle de :

à l'Exportation. . . .	89,474,252 francs
à l'Importation. . . .	64,831,624 —

Soit un mouvement total et annuel représentant une valeur de 154,305,876 francs

L'importance relative de chaque article d'exportation et d'importation, ainsi que celle des transactions respectives avec les divers marchés du monde qui participent à ce mouvement commercial, sera représentée, plus loin et avec tous les détails voulus, au chapitre spécial du commerce de Smyrne.

Revenus et frais du vilayet de Smyrne. — Avant la création des chemins de fer de Smyrne-Aïdin et Smyrne-Kas-

saba, et celle du port et des quais de Smyrne, les revenus du vilayet n'étaient guère que de 150 à 160.000 liv. turq. par an. Depuis lors, ces revenus n'ont cessé d'augmenter progressivement chaque année et sont aujourd'hui plus que décuplés.

Les revenus directs et indirects de la province de Smyrne sont représentés par les dîmes et impôts divers, par les recettes de la douane, par les revenus concédés à la Dette publique ottomane, etc., etc.

Pour donner une idée très approximative des revenus et des dépenses du vilayet de Smyrne, — pour une année moyenne, — nous présentons les tableaux ci-après, dressés sur des données officielles des années 1890 et 1891. Nous les ferons suivre des recettes et dépenses de la régie des tabacs qui, bien qu'indirectement, font partie des ressources du vilayet, car l'exploitation du monopole du tabac a été concédée par le Gouvernement pour en appliquer le revenu à l'amortissement de la Dette publique ottomane.

Dîmes et Impôts. — Année 1306 (du 1^{er} mars 1890 au 1^{er} février 1891).

RECETTES	LIVRES TURQUES	DÉPENSES	LIVRES TURQUES
Impôt foncier.....	256.914	Administration gouvernemen- mentale.....	29.547
Patentes (<i>témeltu</i>).....	123.065	Administration des finances.	17.570
Exonération du service mili- taire.....	42.765	Honoraires des <i>Cadis</i> et <i>Muf- tis</i>	6.705
Taxe sur les moutons.....	123.093	Pensions. — Orphelinats..	6.822
Dîme des céréales.....	466.376	Administration de la Justice.	18.097
Revenus des forêts.....	15.338	— de l'Instruc- tion publique.....	10.150
— des mines.....	12.966	Administration des tra- vaux publics.....	18.368
Droits de mutations.....	39.583	Administration des forêts..	1.959
— judiciaires.....	16.012	— des mines..	876
Dîme des tabacs.....	1.312	Divers.....	8.464
Divers.....	47.203	Gendarmerie.....	56.192
Centimes additionnels pour l'Instruction publique et l'Agriculture.....	75.898	Police.....	5.940
TOTAL.....	1.220.525	TOTAL.....	180.690

Nous regrettons toutefois de n'avoir pu nous procurer les chiffres officiels des recettes et dépenses de l'administration des postes et télégraphes, ainsi que ceux d'autres revenus indirects de moindre importance.

Les recettes et dépenses portées dans le tableau ci-dessus seront plus loin réparties par sandjaks respectifs.

DOUANES.

MUDIRIETS OU DIRECTIONS DES DOUANES	IMPORTATIONS SUR LESQUELLES ON A PRÉLEVÉ 8 0/0		EXPORTATIONS SUR LESQUELLES ON A PRÉLEVÉ 1 0/0	MAGASINAGE ET VENTE DES MARCHANDISES DONT LES DROITS ONT ÉTÉ PERÇUS EN NATURE	TOTAUX PAR MUDIRIETS
	DE L'É- TRANGER	DE LA TURQUIE			
	liv. turq.	liv. turq.	liv. turq.	liv. turq.	liv. turq.
Smyrne.. { Étranger .	159.420	»	26.530	5.664	191 614 (1)
{ Turquie ..	11 506	15.153	6.838	2 671	36 168
Tchesmé.....	762	847	2.351	6	3.966
Scala-nuova.....	128	1.493	397	1	2.019
Bodroum.....	86	1.217	451	8	1.762
Makri.....	16	2.113	1.188	4	3.321
TOTAUX PARTIELS..	171.918	20 823	37.755	8.354	
TOTAL GÉNÉRAL POUR LE VILAYET DE SMYRNE.....					238.850
Aïvalik.....	2.091	12.911	1 854	38	16.894
Adalia.....	1.382	8.270	608	96	10 356
Alaya.....	43	544	143	6	736
Mételin.....	9.533	13 457	656	50	23.696
Chio.....	6.500	5.469	400	69	12.438
Rhodes.....	2.430	1.028	182	20	3.660
Cos (Istankenī).....	895	1.476	246	5	2 622
Ténédos.....	59	1.202	18	1	1 280
Lemnos.....	22	588	114	3	727
TOTAUX PARTIELS.....	22.955	44.945	4 221	288	
TOTAL GÉNÉRAL POUR LES AUTRES MUDIRIETS.....					72.409
TOTAL GÉNÉRAL POUR LE NAZARET.....	194.873	65.768	41.976	8.642	311.259

(1) Dans les recettes du mudiriet de Smyrne, sont comprises celles des échelles de Vourla et de Phocée.

Administration des contributions indirectes (Douane). — Nous avons vu plus haut que l'administration des contributions indirectes possède à Smyrne un *nazaret* (direction principale), d'où ressortissent les *mudiriets* (directions) de Smyrne¹, de Tchesmé, de Scala-nuova, de Bodroum et de Makri. Outre ces directions, le nazaret de Smyrne comprend encore les *mudiriets* d'Aivalik dans le vilayet de Brousse, d'Adalia et d'Alaya dans le vilayet de Koniah, et enfin ceux de Mételin, de Chio, de Rhodes, de Ténédos et de Lemnos, dans le vilayet de l'Archipel.

MUDIRIETS	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS
	DE L'ÉTRANGER	DE TURQUIE	TOTAUX	
			livres turques	livres turques
Smyrne... { Étranger... Turquie...	2 032 750	»	2 032 750	2 653.000
Tchesmé	153.825	189 412	343.237	683.800
Scala-nuova	9.525	10.588	20 113	235.100
Bodroum	1.600	18 662	20.262	39.700
Makri	1.075	15.213	16.288	45.100
	200	26 413	26.613	118.800
TOTAUX POUR LE VILAYET DE SMYRNE	2.198.975	260.288	2.459.263	3.775.500
Aivalik	26.437	161.387	187.824	185.400
Adalia	18.275	103.375	121.650	60.800
Alaya	538	6 800	7.338	14.300
Mételin	119.662	168 213	287.875	65.600
Chio	81.850	68.362	150.212	40 000
Rhodes	30.575	12.850	43.425	18.200
Cos (Istankeui)	11.185	18.450	29.635	24.600
Ténédos	737	15.025	15.762	1.800
Lemnos	275	7.350	7.625	11.400
TOTAUX POUR LES AUTRES MUDIRIETS	289.534	561.762	851.346	422.100
ENSEMBLE	2.488.509	822.100	3.310.609	4.197.600

(1) Le *mudiriet* de Smyrne se compose de deux directions, l'une pour les exportations et les importations des articles étrangers ; et l'autre pour celle des articles ottomans.

(Voir ensuite le tableau ci-dessus, page 415.)

Les recettes totales du *nazaret* de la douane de Smyrne, pour l'année 1306 (du 1^{er} mars 1889 au 28 février 1890), ont été de 311,259 liv. turq., dont 238,850 liv. turq. afférentes au vilayet de Smyrne, et 72,409 liv. turq. aux mudiriets des vilayets voisins, comme l'indique le tableau p. 415.

Les *exportations* et *importations* de chacune des directions ressortissant de la direction générale de Smyrne, d'après l'estimation et l'enregistrement de la douane¹, pour la même année 1306, ont été de 4,197,600 liv. turq., pour l'exportation, sur lequel chiffre la douane a perçu un droit de 1 % *ad valorem*, et de 3,310,609 liv. turq. pour l'importation, passible d'un droit de 8 %, comme l'indique le tableau ci-contre.

Les totaux de ces recettes, dans les tableaux p. 415-416, sont inscrits séparément pour mettre en évidence la part de revenu appartenant au vilayet de Smyrne. Ils sont réunis plus bas aux recettes afférentes aux vilayets voisins, pour former ensemble le chiffre total des recettes du *nazaret de la douane de Smyrne*.

Dette publique ottomane. — Comme l'administration de la douane, celle des revenus concédés à la Dette publique ottomane à établi à Smyrne un *nazaret* ou direction principale dont le ressort comprend, outre le vilayet de Smyrne, quelques localités faisant parties d'autres provinces.

Les recettes de cette administration, pour l'exercice 1307 (du 1^{er} mars 1891 au 28 février 1892), se sont élevées à la somme de 18,460,383 piastres, soit 184,603 liv. turq.

Les frais d'administration, d'extraction et de transport du sel, durant le même exercice, ont été de 4,446,685 piastres, soit 44,466 livres turques.

Le tableau ci-après montre ces résultats par branches de revenus et par agences, comme suit :

(1) Il y a lieu de tenir compte ici que les estimations de la douane ont été de près de un quart trop faibles par rapport à la valeur des articles inscrits dans le tableau du mouvement commercial de Smyrne.

AGENCES	REVENUS						FRAIS			TOTAUX PAR AGENCES
	SSEL	TIMBRE	SPIRITUEUX	TABAC (dime)	BOIRE	PÊCHE	EXTRACTION ET TRANSPORT DU SEL	ADMINISTRATION	TOTAUX PAR AGENCES	
Smyrne.....	3.325.548	961.674	2.755.565	114.555	94.711	"	131.403	915.707	1.047.110	
Maguésie.....	"	373.768	152.219	155.255	14.417	"	"	113.671	113.671	
Aidin.....	78.404	473.132	87.013	65.115	31.863	"	2.607	189.430	192.037	
Phocée.....	8.846.880	42.950	29.670	6.781	1.270	500	2.518.721	459.971	2.978.692	
Scala-nuova.....	88.608	28.906	41.033	195.310	1.320	"	9.518	32.604	42.122	
Mentéché (saline).....	492.150	321	1.164	381	"	"	35.188	37.865	73.053	
TOTAUX PAR REVENUS..	12.831.590	1.880.751	3.066.564	537.397	143.581	500	2.697.437	1.749.248	4.446.685	
AGENCES HORS DU VILAYET	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES POUR LE VILAYET DE SMYRNE....						TOTAL DES FRAIS		4.446.685	
Adalia (koniah).....	733.572	173.755	11.724	5.584	40.150	"	94.807	147.538	242.345	
Chio .. { Vilayet de	21.047	132.813	275.716	714	14.330	"	898	122.243	123.141	
Rhodes (l'archipel....	185.590	423.201	88.442	183	"	"	31.350	84.955	116.305	
TOTAUX PAR REVENUS..	940.209	429.769	375.882	6.481	54.480	"	127.055	354.536	481.791	
ENSEMBLE	RECETTES DES AGENCES HORS DU VILAYET.....						FRAIS		481.791	
	13.771.799	2.310.520	3.442.416	543.878	198.061	500	2.824.492	2.103.984	4.928.476	

(1) Le revenu de la soie, dans le vilayet de Smyrne, ne fait pas partie des revenus concédés à la Dette publique ottomane, mais il est confié à la gestion de cette administration pour une destination spéciale.

RÉCAPITULATION

Dîmes et impôts divers.	1,090,525 liv. turq.	
Contributions indirectes (douane)	238,850	—
Revenus concédés à la Dette publique ottomane : 18.460.383 piastres, le medjidié à 19, soit.	182,945	—
Tabacs, recettes nettes de la régie des tabacs ¹	318,000	—
	<hr/>	
TOTAL . . .	1,830,320 liv. turq.	

ou environ 42,000 de francs.

(1) Voir, pour les détails, à la rubrique « Tabacs ».



MERKEZ-SANDJAK DE SMYRNE

Orientation ; Limites. — Le merkez-sandjak de Smyrne est situé au nord-ouest du vilayet. Il est limité au nord par le vilayet de Brousse et le sandjak de Saroukhan ; ce dernier le borne aussi à l'est ; au sud, il est limité par le sandjak d'Aïdin et à l'ouest par la mer Égée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 12,500 kilo mètres carrés, comme suit :

Terrains cultivés . . .	4,835 kilom. carrés	
Pâturages	1,618	—
Montagnes	4,891	—
Forêts	1,156	—
TOTAL . . .	12,500 kilom. carrés	

Division administrative. — Le merkez-sandjak de Smyrne est divisé administrativement en 11 cazas et 19 nahiés, comprenant ensemble 669 villages, comme suit :

CAZAS	NAHIÉS	VILLAGES
Smyrne	Bournabad. — 2° Nif. — 3° Sevdi-keui. — 4° Trianda. — 5° Karabouroun	145
Pergame	6° Kozak. — 7° Ayazmend. — 8° Dikili. — 9° Tchandarli. — 10° Kilissé-Keui. — 11° Ilidja. — 12° Nevahi-Pergame.	163
Phocée	13° Yéni-Fotcha (nouvelle Phocée)	8
Ménémen		45
Tchesmé	14° Alatchata.	13
Sivri-Hissar	15° Sighadjik	14
Kouch-adassi	16° Tchirkindjè-Ayasolouk (Ephèse).	28
Tirèh		76
Baïndir.		44
Eudémich	17° Birghi. — 18° Kélès. — 19° Balianbol.	112
Vourla		21
11 Cazas	19 nahiés	669

Division militaire. — Sous le rapport militaire, le merkez-sandjak de Smyrne appartient à trois circonscriptions : celles de Smyrne et d'Aïdin, faisant toutes deux partie du 3^e corps d'armée, dont le quartier général est à Monastir, chef-lieu du vilayet de même nom (Turquie d'Europe); et celle des Dardanelles, qui fait partie du 1^{er} corps d'armée (garde impériale), dont le quartier général est à Constantinople.

La circonscription militaire de Smyrne est divisée en quatre districts, comme suit :

1^o *District de Smyrne*, formé des cazas de Smyrne, de Phocée, de Ménémén, de Tchesmé, de Sivri-Hissar et de Vourla, appartenant tous au même sandjak.

2^o *District de Magnésie*, formé des cazas de Manissa, d'Ak-Hissar, de Démirdji et de Kassaba.

3^o *District de Koula*, formé des cazas de Salihli, de Koula, d'Alachèhr et d'Echmé. Ces deux derniers districts font partie, pour l'administration civile, du sandjak de Saroukhan.

4^o *District de Makri*, formé du caza de Makri, dont l'administration civile appartient au sandjak de Mentéché.

Le quartier central des troupes de cette circonscription militaire est à Smyrne, où réside le général de brigade (*liva*) qui les commande. Le général appartient à la réserve de l'armée active (*ihdiyath*).

Autorités. — L'autorité administrative est exercée, dans le merkez-sandjak de Smyrne, par le *vali*, gouverneur-général du vilayet, et son *moavin* ou adjoint, poste considérable, ordinairement occupé par un pacha; par les dix *caïmakams* (sous-gouverneurs) de chacun des cazas autres que celui de Smyrne que le vali et son moavin administrent directement, et par les dix-neuf *mudirs*, directeurs des nahiés.

Les autorités militaires sont le colonel commandant la place de Smyrne et le colonel de gendarmerie du merkez-sandjak.

Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit plus haut, dans le chapitre spécial du vilayet, au sujet des autorités religieuses des diverses communautés.

Le conseil administratif du vilayet, qui est aussi celui du merkez-sandjak et du merkez-caza, est composé, sous la présidence du vali, de douze membres, qui sont : le *naïb*, président du tribunal du *bédayet* (loi moderne) et du *chér'i* (loi islamique), le *defterdar* (directeur-général des finances), le *mektoubdji* (secrétaire-général du vilayet), les métropolitains, grec-orthodoxe et arménien-grégorien, et le *khakham-bachi* ou grand rabbin de Smyrne, et, enfin, six notables élus par la population, dont trois Musulmans, un Grec, un Arménien et un Israélite.

Tribunaux. — Il y a à Smyrne une cour d'assises, et le merkez-sandjak possède également des tribunaux civils et criminels de première instance, du *chér'i* et de commerce.

Gendarmerie ; police. — La gendarmerie du merkez-sandjak se compose de 104 gendarmes à cheval, commandés par 3 officiers et 39 sous-officiers, et de 640 gendarmes à pied, commandés par 8 officiers et 120 sous-officiers ; soit un corps de 914 officiers, sous-officiers et soldats.

La police du merkez-sandjak se compose d'un commissaire en chef, d'un commissaire de 1^{re} classe, de 18 commissaires de 2^e classe et de 66 agents subalternes ; soit un corps de 86 agents de police, gradés et non-gradés. Gendarmerie et police réunies forment un service d'ordre public composé de 1,000 hommes.

Douanes. — Le nazaret ou direction générale des douanes, dont le siège central est à Smyrne, possède 4 directions dans le merkez-sandjak : 2 à Smyrne, une à Tchesmé et une à Kouch-Adassi (Scala-nuova).

Dette publique ottomane. — Le nazaret ou agence principale que l'administration de la Dette publique ottomane a établi à Smyrne, a, dans le merkez-sandjak, douze agences et sous-agences : à Smyrne, Phocée, Scala-nuova, Nif et Sparta, Eudémich, Tirèh, Baïndir, Ménémén, Kara-Bouroun, Vourla, Tchesmé et Sivri-Hissar.

Régie des tabacs. — Le nazaret ou agence supérieure de première classe, instituée à Smyrne par la régie co intéressée des tabacs, a établi, dans le merkez-sandjak, 4 mudiriets ou agences principales et 15 mémouriets ou agences secondaires.

La régie cointéressée des tabacs possède, à Smyrne, une manufacture où ont été manipulés du 1/13 mars 1890 au 28 février 1/12 mars 1891, tant en tabacs coupés qu'en cigarettes : 1,971,885 kilogr. de tabac.

Postes et télégraphes. — La direction principale des Postes et Télégraphes du vilayet, dont le siège central est à Smyrne, possède, dans le sandjak, 6 stations télégraphiques internationales, où le service est fait en langue turque et en langue française, et 5 stations télégraphiques pour le service intérieur, fait en langue turque seulement. Les 6 premières ont leur siège à Smyrne, à Pergame, à Dikili, à Tchesmé, Scala-nuova et Vourla ; les 5 autres sont à Phocée, Ménémén, Tirèh, Baïndir et Eudémich.

Il y a aussi, à Scala-nuova, un câble sous-marin appartenant à cette même direction principale et se reliant à Samos. Sa longueur est de 12 milles marins.

L'administration des Postes et télégraphes a des agences postales dans tous les chefs-lieux de cazas et autres centres importants du merkez-sandjak de Smyrne.

Population. — La population totale du merkez-sandjak de Smyrne est de 489,010 habitants, comme suit :

Musulmans		273,795 hab.
Greco-orthodoxes		130,957 —
Arméniens	{ Grégoriens 9,157 } { Protestants 151 } { Catholiques 737 }	10,045 —
Catholiques Latins		1,063 —
Bulgares		415 —
Étrangers		54,605 —
Israélites		18,130 —
	TOTAL	<u>489,010 hab.</u>

La population flottante, qui est très nombreuse à Smyrne et sur tout le littoral, n'est point comprise dans ces chiffres.

Ecoles. — Les écoles du merkez-sandjak de Smyrne sont au nombre de 235, dont 63 secondaires et 172 primaires, fréquentées par 25,496 élèves, dont 17,980 garçons et 7,516 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		
	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES
Musulmans.....	17	1.626	400	81	4.560	»
Grecs-orthodoxes.....	34	2.584	1 814	60	5.442	3.492
Arméniens-grégoriens.....	»	»	»	3	350	210
— catholiques.....	1	250	»	9	295	80
Protestants.....	2	110	85	2	315	200
Catholiques-latins.....	6	318	231	11	860	992
Israélites.....	3	560	312	6	710	»
TOTAUX.....	63	5.448	2.542	172	12.532	4.974
235 écoles. — 25.496 élèves						

Les détails se trouvent plus haut, au tableau général des écoles du vilayet et aux chapitres spéciaux des divers cazas, chefs-lieux et autres localités qui suivent, en leurs lieux et place respectifs.

Climat. — Tout ce qui a déjà été dit plus haut au sujet du climat et de la température des contrées du littoral, se rapporte surtout au merkez-sandjak et particulièrement à la ville de Smyrne.

Productions agricoles. — Il en est de même pour ce qui concerne la production agricole. Le merkez-sandjak est l'un des plus favorisés par la nature et des mieux cultivés du vilayet.

RACES	ESPÈCES	CAZAS DU SANDJAK DE SMYRNE											TOTAUX PAR ESPÈCES
		SMYRNE	PERGAMÉ	PHOCÉE	MÉNÉMEN	TCHESMÉ	SIVMI-HIS- SAR	KOUCH- ADASSI	TINÈH	BAÏNDIR	EUDÉMICH	VOURLA	
Bovine.....	Bœufs.....	150	14 000	216	1.400	495	»	2.453	6.628	1.668	2.381	431	29 822
	Vaches.....	500	4.800	280	4.500	270	1.516	2.085	5.943	4 085	2 804	508	27 294
	Buffles.....	50	1.200	45	200	»	»	13	201	2.685	1.278	»	6.172
Chevaline.....	Chevaux.....	400	8.000	44	2 500	345	518	1.385	1.916	1.910	1 853	237	19 108
Asine.....	Anes.....	600	5.000	612	1.100	2.607	642	1 625	2.544	3.000	2.185	1 158	21 083
	Mulets.....	150	500	385	100	942	79	81	291	120	193	704	3 543
Camélienne...	Chameaux...	500	1.500	154	»	»	188	245	884	200	949	212	4 832
Ovine.....	Moutons.....	10 000	72.000	12.772	43.170	8 330	14.868	19.586	37.610	16 956	60.870	5 565	301.727
	Chèvres.....	5.000	5.000	3 592	12.472	19.515	17.055	25.014	18.156	8.968	37.049	21.619	173.440
Porcine.....	Porcs.....	300	100	1	92	19	»	75	»	»	6	11	604
TOTAUX PAR CAZAS.....		17.650	112.100	18.102	65.534	32.533	34.866	52.562	74.673	39.592	109 568	30.445	
TOTAL GÉNÉRAL : TÊTES DE BÉTAIL.....												587 625	

Bétail. — Les animaux domestiques nourris et élevés dans le merkez-sandjak de Smyrne, ainsi qu'il a été au chapitre du vilayet, représentent un total de 587,625 têtes.

Le tableau ci-dessus montre, par races et par espèces, le nombre afférent à chaque caza.

Mines et minières. — Les gisements d'émeri du caza de Tirèh, actuellement en exploitation et plus haut décrits, ainsi que la mine d'antimoine d'Eudémich, appartiennent également au merkez-sandjak de Smyrne. Leurs produits sont exportés par cette ville.

Forêts. — Les forêts de ce merkez-sandjak s'étendent sur une superficie de 1,156 kilomètres carrés. Elles sont peuplées de pins d'Alep, de chênes et de pistachiers, dont l'exploitation produit, année moyenne :

Coupes de bois pour divers usages : 13,220 mètres cubes.

Écorces pour tanneries : 4,250 quintaux métriques.

Salines. — A l'exception de la saline du sandjak de Mentéchë (golfe de Mendélia), toutes les salines du vilayet d'Aïdin sont situées dans le merkez-sandjak de Smyrne. Elles sont au nombre de 6, actuellement exploitées par l'administration de la Dette publique ottomane et forment un groupe connu sous le nom collectif de « salines de Phocée ».

Il en est extrait annuellement, en moyenne, une quantité totale de sel montant à 74,000,000 de kilogrammes.

Leur revenu brut est de 31,500,000 piastres, soit environ 7,045,000 francs.

On trouve les autres détails concernant ces salines au chapitre spécial du vilayet.

Tabacs. — Les qualités de tabac dites d'« Ayasolouk » et de « Smyrne » sont cultivées, la première dans 5 cazas du merkez-sandjak qui sont ceux de Smyrne, Scala-nuova, Tirèh, Baïndir et Eudémich; la qualité dite de « Smyrne » n'est cul-

tivée qu'à Pergame. Le mode de culture et les particularités relatives à ces tabacs se trouvent, avec les chiffres concernant la production annuelle, au chapitre spécial du vilayet.

Eaux minérales. — Au chapitre spécial des eaux minérales de ce même vilayet, se trouvent également diverses notions au sujet des eaux thermales des cazas de Tchesmé, de Pergame et de Kouch-Adassi (Scala-nuova) dépendants du merkez-sandjak, ainsi que de celles de Lidja près de la ville de Smyrne.

Agriculture. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été déjà dit sur l'agriculture dans le chapitre spécial du vilayet.

Fleuves, rivières. — Les principaux fleuves et rivières qui arrosent le merkez-sandjak de Smyrne ont été décrits plus haut ; il suffira d'en rappeler ici les noms. En suivant du nord au sud les contours du littoral, leurs embouchures se présentent comme ci-dessous :

1° L'*Ayazmend-tchäi*, près d'Ayazmend.

2° Le *Madara-tchäi*, à 8 kilomètres nord-ouest de Dikili.

3° Le *Bakir-tchäi* (Caïcus) à 6 kilomètres est de Tchandarli.

4° Le *Guédiz* (Hermus) nouvelle embouchure à 10 kilomètres sud-est de Phocée.

5° Le *Kutchuk-mendérés* (Caïstre) à 9 kilomètres nord de Scala-nuova.

6° Enfin le *Mélès*, près Smyrne, faible cours d'eau coulant à l'est du mont Pagus et ne méritant d'être cité que pour le nom de *Mélèsigène* donné à Homère.

Lacs, marais. — Il n'y a point de lac dans le merkez-sandjak de Smyrne.

Routes, chemins. — Les chemins de fer, tramways, chaussées carrossables, etc, du merkez-sandjak de Smyrne ont été décrits au chapitre spécial du vilayet.

Ports et rades. — On compte dans le merkez-sandjak de Smyrne plusieurs bons ports naturels, parmi lesquels on doit citer ceux de Phocée, de Tchesmé et de Sighadjik. On n'y rencontre qu'un seul port artificiel, sur lequel nous reviendrons plus loin : celui de Smyrne.

Transports. — C'est avec la même facilité et la même économie de temps et d'argent que dans les pays les plus avancés dans la voie du progrès matériel, que s'effectuent les transports par chemins de fer et chaussées carrossables dans le merkez-sandjak de Smyrne. Les ports et rades de son littoral lui ouvrent largement les routes maritimes ; mais les transports fluviaux sont loin d'avoir à leur disposition les ressources précieuses qu'ils trouvent ailleurs. La plupart des cours d'eau ne sont qu'en partie navigables, et plusieurs même ne sauraient rendre, en leur état actuel, aucun service aux relations commerciales intérieures, privées ainsi d'un des moyens les plus commodes et les moins coûteux pour les petits centres producteurs éloignés des marchés intermédiaires et des chemins de fer.

Montagnes. — Les montagnes que l'on rencontre dans le merkez-sandjak de Smyrne sont, en partant de sa limite nord pour se diriger vers le sud : le *Madara-dagh* (1,220 mètres) et le *Djurven-dagh* (caza de Pergame) ; le *Yamanlar-dagh* (980 mètres) sur la lisière du sandjak de Saroukhan, (près Magnésie du Sipyle) et le *Tahtali-dagh*, dernier chaînon de la chaîne du *Tmolus*, à laquelle appartient aussi le *Mahmoud-dagh* situé plus à l'est encore, au bord du sandjak de Saroukhan. Cette chaîne borne au nord la belle vallée du Caïstre (Kutchuk-Mendérès).

Au sud de cette même vallée, s'étend en sens contraire, l'entourant ainsi comme une ceinture, la chaîne du *Messogis*, à laquelle se relie la précédente par le *Boz-dagh*, qui rejoint dans le sandjak de Saroukhan celle-ci au *Kestané-dagh*. Les principaux sommets de la chaîne du *Messogis* dans le merkez-sandjak de Smyrne sont, d'est en ouest, l'*Edjéné-dagh*, l'*Ars-*

lan-dagh, le *Djouma'a-dagh* et le *Samsoun-dagh* (mont Mycale), où commence en remontant vers le nord une autre chaîne transversale qui s'avance par Ephèse (Scala-nuova) et Vourla vers Smyrne et l'ancienne presque île d'Erythrée, complétant la ceinture de la vallée du Caïstre à l'ouest.

Les principaux sommets de cette dernière chaîne sont : l'*Alaman-dagh*, Pactyas des anciens (900 mètres d'altitude); les *Deux Mamelles*, en turc *Iki-kardach* (les deux frères), et en grec *Adelphi*; et le mont *Pagus* dont l'altitude est de 130 mètres. C'est sur les pentes du mont Pagus que fut bâtie par Antigone et Lysimaque l'ancienne Smyrne d'Alexandre dont on voit encore quelques restes.

Dans la presque île même, sur le cap noir (Kara-Bournou) s'élève le *Boz-dagh* (1,190 mètres d'altitude) qui clôt la nomenclature du système orographique du merkez-sandjak de Smyrne.

Produits industriels. — L'industrie est assez développée dans le merkez-sandjak, mais le principal produit sur lequel se fonde sa haute réputation, c'est-à-dire le tapis de Smyrne, ne lui appartient pas. Les quatre grands centres de fabrication de ce merveilleux tapis sont : Ouchak, bourg situé dans le vilayet de Brousse, Gueurdèz, Koula et Démirdji, dans le sandjak de Saroukhan; mais la place de Smyrne est leur commun marché d'exportation.

On fabrique dans le merkez-sandjak de Smyrne beaucoup de belles et fort solides étoffes d'ameublement et d'habillements, en soie, argent et or, soie pure, soie et coton, coton pur, laine pure et chanvre, ainsi que de belles broderies en fil d'or et quantité de passementeries variées, qui donnent lieu à des exportations. La part de valeur de ces divers articles revenant directement aux fabriques de ce merkez-sandjak peut être estimée pour le moins à 1,500,000 francs, représentant la moitié de la valeur totale des produits de ce genre fabriqués dans le vilayet entier.

La ville de Smyrne a des fabriques de meubles qui suffisent à alimenter la consommation locale.

Huile d'olive.....	barils	7.578	"	"	847.575	116.550	"	"	"	370.575	"	"	123.300	"	"	246.600	450	1.705.050
Laine.....	bal.es	8.211	"	1.257.300	196.650	4.500	"	"	"	204.075	"	"	184.950	"	"	"	"	1.847.475
Loupes de noyer.....	kilogr.	350.575	"	"	"	"	"	"	"	701.150	"	"	"	"	"	"	"	701.150
Mais blanc et jaune.....	sacs	45.283	"	"	708.972	"	"	172.964	"	94.536	"	"	19.734	"	"	"	"	996.226
Minerai de fer.....	tonnes	295	"	"	312	7.332	"	"	"	15.288	"	"	28.088	"	"	"	"	46.020
Marchandises diverses..	colis	5.018	48.750	29.750	95.625	68.500	27.125	875	20.875	219.625	25.875	20.250	21.000	"	3.500	13.375	32.125	627.250
Millet.....	sacs	2.739	"	3.300	875	"	"	"	"	49.873	"	"	14.425	"	"	"	"	68.475
Noix et noisettes.....	"	520	"	800	25.200	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	26.000
Opium.....	caisses	2.346	35.700	1.873.400	1.052.300	44.200	3.400	151.300	28.900	71.400	"	695.300	30.600	"	"	"	1.700	3.988.200
Oranges.....	"	18.413	"	"	17.100	2.000	"	"	"	120	"	"	"	"	"	"	"	368.260
Orge.....	tonnes	72.433	"	42.350	4.699.540	"	"	8.680	"	178.990	"	"	"	140.770	"	"	"	5.070.310
Os.....	"	1.872	"	"	388.250	"	"	"	"	79.750	"	"	"	"	"	"	"	468.000
Oignons.....	sacs	4.291	"	"	24.330	"	"	"	"	18.580	"	"	"	"	"	"	"	42.910
Peaux.....	balles	5.271	"	213.806	46.492	616.668	"	"	"	314.588	8.732	"	11.800	"	19.588	"	12.272	1.243.956
Pois-chiches.....	sacs	199	"	"	"	"	"	"	"	15.375	"	"	"	"	9.500	"	"	24.875
Réglisse (racine de).....	balles	80.342	"	1.683.594	"	"	"	"	"	83.930	"	"	"	"	"	"	"	1.767.524
" (pâte de).....	caisses	4.981	41.360	"	363.330	53.240	"	"	"	89.650	"	"	"	"	"	330	"	547.910
Racine de saponaire.....	sacs	340	"	"	"	90	"	"	"	1.005	"	"	"	"	45	3.960	"	5.100
Raisin de Corinthe.....	"	314	"	"	7.290	"	"	"	"	3.690	"	17.010	"	"	270	"	"	28.260
" noir.....	quintaux	222.360	"	"	5.994	72.306	"	12.564	"	3.296.070	"	550.872	14.184	"	30.490	"	"	4.002.480
" rouge.....	"	112.388	248.370	1.050	617.095	657.800	73.850	"	2.600	26.400	"	1.145.625	44.800	"	123.000	"	"	2.940.590
" sultanine.....	"	254.340	322.300	312.620	6.564.305	2.921.985	109.450	80.080	40.700	65.395	1.650	3.127.025	149.710	"	293.480	"	"	13.988.700
" divers.....	"	14.202	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	471.638	43.654	515.292
Savon.....	sacs	70	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7.000	"	"	7.000
Scammonée.....	caisses	61	"	"	76.800	"	"	"	"	11.200	"	"	9.600	"	"	"	"	97.600
Seigle.....	sacs	396	"	"	"	"	"	"	"	8.712	"	"	"	"	"	"	"	8.712
Sésame.....	"	22.441	53.992	"	28.800	"	"	"	"	338.208	"	"	609.504	"	960	46.704	"	1.077.168
Son.....	"	5.294	"	"	"	43.368	"	"	"	15.600	"	"	4.560	"	"	"	"	63.528
Suif.....	barils	42	"	"	"	1.050	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1.050
Storax.....	sacs	10	"	"	"	"	"	"	"	1.000	"	"	"	"	"	"	"	1.000
Tapis.....	balles	2.902	"	831.600	3.106.800	268.200	"	1.800	"	849.600	28.800	19.800	30.600	"	5.400	10.800	70.200	5.223.600
Tabac.....	"	14.654	"	6.180	383.160	90.022	"	"	4.120	22.042	"	185.400	207.442	"	15.141	595.855	"	1.509.362
Tiftik.....	"	205	"	"	4.000	"	"	"	"	28.400	"	"	8.600	"	"	"	"	41.000
Vallonée.....	quintaux	815.385	333.320	"	9.856.548	6.197.984	"	"	"	31.200	"	1.006.330	1.621.906	"	68.302	2.084.420	"	21.200.010
Vins et liqueurs.....	barils	3.624	1.500	"	4.200	5.640	"	"	840	188.880	2.400	3.520	6.420	"	"	1.620	3.420	217.440
Zinc et cuivre (vieux)...	"	953	"	"	"	2.080	"	"	"	36.040	"	"	"	"	"	"	"	38.120
Chiffons.....	balles	5.544	"	"	173.468	"	"	5.100	"	2.414	"	"	7.514	"	"	"	"	188.496

TOTAUX PAR PAYS DE DESTINATION : 1.313.915 9.140.110 40.493.350 13.470.079 278.983 2.754.828 611.138 9.053.402 386.462 7.769.815 3.760.335 415.810 668.301 4.415.224 253.269

VALEUR TOTALE DE L'EXPORTATION : FRANCS..... 94.784.961

Fromages	4.047	"	"	12.240	3.480	"	"	9.240	71.760	16.640	10.320	198.000	35.760	130.200	485.640
Horlogerie et bijouterie	116	"	"	"	41.000	"	"	23.000	"	"	1.000	"	"	"	116.000
Huiles diverses	1.138	47.000	"	101.800	17.600	"	"	73.800	"	"	15.400	"	19.000	"	227.600
Indigo	203	"	"	107.000	"	76.000	"	20.000	"	"	"	"	"	"	203.000
Liège	176	"	"	"	"	"	"	2.520	"	"	"	"	"	"	3.520
Lainage et laine filée	3.954	2.000	"	2.892.000	800.000	8.000	"	127.000	"	"	59.000	"	"	47.000	3.954.000
Manufactures et tissus	9.213	892.000	247.000	5.776.900	340.000	187.000	"	1.006.000	97.000	"	60.000	"	"	404.000	9.213.000
Machines à coudre	842	7.400	4.400	46.800	109.800	204.000	"	"	"	"	"	"	"	"	168.400
Marbre et pierre	4.715	24.850	19.950	212.200	94.500	73.450	"	172.900	55.000	"	70.800	"	247.700	345.700	471.500
Marchandises diverses	29.636	29.000	"	41.500	232.000	8.500	"	330.500	2.000	49.950	55.200	42.700	"	312.400	1.489.400
Mercre	1.353	14.400	"	8.400	39.600	"	"	14.100	"	7.000	26.000	"	"	676.500	
Meubles et pianos	274	"	"	23.500	15.500	"	"	419.500	"	5.100	600	"	"	82.200	
Porcelaine et cristaux	317	4.000	"	12.400	548.150	2.250	"	46.700	"	19.400	63.650	"	"	158.500	
Papeterie	13.931	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	696.550	
Pétrole	293.577	"	"	"	71.040	"	"	"	"	"	"	"	1.750.287	1.750.287	
Planches	1.034.629	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	91.600	2.069.240	
Plomb	1.941	"	"	139.400	"	"	"	108.800	"	"	600	1.780.000	"	388.200	
Pommes de terre	21.019	"	"	47.400	17.320	"	"	216.320	25.000	"	140.000	"	"	388.200	
Poisson salé et salaisons	2.052	2.100	"	37.360	3.300	"	"	16.900	78.700	7.700	3.300	"	5.700	150.940	
Poivre	1.084	"	"	37.360	33.840	"	"	35.680	"	"	12.000	"	"	203.200	
Potasse	2.796	"	"	20.400	54.120	"	"	"	"	9.000	360	"	"	158.720	
Quincaillerie	2.210	358.000	32.380	777.000	504.000	14.000	"	512.000	"	"	15.000	"	21.000	82.880	
Rhum	839	"	"	"	"	"	"	7.110	"	"	"	"	"	2.210.000	
Riz	44.491	"	"	840.000	6.900	"	"	"	"	"	450.000	"	"	75.510	
Savon	300	7.000	"	97.000	7.000	"	"	26.000	38.000	"	32.000	"	"	300.000	
Soterie	385	7.000	"	"	2.000	"	"	90.000	1.000	"	15.000	"	"	388.000	
Soude	5.411	"	"	997.600	"	76.000	"	10.000	"	"	"	"	"	204.000	
Soufre	35.000	"	"	"	"	"	"	"	"	"	175.000	"	"	1.083.660	
Sucre	99.361	"	"	5.720	6.260.347	"	"	186.810	"	"	130	"	"	175.000	
Tapis	38	"	"	14.000	2.500	"	"	2.000	"	"	500	"	"	6.458.725	
Terrailles	5.044	"	"	"	9.180	"	"	149.760	7.680	"	"	"	"	19.000	
Tôle et ferblanterie	3.891	"	"	188.790	"	3.150	"	3.570	"	76.860	"	"	"	302.640	
Velours	38	18.000	"	"	34.000	"	"	8.000	"	"	"	"	"	272.370	
Verre à vitres	6.899	"	"	"	450	"	"	"	"	"	"	"	"	60.000	
Verroterie	6.652	"	"	32.100	511.500	172.000	"	1.161.000	28.200	19.500	3.300	"	"	172.475	
Vêtements confectionnés	7.399	48.000	"	14.350	499.500	213.600	"	3.000	3.000	"	"	"	"	1.995.600	
Vins et liqueurs	3.961	3.400	"	29.080	10.550	4.700	"	153.600	3.200	150.350	16.800	"	200	369.050	
Zinc	"	"	"	"	"	190.680	"	360	"	18.540	"	"	"	237.660	
TOTAL PAR PAYS DE PROVENANCE	1.933.560	353.020	21.333.900	19.947.465	1.396.480	1.106.200	13.200	9.766.915	4.126.090	1.146.650	1.814.630	3.944.120	3.876.267	9.106.220	

VALEUR TOTALE DE L'IMPORTATION : FRANCE

71.951.717

Ses moulins fournissent journellement, tant à sa propre consommation qu'à celle des îles de l'archipel ottoman, 150 tonnes de farines de qualités diverses.

8 usines à vapeur établies en différents points du merkez-sandjak s'occupent, suivant les circonstances et les besoins, soit à la mouture des céréales, soit à l'égrenage du coton, soit à la fabrication de l'huile.

On compte à Smyrne et dans ses dépendances directes 2 scieries à vapeur sans cesse en activité; 4 ateliers pour la construction et la réparation des machines à vapeur, agricoles et autres; 2 fabriques de poteries, tuiles et briques creuses, dont une à vapeur; un grand nombre de tuileries et briqueteries où le travail est manuel; 2 grandes savonneries; plusieurs fabriques de macaroni produisant annuellement 400 tonnes de pâtes alimentaires; 6 tanneries d'installation soignée livrant 12,000 cuirs pour semelles par an et plusieurs autres tanneries préparant les peaux suivant les procédés du pays; une boyauderie exportant annuellement 300,000 boyaux préparés pour la charcuterie, une fabrique de glaces, etc., etc.

Commerce et navigation du port de Smyrne.
— Le mouvement commercial de Smyrne, — exportation et importation, — s'est élevé en 1890, à une valeur totale de 165,736,678 francs comme suit :

Exportation : 94,784,961 francs	} Total : 165,736,678 francs
Importation : <u>71,951,717</u> »	
Différence : 13,833,244 francs en faveur de l'exportation,	

Le mouvement de la navigation a été représenté pour l'année 1891-92, soit : du 1^{er} mars 1891 au 28 février 1892, par 2,376 navires à vapeur, 3,693 navires à voiles, battant divers pavillons, et jaugeant ensemble 1,598,452 tonneaux.

Les trois tableaux ci-dessus, n^{os} 1, 2 et 3, résument le mouvement commercial et maritime du port de Smyrne, qui absorbe à lui seul à peu près les deux tiers de l'exportation, de l'importation et de la navigation du vilayet entier.

Le tableau n° 1 montre, article par article, la quantité et la valeur des marchandises *exportées*, ainsi que les pays de destination.

Le tableau n° 2 présente, également article par article, la quantité et la valeur des marchandises *importées* à Smyrne, et les pays de provenance.

Enfin, le tableau n° 3 donne le mouvement de la navigation, par pavillons des diverses nationalités, le nombre respectif de navires à voile et à vapeur, le tonnage de ces navires, et les droits de phares acquittés.

TABLEAU N° 3 MOUVEMENT MARITIME DU PORT DE SMYRNE

DU 1^{er} MARS 1891 AU 28 FÉVRIER 1892

PAVILLONS	NOMBRE DE NAVIRES ¹			TONNAGE			DROITS DE PHARES (Piastres)
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
Allemand.	38	»	58	60.784	»	60.784	6.887
Anglais.	627	6	633	351.335	64	351.399	53.329
Austro-Hongrois.	163	4	167	164.151	2 275	166.426	4.974
Belge.	1	»	1	1.381	»	1.381	»
Danois.	27	»	27	31.284	»	31.284	432
Français.	205	»	205	276.277	»	276.277	3.436
Hellène.	204	230	434	48.175	20 874	69.049	12.143
Hollandais.	24	»	24	21.949	»	21.949	670
Italien.	54	35	89	93.564	18 493	112.057	9.379
Ottoman.	791	3.345	4.136	171.200	65.900	237 100	41.237
Egyptien.	106	»	106	102.441	»	102.441	513
Samien.	»	71	71	»	1.435	1.435	513
Portugais.	1	»	1	223	»	223	»
Russe.	107	2	109	158 261	206	158.467	52
Suédois et Norvégien.	8	»	8	8.180	»	8.180	3.163
TOTAUX.	2.376	3.693	6.069	1.489.205	109.247	1.598.452	136.205

Soit 6.069 navires, jaugeant 1.598.452 tonneaux

(1) Les navires au-dessous de 30 tonnes, ainsi que les remorqueurs ne sont pas compris dans ce tableau.

REVENUS AFFÉRENTS AU SANDJAK DE SMYRNE
DIMS ET IMPOTS DE 1306 (DU 1/13 MARS 1889 AU 28 FÉVRIER 1890)

RECETTES		DÉPENSES	
CHAPITRES	LIVRES TURQUES	CHAPITRES	LIVRES TURQUES
Impôt foncier.	115.301	Administration gouvernemen- tale.	14.105
Patentes (<i>témettu</i>).	33.529	Administration des finances. . .	7.377
Exonération du service militaire	29.997	Honoraires des Cadis et Muftis.	2.148
Taxe sur les bestiaux	31.730	Pensions, Orphelinats, etc. . . .	3.595
Dime des céréales	195.972	Administration de la Justice . .	6.841
Revenus des forêts	2.545	— de l'Instruction publique.	7.192
— des mines	4.901	Administration des travaux pu- blics	18.368
Droits de mutations	20.959	Administration des forêts	637
— judiciaires	7.092	— des mines	607
Dime des tabacs	»	Divers,	5.153
Centimes additionnels pour } l'Instruction publique et l'A- griculture. } 32.799	32.799	Gendarmerie	23.841
Divers.	34.634	Police.	4.282
TOTAL.	509.459	TOTAL.	94.146

DOUANE (1889-90).

Agence principale de Smyrne	227,782 liv. turq.
Agence de Tcheshmé.	3,966 —
— de Scalanuova.	2,019 —

TOTAL. . . 233,767 liv. turq.

ou environ 5,375,000 francs.

DETTE PUBLIQUE OTTOMANE (1890-91).

Direction centrale de			
Smyrne	7,252,053 piastres	ou	70,834 liv. turq.
Agence de Phocée.	8,927,951	—	87,528 —
— de Scala-nuova	355,177	—	3,444 —
TOTAL	16,535,181 piastres	ou	161,806 liv. turq.

RÉCAPITULATION

Dîmes et impôts	509,459 liv. turq.
Douane.	233,767 —
Dette publique ottomane .	161,806 —
TOTAL des revenus du sandjak de Smyrne	<u>905,032 liv. turq.</u>

ou environ 20,800,000 francs.

Notices historiques. — Le merkez-sandjak de Smyrne, qui possède à lui seul à peu près la moitié du littoral du vilayet d'Aïdin, comprend dans son étendue l'antique Ionie presque tout entière, ainsi que les villes grecques de la première confédération Ionienne, à l'exception de Milet et de Priène, dont l'emplacement se retrouve sur le littoral du sandjak d'Aïdin, à Palatia, à Hiéronda et à Samsoum-Kalessi. L'ancien royaume de Pergame, fondé sous les successeurs d'Alexandre à l'ouest de la Mysie, constitue aussi une importante partie du merkez-sandjak de Smyrne.

Ces divers territoires furent successivement envahis par les Perses et ne firent retour à la Grèce que lors des conquêtes d'Alexandre. Sous ses successeurs, ils tombèrent au pouvoir des Romains et formèrent une des plus belles parts de la province d'Asie. Au moyen âge, ils passèrent séparément sous différentes dominations qui durent céder l'une après l'autre aux Turcs seldjoukides et aux Ottomans, et ces derniers en devinrent enfin les maîtres incontestés, par l'entière soumission de petits princes musulmans alors en possession de plusieurs fiefs importants. On retrouvera plus loin, aux chapitres spéciaux des cazas, les dates et les circonstances les plus remarquables de toutes ces péripéties.

CAZAS DU SANDJAK DE SMYRNE

MERKEZ-CAZA DE SMYRNE

Orientation, limites. — Le merkez-caza de Smyrne est situé au centre du merkez-sandjak de même nom et à l'ouest du vilayet, par 24°32' à 25°23' de longitude est et 38°11' à 38°45' de latitude nord. Il est limité au nord par le caza de Ménémén et le sandjak de Saroukhan ; à l'est par ce dernier et le caza de Baïndir ; au sud par ce même caza et celui de Sivri-Hissar ; et à l'ouest par le caza de Vourla et le golfe de Smyrne. Le nahié de Kara-Bouroun est séparé du territoire du merkez-caza de Smyrne par les cazas de Vourla et de Tcheshmé.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en cinq nahiés qui sont : 1° Bournabad ; 2° Nif ; 3° Sevdi-Keüi ; 4° Trianda et Torbali ; 5° Kara-Bouroun. On y compte 145 villages.

Superficie. — Sa superficie totale est de 3,037 kilomètres carrés, comme suit :

Terrains cultivés. . .	1,200 kilom. carrés	
Pâturages	600	—
Montagnes.	993	—
Forêts	244	—
	<hr/>	
TOTAL . . .	3,037 kilom. carrés	

Autorités. — Les autorités administratives du merkez-caza de Smyrne sont énumérées, ainsi que les autorités militaires, civiles et religieuses, au chapitre spécial du merkez-sandjak ci-dessus.

On trouve également tout ce qui concerne les tribunaux, la gendarmerie et la police du merkez-caza aux chapitres spéciaux du merkez-sandjak de Smyrne, ainsi que les notices relatives aux douanes, à la Dette publique ottomane, à la régie cointéressée des tabacs et aux postes et télégraphes.

Population. — La population totale du merkez-caza de Smyrne est de 229,615 habitants, comme suit :

Musulmans		96,250 hab.
Grecs-Orthodoxes		57,000 —
Arméniens	{	
	Grégoriens	6,740
	Protestants	151
	Catholiques	737
	}	7,628 —
Catholiques latins sujets ottomans.		1,063 —
Bulgares		415 —
Etrangers fixés dans le merkez-Caza.		50,809 —
Israélites		16,450 —
	TOTAL	229,615 hab.

Chef-lieu. — SMYRNE, chef-lieu du vilayet d'Aïdin, du merkez-sandjak et du merkez-caza de Smyrne, résidence officielle du *vali*, et de son *moavin* ou adjoint, siège central des divers services publics, des autorités militaires et religieuses, l'une des premières et des plus anciennes places commerciales du monde et l'entrepôt général de toutes les marchandises de l'orient, est située à l'ouest du vilayet d'Aïdin, sur la mer Égée au fond du golfe de Smyrne, par 24°47' de longitude est et 38°25' de latitude nord, au pied du mont Pagus.

La population de la ville de Smyrne, comprise dans le chiffre ci-dessus de la population totale du merkez-caza est, très approximativement, de 200,000 habitants comme suit :

Musulmans.		89,000	hab.
Grecs-orthodoxes		52,000	—
Arméniens.	{ Grégoriens 4,740 Protestants. 151 Catholiques 737 }	5,628	—
Catholiques latins sujets ottomans		1,063	—
Étrangers.	{ Allemands. 512 Américains 20 Anglais. 980 Austro-Hongrois . . 1,800 Espagnols. 12 Français. 1,000 Hellènes 25,000 Hollandais 300 Italiens. 6,400 Persans. 200 Russes 85 }	36,309	—
(population fixe)			
Israélites		16,000	—
TOTAL		200,000	hab.

Il a existé dans l'antiquité deux villes de Smyrne. La première, dont on retrouve encore aujourd'hui les ruines nombreuses au sud-ouest de Bournabad, au lieu appelé « Palæa-Smyrna », était située au fond d'un golfe comblé depuis lors par les attérissements du *Mélès*. Quelques inscriptions provenant de ces ruines sont encastrées dans les murs de la mosquée de Bournabad.

Cette première ville de Smyrne remonte, selon plusieurs historiens, à une très haute antiquité; Étienne de Byzance et le rhéteur Aristide, la qualifient de ville « Tantalide ». Il est cependant probable qu'elle fut fondée à l'époque des premières migrations ioniennes vers 1130 avant J.-C. par des habitants de la ville d'Éphèse qui chassèrent les Lélèges du pays et y bâtirent une ville. Ils la nommèrent Smyrne en l'honneur de l'amazone « Smyrna » qui, avec sa compagne Sisyrbé, avait conquis Éphèse sur les Lydiens et les Lélèges et lui avait donné son nom. Smyrne,

lors de sa fondation, ne fit pas partie de la confédération ionienne, parce que sa population était considérée comme un démembrement de celle d'Éphèse, métropole de l'Ionie.

Chassés à leur tour par les Éoliens, les Smyrnéens se retirèrent à Colophon. Aidés des Colophoniens, ils reprirent leur ville. Ayant ensuite refusé de se soumettre aux rois de Lydie, ils eurent à subir de leur part plusieurs invasions auxquelles ils purent longtemps résister avec succès. Gygès, le premier roi Marnade, les attaqua vainement; mais Alyatte, père de Crésus, après avoir refoulé hors d'Asie les Cimmériens, parvint à s'emparer de Smyrne. A cette époque de son histoire, cette ville est considérée par Hérodote comme une colonie de Colophon. Les Smyrnéens quittèrent alors la ville et se répandirent aux environs où ils demeurèrent durant quatre siècles sans vouloir consentir à rentrer à Smyrne.

Dosithée, auteur d'une histoire de Lydie, rapporte, au sujet de ces guerres, qu'on célébrait à Smyrne une fête annuelle, appelée les « Éleuthéries », en mémoire de sa délivrance par le dévouement des servantes. La ville était cernée par les Lydiens et sur le point d'être emportée, lorsqu'ils exigèrent que les assiégés leur livrassent leurs femmes; mais les servantes, parées des habits de leurs maîtresses, se rendirent à leur place dans le camp des ennemis, où elles agirent de telle sorte que ces derniers finirent par tomber tous entre les mains des Smyrnéens.

Sous la domination Lydienne, Smyrne et l'Ionie, soumises à des tributs, purent se gouverner d'après leurs propres lois, et se livrer en paix au commerce et aux arts. Le règne de Crésus fut la plus brillante période de l'existence de toutes les villes et de tous les États grecs de l'Asie-Mineure; mais lorsque ce roi, eut été vaincu par les Perses et fait prisonnier, en 546 avant J.-C., dans la ville de Sardes, sa magnifique capitale, emportée après quatorze jours de siège, la vengeance du vainqueur ne se fit pas attendre. En vain les Éoliens et les Ioniens offrirent-ils à Cyrus de lui être soumis aux mêmes conditions qu'à Crésus, le roi des Perses refusa. Leur soumission ne satisfaisait pas sa haine; il lui fallait leur destruction ou du moins leur complet asservissement.

Les villes grecques se préparèrent donc à la guerre qui dura longtemps, on le sait, et après bien des ravages, des ruines, des exodes héroïques de tout un peuple préférant à la servitude l'abandon de la patrie, ne se termina, à bout de forces, qu'en 387 avant J.-C., par le traité dit d'Antalcidas, livrant l'Asie-Mineure à la merci d'Artaxerxès Mnémon.

Cinquante années environ s'écoulèrent dans un repos plein de torpeur. Enfin, le libérateur parut. Mais quand Alexandre aborda en Asie, Smyrne, comme la plupart des villes ioniennes, n'avait pu se relever encore de tant de dévastations, effets des guerres, des désordres intérieurs et des tremblements de terre qui tour à tour l'avaient éprouvée. Pausanias rapporte qu'Alexandre s'étant endormi sur le mont Pagus en songeant à cette triste situation, fut inspiré par Némésis, et résolut, à son réveil, de fonder une nouvelle ville à l'endroit même où il avait reçu cette inspiration. L'oracle de Claros, consulté, invita les Smyrnéens à venir habiter cette ville que le héros macédonien ne put élever lui-même. Deux rois grecs, ses successeurs et ses anciens généraux mirent son projet à exécution : Antigone, son demi-frère, entreprit la construction de la nouvelle Smyrne, et Lysimaque l'acheva.

C'est sur la partie basse de cette ville, fondée par Alexandre et édifiée conformément à ses projets par ses successeurs, que l'on retrouve l'emplacement et quelques ruines de la Smyrne des Romains et de celle du moyen âge ; c'est aussi là qu'est située la ville actuelle.

La ville grecque avait son Acropole sur le mont Pagus, là même où le généralissime des Grecs reçut l'inspiration de Némésis. Il reste encore de cette Acropole les soubassements du château-fort, construits en blocs de trachyte rouge et le tiers de la hauteur d'une tour. Le reste de ces ruines appartient à l'époque byzantine. De cet endroit, la ville descendait dans la plaine et s'étendait jusqu'à la mer, le long du fleuve *Mélès*. Le temple de Némésis, la déesse inspiratrice de la fondation de cette superbe cité, était dans la plaine, ainsi que celui de Cybèle. Un temple d'Homère s'élevait aux bords du *Mélès*.

Sous les premiers rois grecs et sous les rois de Pergame, Smyrne ne cessa de grandir en richesses et en illustration. Après la chute du royaume de Pergame réduit en province romaine, elle continua à jouir de toutes ses libertés municipales et des grands privilèges qui furent accordés aux communautés des villes d'Asie. Ses temples, ses théâtres, ses jeux publics, ses cérémonies splendides, présidées par le magistrat honoré du titre d'*Asiarque*, faisaient l'admiration du monde entier. Les historiens de ces temps glorieux citent avec éloges les écoles de Smyrne universellement fréquentées, et tout particulièrement sa célèbre école de médecine. Les Romains ne dédaignaient pas d'appeler les Smyrnéens : *Nostrī antiquissimī atque fidelissimī socii*. Les empereurs s'empressaient, à la première nouvelle d'un désastre, suite d'un de ces tremblements de terre qui l'ont éprouvée si souvent, de réparer à leurs propres frais les pertes subies par cette ville, objet constant de leur vive sollicitude. Tibère et Marc-Aurèle y firent exécuter de grands travaux de reconstruction, et l'élevèrent à un tel degré de magnificence qu'aucune autre ville de l'empire, sinon Rome elle-même, ne lui pouvait être comparée.

Dès les premiers jours du christianisme, la ville de Smyrne, asile de la mère de Jésus et de son disciple Bien-Aimé, se distingua par son zèle. Elle est citée dans l'Apocalypse au nombre des sept églises de l'Asie. Son premier évêque, saint Polycarpe, fut martyrisé dans le stade en 166 ; il est le patron des Smyrnéens. Une petite église, bâtie sur le lieu de son martyre, subsiste encore aujourd'hui, mais elle est abandonnée.

Sous les empereurs chrétiens, Smyrne était encore comptée comme la seconde ville de l'Empire romain, et jouissait de prérogatives aussi grandes qu'autrefois. Elle était rangée parmi les capitales dites autocéphales (*αὐτοκεφάλων*) et comprenait sous sa juridiction ecclésiastique six évêchés, d'après une ordonnance impériale d'Andronic Paléologue, rendue d'ailleurs à une époque où déjà, depuis longtemps, elle n'appartenait plus aux Byzantins.

En effet, en 1084, durant le règne d'Alexis Comnène, un cor-

saire turc que l'historiographe de cet empereur, — sa fille Anne Comnène, — appelle Zachas, avait envahi Smyrne et s'en était fait proclamer roi. Ce petit royaume, auquel il avait adjoint les places maritimes voisines, Phocée, Clazomène, Chio, Lesbos, (Mételin) Samos et Rhodes, lui fut repris par les Byzantins, qui nommèrent coup sur coup à Smyrne deux gouverneurs, le premier ayant été tué par un turc dans une sédition où plus de 10.000 Smyrnéens furent égorgés. Zachas profita de ces désordres pour rentrer en possession de son royaume ; mais ses succès excitèrent la jalousie du sultan seldjoukide Kilidj Arslan qui le fit empoisonner.

Du temps de l'empereur latin de Constantinople, Jean Ducas Vatazès, gendre de Théodore Lascaris et son successeur à l'empire de Nicée, était possesseur de Smyrne et montrait pour cette ville une grande prédilection. Il y fit commencer d'importants travaux et des embellissements que sa mort subite survenue à Nymphio (Nif) en 1255 ne lui permit pas d'achever.

En 1332, Andronic Paléologue, dit *le vieux*, devenu le moine Antoine, venait de mourir trois ans et neuf mois après avoir admis son petit fils Andronic *le jeune* à partager avec lui le trône de Constantinople, quand l'émir Aïdin, qui régnait à Tralles, investit son petit-fils Amir ou Oumour Bey de la principauté de Smyrne. Sultan Orkhan qui résidait à Magnésie du Sipyle, (Manissa) n'eut un peu plus tard, vers le temps de son mariage avec la princesse byzantine Théodora Cantacuzène, qu'à étendre la main pour enlever cette principauté au petit souverain d'Aïdin, mais l'empereur Ottoman venait à peine de s'en emparer, lorsque la flotte des chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (chevaliers de Rhodes), commandés par Frère Jean de Biandra, prieur de Lombardie, fit à son tour la conquête de Smyrne en 1345. Les chevaliers toutefois ne purent entièrement déposséder les Ottomans, qui restèrent maîtres d'un quartier et s'efforcèrent plusieurs fois, quoique vainement, de les chasser de leurs positions, redoutablement fortifiées et vaillamment défendues.

Cette compétition durait encore en 1402, Timour-Leng ve-

nait alors de gagner la bataille d'Ancyre (Angora) et d'acquérir ainsi passagèrement la souveraineté de l'Empire ottoman. Il accourut à marches forcées devant Smyrne où il arriva dès les premiers jours de l'année 1403 et somma la ville de se rendre ; sur le refus du commandant de la place, frère Guillaume de Mine, le siège fut immédiatement commencé et poussé avec vigueur. Enfermée dans un mur de circonvallation, la ville reçut plusieurs assauts sans résultat ; mais le port ayant été comblé en un seul jour sur l'ordre donné par Timour à ses soldats d'y jeter chacun une pierre, un dernier assaut qui dura vingt-quatre heures consécutives et auquel prit part l'armée mongole tout entière, triompha enfin de l'opiniâtre résistance des assiégés. Quelques chevaliers qui purent réussir à se jeter à la mer et à gagner la flotte chrétienne échappèrent seuls au massacre général. Timour-Leng fit maçonner les têtes des vaincus dans les murs d'une tour érigée en commémoration de sa victoire. Après son départ, Smyrne fit retour au bey d'Aïdin, nommé Djounéïd, auquel les historiens byzantins donnent le titre de prince de Smyrne. A la faveur d'alliances avec les empereurs de Constantinople et les Beys de Caramanie, il refusa de se soumettre aux souverains ottomans. Plusieurs fois vaincu, Djounéïd, insensible à l'indulgence comme à la sévérité, saisit ou fit naître de nouvelles occasions de reprendre les armes contre eux ; il périt enfin dans une de ces rébellions en 1423, sous le sultan Mourad II, père du conquérant de Constantinople. La puissance ottomane grandissait incessamment ; elle allait bientôt atteindre son apogée. Smyrne appartint dès ce moment à l'Empire ottoman.

Depuis lors elle a été éprouvée toutefois par des fléaux trop fréquents : troubles intérieurs, pestes, incendies, tremblements de terre. Cependant le courage des habitants a surmonté toutes ces calamités, et Smyrne est sortie de chaque épreuve sans que ses progrès aient jamais été longtemps interrompus. Sa situation actuelle, sans pouvoir entrer en comparaison avec celle des temps antiques, devient pourtant de plus en plus florissante. Insister trop longuement sur la haute importance de cette place

commerciale, serait puéril ; mais il est permis de constater que cette importance n'a cessé de grandir chaque année, depuis la création des chemins de fer et des quais, dans des proportions considérables.

Smyrne est actuellement la seconde ville de l'empire ottoman, et la première de l'Asie Mineure. Exposée à perdre ce rang, et peut-être même à disparaître un jour, comme tant de riches cités antiques, ses voisines, par suite des attérissements de l'*Hermus*, elle a été garantie contre ce désastre par le détournement du cours du fleuve en 1890.

La passe, à l'endroit marqué par les deux phares se rétrécissait alors incessamment et l'entrée du golfe de Smyrne était ainsi menacée d'une obstruction complète. D'après le calcul des ingénieurs du gouvernement, dans quarante ou cinquante ans elle aurait été impraticable aux navires d'un tonnage moyen, et dans un siècle elle aurait été complètement comblée. Les travaux du détournement de l'*Hermus* ont donc été entrepris sans plus tarder, et l'embouchure de ce fleuve a été reportée dans le golfe d'Agria près de Phocée. Les nouveaux ouvrages, exécutés par M. A. Rivet, alors ingénieur en chef du vilayet, furent terminés dans les premiers mois de 1891 et comprennent : 1° les travaux de la déviation proprement dite, consistant en un grand canal de 2,000 mètres de longueur, et en deux autres de moindre section de 3,300 mètres de longueur chacun, 2° les travaux de protection de la plaine de Ménémén et des salines de Tcham-alti et d'Ada-tépé, près desquelles se trouve la nouvelle embouchure. Ceux de la plaine de Ménémén consistent en une forte digue en terre de 5 kilomètres de long, et en quelques épis. Ceux des salines comprennent une digue en terre de 3.600 mètres de longueur suivie d'une autre de 2,000 mètres en pierre, jetée en mer pour empêcher les eaux de l'*Hermus* de pénétrer dans les marais salants. En avant de ces digues, il en a été construit une autre de 1,000 mètres de longueur suivie d'un cavalier en terre de 2,000 mètres de long, formant une première ligne de défense. Un barrage en travers de l'ancien lit et de forts épis complètent ces travaux de défense.

Les divers intérêts qui se trouvaient en présence semblent être de la sorte également garantis.

Mise à l'abri de ce danger, la ville de Smyrne a reçu d'autre part de notables améliorations, par suite de la construction du port et des quais. Toute la partie basse a été assainie et embellie. Des rues droites et larges, pourvues d'égoûts, ont remplacé le fouillis de cafés et de baraques bâtis sur pilotis, dont la tournure, éminemment pittoresque, il est vrai, ne suffisait pas à compenser les graves inconvénients, tant au point de vue de l'hygiène publique qu'à celui des recettes de la douane.

Le port actuel de Smyrne consiste : premièrement en un bassin complètement abrité, de 630 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 300 mètres, soit environ 19 hectares de superficie. Ce bassin fermé s'appuie sur des quais qui s'étendent tout le long du rivage occupé par la ville, à partir de la caserne, en face du palais du gouverneur général, jusqu'à la pointe, près la station du chemin de fer d'Aidin. Leur développement total est de 3,325 mètres, et leur largeur moyenne de 18 mètres. Leur direction sud-ouest nord-est, est perpendiculaire aux vents régnants. La jetée du large, qui forme l'abri, est reliée à ces quais par deux terre-pleins sur lesquels sont installés divers services publics. Sur celui du nord-est se trouvent l'office sanitaire, le bureau des phares, du capitaine du port, du service des passe-ports et du télégraphe. Celui du sud-ouest est occupé par la douane et l'administration de la Dette publique ottomane. Ces deux terre-pleins ne se prolongent pas jusqu'à la jetée d'abri ; entre celle-ci et le premier on a laissé une passe libre de 65 mètres qui forme l'entrée principale du port, et il a été également laissé une autre passe de 35 mètres pour les petits vapeurs entre le terre-plein du sud-ouest et la jetée d'abri.

A la suite de ce premier bassin fermé, se trouve un second bassin ouvert du côté sud-ouest ; il est formé par un prolongement de la jetée du large ou d'abri long de 300 mètres, le terre-plein de la douane et les quais ; bien qu'exposé aux vents du sud-ouest, on l'utilise quand l'espace vient à manquer dans le premier.

Lorsque le projet du port et des quais de Smyrne fut dressé par la société concessionnaire, discuté entre elle et le Ministère des travaux publics, et enfin adopté par celui-ci le 27 novembre 1867, on n'eût pas osé prévoir l'énorme accroissement pris, dans le cours espace de vingt-quatre ans écoulé depuis lors, par le mouvement commercial de cette place. Aujourd'hui le bassin existant suffit à peine, et déjà il devient urgent de songer à l'agrandir ou à en créer un nouveau sans trop tarder, ce qui n'offrira rien de bien difficile, la profondeur des eaux n'étant au maximum dans le golfe que de 12 à 14 mètres.

Dans le bassin actuel, la profondeur des eaux n'est que de 6 à 8 mètres près des quais, et de 12 mètres environ à la jetée du large, ce qui permet aux navires du plus fort tonnage d'entrer dans le port d'abri, où les opérations d'embarquement et de débarquement se font avec la plus grande facilité, tandis qu'au dehors, la violence des vents de nord-ouest qui règnent dans le golfe les entrave incessamment.

La concession du port et des quais de Smyrne vient d'être prorogée par un acte additionnel à la convention primitive du 27 novembre 1867 (4 chaban 1284), acte daté du 6/18 mai 1891. Son terme, fixé dans le principe à une durée de 25, puis de 35, puis de 45 ans, par des actes additionnels successifs, doit expirer suivant ce dernier acte le 31 décembre 1952. Les premiers concessionnaires étaient : MM. John Charnaud, Alfred Barker et Gerges Guarracino, sujets anglais, qui confièrent l'exécution de cette entreprise à MM. Dussaud frères, de Marseille. Diverses difficultés financières, qui ne purent être surmontées par cette première société des quais, firent intervenir un contrat de cession aux entrepreneurs, lequel fut signé le 6 mai 1869 et confirmé par le gouvernement. MM. Dussaud Frères, après avoir mené à bonne fin leur entreprise, malgré les plus vives oppositions, ont constitué dernièrement une société exploitante au capital de 7 millions de francs, qui compte parmi ses membres l'amiral Lecomte et M. Granet, ancien ministre des postes et télégraphes. La dernière Convention annexe et 4^e acte additionnelle à la Convention primitive du 4 chaban 1284 (27 no-

vembre 1867), concède à la société des quais de Smyrne un privilège nouveau de construire et d'exploiter, sur un point quelconque du golfe de Bournabad, soit sur un terrain existant, soit sur un terre-plein à former en mer, des dépôts pour les pétroles et l'alcool.

A partir du 1^{er} janvier 1913, le gouvernement ottoman aura le droit de racheter les quais, magasins et dépendances, au moyen d'annuités, pour les exploiter directement.

La partie des quais comprise entre la caserne et le terre-plein du nord-est où se trouve l'entrée du port et dont la longueur est de 1,250 mètres, est affectée au commerce. L'autre partie, qui a 2,075 mètres de longueur, sert de promenade, surtout en été où l'on y va chercher la fraîcheur pendant la soirée. C'est là que se trouvent les plus belles maisons et la rue Parallèle, ainsi nommée parce qu'elle suit une direction parallèle aux quais. Ce quartier est devenu le plus propre, le plus sain et le plus beau de Smyrne. Malheureusement, certains autres quartiers attendent encore une semblable transformation et sont restés exactement tels que les ont décrits les voyageurs du siècle dernier.

Les édifices publics actuellement existant à Smyrne sont, outre le palais du gouvernement, environ 20 mosquées; 2 bazars ou bezestein; 25 bains ou *hommam*; 50 *han* ou hôtelleries parmi lesquels on cite le *Grand-vézir-han*, le *Dervich-oghlu-han* et le *Kara-osman-oghlu-han*; une caserne pouvant loger 5 à 6,000 hommes, et 2 écoles monumentales qui sont le lycée impérial et l'école préparatoire aux hautes études.

Parmi les mosquées de Smyrne, une appartient au culte chyite, et n'est fréquentée que par les persans résidant ou de passage dans cette ville.

On compte à Smyrne 13 églises appartenant aux Grecs orthodoxes. Les principales sont : Sainte-Photini, la Cathédrale; les Saints-Apôtres; l'Annonciation; Sainte-Catherine; Saint-Constantin et Sainte-Hélène; Saint-Dimitri; Saint-Georges; Saint-Kharalambo; Saint-Jean et Saint-Jean Théologien; Saint-Nicolas et Saint-Michel.

Les églises des Arméniens grégoriens sont au nombre de 3 qui sont : Saint-Étienne, la Cathédrale et Saint-Grégoire.

Les Arméniens catholiques ont une église : la nativité de la Sainte Vierge, aux R. R. Pères mékitaristes.

Il existe 10 autres églises catholiques, appartenant toutes aux latins, parmi lesquelles on cite Saint-Jean l'évangéliste, la Cathédrale; Saint-Joseph, aux frères des écoles chrétiennes; le Sacré-Cœur de Jésus, aux R. R. Pères lazaristes; Saint-Polycarpe et Sainte-Marie des Chocolants, aux capucins; et Saint-Pierre et Saint-Paul, aux R. R. Pères dominicains.

Les protestants ont un temple et 3 chapelles dont une au Consulat d'Angleterre, une à l'hôpital hollandais, et une rue Basma-Hané.

Enfin les israélites ont 15 synagogues.

Les hôpitaux sont au nombre de 9 comme suit :

L'hôpital impérial ottoman, vaste et bien entretenu, contient 100 lits et reçoit annuellement de 800 à 1,000 malades musulmans. Les non-musulmans ne sont pas exclus.

L'hôpital grec-orthodoxe de Saint-Kharalambo, fondé en 1848 par la communauté grecque orthodoxe au moyen de cotisations volontaires et entretenu de même, est le plus important de la ville. Il contient 300 lits, et quatre médecins sont chargés du service quotidien.

Les hôpitaux catholiques de Saint-Antoine et de Saint-Roch comptent, le premier 100 lits avec un mouvement annuel de 3 à 400 malades, et le second 30 lits et reçoit environ 100 malades par an.

L'hôpital arménien compte 30 lits.

L'hôpital israélite, fondé en 1831 par le baron de Rothschild, reçoit chaque année environ 200 malades soignés gratuitement.

Les hôpitaux anglais, français et hollandais, bien installés et bien aérés sont spécialement consacrés aux malades de chacun de ces pays.

Outre la poste impériale ottomane dont les bureaux sont

situés rue Parallèle, il y a à Smyrne cinq autres offices postaux, comme suit :

Anglais, au Consulat d'Angleterre.

Austro-hongrois, Français, Russe, local Honischer, sur le quai.

Samien, rue Méliéon.

Il y a aussi, outre la station télégraphique ottomane, où le service est international, c'est-à-dire fait en deux langues, — au moyen de caractères turcs et de caractères latins, — un service télégraphique anglais, sous le nom de « The Eastern Telegraph Company limited. »

Il y a à Smyrne une Direction principale des postes et télégraphes, une agence centrale des phares, des nazarets, de la douane, de la Dette publique et de la Régie des tabacs, un office sanitaire et des succursales de la Banque impériale ottomane et du Crédit Lyonnais.

Le corps consulaire, assez complet, est composé comme suit :

Allemagne, 1 consul et 1 chancelier.

Angleterre, 1 consul, 1 vice-consul, 1 chancelier, 2 employés, 2 drogman.

Autriche-Hongrie, 1 consul-général, 3 élèves-consuls, 1 chancelier, 4 employés, 2 drogman.

Belgique, 1 gérant.

Danemark, 1 consul.

Espagne, 1 consul.

États-Unis d'Amérique, 1 consul, 1 vice-consul, 1 commis, 2 drogman.

France, 1 consul-général, 1 consul, 1 chancelier, un premier drogman, 2 commis et un deuxième drogman.

Grèce, 1 consul-général et 1 vice-consul.

Italie, 1 consul-général, 1 vice-consul, 2 drogman.

Pays-Bas, 1 consul, 1 chancelier.

Perse, 1 consul et 3 employés.

Portugal, 1 consul.

Russie, 1 consul et 2 drogmans.

Roumanie, 1 consul.

Suède et Norwège, 1 consul, 1 vice-consul et 1 chancelier.

Auxquels il convient d'ajouter un agent de la chancellerie latine pour les sujets catholiques ottomans.

Ecoles. — Les écoles du merkez-caza (ville de Smyrne et environs), sont au nombre de 103 dont 29 secondaires et 74 primaires, fréquentées par 17,343 élèves, dont 11,119 garçons et 6,224 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		
	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES
Musulmans.	9	1.216	100	30	1.500	»
Grecs-orthodoxes.	8	2.010	1.814	23	2.920	2.200
Arméniens-grégoriens.	»	»	»	2	300	210
— catholiques.	1	250	»	3	100	80
Protestants.	2	110	85	2	315	200
Catholiques-latins	6	318	231	11	860	992
Israélites.	3	560	312	3	660	»
TOTAUX PARTIELS	29	4.464	2.542	74	6.655	3.682
TOTAL GÉNÉRAL : 103 écoles, 17.343 élèves.						

RÉCAPITULATION

Musulmans. — Les écoles musulmanes fondées à Smyrne par le gouvernement ottoman et entretenues à ses frais sont les suivantes :

<i>Mekteb-iidadiè</i> , préparatoire aux hautes études	150 élèves
<i>Mekteb-iruchdiè</i> (lycée), enseignement secondaire	160 —
<i>Darul-moussalimin</i> , hautes études islamiques (droit et théologie)	10 —
<i>A reporter</i>	<u>320 élèves</u>

	<i>Report</i> . . .	320 élèves
<i>Mekteb-itéraki</i> , fondée en 1886.		46 —
— <i>hamidié</i> , préparatoire à l'enseignement supérieur		200 —
<i>Mekteb-itéchilié</i> , préparatoire à l'enseignement supérieur.		250 —
<i>Mekteb-inamazié</i> , 2 sections, l'une primaire, l'autre secondaire		260 —
<i>Mekteb-imemdouhié</i> , préparatoire à l'enseignement supérieur.		140 —
<i>Mekteb-imedjidié</i> , école de jeunes filles (primaire et secondaire)		100 —
	TOTAL. . .	<u>1,316 élèves</u>

Outre ces établissements scolaires de premier ordre, les Musulmans ont, dans la ville de Smyrne et ses environs, 30 écoles primaires de garçons, pour la plupart annexes de mosquées et entretenues sur les revenus de ces fondations pieuses par le Ministre du culte (Chéïkul-islam). Le nombre total des élèves de ces écoles est de 1,500.

Le nombre total des écoles musulmanes du merkez-caza de Smyrne et des élèves qui les fréquentent, est en conséquence comme suit :

Écoles préparatoires à l'enseignement supérieur et écoles secondaires :

Ville de Smyrne	9 écoles	1,316 élèves
— et environs	30 —	1,500 —
	<u>TOTAL. . .</u>	<u>39 écoles 2,816 élèves</u>

Soit 39 écoles, fréquentées par 2,816 élèves dont 2,716 garçons et 100 filles.

Grecs orthodoxes. — La plupart des écoles des Grecs orthodoxes, à Smyrne, sont sinon fondées par la communauté,

du moins entretenues soit totalement, soit en partie, au moyen de contributions volontaires, qu'elle s'impose à cet effet.

Plusieurs, au contraire, parmi lesquelles il en est qui peuvent compter au nombre des plus importantes, sont des établissements entièrement libres, subsistant en dehors de tout patronage et sans aucune subvention.

Une mention toute particulière doit être faite de la plus considérable et la plus ancienne de ces écoles, qui a servi et sert encore de type aujourd'hui aux autres établissements scolaires des Grecs orthodoxes du vilayet d'Aïdin.

L'École « *Évangélique* » fut fondée en 1733 par l'initiative personnelle et aux propres frais de quatre Smyrnéens : Iérothéos Dendrinos, Pantaléon Sévastopoulo, Georges Homère et Georges Vitalis. C'était alors une toute petite école, la seule qui existât à Smyrne. Incendiée en 1778, elle ne put être reconstruite que l'année suivante, aux frais d'un cinquième bienfaiteur, Jean Kannas. Devenue une seconde fois la proie des flammes, elle se releva sous les auspices du sultan Mahmoud II, qui reconnut officiellement son existence par un Firman impérial en date du mois de Zilcadé 1225 (29 octobre 1810).

Échappée par ce puissant secours à la ruine, elle donnait depuis lors les résultats les plus satisfaisants, quand un troisième incendie la dévora de nouveau. Restaurée en 1851 et placée sous la direction de littérateurs distingués, elle fut érigée en gymnase, avec un programme d'études secondaires et primaires reconnu par l'université d'Athènes. Le gouvernement anglais prit aussi cet établissement sous son patronage; cette influence n'a pas été sans contribuer au brillant développement et à la juste réputation qu'il s'est acquise auprès des populations grecques de l'Asie-Mineure et de l'archipel Ionien.

L'école évangélique est divisée en deux sections : le gymnase (enseignement secondaire), et la section d'enseignement primaire.

Le gymnase est divisée à son tour en 6 classes. Les professeurs sont au nombre de 16, y compris le directeur. Un de ces professeurs est chargé de l'instruction religieuse des élèves;

9 leur enseignent le grec littéraire, comprenant les anciens auteurs; 3 professeurs leur apprennent la langue française, un autre, l'anglais, un cinquième, le turc et un dernier leur donne des leçons techniques. Le nombre d'élèves du gymnase est de 350.

Dans la section d'enseignement primaire, divisée également en 6 classes, l'instruction est donnée en grec, en turc et en français, par 12 professeurs à 1,300 élèves.

Écoles primaires succursales de l'École Évangélique. — École Kupenzoghlu, au quartier Sainte-Catherine; école Saint-Jean, à Epano-Mahallé; école Saint-Jean, à Kérato-Khori : 13 professeurs, 1,800 élèves.

Les dépenses annuelles de l'école évangélique et de ses succursales s'élèvent à 450,000 piastres, soit environ 100,000 francs. Il y est pourvu au moyen de prélèvements sur le loyer des immeubles appartenant à cet établissement, et de contributions volontaires de la communauté grecque-orthodoxe.

Au nombre des annexes de l'école évangélique, on cite une bibliothèque contenant environ 30,000 volumes et 200 manuscrits de diverses époques; un musée archéologique composé de plus de 500 statues et bas-reliefs; une collection céramique d'environ 1,500 pièces et une très intéressante collection de médailles et de monnaies antiques.

ÉCOLES COMMUNALES ET PAROISSIALES PRIMAIRES GRATUITES

	PROFESSEURS	ÉLÈVES
<i>Saint-Dimitri</i> , à l'église du même nom, 4 divisions,	3	250
<i>Ecole élémentaire des pauvres</i> , fondée par Kupenzoghlu, 3 sections	3	180
<i>Evanghélistria</i> , à l'église du même nom . . .	3	180
<i>Saint-Nicolas</i> — 4 classes.	2	120
<i>Mortakia</i> —	1	100
<i>Saint-Constantin</i> (Tépédjik) 5 classes.	2	170
<i>Cimetières grecs</i>	1	60

La langue grecque est seule enseignée dans ces sept écoles.

Écoles libres (grecques-orthodoxes). — La plus ancienne de ces écoles est l'*École commerciale Aroni*, fondée en 1857. Les élèves sont divisés en trois catégories : externes, demi-pensionnaires et pensionnaires. Il y est donné deux degrés d'enseignement dans 3 classes dites de gymnase (secondaire), et une section primaire complète. Les élèves des classes de gymnase suivent les cours de littérature grecque et latine; l'instruction leur est aussi donnée en turc, en français et en anglais. Le programme de l'enseignement primaire est absolument conforme à celui des classes du même degré de l'école évangélique.

L'école commerciale Aroni compte 18 professeurs et 150 élèves.

École Réniéri fondée en 1860. — Divisions scolaires; programmes, langues enseignées, sont les mêmes que ceux de la précédente. — Nombre de professeurs : 10; — nombre d'élèves : 60.

Lycée commercial Hermès. — Directeur-propriétaire : Harocpos. — 2 sections : école préparatoire et gymnase commercial; 6 classes; — études : commerce et langues étrangères; — nombre de professeurs : 19; — nombre d'élèves : 150, dont 30 pensionnaires.

<i>Kharalambos</i> , école élémentaire	30 élèves.
<i>Malliaros</i> , —	30 —

Ecoles de Filles (Communauté grecque-orthodoxe).

La plus importante des institutions scolaires, pour l'instruction des jeunes filles de la communauté grecque-orthodoxe, à Smyrne, est la *Grande École Centrale de Sainte-Photini*. C'est un gymnase complet (enseignement secondaire); les jeunes filles qui y ont achevé leurs études reçoivent le diplôme d'institutrice. Outre la littérature grecque, on y enseigne aussi la langue française. 22 professeurs et institutrices, la directrice y compris; — 1,400 élèves.

Succursales de la Grande École Centrale : École *Kupenzoghlu*. École du *Saint-Esprit*. École du quartier *Sainte-Photini*. — 15 institutrices, 750 élèves.

Les autres écoles communales de jeunes filles grecques orthodoxes sont au nombre de 4, comme suit :

École de *Sainte-Catherine*, à Épano-Mahallé, école à *Kérato-Khori*, école *Mortakia*, école *Tépendjik*. — 13 institutrices, 100 élèves.

Ces quatre écoles sont élémentaires : les frais en sont supportés par les églises du quartier.

Dans toutes les écoles communales, à tout degré d'enseignement, outre l'instruction proprement dite, les élèves apprennent à coudre et à broder, et s'exercent dans les autres travaux manuels ; on leur enseigne aussi la musique ; et l'éducation des fillettes est l'objet de soins particuliers.

ÉCOLES LIBRES, PENSIONNATS, etc. (pour jeunes filles). — *Institut hellénique Anastassiadès*, fondé en 1858. — 4 classes, dites de gymnase (enseignement secondaire) et section primaire complète : instruction donnée en grec et en français ; ouvrages manuels ; musique vocale ; piano ; danse. — 11 professeurs, 180 élèves, pour la plupart pensionnaires ou demi-pensionnaires.

Ecole Kryssanthi Pappathaki. — Directrice : Anna Sakellariou. — Programme des écoles *Fröbel*. Section primaire avec programme de l'École centrale de *Sainte-Photini*. Reçoit aussi des petits garçons jusqu'à l'âge de sept ans. — 120 élèves.

Ecole Draghatsis. — Directrice : M^{me} Daldakis. — Programme de la précédente. — 114 élèves.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. — *Palladion*. Directrice : Evdokia Pascali. — *Ionia*. Directrice : Efthalikampopoulo. — *École des Sœurs* : Em. Zographos (on y enseigne le turc). — *École Farthoulis*. — 350 élèves.

Dans toutes ces écoles on enseigne la langue française.

ARMÉNIENS GRÉGORIENS. — La communauté arménienne de Smyrne n'a que deux écoles, une de garçons et une de filles, comme suit : école de *Saint-Mesrob* (garçons). — 20 professeurs, 300 élèves ; école de *Sainte-Horopsima* (filles). — 210 élèves.

Les langues arménienne et turque sont obligatoires à l'école de garçons de *Saint-Mesrob*.

ARMÉNIENS CATHOLIQUES. — Ecole des R.-R. Pères Mékitaristes. Enseignement des collèges catholiques de Paris et de Vienne. Langues arménienne, turque et française. — 250 élèves. 2 écoles primaires (garçons), 100 élèves; 1 école primaire (filles). 80 élèves.

PROTESTANTS. — *École écossaise évangélique* : 2 sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Dans chaque section, la majeure partie des élèves sont grecs et israélites. La totalité des élèves des deux sexes est de 315.

École Américaine. — Comme la précédente, divisée en 2 sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. — Langue anglaise obligatoire. Langues française, grecque et arménienne facultatives. — Elèves : 100 garçons, 100 filles.

École Commerciale (libre), de M. Barkshire, fondée en 1872. — Bonnes études commerciales et bon enseignement des langues étrangères. Langues anglaise et française obligatoires. Langues turque, grecque et arménienne facultatives. Reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. — 13 professeurs, 110 élèves.

*Pensionnat des sœurs diaconesses de Kaiserswerth*¹, fondée en 1853. — Langue française obligatoire. Langues allemande, anglaise et grecque facultatives. — 17 institutrices, dont 9 sont diaconesses de Kaiserwerth, 85 élèves.

CATHOLIQUES LATINS. *Écoles françaises de garçons*. — *Collège des Lazaristes*, dit de la « Propagande », fondé en 1845, dirigé par les PP. Lazaristes, reçoit des élèves, soit internes, soit externes, de toutes nationalités. Jusqu'en 1890, on y enseignait, outre le français, la langue grecque, supprimée alors, bien que sa prépondérance locale justifie peu cette suppression. Actuellement, instruction exclusivement française, suivant le programme des collèges français. Cet établissement a aussi un petit observatoire astronomique. Le nombre de ses élèves, pour l'année scolaire 1891-92, est de 103.

Les Frères des écoles chrétiennes possèdent à Smyrne :

1° Un collège payant, appelé *Saint-Joseph*. Son programme

(1) Province du Rhin.

est celui des établissements similaires de France. Le nombre des élèves du collège *Saint-Joseph*, en 1892, est de 130.

2° Deux écoles primaires avec un programme assez complet. Ce sont les écoles dites *Saint-Jean* et *Saint-André* ; la première a 252 élèves et la seconde 160.

3° Une école d'apprentissage, dite « des Métiers », fondée en 1880 et établie dans le local de l'école *Saint-André*, située boulevard Allioti. Le nombre d'élèves est de 19.

4° A Cordélio, une école avec une classe payante et une classe gratuite : ensemble 64 élèves.

Comme les PP. Lazaristes, les Frères reçoivent des élèves de toutes nationalités, de toutes religions. Leur enseignement, très apprécié partout, est absolument gratuit, à l'exception du collège *Saint-Joseph* et d'une classe de l'école de Cordélio.

Le tableau ci-après indique le nombre des élèves de chacun de ces établissements scolaires, la nationalité et la religion auxquelles ces élèves appartiennent.

NATIONALITÉS	COLLÈGE DE LA PROPAGANDE	COLLÈGE SAINT-JOSEPH	ÉCOLE SAINT-JEAN	ÉCOLE SAINT-ANDRÉ	ÉCOLE DES MÉTIERS	ÉCOLE DE CORDÉLIO	TOTAUX PAR NATIONALITÉ	TOTAUX PAR RELIGIONS
Ottomans...	21	35	94	70	9	31	260	Catholiques.. 542
Français...	18	32	30	14	»	7	101	Grecs-orthodoxes... 156
Hellènes...	13	22	64	14	2	17	132	Armeniens.. 40
Italiens....	25	20	39	50	4	5	143	Israélites.... 10
Anglais.....	1	7	2	8	»	1	19	Protestants.. 7
Autrichiens..	11	7	23	»	4	3	48	Musulmans.. 3
Russes.....	3	»	»	»	»	»	3	
Suisses.....	3	»	»	»	»	»	3	
Américains..	2	»	»	»	»	»	2	
Espagnols..	2	3	»	»	»	»	5	
Allemands..	1	2	»	4	»	»	7	
Hollandais..	1	»	»	»	»	»	1	
Persans.....	1	»	»	»	»	»	1	
Roumains..	1	»	»	»	»	»	1	
Arabes.....	»	1	»	»	»	»	1	
Belges.....	»	1	»	»	»	»	1	
TOTAUX PAR ÉTABLISSEMENTS	103	130	252	160	19	64		
TOTAL GÉNÉRAL							728	TOTAL ÉGAL.. 728

ÉCOLES FRANÇAISES DE JEUNES FILLES. — *Dames de Sion* :

1° *pensionnat de Smyrne* — payant — 96 élèves — fondé en 1875 par M^{sr} Spaccapietra, alors archevêque latin de Smyrne, qui en confia la direction aux Dames de Sion. — Enseignement supérieur, secondaire et primaire. Instruction donnée exclusivement en français.

2° *Ecole de Cordélio* — gratuite — 50 élèves.

FILLES DE LA CHARITÉ, vulgairement *Sœurs de Charité*.

1° *Collège de la Providence*; fondé en 1833 par les sœurs de Saint-Vincent de Paul pour l'éducation et l'instruction gratuites des jeunes filles pauvres. Il est divisé en deux sections et est semblable en tout aux autres *Maisons de la Providence* du même institut religieux. L'usage de la langue française est exclusif. Nombre d'élèves en 1892 : 445.

2° *Ecole de l'hôpital français*, fondée par le gouvernement français en même temps que l'hôpital et placée également sous

NATIONALITÉ	DAMES de SION		SOEURS DE CHARITÉ				TOTALS PAR NATIONALITES	TOTALS PAR RELIGIONS	
	PENSIONNAT DE SMYRNE	ÉCOLE DE CORDÉLIO	COLLÈGE DE LA PROVIDENCE	ÉCOLE DE L'HOPITAL	ÉCOLE DE BOURNABAD	ÉCOLE DE BOUDJA			
Française.....	36	2	35	46	16	14	149	Catholiques...	902
Ottomane.....	7	15	104	63	27	7	223	Grecques-orthodoxes...	181
Hellène.....	4	12	101	26	29	54	226	Israélites.....	22
Italienne.....	21	12	96	59	32	32	252	Arméniennes..	20
Anglaise.....	4	1	25	41 ⁽¹⁾	9	5	85	Protestantes..	10
Autrichienne....	9	2	68	18	9	16	122	Musulmanes..	2
Russe.....	"	"	2	3	"	4	9		
Espagnole.....	"	1	"	"	"	"	1		
Allemande.....	"	"	10	8	5	"	23		
Arménienne....	8	5	"	"	"	"	13		
Hollandaise.....	3	"	4	3	12	"	22		
Roumaine.....	4	"	"	"	"	"	4		
Portugaise.....	"	"	"	"	9	"	9		
TOTAUX PAR ÉCOLES.	96	50	445	267	148	132			
TOTAL GÉNÉRAL.....							1.138	TOTAL ÉGAL.... 1.138	

(1) Maltaises.

la direction des *Sœurs de Charité*. Nombre d'élèves (moitié payantes, moitié gratuites) : 267.

3° *École de Bournabad*, 148 élèves.

4° *École de Boudja*, 132 élèves.

Le tableau ci-contre (page 460) indique avec le nombre, la nationalité et la religion des élèves confiées à ces écoles.

RÉCAPITULATION DES ÉCOLES FRANÇAISES A SMYRNE
ET ENVIRONS

NOMBRE D'ÉCOLES	ÉCOLES DIVERSES	GARÇONS	FILLES	TOTAUX DES ÉLÈVES
1	Collège de la propagande.....	403		728
5	Frères des écoles chrétiennes.....	625		
2	Dames de Sion.....		146	1 138
4	Filles de la charité.....		992	
12	TOTAUX : Élèves par sexes.....	728	1 138	
TOTAL GÉNÉRAL.....				1.866

ÉCOLES ITALIENNES. — *École Italienne*. Construite en 1865 et entretenue aux frais du gouvernement italien. Études gratuites ; usage exclusif de la langue italienne 85 élèves

École de l'Immaculée Conception, fondée en 1887

par le gouvernement italien, qui en a donné la

direction aux dames italiennes de l'Immaculée

Conception. Usage exclusif de la langue ita-

lienne 85 —

ÉCOLES PAROISSIALES. — *École de Santa-Maria*,

fondée en 1870 80 —

École Saint-Polycarpe, fondée en 1793 par le curé

de la paroisse. Enseignement primaire gratuit. 85 —

École de San-Rocco. — Enseignement primaire gra-

tuit 200 —

TOTAL, 5 écoles et 535 élèves

ISRAÉLITES. — *École de l'alliance israélite universelle*. Deux sec-

tions : l'une de 8 classes pour les garçons, l'autre de 6 classes pour les filles.

La première a été fondée en 1873. Enseignement obligatoire, de l'hébreu, du turc, du français et du grec . . . 500 élèves, dont 300 sont instruits gratuitement.

La seconde section, pour les filles, a été fondée en 1878. Enseignement obligatoire des mêmes langues, à l'exception du turc qui est facultatif. 250 — dont 180 sont instruites gratuitement.

École communale. L'enseignement y est donné en hébreu et en turc 160 —

École Talmud-Tora; comme la précédente, elle est entretenue par la communauté israélite. Destinée spécialement à l'instruction gratuite des enfants pauvres, auxquels il est distribué des vêtements une fois par an. 440 —

Cette école est dirigée par 12 professeurs, dont 10 pour l'hébreu et 2 pour le turc.

École des métiers, fondée en 1878. Plusieurs habiles ouvriers y enseignent divers métiers . . . 60 —

École commerciale Kæn, en hébreu, turc, français, et grec. 60 —

École de jeunes filles Kæn, 3 classes, enseignement primaire. 62 —

TOTAL. . . 1,532 élèves.

Presse périodique. — La presse périodique est représentée à Smyrne par 10 journaux et 3 revues. Parmi les premiers, 2 sont publiés en langue turque; 4 en français; 3 en grec et 1 en espagnol hébraïsé. Quant aux revues, 2 sont publiées en grec et 1 en arménien.

Journaux turcs. — Les deux journaux turcs sont l'*Aïdin*, hebdomadaire, et le *Hidmet*, bi-hebdomadaire. L'abonnement à l'*Aïdin*, journal officiel du vilayet, étant obligatoire pour tous les fonctionnaires du gouvernement provincial, la situation de cette feuille est assez prospère. Le *Hidmet* compte peu d'abonnés hors de la ville de Smyrne.

Journaux en langue française. — Bien que comptant déjà une longue durée d'existence, les quatre journaux français : l'*Impartial*, la *Réforme*, le *Courrier* et le *Journal de Smyrne* n'ont pas encore atteint une situation proportionnée à leur mérite. L'*Impartial*, il est vrai, sert d'organe officiel à l'administration dans ses rapports avec les étrangers, mais sans être subventionné par elle. Ce journal, ainsi que la *Réforme*, a pour principaux objets la politique, le commerce et la science, tandis que les deux autres journaux français sont plus particulièrement mondains. Les abonnés à la presse française de Smyrne sont presque exclusivement les étrangers et la population catholique.

Journaux et revues grecs. — La nombreuse population grecque de Smyrne du vilayet entier et des îles voisines suffit largement à faire prospérer les 3 journaux et les 2 revues en langue grecque, d'ailleurs peu coûteux. Sur ces cinq organes, l'*Amalthéa* et l'*Harmonia* sont quotidiens. La *Néa-Smyrna* est bi-hebdomadaire. La revue, le *Mentor*, est mensuelle et la revue *Proodhos* paraît à de longs intervalles.

Le plus ancien journal de Smyrne est l'*Amalthéa*, qui compte plus de 50 ans d'existence. Ce journal, politique et littéraire, traite surtout des questions se rapportant directement à la communauté grecque-orthodoxe de Smyrne et du vilayet d'Aïdin ou envisagées au point de vue des intérêts de cette communauté. L'*Harmonia* et la *Néa-Smyrna*, tout en traitant des mêmes sujets, s'occupent plus particulièrement de commerce. Ces trois journaux publient fréquemment des suppléments, soit politiques, soit littéraires.

Revue arménienne. — Le *Mamoul* (la Presse), revue arménienne à grand format, s'occupe de littérature et de science, les questions politiques étant fort épineuses en Turquie pour la communauté arménienne, en ce moment du moins.

Revue israélite. — La revue *Espérance*, hispano-hébraïque, traite de tous sujets au point de vue israélite.

Il n'y a point à Smyrne de censure préventive pour la presse périodique ; ce service, après une existence éphémère, ayant été reconnu inutile. Si quelque article est jugé répréhensible à Cons-

tantinople, il est envoyé des ordres à ce sujet, cas des plus rares.

Bibliothèques, etc. — Pour les personnes studieuses et les amateurs de lecture, il existe à Smyrne plusieurs établissements publics, en tête desquels on doit citer la *Bibliothèque du Musée de l'École Évangélique* grecque orthodoxe, où sont réunis environ 30,000 volumes et 200 manuscrits, entourés des belles collections de sculpture, d'architecture et de numismatique du musée, formées par des dons en nature faits par des Grecs habitants de tous les pays.

Sous le nom de *Syllogos*, la communauté grecque orthodoxe possède aussi un local où de fréquentes conférences scientifiques et littéraires sont données et dans lequel une société philanthropique professe des cours élémentaires du soir à l'usage des travailleurs.

Le *cabinet de lecture arménien* met à la disposition du public plus de 5,000 volumes en français, en anglais et surtout en arménien.

L'*alliance française* a établi à Smyrne un comité comptant déjà plus de 200 membres recrutés parmi les personnes les plus capables de travailler à la propagation de la langue française.

On pourrait peut-être ajouter à cette liste un peu courte le *Smyrna-Rest*, établissement ouvert par la mission protestante de cette ville. Tout en prenant le thé ou le café, on y lit, outre la bible en 40 à 50 langues, les différents journaux anglais ou autres, publiés par la mission. De temps en temps, la musique d'un orgue et le chant d'hymnes en anglais accompagnent alternativement cette lecture. — Entrée gratuite.

Spectacles, etc. — Le « *théâtre de Smyrne* » détruit il y a six à sept ans par un incendie, n'a pas encore été reconstruit, quoique plus de soixante projets aient été proposés pour sa réédification, sans cesse ajournée.

En attendant, les habitants de Smyrne, faute d'une salle convenable, se contentent du « *théâtre des Quais* » et du « *théâtre du jardin de l'Eden* », consistant tous deux en des baraques en planches où les représentations sont souvent empêchées, même

en plein été, par les intempéries. Le théâtre des Quais est installé au milieu d'un terrain vague, sur les quais, et le second, également en plein air, dans le café dit : « jardin de l'Éden ».

Parfois l'une de ces deux scènes est occupée, durant un été, par une de ces troupes d'opérette française qui parcourent les principales villes du Levant, ou, plus rarement encore, par une troupe d'opéra italien, tandis que l'autre reçoit la compagnie grecque qui vient régulièrement chaque année, donner de longues séries de représentations d'ordinaire très courues. Une troupe d'opérette turque, composée d'artistes arméniens, vient aussi de temps à autre charmer les oreilles turques et arméniennes; mais le plus souvent ces deux scènes sont occupées simplement, quand la saison le permet, par des presdigitateurs, des magnétiseurs et des clowns; c'est, en général, la seule distraction théâtrale que puisse se donner le public smyrnéen, pendant neuf mois sur douze.

En revanche, malgré l'exiguïté de leur local et les chaleurs torrides de l'été, les deux cafés dits « concerts », le Monaco et le Palais de cristal, sont toujours pleins et ne sont jamais exposés à faire relâche. Le spectacle qu'ils offrent à la jeunesse de la ville est peu varié, bien qu'ils ne manquent pas de lui faire entendre, quelques semaines après leur éclosion, les dernières créations des cafés-concerts de Paris. On y peut d'ailleurs, en moins de deux heures, entendre chanter en dix langues différentes des chanteuses, qui justifient assez bien le titre qu'elles se donnent « d'artistes internationales ». Il est très rare de rencontrer dans ces établissements des spectateurs turcs, qui préfèrent fréquenter ainsi que les Israélites, les théâtres « *Karagueuz* », (sorte de guignol à turban) aussi communs à Smyrne que dans toute autre ville de Turquie.

Cercles, etc. — Il n'est pas d'usage général à Smyrne de donner le nom de « cercles » à ce genre de réunions qui ne sont du reste qu'au nombre de quatre : le *casino européen*, fondé depuis de longues années par les étrangers fixés en cette ville; le *casino grec*, où l'on rencontre autant d'étrangers que l'on

trouve de Grecs dans le premier; le *cercle oriental* plus connu sous le nom de *casino arménien*, et enfin le *new-club*, dernier fondé.

Il n'est pas non plus d'usage que les membres d'un cercle, d'un casino, ou d'un club, considèrent, ainsi qu'en Angleterre ou en France, ce lieu de réunion comme leur « home ». On n'y prend pas ses repas et c'est à peine si l'on y va durant le jour; mais on y reste assez tard la nuit. On y trouve salles de jeux, de lecture et riches salons de réception où se donnent souvent de belles soirées dansantes, des fêtes de bienfaisance, représentations théâtrales d'amateurs du *high-life*.

L'admission au casino, assez difficile pour les indigènes, l'est bien moins pour les étrangers.

La loge maçonnique, qui occupait à Smyrne un vaste local où elle donnait des fêtes et des bals qui attiraient la même affluence que ceux des casinos, a depuis quelques années cessé d'exister.

Sport. — Les divers genres de sport qui réunissent le plus d'adhérents sont indiqués par le nom des principaux clubs spéciaux : le *Club des chasseurs*, le *Jockey-club* et le *Club des rameurs*. Il n'y a point de club des vélocipédistes, ce genre de sport étant impossible à Smyrne tant que le pavage de la ville n'aura pas été réparé entièrement.

Le club des chasseurs, au contraire, devait compter et compte en effet beaucoup de membres, car on chasse tout autant et peut-être plus à Smyrne que partout ailleurs. Toutefois, à l'exception d'une ou deux maisons anglaises qui organisent de vraies battues et de vraies chasses, telles que les peut permettre l'état du pays, il n'y a guère que de simples amateurs, heureusement pour le gibier, en général assez inoffensif. Quoiqu'il en soit, les orageuses séances du club des chasseurs ont lieu régulièrement dans un agréable local, situé près de la salle de tir, voisinage sympathique.

Plus ancien que le précédent et non moins fréquenté, le *Jockey-club* a déjà obtenu de bons résultats et fait quelques pas vers le but qu'il se propose d'atteindre. On voit en effet, deux

fois par an, aux courses de Boudja, des concours de beaux chevaux anglais, arabes ou même du pays, auxquels préside la direction du chemin de fer d'Aïdin, et qui donnent à ces fêtes un élément nouveau de gaieté et d'animation, très vivement apprécié par la société smyrnéenne. Les paris mutuels y ajoutent beaucoup d'attraits.

Dé tout temps, la beauté de la rade de Smyrne a invité la jeunesse du pays à s'y livrer au salubre exercice de la rame, mais c'est seulement depuis peu que les partisans de ce sport ont songé à s'organiser en société et ont formé le *Club des rameurs*. Il ne faut donc pas s'étonner si jusqu'ici l'on n'a pas encore eu à Smyrne des régates à l'instar de Constantinople.

Les jeunes anglais de Smyrne et des environs cultivent passionnément le jeu britannique du *foot-ball*. Quelquefois des paris, engagés par eux avec d'autres *foot-ballists*, donnent lieu à des déplacements considérables. C'est ainsi que les Anglais de Constantinople sont venus plusieurs fois répondre à leurs défis et jusqu'à ce jour victorieusement.

Fêtes publiques et autres. — Les plus heureux moments pour la société de Smyrne sont ceux où quelque escadre se présente dans la rade. De nombreux bals sont alors organisés, soit dans les casinos et les consulats, soit à bord. Les officiers de la marine française sont particulièrement recherchés et choyés, à cause de leur vieux renom, toujours bien mérité, de bonne compagnie, d'empressement et de petits soins pour les dames. Les Autrichiens, les Italiens participent aussi à la faveur générale, mais les Anglais ne fréquentent guère que la société anglaise. Leurs matelots, ainsi que ceux des flottes françaises, se distinguent entre tous par leurs goûts hippiques, et sont la Providence des *surudji* et surtout des âniers. Fait digne de remarque : à l'exception de ceux des plus hauts grades, les officiers turcs n'ont que de très rares relations avec la société chrétienne.

Quoique Smyrne tienne à l'honneur de justifier son titre de seconde ville de l'Empire ottoman par un grand empressement

à fêter dignement tous les anniversaires officiels, la fête la plus populaire y est celle de la France. Durant toute la journée du 14 juillet, la foule des habitants se presse dans la rue Franque brillamment décorée et pavoisée, et la nuit elle encombre les quais dont les illuminations présentent un aspect féerique.

Sans atteindre aux larges proportions du carnaval de Rome, de Venise, et autres villes universellement renommées, les réjouissances de cette époque de l'année ont à Smyrne beaucoup d'entrain et de joyeuse animation. Un comité tout nouvellement fondé décerne des récompenses aux plus beaux groupes de masques.

Cafés, brasseries. — Il n'est pas d'usage à Smyrne que les femmes entrent dans les cafés, même les mieux fréquentés; elles restent dehors dans les petits jardins, ou sur les trottoirs qui, même en hiver, pourvu que le temps ne soit pas trop mauvais, sont occupés par les consommateurs. Les plus renommés parmi ces établissements sont presque tous situés sur les quais. Le *café Loucas* qu'on doit citer en premier lieu et où un bon orchestre attire la foule dans son jardin; le *café Costi*, l'*Eden*, l'*Alhambra*, la *Corinne*, le *Posseïdon* sont renommés pour leurs bonnes consommations et spécialement pour le *narghilèh*, objet spécial des exigences du public. La *brasserie de Strasbourg*, la *brasserie viennoise* et la *Maison dorée* sont très bien achalandées. Le *Petit marseillais* a, pour attraction, un orchestre dans le goût grec.

Promenades. — La réunion des avantages résultant d'un bon pavage, d'une ligne de tramways, de la proximité des cafés les mieux fréquentés et des deux scènes de la ville, a fait des quais la promenade favorite de Smyrne, le seul endroit d'ailleurs où on puisse respirer en été un peu d'air frais. Une foule énorme la remplit chaque soir durant la belle saison. La gare du chemin de fer d'Aïdin, ainsi que les jardins qui bordent les deux rives de la voie ferrée, sont aussi très fréquentés des promeneurs. Dans ces jardins, arrosés par le *Mélès*, de nombreux

petits cafés et brasseries sont abrités sous des ombrages séculaires.

Il n'y a pas d'autres promenades à l'intérieur de la ville, mais depuis quelques années, les communications avec les environs ayant été rendues plus faciles, plusieurs villages nouveaux se sont formés autour de la rade. Au nord, *Cordélio* et *Bairakli*; au sud, *Kara-tach*, *Gueuz-tépé*, *Kokaryali*, forment un cordon d'habitations à peine interrompu, de loin en loin, sur toute la côte de la baie de Smyrne. Ces localités, pourvues de beaucoup d'agréments naturels, sont malheureusement presque privées d'eau douce; la végétation y est souffrante. Il faudrait pourtant bien peu d'efforts et de dépenses pour y remédier et en faire des campagnes d'une grande beauté. Un tramway d'environ 6 kilomètres et de fréquents bateaux à vapeur de la société « Hamidié » desservent les villages au sud; Cordélio, de son côté, est réuni à Smyrne par la ligne de Kassaba et un semblable service de bateaux. Un grand nombre de promeneurs se rendent à ces villages, surtout le dimanche. La route de Gueuz-tépé est, pour la fréquentation du moins, le « Bois » de Smyrne.

Avant la création des susdits villages, les seules résidences d'été des riches Smyrnéens étaient Boudja et Bournabatd, situés à l'intérieur des terres. Des Anglais y ont planté à grands frais de très beaux jardins et y séjournent pour la plupart hiver comme été. Deux embranchements spéciaux des chemins de fer d'Aïdin et de Kassaba et deux routes carrossables les relient à Smyrne. Aujourd'hui toutefois le public leur préfère les villages du bord de la mer, particulièrement à cause des bains.

On pourrait citer bien d'autres localités préférables aux précédentes sous tous les points de vue et situées à fort peu de distance de Smyrne, mais qui, pourtant, restent inconnues à tous ses habitants faute de sécurité pour les explorateurs. Malgré les efforts de l'autorité locale pour l'extirpation du brigandage, il est rare que quelque année se passe sans que quelque imprudent amateur de la campagne ne soit victime de son innocente passion. Tant que des voies larges, faciles à parcourir et à surveiller ne pénétreront pas au cœur des contrées envi-

ronnantes, il sera toujours dangereux pour l'habitant de Smyrne de se confier au calme apparent de leur solitude.

Les lieux curieux à visiter en ville et à proximité sont les monts Pagus, les bains de Diane, le lac de Tantale et les grottes d'Homère. Il ne reste plus de traces du temple de Tibère mentionné par Tacite.

Nymphio. — Nif, chef-lieu d'un nahié du merkez-caza de Smyrne, résidence officielle du mudir, directeur de ce nahié, et siège des services publics, est l'ancienne Nymphæum située sur le *Nif-tchai*, dans la vallée de même nom, au pied des derniers contreforts du Tmolus qui viennent y expirer au milieu d'une agréable campagne et de jardins remplis d'arbres fruitiers. L'empereur Andronic le Jeune s'y était fait construire un palais qui subsiste encore et dont la construction et les dispositions architecturales, fort simples et dénuées d'ornementation, rappellent celles du palais de Constantin le Grand à Constantinople. Nymphæum, aujourd'hui appelée Nymphio par les Grecs et Nif par les Turcs, a été au pouvoir des Latins au moyen âge. On y voit encore sur un sarcophage byzantin encastré dans la fontaine publique, un bas-relief représentant des armoiries latines *au paon rouant, accosté de fleurs de lis, au chef chargé d'un griffon passant*. Plusieurs empereurs ottomans ont résidé à Nif en villégiature. Les habitants se rendent aujourd'hui en partie de plaisir dans cette charmante petite localité qui se trouve à 28 kilomètres à l'est. Les cerises de Nif sont très renommées.

Nif est en grande réputation dans le monde savant depuis la découverte, en 1839, aux environs de ce bourg, d'un bas-relief sculpté dans le roc et représentant, dit-on, Sésostris; c'est du moins l'opinion du savant allemand Lepsius et de plusieurs autres archéologues. C'est aussi celle d'Hérodote qui cite ce bas-relief (Liv. II, 106).

CAZA DE PERGAME

Orientation, limites. — Le caza de Pergame est situé au nord-ouest du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le vilayet de Brousse; à l'est par le sandjak de Saroukhan; au sud par ce même sandjak et le caza de Ménémèn, et à l'ouest par le canal de Mételin.

Superficie. — Sa superficie totale est de 2,856 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	1,200	kilom. carrés.
Pâturages	303	—
Montagnes, terres arides.	1,023	—
Terrains boisés.	330	—
	<u>2,856</u>	
TOTAL:	2,856	kilom. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 7 nahiés qui sont : 1° Kozak; 2° Ayazmènd; 3° Dikili; 4° Tchandarli; 5° Kilissé-Keuï; 6° Ilidja; 7° Névahi-Pergama. On y compte 163 villages.

Autorités. — Le caza de Pergame est administré par un caïmakam et 7 mudirs, directeurs des nahiés.

Population. — Sa population est de 35,237 habitants, comme suit :

Musulmans		23,735	hab.
Chrétiens	{	Grecs orthodoxes.	8,416
		Arméniens grégoriens.	1,500
		Étrangers.	586
		<u>10,502</u>	—
Israélites.		<u>1,000</u>	—
	TOTAL.	35.237	hab.

Chef-lieu. — PERGAMA, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services administratifs, est située par 24° 55' de longitude et 39°5' de latitude, à 80 kilomètres au nord de Smyrne, à 30 kilomètres de Dikili et de Tchandarli, tous deux sur la mer Égée, et à 5 kilomètres de la rive droite du *Bakir-tchäi* (Caïcus). Cette ville occupe une partie de l'emplacement de l'ancienne Pergame, capitale des Attales, sur une montagne, contre-fort du mont Kozak, qui domine toute la vallée environnante. Un ruisseau très encaissé et sujet à des débordements, le *Pergama-sou* (ancien Sélinus) parcourt la ville actuelle et les ruines de l'ancienne ville grecque sur près d'un kilomètre de long.

Population du chef-lieu. — La population de Pergame, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 14,502 habitants, comme suit :

Musulmans		8,000 hab.							
Chrétiens	<table> <tbody> <tr> <td> { Grecs orthodoxes</td> <td>3,416</td> <td rowspan="3">} 5,502 —</td> </tr> <tr> <td> { Arméniens grégoriens</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td> { Étrangers</td> <td>586</td> </tr> </tbody> </table>	{ Grecs orthodoxes	3,416	} 5,502 —	{ Arméniens grégoriens	1,500	{ Étrangers	586	
{ Grecs orthodoxes	3,416	} 5,502 —							
{ Arméniens grégoriens	1,500								
{ Étrangers	586								
Israélites		1,000 —							
	TOTAL	<u>14.502 hab.</u>							

Aucun des restes fort nombreux de l'antique Pergame ne remonte plus haut que le temps des rois grecs; mais on sait que la date de sa fondation se perd dans la nuit des âges. Cette ville existait déjà à l'époque de la guerre de Troie. En effet, Pausanias rapporte (Liv. I, c. 40) que Pergamus, l'un des trois fils de Pyrrhus et d'Andromaque, étant venu avec sa mère chercher fortune au pays des Teuthraniens, où régnait Arius, tua ce prince en combat singulier et prit sa capitale, à laquelle il donna son nom. Le même auteur dit que les deux tumulus qu'on voit encore aujourd'hui à l'entrée de Pergama et dont l'un porte le nom de Maltépé, sont les tombeaux d'Andromaque et d'Augée, mère de Télèphe.

Quoi qu'il en soit, la première mention faite de Pergame aux temps historiques est de Xénophon, qui trouva dans cette ville une hospitalité généreuse, et en partit pour combattre les Perses alors maîtres du pays. La seconde se rapporte à la fondation du célèbre royaume grec de Pergame, sous les successeurs d'Alexandre. L'un de ses généraux, Lysimaque, qui devint roi de Thrace et plus tard de Macédoine, avait fait choix de Pergame à cause du château fort, pour y déposer ses trésors estimés à 9,000 talents, soit 51,750,000 francs, sous la garde de l'eunuque Philétère. Celui-ci, menacé d'une disgrâce, se déclara indépendant et réussit, avec l'appui de Séleucus, puis de son fils Antiochus, à réunir sous son gouvernement une grande partie de l'Æolide qu'il légua à son neveu Eumène. Ce dernier régna vingt-deux ans et mourut en 241 avant J.-C. en laissant son héritage à son cousin Attale.

Ces deux premiers souverains de Pergame n'avaient pas le titre de roi ; mais Attale le reçut par acclamation après une grande victoire qu'il remporta sur les Gaulois de la Galatie jusqu'alors réputés invincibles. Cette victoire excita chez les Grecs de toute l'Asie, ainsi qu'à Athènes, un enthousiasme inexprimable. Le souvenir en fut conservé par des tableaux représentant la bataille gagnée par Attale I^{er}, déposés dans les temples de Pergame et d'Athènes. Ce roi régna quarante-quatre ans, étendit sa domination jusqu'à Adramit, et posa les premiers jalons de la bibliothèque de Pergame dont son fils et successeur, Eumène II, doit être considéré comme le véritable fondateur. La nécessité où se trouva Attale I^{er} de faire face à beaucoup d'ennemis, le conduisit à rechercher l'amitié de la puissante République romaine ; les effets de cette alliance furent d'abord très heureux, mais elle fut en réalité la cause première de la perte du royaume grec.

Sous Eumène II, l'amitié du peuple romain commença déjà à manifester ostensiblement de la méfiance, des soupçons fâcheux, mais Tibérius Gracchus, envoyé en Asie comme commissaire pour examiner la conduite du roi de Pergame, ne put rien découvrir contre lui. Son témoignage et le voyage que fit à

Rome le frère du roi, apaisèrent les mauvaises dispositions de la République. Un décret du Sénat ordonnant d'enlever les statues d'Eumène de toutes les places publiques fut révoqué, et ce prince, délivré de toute inquiétude, put s'occuper en paix d'achever la grande œuvre commencée par son père. Deux cent mille volumes furent rassemblés dans cette bibliothèque si fameuse, dont la perte est regrettée depuis tant de siècles. Un travail aussi colossal eût été absolument impossible, à cause de la rareté du papyrus, de fabrication difficile et de sa grande cherté, car l'Égypte seule en pouvait fournir. Eumène supprima l'obstacle qui semblait invincible, en créant des fabriques où les peaux furent préparées pour l'écriture; il invente le parchemin (*pergamænæ chartæ*) ainsi nommé du nom même de la ville où a pris naissance cette industrie, qui n'a pas cessé d'y être exercée durant près de vingt siècles, jusqu'aujourd'hui.

Après avoir érigé ce monument à la gloire de Pergame, qu'il orna et enrichit de plusieurs temples et autres édifices magnifiques et qu'il agrandit considérablement, Eumène II mourut. Il avait régné 49 ans, son frère Attale, qu'il avait nommé régent, exerça en réalité le pouvoir souverain, et Strabon l'inscrit parmi les rois de Pergame sous le nom d'Attale II, Philadelphie. Ce roi agrandit encore le royaume et augmenta sa puissance à un tel point qu'il put rétablir sur son trône Ariarathe, son beau-père, roi de Cappadoce. Attale II, maître de la Phrygie et de la Pamphylie, bâtit les villes d'Attalia (Adalia) et de Philadelphie (Alachèhr) auxquelles il donna ses noms. Son neveu, Attale III Philométor, fils d'Eumène II, se lassant d'être frustré de son héritage, l'empoisonna en 137 avant J.-C.

Dévoré de remords sur la fin de son règne, et privé d'enfants légitimes, Attale III, par un testament signé de tous les rois de l'Asie, légua son royaume à la République romaine, en 132 avant J.-C. Pendant trois ans, cette riche proie fut disputée à cette dernière, par Aristonic, fils naturel du roi défunt. Publius Crassus et Perperna, personnages consulaires, entrèrent successivement en campagne contre le prétendant qui fut enfin vaincu, emmené prisonnier et mis à mort à Rome en 129 avant

J.-C. Tous les trésors des rois de Pergame furent emportés pour le peuple romain et un proconsul vint en son nom prendre possession du royaume.

Plus tard, sous les empereurs romains, l'ancien royaume de Pergame fut compris dans la province d'Asie, et ses villes jouirent des mêmes immunités et libertés municipales que Smyrne et les autres grandes cités grecques. Pergame, célèbre par son temple d'Esculape où plusieurs empereurs vinrent en personne demander la santé, reçut le titre de Néocore inscrit sur les médailles impériales. Elle eut aussi, comme Smyrne, des jeux publics présidés par un Asiarque et le privilège d'élever des temples aux empereurs. La confiance inspirée par son culte d'Esculape rendit fameuse entre toutes l'École de médecine de Pergame qui compte Claude Galien parmi ses illustrations.

Pergame fut aussi l'une des premières villes qui embrassèrent la foi chrétienne dès la prédication des apôtres. Elle est citée dans l'Apocalypse comme une des sept églises d'Asie. Son évêché fut d'abord suffragant de Smyrne ; mais elle obtint ensuite le titre de métropole. Elle fut rangée par Constantin Porphyrogénète dans le nouveau thème *Obsequium*.

En 1306, l'émir Karasi enleva Pergame aux empereurs byzantins ; mais, trente ans plus tard, le sultan Orkhan, fils d'Osman, tige des empereurs ottomans, lui reprit cette ville qui faisait partie du domaine donné à son père par le Sultan des Turcs seldjoukides, Alaeddin, sous le nom de *Osman-eunu* (le tablier d'Osman). A partir de cette prise de possession en 1336, Pergame n'a jamais cessé d'appartenir à l'Empire ottoman.

La ville actuelle, ainsi qu'il a été déjà dit plus haut, occupe une partie des restes de l'ancienne ville grecque et romaine. Les quais d'aujourd'hui sont les quais antiques construits en grandes pierres de taille à bossage et très élevés, afin de contenir les eaux torrentueuses du *Bergama-sou*, l'ancien *Sélinus*, qui est sujet à des débordements. Comme au temps des Attales, ses deux rives sont entourées de nombreuses tanneries et de mégisseries, où l'on fabrique surtout maintenant des maroquins jaunes, rouges et noirs, très recherchés pour la confection des

chaussures à la mode turque, et l'on y fait aussi toujours quelques quantités de très beaux parchemins, quoique les grands progrès de la papeterie moderne en aient rendu l'usage bien plus rare. Des spécimens de cette industrie, née à Pergame il y a deux mille ans, ont été fort remarqués par le jury international aux expositions universelles de 1867 et de 1873 à Paris et à Vienne, dans la section ottomane.

Les trois ponts sur lesquels la population actuelle passe la rivière, ainsi que le terre-plein de 200 mètres de long et 27 de large, établi sur cette même rivière, et sur lequel est construit tout un quartier, sont des ouvrages romains ; mais les égouts qui servent encore principalement, comme lors de leur création, aux besoins des tanneries, ont été construits sous les rois grecs. Les quartiers modernes d'ailleurs sont bâtis en pierre tirées des ruines, et cimentées avec de la chaux faite de marbres antiques, la pierre calcaire manquant tout à fait dans cette contrée au sol volcanique.

On remarque à Bergama la mosquée « Aya Sofia » ancienne église byzantine de style primitif dont on ne saurait fixer la date, mais qui, certainement, remonte avant Justinien. Les autres édifices plus modernes ou récents consistent dans le *Konak* ou hôtel du gouvernement et quelques *han* (hôtelleries) magasins ou dépôts n'offrant rien de remarquable. Tout l'intérêt de Pergame est dans ses monuments antiques, soit dans l'état de complète conservation, soit en ruines, dans la ville actuelle même ou à proximité. On doit mentionner plus spécialement la basilique et l'amphithéâtre romains, et dans l'Acropole, le château de Lysimaque près duquel restent encore des traces du grand temple, merveille de magnificence bien souvent citée.

Les principales villes et principaux ports du caza de Bergama sont Dikili sur le canal de Mytilène et Tchandarli sur le golfe de même nom. Ce dernier port est l'ancienne Pitane, ville des Æoliens. — Une des salines, dite de Phocée y est établie ; elle est décrite au chapitre spécial du vilayet.

Tchandarli, dont le nom grec est aujourd'hui Atarnios¹,

(1) (Atarnée, ville antique qui n'existait déjà plus du temps de Pausanias.)

n'est plus qu'un bourg assez misérable, aux rues étroites, tortueuses et tellement solitaires, qu'on les dirait inhabitées. Ses environs sont un peu plus animés, bien que l'on n'y rencontre pas de villages, mais seulement quelques fermes (*tchiftliks*) appartenant à des particuliers, et des campements de nomades turcomans.

L'unique monument de cette bourgade est une forteresse génoise, encore presque intacte. Cependant il est à croire que les fouilles que l'on y ferait seraient fructueuses, car souvent l'on découvre en labourant la terre des restes intéressants de l'antiquité.

Les édifices actuels sont, outre le *konak* du directeur du nahié, 5 mosquées, 1 *médressé* et 1 église grecque orthodoxe ; 1 bain public ; 2 *han* (hôtelleries) et 12 magasins ou dépôts. On compte à Tchandarli 350 maisons.

Écoles. — Il y a dans ce bourg 2 écoles primaires de garçons, l'une musulmane, entretenue par le gouvernement, et l'autre grecque orthodoxe, entretenue par la communauté. La première est fréquentée par 35 élèves, et la seconde en compte 30, soit en totalité 2 écoles et 65 élèves. Ces deux écoles ne sont d'ailleurs fréquentées qu'aux époques de l'année où les enfants ne peuvent être utiles à leurs parents pour les aider aux travaux des champs.

Le port de Tchandarli était naguère l'échelle principale du caza de Pergame, mais les produits agricoles ont cessé d'y être dirigés depuis 1833, date de la construction de la route carrossable de Pergame à Dikili.

Dikili. — Ce dernier port, actuellement préféré comme échelle maritime des céréales et autres produits de la vallée du *Bakir-tchaï* (Caïcus), est relié non seulement à Pergame, mais aussi à Kènèk, Soma, Kirk-Aghadj et Manissa (Magnésie), par une route carrossable de 155 kilomètres. Il est mis en communication avec Smyrne et Mételin deux fois par semaine par les bateaux à vapeur de la Compagnie Hamidié, et une fois par se-

maine par ceux de la Compagnie Joly. Les magasins et dépôts du bourg de Dikili sont construits en pierre, ainsi que la plupart des maisons.

Les principales productions du caza de Pergame sont les céréales, le coton, les raisins frais et secs, le sel, les écorces de pin et de chêne pour tannage et le tabac, dit de Smyrne.

Son industrie se compose surtout de tanneries renommées, de tapis et broderies recherchés dès la plus haute antiquité et d'étoffes à l'usage du pays, primées aux dernières expositions universelles de Paris et de Vienne.

CAZA DE PHOCÉE

Orientation, limites. — Le caza de Phocée (Fotchatin) est situé au nord-ouest du vilayet d'Aïdin. Il est limité au nord par le golfe de Tchandarli ; à l'est, par le caza de Ménémèn ; au sud, par le golfe de Smyrne et à l'ouest, par la mer Égée.

Superficie. — Sa superficie totale est de 234 kilomètres carrés, comme suit :

Terrains cultivés	120 kilom. carrés.	
Prairies.	10	—
Terres en friche.	98	—
Forêts.	6	—
	234	
TOTAL :	234 kilom. carrés.	

Division administrative. — Il comprend administrativement un nahié, outre le caza proprement dit, et contient 8 villages, dont 6 dépendent directement du chef-lieu qui est Phocée, et les deux autres du nahié qui est Fotcha-Djédid ou Néa-Phokia (nouvelle Phocée).

Autorités. — Le caza de Phocée est administré par le

caïmakam (sous-gouverneur) et le mudir, directeur du nahié, assistés respectivement de leur conseil administratif.

Population. — Sa population totale est de 20,019 habitants, comme suit :

Musulmans	2,884 hab.
Grecs orthodoxes	8,435 —
Arméniens.	350 —
Étrangers	100 —
Israélites	250 —
TOTAL :	<u>12,019 hab.</u>

Chef-lieu. — PHOCÉE, aujourd'hui Fotchatin, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers services publics, est située précisément à l'entrée du golfe de Smyrne et en face du mont Boz-dagh qui termine au nord la presque île Érythrée, à 45 kilomètres au nord-ouest de Smyrne en ligne directe ; à 30 kilomètres de Ménémèn et à 62 kilomètres de Magnésie du Sipyle, à l'ouest de ces deux villes.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 6,137 hab., comme suit :

Musulmans	1,411 hab.
Grecs orthodoxes	4,376 —
Arméniens grégoriens	100 —
Étrangers	100 —
Israélites	150 —
TOTAL	<u>6,137 hab.</u>

La ville actuelle de Fotchatin, nommée encore aujourd'hui par la population grecque Paléa Phokia, occupe exactement l'emplacement de l'ancienne Phocée, tel qu'il a été décrit par Tite-Live, peu d'années av. J.-C. Son port est encore divisé en

deux parties par une langue de terre qui circonscrit au sud-ouest l'ancien arsenal des bâtiments de guerre, appelé alors *Naus-tathmos*, et aujourd'hui Μεγάλος αἰγιαλός, et au nord-est l'ancien *Lampter*, aujourd'hui Μικρός αἰγιαλός; mais on n'y retrouve aucune trace de l'antiquité.

On sait que Phocée a été fondée par une colonie grecque venue de Phocide, sous la conduite de deux chefs athéniens, Philogène et Damon, à l'époque des premières migrations ioniennes. Le pays où les Phocéens s'établirent et bâtirent leur ville à laquelle ils donnèrent tout naturellement leur propre nom, appartenait à l'Æolide, mais il fut aussitôt annexé à l'Ionie. Les habitants de Phocée sont les premiers Grecs d'Ionie qui aient entrepris des voyages au long cours, pour lesquels ils construisirent des vaisseaux à cinquante rames. Phocée devint bientôt riche et puissante par son commerce avec les Tyrrhéniens, les riverains de l'Adriatique et les Ibères.

Lors de l'invasion des Perses, elle fut investie par Harpagus du côté de la terre et ce général, pour abrégé la résistance, ayant fait aux assiégés des propositions, ceux-ci demandèrent un jour d'armistice et l'éloignement à quelque distance de l'armée perse. Profitant de ce répit qu'Harpagus, informé de leur projet, leur accorda pourtant, ils mirent à flot leurs vaisseaux de cinquante rames, y firent entrer leurs familles, y chargèrent leurs richesses, leurs meubles, les images de leurs dieux et firent voile pour Chio. Le lendemain, l'armée perse entra dans la ville déserte et en prit possession. N'ayant pu s'entendre avec les habitants de Chio, auxquels ils proposaient de leur acheter les îles OEnusses, les Phocéens résolurent d'aller au loin s'expatrier; mais avant de partir pour ce long voyage, ils retournèrent à Phocée et massacrèrent la garnison perse. Puis, remontés sur leurs vaisseaux, ils jetèrent dans la mer une masse de fer rougie au feu en prononçant des imprécations solennelles contre ceux qui abandonneraient la flotte et rentreraient dans leur patrie, avant que cette masse de fer ne surnageât, et ils quittèrent Phocée pour toujours, à l'exception de quelques-uns qui ne purent s'y décider. De cet acte héroïque

est venu le proverbe grec : « *Quand la masse de fer des Phocéens surnagera* », pour indiquer une chose impossible.

Les Phocéens expatriés fondèrent des colonies dont la plus célèbre fut *Massilia*, aujourd'hui Marseille. Plus tard, lorsque les consuls, vainqueurs du dernier prétendant au trône de Pergame, marchèrent contre Phocée, restée fidèle à ce prince, les Phocéens de *Massilia* intercédèrent puissamment en faveur de leur antique métropole et rétablirent la paix par une amicale influence auprès du peuple romain. Mais, à partir de sa réduction en ville romaine de la province d'Asie, Phocée ne fit plus que décroître, et, sous les empereurs byzantins, ce n'était plus qu'une bourgade misérable avec des murailles détruites.

Les Génois s'y établirent du temps de Michel Paléologue pour y exploiter une mine d'alun, moyennant une redevance annuelle. Sous ses successeurs, ils y élevèrent, pour se garantir contre les émirs turcs, une forteresse actuellement en ruines et entourèrent la ville de murailles qui subsistent encore, mais en assez mauvais état. Toutefois, le podestat qui gouvernait cette colonie au nom de la sérénissime république de Gênes, ne négligea pas, pour plus de sûreté de payer à Saroukhan, émir de Lydie, son voisin, un tribut annuel de 500 ducats, en vertu d'un traité avec le sultan ottoman Mohammed I^{er} Tchélébi, moyennant 20,000 ducats payables en dix ans. Adorno, noble génois qui fit passer le détroit des Dardanelles au sultan Mourad II sur ses galères, obtint pour ce service, outre le prix convenu, remise de ce tribut. Les Génois restèrent possesseurs de Phocée jusqu'après la prise de leurs comptoirs de Kaffa et autres places de Crimée par Mohammed II, dont les conquêtes successives ruinèrent toutes leurs colonies d'Orient. Dès lors, c'est-à-dire vers l'an 1480, Phocée appartint de fait et sans conteste à l'Empire ottoman.

Ecoles. — Les écoles de la ville de Fotchatin sont au nombre de 11 avec 610 élèves dont 480 garçons et 130 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES
Musulmans	2	60	
Greco orthodoxes	9	420	130
TOTAUX	11	480	130

Vue du côté de l'ancien Naustathmos, la ville de Phocée présente un aspect assez misérable, n'offrant aux regards qu'un assemblage de maisons à demi-ruinées, avec lesquelles forme contraste le palais du Gouvernement et les vastes dépôts de sel. Du côté opposé, tout change : le nouveau quartier, situé au nord-est et habité par les chrétiens, forme un ensemble pittoresque de jolies et confortables habitations bâties autour du rivage, hors des fortifications. Ce quartier n'a commencé à exister que depuis une vingtaine d'années, car avant cette date, il n'était pas permis de bâtir hors des murs de l'ancienne ville génoise. Celle-ci, comme toutes les petites cités du moyen âge, se compose de rues étroites et tortueuses, d'une propreté qui laisse aujourd'hui à désirer. On y compte 1,241 maisons, 3 mosquées dont une sans minaret ; et trois églises modernes qui sont : Sainte-Irène, avec un clocher, bâtie en 1792 ; Saint-Nicolas, qui date de 1839 ; et Saint-Constantin, hors des murs, dans le cimetière grec. Les israélites ont une petite synagogue.

La forteresse génoise se trouve à l'entrée du port, vaste, profond et assez sûr, grâce auquel la petite ville de Fotchatin pourrait grandir et prospérer comme l'ancienne Phocée, si ce n'était la proximité de Smyrne qui est le grand marché de toutes ces contrées. Les bateaux des Compagnies Hamidié et Joly, qui font la ligne de Smyrne à Aïvalik, desservent Phocée deux fois par semaine à l'aller, et deux fois au retour.

Il y a à Fotchatin une agence de la régie des tabacs et une station télégraphique à service intérieur, c'est-à-dire où la langue turque est seule en usage.

Climat. — Le climat de cette ville est très sain ; il n'existe

aucun marais aux environs ; une chaîne de petites montagnes la met à l'abri de tout vent de terre ; la mer y est remarquablement belle et pure ; l'air est rafraîchi durant l'été par le vent du large, dit « imbât », qui souffle de 8 heures du matin à 6 heures du soir. Toutes ces circonstances réunies font de Phocée un séjour délicieux pour les quelques familles smyrnéennes qui viennent y passer la belle saison et prendre des bains de mer.

Navigation. — Mouvement maritime du port de Phocée du 1/13 mars 1891 au 28 février 1892.

PAVILLON	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS DE PHARES
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
							piastres
Anglais	37	»	37	2.029	»	2 029	765
Hellène	»	82	82	»	17.733	19.739	2 139
Italien	»	1	1	»	911	911	374
Ottoman	201	2.399	2.600	7.564	51.003	60.567	40.308
Samien	»	12	12	»	320	320	46
Russe	»	3	3	»	125	125	»
TOTAUX....	238	2.497	2.735	9.593	72.098	81.691	43 632

Soit 2.735 navires jaugeant 81.691 tonneaux.

Chef-lieu du nahié. — A 10 kilomètres environ au nord-est de Phocée, sur le golfe de Tchandarli, est située la petite ville de Yéni-Fotcha (Nouvelle-Phocée) qui porte en langue grecque le même nom : *Néa Phokéa*. Cette localité assez importante est le chef-lieu de l'unique nahié de ce caza. On y compte 1,202 maisons, 3 mosquées et 2 églises grecques. Sa population, comprise dans le chiffre précité de celle du caza, est de 4,403 habitants, comme suit :

Musulmans.	844 hab.
Grecs orthodoxes	3,559 —
TOTAL.	4,403 hab.

Ecoles. — Il y a à Yéni-Fotcha 2 écoles avec 70 élèves, l'une aux musulmans et l'autre aux Grecs orthodoxes.

Le climat de cette ville est aussi sain que celui de l'ancienne Phocée. Ses environs, très fertiles, produisent en grande quantité d'excellents raisins et des céréales, entre autres de l'orge. On trouve à proximité de belles carrières de pierres à bâtir. Les productions de Yéni-Fotcha sont transportées à Smyrne par *caïks*.

Productions, commerce, etc. — Les salines de Phocée, décrites au chapitre spécial du vilayet, constituent l'unique industrie et l'occupation du plus grand nombre des habitants du caza. C'est leur principale ressource ; la production des raisins secs n'occupe que le second rang, sa moyenne annuelle est de 80,000 kantars de 44 okes pour tout le caza, soit environ 4,500 tonnes de raisins secs de la meilleure qualité. Ces deux productions sont les seuls articles d'exportation ; celle-ci a lieu par les ports de Fotchatin et de Yéni-Fotcha. Quant aux céréales (blé et orge), elles sont transportées pour la plus grande partie à Ménémèn et le quart environ est consommé dans les chefs-lieux du caza et du nahié sur les lieux de production.

Les articles d'importation ne consistent qu'en un petit nombre de denrées, telles que sucre, café et autres produits coloniaux, en quantités insignifiantes.

Antiquités. — Ainsi qu'il a été dit plus haut, on ne trouve à Fotcha aucune autre trace de l'antiquité que le site même et les dispositions naturelles du double port de Phocée. Toutefois, il est probable que l'on découvrirait quelque reste de la cité ionienne si l'on y faisait des fouilles, car il existe encore aux environs des monuments d'une époque antérieure à sa fondation. Ces monuments préhistoriques sont deux tombeaux dont on trouve la description détaillée dans la *Revue archéologique* de 1885. L'un est taillé dans le flanc septentrional des collines de la presqu'île de Phocée, à 50 mètres environ au-dessus de la mer. Il est divisé en deux chambres de mêmes dimensions ;

dans le sol de la seconde est creusée la tombe. Le travail est très soigné, les parois des murs et de la fosse sont bien unies, et le rocher lui-même ne présente aucune fente. L'autre, nommé dans le pays Πελεκητή, est situé à 6 kilomètres environ à l'est de Fotcha, près du chemin qui conduit de cette ville à Ménémèn, sur les dernières hauteurs qui bordent la vallée de l'*Hermus*. Il ressemble de loin à une petite église de village surmontée de son clocher en forme de tour carrée. Le monument tout entier est taillé dans un seul bloc de rocher. C'est d'abord un parallépipède de 8^m,40 sur 6^m,25 et de 2^m,40 de hauteur ; sur la moitié orientale s'élève une pyramide de 4 degrés, puis un dé de 1^m,90 de hauteur. Dans la paroi du nord s'ouvre une porte donnant sur une petite antichambre au fond de laquelle, à droite, une seconde porte permet l'accès de la chambre sépulcrale, où la tombe, en forme d'auge, est creusée dans le sol. Celle-ci a 2^m,35 sur 1^m,25 et sa profondeur est de 1^m,30. Les plafonds sont partout horizontaux, les angles un peu arrondis, et le travail général est fait avec moins de soin que celui du premier tombeau.

Une inscription grecque dite de Phocée, publiée inexactement en 1875 et restituée en 1886 par M. Salomon Reinach, a fourni les premiers renseignements sur la construction des synagogues primitives hors de la Judée ; elle atteste en même temps l'existence d'une synagogue à Phocée dans les premiers temps du christianisme. En outre des données intéressantes architecturales des synagogues ainsi que des basiliques et des cloîtres chrétiens, dont le type originel commun serait la maison greco-romaine avec un *atrium*, on doit aussi à cette inscription et à sa restitution par M. Salomon Reinach, des éclaircissements au sujet du privilège de proédrie ou protocathédrie, consistant dans le droit de s'asseoir au banc-d'œuvre.

CAZA DE MÉNÉMÈN

Orientation, limites. — Le caza de Ménémèn est situé

au nord-ouest du vilayet d'Aïdin. Il est limité au nord par le golfe de Tchandarli et le caza de Pergame; à l'est, par le sandjak de Saroukhan; au sud, par le merkez-caza et le golfe de Smyrne et à l'ouest par ce même golfe et le caza de Fotcha.

Superficie. — La superficie totale est de 995 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	450 kilom. carrés.
Pâturages	250 —
Montagnes	267 —
Forêts	28 —
TOTAL :	995 kilom. carrés.

Division administrative. — Il n'a point de nahié, et contient 45 villages.

Autorités. — Le caza de Ménémèn est administré par le caïmakam, assisté de son conseil d'administration.

Population. — Sa population totale est de 30,196 habitants, comme suit :

Musulmans		20,309 hab.		
Chrétiens	{ Grecs orthodoxes . . . 7,779 Arméniens Grégoriens 508 Étrangers 1,500	{ 9,787 —		
			Israélites.	100 —
			TOTAL.	30,196 hab.

Chef-lieu. — MÉNÉMÈN, chef-lieu du caza, résidence officielle du sous-gouverneur et siège des services administratifs, est située au pied du Iamamlar-dagh, sur la rive gauche de l'*Her-mus*, aujourd'hui *Ghédiz-tchaï*, à 26 kilomètres au nord de Smyrne, à 33 kilomètres à l'ouest de Magnésie du Sipyle et à 30 kilomètres à l'est de Phocée.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 9,387 habitants, comme suit :

Musulmans	5,000 hab.
Greco orthodoxes	2,279 —
Arméniens Grégoriens	508 —
Étrangers	1,500 —
Israélites	100 —
TOTAL :	9,387 hab.

Ecoles. — Les écoles de Ménémèn sont au nombre de 12, fréquentées par 675 élèves, dont 555 garçons et 120 filles. Trois de ces écoles sont secondaires ; les neuf autres sont primaires, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉ DES ÉCOLES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	École secondaire de garçons	1	20
	Ecoles primaires —	4	200
Greco orthodoxes	Ecoles secondaires de garçons	2	25
	— primaires —	1	180
	— — de filles	1	120
Arméniens Grégoriens	École primaire de garçons	1	50
Catholiques étrangers	École primaire de garçons	1	60
Israélites	— secondaire —	1	20
TOTAUX		12	675

Il y a à Ménémèn une station télégraphique à service intérieur, c'est-à-dire où la langue turque est seule en usage.

Les maisons ainsi que les magasins du bazar, sont pour la plupart construits soit en pierre, soit en pierre et en bois. Quelques maisons seulement sont en pisé. L'aspect de la ville, dominée par la colline où s'élèvent 10 à 12 moulins à vent, est assez agréable. Les rues principales sont larges, assez bien alignées et éclairées au pétrole. Ménémèn est le marché où se vendent

les produits de tous les villages environnants. A cet effet, il s'y réunit, chaque lundi, une population nombreuse. Ce marché est aussi fréquenté par les commerçants de la ville de Smyrne, qui n'est qu'à 32 kilomètres, et d'où ils peuvent venir par le chemin de fer en 1 h. 1/4. Ménémèn est aussi en communication avec Pergame par une route carrossable de 76 kilomètres.

C'est à Ménémèn que commence la dérivation des eaux du *Ghédiz*, dont l'embouchure, ainsi qu'il est dit plus haut dans le chapitre spécial de la ville de Smyrne, a été déplacée afin de garantir son port contre l'ensablement qui menaçait d'une façon imminente. La nouvelle embouchure du fleuve se trouve aujourd'hui reportée beaucoup plus haut, vers le nord, à la limite des deux cazas de Ménémèn et de Fotcha. Les 20,000 hectares de terrains d'alluvions qui forment la fertile plaine de Ménémèn sont maintenant à gauche de l'*Hermus* (Ghédiz), comme cette ville même auparavant séparée d'eux par le fleuve.

Les environs de Ménémèn produisent d'excellents melons, qui se conservent facilement tout l'hiver. La principale et, pour ainsi dire l'unique culture de la plaine, est celle des céréales, assez productive dans ces terrains alluviaux, enrichis par les dépôts du *Ghédiz*.

Lefké. — Lefké, village situé au bord de la mer, à 23 kilomètres sud-ouest de Ménémèn, est l'ancienne ville de Leucæ, choisie comme place de guerre par Aristonic, fils naturel du dernier roi de Pergame, lorsqu'il disputa la possession du royaume aux Romains. Les alluvions ont, dans la suite, réuni au continent l'île où était bâtie Leucæ.

CAZA DE TCHESMÉ

Orientation, limites. — Le caza de Tchesmé, composé d'une partie de l'ancienne presqu'île d'Érythrée, est situé à l'ouest du sandjak d'Aïdin, en face l'île de Chio. Il est limité

au nord, par la baie de Tchesmé et le nahié de Karabouroun du Merkez-caza de Smyrne, à l'est par le caza de Vourla, au sud par l'archipel ottoman, et à l'ouest par le canal de Chio.

Superficie. — Sa superficie totale est de 507 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	155 kilom. carrés.
Pâturages	45 —
Montagnes	305 —
Forêts	2 —
TOTAL :	<u>507 kilom. carrés.</u>

Division administrative. — Il est subdivisé en un nahié qui est Alatchata, et l'on y compte 13 villages, dont 10 dans la circonscription du chef-lieu et 3 dans celle du nahié.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam et le mudir, respectivement assistés de leurs conseils administratifs.

Population du caza. — Sa population totale est de 28,057 habitants, comme suit :

Musulmans	20,307 hab.
Greco-orthodoxes	7,200 —
Étrangers	500 —
Israélites	50 —
TOTAL :	<u>28,057 hab.</u>

Chef-lieu. — TCHESMÉ, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est située sur la rive orientale du canal de Chio, à 9 milles sud-est de la ville de Kastro, à 70 kilomètres ouest de Smyrne, et à 35 kilomètres ouest de Vourla. Son port naturel est vaste et sûr ; des flottes considérables peuvent facilement s'y mettre à l'abri, et l'on y a

vu plusieurs fois séjourner plusieurs escadres à la fois. Il est relié par la voie terrestre à Smyrne, au moyen d'un chemin qui peu à peu est transformé en route carrossable, passant par Alatchata et Vourla, avec embranchements sur plusieurs autres localités voisines. La longueur totale de cette voie avec ses embranchements est de 105 kilomètres, dont 40 sont transformés en chaussée.

Population. — La population de la ville de Tchesmé, comprise dans le chiffre précité de celle du caza, est de 5,550 habitants, comme suit :

Musulmans	4,000 hab.
Greco-orthodoxes	1,000 —
Étrangers	500 —
Israélites	50 —
	<hr/>
TOTAL :	5,550 hab.

Tchesmé est une ville moderne ; on ne connaît rien dans son passé qui se rattache, soit aux temps antiques, soit au moyen âge. Son port, garanti contre les vents d'ouest par l'île de Chio, a tout à fait remplacé l'ancien port d'Érythrée, moins bien abrité, et cette ville antique a cessé peu à peu d'exister ; une très petite partie de son emplacement se trouve seule occupée par le village grec de Rythri, bâti hors de ses murailles. Tchesmé ne compte pas plus de 1,200 maisons, toutes bâties en pierre, blanchies à la chaux, avec des toits en terrasses et quelques palmiers çà et là autour des minarets de ses mosquées. Ses principales rues sont éclairées au pétrole. Cette petite ville ne saurait certes pas plus que Rythri, compenser la perte d'Érythrée ; toutefois son port n'est pas sans quelque importance commerciale. Les importations et exportations faites annuellement par cette voie, fournissent en moyenne à la douane, à raison de 8 0/0 sur la valeur des premières et 1 0/0 sur celle des secondes, une recette totale de 4,000 livres turques ; soit, environ,

92,000 francs, dont plus des deux tiers sont prélevés sur les exportations (à raison de 1 0/0, *ad valorem*).

Navigation. — Mouvement maritime du port de Tchesmé, du 1/13 mars 1891 au 28 février 1892 :

PAVILLON	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS DE PHARES
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
Allemand.	2	»	2	1.942	»	1.942	»
Anglais.	176	»	176	14.422	»	14.422	390
Austro-Hongrois . . .	110	1	111	109.681	115	109.796	1.169
Français	2	»	2	1.495	»	1.495	649
Hellène.	62	44	106	4.066	4.035	8.101	761
Hollandais.	17	»	17	15.339	»	15.339	»
Italien.	»	1	1	»	286	286	143
Ottoman.	145	1.202	1.347	13.087	14.263	27.350	8.728
Samien.	»	279	279	»	2.303	2.303	1.252
Suédois et Norvégien.	2	»	2	1.810	»	1.810	729
TOTAUX.	516	1.527	2.043	161.842	21.002	182.844	13.821

soit 2.043 navires, jaugeant 182.844 tonneaux.

Tchesmé est en outre desservie, tous les quinze jours régulièrement, par les bateaux à vapeur des compagnies Pantaléon et C^o et « Asia-Minor » de Smyrne, ainsi que par ceux du Lloyd Austro-hongrois. Ceux de la compagnie Hamidié, y touchent une fois par semaine, venant également de Smyrne.

Les ventes de l'agence de la régie des tabacs, à Tchesmé, dépassent annuellement 22,000 francs. L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane, a aussi une agence dans cette petite ville qui possède une station télégraphique à service international, c'est-à-dire où les correspondances se font en turc et en français.

Ecoles. — Il y a, dans le caza de Tchesmé, 17 écoles, dont

5 secondaires et 12 primaires ; 3 de ces dernières sont des écoles de filles. Le nombre total des élèves est de 935, dont 695 garçons et 240 filles, comme suit :

Musulmans. . .	5 écoles primaires de garçons.	250 élèves
Grecs orthodoxes. . .	$\left\{ \begin{array}{l} 5 \text{ — secondaires de garçons,} \\ 3 \text{ — primaires} \quad \text{—} \\ 3 \text{ — — de filles,} \end{array} \right.$	185 —
		250 —
		240 —
Israélites	1 école primaire de garçons . .	10 —
	<u>17 écoles</u>	<u>935 élèves</u>

Eaux minérales. — Les eaux thermales de Lidja sont renommées. Elles sont de plus en plus fréquentées, pendant la belle saison, par des malades venant de Smyrne, des îles de l'Archipel, de la Grèce et de l'Égypte. Depuis quelques années, le nombre d'hôtels et de maisons a considérablement augmenté, et si les installations ne sont pas somptueuses, elles sont moins rudimentaires que ce qu'on a l'habitude de voir dans ces contrées. Depuis 2 ou 3 ans, l'affluence des baigneurs est telle, qu'il faut retenir des chambres à l'avance pour ne pas être exposé à se trouver sans logement. Ces bains sont connus sous le nom de « Lidja de Tchesmé ».

Aux environs de Rythri se trouvent deux autres sources thermales. D'après Tchihatcheff, l'une, fortement sulfureuse, marque 21° centigrades, et l'autre, saline, a 24° centigrades.

Antiquités. — Les ruines d'Érythrée, ville fondée par un fils de Rhadamante et peuplée de Crétois, de Lyciens, de Cariens, de Pamphyliens et d'Ioniens, sont situées au nord du каза de Tchesmé, à son extrême limite, marquée par le petit village grec de Rythri. Les murailles, bâties en grands blocs de trachyte rouge, sont défendues par de très solides tours carrées, espacées d'environ 30 mètres. Tous les édifices, construits avec ce même trachyte emprunté à la base des collines d'alentour, étaient rouges, de sorte que la ville méritait bien son nom d'Érythrée, parfaitement en harmonie avec le nom de son fondateur

« Érythros ». Ces ruines sont d'autant plus intéressantes, spécialement au point de vue architectonique, dit M. C. Texier, qu'elles surpassent en antiquité celles de toutes les autres villes de l'Ionie.

CAZA DE SIVRI-HISSAR

Orientation, limites. — Le caza de Sivri-Hissar est situé à l'ouest du vilayet d'Aïdin. Il est limité au nord par le caza de Vourla et le merkez-caza de Smyrne ; à l'est, par ce dernier caza ; au sud, par le golfe de Kouch-Adassi ; et à l'ouest par la baie de Sighadjik.

Superficie. — Sa superficie est de 472 kilomètres carrés, comme suit :

Terres arables	220 kilom. carrés.	
Prairies	50	—
Montagnes	137	—
Forêts	65	—
	472	
TOTAL :	472 kilom. carrés.	

Division administrative. — Il est subdivisé en un nahié qui est Sighadjik, et l'on y compte 14 villages ressortissant de ce nahié.

Autorités. — Il est administré par le caïmakam et le mudir. Ces deux fonctionnaires sont assistés de conseils administratifs.

Population. — La population totale du caza de Sivri-Hissar est de 28,840 habitants, comme suit :

Musulmans.	21,200 hab.
Grecs orthodoxes.	7,500 —
Etrangers	100 —
Israélites	40 —
	<hr/>
TOTAL :	28,840 hab.

Chef-lieu. — SIVRI-HISSAR, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est situé dans un agréable vallon, sur un frais ruisseau qui va se jeter à la mer au milieu des ruines de Téos, antique ville carienne, dont la population se trouve absorbée par des migrations grecques successives, et qui devint ainsi, par la suite, une ville ionienne, occupant dans la confédération un rang important. C'est aujourd'hui Sighadjik. Sivri-Hissar n'en est éloignée que de 5 kilomètres à l'est, et peut s'en servir comme d'échelle maritime, au besoin, pour ses exportations et importations, au moyen de son petit fleuve. Un embranchement de 21 kilomètres sur la route de Vourla, met Sivri-Hissar à la distance de 56 kilomètres sud-ouest de Smyrne par voie carrossable.

Population. — La population de Sivri-Hissar, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du Caza, est de 3,640 habitants, comme suit :

Musulmans.	2,000 hab.
Grecs-orthodoxes.	1,500 —
Étrangers	100 —
Israélites.	40 —
	<hr/>
TOTAL :	3,640 hab.

Ecoles. — Il y a dans le caza de Sivri-Hissar 9 écoles primaires dont 8 de garçons, fréquentées par 580 élèves et une de filles avec 100 élèves, comme suit :

Musulmans (écoles prim. de garçons)	5 écoles.	250 élèves.
Grecs-orthodoxes	— — 2 —	300 —
— — filles	1 —	100 —
Catholiques étrangers.	garçons 1 —	30 —
TOTAL : 9 écoles.		680 élèves.

Les forêts de pins d'Alep de ce caza donnent lieu à une coupe annuelle de 560 mètres cubes.

Agriculture. — La production agricole du caza de Sivri-Hissar, assez importante, consiste surtout en céréales (blé et orge) et en olives et huile d'olives estimée.

Antiquités et localités remarquables. — Plusieurs villes antiques célèbres ont occupé diverses parties du territoire dont est aujourd'hui formé le caza de Sivri-Hissar. Cette ville même est bâtie, comme celle de Sighadjik, de pierres tirées des ruines de Téos. La plupart des inscriptions des Téliens ont été conservées parce qu'elles ont été encastrées, soit dans les murs de Sighadjik, soit dans ceux de quelques édifices de Sivri-Hissar. C'est là qu'on peut les étudier, mais il est probable qu'on en découvrirait d'autres non moins intéressantes en fouillant les ruines de Téos qui sont très voisines de Sighadjik, et à 4 kilomètres seulement de Sivri-Hissar. On sait que cette ville, très probablement détruite par un tremblement de terre, était consacrée à Bacchus et était devenue le point de réunion de tous les acteurs d'Asie qui concouraient à l'éclat de ses fêtes dionysiaques. Sa puissance maritime était fort grande et tous les arts y étaient en grand honneur, comme le prouvent les magnifiques sculptures qu'on voit encore dans ses ruines. Devenue chrétienne dès les temps apostoliques, Téos avait Daphnus pour évêque lors du martyre de Saint-Polycarpe à Smyrne.

Lébédos, autre ville ionienne également célèbre pour ses fêtes dionysiaques, rendez-vous de tous les acteurs de l'Ionie, où les

entrepreneurs de spectacles venaient engager leurs troupes, se trouvait sur le bord de la mer, près de l'embouchure d'un ruisseau où se jette une source thermale sulfureuse, à 9 kilomètres est du bourg d'Hypsili-Hissar, dernier refuge du rebelle Djouneïd en 1423, sous le sultan Mourad II. Cette source marque 75° centigrades de thermalité ; elle émerge avec tant d'abondance que les habitants des environs s'en servent pour faire tourner un moulin. Sur les vestiges des anciens thermes, deux salles rustiques ont été bâties pour les baigneurs. Une foule de débris d'édifices, restes de la ville de Lébédos, couvrent le sol tout autour.

Colophon, ville ionienne dont l'armée se distinguait par sa cavalerie qui a donné lieu au proverbe grec : « *il a ajouté la cavalerie de Colophon* », pour dire : « il n'a rien oublié de ce qui pouvait assurer son succès », a laissé quelques vestiges sur la limite du caza de Sivri-Hissar et du merkez-caza de Smyrne, près du village de Zilè. On voit aussi non loin de là, sur la rive gauche du petit filet d'eau qui porta le nom de *Halésus*, un large plateau dominant la mer d'environ 40 mètres et au milieu duquel, parmi les imposantes ruines de Claros, antique colonie crétoise, s'élève encore le soubassement du fameux temple d'Apollon, où Calchas et Mopsus luttèrent de science divinitaire. La grotte ou l'autre célèbre où Mopsus rendait ses oracles est sur la rive droite de l'ancien *Halésus*. Une source tarie y a laissé de belles stalactites.

CAZA DE KOUCH-ADASSI

Orientation, limites. — Le caza de Kouch-Adassi est situé à l'ouest du vilayet d'Aïdin. Il est limité au nord, par le merkez-caza de Smyrne, à l'est, par celui de Tirèh, au sud-est, par le sandjak d'Aïdin, et à l'ouest, par le golfe de Kouch-Adassi.

Superficie. — Sa superficie totale est de 621 kilom. carrés comme suit :

Terres arables	200 kilom. carrés	
Pâturages	10	—
Montagnes	315	—
Forêts	96	—
	621	
TOTAL . . .	621 kilom. carrés.	

Division administrative. — Il est subdivisé en un nahié qui est Tchirkindjé-Ayasolouk et contient 28 villages, dont 15 dépendent du chef-lieu du caza et 13 de celui du nahié.

Autorités. — Ses autorités administratives sont le caïmakam, sous-gouverneur du caza, et le mudir, directeur du nahié, assistés de leurs conseils respectifs.

Population du caza. — Sa population totale est de 15.363 habitants comme suit :

Musulmans	8.775	hab.
Greco orthodoxes	6.189	—
Arméniens grégoriens . . .	59	—
Étrangers	200	—
Israélites	140	—
	15.363	
TOTAL . . .	15.363 —	

Ces 15.363 habitants sont répartis dans les deux chefs-lieux du caza et du nahié et dans les 25 villages dont se compose le caza comme suit, avec leur division par communautés :

LOCALITÉS	MUSULMANS	GRECS-OR- THODOXES	ARMÉNIENS- GRÉGORIENS	ÉTRANGERS	ISRAÉLITES	TOTAUX PAR LOCALITÉS
Scala-Nuova.....	3 751	2.751	59	200	140	6.901
Bourgas.....	612	"	"	"	"	612
Tchinar.....	130	"	"	"	"	130
Kirezli.....	364	"	"	"	"	364
Havoutchli.....	322	"	"	"	"	322
Annia.....	214	"	"	"	"	214
Davoud-Keuï.....	304	"	"	"	"	304
Tircha.....	222	"	"	"	"	222
Djaferli.....	119	"	"	"	"	119
Islam Tchangli.....	300	"	"	"	"	300
Tcherkess-Islam Tchangli...	131	"	"	"	"	131
Ourfali.....	206	"	"	"	"	206
Sultanié.....	71	"	"	"	"	71
Yaïla.....	114	"	"	"	"	114
Christian-Tchangli.....	"	656	"	"	"	656
Tchirkindjé-Ayasolouk.....	11	2 782	"	"	"	2.793
Bélévi.....	223	"	"	"	"	223
Kozbounar.....	319	"	"	"	"	319
Pranga.....	53	"	"	"	"	53
Kouyoumdji.....	149	"	"	"	"	149
Djivachir-Bourhan.....	165	"	"	"	"	165
Hamidié.....	322	"	"	"	"	322
Idjadié.....	129	"	"	"	"	129
Hairié.....	112	"	"	"	"	112
Chadié.....	121	"	"	"	"	121
Chechler.....	97	"	"	"	"	97
Baroutdji.....	214	"	"	"	"	214
TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS.....	8.775	6 189	59	200	140	
TOTAL GÉNÉRAL.....						15.363

Chef-lieu. — SCALA-NUOVA, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers services publics, est située au fond d'une baie, au bas d'une petite colline, dans le golfe qui porte comme elle le nom de Kouch-Adassi (île des oiseaux) et de Scala-Nuova (échelle neuve). Le premier de ces noms, qui est généralement donné au caza, lui vient de l'île rempli d'oiseaux, situé à un mille de distance de son port, et qui l'abrite des vents du large, tandis que la colline, sous laquelle la petite ville est assise, la garantit contre ceux qui soufflent de l'intérieur des terres, constituant ainsi un mouillage assez sûr. Quant au nom « d'échelle neuve », on pense qu'il lui a été donné par les marins lorsque, sur les réclamations de leurs

consuls, la ville a été autorisée à faire le commerce de certains articles qui lui était autrefois interdit pour ne pas nuire à celui de Smyrne.

Comme on le voit au tableau ci-dessus, la population de Scala-Nuova est de 6,901 habitants. Ses édifices religieux consistent en cinq mosquées, un *tekké* (couvent de derviches), une église grecque orthodoxe, une église arménienne grégorienne et une synagogue.

Cette petite ville possède deux hôpitaux, l'un appartenant à la municipalité et l'autre à la communauté grecque orthodoxe.

Elle a un tribunal de première instance présidé par le *cadi*, jugeant suivant la loi moderne et suivant la loi du *chér'i*; le juge assesseur est musulman, ainsi que l'un des deux membres du tribunal, et l'autre est chrétien. Le conseil municipal, ceux de l'instruction publique et de l'agriculture sont également composés de musulmans et de chrétiens.

Il y a, à Scala-Nuova, une station télégraphique à service international, où la correspondance se fait en langue turque et en langue européenne. Il y a aussi une capitainerie de port, une quarantaine et des agences de la douane, des phares, de l'administration des revenus concédés à la Dette publique et de la régie cointéressée des tabacs. Leurs recettes moyennes sont énoncées plus bas.

Les prisons, assez vastes et bien aérées, occupent le rez-de-chaussée du *konak* ou hôtel du gouvernement, qui contient aussi, au premier étage, des locaux convenables pour le Tribunal et le service de la police, fait par 12 gendarmes (*zaptiés*) dont 6 à pied et 6 à cheval. La municipalité, la banque agricole et les divers services administratifs ont également leurs installations très complètes dans cet édifice, de construction toute récente et fort belle, qui a été inauguré le 12 février 1891, par le *caïmakam Ibrahim Saïb Bey*. Il a été bâti par les soins de ce même fonctionnaire, moitié aux frais de l'État, moitié aux frais de la ville.

Il n'y a pas de troupes de l'armée active dans le *caza* de Kouch-Adassi, mais on va bientôt construire, au chef-lieu, des bâtiments pour dépôt militaire, où sera caserné à poste fixe

un bataillon de *rédi*f (réserve de l'armée active), détaché de la garnison d'Aïdin.

Ecoles. — Les écoles de la ville et du caza de Kouch-Adassi sont au nombre de 9, dont 7 fréquentées par 635 garçons et 2 par 205 filles, soit en totalité 840 élèves. Sur ce nombre de 9 écoles, 1 est supérieure, 3 secondaires et 5 primaires comme suit :

COMMUNAUTÉS		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans...	1 <i>Médressé</i> (école de droit et théologie islamiques).....	1	20
	1 <i>Ruchdié</i>	1	50
	1 Ecole primaire de garçons	1	200
	1 — — de filles.....	1	100
Grecs orthodoxes.....	2 écoles secondaires de garçons.....	2	35
	2 — primaires —	2	330
	1 — — de filles.....	1	105
TOTAL		9	840

Consulats. — Le corps consulaire est représenté à Scalanuova, comme suit :

L'Angleterre et la Suède-Norvège par des vice-consuls.

L'Autriche-Hongrie, la France, la Grèce, la Hollande et l'Italie par des agents consulaires.

Produits agricoles. — La quantité et la valeur moyenne annuelles de la production agricole du caza de Kouch-Adassi sont, comme suit :

NOMS DES DENRÉES	QUANTITÉS	VALEUR	OBSERVATIONS
	kilogr.	francs	
Blé.....	847 747	135 700	30,000 <i>kilés</i> de 22 okes à 22 p. 1/2 le <i>kilé</i> .
Orge.....	2 131 015	230 000	100,000 <i>kilés</i> de 17 okes à 1/2 medjidié le <i>kilé</i> .
Raisins secs.....	2 257 992	736 000	44,000 <i>kantars</i> de 44 okes à 4 medj. le <i>kantar</i> .
Figues ⁽¹⁾	282 249	69 000	5,000 — de — — à 21/2 — le —
Tabac.....	234 733	1 079 771	au prix moyen de 20 piastres le kilogr.
Huile d'olives.....	564 498	414 000	10,000 <i>kantars</i> de 44 okes à 9 médj. le <i>kantar</i> .
VALEUR TOTALE : FRANCS ...		2 664 471	

(1) Autrefois la production annuelle de figues était de 50,000 kantars.

Commerce. — D'après le dire des anciens du pays, il y a 15 à 20 ans, — peut-être était-ce par un effet des réclamations des consuls plus haut cités, — une très grande partie des produits de l'intérieur du pays étaient exportés par Scala-Nuova; on y voyait toujours en rade 3 ou 4 bateaux à vapeur et une dizaine de bâtiments à voiles occupés à charger les marchandises qui arrivaient sans cesse de l'intérieur à cette échelle, tant par le moyen de *caïks* et radeaux qu'à dos de chameaux.

Exportation. — Aujourd'hui cette exportation est réduite à une valeur totale de 3,970,000 piastres, comme l'indique le tableau ci-après, p. 502.

Tabacs. — Les exportations de tabac pour les pays *soumis aux droits de sortie* étant seules énoncées au tableau ci-après, il convient d'y ajouter aussi celles à destination des pays *non soumis aux droits de sortie*, qui ont été, de 1884 à 1890, comme l'indique le tableau qui suit, p. 503.

Importation. — Les importations, par le port de Scala-Nuova s'élèvent, d'après l'enregistrement de la douane, en moyenne à la somme de 2,026,000 piastres, comme suit :

Importation de l'étranger	160,000 piastres
— de la Turquie	1,866,200 —
	<hr/>
MOUVEMENT TOTAL	2,026,200 piastres

Tableau n° 1. — Exportations sur lesquelles sont perçus des droits de sortie. Valeur totale : 3,970,000 piastres

Tableau n° 2. — Exportations sur lesquelles ne sont pas perçus de droits de sortie. Valeur totale : 1,194,280 piastres

TOTAL : 7,190,480 piastres

soit environ 1,650,000 francs.

TABLEAU N° 1

EXPORTATION

ARTICLES	PAYS DE DESTINATION (soumis aux droits de sortie).								QUANTITÉS	VALEUR
	RUSSIE		FRANCE		AMÉRIQUE		DIVERS		TOTALES	TOTALE
	kilogr.	piastres	kilogr.	piastres	kilogr.	piastres	kilogr.	piastres	kilogr.	piastres
<i>Halva</i> (sorte de nougat) . . .	150 000	300.000	»	»	»	»	»	»	150.000	300 000
Raisins secs	»	»	150.000	300.000	»	»	»	»	150.000	300.000
Figues	»	»	50 000	75 000	»	»	»	»	50.000	75.000
Orge	»	»	900.000	450.000	»	»	»	»	900.000	450.000
Avoine	»	»	70.000	17.500	»	»	»	»	70.000	17.500
Réglisse	»	»	»	»	3 500.000	1.750.000	»	»	3.500.000	1.750.000
Huile d'olives	100.000	300 000	»	»	»	»	»	»	100.000	300.000
Tabac	»	»	»	»	»	»	38.875	777 500	38.875	777.500
TOTAUX PAR PAYS	250 000	600.000	1.170.000	842.500	3 500.000	1.750.000	38.875	777.500	4.958 875	
VALEUR TOTALE : PIASTRES										3.970.000

EXPORTATION DU TABAC

TABLEAU N° 2

ANNÉES	PAYS DE DESTINATION (Non soumis aux droits de sortie).															TOTAUX
	ALLEMAGNE			ANGLETERRE				AUTRICHE	BELGIQUE	FRANCE	GRÈCE	RUSSIE				ANNUELS
	BRÈME	HAMBOURG	LEIPZIG	LIVERPOOL	LONDRES	MALTE	MANCHESTER	TRIESTE	ANVERS	MARSEILLE	SYRA	MOSCOU	ODESSA	PETERS-BOURG	TAGANROK	EN
1884	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	30.892	"	"	30 892
1885	259	274	274	"	289	15 492	"	874	230	"	482	"	2 698	"	"	54 012
1886	321	8 348	"	358	3 885	28 339	"	1 036	"	1 333	"	60 839	1 879	"	"	106 338
1887	653	8 939	"	"	564	14 992	"	514	"	"	"	33 068	"	2 094	"	60 854
1888	"	"	"	"	230	5 774	1 504	"	"	"	"	17 927	2 099	"	"	27 534
1889	"	8 896	"	"	"	13 883	"	"	"	"	"	2 000	11 144	5 232	"	73 306
1890	"	34 624	"	"	"	5 835	"	"	"	"	"	14 691	6 631	6 281	"	66 062
	1.263	61 081	274	358	4 968	82 315	1 504	2 424	230	1 333	482	2 000	221 708	24 451	13 607	417 998

Navigation. — Mouvement maritime du port de Scala-Nuova, du 1^{er} mars 1891 au 28 février 1892.

PAVILLON	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS DE PHARES piastres
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
Anglais	141	»	141	18 350	»	18.350	1 621
Austro-Hongrois	»	1	1	»	747	747	»
Français	1	»	1	1.704	»	1 704	»
Hellène	65	16	81	4.095	627	4 722	291
Italien	»	2	2	»	1.450	1 450	636
Ottoman	71	180	251	5 518	2 460	7.978	1 251
Samien	»	139	139	»	1.111	1.111	450
Russe	»	1	1	»	103	103	»
Suédois et Norvégiens	2	»	2	1.810	»	1.810	»
TOTAUX	280	339	619	31.477	37 975	37.975	4 249

Soit 619 navires, jaugeant 37 975 tonneaux

L'échelle de Kouch-Adassi est desservie régulièrement par les bateaux à vapeur des compagnies « Pantaléon et Ci^o » et « Hamidiè » qui y touchent, les premiers tous les quinze jours, et les seconds, une fois par semaine venant de Smyrne.

Dîmes et impôts. — Les revenus du fisc dans le caza de Kouch-Adassi sont, en moyenne annuelle, comme suit :

Impôt foncier	527,440	piastres
Témettu (patentes)	96,330	—
Exonération du service militaire	112,440	—
Dîmes des céréales	375,224	—
Taxe sur les bestiaux	193,290	—
Tapou (droit de mutations)	17,650	—
Droits judiciaires	25,096	—
Recettes des douanes	201,900	—
— de la Dette publique	375,236	—
— de la régie des tabacs	425,942	—
TOTAL :	2,350,548	piastres

soit environ 540,600 francs.

Chef-lieu du nahié. — AYASOLOUK, chef-lieu de l'unique *nahié* du caza de Kouch-Adassi, est la résidence officielle du mu-dir et le siège des divers services de son administration. Ce bourg est environné de marais qui en rendent le séjour très malsain; aussi, ne conserve-t-il encore quelque importance, que par la station du chemin de fer de Smyrne-Aïdin qui permet aux productions du nahié, ainsi qu'aux voyageurs désireux de visiter les ruines d'Ephèse, de franchir en deux heures et demi la distance de plus de 60 kilomètres qui la sépare au sud de la ville de Smyrne. On peut aussi se rendre en voiture à Scala-Nuova en trois heures environ, en suivant la route carrossable qui, entre ces deux points, présente un développement de 20 kilomètres.

Ainsi qu'on le voit au tableau de la population du caza, la population actuelle de la ville d'Ayasolouk est de 2,793 habitants tous Grecs orthodoxes, à l'exception de quelques fonctionnaires et employés du Gouvernement. Mais la population des villages dépendants du nahié est exclusivement musulmane. Elle est en totalité de 4,697 habitants soit 2,782 Grecs orthodoxes et 1,915 musulmans.

La population des villages tend continuellement à s'accroître, tandis que celle de la ville diminue, et cela se conçoit facilement puisque Ayasolouk est la seule localité malsaine de ce nahié; tous les villages jouissent au contraire d'un climat doux et salubre. La production des meilleurs tabacs dits d'« Ayasolouk » dont cette ville et ses environs étaient autrefois le centre, s'est déplacée depuis quelque temps pour se reporter aux villages de Tchangli-Keuï et d'Annia, dépendances directes du caza de Kouch-Adassi, de sorte que la récolte d'Ayasolouk se trouve réduite au chiffre (moyenne de 6 années) de 69,194 kilogrammes sur une production totale de 234,733 kilogrammes pour tout le caza de Kouch-Adassi.

Notices historiques; Antiquités. — AYASOLOUK est bâtie sur l'emplacement d'une grande et belle ville musulmane de même nom, dont il ne reste plus aujourd'hui que de fort intéressantes ruines, notamment celles de la grande mosquée,

chef-d'œuvre de l'art islamique, et celles du château-fort. Ces deux monuments ont été construits eux-mêmes avec les plus beaux et les plus riches matériaux antiques empruntés aux ruines d'Éphèse qui sont à proximité; elles touchent, au sud-ouest, la petite ville actuelle d'Ayasolouk. Éphèse, comme on le sait, était une cité déjà connue dès les temps préhistoriques : on en attribuait la fondation à des peuples disparus. Les deux amazones, *Smyrna* et *Sisyrbé*, la conquièrent, disait-on, sur les Lydiens et les Lélèges, et la première lui donna alors son nom de *Smyrna* qui fut transmis plus tard, par une colonie de cette ville, à la cité ionienne de Smyrne. Androchus, lorsqu'il fonda la ville ionienne d'Éphèse, trouva le territoire encore occupé par des Lélèges et des Cariens, et déjà le culte de Diane, qui rendait Éphèse si célèbre, y était en honneur. Son premier temple y était un tronc d'arbre creux, où l'amazone *Smyrna* avait placé une statue de la déesse, présent de Jupiter lui-même. Selon Pausanias, un autre temple, probablement magnifique, fut fondé par Crésus et Éphésus, et ce fut celui-ci qui donna à une nouvelle ville son nom d'Éphèse qui prévalut définitivement. — Les Ioniens construisirent aussi un temple de Diane, mais le temple fameux, qui fut construit sous Alexandre le Grand pour remplacer l'ancien, brûlé le jour de sa naissance par Érostrate, était l'œuvre des Éphésiens eux-mêmes qui refusèrent l'offre du héros macédonien de se charger de la dépense. Commencé par Dinocrate, le même architecte qui bâtit la ville d'Alexandrie, il fut achevé par Péonius d'Éphèse et Démétrius, hiérodote de Diane. Sa construction avait duré 220 ans. On n'en trouve plus aujourd'hui aucune trace. Ses splendides matériaux, bien avant que les musulmans n'en employassent les restes dans la construction de leurs édifices, avaient été appropriés par les empereurs romains à l'ornement des leurs. Néron en avait enlevé les richesses transportées à Rome par son ordre. Les Scythes l'avaient pillé en 263. Les Goths, à leur tour, l'avaient ravagé. Enfin Constantin le Grand et ses successeurs en arrachèrent tout ce qui put être emporté pour en décorer les palais et les églises de Constantinople, et l'on admire encore aujourd'hui, dans la nef de Sainte-Sophie, les douze co-

lonnes de marbre vert empruntées par Justinien au temple d'Éphèse.

Après avoir été tour à tour occupée, prise et reprise par les musulmans, puis, sous Alexis Comnène, par Jean Ducas, puis de nouveau par les musulmans auxquels Théodore Lascaris l'enleva, en 1206, après avoir été, sous Andronic Paléologue, conquise par l'émir Mentéché, ravagée ensuite et pillée durant un mois par Timour Leng, après la bataille d'Angora, disputée après son départ et incendiée par Djounéïd et Mentéché, Éphèse tomba enfin au pouvoir du sultan Mohammed I^{er} Tchélébi, et n'a plus cessé, depuis lors, de faire partie de l'empire ottoman.

Il est inutile de rappeler ici que la première grande église chrétienne d'Asie, métropole des sept églises citées dans l'Apocalypse, fut fondée à Éphèse par l'apôtre saint Paul, qui triompha à la fois, dans cette ville, et des exorcistes juifs auxquels il fit brûler, de leurs propres mains, en place publique, tous leurs livres de magie, et de la grande sédition populaire excitée contre lui par les fabricants d'idoles, dont le succès de ses prédications ruinait le commerce.

La plupart des ruines existant encore actuellement autour d'Ayasolouk, sur les divers emplacements voisins les uns des autres, et sur lesquels se sont élevées successivement les villes portant le nom d'Éphèse, appartiennent à l'époque romaine; mais dans les ruines du moyen âge, au château-fort, à la mosquée, on voit des restes intéressants de plusieurs époques de l'art grec.

Néapolis. — Cette petite ville moderne a succédé à la ville antique de Néapolis, et celle-ci avait elle-même été peuplée par une partie des habitants de Pygélion, fondée par des compagnons d'Agamemnon qui furent obligés, par la maladie, de quitter leurs vaisseaux pour se fixer en cet endroit. On y trouve surtout beaucoup de poteries et de tuiles provenant d'édifices publics. Agamemnon y avait élevé un temple à Diane.

Tchangli (Panianium). — On trouve aussi dans ce caza

des ruines antéhelléniques en assez grand nombre ; et enfin, près de Tchangli, village situé au bord de la mer, au pied du Samsoundagh, en face de Samos, le site de Panianium, lieu d'assemblée des députés de la confédération ionienne, a été bien déterminé par Chandler ; et sir William Gell, de son côté, a publié une inscription où se trouve mentionné le Panionium, dans l'enceinte duquel s'élevait le temple de Neptune.

CAZA DE TIRÈH

Orientation, limites. — Le caza de Tirèh est situé au sud du merkez-sandjak de Smyrne, et au centre du vilayet en inclinant vers l'ouest. Il est limité, au nord, par les cazas de Baïndir et d'Eudémich ; à l'est, par ce dernier ; au sud, par le sandjak d'Aïdin, et à l'ouest, par le merkez-caza de Smyrne et celui de Kouch-Adassi.

Superficie. — La superficie est de 1,097 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures.	450 kilom. carrés	
Pâturages	72	—
Montagnes	500	—
Forêts	75	—
	<hr/>	
TOTAL	1,097 kilom. carrés	

Division administrative. — Ce caza n'a pas de nahié ; il contient 76 villages.

Autorités. — Il est administré par un caïmakam assisté de son conseil, suivant l'usage général.

Population du caza. — Sa population totale est de 28,310 habitants, comme suit :

Musulmans	20,500 hab.
Greco orthodoxes	7,500 —
Étrangers	300 —
Israélites	10 —
	<hr/>
TOTAL	28,310 hab.

Chef-lieu. — *Tirèh* (Thyra), chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des divers services administratifs, est situé sur la rive gauche du *Kuchuk Mendérès* (Caïstre), à 7 kilomètres au sud de ce fleuve. Elle est à une distance de 96 kilomètres au sud-est de Smyrne par la voie ferrée, et de 63 kilomètres en ligne directe au sud de Magnésie du Sipyle, à 25 kilomètres au nord d'Aïdin, et à 94 mètres d'altitude.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 14.510 habitants comme suit :

Musulmans	8,200 hab.
Greco orthodoxes	6,000 —
Étrangers	300 —
Israélites	10 —
	<hr/>
TOTAL	14,510 hab.

Un embranchement du chemin de fer de Smyrne-Aïdin part de la station de Torbali, passe à Baïndir et vient à 94 mètres d'altitude aboutir à Tirèh, qui se trouve ainsi reliée par voie rapide aux plus grands centres du vilayet. Depuis longtemps déjà, cet embranchement était devenu nécessaire, car Tirèh, ancienne halte des caravanes, sur la grande route de Smyrne à Koniah, naguère l'une des villes les plus commerçantes du vilayet, et qui comptait encore vers 1840 plus de 18.000 habitants, était en voie de périliter. Aujourd'hui, cette grande et jolie ville, si bien placée au centre d'une plaine fertile et bien arrosée, commence à reprendre son rang. Son bazar, très grand, mais peu animé depuis que les caravanes ont cessé d'y venir, recommence à être

fréquenté. Depuis longtemps déjà, ses rues sont éclairées au pétrole. Tirèh, que la population grecque appelle Thyra, est l'ancienne Tyriah, cité fort importante au moyen âge. Sous la domination de l'émir Aïdin, ses habitants, tous musulmans, étaient renommés pour leurs qualités militaires et formaient les meilleurs contingents. Timour-Leng fit choix de cette ville, qui fut de la sorte épargnée, pour y rassembler tout le butin pillé par ses soldats.

Ecoles. — Les écoles de Tirèh sont au nombre de 12, dont 4 d'enseignement secondaire et 8 d'enseignement primaire, fréquentées par 587 élèves, dont 555 garçons et 32 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : École secondaire (garçons)	1	45
— — primaires —	5	300
Grecs orthodoxes : écoles secondaires (garçons)	3	30
— — primaires —	1	150
— — — (filles)	1	32
Catholiques (Étrangers) : École primaire (garçons)	1	30
TOTAL.....	12	587

Télégraphe. — Il y a à Tirèh une station télégraphique de service intérieur, c'est-à-dire où la langue turque seule est employée.

Dette publique ottomane, régie de tabacs. — L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane et la régie cointéressée des tabacs ont, dans ce caza, des agences dont les recettes sont énoncées dans des tableaux *ad hoc* qui figurent aux chapitres spéciaux du vilayet.

CAZA DE BAÏNDIR

Orientation, limites. — Le caza de Baïndir est situé comme celui de Tirèh, au sud du sandjak de Smyrne et au centre, en inclinant à l'ouest du vilayet d'Aïdin. Il est limité au nord par le merkez-caza de Smyrne et le sandjak de Saroukhan ; à l'est, par le caza d'Eudémich, au sud, par celui de Tirèh et à l'ouest, par le merkez-caza de Smyrne.

Superficie. — Sa superficie totale est de 494 kilomètres carrés comme suit :

Cultures.	200 kilom. carrés.
Pâturages.	50 —
Montagnes	160 —
Forêts	84 —
TOTAL.	494 kilom. carrés.

Division administrative. — Il n'a point de nahié ; on y compte 44 villages. Un caïmakam assisté d'un conseil *ad hoc* administre ce caza.

Population. — Sa population totale est de 28.005 habitants comme suit :

Musulmans.	20.900 hab.
Grecs orthodoxes	6.980 —
Étrangers	100 —
Israélites	25 —
TOTAL.	28.005 hab.

Chef-lieu. — BAÏNDIR, chef-lieu du caza, résidence officielle

du caïmakam et siège des services publics, est située sur la rive droite du *Kutchuk-Mendérés*, à 3 kilomètres au nord de ce fleuve, à 50 kilomètres sud-est de Smyrne et à 43 kilomètres nord-ouest d'Aïdin. Un embranchement du chemin de fer y conduit directement, de la station de Torbali, et va jusqu'à Tirèh et Eudémich. La station de Baïndir est à 1 kilomètre de la ville et y est reliée par une route carrossable. Son altitude est de 60 mètres et celles des premières maisons de la ville est de 90 mètres.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre précité de celle du caza, est de 9,625 habitants, comme suit :

Musulmans.	5.000 hab.
Greco-orthodoxes.	4.500 —
Étrangers	100 —
Israélites.	25 —
	<hr/>
TOTAL. . .	9.625 hab.

La ville de Baïndir, toute moderne, est bâtie en amphithéâtre sur un des versants du Tmolus, dans une situation pittoresque d'où l'on jouit d'une très belle vue. Ses maisons sont presque toutes bâties en bois et en pisé fait d'argile rouge commune, qu'on trouve aux environs, ce qui forme, avec la verdure sombre des cyprès un contraste pittoresque. Elle est abondamment pourvue d'eau, et ses rues, quoique étroites, sont généralement propres. Elles sont éclairées au pétrole. Dans cette région que Strabon nomme *Κιγδιανὸν ὠεδίον*, il y avait, de son temps, des mines de cinabre (sulfure rouge de mercure), appartenant aux Ephésiens qui en tiraient de grands bénéfices. Les apparences font croire que ces mines se retrouveraient facilement.

Cette même région avait, dans l'antiquité, une grande réputation de fertilité qui lui est restée jusqu'aujourd'hui. Les environs de Baïndir sont cités surtout pour leurs cultures florissantes de mûriers, de cotonniers, de figuiers et de céréales. L'élevage des bestiaux y donne de beaux résultats. Il se fait sur les marchés de la ville de Baïndir et dans les villages qui en dépendent, un

commerce assez important de grains, d'huile, de peaux, de laine, de soie, de figues et surtout de coton. Toutes ces denrées sont dirigées sur la place de Smyrne soit par le chemin de fer de Smyrne à Aïdin, soit par chariots ou à dos de chameaux.

Ecoles. — Il y a à Baïndir 11 écoles, dont 3 d'enseignement secondaire et 8 primaires, fréquentées par 664 élèves dont 564 garçons et 100 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : Écoles secondaires.....	1	60
— — primaires.....	5	300
Grecs orthodoxes : Écoles secondaires.....	2	24
— — primaires (garçons).....	1	150
— — — (filles).....	1	100
Catholiques (étrangers) : École primaire (garçons).....	1	30
TOTAUX.....	11	664

On compte à Baïndir 12 mosquées, dont deux seulement sont entièrement bâties en pierre avec dôme, minarets et portiques, et 2 églises grecques. Les fontaines publiques sont nombreuses; le bazar est assez animé. Les administrations de la Dette publique et de la régie des tabacs ont des agences dans cette ville, où se trouve aussi une station télégraphique de service intérieur (en langue turque).

On voit à Baïndir quelques antiquités intéressantes qui y ont été apportées des environs, où l'on rencontre aussi des ruines byzantines antérieures à Justinien.

CAZA D'EUDEMICH

Orientation, limites. — Le caza d'Eudémich est situé au centre du vilayet d'Aïdin. Il est limité au nord et à l'est par le

sandjak de Saroukhan; au sud, par le sandjak d'Aïdin; à l'ouest, par les cazas de Tirèh et de Baïndir.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,743 kilomètres carrés comme suit :

Cultures	430 kilom. carrés	
Pâturages	170	—
Montagnes	918	—
Forêts	225	—
	<hr/>	
TOTAL	1,743 kilom. carrés	

Division administrative. — Le caza d'Eudémich est divisé en 3 nahies qui sont : Birghi, Kélès et Baliambol; on y compte, en totalité, 112 villages.

Autorités. — Il est administré par 1 caïmakam et 3 mudirs. Ces 4 fonctionnaires sont assistés de leurs conseils d'administration respectifs, composés suivant l'usage.

Sa population totale est de 26,700 habitants, comme suit :

Musulmans	19,500 hab.
Grecs orthodoxes	7,000 —
Étrangers	150 —
Israélites	50 —
	<hr/>
TOTAL	26,700 hab.

Chef-lieu. — EUDÉMICH, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est située sur la rive droite du *Kutchuk-Mendérés* (Caïstre), à 5 kilomètres au nord de ce fleuve, à 73 kilomètres sud-est de Smyrne et à 45 kilomètres nord-est d'Aïdin, à 123 mètres d'altitude. Elle est reliée par voie rapide à ces deux villes, au moyen d'une petite section de chemin de fer qui va rejoindre, à égale distance de Baïndir et de Tirèh, l'embranchement aboutissant à Torbali, station de la grande ligne dite de « Smyrne-Aïdin ».

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre sus-énoncé de celle du caza, est de 7, 200 habitants, comme suit :

Musulmans	4,000 hab.
Grecs orthodoxes	3,000 —
Etrangers	150 —
Israélites	50 —
TOTAL	<u>7,200 hab.</u>

Un cours d'eau torrentueux, considérable en certains temps et médiocre en d'autres, descend du Bouz-dagh, l'un des principaux sommets de la chaîne du Tmolus, et parcourt, d'un bout à l'autre, la ville d'Eudémich pour aller, à 5 kilomètres plus au sud, se jeter dans le *Kutchuk-Mendérès*. Les mosquées de cette ville n'ont rien de remarquable, mais l'église grecque, grande et de belle apparence, mérite d'être citée, ne fut-ce que pour le grand tort causé à la science archéologique par sa construction.

En effet, en 1840, date de cette construction, la communauté grecque orthodoxe y avait pourvu par une cotisation de 500.000 piastres, mais cette somme, d'environ 100,000 francs, eût été insuffisante à payer les frais d'un pareil édifice, si presque tous les matériaux n'avaient été tirés des ruines de la ville antique d'Hypæpa, situées au pied du Bouz-dagh, à 3 kilom. au nord d'Eudémich. Sur ce qui reste aujourd'hui de ces ruines, s'élève le petit village turc de Tapoè, auquel la population grecque a laissé le nom de la ville antique : Hypipa. Tous les marbres ont servi à l'ornement de l'église ou à faire de la chaux, car la pierre calcaire est très rare dans la contrée. Les inscriptions et les œuvres d'art ont été ainsi perdues. Cependant, M. Ch. Texier, qui a donné une description étendue des ruines d'Hypæpa, a retrouvé à Eudémich une statue de Vénus qui sert à soutenir l'escalier de l'école annexée à l'église grecque, et il a pu copier deux inscriptions venant aussi d'Hypæpa, l'une, encastrée dans un mur voisin, et l'autre, dans le dallage de la cuisine de l'école.

Le bazar d'Eudémich est construit en pierre. Les rues de cette ville sont assez larges et éclairées au pétrole. Son aspect est agréable et l'on y rencontre quelques maisons assez belles.

Depuis que le prolongement du chemin de fer a été exécuté jusqu'à Eudémich, cette ville est devenue un marché assez important où affluent les productions de la partie haute de la vallée du *Caïstre*,

Ecoles. — Il y a à Eudémich 12 écoles, dont 2 d'enseignement secondaire et 10 primaires, fréquentées par 705 élèves dont 645 garçons et 60 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : Écoles secondaires	1	50
— — primaires	6	400
Grecs orthodoxes : École secondaire	1	20
— — primaires (garçons)	2	150
— — — (filles)	1	60
Catholiques (étrangers) : École primaire (garçons)	1	25
TOTAUX	12	705

La direction des postes et télégraphes a une station télégraphique de service intérieur (langue turque) à Eudémich. Les administrations de la Dette publique et de la régie des tabacs y ont des agences (voir les tableaux y relatifs aux chapitres spéciaux du vilayet).

Productions agricoles. — Parmi les principales productions du caza, figurent au premier rang les céréales, le tabac, la soie, le coton, les raisins et les figues. Les prairies de cette région, citées par Homère dans l'Iliade, méritent encore aujourd'hui leur antique renommée d'excellents pâturages.

Birghi. — *Birghi*, chef-lieu du nahié de même nom, résidence officielle du mudir et siège des services publics, est située

à 8 kilomètres nord d'Eudémich, au pied du Tmolus, sur un cours d'eau torrentiel, qui parfois inonde ses rues. Ce bourg est petit, mais pittoresquement bâti au milieu de champs d'oliviers qui donnent un aspect riant à ses constructions faites de fragments antiques provenant des ruines d'Hypæpa. Il est relié à Eudémich par une route carrossable.

CAZA DE VOURLA

Orientation, limites. — Le caza de Vourla est situé à l'ouest du merkez-sandjak de Smyrne et du vilayet d'Aïdin, et s'étend sur toute la partie nord-est ainsi que sur l'isthme de l'ancienne presque île d'Érythrée. Il est limité au nord par la mer Égée et le golfe de Smyrne, à l'est, par ce même golfe et le merkez-caza de Smyrne ; au sud, par le caza de Sivri-Hissar et l'archipel ottoman ; et à l'ouest par le caza de Tchesmé.

Superficie. — Sa superficie totale est de 370 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	220 kilom. carrés.
Pâturages	60 —
Montagnes	83 —
Forêts	7 —
	<hr/>
TOTAL :	370 kilom. carrés.

Division administrative. — Ce caza n'a point de nahié, on y compte 21 villages.

Autorités. — Il est administré par un caïmakam, assisté d'un conseil d'administration composé suivant la règle générale.

Population. — Sa population totale est de 26,668 habitants, comme suit :

Musulmans	19,435 hab.
Greco orthodoxes	6,958 —
Étrangers.	260 —
Israélites	15 —
TOTAL :	<u>26,668 hab.</u>

Chef-lieu. — VOURLA, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des services publics et des agents consulaires d'Angleterre, d'Autriche-Hongrie et de Grèce, est située à 30 kilomètres ouest de Smyrne, sur l'isthme de la presqu'île d'Érythrée, à peu de distance de l'emplacement assigné par les archéologues à l'antique cité ionienne de Clazomène. Les maisons de la ville actuelle sont généralement bien construites et donnent une bonne idée de l'aisance des habitants. Toutes les rues sont éclairées au pétrole.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus énoncé de celle du caza, est de 4,475 habitants, comme suit :

Musulmans.	3,200 hab.
Greco-orthodoxes.	1,000 —
Etrangers	260 —
Israélites	15 —
TOTAL :	<u>4,475 hab.</u>

Il y a à Vourla des agences de la Dette publique et de la régie co-intéressée des tabacs.

Il existe également à Vourla une station télégraphique de service international où les langues turques et européennes sont employées.

Ecoles. — On compte, tant à Vourla que dans le caza,

18 écoles tant secondaires que primaires, fréquentées par 1.365 élèves, dont 1.110 garçons et 255 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES		ÉLÈVES	
	GARÇONS	FILLES	GARÇONS	FILLES
Musulmans : École secondaire	1	»	45	»
— — primaires	7	»	500	»
Grecs orthodoxes : Ecoles primaires	4	2	400	255
— — secondaires	3	»	145	»
Catholiques étrangers : Ecole primaire	1	»	20	»
	16	2	1.110	255
TOTAL	18 écoles		1 365 élèves	

Production agricole. — La principale et presque l'unique culture du caza de Vourla est celle de la vigne qui donne lieu à un commerce important de raisins secs. Ces raisins, de deux espèces différentes : le *yèrli*, nom donné à toute chose considérée comme une spécialité du pays, et le *sultanièh* (raisin royal ou du sultan), espèce de raisin blanc à petits grains sans pépins, sont classés commercialement en deux sortes : 1° *raisins rouges* et 2° *sultanines*. Les lieux de production sont Vourla et Kara-Bournou. On estime la quantité moyenne produite annuellement par les vignobles de ces deux localités, comme suit :

Vourla : raisins rouges.	70,000	quintaux.
— sultanines. . .	40,000	—
Kara-Bournou, rais . .	25,000	—
— sultanines.	15,000	—
TOTAL :	150,000	quintaux.

On envoie aussi à Smyrne, pour être expédiés à Constanti-

nople et en Russie; une assez grande quantité de raisins frais en paniers.

La culture de l'olivier est la plus répandue après celle de la vigne. La dîme des olives de ce caza et des villages de la banlieue de Smyrne, mise en adjudication publique par le Ministère des finances, a donné lieu, à la date du 1^{er} octobre 1891, d'après une publication officielle de ce même Ministère, à l'offre de 92,394 piastres (21,250 francs) par an, qui ne fut pas acceptée; cette dîme a été administrée en régie.

Commerce. — Les exportations et importations du caza de Vourla se font par l'échelle de ce nom, située au nord de cette ville, à la distance de 4,400 m. Un embranchement de la chaussée de Smyrne à Tchesmé, conduit directement à cette échelle, où sont les magasins et dépôts pour les produits du pays destinés à être exportés. Ce mouvement commercial est assez considérable; pour en juger, il suffit des quelques chiffres précités relatifs aux principaux produits agricoles du caza, tous exportés par cette échelle; il est cependant d'usage de ne pas le distinguer de celui du port de Smyrne.

Quant au mouvement de la navigation du port de Vourla, il a été, à partir du 1/13 mars 1891 jusqu'au 28 février-12 mars 1892, comme l'indique le tableau ci-contre, page 521 :

L'échelle de Vourla est desservie journellement par un bateau à vapeur de la Compagnie « Hamidié », qui fait le trajet de Smyrne à cette échelle en 3 heures. Une petite chaussée carrossable de 4,400 mètres relie la ville à l'échelle, où se trouvent les magasins et dépôts pour les produits destinés à être transportés.

Notice historique. — Le territoire qui constitue actuellement le caza de Vourla est à peu près celui des Clazoméniens, dont la limite qui le séparait du territoire des Téiens peut être aujourd'hui marquée par le fort Sandjak et les bains d'Agamemnon. Il ne reste toutefois aucun vestige de la ville de Clazomène qu'ils fondèrent en terre ferme après avoir successive-

PAVILLON	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS DE PHARES
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
Allemand.....	8	»	8	7.985	»	7.085	»
Anglais.....	16	1	17	13.955	2	13.957	4.834
Austro-Hongrois.....	7	1	8	6.204	533	6.737	1.634
Français.....	2	»	2	3.408	»	3.408	»
Hellène.....	5	9	14	925	1.125	2.050	448
Hollandais.....	22	»	22	20.387	»	20.387	7.925
Italien.....	1	1	2	1.343	387	1.730	469
Ottoman.....	371	629	1.000	7.834	7.611	14.445	6.855
Samien.....	»	2	2	»	14	14	4
TOTAUX.....	432	643	1.075	61.041	9.672	70.713	22.187

Soit 1.075 navires, jaugeant 70.713 tonneaux.

ment abandonné leur première ville bâtie en Éolide, au pied du mont Ida, et celle de Scyppium et de Clytrium dans la presque île d'Érythrée.

Clazomène faisait partie des villes ioniennes confédérées. Sous la domination des rois de Lydie, elle jouissait d'une grande prospérité commerciale; mais après la mort de Crésus, ses habitants en sortirent pour se retrancher dans une île du golfe de Smyrne, afin de se mettre à l'abri des Perses. On voit encore à Vourla les restes d'une jetée que construisit Alexandre le Grand pour relier à l'isthme cette île où se trouvait la nouvelle Clazomène. Elle a été réparée et sert encore aujourd'hui à communiquer de Vourla avec cette même île où est établi le lazaret où les voyageurs vont purger leur quarantaine en temps d'épidémie. C'est la jetée d'Alexandre, longue d'environ 400 mètres et soutenue par un mur antique qui a servi de point de repère aux archéologues pour déterminer la situation de Clazomène, car il ne reste pas non plus de trace de la ville insulaire qui succéda à celle de la terre ferme; toutes deux ont disparu complètement. On sait pourtant que Clazomène, qui

avait conservé son autonomie sous les empereurs romains, existait encore au moyen âge; mais on ignore la date de sa destruction, fait qui a passé inaperçu.

SANDJAK DE SAROUKHAN

Orientation, limites. — Le sandjak de Saroukhan est situé au nord-est du vilayet d'Aïdin, entre 24°48' et 26°55' de longitude, et 38°2' à 39°25' de latitude. Il est limité au nord et à l'est, par le vilayet de Brousse; au sud, par les sandjaks de Dénizli, d'Aïdin et de Smyrne, et à l'ouest, par ce dernier.

Sa superficie totale est de 11,813 kilomètres carrés comme suit :

Cultures	3,815 kilom. carrés	
Prairies	1,284	—
Montagnes	6,011	—
Forêts	703	—
TOTAL . . .	11,813 kilom. carrés.	

Division administrative. — Le sandjak de Saroukhan est divisé administrativement en 11 cazas et 12 nahiés, et l'on y compte 966 villages, comme suit :

CAZAS	NAHIÉS	VILLAGES
Magnésie.	1° Palamoud. — 2° Mondaghi. — 3° Balak. — 4° Amlan	229
Soma.	56
Kirk-Agatdj.	5° Guélembé.	23
Ak-Hissar.	6° Mermeredjik	58
Kassaba	7° Ahmedli. — 8° Dagh-Merméré	33
Guerdéz	125
Démirdji	128
Salihli.	9° Adala	86
Koula.	10° Sélendi.	85
Alachèhr.	11° Iné-gueul ou Aïnè-gueul	64
Echmè, chef-lieu Takmak.	12° Gueurè.	79
11 Cazas	12 nahiés	966

Autorités. — L'autorité administrative est exercée dans le sandjak de Saroukhan par un *mutessarif* qui relève du *vali* de Smyrne, et duquel dépendent les 10 caïmakams sous-gouverneurs des cazas autres que celui de Magnésie, sa résidence officielle, qu'il administre directement. Il a également sous sa dépendance les douze mudirs. Ces vingt-trois fonctionnaires sont assistés chacun d'un conseil administratif.

Magnésie (en turc Manissa) est le siège d'un archevêché grec orthodoxe, duquel relèvent les évêchés de Tchesmé, de Sevké et d'Aïvalik, Alachèhr est également le siège d'un archevêque grec orthodoxe. Sa juridiction s'étend sur une autre partie du vilayet de Brousse.

Les arméniens grégoriens relèvent de l'archevêque de Smyrne, et les Israélites du grand rabbin ou *khakhâm-bachi* de cette même ville.

Division militaire. — Le siège du commandement militaire du district de Magnésie est à Kassaba. Tout le sandjak, à l'exception de Soma et de Kirk-Aghadj, appartient à la circonscription militaire de Smyrne.

Tribunaux. — Il y a, à Magnésie, une cour de justice relevant de celle de Smyrne et composée de tribunaux civil et criminel de 1^{re} instance et d'un tribunal du chér'i (droit islamique), et d'un tribunal de commerce. Chaque caza possède aussi un tribunal de 1^{re} instance du *bédayet* (droit moderne) et du *chér'i*.

Police, gendarmerie. — La gendarmerie du sandjak de Saroukhan est composée de 50 gendarmes à cheval commandés par un officier et 15 sous-officiers, et de 320 gendarmes à pied commandés par 4 officiers et 60 sous-officiers, soit un corps de 450 officiers, sous-officiers et soldats.

La police est faite par un commissaire de 1^{re} classe et 8 agents subalternes. Gendarmerie et police réunies forment un service d'ordre public de 459 hommes.

Dette publique ottomane. — Des agences de l'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane sont établies dans le sandjak de Saroukhan à Magnésie, à Soma, à Kirk-Aghadj, Ak-Hissar, Kassaba, Koula et Alachèhr. Toutes ces agences relèvent du nazaret de Smyrne.

Régie des tabacs. — Il y a dans le sandjak de Saroukhan 5 agences principales (mudiriets) et 5 agences secondaires de la régie cointéressée des tabacs, relevant du nazaret établi à Smyrne. Le produit des ventes de ces 10 agences s'est élevé en 1890 à la somme totale de 5,850.074 piastres, comme suit :

Mudiriel de Magnésie	1,935,252 piastres	
— de Kassaba.	521,557	—
— de Alachèhr (avec son mudiriel de Koula)	1,656,130	—
— de Ak-Hissar, avec ses 3 memou- riets : Kirk-agadj, Soma et Yaya-Keuï	1,175,861	—
— de Salihli avec ses 2 memouriets de Démirdji et Guerdèz . . .	1,628,475	—
TOTAL DES VENTES DU SANDJAK EN 1890	6,917,275 piastres	

Postes et télégraphes. — Dans chaque chef-lieu de caza du sandjak de Saroukhan il y a une station télégraphique de service intérieur, soit en totalité 11 stations où la langue turque seule est employée.

Population du sandjak. — La population totale du sandjak de Saroukhan est de 345.749 habitants, comme suit :

Musulmans	291.460 hab.
Greco orthodoxes	47.533 —
Arméniens	3.882 —
Étrangers.	935 —
Israélites	1.939 —
TOTAL.	345.749 hab.

Mœurs, usages, etc. — Il n'y a pas de différence notable entre les mœurs et coutumes des habitants de ce sandjak et celles des autres habitants du vilayet d'Aïdin appartenant aux mêmes communautés.

Ecoles. — Les écoles du sandjak de Saroukhan sont au nombre de 320 dont 31 secondaires et 289 primaires, fréquentées par 9,956 élèves dont 8,171 garçons et 1,785 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			TOTAUX	
	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	13	590	»	225	4 570	»	238	5 160
Grecs orthodoxes	16	451	270	46	1.940	1.135	62	3.796
Arméniens grégoriens	1	80	»	6	280	200	7	560
— grégoriens	»	»	»	2	25	20	2	45
Catholiques latins	»	»	»	3	25	160	3	185
Israélites	1	20	»	7	190	»	8	210
TOTAUX	31	1.141	270	289	7.030	1 515	320	9 956

Production agricole. — Une vaste et fertile plaine, formée en grande partie et fécondée par les alluvions du *Ghédiz-tchai* (Hermus), s'étend à perte de vue sur les deux rives de ce fleuve, à partir de Magnésie jusqu'à Alachèhr, point terminus actuel de la ligne principale du chemin de fer de Smyrne-Kassaba. Les cultures les plus répandues, les mieux soignées et les plus productives sont, autour de Magnésie du Sipyle, celle de la vigne qui prend de jour en jour un plus grand développement, surtout pour la production de quantités très considérables de raisins secs de l'espèce « sultanieh » (sultanines du commerce). Les cultivateurs vigneron se procurent un supplément de profits en semant entre les ceps des melons et des pastèques, du maïs et des pois chiches. Plus loin, entre Magnésie et Kassaba, les vignobles n'occupent plus que les abords des nombreux villages

répandus dans la vallée, réservée à la culture de toutes sortes de céréales et de plantes légumineuses, parmi lesquelles dominant l'orge et la fève. Cette dernière culture, très prospère, occupe près des deux tiers des terres à blé. Près de Kassaba, on préfère la culture du sésame et du coton. De vastes champs de cotonniers s'étendent également le long des affluents du *Ghédiz* qui arrosent le каза de Ak-Hissar, ainsi que dans les cazas de Kirkagatdj et de Soma, des deux côtés de l'embranchement du chemin de fer de Magnésie à Soma.

Parmi les meilleurs produits de cette région, on doit mentionner tout spécialement le melon de Kirk-Aghadj, dont la renommée ne se borne pas à l'Asie Mineure. Il n'est pas moins recherché sur les marchés de Constantinople et de Salomique où on l'exporte en quantités énormes sous le nom de « melon de Smyrne ». Très sucré, très parfumé, fondant et d'un goût exquis, d'une longue conservation, les Orientaux le préfèrent de beaucoup au cantaloup, qui n'a obtenu que peu de succès à Constantinople où des jardiniers français avaient introduit sa culture et y ont bientôt renoncé.

Aux environs de Salihli et d'Alachèhr, les cultures dominantes sont celles du maïs, du lin, de l'orge et du pavot à opium (*papaver somniferum*), tandis qu'à partir de Kirk-Aghadj, dans la direction de l'est et dans les cazas de Guerdèz et de Démirdji, les céréales sont plus spécialement abondantes.

Les soumissions présentées à la mise en adjudication de la dîme des olives du sandjak de Saroukhan s'élevaient au 1^{er} octobre 1891 à la somme de piastres 175,800, qui ne fut pas acceptée. Les cazas de Guerdèz, de Démirdji et d'Echmé n'étaient point compris dans cette enchère.

Bétail. — Le sandjak de Saroukhan, ainsi qu'on l'a vu plus haut dans le chapitre spécial du vilayet, nourrit et élève 946,160 têtes de bétail de toutes races. Le tableau ci-après montre, par races et par espèces, le nombre afférent à chacun des onze cazas de ce sandjak :

RACES	ESPÈCES	CAZAS DU SANDJAK DE SAROUKHAN											TOTAUX PAR ESPÈCES
		MAGNÉSIE	SOMA	KIRK- AGATDJ	AK-HISSAR	KASSABA	GUERDÉZ	DÉMIRDJI	SALIHLI	KOULA	ALACHEHR	ECHMÉ	
Bovine	Bœufs . . .	6.650	2.863	2.492	2.769	1.600	5.873	2.120	2.594	4.070	3.000	6.050	40.081
	Vaches . . .	5.260	2.838	1.914	5.072	»	7.539	6.500	5.824	5.130	2.500	6.228	48.805
	Buffles . . .	4.187	457	1.444	1.045	3.500	»	»	2.098	82	2.570	63	15.446
Cheva- line . . .	Chevaux . . .	13.462	435	660	1.458	1.440	1.139	1.600	1.491	1.115	550	526	23.876
Asine . . .	Anes	5.870	1.866	1.068	2.259	1.800	4.644	2.000	1.755	4.202	3.780	1.035	30.279
	Mulets	550	62	916	149	165	247	1.110	146	33	180	12	3 570
Camé- lienne	Cha- meaux	922	186	47	494	725	203	118	1.282	716	165	269	5.127
Ovine . . .	Moutons . . .	67.978	9.463	3.779	23.814	»	25.837	24.080	76.536	57.100	47.486	54.059	390.132
	Chèvres . . .	39.356	14.332	9.736	32.036	»	33.965	52.010	26.234	80.239	38.187	62.730	388 825
Porcine	Porcs	17	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	19
TOTAUX PAR CAZAS . . .		144.252	32.502	22.056	69.098	9.230	79.447	89.538	47.960	152.687	98.418	130.972	
TOTAL GÉNÉRAL : TÊTES DE BÉTAIL												946.160	

Mines et minières. — Les habitants des cazas de Kirk-Aghadj et de Soma tirent d'une mine de houille située aux environs du chef-lieu de celui-ci les quantités qui leur sont nécessaires, moyennant une redevance qu'ils paient au Gouvernement. La même mine fournit, à de semblables conditions, à la consommation des usines situées dans le merkez-sandjak de Smyrne, à Kinik et à Pergame.

Forêts. — Les montagnes qui bordent la rive gauche du Ghédiz et circonscrivent au sud la riche vallée de Manissa, sont couvertes de forêts de pins, de cèdres et de chênes. Les essences dominantes sont le pin d'Alep et le chêne à vallonée. L'exploitation régulière de ces forêts, d'une superficie de 703 kilomètres carrés, produit en moyenne chaque année 8,720 mètres cubes de bois pour divers usages.

La cueillette de la vallonée du sandjak de Saroukhan donne

ses plus belles récoltes dans les cazas de Guerdèz, de Démirdji et d'Echmé ainsi que dans celui de Koula. Toute cette contrée donne aussi lieu à d'abondantes récoltes de réglisse qui y croît spontanément.

Salines. — Il n'y a pas de salines connues dans le sandjak de Saroukhan.

Tabacs. — La culture du tabac dit « de Magnésie » est seule en usage dans 10 cazas de ce sandjak énumérés au tableau spécial du vilayet. Cette culture épuise le sol en moins de dix ans, malgré d'énormes quantités d'engrais. Les détails relatifs à la production ainsi que ceux concernant la sorte dite de « Saraï-Alti », fort estimée dans le pays, mais impropre à l'exportation, se trouvent au même chapitre que le susdit tableau.

Eaux minérales. — De nombreuses sources minérales froides et thermales se rencontrent dans le sandjak de Saroukhan. A leur énumération déjà faite plus haut, au chapitre spécial du vilayet de Smyrne, on peut ajouter ici les eaux de *Boroz-Keü*, près Magnésie, qui servent de boisson très salubre aux habitants; celles d'*Ilidja-sou* dans la banlieue de la même ville et qui, dit-on, contiennent de la tourbe; et enfin celles d'*Émir-hamman*, dans le caza de Koula. Ces dernières, qui marquent 59 degrés centigrades, sortent de terre près de la rive du *Ghédiz-tchaï* (Hermus), et forment un bain naturel fréquenté avec succès par les malades des environs. Ses qualités curatives étaient connues dès l'antiquité la plus reculée, car on trouve dans l'enceinte de ce bain, parmi des ruines des temps byzantins et de l'époque des Séleucides, des restes de constructions d'un établissement thermal et religieux d'un caractère archaïque.

Agriculture. — Il n'y a rien à ajouter sur l'agriculture du sandjak de Saroukhan, traitée en détail au chapitre spécial du vilayet, notamment en ce qui concerne la culture des champs

de pavots et la récolte de l'opium des cazas de Kirk-Aghadj et d'Ak-Hissar, et les chênes à vallonée de la vallée du Ghédiz, ainsi que la culture du coton, très florissante, et le fonctionnement dans ce sandjak de la banque agricole et des autres institutions de crédit, qu'il est important de signaler.

Fleuves et rivières. — Tout ce qui se rapporte au cours des fleuves et rivières de ce sandjak est précisé en chapitre spécial du vilayet; il n'y aura lieu d'y ajouter plus loin, dans la description du merkez-caza de Magnésie, que quelques indications supplémentaires relatives au beau travail de dérivation du cours du *Ghédiz* (Hermus).

Lacs, marais. — L'unique lac de ce sandjak est celui de *Mermeré-gueul* ou lac *Gygée*, décrit au chapitre spécial du vilayet.

Routes, chemins. — Les voies de communication, soit rapides, telles que les chemins de fer, soit simplement carrossables, comme les chaussées, s'étendent dans le sandjak de Saroukan sur une longueur de voie ferrée de 195 kilomètres et une longueur de chaussée de 332 kilomètres 500 comme suit :

Chemin de fer de Kassaba

Ligne principale : de Magnésie à Alachèhr	103 kilom.
Embranchement : de Magnésie à Soma	92 —
TOTAL de la longueur du chemin de fer dans le sandjak	<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 195 —

Routes

	km. m. .
De la station de Salihli à Démirdji	104,550
Embranchement de Borlou à Guerdèz	33,000
d'Alachèhr à Echmé par Koula	70,850
d'Alachèhr à Iné-gueul.	20,500
<i>A reporter.</i>	<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 228,900

	km. m.
<i>Report.</i> . . .	228,900
(Embranchement à la station Alachèhr pour le service des eaux minérales)	3,350
De Smyrne à Kassaba à partir de la limite du sandjak de Saroukan	8,250
De Magnésie à Soma et à Ak-Hissar sur Pergame (suivant le chemin de fer).	92,000
LONGUEUR TOTALE des routes carrossables dans le sandjak	332,500

Transports. — Tout ce qui a été dit plus haut au chapitre spécial des transports du vilayet d'Aïdin trouve son application ici également.

Montagnes. — Il en est de même en ce qui concerne le chapitre spécial des montagnes de ce vilayet, où celles du sandjak de Saroukhan ont été déjà décrites.

Productions industrielles. — Outre les industries agricoles, forestières et accessoires, qui occupent très activement d'un bout de l'année à l'autre la grande majorité des habitants, y compris les femmes et les enfants, outre la belle industrie des tapis dits *de Smyrne*, dont les trois principaux centres de fabrication sont dans le sandjak de Saroukhan, à Guerdez, à Démirdji et à Koula, la broderie, les toiles rayées dites « *aladja* », la maroquinerie, la tannerie, la cordonnerie, la passementerie donnent aussi de nombreux et bons produits dans toute cette région, qui peut être considérée comme éminemment industrielle. Douze usines à vapeur pour l'égrenage et le pressage du coton, la fabrication de l'huile d'olives, etc., un grand nombre de moulins à farine, une usine à vapeur à Alachèhr où la racine de réglisse est largement exploitée, ajoutent à ce mouvement une nouvelle impulsion qui tend à s'accroître toujours.

Commerce. — Les exportations et les importations du

sandjak de Saroukhan se font par le port de Smyrne et sont comprises en bloc, article par article, dans les chiffres portés aux tableaux n^{os} 1, 2 et 3 donnés plus haut concernant l'exportation et l'importation du vilayet et le mouvement du port de Smyrne.

Dîmes et impôts. — Recettes et dépenses du sandjak de Saroukhan.

RECETTES	LIVRES TURQUES	DÉPENSES	LIVRES TURQUES
Impôt foncier.....	57.016	Administration.....	5 679
Patentes (<i>témeltu</i>).....	33 214	Administration des finances.	3.742
Exonération du service mili- taire.....	7.342	Honoraires des <i>Cadis</i> et <i>Muf- tis</i>	1.664
Taxe sur les moutons.....	39.105	Pensions de retraite, orphe- lins.....	2.832
Dîme des céréales.....	105.018	Administration de la Justice.	3.894
Revenus des forêts.....	1.566	— de l'Instruc- tion publique.....	1.758
— des mines.....	780	Administration des forêts..	240
Droits de mutations.....	3.903	— des mines..	250
— judiciaires.....	3.380	Divers.....	2.086
Dîme des tabacs.....	1.312	Gendarmerie.....	11.659
Divers.....	6.020	Police.....	605
Centimes additionnels.....	17.534		
TOTAL.....	276.190	TOTAL.....	34.409
Soit environ 6 352.000 francs		Soit environ 761 000 francs	

Notices historiques. — Le sandjak de Saroukhan occupe la plus grande partie de l'ancien royaume de Lydie, qui dut son origine à une colonie de Thraces appelés Mæoniens du nom de leur chef Mæon. Celui-ci fut l'aïeul d'Atys, frère de Lydus, qui donna son nom aux Lydiens et tige des premiers rois Lydiens appelés Méonès par Homère. Ces rois résidaient à Sardes, aujourd'hui Sart, petit hameau situé sur la ligne du chemin de fer de Kassaba, à proximité des ruines de la capitale de Crésus. Sous le règne de Jardanus, descendant d'Atys, Her-

cule fait prisonnier et vendu à la reine Omphale, eut d'une esclave un fils nommé Alcée, dont un des descendants Agron, petit-fils de Bélus, fut le premier roi de la dynastie des Héraclides qui succédèrent aux Atyades et régnèrent en Lydie durant 505 ans. Le dernier des Héraclides fut Candaule, auquel succéda Gygès, chef d'une nouvelle dynastie, les Mermnades, d'origine carienne. Cette dynastie augmenta considérablement l'étendue, la puissance et la richesse du royaume de Lydie, surtout sous le règne de Crésus qui en fut le dernier roi. Sardes, après une seule bataille, perdue par Crésus, fut investie par les Perses durant 14 jours, et tomba entre leurs mains avec toute la Lydie, qui fut gouvernée par un satrape, jusqu'au jour où Alexandre le Grand renversa l'empire de Darius.

Tous ces événements rapportés par Hérodote et les autres historiens grecs, sont autant de souvenirs classiques trop universellement connus pour qu'il y ait lieu d'en donner le détail. On sait aussi que la Lydie fit ensuite partie des possessions des rois Séleucides de la Syrie et que, sous Antiochus III, après la perte de la bataille de Magnésie, elle leur fut enlevée par les Romains et annexée aux états du roi de Pergame, allié de la République. Elle devint une province romaine lorsque le royaume de Pergame fut légué au peuple romain par Attale III, et demeura en cet état sous les empereurs. La province de Lydie faisait partie de l'empire romain d'orient quand le sultan turc seldjoukide Alaeddin III s'en empara. En 1310, elle fut partagée entre les émirs Sarou-Khan, auquel échet la partie nord, et Aïdin qui reçut pour domaine le sud. Ces deux contrées, en passant sous la domination d'Osman, premier empereur ottoman, gardèrent et ont conservé jusqu'aujourd'hui le nom de leurs premiers princes musulmans, les deux émirs seldjoukides Aïdin et Sarou-Khan (le prince blond).

Le rebelle Djouméïd, avec le concours des empereurs byzantins qu'il aidait de son côté, et secouru lui-même par les princes de Karamanie, révoltés comme lui, se maintint en possession de la Lydie et de l'Ionie (sandjaks de Saroukhan, d'Aïdin et de Smyrne) avec des succès divers, sous les empereurs ottomans,

Mohammed I^{er} Tchélébi et Mourad II. Sa mort, en 1423, termina les troubles de l'Asie Mineure, et depuis lors les contrées comprises dans le vilayet actuel de Smyrne n'ont pas cessé d'être soumises au pouvoir ottoman.

CAZAS DU SANDJAK DE SAROUKHAN

MERKEZ-CAZA DE MAGNÉSIE

Orientation, limites. — Le merkez-caza de Magnésie est situé à l'ouest du sandjak de Saroukhan, au nord-ouest du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord, par les cazas de Soma et de Kirk-Aghadj et par le merkez-sandjak de Smyrne; à l'est, par les cazas de Ak-Hissar et de Kassaba; au sud et à l'ouest, par le merkez-sandjak de Smyrne.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,847 kilomètres carrés, comme suit :

Terrains cultivés . . .	800 kilom. carrés	
Pâturages.	399	—
Montagnes	600	—
Forêts	48	—
	<hr/>	
TOTAL . . .	1,847 kilom. carrés.	

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 nahiés qui sont : Palamoud, Mondaghi, Balak et Emlak; on y compte 229 villages.

Autorités. — L'autorité administrative est exercée, comme il est dit plus haut, au chapitre spécial du sandjak de Saroukhan. Dans les autres chapitres spéciaux qui suivent celui-ci, on trouve également ce qui concerne les autorités religieuses, les tribunaux, la gendarmerie, la police, les administrations

des revenus concédés à la Dette publique ottomane, de la régie des tabacs et des postes et télégraphes.

Population. — La population totale de ce merkez-caza est de 45,000 habitants, comme suit :

Musulmans	26,000 hab.
Greco orthodoxes	15,400 —
Arméniens grégoriens	2,000 —
Étrangers	600 —
Israélites	1,000 —
TOTAL	45,000 hab.

Chef-lieu. — MAGNÉSIE (du Sipyle) chef-lieu du sandjak de Saroukhan, du merkez-caza de Manissa, résidence officielle du mutessarif, siège des autorités civiles et religieuses et de tous les services publics, à l'exception des forces militaires dont le quartier central est à Kassaba, est située à l'ouest du sandjak de Saroukhan et du vilayet de Smyrne, par 58° 8 de longitude et 38° 38' de latitude, sur le versant nord du Manissadagh (mont Sipyle) et la rive gauche du *Ghédiz* (Hermus) à 3 kilomètres au sud de ce fleuve, à 33 kilomètres au nord-est de Smyrne, à 88 kilomètres au nord-ouest d'Aïdin en ligne directe, et à 100 kilomètres à l'ouest d'Alachèhr (Philadelphie).

La France, la Perse, l'Italie et la Grèce ont des agents consulaires à Magnésie.

Population. — La population de cette ville, comprise dans le chiffre précité de celle du merkez-caza est très approximativement de 35,000 habitants, comme suit :

Musulmans	21,000 hab.
Greco orthodoxes	10,400 —
Arméniens grégoriens	2,000 —
Étrangers (population fixe)	600 —
Israélites	1,000 —
TOTAL	35,000 hab.

Outre la population fixe sus-énoncée, il y a à Magnésie, ainsi que dans plusieurs autres villes du sandjak de Saroukhan, une population étrangère flottante dont il n'est pas tenu compte ici. Cette population étrangère appartient à divers cultes, parmi lesquels dominant surtout la religion catholique et les différentes confessions protestantes; il serait assez difficile de déterminer le chiffre approximatif de leurs adhérents. On peut seulement indiquer le nombre des édifices consacrés à chaque culte, et qui consistent en 30 mosquées, 4 églises grecques orthodoxes, 2 églises arméniennes grégoriennes, 1 église catholique, 1 temple protestant (américain) et 3 synagogues.

L'église catholique et le temple protestant appartiennent aux étrangers.

Parmi les mosquées, plusieurs méritent d'être citées, tant comme monuments qu'au point de vue historique. Les principales sont *Oulou-Djami* (la grande mosquée), bâtie sur le point culminant de la ville dans un site très pittoresque. C'est l'ancienne église grecque des trois hiérarques. On y voit le tombeau du prince de Magnésie, Isaac Tchélébi, détrôné par le sultan ottoman Bajazet I^{er}, et ceux de sa femme et de ses deux fils; 2^o *Turbé-Djamissi* (la mosquée du tombeau), située au centre du principal quartier, et ainsi nommée parce qu'elle renferme le *Turbé* ou chapelle funéraire de l'émir Saroukhan; 3^o *Mouradié-Djamissi* (la mosquée de Mourad), bâtie en 1591 par le sultan Mourad III. Elle possède une bibliothèque remarquable. Au nombre des dépendances de cette mosquée et des deux autres grandes mosquées impériales à deux minarets, ouvrages du même sultan, il faut citer, 1 *imaret* ou hospice pour les étudiants pauvres; 1 *Déli-hané* ou hôpital des fous; 1 bain public; 1 *caravansé-raï* (hôtellerie monumentale) et 1 *médressé* ou école de droit et de théologie islamique. Tous ces édifices existent encore et sont entretenus en parfait état de fonctionnement. Mais le palais que le sultan Mourad II fit construire à Manissa vers 1444, avec ses magnifiques jardins et ses splendides sépultures de famille entourées de bois de cyprès, — fondation rivale du palais impérial de Brouses — tombe en ruines.

La ville actuelle de Magnésie est partagée en trois grandes sections par des torrents qui descendent du mont Sipyle. La section du sud, adossée à la montagne qui la domine verticalement, comprend les quartiers Diz-mahallé et Kara-Keui; celle du milieu contient le grand-Bazar, vaste édifice qui répond à toutes les exigences du commerce, quoique assez mal tenu et constitue presque à lui seul cette partie de la ville; la section du nord est formée des trois quartiers Saz-mahallé, Arménian-mahallé et Ala-Bey. Vue de la plaine, cette ville offre un aspect d'une rare beauté; elle peut compter comme un des plus beaux sites de l'Asie Mineure. Il est encore relevé par la grande animation du paysage, le mouvement commercial continu entre Magnésie et Smyrne et les nombreuses caravanes qui parcourent les environs. Toutefois, comme pour beaucoup de villes d'Orient, l'intérieur de la ville ne répond pas à l'idée qu'on s'en était ainsi formée.

Ecoles. — Il y a à Magnésie et dans le merkez-caza 52 écoles dont 7 secondaires et 45 primaires, fréquentées par 2,495 élèves dont 1,875 garçons et 620 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	DEGRÉ DES ÉCOLES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans	Écoles secondaires de garçons . . .	2	100
	— primaires —	30	900
Grecs orthodoxes	Écoles secondaires de garçons . . .	2	160
	— — de filles	1	150
	— primaires de garçons	5	380
	— — de filles	2	300
Arméniens grégoriens	Ecole secondaire de garçons	1	80
	— primaire de —	1	150
	— — de filles	2	150
— catholiques, (étrangers)	École primaire de garçons	1	25
	— — de filles	1	20
Israélites	École secondaire de garçons	1	20
	— primaire de —	3	60
TOTAL		52	2 495

Outre les édifices anciens précités, auxquels il faut ajouter une grande bâtisse en bois, assez bien conservée, que le gouverneur actuel loue comme dépôt à la régie des tabacs, et qui fut le palais des princes Kara-Osman-Oghlou, on peut citer encore la forteresse dont les derniers débris vont bientôt disparaître, et, parmi les constructions nouvelles, trois hôpitaux, l'un musulman, entretenu aux frais de la ville; un second, appartenant à la communauté grecque orthodoxe et un troisième fondé récemment pour les Arméniens grégoriens.

Il existe à Magnésie environ 250 boutiques occupant un grand nombre d'ouvriers à la confection de tissus indigènes de très bonne qualité, qui surmontent la concurrence des étoffes étrangères, malgré le bas prix de celles-ci. Cependant, ces ouvriers ne travaillent qu'en hiver, préférant pendant la belle saison s'occuper d'industries agricoles beaucoup plus lucratives. L'industrie des cuirs et peaux, tannage, mégisserie, maroquinerie, etc, est exercée en grand dans cette ville.

Notices historiques. — On sait par Homère que Prothoüs conduisit à la guerre de Troie une tribu hellénique, les Magnètes, et Tacite nous apprend que, de retour dans leur patrie, ces Magnètes firent une nouvelle expédition en Asie où ils fondèrent Magnésie sur le Méandre. Un certain nombre de guerriers de la même tribu remontèrent vers le nord et s'établirent dans les terres du mont Sipyle d'où ils prirent le nom de « Magnètes a Sipylo. » C'est là tout ce que dit l'histoire touchant l'origine de Magnésie du Sipyle qui ne commença à devenir célèbre qu'à partir de la bataille gagnée dans son voisinage par Scipion l'Asiatique sur Antiochus III, en 190 av. J.-C. Elle se rendit aux Romains sans résistance, et devint après de nouveaux siècles d'obscurité politique, mais de prospérité commerciale, la seconde capitale de l'empire de Nicée, fondé du temps de l'empire latin de Constantinople par Théodore Lascaris. Son gendre et successeur, Jean Ducas Vatace, y établit sa résidence, en 1222. Les empereurs de Nicée, cependant, reprirent Constantinople qui se trouvait en ce moment dégarnie de troupes, le 26 juil-

let 1261; et Michel Paléologue, qui régnait alors, s'empessa d'abandonner sa résidence d'Asie Mineure pour rentrer triomphalement dans la capitale du Grand Constantin. Cet abandon des empereurs laissa leurs possessions asiatiques fort exposées aux entreprises des musulmans; pour les contenir, Andronic Paléologue crut nécessaire de réclamer le secours du roi de Sicile, Frédéric, qui lui envoya une flotte de 26 navires montés par des troupes aragonaises, catalanes et almugavares, sous les ordres de Roger de Flor, qui fut nommé d'abord Grand Amiral de l'empire d'Orient, puis César, après avoir épousé la princesse Marie, fille de la sœur d'Andronic.

Roger de Flor passa aussitôt en Asie Mineure avec 6,000 Catalans et 2,000 soldats de l'armée impériale et délivra Philadelphie (Alachèhr), investie par 20,000 Turcs. Avant de se porter sur Éphèse, il entra dans Magnésie pour y déposer son riche butin sous la garde de quelques Catalans et la garantie du gouverneur byzantin. Mais quand il revint, en 1306, après avoir terminé son expédition et refoulé les Turcs jusqu'au delà des Portes de Fer, loin des possessions byzantines, il fut fort étonné de trouver les portes de Magnésie fermées. Pendant son absence, le gouverneur avait massacré sa petite troupe et s'était approprié ses trésors.

Rappelé par l'empereur qui le pressait de venir combattre le nouveau roi de Bulgarie, Asan, qui avait supplanté son neveu, beau-frère de Roger de Flor, le César fut obligé de renoncer à entrer de force à Magnésie pour se venger de la perfidie dont il avait été victime. Les musulmans, délivrés ainsi du seul adversaire qu'ils pussent craindre, furent bientôt eux-mêmes les instruments de cette vengeance, tout en reprenant possession des trésors de Roger, leur propre bien. Dès l'année 1313, Saroukhan devint le maître de Magnésie, de la plus grande partie de la Lydie et des côtes d'Ionie. Toutefois ces contrées furent comprises dans les domaines concédés aux ottomans par le dernier empereur turc Seldjoukide, et, malgré la résistance des émirs, le sultan Bajazet I^{er} acheva de les soumettre en 1398. Durant l'invasion si terrible, mais courte, de Timour-Leng, Magnésie n'eut

point à souffrir de ses ravages, car cette place lui servit de lieu de dépôt pour toutes les richesses qu'il avait pillées dans les autres villes.

Les successeurs de Bajazet affectionnèrent le séjour de Magnésie, où leur domination ne fut pas toujours paisible. Dans les premiers temps, du moins, elle fut troublée par des soulèvements populaires dont l'un atteignit des proportions trop considérables pour ne pas être cité. Cette insurrection est connue dans l'histoire ottomane sous le nom de « Sédition de Dédé-Sultan ». Un berger, nommé Mustafa, reçut ce titre qui signifie « grand-père et roi », sous Mohammed I^{er} Tchélébi, vers 1416. Ce nom lui fut donné par les foules fanatisées qu'il entraînait à sa suite par ses ardentés prédications, en leur promettant l'égalité absolue et la jouissance commune de tous les biens. Dédé-Sultan réunit ainsi une armée considérable, composée surtout de derviches, à la fois prédicateurs et soldats, qui anéantirent les troupes envoyées pour les combattre dès la première rencontre et continuèrent une longue série de victoires, jusqu'à la grande bataille qui eut lieu dans les plaines de Manissa, où l'armée ottomane commandée par Mourad, fils du sultan, âgé de 12 ans, fit prisonnier Mustafa qui fut crucifié à Éphèse, et tailla en pièces ses adhérents.

Cette sanglante défaite ne termina pourtant pas encore la guerre intestine, dont le véritable instigateur, Bedr-eddin, ancien Grand-Juge de l'armée impériale ottomane, ne fut pris qu'un an plus tard à la bataille de Sérès. Quoique « uléma » il fut pendu.

Le sultan Mourad II qui, à 12 ans, avait gagné la bataille de Manissa sur Dédé-Sultan, enrichit cette ville des monuments cités plus haut ; il y fit sa résidence, ainsi que beaucoup de ses successeurs, entre autres Mohammed II, son fils, le conquérant de Constantinople, qui habita durant sa jeunesse le beau palais bâti par son père. Mourad III y fit aussi un long séjour et y éleva également de nombreux édifices déjà énumérés ci-dessus.

Productions agricoles. — La culture principale du merkez-caza de Manissa est celle des céréales. De magnifiques champs de blé et d'orge enrichissent cette plaine de Magnésie,

jadis ensanglantée par tant de batailles. Fertilisée par les alluvions de l'*Hermus*, elle offre à l'agriculteur des récoltes importantes de tabac, de coton, d'olives, de vallonée et de raisins.

Localités remarquables, antiquités, etc. — On ne trouve à Magnésie aucun reste d'antiquités; mais c'est dans ses environs, près du passage de la route conduisant à Kassaba, dans le voisinage d'une source qui coule au pied du Sipyle, que se trouve, à 20 mètres environ au-dessus du passage, une statue taillée dans le roc, et reconnue par presque tous les archéologues, comme étant celle de Cybèle : ouvrage de Brotée, fils de Tantale, dont parle Pausanias (liv. III, chap. xxii). La déesse est représentée assise dans une sorte de niche; son attitude est celle de la méditation; ses traits, corrodés par les intempéries, sont défigurés par un trait de flèche ou une balle de fusil qui a emporté l'un des yeux. Sa hauteur paraît être de 6 à 7 mètres.

Horos-Keuï. — Le village de Horos-Keuï (village du coq), à 4 kilomètres nord-ouest de Manissa, est remarquable par sa belle église grecque sous l'invocation de sainte Anastasie, et par le grand marché qui s'y tient chaque année, le jour de la fête de la sainte. Une énorme affluence de marchands, d'acheteurs, de pèlerins et de simples promeneurs y viennent de toutes parts, et admirent le clocher de l'église, digne en effet d'attention.

CAZA DE SOMA

Orientation, limites. — Le caza de Soma est situé au nord-ouest du sandjak de Saroukhan. Il est limité au nord, par le vilayet de Brousse; à l'est, par le caza de Kirk-Aghadj; au sud, par le merkez-caza de Magnésie, et à l'ouest par le merkez-sandjak de Smyrne.

Superficie. — Sa superficie totale est de 272 kilomètres carrés, comme suit :

Terrains cultivés.	110 kilom. carrés	
Pâturages	90	—
Montagnes.	50	—
Forêts.	22	—
	<hr/>	
TOTAL	272 kilom. carrés	

Division administrative. — Ce caza n'a point de nahie ; 56 villages en dépendent. Il est administré par un caïmakam, assisté du conseil d'usage.

Population. — Sa population totale est de 24,767 habitants, comme suit :

Musulmans	21,382 hab.
Grecs orthodoxes.	3,385 —
	<hr/>
TOTAL	24,767 hab.

Chef-lieu. — SOMA, chef-lieu du caza, résidence officielle du sous-gouverneur et siège des divers services publics, est située à 2 kilomètres $1/2$ de la rive gauche du *Bakir Tchäi* (Caïcus), à 33 kilomètres est de Pergame, à 7 kilomètres au nord-ouest de Kirk-Aghadj et à 10 kilomètres de Bakir (Nacrassa) ; à 33 kilomètres d'Ak-Hissar (Thyatire) suivant la même orientation, à 54 kilomètres nord de Magnésie en ligne directe, et à 134 mètres d'altitude. C'est actuellement la tête de ligne d'un embranchement du chemin de fer de Smyrne-Kassaba qui vient y aboutir en partant de Magnésie, et en passant par Ak-Hissar et Kirk-Aghadj, embranchement qui sera bientôt prolongé, du moins il faut l'espérer dans l'intérêt général du pays.

La distance par chemin de fer de Soma à Magnésie est de 92 kilomètres; et, de Soma à Smyrne, elle est de 158 kilomètres.

La station du chemin de fer est à 3 kilomètres de la ville, sur la rive droite du *Bakir-tchäi*, à 134 mètres d'altitude.

Population. — La population de la petite ville de Soma, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est en ce moment de 6,000 habitants, comme suit :

Musulmans	4,000 hab.
Grecs orthodoxes	2,000 —
	6,000 hab.
TOTAL . . .	6,000 hab.

Cette population tend constamment à s'accroître depuis la création de l'embranchement qui relie Soma par voie rapide à la station de Magnésie, et de là à Smyrne d'un côté, à Kassaba et Alachèhr de l'autre.

Ecoles. — Les écoles de Soma sont au nombre de 18, dont 1 secondaire et 17 primaires, fréquentées par 570 élèves dont 540 garçons et 30 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : Une école secondaire	1	60
— 15 — primaires	15	400
Grecs orthodoxes : 1 école primaire (garçons)	1	80
— 1 — — (filles)	1	30
TOTAL . . .	18	570

Soma, l'ancienne Germa, est adossée au flanc nord-est d'une montagne appartenant à la chaîne du Temnus, sur la rive gauche du *Bakir-tchaï*. Devant elle, sur la rive droite du fleuve, s'étend, au nord et à l'est, une vaste plaine couverte de riches cultures et de belles forêts. La route carrossable qui la met en communication, d'un côté avec Pergame et le port de Dikili, et du côté opposé avec Kirk-Aghadj et Magnésie, est, aux environs de la ville, ombragée de vieux platanes et de noyers; elle traverse la ville, et à quelque distance, on remarque, sur un rocher, les ruines d'un château byzantin et les restes de l'enceinte de

l'ancienne ville. Les rues de la ville actuelle sont étroites et tortueuses, à l'exception de la rue principale qui conduit au bazar. Les maisons sont généralement de construction mixte, — bois et pierres —, et couvertes en tuiles. Une halle couverte sert principalement les jours du marché qui a lieu une fois par semaine.

Les principales productions du caza sont les céréales, le tabac, les olives, la vallonée et la soie.

Il y a à Soma une agence de l'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane, et une agence de la Régie des tabacs, ainsi qu'une station télégraphique de service intérieur où la langue turque seule est employée.

Deux usines à vapeur sont employées, suivant les besoins, soit à la mouture des céréales, soit à l'égrenage et au pressage du coton, soit à la fabrication de l'huile.

Mine de houille. — Ainsi qu'il a été déjà dit plus haut, il existe, à proximité de Soma, une mine de houille d'où les habitants de ce caza et des contrées environnantes, de Pergame, d'Ak-Hissar et au delà, tirent les quantités qui leur sont nécessaires en payant une faible redevance au Gouvernement.

CAZA DE KIRK-AGADJ

Orientation, limites. — Le caza de Kirk-Agadj est situé au nord-ouest du sandjak de Saroukhan et du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le vilayet de Brousse; à l'est, par le caza d'Ak-Hissar; au sud, par le merkez-caza de Manissa et à l'ouest par le caza de Soma.

Superficie. — Sa superficie totale est de 480 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	110 kilom. carrés	
Pâturages	20	—
Montagnes.	292	—
Forêts	58	—
TOTAL	<u>480</u>	kilom. carrés

Division administrative. — Ce caza n'a qu'un nahié qui est Guélembé. Le nombre de ses villages est de 23, dont 4 dépendent de Kirk-Agadj et 19 du nahié.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par un caïmakam, sous-gouverneur du caza, et par un mudir, directeur du nahié.

Population. — Sa population totale est de 47,141 habitants comme suit :

Musulmans	41,373 hab.
Grecs orthodoxes	<u>5,768</u> —
TOTAL.	47,141 hab.

Chef-lieu. — KIRK-AGADJ (les quarante arbres), chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est situé sur la rive gauche du *Bakir-tchaï* (Caïcus), à 164 mètres d'altitude, au pied du versant oriental de la même petite montagne de la chaîne du Temnus dont Soma occupe le pied du versant septentrional. Sa distance au nord-est de Magnésie est de 50 kilomètres en ligne directe; elle est à 26 kilomètres au nord-ouest d'Ak-Hissar et à 110 kilomètres d'Alachèhr, suivant la même orientation.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 20,000 habitants, comme suit :

Musulmans	18,000 hab.
Grecs orthodoxes	<u>2,000</u> —
TOTAL.	20,000 hab.

Kirk-Agadj est une des villes les plus commerçantes du sandjak de Saroukhan. La plus grande partie des cotons exportés par le port de Smyrne proviennent de ses cultures, dont les produits sont renommés pour leur blancheur éclatante. La ville est grande et belle, d'aspect attrayant; ses maisons sont en général assez bien construites, les unes en pierre, les autres en pierre et bois, et quelques-unes en pisé. Les rues sont larges, assez bien alignées, et éclairées au gaz régulièrement.

L'embranchement du chemin de fer dessert aussi Kirk-Agadj; la station est à moins d'un kilomètre de la ville, qui est en outre mise en communication avec Pergame et Magnésie par la route carrossable de cette dernière ligne à Dikili.

On compte dans cette ville 28 mosquées de construction fort simple et 2 églises grecques; 3 bains publics et 2 bazars; 10 *hans* (hôtelleries) et 200 boutiques. Les maisons sont au nombre de 4,000.

Ecoles. — Il y a à Kirk-Agadj 35 écoles, dont 4 secondaires et 31 primaires, fréquentées par 940 élèves, dont 860 garçons et 80 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire (garçons).....	1	50
— 28 — primaires —	28	600
Grecs orthodoxes : 3 écoles secondaires	3	40
— 2 — primaires	2	170
— 1 — — (filles).....	1	80
TOTAL. . .	35	940

Deux usines établies à Kirk-Agadj ont pour objet principal la mouture du blé, et servent aussi au nettoyage du coton et à l'extraction de l'huile d'olives.

Dettes publique ottomane. Régie de tabacs. — L'administration des revenus, concédés à la Dette publique

ottomane et celle de la Régie des tabacs ont des agences à Kirk-Agadj où se trouve aussi une station télégraphique de service intérieur, c'est-à-dire où la langue turque est seule admise.

Production agricole. — Outre ses cotons recherchés, déjà cités plus haut, le caza de Kirk-Agadj produit des quantités considérables de céréales, de sésame, d'olives, de raisins, d'opium, de soie, etc. Les meilleurs melons, dits de Smyrne, préférés en Orient au cantaloup, sont ceux des cultures de ce caza.

Localités remarquables. — Bakir, petit village situé à 4 kilomètres sud-est de Kirk-Agadj, est l'ancienne ville macédonienne de Nacrassa. On y remarque beaucoup de fragments antiques et quelques inscriptions parmi lesquelles Chishull en cite une qui commence par ces mots : *Le sénat et le peuple des Macédoniens Nacraséens.....*

Sur la limite des cazas de Kirk-Agadj, d'Ak-Hissar et du merkez-caza de Magnésie, non loin de Palamoud, nahié dépendant de ce dernier, on rencontre le hameau de Yaya-Keuï, près duquel sont les mines d'Apollonis, ville ainsi nommée par le roi de Pergame, Attale, du nom de sa femme Apollonis de Cyzique.

CAZA DE AK-HISSAR

Orientation, limites. — Le caza de Ak-Hissar est situé au nord du sandjak de Saroukhan et du vilayet d'Aidin. Il est limité, au nord, par le vilayet de Brousse ; à l'est, par les cazas de Gueurdèz et de Salihli ; au sud, par le *Ghédiz-tchaï* (Hermus), qui le sépare du caza de Kassaba ; et à l'ouest, par le merkez-caza de Magnésie et celui de Kirk-Agadj.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,469 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures.	350 kilom. carrés	
Pâturages.	180	—
Montagnes	835	—
Forêts	104	—
	<hr/>	
TOTAL.	1,469 kilom. carrés	

Division administrative, autorités. — L'unique nahié de ce caza est Merméredjik. On y compte 58 villages, dont 46 dépendent d'Ak-Hissar et 12 du nahié.

Population du caza. — Sa population totale est de 31,746 habitants comme suit :

Musulmans	24,746 hab.
Greco orthodoxes	6,118 —
Arméniens grégoriens	882 —
	<hr/>
TOTAL.	31,746 hab.

Chef-lieu. — AK-HISSAR, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est située sur la rive gauche du *Gueurduk-tchäi*, affluent du *Koum-tchäi*, à 102 mètres d'altitude, au milieu d'une plaine bien cultivée, à 48 kilomètres nord-est de Magnésie en ligne directe, à 49 kilomètres nord de Kassaba et à 85 kilomètres nord-ouest d'Alachèhr, également en ligne directe. Comme il a été dit plus haut, cette ville est reliée à Smyrne, à Kassaba et à Alachèhr par l'embranchement de Magnésie à Soma, du chemin de fer de Smyrne-Kassaba. Elle est aussi reliée à Magnésie par une route carrossable. La distance de cette dernière ville à Ak-Hissar, par le chemin de fer, est de 45 kilomètres.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre sus-énoncé de celle du caza, est de 12,000 habitants comme suit :

Musulmans	8,000 hab.
Greco orthodoxes	3,118 —
Arméniens grégoriens.	882 —
	<hr/>
TOTAL.	12,000 hab.

A l'exception des six mosquées, de l'école *ruchdiè* (secondaire), de l'église grecque orthodoxe, de celle des Arméniens grégoriens, d'un bain public et d'un bazar, Ak-Hissar (le château blanc), ainsi nommée à cause d'une forteresse dont les ruines couronnent une colline du voisinage, ne possède aucun édifice en pierre. Dans le bazar, incendié il y a 7 à 8 ans, étaient jadis encastrés des fûts de colonnes antiques en marbre. Il est actuellement reconstruit en pierre, sur un plan régulier, avec rues larges tirées au cordeau. De nombreuses fontaines entretiennent la fraîcheur et la belle végétation des jardins. Les 2,400 maisons de la ville, pour la plupart bâties en pisé, sont d'assez chétive apparence, sauf quelques-unes bâties en pierre : cependant les jardins de grenadiers et autres arbres fruitiers qui l'entourent, les belles allées de platanes et de cyprès plantés le long des galeries extérieures, dans les cours de ses mosquées et de ses églises, lui donnent un aspect très pittoresque. Ak-Hissar est éclairée au pétrole. Cette ville fait, avec Smyrne, un grand commerce de coton et de laine, par l'entremise des négociants grecs qui y sont établis. La plupart de ses habitants arméniens font, de leur côté, un trafic important avec la Perse. On y voit une usine à vapeur qui sert pour l'égrenage et le pressage du coton ainsi que pour la fabrication de l'huile.

Ecoles. — Les écoles d'Ak-Hissar sont au nombre de 13, dont 3 secondaires et 10 primaires, fréquentées par 790 élèves dont 660 garçons et 130 filles, comme l'indique le tableau ci-après, page 551.

Notices historiques. — Ak-Hissar est l'ancienne Thyatire qui, selon Pline (V. 29), porta d'abord le nom de Pélopie ou ville de Pélops, ce qui ferait remonter l'époque de sa fondation

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	45
— 6 — primaires	6	400
Grecs orthodoxes : 2 écoles secondaires	2	35
— 1 — primaire	1	100
— 1 — — (filles)	1	80
Arméniens grégoriens : 1 école primaire (garçons)	1	80
— 1 — — (filles)	1	50
TOTAL . . .	13	790

au temps où toute cette région appartenait aux Tantaïdes. Selon Étienne de Byzance, le nom de Thyatire lui fut donné par Séleucus, qui y installa une colonie de Macédoniens durant la guerre contre Lysimaque. On sait que cette ville servit de base d'opérations à Antiochus contre l'armée de Scipion. Sous les Romains elle était encore importante. Les inscriptions copiées à Ak-Hissar par Spou et Ricaut font en effet mention du « très puissant sénat et du peuple de Thyatire » Les empereurs romains, Vespasien et Caracalla, y firent exécuter de beaux travaux. Thyatire est une des sept églises chrétiennes citées dans l'Apocalypse. Elle fut enlevée à l'empire d'Orient par les Ottomans, sous Andronic Paléologue, qui s'y était retiré pendant ses inutiles tentatives pour reprendre Pergame. Depuis lors, elle n'a été disputée aux sultans que durant l'invasion de Timour-Leng.

Production agricole. — Les principales cultures de la plaine d'Ak-Hissar sont : la vigne qui fournit à un très important commerce de raisin sec ; le coton, les céréales, l'opium, le tabac, etc. L'élevage des bestiaux fournit au commerce de grandes quantités de laine. La sériciculture lui donne aussi beaucoup de cocons et de la soie de grège ; une grande partie de ces cocons sont filés à Smyrne pour servir à la fabrication de chemises, draps de lits et autres articles de consommation locale. Cette partie, retenue dans le pays, est d'environ 90 0/0 de la qualité supérieure. Une quantité assez notable du miel consommé dans le vilayet d'Aïdin ou exporté à Constantinople, à Alexandrie et

à Odessa, provient des abeilles du caza d'Ak-Hissar et du voisinage, quoique cette région ne soit pas, sous ce rapport, la plus productive de ce vilayet qui produit et consomme beaucoup de miel très estimé.

Fleuves, rivières. — Les principaux cours d'eau du caza d'Ak-Hissar sont le *Ghédiz-tchaï* qui le sépare au sud du caza de Kassaba; le *Koum-tchaï* qui arrose toute sa partie centrale, et le *Gueurduk-tchaï* qui coule au nord et à l'ouest.

Lacs, marais. — L'unique lac de la Lydie, appelé dans l'antiquité le lac *Gygée* aujourd'hui *Merméré-gueul*, est situé dans la partie sud de ce caza; il a été déjà décrit plus haut, au chapitre spécial du vilayet.

Localités remarquables. — Outre ce lac et les tombeaux d'Alyatte, père de Crésus, et des autres rois de Lydie, connus sous le nom turc de *Binn-tépé* ou les mille collines, il faut citer, parmi les localités remarquables de ce caza, la petite ville de Mermérédjik, chef-lieu du nahié de même nom, et résidence officielle du mudir. Elle est située sur l'ancienne route de caravanes de Kassaba à Ak-Hissar, à moitié chemin de ces deux villes et à 3 kilomètres environ au nord du lac Gygée. On y trouve en abondance des marbres antiques de l'époque romaine qui lui ont fait donner son nom actuel de Mermérédjik, et ont motivé aussi le nom turc du lac voisin, car Merméré-gueul signifie « lac de marbre ».

CAZA DE KASSABA

Orientation, limites. — Le caza de Kassaba est situé au sud du sandjak de Saroukhan et vers le nord du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le *Ghédiz-tchaï* (Hermus) qui le sépare du caza d'Ak-Hissar; à l'est par le Bouz-dagh (Tmolus) et par les ruines de Sardes, ancienne capitale de la Lydie; au

sud, sa limite est celle du merkez-sandjak de Smyrne; et à l'ouest le *Nif-tchäi*, affluent de l'*Hermus*, petite rivière qui passe à Nif, le sépare du merkez-caza de Magnésie.

Superficie. — Sa superficie totale est de 874 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	280 kilom. carrés	
Pâturages	20	—
Montagnes	550	—
Forêts	24	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	874 kilom. carrés	

Division administrative. — Il est divisé en 2 nahies qui sont Ahmedli et Dagh-Merméré, et l'on y compte 33 villages dont 10 dans la circonscription de Kassaba, 15 dans celle d'Ahmedli, et 8 autour de Dagh Merméré. — L'autorité administrative y est exercée par un caïmakam et deux mudirs.

Division militaire. — Kassaba est le quartier général du sandjak de Saroukhan. L'autorité militaire y est exercée par un « mir-alaï », colonel du régiment (alaï) de *nizam* (armée active) en garnison au chef-lieu.

Population du caza. — La population totale du caza de Kassaba est de 41,732 habitants, comme suit :

Musulmans	36,900 hab.
Greco orthodoxes	3,232 —
Arméniens grégoriens	1,000 —
Israélites	600 —
	<hr/>
TOTAL. . .	41,732 hab.

Chef-lieu. — KASSABA, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, et siège des services publics du caza, quartier central des troupes du caza de Saroukhan,

est située à 85 mètres d'altitude, par 25°25' de longitude et 38°30' de latitude, à 58 kilomètres nord-est de Smyrne par la route carrossable qui passe à Nif, et à 93 kilomètres de cette même ville par le chemin de fer qui passe à Magnésie et à Ménémén; à 28 kilomètres sud-est de Magnésie, à 72 kilomètres nord-ouest d'Alachèhr (Philadelphie), à l'extrémité orientale d'une plaine d'environ 5 kilomètres de largeur, bien arrosée par un grand nombre de ruisseaux affluents du *Nif-tchäi* et plusieurs rivières qui se jettent dans l'*Hermus*, et traversée par la route ou chaussée carrossable de Smyrne à Kassaba, par Bournabat, Hadjilar, Nif et Parsaf. Cette ville, ancienne tête de ligne du chemin de fer de Smyrne-Kassaba, en est restée l'une des stations les plus importantes. La gare de la ville, éloignée d'un kilomètre, y est reliée par une petite chaussée carrossable.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre sus-énoncé de celle du caza, est de 23,000 habitants comme suit :

Musulmans	19,900 hab.
Grecs orthodoxes	1,500 —
Arméniens grégoriens.	1,000 —
Israélites	600 —
TOTAL. . .	23,000 hab.

Les maisons de la ville sont bâties pour la plupart en pierre, mais un certain nombre sont construites en briques crues. Quelques-unes sont de belle apparence, entourées de jardins. Les rues sont en général larges et droites et sont éclairées au pétrole. — Kassaba est une ville essentiellement commerçante. Les seules industries qui y soient exercées sont celles qui s'appliquent directement à la préparation commerciale des produits agricoles, telles, par exemple, que le nettoyage et le pressage du coton, la mise en boîtes des raisins secs, etc. On y compte plus de 1,000 magasins ou dépôts de marchandises, 4 usines à nettoyer et presser le coton, 27 moulins à eau, 9 *han* ou hôtelleries,

46 fours, 286 fontaines publiques qui sont presque autant de sources et donnent par conséquent d'excellente eau à profusion.

Edifices publics — Les principaux édifices publics de la ville de Kassaba consistent dans le *konak* ou hôtel du Gouvernement, 5 bains publics, 34 mosquées, 2 églises grecques orthodoxes dont une menaçant ruine est bâtie en contre-bas du sol; la seconde, aux trois quarts inachevée, a été commencée il y a douze ans; ses 2 clochers ont déjà coûté plus de 10,000 liv. turques, soit environ 230,000 francs. Les Arméniens grégoriens ont une église et les israélites 2 synagogues. Il y a 2 hôpitaux, l'un pour les musulmans et l'autre pour les grecs orthodoxes. La caserne et les maisons qui l'entourent ont été construites récemment au sud-ouest, hors la ville, et commandent à la fois la grande route de Smyrne et le chemin qui conduit à Magnésie. La dépense en a été faite par la ville dont les habitants se sont cotisés en vue de défendre Kassaba contre les attaques assez fréquentes des brigands qui s'y installaient et percevaient même les taxes du Gouvernement auquel ils se substituaient. La ville de Magnésie, moins exposée à ces invasions, ayant hésité à prendre à sa charge les frais de construction d'une caserne, Kassaba s'offrit à faire cette dépense et devint, au point de vue exclusivement militaire, le chef-lieu du gouvernement du sandjak.

Ecoles. — Les écoles de Kassaba sont au nombre de 56, dont 3 secondaires et 53 primaires, fréquentées par 1,321 élèves dont 1,161 garçons et 160 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	35
— 44 — primaires	44	800
Grecs orthodoxes : 2 écoles secondaires	2	36
— 3 — primaires (garçons)	3	170
— 3 — — (filles)	3	160
Arméniens grégoriens : 1 école primaire (garçons)	1	50
Israélites	2	70
TOTAL . . .	56	1 321

Production agricole. — La production agricole du caza de Kassaba consiste surtout en coton, raisin sultanièh (sultanines du commerce), tabacs, céréales, fruits frais et légumes. L'élevage des bestiaux y est presque nul, quoique les pâturages des environs du chef-lieu soient d'une beauté remarquable. Le seul élevage est celui des oiseaux de basse-cour, le dindon principalement qui y est magnifique. — La ville et la banlieue de Kassaba sont les centres d'approvisionnement de belles volailles, d'excellents légumes, de melons et autres fruits frais où se fournit de préférence la ville de Smyrne. En résumé, l'agriculture ne produit pas, dans le caza de Kassaba, autant qu'on serait en droit d'en attendre en proportion de la grande fertilité du sol et de l'abondance des ressources naturelles. L'industrie y est également négligée pour le commerce, qui fait l'unique occupation du plus grand nombre des habitants.

Cet état de choses est le résultat naturel de la situation de Kassaba, entourée d'autres contrées tout aussi favorisées par la nature, mais moins bien partagées sous le rapport de la facilité d'écoulement de leurs produits. Kassaba, en rapport direct avec Smyrne, par un chemin de fer et une voie carrossable qui vient y aboutir et s'y arrêter brusquement, devient ainsi pour tout le voisinage, le marché central où viennent s'accumuler des produits qu'on peut estimer à 1,500,000 kilogrammes de blé; 850,000 kilogrammes de coton; 500,000 kilogrammes de raisins secs sultanièh (sultanines); 500,000 kilogrammes de raisin frais; et une quantité de fruits frais de toute espèce et de légumes représentant une valeur de près d'un million de piastres par an, non compris, dans tous ces chiffres, la production du caza de Kassaba lui-même.

CAZA DE GUERDÈZ

Orientation, limites. — Le caza de Guerdèz est situé au

nord du sandjak de Saroukhan et du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le vilayet de Brousse, à l'est par les cazas de Démirdji et d'Alachèhr; au sud par celui de Salihli; et à l'ouest par celui d'Ak-Hissar.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,113 kilomètres carrés comme suit :

Cultures.	350 kilom. carrés..	
Pâturages	50	—
Montagnes.	528	—
Forêts.	185	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	1,113 kilom. carrés.	

Ce caza n'a point de nahié. On y compte 125 villages. Il est administré par un caïmakam.

Population. — La population totale est de 20,600 habitants, comme suit :

Musulmans	19,040 hab.
Grecs orthodoxes	1,560 —
	<hr/>
TOTAL. . .	20,600 hab.

Chef-lieu. — GUERDÈZ, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est située sur la rive droite du *Koum-tchäï*, affluent de l'*Hermus*, à 555 mètres d'altitude; elle est à 87 kilomètres nord-est de Magnésie, à 70 kilomètres nord d'Alachèhr (Philadelphie) et à 13 kilomètres au sud de la limite des deux vilayets de Smyrne et de Brousse, circonscrite en cet endroit par le Démirdji-dagh (montagne du forgeron) où le *Koum-tchäï* prend sa source.

Ses maisons, d'assez triste apparence, sont bâties en pierre, bois et boue, à flanc de coteau très escarpé, ce qui naturellement donne aux rues, étroites et tortueuses, une forte inclinaison, et rend la circulation pénible.

Il y a quelques années, cette ville était en relations constantes avec Salihli; mais depuis la construction de l'embranchement du chemin de fer de Magnésie à Soma, la station de Salihli, qui est à la distance d'environ 80 kilomètres, est abandonnée, tandis que la nouvelle station d'Ak-Hissar, n'étant qu'à 60 kilomètres environ, c'est par cette dernière que se fait aujourd'hui tout le trafic de Guerdèz.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 4,000 habitants, comme suit :

Musulmans	3,440 hab.
Grecs orthodoxes.	560 —
TOTAL. . .	4,000 hab.

Ecoles. — Les écoles de Guerdèz sont au nombre de 21, dont une secondaire et 20 primaires; fréquentées par 520 élèves dont 440 garçons et 80 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : une école secondaire	1	40
— 14 — primaires	14	250
Grecs orthodoxes : 5 écoles primaires (garçons)	5	150
— 1 — — (filles)	1	80
TOTAL. . .	21	520

On compte à Guerdèz 800 maisons; 3 *han* ou hôtelleries, 4 magasins, 1 bazar, 80 boutiques, 2 bains publics, 6 cafés, 2 fours et 10 fontaines publiques.

Les édifices publics sont le *konak* ou hôtel du Gouvernement; 3 mosquées et une église grecque.

Production agricole. — Les principaux produits agricoles du caza de Guerdèz sont la vallonée, les céréales et les raisins secs. On y cultive aussi l'olivier, mais sur une moindre

échelle que dans les cazas à l'ouest du sandjak de Saroukhan.

Industrie. — Guerdèz est, dans ce sandjak, le principal centre de la fabrication des tapis dits de Smyrne, ainsi que des plus beaux « seddjadés », petits tapis de prière qui ressemblent au plus fin velours. C'est là que se fournit le palais impérial. Sa production annuelle, dont le détail se trouve plus haut, au chapitre spécial du vilayet de Smyrne, est estimée en moyenne à 56,250 mètres carrés de tapis, d'une valeur totale d'environ 1,127,000 francs. Comme celle des tapis persans, la chaîne de ces tapis est en coton, mais la trame est en laine, dont la qualité est de beaucoup supérieure à celle employée en Perse.

CAZA DE DÉMIRDJI

Orientation, limites. — Le caza de Démirdji est situé au nord-est du sandjak de Saroukhan et du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le Démirdji-dagh qui le sépare du vilayet de Brousse; à l'est et au sud par le caza de Koula, et à l'ouest par celui de Guerdèz.

Superficie. — Sa superficie totale est de 902 kilomètres carrés comme suit :

Cultures.	150 kilom. carrés.	
Pâturages.	50	—
Montagnes	646	—
Forêts	56	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	902 kilom. carrés.	

Division administrative, autorités. — Il n'y a point de nahié dans ce caza. Dans sa circonscription, sont compris 128 villages. L'autorité administrative y est exercée par le caïmakam.

Population. — Sa population totale est de 23,046 habitants, comme suit :

Musulmans	21,662 hab.
Grecs orthodoxes	1,384 —
TOTAL.	23,046 hab.

Chef-lieu. — DÉMIRDJI, chef-lieu du caza, résidence officielle du sous-gouverneur et siège des services publics, est située à l'extrême limite nord-est du vilayet de Smyrne, au pied du versant méridional du Démirdji-dagh, à la source même du *Démirdji-tchäi*, affluent du *Ghédiz* (Hermus) à 890 mètres d'altitude. Cette petite ville est à la distance, en ligne directe, de 123 kilomètres au nord-est de Magnésie, de 84 kilomètres au nord d'Alachehr (Philadelphie) et de 104 kilomètres effectifs de Salihli, station du chemin de fer de Kassaba où elle envoie tous les produits du caza pour être transportés à Smyrne.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 3.000 habitants comme suit :

Musulmans	2,516 hab.
Grecs orthodoxes	484 —
TOTAL.	3,000 hab.

Ecoles. — Les écoles y sont au nombre de 15 dont une secondaire et 14 primaires fréquentées par 430 élèves de la ville et des environs, dont 370 garçons et 60 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : une école secondaire	1	30
— 8 — primaires	8	200
Grecs orthodoxes : 2 écoles primaires (garçons)	5	140
— 1 — — (filles)	1	60
TOTAL	15	430

Edifices publics. — On compte à Démirdji 500 maisons, 4 mosquées, une église grecque, un bain public, 6 fontaines, 4 fours, 3 moulins à farine, un bazar et 60 boutiques, 10 magasins et dépôts; 2 *hans* ou hôtelleries et 4 cafés. Outre les mosquées et l'église qui n'ont rien de remarquable, l'unique édifice public est le *Konak* ou hôtel du Gouvernement. Les magasins sont construits en pierre, ainsi que la plupart des maisons. Le bazar est petit et le commerce y est réduit au simple trafic des produits du caza.

Produits agricoles. — Les principaux produits agricoles du caza de Démirdji sont les céréales, la vallonée et les raisins secs.

Industrie. — Outre les industries accessoires de l'agriculture, il n'y a dans ce caza qu'une seule industrie proprement dite, celle de la fabrication des tapis dits de « Smyrne », dont le chef-lieu est un des principaux centres. Les tapis de Démirdji sont très-remarquables par leur tissu épais, serré et uniformément moëlleux, en laine du pays de toute première qualité. Comme celle des tapis de Perse et de Guerdèz, la trame est en coton. La production annuelle des fabriques de tapis de ce caza est estimée en moyenne à 25,000 mètres carrés, d'une valeur totale de 530,000 francs. Les détails relatifs à cette fabrication se trouvent au chapitre spécial du vilayet.

Localités remarquables. — Vers la limite méridionale du caza de Démirdji, à 8 kilomètres environ de la rive gauche du *Démirdji-tchaï* et à 3 kilomètres sud-est du petit village d'Indjikler, on rencontre des ruines nommées *Sidas-Kalessi*. Ces ruines sont les restes de Saïttæ, antique ville de Lydie, retrouvées par Hamilton. Elles consistent en nombreux sarcophages et en débris de monuments, colonnes, architraves de marbre, etc., d'une bonne exécution, dont la plaine est couverte, et qui méritent d'attirer l'attention des archéologues.

CAZA DE SALIHLI

Orientation, limites. — Le caza de Salihli est situé au sud du sandjak de Saroukhan et au nord du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le caza de Geurdèz ; à l'est, par ceux de Koula et d'Alachèhr ; au sud, par le merkez-sandjak de Smyrne ; et à l'ouest par les cazas de Kassaba et d'Ak-Hissar.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,462 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	465 kilom. carrés	
Pâturages	235	—
Montagnes	710	—
Forêts	52	—
	<hr/>	
TOTAL.	1,462 kilom. carrés	

Division administrative. — Le caza de Salihli n'a qu'un nahié, qui est Atala ou Adala. On y compte 86 villages, dont 27 dans la circonscription du chef-lieu et 59 dans celle du nahié.

Autorités. — Il est administré par un caïmakam et un mudir, assistés de leurs conseils respectifs.

Population du caza. — Sa population totale est de 28,614 habitants, comme suit :

Musulmans	27,318 hab.
Greco orthodoxes	1,296 —
	<hr/>
TOTAL.	28,614 hab.

Chef-lieu. — SALIHLI, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est située à 5 kilomètres au sud de la rive gauche du *Ghédiz-tchaï* (Hermus), à 3 kilomètres de la rive gauche de l'*Alachèhr-tchaï* ou *Kouzou-tchaï*, ancien *Cogamus*, sur le chemin de fer de Smyrne-Kassaba, dont cette ville est une des principales stations; son altitude est de 160 mètres. Sa distance, à l'est de Magnésie, est en ligne droite de 65 kilomètres et au nord-ouest d'Alachehr de 35 kilomètres. Elle est toujours, en ligne directe, à 90 kilomètres au nord-est de Smyrne. La station de Salihli est à 1 kilomètre de la ville; elle y est reliée par une belle avenue en ligne droite de 12 mètres de large, plantée de chaque côté d'une rangée d'arbres dont l'ombrage bienfaisant est fort apprécié durant les chaleurs de l'été. Depuis quelques années, on a commencé à construire des maisons et des *hans* le long de cette avenue. La station est entourée d'un jardin bien aménagé dont les abords sont, comme l'avenue, ombragés par des plantations de beaux arbres que la Compagnie du chemin de fer entretient avec soin. Le voyageur, en descendant du train, est agréablement surpris, car peu de sites en Turquie joignent ainsi à leurs charmes naturels ceux d'embellissements dus à la main des hommes.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 7,000 habitants, comme suit :

Musulmans	6,318 hab.
Grecs orthodoxes	682 —
TOTAL	<u>7,000 hab.</u>

Ecoles. — Les écoles de Salihli sont au nombre de 18 dont 1 secondaire et 17 primaires, fréquentées par 525 élèves dont 425 garçons et 100 filles, comme l'indique le tableau ci-après.

On compte à Salihli 1,400 maisons, 7 mosquées, 2 églises grecques orthodoxes, 1 bazar et 60 boutiques, 3 *hans* ou hôtelleries, 10 magasins ou dépôts, 10 moulins à farine, 15 fontaines, 2 bains publics, 3 fours et 8 cafés. Les seuls édifices publics,

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire.....	1	25
— 10 — primaires.....	10	150
Greco orthodoxes : 5 écoles primaires (garçons).....	5	250
— 2 — — (filles).....	2	100
TOTAL...	18	525

outre les mosquées et les églises, sont le *Konak* ou hôtel du Gouvernement et l'école *ruchdiè* (secondaire). La ville est propre et bien construite; ses rues sont larges, celles du bazar sont bien alignées, les magasins et beaucoup de maisons sont en pierre et bois avec couverture en tuiles, les murs des maisons sont blanchis à la chaux ou peints de couleurs diverses. Outre le bazar, il y a à Salihli un marché (*tcharchi*) couvert, et l'un des bains turcs est remarquable par son parfait aménagement. L'éclairage au pétrole fonctionne régulièrement à Salihli depuis plusieurs années. Une route carrossable de 104 kilomètres, actuellement en construction, reliera sous peu cette ville à celle de Démirdji. L'altitude de la station de Salihli est de 170 mètres, et celle du bazar de 160 mètres.

Chef-lieu du nahié. — ADALA OU ATALA, chef-lieu du nahié de même nom, résidence du mudir, est situé sur la droite du *Ghédiz* (Hermus) à 15 kilomètres nord-est de Salihli, à proximité de la route ou chaussée carrossable qui conduit de cette ville à Démirdji et à Geurdèz. C'est un bourg ou gros village d'environ 1,500 habitants, qui n'aurait rien de remarquable s'il n'occupait l'emplacement de l'ancienne Attalia fondée par le roi de Pergame Attale Philadelphe. On ne retrouve du reste aucun vestige de cette ville, car le château bâti sur un rocher ne date que du moyen âge.

Production agricole. — Les principaux produits agricoles du caza de Salihli et de son nahié, sont le coton, le tabac,

les céréales et le raisin. Il se fait un grand trafic de ces produits avec Smyrne par le chemin de fer.

Localités remarquables — Le caza partage avec celui de Kassaba, limitrophe, le privilège de conserver sur son territoire le souvenir des rois de Lydie. Kassaba possède le lac Gy-gée autour duquel s'élèvent les tumulus de leur nécropole ; Salihli possède le Pactole et la ville de Crésus. Mais aujourd'hui le fleuve, si fameux jadis, auquel Sophocle a donné l'épithète de « chargé d'or », n'est plus qu'un ruisseau parfois torrentueux, roulant des sables micacés, d'un éclat métallique, et dont toute l'importance se borne à faire tourner quelques moulins. Sart, qui a remplacé la fastueuse Sardes, n'a guère d'autres habitants que le meunier d'un de ces moulins du Pactole, établi avec sa famille dans les ruines.

CAZA DE KOULA

Orientation, limites. — Le caza de Koula est situé à l'est du sandjak de Saroukhan et au nord-est du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le caza de Démirdji ; au nord-est par le vilayet de Brousse ; à l'est par le caza d'Echmé ou Asma ; au sud par celui d'Alachèhr, et à l'ouest par ceux de Salihli, de Guerdèz et de Démirdji.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,681 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	400 kilom. carrés	
Pâturages	20	—
Montagnes	1,251	—
Forêts	10	—
	<hr/>	
TOTAL	1,681 kilom. carrés	

Division administrative. — Le caza de Koula a pour nahié Sélendi qui comprend dans sa circonscription 20 villages ; celle du chef-lieu en possède 65 autres.

Autorités. — Il est administré par un caïmakam et par un mudir, assistés de leurs conseils respectifs.

Population du caza. — Sa population totale est de 20,697 habitants comme suit :

Musulmans	19,401 hab.
Greco orthodoxes	1,296 —
TOTAL.	20,697 hab.

Chef-lieu. — KOULA, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est située à 700 mètres d'altitude, au pied d'un ancien cratère nommé Kara Devlit (l'encrier noir), élevé lui-même à 860 mètres au-dessus du niveau de la mer. Toute la contrée environnante appartient du reste au pays que les anciens appelaient Calacécaumène ou contrée brûlée et qui portait alors bien plus de traces qu'aujourd'hui des feux souterrains. La coulée de lave noire qui a fourni les matériaux de construction de la ville de Koula s'étend dans toute la vallée. Elle est composée à la surface d'énormes quartiers de roche parcourus par des fissures qui communiquent entre elles et à travers lesquelles, en été, passent des courants d'air froid ; les habitants mettent à profit cette singulière disposition naturelle en plaçant dans ces fissures des vases pleins d'eau qu'ils font ainsi rafraîchir.

Population. — La population de Koula, comprise dans le chiffre sus-énoncé de celle du caza, est de 6,000 habitants comme suit :

Musulmans	5,655 hab.
Greco orthodoxes	345 —
TOTAL.	6,000 hab.

Ecoles. — Il y a à Koula 38 écoles, dont 4 secondaires et 34 primaires, fréquentées par 1,240 élèves dont 845 garçons et 295 filles et petits garçons, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire.....	1	40
— 30 — primaires.....	30	620
Grecs orthodoxes : 3 écoles secondaires.....	3	25
— 2 — primaires (garçons).....	2	260
— 1 — (filles).....	1	155
Sœurs de charité : 1 — — (mixte).....	1	140
TOTAL...	38	1.240

Parmi ces écoles, une mention toute spéciale doit être faite de celle des Sœurs françaises, dites vulgairement « Sœurs de la Charité », où elles recueillent 140 enfants trouvés, (filles et garçons) de nationalité à peu près inconnue, élevés par elle dans la religion catholique.

L'aspect de la petite ville de Koula, dont toutes les maisons sont bâties en pierre noire tirée de la lave épanchée de l'ancien volcan qui la domine, semblerait ainsi devoir être fort triste. Il n'en est rien cependant, car la plupart des maisons sont ombragées par de grands arbres, les mosquées en sont environnées, et leurs murs blanchis, leurs élégants minarets se détachent et s'élancent du sein de cette fraîche verdure. Les rues sont assez larges et propres, surtout dans le bazar, qui a été récemment reconstruit à la suite d'un incendie. La ville est éclairée au pétrole depuis assez longtemps. La population est active et industrielle et tout ce qu'on voit indique l'aisance. En effet, c'est à Koula même que prend naissance une longue vallée riche en produits de toutes sortes, qui s'étend au loin vers le sud, et fournit aux habitants de nombreux articles de commerce avec Smyrne. La communauté grecque orthodoxe dirige et entretient ces utiles relations, tandis que la communauté musulmane s'occupe plus spécialement de l'industrie et surtout de la fabrication des tapis.

On compte à Koula 30 mosquées, 2 églises grecques orthodoxes, 3 bains publics, 2 *hans* (hôtelleries), 1 bazar, 35 boutiques, 10 cafés, 12 magasins ou dépôts, 15 fontaines publiques, 4 fours, etc.

Koula occupe l'emplacement d'une ville antique; on avait même cru pouvoir l'identifier à celle de Mœonia, mais le véritable emplacement de cette ville a été fixé, d'après la constatation faite par Hamilton, au village de Mennè, 15 kilomètres plus à l'ouest.

Quoi qu'il en soit, on trouve à Koula un grand nombre de fragments de marbre, de bas-reliefs et autres sculptures de grande valeur artistique, et quelques inscriptions dignes d'intérêt. M. C. Texier en a cité une d'après laquelle un hiérodote ordonne de faire une prière au soleil Phalatès, au Men Tiamos et au Men Roi, sous peine de reconnaître l'effet de la puissance de Jupiter. Elle porte la date de l'an 256 des Séleucides.

La distance de Koula au nord-est d'Alachèhr est de 35 kilomètres, précisément à mi-chemin de la route conduisant de cette dernière ville à Echmé (Takmak) qu'elle relie, ainsi que Koula, au chemin de fer de Kassaba et, par cette voie rapide, à Smyrne, marché central des produits de leur agriculture et de leur industrie.

Production agricole. — Les principaux produits agricoles du caza de Koula sont les céréales, le coton, la vallonée et la laine de ses nombreux troupeaux qui, après avoir fourni abondamment à la consommation locale pour la fabrication des tapis, donne encore d'importantes quantités à l'exportation du port de Smyrne.

Production industrielle. — Outre les industries relevant directement de l'agriculture, la principale occupation des habitants du caza et de la ville de Koula est la fabrication des tapis dits de « Smyrne ». Les tapis fabriqués à Koula sont de grandes dimensions; la laine en est de qualité supérieure, la chaîne est en fil de chanvre. On fait aussi dans plusieurs fabri-

ques de ce caza des tapis plus petits qui n'ont comme ceux de Geurdèz que 2 mètres sur 1^m 20. La production annuelle est estimée à 35,437 mètres carrés, d'une valeur totale de 865.000 francs.

Tout ce qui concerne cette industrie se trouve plus haut au chapitre spécial du vilayet de Symrne.

Localités remarquables. Anciens volcans. — Strabon, dans sa description de la région Catacécaumène (XIII, 626-628) parle de trois cratères que l'on retrouve encore aujourd'hui. Le premier, déjà décrit ci-dessus, domine la ville actuelle de Koula. Le second, observé par Hamilton, est situé à 10 kilomètres ouest de cette ville, entre les villages de Mennè (Mœonia) et de Sandal; le troisième, à 7 kilomètres ouest de Mennè, a 800 mètres de tour et 780 mètres d'altitude. C'est le mieux conservé; on le nomme *Kaplan-Alan*.

Daldia (Yildiz). — Près de ce même village de Mennè, qui occupe l'emplacement de la Mœonie, se trouve, dans une localité nommée Yildiz exploitée comme carrière de marbre, de nombreux fragments de belles sculptures et des restes de vastes édifices, anciens temples et autres monuments. C'est l'antique Daldia.

Sélendi (Silandus). — Sélendi, chef-lieu du nahié de même nom, occupe l'emplacement de l'ancienne ville Lydienne de Silandus qui fut autrefois un siège épiscopal. Elle est située sur l'*Aïné-tchäi* ou *Sélendi-tchäi*, affluent du *Ghédiz*. Plusieurs inscriptions y ont été trouvées.

Davala (Tabala). — Davala, sur la rive droite du *Ghédiz*, à 18 kilomètres est de Koula, est l'ancienne Tabala.

Emir-Hammam (sources thermales). — Les thermes des environs de Koula, où parmi des ruines moins anciennes on voit des restes de constructions archaïques, ont été déjà décrits plus haut au chapitre spécial du vilayet.

CAZA D'ALACHÈHR

Orientation, limites. — Le caza d'Alachèhr est situé au sud-est du sandjak de Sarouhan et à l'est du vilayet. Il est limité au nord et au nord-est par les cazas de Koula et d'Echmé; au sud-est et au sud par les sandjaks de Dénizli et d'Aïdin; et à l'ouest par le merkez-sandjak de Smyrne et le caza de Salihli.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1.315 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	500 kilom. carrés.
Prairies	200 —
Montagnes.	487 —
Forêts	128 —
TOTAL. . .	1.315 kilom. carrés.

Division administrative. — Il est administrativement divisé en un seul nahîé qui est Inégueul ou plutôt Aïné-gueul, contenant dans sa circonscription 20 villages, ce qui, avec les 44 autres de la circonscription du chef-lieu, donne, pour le caza d'Alachèhr, un chiffre totale de 64 villages.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par un caïmakam et un mudir.

Population du caza. — La population totale du caza d'Alachèhr est de 35.510 habitants comme suit :

Musulmans	27.510 hab.
Grecs orthodoxes	7.326 —
Étrangers.	335 —
Israélites.	336 —
TOTAL. . .	35.510 hab.

Chef-lieu. — ALACHÉHR (la ville blanche), nommée encore aujourd'hui Philadelphie par la population grecque, est le chef-lieu du caza, la résidence officielle du caïmakam, et le siège des divers services publics et d'un archevêché grec orthodoxe; elle est situé vers l'extrémité orientale de l'ancienne Lydie, à 5 kilomètres de la rive gauche de l'*Alachéhr-tchaï* ou *Kouzou-tchaï* (Cogamus), près des versants orientaux du Bouz-dagh (Tmolus), qui s'abaissent graduellement jusqu'à ses portes en formant une grande plaine en pente douce entre la ville et les monts. Son altitude est de 175 mètres.

La population de cette ville, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 22.000 habitants comme suit :

Musulmans.	17.000 hab.
Grecs orthodoxes.	4.326 —
Étrangers.	335 —
Israélites.	339 —
	22.000 hab.
TOTAL. . .	22.000 hab.

Cette ville, située sur la grande route qui de l'Orient conduisait d'une part dans la vallée du Méandre et d'autre part dans celle de l'Hermus, occupe ainsi une position stratégique de premier ordre qui commandait et défendait les deux plus belles et plus fécondes vallées de l'Asie Mineure. C'est sans doute pour cela que, bien que le sol y fût plus sujet qu'aucun autre aux tremblements de terre, Attale Philadelphie, roi de Pergame, choisit ce point, vers l'an 140 avant Jésus-Christ, pour y fonder la célèbre ville de Philadelphie, ainsi nommée par lui de son propre surnom. Pour la même raison, plusieurs historiens et géographes ont cru devoir faire remarquer que la situation de Philadelphie correspond à celle de la ville Lydienne de Callatébus, par laquelle fut dirigée la marche de Xerxès sur Sardes, trois siècles plus tôt. Ces deux villes n'en seraient donc, en réalité, qu'une seule, et le roi Attale n'aurait fait, dans ce cas, que lui donner son surnom.

Quoi qu'il en soit, et malgré les continuels tremblements de terre qui, du temps de Strabon, forçaient les habitants de remédier à leurs ravages par un maçonage, pour ainsi dire, permanent ; bien que depuis lors ils se soient renouvelés plusieurs fois, Philadelphie existe encore sous son nom nouveau d'Alachèhr, et n'a jamais été abandonnée. Elle fut léguée à la République romaine avec les autres possessions du royaume de Pergame et compta parmi les villes romaines de l'Asie Mineure qui, les premières, embrassèrent la foi chrétienne. Elle y fut convertie par saint Jean l'Évangéliste lui-même, et placée dans son Apocalypse au rang des sept grandes églises de l'Asie. On y trouve, toutefois, peu de monuments de l'époque chrétienne comme de l'antiquité. Les églises byzantines, au nombre de 27, tant grandes que petites, sont de construction fort modeste, la plupart abandonnées par les Grecs orthodoxes qui ne pratiquent plus le culte que dans celles de la Panaïa, de Saint-Georges, de Saint-Michel, de Saint-Théodore et de Saint-Dimitri.

Depuis 1391, Alachèhr n'a cessé de faire partie de l'empire ottoman que durant le courte invasion de Timour-Leng et de la révolte de l'émir Djounéïd, terminée par la mort de ce rebelle sous le sultan Mourad II, vers 1423.

Les anciennes murailles de Philadelphie subsistent encore et forment une enceinte rectangulaire autour de la ville actuelle d'Alachèhr. On y remarque seulement du côté du nord une large brèche par laquelle les troupes coalisées de Jean Paléologue et de Baïazid I^{er} pénétrèrent dans cette place lors de sa prise de possession par les Ottomans. C'est encore aujourd'hui l'entrée principale de la ville, dont les portes sont complètement ruinées. Bâtie sur plusieurs collines, elle domine la plaine qui, de là, remonte doucement jusqu'au mont Tmolus.

Ecoles. — Les écoles d'Alachèhr sont au nombre de 31 dont 4 secondaires, 1 préparatoire et 26 primaires, fréquentées par 880 élèves dont 650 garçons et 230 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	50
— 1 — préparatoire.....	1	50
— 20 — primaires.....	20	150
Grecs orthodoxes : 2 écoles secondaires (garçons).....	2	155
— 1 — — (filles).....	1	120
— 1 — primaire (garçons).....	1	160
— 1 — — (filles).....	1	90
Catholiques (étrangers) : 1 école primaire (filles).....	1	20
— 1 — — (garçons).....	1	25
Israélites 2 — — (garçons).....	2	60
TOTAL...	31	880

L'école secondaire et l'école préparatoire des musulmans ont été fondées et sont entretenues par le Ministère de l'Instruction publique, au moyen de centimes additionnels. Leurs écoles primaires sont des annexes des mosquées, entretenues par le Ministre du Culte (Chéïk-ul-Islam) sur les revenus de ces fondations pieuses.

Les trois écoles secondaires et l'une des écoles primaires des Grecs orthodoxes sont des fondations ne formant en réalité qu'un seul établissement, dû aux libéralités d'un riche notable de cette communauté qui le fit construire à ses frais en 1875. On lui a donné le nom d' « Écoles Théologhiennes », dérivé du nom du fondateur : Georges Hadji Théologhis. L'école secondaire de garçons est divisée en 6 classes tenues par 6 professeurs y compris le directeur. L'école des filles n'admet que des pensionnaires. L'école primaire est mixte; on n'y reçoit que de petits enfants. A cet établissement sont annexés une bibliothèque d'environ 1,000 volumes et un petit Musée composé d'inscriptions antiques.

Parmi les fondations qui font honneur à la communauté grecque orthodoxe d'Alachèhr, on doit citer également un « Syllogue » littéraire dont les membres se proposent pour but de propager l'instruction dans leur pays, en y créant des écoles, ou par tout autre moyen aussi efficace.

On compte à Alachèhr environ 4,000 maisons, pour la plupart

en bois et en pisé et couvertes en tuiles ; quelques-unes sont en pierre ou pierre et bois, et d'assez belle apparence. Ses 20 mosquées sont aussi peu intéressantes comme monuments que ses 27 églises byzantines déjà citées, quoique cinq ou six soient incontestablement d'architecture seldjoukide, ordinairement remarquable par sa richesse et son élégance, absentes ici. Mais leurs minarets blancs s'élançant au ciel, entourés de beaux platanes, donnent à la ville un charmant aspect oriental.

Alachèhr est le point terminus actuel de la ligne principale du chemin de fer de Kassaba. La station est à 175 mètres d'altitude, et la ville est immédiatement au-dessus. C'est à cette station, située à 169 kilomètres de Smyrne, que viennent se vendre les produits d'Ouchak, lesquels, joints à ceux du caza d'Alachèhr et des environs, fournissent au chemin de fer un important trafic.

Les rues principales d'Alachèhr sont assez larges et éclairées au pétrole.

Industrie locale. — Il y a à Alachèhr 2 usines à coton, 1 usine à réglisse, plusieurs filatures et un assez grand nombre de boutiques de tisserands où l'on fabrique des étoffes à l'usage du pays. Les tanneries y sont également nombreuses. On fabriquait autrefois dans cette ville de notables quantités de tapis à peu près semblables à ceux d'Ouchak, mais cette industrie a presque disparu. Le *halva* de la ville d'Alachèhr est très renommé dans tout l'Orient. On sait que cette composition, qui fait les délices des enfants, est à peu de chose près celle du miel de Callatébus cité par Hérodote (liv. VII, 31), ce qui pourrait corroborer l'opinion des savants tendant à faire, de cette antique cité lydienne et de Philadelphie, une seule et même ville, si le *halva* n'était fabriqué dans toutes les autres villes de l'Orient avec plus ou moins de perfection.

Eaux minérales. — Aux environs d'Alachèhr se trouvent des eaux minérales très estimées, pour l'exploitation desquelles une petite chaussée de 3,350 mètres a été construite près de la

station du chemin de fer. Ces eaux viennent de 3 sources : la première porte le nom de *Démir-sou-ma'adeni*; comme ce nom l'indique, elle est ferrugineuse ; c'est un succédané de l'eau de Vals; on la vend à Smyrne sous le nom de celle-ci et l'on en obtient les mêmes effets curatifs. La seconde, nommée *Sarizek-souïou*, c'est-à-dire « eau de la fille blonde », et la troisième dite *Kukurt ma'adeni* ou mine de soufre, sont des eaux sulfureuses également employées en boissons et en bains.

Production agricole. — Les principaux produits agricoles du caza sont les oliviers, l'orge qui dépasse un rendement de 2,000 tonnes; le coton, l'opium, la réglisse, et une grande abondance de fruits et légumes.

Bestiaux. Apiculture. — L'élevage du bétail est pratiqué sur une vaste échelle dans les *tchiftliks* ou fermes des environs d'Alachèhr, où se trouvent des riches pâturages qui facilitent et encouragent ce travail. La chair des agneaux de ces cantons se recommande par son goût délicat. Les fromages sont excellents. Les abeilles, objet de soins intelligents, donnent un miel recherché et une belle cire.

CAZA D'ECHMÉ

Orientation, limites. — Le caza d'Echmé est situé à l'est du sandjak de Saroukhan et au nord-est du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord et à l'est par le vilayet de Brousse; au sud par le sandjak de Dénizli et le caza d'Alachèhr; et à l'ouest, par le caza de Koula.

Superficie. — Sa superficie totale est de 398 kilom. carrés, comme suit :

Cultures	300 kilom. carrés.
Pâturages	20 —
Montagnes, terres arides.	62 —
Forêts	16 —
TOTAL. . .	<u>398 kilom. carrés.</u>

Division administrative. — Il est subdivisé en un nahïé qui est Gueuré, et l'on y compte 79 villages, dont 41 dans la circonscription du chef-lieu et 38 dans celle du nahïé.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par un caïmakam et un mudir.

Population du caza. — La population totale est de 26,896 habitants comme suit :

Musulmans.	26,128 hab.
Grecs orthodoxes.	768 —
TOTAL. . .	<u>26.896 hab.</u>

Chef-lieu. — TAKMAK, nommée aussi Asma et Echmé chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est située à 930 mètres d'altitude, à 32 kilomètres sud-est de Koula en ligne droite et à 48 kilomètres nord-est d'Alachèhr. Une route carrossable y conduit de cette dernière ville, en passant d'abord par Koula. La longueur totale de cette route, qui décrit un grand arc de cercle, est de 70 kilomètres 850 mètres.

Population. — La population du Takmak, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 4,000 hab. comme suit :

Musulmans.	3.892 hab.
Grecs orthodoxes.	108 —
TOTAL. . .	<u>4.000 hab.</u>

Ecoles. — Les écoles du Takmak sont au nombre de 23 dont 1 secondaire et 22 primaires, fréquentées par 345 élèves comme suit:

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	65
— 20 — primaires	20	200
Grecs orthodoxes : 2 écoles primaires	2	80
TOTAL . . .	23	345

Dans ce nombre sont comprises 10 écoles musulmanes de villages, fréquentées par 80 élèves. Les écoles grecques sont aussi alimentées par les villages voisins.

On compte à Takmak, outre le *konak* ou hôtel du Gouverne-ment, 6 mosquées et 1 église grecque, 1 bâtiment neuf en pierre pour l'école *ruchdië*, 1 bazar et 40 boutiques, 4 maga-sins ou dépôts, 1 *han* ou hôtellerie, 1 bain public, 6 moulins à farine ; 3 fours et 800 maisons.

Production agricole. — Les principaux produits agrico-les du caza d'Echmé sont les céréales, le coton, les raisins et autres fruits et légumes.

L'élève des bestiaux donne dans ce caza d'importantes quan-tités de laine et de produits accessoires, tels que fromages, beurre, etc., objets d'un grand commerce avec Smyrne, par Koula et Alachèhr.

SANDJAK D'AÏDIN

Orientation, limites. — Le sandjak d'Aïdin est situé à peu près au centre du vilayet, entre 24°40' et 26°27' de longitude, et entre 37°20' et 38°5' de latitude. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Smyrne et le sandjak de Saroukhan; — à l'est, par le sandjak de Dénizli, au sud, par celui de Mentéché; et à l'ouest, par l'Archipel ottoman.

Superficie. — Sa superficie est de 7,604 kilom. carrés comme suit :

Cultures	2,400 kilom. carrés.	
Pâturages	850	—
Montagnes	3,830	—
Forêts	524	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	7,604 kilom. carrés.	

Division administrative. — Il est administrativement divisé en 5 cazas, 9 nahiés, et contient 450 villages comme suit :

CAZAS	NAHIÉS	VILLAGES
Aïdin.	1° Inéabad. — 2° Saboudjè. — 3° Keuchk. 4° Karaït.....	158
Sevkè	54
Tchina, chef-lieu Kir-Ova.	92
Bozdoghan	5° Yéni-bazar.....	53
Nazilli... ..	6° Kouyoudjak. — 7° Aktché. — 8° Sultan- Hissar. — 9° Kara-sou.....	93
TOTAUX : 5 cazas — 9 nahiés — et 450 villages		

Autorités. — Le sandjak d'Aïdin est administré, ainsi que son merkez-caza qui porte le même nom, par un gouverneur, sous l'autorité duquel 4 caïmakams et 9 mudirs administrent les 4 autres cazas et les 9 nahiés. Ces 14 fonctionnaires relèvent en outre du *vali*, gouverneur général du vilayet résidant à Smyrne. Ils sont respectivement assistés de conseils administratifs de même composition que le conseil du vilayet plus haut décrit.

Division militaire. — Il n'y a pas de troupes de l'armée active dans ce sandjak; mais la ville d'Aïdin est le quartier central d'une circonscription militaire des diverses réserves. Un général de brigade commande cette circonscription, qui a été formée sans tenir compte de la division administrative, comme suit :

1° *District d'Aïdin*, formé des cazas d'Aïdin et de Sevké, et de celui de Kouch-adassi qui appartient au merkez-sandjak de Smyrne.

2° *District de Tirèh*, appartenant en entier au merkez-sandjak; il est formé des cazas de Tirèh, Baïndir et Eudémich.

3° *District de Nazilli*, formé du caza de Nazilli moins le nahié de Kara-sou, et du caza de Bouladan qui appartient au sandjak de Dénizli.

4° *District de Kara-sou*, comprenant ce nahié et le caza de Bozdoghan, plus le caza de Saraï-keuï qui appartient au sandjak de Dénizli.

Le cinquième caza du sandjak d'Aïdin, Tchina, n'est pas com-

pris dans sa circonscription militaire. Il a été placé dans le district de Milas, qui appartient au sandjak de Mentéché.

L'état-major et les cadres de ces troupes comprennent en totalité 92 officiers : 1 général de brigade (liva); 1 colonel (mir-alaï); 2 lieutenants-colonels (caïmakams); 8 chefs de bataillon (bin-bachi; 8 adjudants-major (kol-aghassy; 32 capitaines (yuz-bachi); 32 lieutenants (mulazims) et 8 kiatibs (secrétaires) ayant le grade de capitaine ou adjudant-major et dépendant *en principe* d'un alaï-emini (intendant du régiment).

Autorités religieuses. — Les autorités religieuses du sandjak d'Aïdin sont, pour les musulmans, le *mufti*, les *cadis*, les *mollahs* et *imam* et les *naïbs* ou juge dont la juridiction n'est pas bornée au droit moderne (bidaïet), mais s'étend aussi au *chér'i* (droit islamique) fondé sur les préceptes du Koran.

Pour les Grecs orthodoxes, les autorités religieuses sont les évêques de Tralles (Aïdin) et de Sevké ou Sokia qui relevait du diocèse d'Ephèse. Aujourd'hui, l'évêché de Sokia relève de Manissa (Magnésie du Sipyle).

Les Arméniens grégoriens, les Arméniens catholiques, les Catholiques latins et les Israélites relèvent des archevêchés grégorien et latin, des R. R. Pères Mékhitaristes et du *hahambachi* ou grand rabbin de la ville de Smyrne.

Tribunaux. — Il y a au chef-lieu du sandjak des tribunaux civil, criminel, correctionnel, du *chér'i* et de commerce, et dans chaque chef-lieu de caza siège un *naïb* qui juge d'après le *bidaïet* ou droit moderne et le *chér'i* ou droit islamique. Chaque village musulman a aussi un *imam*, un *mollah* ou un *cadi*, aptes à juger suivant le *chér'i*.

Gendarmerie, police. — La gendarmerie et la police du sandjak d'Aïdin se composent de 45 gendarmes à cheval dont 1 officier et 12 sous-officiers; de 288 gendarmes à pied dont 3 officiers et 45 sous-officiers; de 15 agents de police dont 1 commissaire de 1^{re} classe et 1 de 2^{me} classe. Soit en totalité un

service d'ordre public comprenant 348 gendarmes et agents de police.

Dette publique ottomane. — L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane a 4 agences relevant de son nazaret ou agence principale de Smyrne. Ces 4 agences sont celles de Sevké, Bozdoghan, Yéni-Bazar et Nazilli.

Régie des tabacs. — La Régie cointéressée des tabacs a fait, du sandjak d'Aïdin, un mudiriet (agence principale) de son nazaret ou agence supérieure de 1^{re} classe de Smyrne. De ce mudiriet, dont le siège est à Aïdin, dépendent 4 agences secondaires qui sont Nazilli, Aktché et Bozdoghan, Karaït et Deïr-mendjik et Sevké ou Sokia.

Postes et télégraphes. — Il y a une station télégraphique de service intérieur, c'est-à-dire où la langue turque est seule employée, dans chaque chef-lieu de caza, soit 5 stations en totalité.

Consulats. — L'Angleterre, l'Autriche, la France, la Grèce, l'Italie et la Perse ont des agents consulaires à Aïdin.

Banques. — Des succursales de la banque impériale ottomane sont établies à Aïdin et à Nazilli.

Population. — La population totale du sandjak d'Aïdin est de 205,577 habitants, comme suit :

Musulmans.	185,898 hab.
Grecs orthodoxes.	16,907 —
Arméniens grégoriens	634 —
Catholiques latins	114 —
Israélites.	2,024 —
TOTAL. . .	205,577 hab.

Mœurs; usages, etc. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit plus haut au sujet des mœurs, usages, coutumes, etc., des habitants de ce sandjak, au chapitre spécial du vilayet d'Aïdin, où ce qui concerne les *Déré-Beys* et leur milice irrégulière de *Zeïbeks* a déjà fait l'objet d'une notice particulière.

Ecoles. — Les écoles du sandjak d'Aïdin sont au nombre de 73 dont 17 secondaires et 56 primaires, fréquentées par 2,337 élèves dont 2,045 garçons et 292 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS	
	ÉCOLES	GARÇONS	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans.....	5	360	41	602	»	46	962
Grecs orthodoxes.....	8	105	8	613	155	16	873
Arméniens grégoriens..	»	»	4	43	35	4	80
— catholiques..	1	20	»	»	»	1	20
Catholiques latins.....	»	»	1	»	102	1	102
Israélites.....	3	110	2	190	»	5	300
TOTAUX.....	17	595	56	1.450	292	73	2.337

Sur ces 73 écoles, 46 appartiennent aux musulmans qui forment la grande majorité de la population du sandjak. Leurs 5 écoles secondaires sont des fondations du Ministère de l'instruction publique. Les 41 écoles primaires sont des annexes de mosquées, entretenues par le ministère du culte sur les revenus de ces fondations pieuses.

Les 16 écoles des Grecs orthodoxes sont fondées et entretenues aux frais de la communauté, au moyen de quêtes, d'aumônes spéciales et de dons de riches particuliers. On peut remarquer que ces écoles, malgré le petit nombre des habitants grecs, qui n'égale pas le dixième du chiffre de la population musulmane, sont fréquentées par à peu près autant d'élèves que les écoles turques. De plus, elles reçoivent 155 filles.

Les écoles des Arméniens grégoriens et celles des Israélites

sont fondées et entretenues par les mêmes moyens que celles de la communauté grecque orthodoxe.

Quant à celles des catholiques, l'une appartient aux R.R. Pères Mékharistes arméniens et l'autre, qui est une école de filles, où sont reçus aussi quelques petits garçons, est une œuvre des religieuses françaises de Saint-Vincent de Paul, filles de la Charité, dites vulgairement « Sœurs de Charité ».

Climat. — Tout ce qui a été dit plus haut d'une manière générale au sujet du climat et de la température dans le chapitre spécial du vilayet, s'applique également au sandjak d'Aïdin.

Production agricole. — Parmi les nombreux et abondants produits du sol de la riche vallée du *Buyuk-Mendèrès* (Méandre), les plus remarquables, qui sont l'objet d'un très grand commerce par le port de Smyrne, sont estimés en quantités et valeur, année moyenne, comme suit :

PRODUITS	QUANTITÉS	VALEUR
		francs
Blé..... hectolitres.....	740 000	2.300 000
Orge..... —	832.500	2.540 000
Millet..... —	925 000	1.560 000
Sésame..... —	92.500	2 100.000
Figues sèches..... kilogrammes..	10 560 000	8 780.000
Raisins secs..... —	2 420.000	1.089.000
Vallonée..... —	6.600.000	1 600.000
Coton..... —	1 980.000	2 000.000
Racines de réglisse ..	25 658 900	2.530.000
Huile d'olives..... —	6.414.750	7 000 000
	TOTAUX : FRANCS.....	31.499.000

On trouvera plus loin, aux chapitres spéciaux de l'agriculture et de l'industrie, quelques détails au sujet de l'exploitation de la racine de réglisse dans la vallée du *Buyuk-Mendèrès*, où ce produit naturel du sol a été la source d'une grande fortune pour une maison anglaise qui l'a monopolisé ; cette exploitation est devenue en même temps une ressource importante pour

les habitants des campagnes, surtout dans les années de mauvaise récolte où les travaux agricoles viennent à leur manquer.

Bétail. — Le sandjak d'Aïdin, ainsi qu'il a été dit dans le chapitre spécial du vilayet, nourrit et élève 442,647 têtes de bétail. Le tableau ci-après montre, par races et par espèces, le nombre de têtes afférent à chacun des cinq cazas de ce sandjak :

RACES	ESPÈCES	CAZAS DU SANDJAK D' AIDIN					TOTAUX PAR ESPÈCES
		AÏDIN	SEVKÈ	TCHINA	BOZDOGHAN	NAZILLI	
Bovine.....	Bœufs.....	11.533	5.000	7.100	500	5.536	29.669
	Vaches.....	8.453	3.000	4.000	2.400	1.200	19.053
	Buffles.....	1.712	100	400	500	»	2.712
Chevaline.....	Chevaux.....	4.588	2.500	400	2.400	2.500	12.388
Asine.....	Anes.....	6.171	1.500	1.500	3.000	11.000	23.171
	Mulets.....	496	205	100	200	500	1.501
Camélienne...	Chameaux...	1.478	1.736	1.080	500	1.000	5.794
Ovine.....	Moutons.....	46.166	38.000	48.663	25.385	7.884	166.098
	Chèvres.....	32.495	32.752	26.937	39.114	51.000	181.998
Porcine.....	Porcs.....	36	222	»	»	5	263
TOTAUX PAR CAZAS.....		112.828	85.015	90.180	73.999	80.625	
TOTAL GÉNÉRAL: TÊTES DE BÉTAIL.....						442.647	

Mines et minières. — Ainsi qu'on l'a déjà dit au chapitre spécial des mines du vilayet, toutes les mines d'émeri exploitées sont situées dans une même contrée faisant partie du merkez-sandjak de Smyrne, à l'exception d'une seule situées à Kekré, dans le nahié de Kara-sou, dépendance du caza de Nazilli, et qui a été concédée à Son Excellence Yahia Pacha. On sait cependant que les gisements d'émeri ne sont pas rares dans le sandjak d'Aïdin, où ils s'étendent à partir du Djouma'a-Dagh dans toute la chaîne de montagnes qui s'y rattache, d'un côté jusqu'à Sevké,

et de l'autre au-delà même du sandjak et du vilayet d'Aïdin jusqu'à Kutahia, dans le vilayet de Brousse.

On connaît aussi, dans le sandjak d'Aïdin, plusieurs affleurements de lignite dignes d'intérêt, mais qui n'ont fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude sérieuse, notamment dans les cazas de Sevké, de Nazilli, et dans le nahié de Sultan-Hissar.

Forêts. — Les forêts exploitées sous la surveillance de l'État dans le sandjak d'Aïdin couvrent une superficie de 524 kilomètres carrés. Leurs principaux peuplements consistent en pin d'Alep et en diverses espèces de chêne.

Les principaux usages de ces coupes sont la carbonisation et la construction des habitations, à laquelle fournissent surtout les forêts de pins et de chênes du caza de Nazilli, dont l'étendue est 205 kilomètres carrés.

Tabacs. — On cultive dans le caza de Sevké (Sokia) les tabacs de la qualité dite d'*Ayasolouk*. Ces tabacs proviennent de graines originaires de Yénidjé. Ils sont peu goûtés dans le vilayet d'Aïdin, où on leur préfère la qualité dite de « Magnésie » ; ils sont demandés à l'étranger.

Eaux minérales. — Il existe à proximité de la ville d'Aïdin, sur les ruines de Tralles, une source thermale à 28° centigrades, contenant de l'alun, au dire de Tchihatchef. Elle est fréquentée avec succès par les rhumatisants, ainsi que celles d'Ortaktché, dans le caza de Nazilli. Ces dernières coulent avec assez d'abondance pour faire marcher un moulin. Il en est de même de celles de Gumuch-Ilidjassi, près Deïrmendjik, aux environs des ruines de Magnésie du Méandre ; ces eaux ont la spécialité de guérir les plaies.

Agriculture. Réglisse. — En ce qui concerne l'agriculture proprement dite, il n'y a lieu de rien ajouter ici à ce qui a déjà fait l'objet du chapitre spécial du vilayet d'Aïdin. Toutefois, il convient de faire remarquer l'importance toujours crois-

sante que prend depuis environ 40 ans, époque avant laquelle il n'en était que fort peu question en Turquie, l'exploitation de la racine de réglisse, production spontanée du sol, si abondante dans la vallée du Méandre et autour des affluents de ce fleuve. Une maison anglaise a monopolisé cette exploitation en passant des contrats à long terme avec les propriétaires des terrains, moyennant une faible redevance, et elle y a gagné en peu de temps une fortune considérable. L'extraction est libre, et le premier venu peut s'y livrer à la seule condition d'apporter le produit de ses fouilles au dépôt le plus proche, où on lui paye la racine de réglisse à raison de 10 paras l'oke (environ 5 centimes le kilogramme). Un homme peut en récolter de 20 à 40 okes (25 à 51 kilogrammes), et gagner ainsi de 1 fr. à 2 fr. 30 par jour. Pendant l'hiver, des milliers d'habitants pauvres des campagnes n'ont pas d'autre gagne-pain, et quand la récolte est mauvaise, plus d'un cultivateur leur fait une concurrence, peu dangereuse d'ailleurs, car les quantités de racines extraites sont toujours achetées. Les usines à réglisse sont au nombre de trois dans le sandjak d'Aïdin; à Aïdin et à Nazilli, les racines sont conservées pendant un an au moins pour les faire bien sécher, puis elles sont mises en balles au moyen de presses hydrauliques, pour être exportées à l'étranger; à l'usine de Sevké (Sokia) on s'occupe, outre cela, de l'extraction, de la purification du jus de réglisse, et de sa mise en bâtons ou en pâte, suivant qualité.

En 1887, année de mauvaise récolte pour les agriculteurs, l'extraction de la racine de réglisse, dont la moyenne ordinaire est de 20 millions d'okes, s'est élevée à 38 millions d'okes.

Fleuves, rivières. — Un seul fleuve : le *Buyuk-Mendé-rès* ou *Méandre* arrose d'est en ouest le sandjak d'Aïdin où il pénètre par le каза de Nazilli et le parcourt dans son entier.

Ses principaux affluents, sur la rive gauche, sont : l'*Arpa-sou*, ancien *Harpas*, et le *Tchina-tchäi*, décrits tous deux, au chapitre spécial du vilayet.

Lacs, marais. — Le *Bafa-Gueul*, nommé aussi *Dénizli*.

Gueul et *Yédi-Bouroun-Gueul*, mais plus connu dans le pays sous le nom de *Akir-Tchäi-Gueul*, est situé dans le caza de Sevké. C'est l'ancien golfe de Latmus dont l'entrée a été barrée par les atterrissements du *Méandre* à partir de l'embouchure même de ce fleuve, où se trouvait alors située Milet. Par suite de ces atterrissements, les ruines de cette antique place maritime se trouvent aujourd'hui à 15 kilomètres environ à l'intérieur des terres. Le lac ainsi formé s'étend en moyenne sur une longueur de 18 kilomètres et une largeur de 5 kilomètres. Il est demeuré peuplé de poissons de mer, au nombre desquels on cite d'excellents mulets.

Routes, chemins. — Le chemin de fer d'Aïdin, suffisamment décrit dans le chapitre spécial du vilayet, pénètre dans le sandjak d'Aïdin à 14 kilomètres environ à l'est de Scala-nuova, et le parcourt entièrement, de l'ouest à l'est, en desservant directement Aïdin, Nazilli et les deux cazas de même nom. Il dessert aussi Sevké au moyen d'un embranchement. Tchina et Bozdoghan s'y rattachent par des routes carrossables qui relient la première de ces villes à la station d'Aïdin et la seconde à celle de Nazilli. Une troisième route carrossable suit le même parcours que l'embranchement de Baladjik à Sevké. La longueur de ces trois routes est de 86,500 kilom. comme suit :

Route de Sevké à Baladjik . . .	22 ^k 000 ^m .
— Tchina à Aïdin . . .	36 500
— Bozdoghan à Nazilli . .	28 000
	<hr/>
TOTAL. . .	86 ^k 500 ^m .

Ports et rades. — Les ports du sandjak d'Aïdin sont ceux du merkez-sandjak du Smyrne.

Transports. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit d'une manière générale au sujet des transports au chapitre spécial du vilayet.

Montagnes. — La chaîne du *Messogis* qui commence à l'est du vilayet de Smyrne dans le vilayet de Brousse, à Dinaire (Dènaïr), pénètre dans le sandjak de Smyrne à sa lisière nord-est, où l'un des principaux sommets de cette chaîne, l'*Ak-dagh*, le sépare des sandjaks de Saroukhan et de Dénizli. Cette chaîne, qui circonscrit au nord la riche vallée du *Buyuk-Mendérés*, s'étend ensuite entre les deux sandjaks de Smyrne et d'Aïdin jusqu'au littoral où elle se termine par le mont *Micale*, aujourd'hui *Samsoun-dagh*, qui sépare le caza de Sevké de celui de Kouch-Adassi appartenant au merkez-sandjak de Smyrne.

Du côté du sud, sur la rive gauche du fleuve, cette même vallée et celles qui viennent s'y rattacher des sandjaks de Dénizli et de Mentéché sont limitées par une autre chaîne qu'on pourrait nommer chaîne du *Latmus*. Elle se divise en trois groupes dont le premier a son principal sommet, le *Baba-dagh* (mont Cadmus), près de la ville de Dénizli, et se prolonge dans le sandjak d'Aïdin sur toute la rive droite de l'*Arpa-sou*. Le second de ces groupes a pour principal sommet le *Madaran-dagh*, qui borne à l'ouest la vallée de l'*Arpa-sou*, et limite à l'est celle de *Tchina-tchäi*. Le troisième groupe, enfin, est celui du *Latmus* proprement dit, nommé aujourd'hui *Bech-parmak-dagh* ou mont Cinq-Doigts. Son principal sommet termine la chaîne au lac de Bafa (Akir-tchäi-Gueul).

Industrie. — Les moulins et usines à vapeur que possède le sandjak sont : le moulin de Kir-Ova, chef-lieu du caza de Tchina ; les usines de la ville d'Aïdin au nombre de 5, dont 1 pour la réglisse, 1 pour l'huile d'olives, 2 pour le coton et 1 pour l'huile d'olives et le coton ; les 2 usines de Nazilli, dont 1 pour la réglisse et 1 pour le coton ; celle de Soboundja pour la réglisse ; celle d'Aktché pour le coton ; et les 2 usines de Sevké dans l'une desquelles on extrait, purifie et met en bâtons et en pâte le jus de réglisse ; l'autre sert à toutes les opérations concernant les préparations commerciales du coton.

Quant aux moulins à farine non perfectionnés, aux pressoirs à huile et autres, à moteurs autres que la vapeur, leur nombre

est pour ainsi dire incalculable; il n'est pas de si petit village où l'on n'en compte plusieurs.

La ville d'Aïdin est un des trois centres principaux de diverses industries comme on le verra plus loin.

Commerce. — Ces exportations et importations du sandjak d'Aïdin ont lieu par le port de Smyrne et sont comprises dans son mouvement commercial, au chapitre spécial du vilayet.

Dîmes et impôts. — Recettes et dépenses du sandjak d'Aïdin.

RECETTES	LIVRES TURQUES	DÉPENSES	LIVRES TURQUES
Impôt foncier.	35.517	Administration gouvernemen- tale.	3.604
Patentes (<i>témettu</i>).	27.406	Administration des finances. . .	2.384
Exonération du service militaire	3 543	Honoraires des <i>cadis</i> , <i>muftis</i> etc.	1.002
Taxe sur les moutons etc	16.418	Pensions de retraite	141
Dîme des céréales	80 233	Administration de la Justice . .	2 401
Revenus des forêts	1.250	— de l'Instruction publique.	498
— des mines	185	Administration des travaux pu- blics	»
Droits de mutations	8.771	Administration des forêts	250
— judiciaires	2 106	— des mines	19
Dîme des tabacs	»	Gendarmerie	8 034
Centimes additionnels	12.650	Police.	393
Divers.	2 049	Divers.	458
TOTAL.	190.128	TOTAL.	19.184

Notices historiques. — Le sandjak d'Aïdin est formé de divers territoires qui, dans l'antiquité, ont appartenu soit séparément, soit même en commun, aux Lydiens, aux Cariens et aux Ioniens de Milet; à ces derniers et à ceux de Priène appartenait en propre le littoral. Le fleuve *Méandre* traçait la limite entre la Carie et la Lydie. Les événements les plus marquants et les dates principales du passage successif, de ces

territoires aux mains des Perses, des Macédoniens, d'Alexandre le Grand, des Romains de la République et des empires d'Occident et d'Orient, puis des Turcs seldjoukides et enfin des Ottomans, leurs possesseurs actuels, seront brièvement énoncés plus loin, aux chapitres spéciaux de chaque caza.

CAZAS DU SANDJAK D'AÏDIN

MERKEZ-CAZA D'AÏDIN

Orientation, limites. — Le merkez-caza d'Aïdin est situé au nord-ouest du sandjak et à l'ouest du vilayet de même nom. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Smyrne ; à l'est par les cazas de Nazilli et de Bozdoghan ; au sud par celui de Tchina, et à l'ouest par le caza de Sevké.

Superficie. — Sa superficie est de 1,602 kilom. carrés, comme suit :

Cultures.	700 kilom. carrés
Prairies.	200 —
Montagnes	616 —
Forêts	86 —
TOTAL. . .	<u>1,602 kilom. carrés</u>

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 4 nahiés qui sont Inéabad, Saboudjé, Keuchk et Karaït. On y compte 158 villages.

Autorités ; etc. — Les autorités civiles, militaires, religieuses, les tribunaux, la gendarmerie, la police et généralement tous les services publics du merkez-caza, sont les mêmes que ceux du sandjak, énumérés plus haut.

Population du merkez-caza. — La population totale du merkez-caza d'Aïdin est de 64,479 hab. comme suit :

Musulmans	56,578 hab.
Grecs orthodoxes	5,597 —
Arméniens grégoriens	300 —
Catholiques latins	114 —
Israélites	1,890 —
TOTAL. . .	<u>64,479 hab.</u>

Chef-lieu. — AÏDIN-GUZEL-HISSAR (le beau château d'Aïdin), chef-lieu du sandjak et du merkez-caza, résidence officielle du mutessarif qui administre directement ce merkez-caza, quartier-général de l'autorité militaire du sandjak, siège des autorités religieuses, des services publics, des agences consulaires, etc. était autrefois la capitale de la principauté de l'émir Aïdin, qui lui a donné son nom. Cette ville a été ensuite le chef-lieu de l'éyalet, puis du vilayet de ce même nom, et ce n'est que depuis 23 ans qu'elle a dû céder à Smyrne la prépondérance dont elle était en possession depuis plusieurs siècles.

Population du chef-lieu. — Sa population était alors d'environ 60,000 âmes. On n'y compte plus aujourd'hui que 36,250 hab. comme suit :

Musulmans	26,000 hab.
Grecs orthodoxes	8,500 —
Arméniens grégoriens	230 —
Catholiques latins	114 —
Israélites	1,406 —
TOTAL. . .	<u>36,250 hab.</u>

Aïdin-Guzel-Hissar est située sur un des versants du Djouma'adagh, l'un des principaux sommets de la chaîne du Messógis, à une assez grande distance du point culminant de cette mon-

tagne et à proximité de la plaine où s'étend même une partie de la ville. Son altitude est de 66 mètres. C'est une des principales stations et l'ancien terminus du chemin de fer de Smyrne-Aïdin. Elle est située immédiatement au-dessous du magnifique plateau sur lequel était bâtie l'antique ville de Tralles, et elle est traversée par le fleuve *Eudon*, aujourd'hui le *Tabak-tchäi*, c'est-à-dire la rivière de la tannerie. Le *Buyuk-Mendérés* (Méandre), dont cette rivière est un affluent, passe à 8 kilomètres au sud d'Aïdin, qui est distante de 85 kilomètres au sud-est de Smyrne, en ligne directe, et de 130 kilomètres par le chemin de fer, dont le point terminus actuel, Dinaire, est à 246 kilomètres et demi à l'est d'Aïdin.

L'aspect de cette ville, entourée de toutes parts de champs fertiles, de plantations de figuiers, de vignes, de cotonniers, de verdoyantes prairies, est d'une grande beauté, que fait ressortir encore d'avantage l'animation imprimée au paysage par une ligne de chemin de fer en pleine activité, sur laquelle vont et viennent de tous côtés des trains chargés de marchandises et de nombreux voyageurs. L'intérieur de la ville ne correspond pas exactement à ces prémisses attrayantes; cependant, les rues sont assez larges et bien alignées, excepté dans le quartier des chrétiens, qui est situé à l'ouest et séparé des autres par le *Tabak-tchäi* (Eudon), qu'on passe sur deux ponts en pierre. Les rues de ce quartier sont très étroites et tortueuses, chose d'autant plus regrettable que la plupart des belles maisons se trouvent là. Généralement, du reste, les habitations d'Aïdin sont d'agréable apparence et entourées de jardins plantés d'orangers qui donnent des fruits en abondance. Le rez-de-chaussée est en pierre et le premier étage en pans de bois avec remplissage en petits moellons. Quelques maisons sont entièrement bâties en pierre, d'autres en bois, c'est le petit nombre. Toutes sont abondamment pourvues d'eau et les rues sont éclairées au pétrole.

Les bazars, vastes et remplis incessamment d'une foule affairée, surtout le samedi soir et le dimanche, jours de marché, maintiennent la première impression donnée par le panorama intérieur et font envisager Aïdin sous le véritable point de vue

qui lui convient. C'est, en effet, un centre commercial fort important, où se fait un grand trafic de matières premières et de tissus venant de l'intérieur. C'est aussi, ou plutôt, c'était naguère un centre industriel que deux genres de fabrication, la tannerie et la tisseranderie avec leurs nombreux métiers annexes, rendaient très digne d'intérêt. Le nom moderne de *Tabak-tchai* donné à l'*Eudon* atteste encore la prépondérance de l'industrie des cuirs et peaux à Aïdin, où, sur les deux rives de cette rivière, tout un quartier était occupé par des tanneries. Leur nombre est actuellement bien diminué ; mais celui des manufactures d'étoffes d'usage local est resté sensiblement le même qu'autrefois.

Ecoles. — Les écoles d'Aïdin sont au nombre de 33 dont 7 secondaires et 26 primaires, fréquentées par 1,102 élèves dont 920 garçons et 182 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	120
— 20 — primaires	20	300
Grecs orthodoxes : 3 écoles secondaires (garçons)	3	50
— 1 — primaire —	1	180
— 1 — — (filles)	1	60
Arméniens grégoriens : 1 école primaire —	1	20
— 1 — — (garçons)	1	20
Catholiques : 1 école secondaire (garçons)	1	20
— 1 — primaire (filles)	1	102
Israélites : 2 écoles secondaires (garçons)	2	90
— 1 — primaire —	1	140
TOTAL . . .	33	1.102

L'école secondaire des musulmans est fondée et dirigée par les soins du Ministre de l'instruction publique qui l'entretient au moyen de centimes additionnels perçus à cet effet. Les écoles primaires de cette même communauté sont des annexes de mosquées et autres fondations pieuses relevant du Ministère du culte ou Cheik-ul-islam, qui les défraie sur les revenus de ces fondations.

Les écoles de la communauté grecque orthodoxe sont fon-

dées et entretenues par cette communauté au moyen de dons spéciaux de diverses personnes riches, de quêtes et d'aumônes. Ces écoles, très assidûment fréquentées, sont l'objet des plus grands soins. L'évêque grec orthodoxe de Tralles (Aïdin), dont le titre actuel est celui d'évêque d'Illioupoléos, leur témoigne un intérêt tout particulier et leur a donné plus d'extension.

Celles des Arméniens grégoriens sont fondées et subsistent également aux frais de la communauté et par des moyens analogues.

L'école de garçons des catholiques appartient aux Révérends Pères Mékhitaristes (arméno-catholiques) de Vienne. Elle était très fréquentée avant d'avoir été détruite en une nuit par un incendie; aujourd'hui, en attendant que ce bâtiment puisse être réédifié, les Révérends Pères n'ont plus, au milieu des ruines de leur petite église et de leur couvent, qu'un abri provisoire où ils donnent à 20 élèves une bonne instruction secondaire.

Quant à l'école de filles, tenue par les sœurs françaises de Saint-Vincent de Paul (filles de la Charité), et qui reçoit, comme tous les établissements de ces religieuses, des enfants appartenant à toutes les communautés, elle avait aussi cessé d'être fréquentée avec autant d'assiduité, mais pour une autre cause. Le nombre des sœurs, qui était de sept dans le principe, nombre auquel on s'était si bien accoutumé qu'on les appelait en turc, elles et leur établissement, *Yédi Kizler* (les sept filles), avait été réduit à deux. Or, il était tout à fait impossible à deux religieuses de suffire à elles seules à tous les soins d'un orphelinat, d'un dispensaire, etc., sans négliger un peu quelqueune des diverses classes d'un enseignement primaire complet. Les classes élémentaires n'étaient plus surveillées que par des élèves, et la bonne tenue des petits enfants, l'étude de la langue française, ces deux puissants attraits qui recommandent aux parents dans tout l'Orient, les écoles catholiques de la France, en général, et particulièrement celles des sœurs de Saint-Vincent de Paul, n'étaient pas sans en souffrir. Bref, de 150 élèves environ, il

n'en restait bientôt plus que 60. Cette situation n'a pas été, heureusement, d'une trop longue durée, et dès le mois d'octobre 1886 un correspondant du *Courrier de Smyrne*, dont les lettres ont été reproduites par toute la presse de Constantinople, annonçait à ce journal que l'école des sœurs était de nouveau très fréquentée. Le mutessarif lui-même, Djémil Bey y avait placé ses enfants. La supérieure, sœur Vincent, ajoutait-il, est une Constantinopolitaine. Presque toutes les autres sœurs sont de l'Orient, et parlent en conséquence le turc et le grec, ce qui facilite beaucoup leur mission. Leur maison, très spacieuse, est construite sur une élévation en très bon air. Leur petite chapelle est très jolie. La pharmacie, grande et bien fournie, est toujours remplie d'indigents qui vont s'y faire soigner gratis. Enfin, elles venaient alors d'acheter un vaste terrain pour y construire un hôpital, dès qu'elles auraient pu se procurer les fonds nécessaires.

L'état actuel de cette école, presque entièrement gratuite, est comme suit :

ANNÉES	ÉLÈVES	ANNÉE SOLAIRE 1891-92	
		NATIONALITE	RELIGION
1889-90... ..	123	47 sujettes ottomanes 29 Italiennes	39 Catholiques 32 Israélites
1890-91.....	150	15 Hellènes	27 Grecques orthodoxes.
1891-92.....	102	9 Autrichiennes 2 Françaises	4 Arméniennes
TOTAL.....	102	102

La synagogue prend soin des écoles israélites, qui reçoivent de l'*Alliance* des encouragements grâce auxquels elles acquièrent peu à peu d'utiles améliorations et réalisent de réels progrès, du moins en ce qui concerne l'enseignement secondaire.

Il y a à Aïdin, outre le *konak* ou hôtel du gouvernement

civil, la caserne et ses annexes, résidence du gouverneur militaire et l'école *Idadié*, vaste édifice achevé depuis quelques mois seulement et situé sur le plateau qui domine la ville. On y compte environ 12,000 maisons, 2 ponts en pierre réunissant les quartiers situés sur les deux rives du *Tabak-tchai*, 14 mosquées avec minarets et de nombreux *mesdjids* (oratoires musulmans); 3 *tekkés* ou couvents de derviches; 1 *médressé* (école de droit et théologie islamiques); 2 églises grecques orthodoxes; 1 église arménienne grégorienne; 1 église et 2 chapelles catholiques; 1 synagogue; 3 hôpitaux dont 2 appartiennent à la municipalité et 1 à la communauté grecque orthodoxe; de vastes bazars déjà cités et un très grand nombre de boutiques, des *hans* ou hôtelleries, cafés, bains publics, des tanneries, maroquinerie, fabriques d'objets en cuir, tels que ceintures d'armes (*silahlik*) et autres, à l'usage des *Zeïbeks*, de tisseranderies, etc. Il n'y existe qu'un seul hôtel, prétendu à l'européenne, pour les touristes et autres étrangers, mais il est fort mal distribué et peu logeable. Il n'y a aussi qu'une seule promenade, appelée les *Bounarakia*, dominée par le café Tchakir-Oghlou, où quelques jeunes gens d'Aïdin vont jouer au billard.

Le *konak* est un vaste édifice de construction moderne, presque récente, en apparence, situé dans la partie haute de la ville au-dessus du bazar. Il est précédé d'une grande cour plantée de beaux platanes dont l'ombrage épais entretient une douce fraîcheur durant les ardeurs de l'été. On peut s'y rendre en voiture de la station du chemin de fer qui se trouve dans les bas quartiers, mais assez péniblement à cause de la forte déclivité des rues, qui ne permet pas de pénétrer de cette façon dans le quartier chrétien, accessible seulement aux piétons et aux cavaliers.

La station du chemin de fer est desservie journellement, de Smyrne à Dinaire et vice versa, par un train de voyageurs et deux trains mixtes (marchandises et voyageurs), soit quatre trains mixtes et deux trains de voyageurs par jour. Ainsi qu'il est dit plus haut, cette station est restée l'une des plus importantes de la ligne, mais en résumé, le prolongement du chemin

de fer de Smyrne-Aïdin à l'intérieur du pays, tout en donnant dès à présent de grands profits au sandjak en général, a beaucoup nui, du moins en apparence, au commerce et à l'industrie de la ville d'Aïdin en particulier. Ses *han*, où toutes les caravanes, qui y affluaient du fond de l'Asie ottomane et de la Perse, faisaient de longs et fructueux séjours, sont aujourd'hui à peu près déserts ou déjà affectés à un autre emploi. Mais cette nouvelle affectation elle-même suffirait à démontrer, s'il en était besoin, que ce n'est là qu'un état purement transitoire, et, l'on n'en saurait douter, au fur et à mesure du plus haut degré d'importance auquel parviendra de jour en jour le trafic du chemin de fer, la ville d'Aïdin acquerra de son côté une nouvelle et plus haute situation commerciale. Son rôle subira sans doute une transformation indispensable, mais tout à son avantage définitif.

Notices historiques. — On attribue la fondation de Tralles, aujourd'hui Aïdin, à une colonie grecque composée d'émigrants de l'Argolide et de la Thrace. Ces derniers appartenaient à une peuplade qui louait ses services aux princes, à la façon des « bravi » du moyen âge, ou mieux encore à celle des *Zeïbeks*, qu'on peut considérer comme leurs descendants. L'histoire de cette ville est la même que celle de toutes les autres villes de la Lydie, dont elle était une des plus commerçantes et des plus renommées pour les grandes richesses de ses habitants, au nombre desquels compta Pythodore l'Asiarque, qui fut père de Pythodoris, reine de Pont, et qui possédait une fortune évaluée par Strabon à deux mille talents, soit environ 11,500,000 francs.

Le roi de Pergame, Attale, avait à Tralles un palais magnifique; il en reste à peine quelques vestiges près des ruines du gymnase. Tous les anciens monuments de cette ville sont d'ailleurs dans le même état. Les pierres ont servi à la construction des mosquées, et les quelques marbres qui sont parfois encore découverts sont employés à faire des tombeaux. Beaucoup de fouilles ont d'ailleurs été faites; on a trouvé plusieurs

inscriptions portant le nom de Tralles, mais depuis longtemps on ne découvre plus rien qui soit digne d'intérêt.

Les tremblements de terre, autrefois très fréquents, ont aussi beaucoup contribué à la ruine de l'ancienne Tralles, qui a été rebâtie plusieurs fois, notamment sous Justinien. Peu après cette dernière restauration, la ville fut prise par les Turcs Seldjoukides. L'émir Aïdin la reçut, en fief, des sultans de Koniah, et on lui donna dès lors le nom d'« Aïdin-Guzel-Hissar », qui lui est toujours resté. La principauté d'Aïdin fit partie ensuite du patrimoine des enfants d'Osman, et fut définitivement soumise et réunie à l'empire ottoman à la mort de l'émir rebelle Djouneïd, en 1423, sous Mourad II, père du conquérant de Constantinople.

Toutefois, la famille des Kara-Osman-Oghlou, gouverneurs héréditaires de toute la province d'Aïdin pour les empereurs ottomans, durant plusieurs siècles, opprima souvent ce beau pays, fort mal protégé par la milice irrégulière des *Zeïbeks*. Le sultan Mahmoud II, premier reformateur de l'empire, mit fin en 1833 à cette oppression en supprimant le pouvoir féodal des « *Déré-Beys* » et la milice des *Zeïbeks*.

Production agricole. — La production agricole du merkez-caza d'Aïdin a déjà été suffisamment décrite aux chapitres spéciaux du vilayet et du sandjak. Dans ce dernier, il est parlé d'une production spontanée du sol, la réglisse, important article de commerce et d'industrie.

Localités remarquables. — Sur la lisière du merkez-caza d'Aïdin et de celui de Sevké (Sokia), les ruines de Magnésie du Méandre occupent un vaste emplacement. Ces ruines ont fait l'objet des études de plusieurs missions archéologiques bien connues, notamment de celle dont faisait partie M. Ch. Texier en 1835, à laquelle on doit la découverte d'inscriptions qui ont enrichi le musée du Louvre, et la description de sculptures importantes représentant des combats de Grecs et d'Amazones, trouvées dans les restes d'un temple de Diane Leucophryne.

CAZA DE SEVKÉ

Orientation, limites. — Le caza de Sevké est situé à l'ouest du sandjak d'Aïdin. Il est limité au nord par le merkez-sandjak de Smyrne et le merkez-caza d'Aïdin; à l'est par ce dernier et le caza de Tchina; au sud par le sandjak de Mentéché, et à l'ouest par l'archipel ottoman.

Superficie. — La superficie totale est de 1,326 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	500 kilom. carrés.
Pâturages	250 —
Montagnes	504 —
Forêts	72 —
	<hr/>
TOTAL. . .	1,326 kilom. carrés.

Division administrative. — Le caza n'a point de nahié et renferme 54 villages.

Division militaire. Evêché grec orthodoxe. — Au point de vue militaire, il appartient au district d'Aïdin, et sous le rapport religieux c'est un évêché grec orthodoxe relevant de Magnésie du Sipyle, chef-lieu du sandjak de Saroukhan.

Population. — Sa population totale est de 23,304 hab. comme suit :

Musulmans	14,987 hab.
Grecs orthodoxes	8,258 —
Arméniens grégoriens.	59 —
	<hr/>
TOTAL. . .	23,304 hab.

Chef-lieu. — SEVKÉ, appelée également Sokia par les Grecs de Smyrne et par beaucoup d'étrangers, est le chef-lieu du caza de même nom. C'est la résidence officielle du caïmakam et le siège des divers services publics. C'est aussi un évêché grec orthodoxe relevant du grand diocèse de Magnésie du Sipyle. Un embranchement de chemin de fer et une route carrossable qui suivent le même parcours partent de la station de Baladjik et relient Sevké à la ligne de Smyrne-Aïdin. Elle est située à 80 kilomètres au sud-est de Smyrne en ligne directe et à 121 kilomètres par le chemin de fer, à 40 kilomètres au sud-ouest d'Aïdin et à 100 kilomètres au sud de Magnésie en ligne directe. Son altitude est de 39 mètres.

Population du chef-lieu. — La population de Sevké ou Sokia, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 12,000 habitants, comme suit :

Musulmans	8,000 hab.
Grecs orthodoxes	4,000 —
TOTAL. . .	12,000 hab.

Ecoles. — Il y a dans cette ville 16 écoles dont 4 secondaires et 12 primaires, fréquentées par 398 élèves, dont 378 garçons et 20 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	80
— 10 — primaires	10	100
Grecs orthodoxes : 3 écoles secondaires (garçons)	3	30
— 1 — primaire	1	168
— 1 — — (filles)	1	20
TOTAL. . .	16	398

Sevké ou Sokia est une ville moderne, bien que des fragments antiques, appartenant à la vieille cité de Priène, fondée par les

Cariens et devenue plus tard Ionienne, y aient été trouvés. Ces antiquités avaient sans doute été apportées de Samsoun-Kalé, située à 12 kilomètres plus au sud-ouest dans le même caza, au pied du mont Mycale (Samsoun-Dagh). Là sont en effet les ruines de Priène, souvent visitées et étudiées par des savants allemands, anglais et français qui en ont donné des descriptions connues de tous les archéologues.

On compte à Sevké environs 2,000 maisons; 1 *konak* ou hôtel du gouvernement; 3 mosquées à minaret et 8 *mesdjids* (oratoires musulmans); 1 *medressé* (école de droit et théologie islamiques); 1 église Grecque orthodoxe; 2 bains publics; 1 bazar et 200 boutiques, magasins et dépôts; 30 moulins à farine; 20 fontaines publiques; 2 grandes usines à vapeur, dont 1 pour la réglisse et l'autre pour le coton; 3 *han* ou hôtelleries; 10 cafés, etc.

Sevké est partagée en deux parties par un torrent, à sec durant l'été, mais dont les eaux deviennent considérables en temps de pluies abondantes, et sortent alors quelquefois de leur lit quoique sa largeur à travers la ville soit de 60 à 80 mètres.

Sur la rive gauche de ce torrent se trouvent le bazar dont les rues sont larges et bien alignées, les *han*, la station du chemin de fer, le *konak*, édifice assez vaste qui aurait besoin de réparations, et les habitants de la population musulmane. Sur la rive droite s'élèvent le quartier chrétien, l'église grecque orthodoxe, le quartier des circassiens et la fabrique de réglisse, ensemble considérable de constructions et de cours. Les rues de cette partie de la ville sont moins larges, moins bien alignées et moins bien pavées que celle de la rive gauche. Toutes les rues des deux rives sont éclairées au pétrole par les soins de la municipalité. Les maisons généralement de construction mixte, bois et pierre, sont blanchies à la chaux ou peintes en couleurs claires dont l'ensemble présente un aspect riant.

La ville est assez animée, surtout le jour du marché, qui a lieu une fois par semaine. Les habitants des villages environnants et de la basse vallée du *Méandre* y viennent en foule apporter les produits du sol, et s'y pourvoir des autres denrées qui leur sont nécessaires.

On a commencé depuis trois ans la construction d'une route carrossable de Sevké au port de Scala-Nuova qui n'en est distant que de 21 kilomètres et demi. Une partie du transit qui se dirigeait de Sevké sur ce petit port a été détournée par l'embranchement du chemin de fer d'Aïdin ; mais les racines de réglisse continueront à être expédiées à Scala-Nuova parce que cette voie est plus économique.

Fleuves, rivières. — Le *Buyuk-Mendérès* (Méandre) arrose le caza de Sevké qu'il parcourt en son entier, du nord-est au sud-ouest, et le partage en deux parties à peu près égales ; il va se jeter dans l'archipel ottoman à 15 kilomètres environ en aval et à l'ouest des ruines de Milet, auprès desquelles il passe en côtoyant le lac de Bafa (Akir-Tchaï-gueul). Durant ce parcours d'environ 50 kilomètres, il reçoit sur ses deux rives d'assez nombreux affluents de peu d'importance, parmi lesquels on suppose que doit se trouver le fleuve *Gæsus* cité par plusieurs auteurs de l'antiquité.

Lacs, marais, etc. — Le lac de *Bafa* décrit plus haut au chapitre spécial du vilayet d'Aïdin et formé de l'ancien golfe de Latmus barré par les atterrissements du Méandre, est situé dans la partie méridionale du caza de Sevké.

Production agricole. — La production agricole du caza de Sevké consiste principalement en figues et céréales. On y récolte beaucoup de réglisse.

Bestiaux. — L'élève des bestiaux y donne, en année moyenne, un produit total de *têtes de bétail* : 85,015 de toutes races.

Localités remarquables. — Outre les ruines de Priène et de Milet précitées, le caza de Sevké possède au sud de son territoire celles du célèbre temple des Branchydes, dédié à Apollon Didyméen. Elles sont situées au nord du golfe de Men-

délia, sur le cap Hiéronda (lieu sacré); un village de ce nom, habité par des Grecs orthodoxes, s'élève autour des ruines dont l'énorme amoncellement des blocs de marbre domine comme une montagne ses maisons et ses cultures. Ce temple fameux existait encore, comme on le sait, sous Julien l'Apostat, qui y consulta l'oracle en partant pour sa campagne contre les Perses, où il trouva la mort. On ignore la date de sa destruction, probablement causée par un tremblement de terre.

CAZA DE TCHINA

Orientation, limites. — Le caza de Tchina est situé au sud du sandjak d'Aïdin et à peu près au centre du vilayet. Il est limité au nord par le merkez-caza d'Aïdin; à l'est par celui de Bozdoghan et le sandjak de Mentéché qui forme aussi sa limite au sud; le caza de Sevké le borne à l'ouest.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,321 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures.	150 kilom. carrés.	
Pâturages.	50	—
Montagnes.	1,026	—
Forêts.	95	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	1,321 kilom. carrés.	

Il n'a point de nahié, et contient 92 villages, directement administrés par un caïmakam, sous-gouverneur, résidant à Kir-Ova, chef-lieu du caza.

Division militaire. — Sous le rapport militaire, le caza de Tchina n'appartient pas au sandjak d'Aïdin; il fait partie du district de Milas, situé dans le sandjak de Mentéché.

Population. — Sa population totale est de 25,669 habitants, comme suit :

Musulmans.	24,975 hab.
Grecs orthodoxes.	693 —
Arméniens	1 —
TOTAL. . .	<u>25,669 hab.</u>

Chef-lieu. — Le chef-lieu du caza de Tchina est formé de la réunion de 4 bourgs situés à proximité les uns des autres, à la distance de 36 kilom. 500 m. au sud-est de la station d'Aïdin, à laquelle aboutit une route carrossable de cette longueur totale partant du principal de ces bourgs, KIR-OVA, qui donne son nom au chef-lieu et où réside officiellement le caïmakam. Les trois autres bourgs, réunis à celui-ci sous le même nom collectif, ont en même temps chacun son nom particulier ; on les appelle : Karakollar, Karaman-Keuï et Hamid-Abad. Karakollar (les corps de garde) est le quartier ou village grec ; il y existe 1 église et 1 école. Hamid-Abad, Karaman-Keuï et Kir-Ova sont exclusivement musulmans, et possèdent chacun sa mosquée. Kir-Ova a de plus un *medressé*.

Kir-Ova est situé dans la grande plaine de Tchina qui s'étend sur les deux rives de l'important affluent du *Buyuk-Mendérés* portant ce même nom de *Tchina-tchäi*, entre le groupe de la chaîne du Latmus nommé Madaran Dag, qui s'élève à sa droite, et le groupe de cette même chaîne terminé à l'ouest par le mont Latmus proprement dit (Bech-parmak-Dagh) qui domine au loin tout le pays à sa gauche. Cette plaine est une des plus fertiles de la région du Méandre.

Population. — La population de ce chef-lieu, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est, en totalité, dans les 4 bourgs réunis, de 11,000 habitants, comme suit :

Musulmans	10,306 hab.
Grecs orthodoxes	693 —
Arméniens.	1 —
TOTAL. . .	<u>11,000 hab.</u>

Ecoles. — Les écoles du chef-lieu du caza de Tchina sont au nombre de 6 dont 1 secondaire et 5 primaires, fréquentées par 235 élèves, tous garçons, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire.....	1	40
— 4 — primaires.....	4	90
Grecs orthodoxes : 1 école primaire.....	1	105
TOTAL. . .	6	235

Il y a à Kir-Ova (dans les 4 bourgs réunis) 1,830 maisons ; 1 *konak* ou hôtel du gouvernement civil ; 4 corps de garde ; 3 mosquées ; 1 *medressé* ; 6 *mesdjids* ou oratoires musulmans ; 1 église grecque orthodoxe ; 3 bains publics ; 1 grande usine ou moulin à vapeur où se concentrent toutes les céréales de la plaine pour y être converties en farine ; 6 magasins ou dépôts de grains ; 4 bazars ; 200 boutiques ; 12 cafés ; 3 *han* ou hôtelleries et 10 fontaines publiques.

Production agricole. — Les principales productions agricoles du caza de Tchina sont les céréales qui, après avoir fourni à la consommation de la plaine et d'un certain nombre de localités de la montagne, donnent lieu à d'importantes exportations de grains et de farines par le chemin de fer de Smyrne-Aïdin. En second lieu viennent les raisins et la vallonée.

Bestiaux. — L'élève des bestiaux dans ce caza, donne un produit moyen, chaque année, s'élevant à 90,180 têtes de bétail de toutes races.

CAZA DE BOZDOGHAN.

Orientation, limites. — Le caza de Bozdoghan est situé

au sud-est du sandjak d'Aïdin et vers le centre du vilayet. Il est limité au nord par le caza de Nazilli; à l'est par le sandjak de Denizli; au sud par celui de Mentéché; et à l'ouest par le caza de Tchina et le Merkez-caza d'Aïdin.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,315 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures.	250 kilom. carrés.	
Pâturages.	150	—
Montagnes	849	—
Forêts.	66	—
TOTAL. . .	1,315 kilom. carrés.	

Division administrative. — Ce caza n'a qu'un nahié qui est Yéni-Bazar, et 53 villages. Il est administré par un caïmakam et un mudir.

Division militaire. — Sous le rapport militaire, il relève du district de Kara-sou, nahié du caza de Nazilli.

Population. — Sa population totale est de 29,509 habitants, comme suit :

Musulmans	28,998 hab.
Grecs orthodoxes.	497 —
Israélites	14 —
TOTAL. . .	29,509 hab.

Chef-lieu. — BOZDOGHAN, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est situé sur la rive gauche de l'*Arpa-sou*, ancien fleuve *Harpas*, à 3 kilomètres de cet affluent du *Buyuk-Mendérés*, à 28 kilomètres au sud de Nazilli, station du chemin de fer de Smyrne-Aïdin auquel le relie une route carrossable, et à 50 kilomètres environ en ligne droite au sud-est de la vallée d'Aïdin.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 8,000 habitants, comme suit :

Musulmans	7,489 hab.
Grecs orthodoxes	497 —
Israélites.	14 —
TOTAL. . .	8,000 hab.

Ecoles. — Il y a à Bozdoghan 3 écoles dont 1 secondaire et 2 primaires, fréquentées par 110 élèves tous garçons, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	30
— 1 — primaire	1	40
Grecs orthodoxes : 1 école primaire	1	40
TOTAL. . .	3	110

On compte dans cette ville, outre le *konak* ou hôtel du Gouvernement, 2 mosquées ; 4 *mesdjids* ou oratoires musulmans ; 1 *médressé* ; 1 petite chapelle grecque orthodoxe ; 1 bazar et 80 boutiques ; 5 moulins et 1 magasin ou dépôt ; 3 cafés ; 4 fontaines publiques, 1 bain turc, etc. Le *konak* est assez bien aménagé ; les divers services du caza y sont installés à l'aise. Les maisons, au nombre de 1,600, pour la plupart en bois et pierre, sont étagées sur les flancs d'une colline à pentes raides ; les rues sont en conséquence fortement inclinées et presque toutes étroites. L'eau y coule en abondance et décèle la proximité des montagnes boisées dont la région commence en effet à peu de distance de la ville. Celle-ci est peu animée, car les villages voisins n'y apportent quelques produits que le jour du marché. C'est sur Nazilli, station du chemin de fer d'Aïdin la plus proche, que sont dirigées toutes les récoltes de la contrée.

Production agricole. La production agricole de la vallée de l'*Arpa-sou* est principalement abondante en céréales, comme celle de la vallée de Tchina ; mais la culture de la vigne y est remplacée par celle du figuier, et la récolte de vallonée y est moins considérable.

Bestiaux. — L'élève du bétail, dans ce caza, donne en moyenne un produit annuel de 73,999 têtes de bétail de toutes races.

Localités remarquables. — *Yéni-Bazar*, chef-lieu de l'unique nahié du caza de Bozdoghan, passe pour être l'ancienne Antioche du Méandre où campa l'armée romaine commandée par le consul Manlius, dans sa marche contre les Galates ou Gallo-Grecs, anciens habitants du vilayet actuel d'Angora. Ce bourg a été bâti avec les débris de la ville antique dont on peut visiter les ruines, très voisines. Il est situé sur la rive gauche de l'*Arpa-sou*, à 10 kilomètres au sud-ouest de Nazilli.

L'antique ville carienne d'Harpas, où se reposa également l'armée de Manlius, existe encore à l'état de ruines nommées Arpa-Kalessi (Forteresse de l'orge) sur une montagne voisine de Bozdoghan, au bord de l'*Arpa-sou*. Il s'y trouve des eaux thermales à peu près semblables à celles des ruines de Tralles à Aïdin, décrites par Tchihatchef.

Beaucoup d'autres ruines de villes antiques des Cariens, des Ioniens, des Pergamiens, etc, se rencontrent le long des rives de l'*Arpa-sou* tant dans ce caza que dans le sandjak de Dénizli, où cette même rivière porte le nom d'Ak-tchaï (rivière blanche).

CAZA DE NAZILLI

Orientation, limites. — Le caza de Nazilli est situé au nord-est du sandjak d'Aïdin, dans la région centrale du vilayet et vers l'est de cette région. Il est limité au nord par le merkez-

sandjak de Smyrne et le sandjak de Saroukhan ; à l'est par celui de Dénizli ; au sud par le каза de Bozdoghan, et à l'ouest par le merkez-caza d'Aïdin.

Superficie. — Sa superficie totale est de 2,040 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	800 kilom. carrés.	
Pâturages	200	—
Montagnes	835	—
Forêts	205	—

TOTAL. . . 2,040 kilom. carrés.

Division administrative. — Il est divisé en 4 nahiés qui sont : Kouyoudjak, Aktché, Sultan-Hissar et Kara-sou. On y compte 93 villages. L'autorité administrative y est exercée par un caïmakam, sous-gouverneur du каза, et 4 mudirs, directeurs des nahiés.

Division militaire. — Le каза de Nazilli, moins son nahié de Kara-sou et plus le каза de Bouladan appartenant au sandjak de Dénizli, forme le troisième district de la circonscription militaire d'Aïdin.

Population. — La population totale du каза de Nazilli est de 62,616 habitants, comme suit :

Musulmans	60,360 hab.
Greco orthodoxes	1,862 —
Arméniens grégoriens	274 —
Israélites	120 —

TOTAL. . . 62,616 hab.

Chef-lieu. — NAZILLI, chef-lieu du каза, résidence officielle du caïmakam, de l'autorité militaire du troisième district de la

circonscription d'Aïdin, et siège des services publics du caza, est située, en ligne directe, à 40 kilomètres est d'Aïdin, chef-lieu du sandjak, et à 115 kilomètres sud-est de Smyrne, chef-lieu du vilayet. Son altitude est à 85 mètres. C'est une des principales stations du chemin de fer de Smyrne-Aïdin et, après cette dernière, la plus importante du sandjak.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 21,679 habitants, comme suit :

Musulmans	19,585 hab.
Grecs orthodoxes	1,700 —
Arméniens grégoriens	274 —
Israélites	120 —
TOTAL.	21,679 hab.

La ville de Nazilli est divisée par la ligne du chemin de fer en deux grands quartiers que sépare un espace vide de 1 kilomètre environ. La ville basse, nommée Achaâ-Nazilli (bas Nazilli) ou Buyuk-Nazilli (grand Nazilli) est la plus ancienne; les musulmans seuls y habitent, et c'est là que se trouve le *konak*, vieille bâtisse en très mauvais état. La ville haute, appelée Nazilli bazar (le bazar de Nazilli) a été bâtie plus tard et contient beaucoup de constructions récentes, de belle apparence. Ses rues sont bien alignées et éclairées au pétrole.

Nazilli est une ville essentiellement agricole et commerçante. Elle est remplie de grands jardins et de vergers, arrosés par une multitude de petits cours d'eau venant, des montagnes voisines, se précipiter dans un affluent peu important du *Méandre*, la petite rivière *Nazli-sou*, ancien *Chrysorrhoeas*, dont les eaux débordent lors des fortes pluies dans le quartier de l'ouest de la ville. Comme toute la contrée environnante, l'aspect de Nazilli est des plus riants et des plus pittoresques.

Ecoles. — Les écoles de Nazilli sont au nombre de 15 dont

4 secondaires et 11 primaires, fréquentées par 492 élèves dont 402 garçons et 90 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire.....	1	90
— 6 — primaires.....	6	72
Grecs orthodoxes : 2 écoles secondaires (garçons).....	2	25
— 1 — primaire —.....	1	120
— 1 — — (filles).....	1	73
Arméniens grégoriens : 1 école primaire (filles).....	1	15
— 1 — — (garçons).....	1	25
Israélites : 1 école secondaire (garçons).....	1	20
— 1 — primaire —.....	1	50
TOTAL. . .	15	492

Il se tient chaque jeudi à Nazilli un marché très fréquenté et dont l'animation n'est dépassée que par celle du marché d'Aïdin. Tous les habitants des villages de la vallée du Méandre, dans un rayon de 25 à 30 kilomètres, ceux de la montagne et du caza de Bozdoghan s'y donnent rendez-vous. Dans la saison des affaires, plusieurs maisons de commerce des plus importantes de Smyrne envoient à Nazilli leurs représentants passer quelques mois.

Outre le *konak* ou hôtel du gouvernement civil où sont installés tous les services administratifs et les postes militaires, on compte dans cette ville 4,340 maisons; 4 grandes mosquées à minarets; 10 *mesdjids* ou oratoires musulmans; 1 *medressé* ou école de droit et théologie islamiques; 1 église grecque orthodoxe; 1 église arménienne grégorienne; 1 synagogue; 3 bains publics; 12 fontaines publiques; 2 grandes usines dont une pour la réglisse et l'autre pour céréales, coton et huile; 5 huileries, 6 *hans* ou hôtelleries; 12 grands magasins ou dépôts pour les grains, le coton et les olives; 1 bazar et 250 boutiques; 20 cafés, etc.

Production agricole. — Les plantations de figuiers, d'oliviers, de cotonniers; les champs de céréales, de maïs, de

sésame, sont nombreux dans ce caza. Les pentes des montagnes et la plaine entière en sont couvertes. Les récoltes sont si abondantes, que la contrée est connue sous le nom de *indjir-bazar* ou marché aux figues; c'est, en effet, le caza de Nazilli qui en fournit Smyrne d'énormes quantités chaque année, et des meilleures qualités. Quant aux olives, il suffira de dire ici que la dîme de ces fruits dans le caza de Nazilli, mise en adjudication au mois de septembre 1892, était soumissionnée à 307,184 piastres : offre qui a été jugée trop faible.

Bétail. — La production annuelle de l'élevage des bestiaux dans ce caza est en moyenne de 0,625 têtes de bétail de toutes races.

Localités remarquables. — Sultan-Missar (le château du Sultan), chef-lieu du nahié de même nom, est un village situé à 15 kilomètres ouest de Nazilli et à 3 kilomètres au nord du chemin de fer, sur un petit affluent du *Méandre*. On y voit des ruines antiques considérables, visitées et décrites par Chandler et qui sont, dit-il, celles de Nysa, villes dont Strabon (XIV, 650) attribue la fondation à trois frères lacédémoniens nommés Athymbros, Athymbrados et Hydrilos.

Mastavro. — Mastavro, village situé à 4 kilomètres au nord et en amont de Nazilli et à pareille distance du chemin de fer, sur le *Nazli-sou*, est l'antique Mastaura, citée également par Strabon. Sous l'empire byzantin elle existait encore; c'était alors une ville épiscopale. Ses ruines, fort intéressantes, ont été visitées et décrites par Pococke et Hamilton.

Yénidjé. — Yénidjé, village situé entre Nazilli et Kara-sou, à 23 kilomètres au sud-est de la première de ces deux villes et à 10 kilomètres au nord-ouest de la seconde, est à 10 minutes de distance des ruines de Tripoli, fort souvent visitées et décrites par de nombreux voyageurs et des savants de tous les pays.

SANDJAK DE DÉNIZLI

Orientation, limites. — Le sandjak de Dénizli est situé à l'est du vilayet d'Aïdin, entre le 26°7' et le 27°15' de longitude et les 37°10' et 38°25' de latitude. Il est limité au nord, par le sandjak de Saroukhan ; à l'est, par les vilayets de Brousse et de Koniah ; au sud, par le sandjak de Mentéché, et à l'ouest, par ce même sandjak et celui d'Aïdin.

Superficie. — Sa superficie totale est de 7,816 kilom. carrés comme suit :

Cultures.	1,927 kilom. carrés.	
Pâturages	674	—
Montagnes	4,178	—
Forêts.	1,037	—
TOTAL. . .	7,816 kilom. carrés.	

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 6 cazas et 1 nahié ; on y compte en totalité 385 villages, comme suit :

CAZAS	NAHIÉS	NOMBRE DE VILLAGES PAR CAZA
Dénizli (Merkez-caza.)	Honas.	91
Sarai-keui	Cadi-keui	31
Tchal (chef-lieu Démirdj).	Baklan (Dède-Keui.)	61
Davas (chef-lieu Yéren-Ghéumé)	78
Bouladan.	38
Kara-Aghadj (chef-lieu Adji-Badem)	Aberlé.	86
6 cazas	4 nahiés	385

Autorités civiles. — L'autorité administrative est exercée par un mutessarif, gouverneur du sandjak et du merkezcaza ; 5 caïmakams, gouverneurs des autres cazas, et les 4 mudirs directeurs des nahîés.

Division militaire. — A l'exception des cazas de Saraï-Keuï et de Bouladan, qui sont compris dans les 3^e et 4^e districts de la circonscription militaire du sandjak d'Aïdin, le sandjak de Dénizli appartient à la circonscription militaire de Milas, et forme les 3^e et 4^e districts de cette circonscription, comme suit :

Circonscription militaire (réserve de l'armée active) de Milas.

3^e District : (Yéren-Ghéumé) formé de Yaren-Ghéumé, Davas, et Kalé-Davas.

4^e District : (Dénizli) formée de Dénizli, Honas, Kara-Aghadj et Aberlé.

Le général de brigade qui commande ces troupes réside à Milas, chef-lieu du caza de même nom, appartenant au sandjak de Mentéché.

En résumé, deux cazas du sandjak de Dénizli sont compris dans les 3^e et 4^e districts de la circonscription militaire d'Aïdin, et les 4 autres cazas de ce même sandjak forment les 3^e et 4^e districts de la circonscription militaire de Milas.

Tribunaux. — Il y a à Dénizli des tribunaux civil, criminel et correctionnel du *bidaièt* ou droit moderne ; un Tribunal du *chér'i* ou droit islamique et un Tribunal de commerce. Dans chaque chef-lieu de caza réside un *naïb* qui, suivant les cas, applique la loi du *bidaièt* ou celle du *chér'i*, et cette dernière loi a, pour interprète, dans chaque village musulman, un *cadi*, un *imâm* ou un *mollah*.

Gendarmerie, police. — Le service de l'ordre public est fait, dans le sandjak de Dénizli, par un corps de gendarmerie composé de 45 gendarmes à cheval, dont 1 officier, 12 sous-officiers et 32 soldats, et de 153 gendarmes à pied dont 2 officiers,

23 sous-officiers et 128 soldats, soit en totalité 198 gendarmes tant à pied qu'à cheval. Il y a, au chef-lieu, 1 commissaire de police de 2^e classe et 7 agents de police.

Dettes publiques ottomanes. — L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane a 3 sous-agences dans ce sandjak, à Dénizli, à Saraï-keuï et à Bouladan.

Régie des tabacs. — La Régie cointéressée des tabacs a, dans ce même sandjak, 1 agence principale à Dénizli et 5 agences secondaires à Tchal, Bouladan, Davas, Saraï-keuï et Adji-Badem.

Le produit total des ventes effectuées du 1^{er} mars 1890 au 28 février 1891, dans ces 6 agences, a été de 2,603,243 piastres, soit environ 598,745 francs.

Postes et télégraphes. — L'administration des postes et télégraphes a une agence dans chaque chef-lieu de caza du sandjak de Dénizli. Les stations télégraphiques de ces 6 agences sont toutes de service intérieur, c'est-à-dire que la langue turque y est seule employée.

Population du sandjak. — La population totale du sandjak de Dénizli est de 213,987 habitants, comme suit :

CAZAS	MUSULMANS	GRECS ORTHODOXES	ARMÉNIENS GRÉGORIENS	TOTAUX
Denizli (Merkez-caza).....	35.696	1.200	430	37.326
Saraï-keuï.....	18.200	450	»	18.650
Tchal.....	42.882	420	»	43.302
Davas.....	52.376	400	»	52.776
Bouladan.....	25.481	»	»	25.481
Kara-Aghadj.....	36.062	390	»	36.452
TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS....	210 697	2 860	430	
		TOTAL GÉNÉRAL...		213 987

Mœurs, usages, etc. — Tout ce qui a déjà été dit au sujet des mœurs, usages, coutumes, etc., des populations diverses, au chapitre spécial du vilayet, s'applique également aux habitants du sandjak de Dénizli.

Ecoles. — Les écoles de ce sandjak sont au nombre de 22 dont 6 secondaires et 16 primaires, fréquentées par 1,905 élèves dont 1,765 garçons et 140 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		
	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES
Musulmans.....	6	625	»	8	775	»
Grecs orthodoxes.....	»	»	»	6	320	100
Arméniens.....	»	»	»	2	45	40
TOTAUX.....	6	625	»	16	1.140	140

TOTAL GÉNÉRAL : 22 écoles, 1.905 élèves.

Les six écoles secondaires des musulmans sont fondées au chef-lieu de chacun des six cazas par les soins du Ministère de l'Instruction publique, et entretenues par lui au moyen de centimes additionnels. Leur huit écoles primaires sont des annexes de mosquées et relèvent du *Chéikh-ul-Islamat* qui les entretient sur les revenus de ces fondations pieuses.

Les écoles primaires des Grecs orthodoxes et des Arméniens grégoriens sont fondées par ces communautés qui les défraient au moyen de quêtes, aumônes et dons spéciaux.

Climat. — En majeure partie, le sandjak de Dénizli jouit d'un climat très sain, à l'exception des cazas de Saraï-keuï et de Dénizli, où l'humidité engendre parfois quelques maladies. Au contraire, les habitants du Yaren-Ghéumé, chef-lieu du caza de Davas, souffrent souvent en été par suite du manque d'eau.

Production agricole. — La valeur de la production agricole du sandjak de Dénizli est estimée, en moyenne annuelle, d'après les données officielles, à la somme totale de 65,341,300 piastres, soit environ 15,028,499 francs comme suit :

PRODUITS	QUANTITÉS	VALEUR	
		Piastres	Francs
	Kilés		
Blé	1.580.000	31.600.000	7 268 000
Orge	1.680.000	16.800.000	3.864.000
Seigle.....	30 000	300.000	69.000
Avoine.....	30 000	180 000	41.400
Maïs	378 500	3.785 000	870 550
Millet.....	10 400	90.400	20 792
Sésame.....	24.300	437.300	100.579
Males	37.800	453.600	104.328
	Okes		
Pois chiches.....	69.300	69.300	15.939
Lentilles.....	17.500	17.500	4.025
Vesce	32.500	455 000	104.650
Vallonée.....	2.165.000	2.165 000	497.950
Noix de galle	36.000	108 000	24.840
Coton	513 000	1.026.000	235.980
	Tchékis		
Opium.....	31.500	2 500 000	575.000
	Okes		
Réglisse	4.000.000	800.000	184.000
Noix.....	29 200	29.200	6.716
Amandes.....	14.000	28 000	6.440
Raisins.....	2.560.000	2.560 000	588 800
Figues	60.000	90.000	20.700
Olives	22.000	22 000	5.060
Cocons	10.000	50.000	11 500
Laine.....	345.000	1.725.000	396.750
Miel	12.500	50.000	11.500
TOTAUX.....		65 341 300	15 028 499

Eaux minérales. — Le sandjak de Dénizli est très riche en eaux minérales dont on trouve plus haut l'énumération détaillée, au chapitre spécial du vilayet.

Bétail. — Le sandjak de Dénizli, par rapport à son étendue relative, est riche en animaux domestiques de toutes races et espèces ; la race ovine surtout y prospère.

Le tableau suivant donne un total de 895,340 têtes, et montre, par races et par espèces, le nombre afférent à chacun des 6 cazas :

RACES	ESPÈCES	CAZAS DU SANDJAK DE DÉNIZLI						TOTAUX PAR ESPÈCES
		DÉNIZLI	SARAI- KEÜI	TCHAL	DAVAS	BOULADAN	KARA- AGATCH	
Bovine	Bœufs . . .	3.455	989	5.094	700	3.362	843	14.443
	Vaches . . .	200	752	3.300	500	3.000	400	8.152
	Buffles . . .	366	1.284	72	70	75	2.326	4.193
Chevaline	Chevaux . . .	543	562	509	1.500	551	238	3.903
Asine	Anes	2.096	1.137	3.537	2.500	3.108	2.318	14.696
	Mulets . . .	220	143	231	100	219	584	4.497
Camélienne	Chameaux . . .	454	168	68	350	257	55	4.352
Ovine	Moutons . . .	144.803	9.970	30.837	14.601	17.517	39.587	257.315
	Chèvres . . .	302.985	7.845	30.146	99.129	65.814	83.870	589.789
Porcine	Porcs	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX PAR CAZAS.		455.122	22.850	73.794	119.450	93.903	130.221	
TOTAL GÉNÉRAL : TÊTES DE BÉTAIL							895.840	

Fleuves, rivières. — Les principaux cours d'eau du sandjak de Dénizli sont le *Buyuk-Mendérés* (Méandre), qui parcourt de l'est à l'ouest toute sa partie septentrionale sur environ 110 kilomètres, et ses affluents qui sont, sur la rive droite, le *Banaz-Tchäi*, et sur la rive gauche, le *Tchuruk-sou* et l'*Arpasou* (Harpas) qui porte dans ce sandjak le nom d'*Ak-tchäi* (rivière blanche). On trouve leur description plus haut, dans le chapitre spécial du vilayet. La longueur totale de leur parcours dans le sandjak de Dénizli est de 230 kilomètres, y compris le Méandre.

Routes, chemins. — Le chemin de fer de Smyrne-Aïdin parcourt de l'ouest à l'est le centre de ce sandjak sur une lon-

gueur de 80 kilomètres. Un embranchement de 9 kilomètres relie Dénizli à la station de Goudjéli.

Il y a, de plus, dans le sandjak de Dénizli, une longueur totale de 152 kilom. 520 m. de routes carrossables, comme suit :

Chaussée de Dénizli à Bouladan	46 kilom. 330 m.
— — à Tchal	58 — 690 —
— — à Davas	32 — 500 —
Chaussée de la station de Kézil-Kéklik, du chemin de Smyrne-Aïdin à Tchal, avec raccordement sur celle de Dénizli à Tchal	15 — 000 —
TOTAL. . .	152 kilom. 520 m.

Les deux premières sont complètement terminées et les deux autres sont en construction.

Montagnes. — Les principales montagnes du sandjak de Dénizli sont :

1° Le *Baba-dagh* (mont Cadmus) au nord-est, près duquel est située la ville de Dénizli. Le *Kara-sou* prend sa source au pied du versant opposé, et l'*Arpa-sou* y prend aussi l'une des siennes.

2° Le *Boz-dagh* (Salbacum) qui trace en demi-cercle, au sud de ce sandjak, la limite qui le sépare du sandjak de Mentéché. La seconde source principale de l'*Arpa-sou*, qui porte dans le sandjak de Dénizli le nom d'*Ak-tchaï*, sort du pied du *Boz-Dagh*, ainsi que celle du bras oriental du *Tchina-tchaï*.

Production industrielle. — La principale industrie de ce sandjak est la meunerie, dont le centre le plus important se trouve au chef-lieu même, à Dénizli. On compte dans cette ville 60 paires de meules activées par des roues hydrauliques, et fournissant par jour un minimum de 55,000 okes (soit 70,559 kilogrammes) de farine de toutes qualités. Ces moulins approvisionnent toute la haute vallée du Méandre.

Il y a à Saraï-keuï 2 usines à vapeur pour le nettoyage du

coton. On fabrique aussi dans cette ville de beaux et forts tissus de coton à l'usage du pays, nommés *aladja*.

Bouladan a des fabriques d'étoffes et de ceintures de soie donnant lieu à une assez considérable exportation. Davas a la spécialité des toiles pour lingerie. Enfin, aux environs de Tchal et de Dénizli, les tribus nomades fabriquent des tapis moins beaux, sans doute, que les sortes dites de « Smyrne », mais non sans mérite.

Dîmes et impôts. — Recettes et dépenses du sandjak de Dénizli ;

RECETTES	LIVRES TURQUES	DÉPENSES	LIVRES TURQUES
Impôt foncier.....	27.839	Administration gouverne- mentale.....	2.948
Patentes (<i>témettu</i>).....	16.611	Administration des finances.	2.059
Exonération du service mili- taire.....	450	Honoraires des <i>Cadis</i> et <i>Muf- tis</i>	945
Taxe sur les moutons.....	19.357	Pensions de retraite.....	109
Dîme des céréales.....	43.262	Administration de la Justice.	2.321
Revenus des forêts.....	794	— de l'Instruc- tion publique.....	391
— des mines.....	»	Administration des forêts..	237
Droits de mutation.....	3.310	Divers.....	424
— judiciaires.....	1.706	Gendarmerie.....	5.640
Dîme des tabacs.....	»	Police.....	309
Divers.....	2.049		
Centimes additionnels.....	5.898		
TOTAL.....	121.276	TOTAL.....	15.373

CAZAS DU SANDJAK DE DÉNIZLI

MERKEZ-CAZA DE DÉNIZLI

Orientation, limites. — Le merkez-caza de Dénizli est situé au nord-est du sandjak de même nom, vers sa partie centrale, et à l'est du vilayet. Il est limité au nord par le caza de Bouladan ; à l'est, par celui de Tchal ; au sud, par ceux de Davas et de Kara-Aghadj ; et à l'ouest, par le caza de Saraï-keuï.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,014 kilom. carrés, comme suit :

Culture	277 kilom. carrés.
Pâturages	173 —
Montagnes	429 —
Forêts	135 —
TOTAL. . .	1,014 kilom. carrés.

Autorités. — L'autorité civile y est exercée par le mutessarif du sandjak, assisté, suivant l'usage général, d'un conseil d'administration semblable à ceux de toutes les divisions administratives de l'Empire.

Division militaire. — Il appartient, sous le rapport militaire, au 4° district de la circonscription de Milas. Le quartier

général de ce 4^e district est à Dénizli. Les troupes qui l'occupent se composent de 2 bataillons de ladite réserve, sous le commandement d'un lieutenant-colonel, de 2 chefs de bataillon, 2 adjutants-majors, 16 capitaines et 32 lieutenants et sous-lieutenants. Dans la même ville il existe un dépôt militaire gardé par 20 soldats.

Population. — La population totale du merkez-caza de Dénizli est de 37,326 hab. comme suit :

Musulmans	35,696 hab.
Greco orthodoxes	1,200 —
Arméniens grégoriens.	430 —
TOTAL.	<u>37,326 hab.</u>

Chef-lieu. — DÉNIZLI, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza de même nom, résidence du mutessarif et de tout le personnel administratif central du sandjak, ainsi que de l'autorité militaire, de la gendarmerie et de la police, siège des services publics, des Tribunaux, etc., est située au bord d'une plaine fertile, où viennent expirer en pentes douces les derniers contreforts du Baba-dagh (mont Cadmus), au milieu de beaux jardins et de champs cultivés, arrosés par de nombreux petits affluents du *Tchuruk-sou* (Lycus) et du *Tchoukour-sou*. Dénizli est à 10 kilomètres nord-est du Baba-dagh (Cadmus); à 11 kilomètres sud-ouest du *Tchuruk-sou* (Lycus), et à 9 kilomètres sud de la ligne principale du chemin de fer de Smyrne-Aïdin, auquel la relie un embranchement spécial aboutissant à proximité des ruines de Laodicée (Eski-Hissar), à la station de Goudjéli. La station de Dénizli est à 260 kilomètres de distance de la gare de Smyrne. Son altitude est à 425 mètres.

Population du chef-lieu. — La population de Dénizli, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du merkez-caza, est de 16,917 hab. comme suit :

COMMUNAUTÉS	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
Musulmans	7 850	7.020	14.870
Greco orthodoxes	855	762	1 617
Arméniens grégoriens	230	200	430
TOTALS...	8.935	7.982	16 917

La ville proprement dite de Dénizli est entourée d'une enceinte de murailles qui lui a mérité le nom de *Kassaba* (ville fermée, ville forte), et dont les anciens habitants étaient venus de Laodicée s'y réfugier; elle est aujourd'hui à son tour presque solitaire. Un tremblement de terre, il y a environ 80 ans, a renversé presque toutes ses maisons, en n'y laissant que le bazar; et la population est allée s'installer à 1 kilomètre plus loin, dans les jardins d'alentour. Des mosquées champêtres, entourées de colonnades en bois, bâties en planches agrémentées de peintures éclatantes représentant des paysages féeriques, s'élèvent parmi les groupes serrés de magnifiques arbres fruitiers, à l'ombre desquels les habitants passent jour et nuit la saison chaude. Les rues sont formées des murs en terre qui limitent les jardins. L'eau coule en abondance dans de petits canaux établis le long de la voie publique et répand dans toute cette cité campagnarde une fraîcheur agréable.

Ecoles. — Les écoles de cette ville sont au nombre de 8 dont 1 secondaire et 7 primaires, fréquentées par 925 élèves dont 815 garçons et 110 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	470
— 3 — primaires	3	100
Greco orthodoxes : 1 école primaire (garçons)	1	200
— 1 — — (filles)	1	70
Arméniens grégoriens : 1 école primaire (filles)	1	40
— 1 — — (garçons)	1	45
TOTAL . . .	8	925

L'école secondaire des musulmans, fondée et dirigée par le Ministère de l'instruction publique, n'est pas entièrement défrayée sur les centimes additionnels perçus à cet effet. Les dépenses annuelles de cette école, où l'enseignement est donné par 9 professeurs, sont de 1,900 médjidiés, soit environ 8,700 francs. Ses revenus, c'est-à-dire les petites sommes qu'on y fait payer aux élèves pour droit d'écolage, sont de 1,000 médjidiés. Le solde seul de la dépense, soit 900 médjidiés, est payé sur la part de centimes additionnels, destinée à couvrir les dépenses de l'instruction publique. Ces sortes d'exceptions sont assez rares, surtout en ce qui concerne les écoles musulmanes. Le principe généralement établi chez toutes les communautés, en Turquie, est celui de la gratuité de l'enseignement. Dans les écoles militaires et autres établissements scolaires spéciaux du Gouvernement, les élèves reçoivent même une petite solde mensuelle, proportionnée à leur degré d'avancement.

Il y a, à Dénizli, outre les écoles proprement dites énumérées au tableau ci-dessus, 20 *médressés* ou école de droit *chér'i* et de théologie islamique, où 4 à 500 étudiants sont instruits, logés, nourris, vêtus, etc., sur les revenus de ces fondations pieuses.

Suivant le principe général d'enseignement gratuit, l'école de garçons tenue par 2 professeurs et l'école de filles tenue par 2 maîtresses, de la communauté grecque orthodoxe, sont entièrement défrayées par cette communauté. Leur dépense annuelle est de 900 *médjidiés*.

Celles des arméniens grégoriens font exception à la règle. L'école de garçons et l'école de filles, tenues par un professeur et une maîtresse, perçoivent annuellement des droits d'écolage montant en totalité à 400 *médjidiés* et ne dépensent ensemble que 375 *médjidiés* soit un bénéfice annuel d'environ 115 francs.

Outre le *konak* ou hôtel du Gouvernement récemment transféré dans un local nouvellement construit et où les services administratifs sont à l'étroit; outre la caserne et le dépôt militaire, les 20 *medressés* précités et 6 *teckkés* (couvents de derviches), 4 mosquées en pierre et 20 *medjids* (oratoires musulmans) en bois, 1 église grecque orthodoxe et 1 église arménienne grégo-

rienne, on compte à Dénizli 3,300 maisons; 1 bazar entouré de murs, contenant 985 boutiques; 3 autres bazars non clos qui sont : *délikli-tchinar* : 63 boutiques; *kayalik* : 28; *kahvè-eunu* : 29; soit, en totalité 1,105 boutiques; 10 *hans* ou hôtelleries; 4 bains publics, 1 pharmacie, 10 moulins hydrauliques ayant en tout 33 paires de meules et 26 autres moulins, également mus par l'eau, situés aux alentours des jardins et complétant un ensemble de 60 paires de meules sans cesse en mouvement.

A l'exception des cinq grands négociants dont quatre sont en même temps fabricants, tous les habitants de la ville et du merkez-caza de Dénizli sont des artisans, de petits commerçants et des cultivateurs.

Depuis que la ville de Dénizli est desservie par un embranchement du chemin de fer, la banque impériale ottomane y a établi une succursale.

Industrie. — Le petit village de Manastir, situé à 10 kilomètres de Dénizli, est renommé pour sa fabrication de sacs et de couvertures pour chevaux. Les *achirèts* ou tribus nomades qui campent autour du chef-lieu font des tapis de laine rare, et les *aladja* des tisserands de Dénizli sont fort recherchés des dames turques pour la confection de robes, de ceintures, de couvertures de sofas et autres meubles.

Produits agricoles. — Les principaux produits agricoles du merkez-caza de Dénizli sont les céréales et les olives. Les blés et les orges de cette provenance sont, ainsi que les farines, très recherchés sur la place de Smyrne et dans tout le vilayet.

Bestiaux — L'élevage du bétail dans ce merkez-caza produit annuellement, en moyenne, 455,122 têtes de bétail de toutes races. Les laines de Dénizli sont tout particulièrement estimées sur tous les marchés d'Orient et d'Occident.

Localités remarquables. — **ESKI-HISSAR**, situé à quelques kilomètres de Dénizli, à proximité de la ligne principale

du chemin de fer de Smyrne-Aïdin et du point de jonction de l'embranchement spécial de Dénizli sur cette ligne, est l'ancienne ville de Laodicée, fondée par Antiochus Soter, qui lui donna le nom de sa femme. C'était, sous le règne de Tibère, l'une des plus belles villes de la Phrygie. Ses ruines, qui sont visitées par tous les voyageurs, ne semblent pas avoir été l'objet d'une étude spéciale.

Cette ville, mentionnée dans l'épître de saint Paul aux Colossiens, compta parmi les sept grandes églises d'Asie. En 1120, l'empereur Jean Comnène fit réparer ses murailles; on ignore l'époque exacte à laquelle, pendant les désastreuses guerres du moyen âge, ses habitants l'abandonnèrent pour se réfugier à Dénizli.

Honas. — HONAS, village situé à 18 kilomètres est de Dénizli, entre la rive gauche du *Tchuruk-sou* (Lycus) et la rive droite du *Tchoukour-sou*, est l'ancienne Colossæ, qui fut aussi, comme Laodicée, l'une des grandes églises d'Asie et l'objet de la sollicitude de saint Paul. Ses ruines ont été décrites par Hamilton, qui a le premier déterminé l'emplacement de cette antique cité.

Pambouk-Kalessi. — PAMBOUK OU TAMOUK-KALESSI est situé sur la rive droite du *Tchuruk-sou* (Lycus), à 20 kilomètres nord-est de Dénizli et à la même distance est de Saraï-keuï, vers la limite de ces deux cazas. L'ancienne ville de Hiérapolis, citée par tous les auteurs de l'antiquité avec admiration, a laissé en cet endroit de vastes et belles ruines, souvent, mais fort imparfaitement décrites. On ne trouve nulle part la date de sa fondation. Ce qui a surtout préoccupé l'attention de Strabon, qui en parle très longuement, de Dion Cassius, d'Ammien Marcellin, c'est bien moins la ville elle-même que ses eaux thermales et surtout son célèbre *Plutonium*, aujourd'hui disparu sans avoir laissé de traces. Quoique Cockerell ait dit l'avoir découvert entre les eaux thermales et le théâtre, ses indications n'ont pu être vérifiées.

Quoi qu'il en soit, voici, d'après M. Charles de Scherrer, ancien

consul général d'Autriche-Hongrie à Smyrne, l'état actuel des thermes, attrait spécial de cette localité, et qui pourraient lui rendre une nouvelle prospérité : « Les sources de Hiérapolis et « de Pambouk-Kalessi, déjà célèbres dans l'antiquité, sont au-
 « jourd'hui complètement abandonnées. Elles ont une tempéra-
 « ture de 80° C., sont limpides, agréables à boire, d'un goût
 « légèrement piquant, ce qui relève la présence de l'acide car-
 « bonique. Par leur richesse en sels calcaires, elles ont formé
 « des incrustations à ce point considérables, que toute une col-
 « line de tuf calcaire s'est ainsi agglomérée successivement. La
 « beauté et la variété des cristaux qui se sont précipités sur ce
 « point pendant des siècles, dépassent celles des incrustations
 « analogues que l'on admire dans des sources européennes. »

CAZA DE SARAÏ-KEUÏ

Orientation ; limites. — Le caza de Saraï-keuï est situé à l'ouest et vers le nord du sandjak de Dénizli et à l'est du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le caza de Bouladan ; à l'est par celui de Dénizli ; au sud par celui de Davas, et à l'ouest par le sandjak d'Aïdin.

Superficie. — Sa superficie totale est de 616 kilom carrés, comme suit :

Cultures.	250	kilom. carrés
Prairies	100	—
Montagnes	250	—
Forêts.	16	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	616	kilom. carrés

Division administrative. — Ce caza n'a qu'un nahié, qui est Cadi-keuï. On y compte 31 villages.

Autorités. — Il est administré civilement par un caïmakam. Sous le rapport militaire, il est compris dans le district de Karasou, qui est le 4^e de la circonscription d'Aïdin.

Population. — Sa population totale est de 18,650 hab., comme suit :

Musulmans	18,200 hab.
Grecs orthodoxes	450 —
TOTAL.	18,650 hab.

Chef-lieu. — SARAÏ-KEUÏ, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, siège des services publics et casernement central des troupes du caza, est situé sur la ligne principale du chemin de fer de Smyrne-Aïdin à 170 mètres d'altitude, à 20 kilomètres nord-ouest de Dénizli, par le chemin de fer, à 101 kilomètres est d'Aïdin et 231 kilomètres de Smyrne. Le *Buyuk-Mendérés* (Méandre) coule au nord de cette petite ville à une distance de 4 kilomètres, et le confluent de ce fleuve et du *Tchuruk-sou* (Lycus) se trouve à 8 kilomètres en amont.

Population. — La population de Saraï-keuï est de 4,850 hab., comme suit :

COMMUNAUTÉS	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
Musulmans	2 295	2 125	4 420
Grecs orthodoxes	220	210	430
TOTAUX	2 515	2 335	4 850

La situation de Saraï-keuï sur le chemin de fer, à proximité d'un grand fleuve et d'une rivière assez importante, entre les deux belles et riches vallées de Dénizli et de Nazilli, est à la fois agréable, pittoresque et très avantageuse aux points de vue agricole et commercial.

Les négociants d'Aïdin et de Smyrne y viennent acheter les productions du caza, dont un des principaux centres est Cadi-keuï, petite ville de 3,000 habitants, tous cultivateurs et tisseurs, située à 8 kilomètres environ au sud-ouest de Saraï-keuï et du chemin de fer, près de la source d'un petit cours d'eau sans nom, affluent du *Méandre*, qui passe dans ces deux villes et arrose leurs campagnes.

On compte à Saraï-keuï 940 maisons; 120 boutiques; 2 usines à vapeur pour le nettoyage du coton; 20 fabriques de tissus dits *aladja*; 3 *hans* ou hôtelleries; 10 cafés; 2 postes militaires (Koullouk); 1 *konak* ou hôtel du gouvernement; 2 mosquées à minarets; 4 *mesdjids* ou oratoires musulmans; 1 église grecque-orthodoxe; 1 bain public et 4 fontaines.

La ville est traversée par un torrent qui descend du Baba-dagh et déborde assez souvent; pour préserver les rues, on a commencé à construire de petits murs de quai qui ont à peine 1^m50 de hauteur. L'aspect intérieur de Saraï-keuï est triste à cause de la couleur sombre des maisons qui, à peu d'exceptions près, sont de construction mixte en bois et pisé. Le *konak* lui-même n'est qu'une vaste bâtisse de ce genre, blanchie à la chaux, et appelant par sa vétusté de promptes et sérieuses réparations. Toutefois, de loin, les maisons se trouvant masquées par les nombreux arbres fruitiers des jardins qui entourent la ville, le paysage est riant, et la première impression reçue en arrivant est agréable. Les rues sont larges, droites et éclairées au pétrole.

La station du chemin de fer, située à 1 kilomètre de la ville, s'y trouve reliée par la route carrossable de Dénizli, plus haut citée. Cette ville a perdu beaucoup de son ancienne animation depuis qu'elle a cessé d'être tête de la ligne, celle-ci ayant été prolongée jusqu'à Dinair. Le trafic de la station de Saraï-keuï, privé du grand mouvement que lui imprimait les nombreuses caravanes apportant les marchandises de l'intérieur du pays et de l'affluence journalière des charrettes amenant et ramenant de tous côtés les voyageurs, n'est plus entretenu aujourd'hui que par les productions du caza, qui ne manquent pas d'une certaine importance.

Ecoles. — Il y a à Saraï-keuï 3 écoles dont 1 secondaire et 2 primaires, fréquentées par 185 élèves dont 155 garçons et 30 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : Écoles secondaires.....	1	30
— — primaires.....	1	95
Grecs orthodoxes : Écoles secondaires et primaires.....	1	60
TOTAUX.....	3	185

Production agricole. — Comme celle du merkez-caza de Dénizli, la production agricole du caza de Saraï-keuï, très abondante, consiste surtout en céréales et en olives. On y récolte des quantités considérables de réglisse. La culture du coton y donne des résultats assez importants. Le mastic de Saraï-keuï est renommé.

Bestiaux. — L'élevage des bestiaux dans ce caza produit, en moyenne, chaque année, 22,850 têtes de bétail de toutes races.

Industrie. — L'industrie principale du caza de Saraï-keuï est le nettoyage et le pressage du coton. On fabrique au chef-lieu et à Cadi-keuï beaucoup de tissus dits *aladja*.

CAZA DE TCHAL

Orientation, limites. — Le caza de Tchal est situé au nord-est du sandjak de Dénizli. Il est limité au nord par le sandjak de Saroukhan; à l'est par le vilayet de Brousse, et au sud-ouest par les cazas de Dénizli et de Bouladan.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,995 kilom. carrés comme suit :

Cultures.	500 kilom. carrés.	
Pâturages.	101	—
Montagnes	1.260	—
Forêts	134	—
	<hr/>	
TOTAL.	1.995 kilom. carrés.	

Division administrative. — Ce caza n'a qu'un nahié qui est Baklan. On y compte 61 villages.

Autorités. — Il est administré civilement par un caïmakam qui réside à Démirdji-keuï, chef-lieu du caza.

Population du caza. — Sa population totale est de 43,302 hab., comme suit :

Musulmans.	42.882 hab.
Grecs orthodoxes	420 —
	<hr/>
TOTAL.	43.302 hab.

Chef-lieu. — DÉMIRDJI-KEUÏ, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur et siège des services publics, est situé sur la rive gauche du *Méandre*, à 3 kilomètres de ce fleuve, au pied des derniers monticules de la chaîne qui sépare le bassin du *Tchuruk-sou* du bassin du *Méandre*. Cette petite ville est reliée au chemin de fer d'Aïdin par une route carrossable de 58,690 mètres, qui la met également en communication avec Dénizli; elle est à 40 kilomètres sud-ouest de la station d'Ichikli, terminus actuel d'un embranchement du chemin de fer de Smyrne-Aïdin dans le vilayet de Brousse, et à 25 kilomètres nord de la station de Kézil-Kéklik, sur la ligne principale avec laquelle il est question de la mettre en communication directe par une route carrossable.

Population. — La population de Démirdji-keuï, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 4,940 habitants, comme suit :

Musulmans.	4.520 hab.
Grecs orthodoxes	420 —
TOTAL. . .	4.940 hab.

Ecoles. — Il y a dans cette petite ville 3 écoles dont 1 secondaire et 2 primaires, fréquentées par 220 élèves, tous garçons, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	20
— 1 — primaire	1	150
Grecs orthodoxes : 1 école primaire	1	50
TOTAUX	3	220

On compte à Démirdji-keuï, outre le *konak* ou hôtel du gouvernement et le *karakol* (corps de garde) des soldats de réserve, 1 mosquée à minaret, 4 *mesdjids* ou oratoires musulmans et 30 boutiques et magasins. Les négociants appartiennent à la population grecque orthodoxe et sont originaires d'Isbarta.

Production agricole. — Les principaux produits agricoles du caza de Tchal sont le raisin et l'opium.

Bestiaux. — La production de l'élevage des bestiaux est en moyenne annuelle de 73,794 têtes de bétail de toutes races.

Localités remarquables. — Sur la limite nord-est de ce caza, à son point d'intersection avec celle du vilayet de Brousse, se trouve situé le village de Suleïmanli, à 10 kilomètres sud-ouest de Gueubek, sur la rive droite d'un affluent du *Banaz-*

tchaï. Là sont les ruines intéressantes de la ville de Blaundus, fondée par les rois grecs, successeurs d'Alexandre.

CAZA DE DAVAS

Orientation, limites. — Le caza de Davas est situé au sud-ouest du sandjak de Dénizli. Il est limité au nord par le merkez-caza de Dénizli et le caza de Saraï-keuï; à l'est par celui de Kara-aghadj; au sud par le sandjak de Mentèchè, et à l'ouest par celui d'Aïdin.

Superficie. — Sa superficie totale est de 2,629 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	400 kilom. carrés	
Pâturages	200	—
Montagnes	1,509	—
Forêts	520	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	2,629 kilom. carrés.	

Division administrative, autorités. — Il n'y a point de nahié. On y compte 78 villages. L'autorité administrative y est exercée par un caïmakam, sous-gouverneur.

Population. — Sa population totale est de 52,776 habitants, comme suit :

Musulmans	52,376 hab.
Grecs orthodoxes	400 —
	<hr/>
TOTAL. . .	52,776 hab.

Chef-lieu. — YAREN-GHÉUMÉ, chef-lieu du caza de Davas, résidence officielle du caïmakam et siège de l'autorité militaire

et des services publics, est situé au pied du versant occidental d'un prolongement du Kara-aghadj-dagh, au bord de la vallée de l'*Ak-tchaï*, à 2 kilomètres sud de la rive gauche de cette rivière, à 20 kilomètres nord-est du bourg de Kalè-Davas, et à 20 kilomètres en ligne directe au sud de Dénizli, dont Yaren-Ghéumé est séparé par le Baba-dagh (mont Cadmus). Yaren-Ghéumé est à 960 mètres d'altitude. La route carrossable actuellement en construction pour relier cette ville à Dénizli, tout en diminuant notablement la durée du trajet, en augmentera la longueur, qui sera de 32 k. 500 m. par cette route.

Population. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 9,830 habitants, comme suit :

COMMUNAUTÉS	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Musulmans	4.950	4.480	9.430
Grecs orthodoxes.	250	150	400
TOTAUX	5 200	4.630	9.830

Ecoles. — Les écoles de Yaren-Ghéumé sont au nombre de 3, dont 1 secondaire et 2 primaires, fréquentées par 260 garçons, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	40
— 1 — primaire	1	200
Grecs orthodoxes : 1 école primaire	1	20
TOTAL	3	260

On compte à Yaren-Ghéumé : 1,900 maisons ; 1 *konak* ou hôtel du gouvernement civil ; 2 postes militaires et 1 *karakol* central

(grand corps de garde); 4 mosquées à minarets, et 6 *mesdjids* ou oratoires musulmans; 1 *médressé* (école de droit et théologie islamiques) sans étudiants; 105 boutiques et magasins; 2 *hans* ou hôtelleries; et 1 bain public.

A l'exception de deux grands négociants turcs, tous les habitants de cette petite ville sont de petits commerçants, des artisans, des cultivateurs et surtout des muletiers qui transportent les marchandises du caza de Davas à Dénizli et *vice versa*. Il se tient chaque mardi et vendredi un grand marché où abondent tous les produits des contrées environnantes à Yaren-Ghéumé.

Climat. — Le climat de cette localité n'est pas moins sain que celui de tout le caza de Davas, réputé pour sa salubrité, mais les habitants souffrent souvent durant l'été par suite du manque d'eau, ce à quoi il semble pourtant bien facile de remédier, la rivière d'*Ak-tchaï* n'étant qu'à 2 kilomètres de distance.

Industrie. — On fabrique dans tout ce caza, et plus particulièrement à Davas, de la toile et autres étoffes pour lingerie, très estimées surtout des turcs, qui en font des chemises d'une longue durée.

Production agricole. — La vallée de *Ak-tchaï* est renommée pour sa fertilité. Ses principales productions sont les céréales et les raisins. Tous les coteaux, fort nombreux, sont couverts de belles vignes.

Bestiaux. — On estime le produit annuel de l'élevage du bétail dans le caza de Davas à un chiffre moyen de 119,450 têtes de bétail de toutes races.

CAZA DE BOULADAN

Orientation, limites. — Le caza de Bouladan est situé

au nord-ouest du sandjak de Dénizli. Il est limité au nord par le sandjak de Saroukhan; à l'est par le caza de Tchal; au sud par ceux de Dénizli et de Saraï-keuï, et à l'ouest par le sandjak d'Aïdin.

Superficie. — Sa superficie totale est de 682 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures.	300 kilom. carrés.	
Pâturages.	50	—
Montagnes.	288	—
Forêts.	44	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	682 kilom. carrés.	

Division administrative. — Ce caza n'a point de nahié. On y compte 38 villages.

Autorités. — Il est administré au civil par un caïmakam, sous-gouverneur, et il appartient sous le rapport militaire à la circonscription de la réserve d'Aïdin et fait partie du district de Nazilli.

Population du caza. — Sa population totale est de 25,481 habitants, tous musulmans.

Chef-lieu. — BOULADAN, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam, sous-gouverneur, et des autorités militaires, siège des services publics, est situé par 26°37' de longitude et 38°3' de latitude, sur un petit affluent de la rive droite du *Méandre*, à 11 kilomètres de ce fleuve, au pied du versant est de l'Ak-dagh. Cette ville est à 15 kilomètres nord-ouest de Saraï-keuï et du chemin de fer de Smyrne-Aïdin, et à 36 kilomètres, dans la même direction, de Dénizli, chef-lieu du sandjak.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise

dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 9,700 habitants, tous musulmans, comme suit :

Hommes.	4.800
Femmes.	4,900
TOTAL. . .	9,700 hab.

Ecoles. — Les écoles de Bouladan sont au nombre de 2, l'une secondaire et l'autre primaire, fréquentées par 220 garçons, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire	1	50
— 1 — primaire	1	170
TOTAL	2	220

Il y a, à Bouladan, outre le *konak* ou hôtel du gouvernement civil et les postes militaires, 1,950 maisons; 3 mosquées, qui sont pourvues, parmi leurs annexes, chacune d'un *médressé* ou école de droit et théologie islamiques; 1 bazar de 140 boutiques; 50 fabriques d'étoffes et ceintures de soie, objets d'un commerce assez important; 2 *hans* ou hôtelleries; 3 cafés et 1 bain public.

Le *Bouladan-tchäi*, petit ruisseau affluent du *Méandre*, traverse la ville assise à l'ombre de la montagne dont les sommets peu élevés en cet endroit, et cultivés en partie, sont d'un aspect verdoyant et fertile. Les maisons sont généralement bâties en pisé, mais quelques-unes ont leur rez-de-chaussée en moellons, surmonté d'un étage en bois. Les rues sont étroites et tortueuses. Le *konak*, siège de l'administration du caza, est dans un piteux état; il est question de le reconstruire.

La population de la ville de Bouladan se compose d'agriculteurs, de commerçants, et surtout de fabricants de tissus mi-partie soie et coton, dont cette ville s'est fait une spécialité. On s'en sert principalement pour dessus de couvertures de lit

et tapis de table. Les musulmans en entourent leur fez en guise de turban. Le coton de ces tissus est invariablement blanc et la soie jaune; celle-ci forme des dessins où il en entre plus ou moins, seule différence qui distingue les pièces d'étoffe et les rend plus ou moins belles et plus ou moins chères.

Une route carrossable, qui permet de faire le trajet en voiture en 2 heures ou 2 heures et demie au plus, relie Bouladan à Saraï-Keuï. La durée du trajet entre Alachèhr, Inégueul et Bouladan, par le chemin des caravanes, est de 10 à 11 heures, mais les relations de ces localités sont peu importantes.

Climat. — Le climat de Bouladan est très sain.

Industrie. — L'unique industrie de ce caza est la fabrication d'étoffes et ceintures de soie.

Production agricole, sériciculture. — Les principaux produits agricoles ont les céréales et le coton. La culture du mûrier en vue de la sériciculture suffit aux besoins de l'industrie locale.

Bestiaux. — L'élevage des bestiaux donne dans ce caza un produit moyen annuel de 93,903 têtes de bétail de toutes races.

CAZA DE KARA-AGHADJ

Orientation, limites. — Le caza de Kara-aghadj est situé au sud-est du sandjak de Dénizli et à l'est du vilayet d'Aïdin. Il est limité au nord par le merkez-caza de Dénizli; à l'est par le vilayet de Koniah; au sud par le sandjak de Mentèchè, et à l'ouest par le caza de Davas.

Superficie. — Sa superficie totale est de 880 kilom. carrés, comme suit :

Cultures.	200 kilom. carrés	
Prairies.	50	—
Montagnes	442	—
Forêts	188	—
	<hr/>	
TOTAL	880 kilom. carrés	

Division administrative. — Le caza de Kara-aghadj a un nahié, qui est Aberlé. On y compte 86 villages, dont 43 dans la circonscription du chef-lieu du caza, et 43 dans celle du nahié.

Autorités. — Il est administré civilement par un caïmakam, sous-gouverneur du caza, et un mudir, directeur du nahié.

Division militaire, — Au point de vue militaire, il appartient en entier au 4^e district de la circonscription de la réserve (ihtyat) de Milas (sandjak de Mentèchè).

Population du caza. — Sa population totale est de 36,452 hab. comme suit :

Musulmans	36,062 hab.
Grecs orthodoxes	390 —
	<hr/>
TOTAL	36,452 hab.

Chef-lieu. — Le bourg d'ADJI-BADEM (l'amande amère), chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam sous-gouverneur, et siège des services publics, est situé près d'une colline sur laquelle il s'appuie du côté de l'ouest à 890 mètres d'altitude. Il faisait autrefois partie du vilayet de Koniah et ce n'est que depuis 3 ans qu'il a été annexé au sandjak de Denizli.

Il est en communication avec cette ville par un chemin de muletier qui franchit la montagne à 1,250 mètres d'altitude. Un chemin de même nature le relie aussi à Bouldour, son ancien

chef-lieu de sandjak, avec lequel, depuis sa séparation, il n'a presque plus de relations.

Les cultures variées qui dépendent directement de ce bourg et des 43 villages de sa circonscription s'étendent au nord, à l'est et au sud dans la plaine, entre deux ramifications de la chaîne de montagnes qui sépare à l'est le sandjak de Dénizli du vilayet de Koniah. Ces deux ramifications partent au nord-est du caza, de la montagne Kara-aghadj dont il prend son nom, en se dirigeant toutes deux vers le sud-ouest, mais en laissant entre elles un écart atteignant, dans sa plus grande largeur, environ 20 kil. ; c'est la plaine de Kara-aghadj. L'écart continue ensuite en se rétrécissant constamment jusqu'à la limite qui sépare ce caza du sandjak de Mentéché, où les deux rameaux se réunissent au Boz-dagh (Salbacum).

Population. — La population du bourg d'Adji-Badem, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 1,195 habitants comme suit :

COMMUNAUTÉS	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Musulmans : Écoles secondaires	400	405	805
Grecs orthodoxes : Ecole secondaire	200	190	390
TOTAUX	600	595	1.195

Il y a à Adji-Badem, outre le *konak* ou hôtel du gouvernement, 3 *mesdjids* ou oratoires musulmans; une petite chapelle grecque orthodoxe; 2 petits *hans* ou hôtelleries; 10 boutiques et magasins; 1 bain public; 2 fontaines publiques; 2 cafés et 190 maisons.

Il est question de construire une route carrossable de Dénizli à Adji-Badem. Cette route, qui présenterait un développement de 55 à 60 kil., serait assez difficile à exécuter; mais elle serait fort utile pour le transport des céréales, qui sont toutes dirigées sur le marché de Dénizli.

Ecoles. — Les écoles du caza de Kara-aghadj sont au nombre de 3, dont 1 secondaire et 2 primaires, fréquentées par 95 garçons, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire (15 élèves) et (1 primaire 60 élèv.).	2	75
Grecs-orthodoxes. 1 —	1	20
TOTAL. . .	3	95

Régie des tabacs. — La régie coïntéressée des tabacs a, dans le caza de Kara-aghadj, à Adji-Badem, une agence secondaire, dont le montant total des ventes s'est élevé, du 1^{er} mars 1889 au 28 février 1890, à 648,205 piastres, soit 159,087 francs.

Production agricole. — La production agricole de ce caza se compose principalement de céréales, raisins et olives.

Bestiaux. — On estime le produit annuel de l'élevage des bestiaux dans le caza de Kara-aghadj, à une moyenne de 130,221 têtes de bétail de toutes races, consistant surtout en chèvres, dont le nombre est de 83,870; car le territoire, où domine la partie montagneuse, leur est aussi favorable qu'il l'est peu aux bestiaux de la plupart des espèces autres que celles de race ovine.

SANDJAK DE MENTÉCHÈ

Orientation, limites. — Le sandjak de Mentéché est situé au sud du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par les sandjaks d'Aïdin et de Dénizli; à l'est par le vilayet de Koniah, et au sud et à l'ouest par l'archipel ottoman.

Superficie. — Sa superficie totale est de 13,239 kilomètres carrés, comme suit :

Cultures	1.640 kil. carrés.
Pâturages	720 —
Montagnes.	7.968 —
Forêts.	2.911 —
TOTAL. . .	13.239 kil. carrés.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 6 cazas et 3 nahiés, et l'on y compte 352 villages, comme suit :

CAZAS	NAHIÉS	VILLAGES
Moughla (merkez-caza)	Bozouyuk (25 villages), Oula (13 villages) Moughla (17 villages)	55
Bodroum	29
Milas	95
Marmaris	23
Keuïdjiès (Yuksekkoum)	69
Makri	Echèn (39 villages), Makri (42 villages)	81
6 Cazas	5 nahiés	352

Division militaire. — Les troupes du sandjak de Menté-

ché appartiennent toutes à la circonscription de Milas. Cette circonscription est divisée en 4 districts, comme suit :

1° *District de Milas*, formé des cazas de Milas, de Bodroum, du nahié de Bozouyuk qui appartient administrativement au merkez-caza de Moughla, et du caza de Tchina, qui appartient au sandjak civil d'Aïdin.

2° *District de Moughla*, formé du merkez-caza de Moughla moins le nahié de Bozouyuk, et des cazas de Marmaris et de Keuïdjîés.

3° *District de Yaren-Ghémé* (appartenant au sandjak de Dénizli (voir plus haut, page 638).

4° *District de Dénizli* (voir plus haut, page 618).

L'état-major et les cadres de ces troupes, dont le quartier général est à Milas, se composent de 1 général de brigade, 2 colonels, 2 lieutenants-colonels, 8 majors, 8 adjudants-majors, 8 *kiatibs* (écrivains, secrétaires), 8 armuriers, 4 officiers de dépôts, 48 capitaines et 32 lieutenants.

Chaque district fournit 2 bataillons.

Autorités civiles, religieuses, etc. — Le sandjak de Mentéché est administré civilement par 1 *mutessarif* gouverneur du sandjak et du merkez-caza de Moughla; 5 *caïmakams* sous-gouverneurs des autres cazas, et 3 *mudirs* directeurs des nahiés.

Chacun de ces 9 fonctionnaires est assisté d'un conseil administratif, composé comme il est dit plus haut au chapitre spécial du vilayet d'Aïdin.

Tribunaux. — Il y a à Moughla, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza, une cour de justice divisée en tribunaux de 1^{re} instance (*bidaiet*) civil, présidé par le *naïb*, et criminel, présidé par le *djéza-reïs*, et cour d'appel présidée par le premier de ces magistrats. Le *cadi* préside le tribunal du chér'i (loi islamique). Il y a aussi un tribunal de commerce présidé par le *naïb*. C'est celui-ci, au chef-lieu de chaque caza, qui préside également les tribunaux de 1^{re} instance, du *chér'i* et du commerce.

On a dit déjà plus haut quelle est la composition de tous ces tribunaux et comment ils peuvent, en certains cas, lorsque des étrangers sont en cause, se transformer en tribunaux mixtes où siègent les autorités consulaires, à l'exception des tribunaux du *chér'i*, réservés aux seuls musulmans.

Gendarmerie, police. — Le service d'ordre public du sandjak de Mentéché est exécuté par un corps de gendarmerie et d'agents de police, composé de 45 gendarmes à cheval dont 1 officier, 12 sous-officiers et 32 soldats; de 222 gendarmes à pied dont 2 officiers, 30 sous-officiers et 190 soldats; et de 1 commissaire de police de 2^e classe et 6 agents.

Douanes. — L'administration de la douane a établi à Bodroum et à Makri deux mudiriets ou directions, relevant du nazaret ou direction générale de Smyrne.

Les recettes de ces deux mudiriets (moyenne de cinq années) sont de 5,083 livres turques, comme suit :

LOCALITÉS	IMPORTATIONS 8 0/0 <i>ad valorem</i>		EXPORTATIONS 1 0/0 <i>ad valorem</i>	MAGASINAGE ET VENTE des marchandises qui ont acquitté les droits en nature	TOTAL
	DE L'ÉTRANGER	DE LA TURQUIE			
Bodroum	86	1.217	451	8	Liv. turq. 1.762
Makri	16	2.113	1.188	4	3.321
TOTAUX. . .	102	3.330	1.639	12	5.083

Soit : 116,909 fr.

Dettes publiques ottomanes. — L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane a, dans le sandjak de Mentéché, 4 agences relevant du nazaret ou agence

principale qu'elle a établie à Smyrne. Les recettes annuelles de ces 4 agences sont en moyenne de 414,484 piastres, comme suit :

AGENCES	REVENUS				TOTAUX
	SEL	TIMBRE	SPIRI- TUEUX	SOIE	
	piastres	piastres	piastres	piastres	
Mentéché (Moughla).....	406 917	727	1.139	1.000	409.783
Bodroum.....	»	»	»	1.000	1.000
Milas.....	»	»	»	3 600	3.600
Marmaris.....	»	»	»	101	101
TOTAUX PAT REVENUS. . . .	406.917	727	1.139	5.701	
					TOTAL GÉNÉRAL. 414.484

Régie des tabacs. — La régie coïntéressée des tabacs a, dans le même sandjak, une agence principale à Moughla, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza, et 3 agences secondaires à Bodroum, Milas et Makri.

Le produit des ventes effectuées dans ces agences du 1^{er} mars 1889 au 28 février 1890, s'est élevé à 1,594,025 piastres, soit 366,625 francs, comme suit :

Mudiriet de Moughla. . . .	367,390 piastres.
Mémouriet de Bodroum . .	94,530 —
— Milas	548,495 —
— Makri. . . .	583,610 —
TOTAL . . .	1,594,025 piastres.

Postes et télégraphes. — L'administration des postes et télégraphes possède, dans chaque chef-lieu des 6 cazas de ce sandjak, 1 bureau postal et 1 station télégraphique de service intérieur, c'est-à-dire où la langue turque seule est employée. Elle a, outre cela, un câble sous-marin à 1 conducteur, d'une longueur de 23 milles marins, de Marmaris à Rhodes.

Population. — La population totale du sandjak de Mentéché est de 142,154 habitants, comme suit :

CAZAS	COMMUNAUTÉS					TOTAL
	MUSULMANS	GRECS ORTHODOXES	ARMÉNIENS PROTESTANTS	ÉTRANGERS	ISRAÉLITES	
Moughla	41.572	1.115	114	»	»	42.801
Bodroum ...	11.613	2.264	»	45	86	14.008
Milas	26.320	1.930	»	25	311	28.586
Marmaris ...	12.228	640	»	»	»	12.868
Keuidjiés ...	20.129	240	»	»	»	20.369
Makri	19.622	3.837	»	37	26	23.522
TOTAUX PAR COMMUNAUTÉS .	131.484	10.026	114	107	423	
						TOTAL GÉNÉRAL... 142.154

Mœurs, usages, etc. — Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit dans le chapitre spécial du vilayet d'Aïdin au sujet des mœurs et coutumes des habitants.

Ecoles. — Les écoles du sandjak de Mentéché sont au nombre de 26 dont 5 secondaires et 21 primaires, fréquentées par 1,355 élèves dont 1,255 garçons et 100 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		
	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES	ÉCOLES	GARÇONS	FILLES
Musulmans	3	160	60	8	600	»
Grecs orthodoxes.	2	15	»	13	480	40
TOTAUX.	5	175	60	21	1.080	40
	26 écoles — 1.355 élèves.					

Climat. — A l'exception de quelques rares localités situées dans le voisinage de terrains lacustres ou marécageux: telles par exemple que Keuïdjîès, où règnent souvent des fièvres paludéennes, le sandjak de Mentéchè, pris dans son ensemble, jouit d'un climat très remarquable par sa parfaite salubrité, surtout dans les contrées montagneuses qui forment la plus grande part de son territoire.

Production agricole. — Relativement aux 4 sandjaks précédents, dont la production est si remarquable en quantités et en qualités, le sandjak de Mentéchè, pays montagneux, escarpé, où les terres arables sont encore plus difficiles à cultiver que rares, entre pour une faible part dans le riche ensemble de la production agricole du vilayet.

Inférieurs, du reste, mais en quantité seulement, à ceux des 4 autres sandjaks de ce vilayet, fertile entre tous, les produits du sol du sandjak de Mentéchè sont évalués, en année moyenne, comme suit :

Blé	32,500 hectol.
Orge.	29,000 —
Millet	3,360,000 kilogr.
Sésame	560,000 —
Raisins secs	280,000 —
Figues sèches	56,000 —
Vallonée.	560,000 —
Coton	1,500 —
Huiles d'olives.	150,000 —
Storax (entièrement exporté)	100,000 kilogr.

Bétail. — Le sandjak de Mentéchè, ainsi qu'il a été dit plus haut, nourrit et élève 490,162 têtes de bétail domestique. Le tableau ci-après montre, par races et par espèces, le nombre afférent à chacun des six cazas :

RACES	ESPÈCES	CAZAS DU SANDJAK DE MENTÉCHÉ						TOTAUX PAR ESPÈCES
		MOUGLA	BOUDROUM	MILAS	MARMARIS	KEÛDJÈS	MAKRI	
Bovine...	Bœufs...	1.908	1.599	3.500	973	6.500	2.563	17.013
	Vaches...	1.480	2.279	6.000	1.767	6.800	3.740	22.066
	Buffles...	52	"	100	"	1.300	"	1.452
Chevaline.	Chevaux.	919	375	1.630	232	1.700	2.066	6.922
Asine....	Anes....	1.282	358	3.000	1.030	1.500	1.600	8.770
	Mulets...	110	115	500	170	200	21	1.116
Camélienne	Chameaux...	660	322	596	13	1.200	1.161	3.952
Ovine...	Moutons	20.103	9.965	60.611	7.135	15.345	34.232	147.391
	Chèvres..	78.820	18.275	27.168	30.956	61.474	64.626	281.319
Porcine...	Porcs...	"	70	20	39	"	2	131
TOTAUX PAR CAZAS...		105.334	33.358	103.125	42.315	96.019	110.011	
TOTAL GÉNÉRAL: TÊTES DE BÉTAIL.....								490.162

Mines et minières. — On trouve plus haut, au chapitre spécial du vilayet, ce qui concerne les mines de chrome et de manganèse, actuellement exploitées dans le caza de Makri, ainsi que la mine de houille du caza de Milas, concédée en février 1891 à deux sujets ottomans. Outre ces mines, il en existe une de chrome dans le caza de Moughla. Cette dernière n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude sérieuse.

Forêts. — Il y a de très belles forêts dans toute l'étendue de ce sandjak; mais la grande difficulté des transports à travers ce pays de montagnes, le manque de routes, empêchent leur exploitation régulière. Les principales essences de leur peuplement sont les pins silvestre d'Alep et Laricio; le cèdre, le pistachier, le styrax *officinal* qui produit le baume nommé *storax*; on le rencontre surtout dans les forêts des cazas de Moughla, de Marmaris et de Makri; les chênes de toute espèce, employés spécialement comme bois de chauffage et pour la carbonisation;

de même que, malgré leur grande beauté, les pins ne servent guère qu'à fournir des écorces pour les tanneries

Les 2,911 kil. carrés de forêts exploitées par l'État ou sous sa surveillance dans le sandjak de Mentéché, ne sont qu'une minime partie des contrées forestières qui y existent en réalité et dont on ignore l'étendue, car on peut à grand peine y pénétrer. Leur production moyenne annuelle, autant qu'on peut la connaître, est comme suit :

Coupes annuelles	32,500 mètres cubes :
Écorces pour tanneries	28,700 quint. métr.
Vallonée.	560,000 kilogr.
Storax (entièrement ex- porté).	100,000 kilogr.

On manque absolument de données relatives aux autres produits forestiers, qui sont nombreux et considérables.

Salines. — Les salines dites de Mentéché sont situées entre Bodroum et Milas, dans ce dernier caza, au fond du golfe de Mendélia. On les nomme dans le pays *touzla*, et leurs environs sont appelés *touzla-ovassi* (la plaine salée). Leur production annuelle est de 2,000,000 de kilogr.

Tabacs. — Le tabac n'est cultivé dans aucun autre caza du sandjak de Mentéché que celui de Milas, suivant les informations de la régie. La sorte cultivée dans ce caza est celle dite « d'Ayasolouk » destinée à l'exportation et fort peu goûtée dans le pays (voir au chapitre spécial du vilayet).

Eaux minérales. — Aux environs de Keuïdjîès, près des ruines de l'ancienne ville de Caunus qui ont été reconnues au village de Dalian, se trouvent des eaux thermales d'une température de 48° centigrades.

Dans la même région, à Dalaman, près du *Dalaman* ou *Gharénis-tchai* (ancien fleuve *Indus* qui séparait la Carie de la Lycie),

on rencontre d'autres sources dont le degré de thermalité n'est que de 28° centigrades, et qui, assure-t-on, guérissent la lèpre.

Tout à fait à proximité de Keuïdjiès on voit, à un quart d'heure environ de distance de ce village, les ruines d'anciens thermes parmi lesquelles coule une source chaude appelée aujourd'hui *Ilidja-sou*.

Enfin, à Bozouyuk, chef-lieu du nahié situé sur la route de Moughla à Milas et à 14 kil. environ à l'ouest de la première de ces deux villes, au fond d'un ravin très encaissé, surgit une quatrième source thermale, la plus renommée de toutes celles du sandjak de Mentéché.

Agriculture. — L'agriculture est à peu près nulle dans cette partie du vilayet d'Aïdin. Cependant la vigne et le figuier y sont l'objet de soins attentifs, et les raisins et les figes sont comptés sur la place de Smyrne parmi les meilleurs.

Fleuves, rivières, lacs et marais. — Il n'y a lieu de rien ajouter ici à ce qui a été dit plus haut, aux chapitres spéciaux du vilayet d'Aïdin, au sujet des fleuves, rivières, lacs et marais.

Routes. — Le total kilométrique des routes carrossables du sandjak de Mentéché se borne au chiffre de 54 kilom. 50 m. comme suit :

Route de Moughla à Gueuk-Abad. (port Giova) . . .	30 ^k 000
— Milas à Kulluk	24 950
	<hr/>
TOTAL.	54 ^k 950

Ports et Rades. — Les principaux ports de ce sandjak sont, de l'ouest à l'est, ceux de *Kulluk* dans le golfe de Mendé-lia; de *Bodroum* et de *Gueuk-Abad* (port Giova) dans le golfe de Cos; de *Marmaris* au sud du caza de ce nom; et de *Makri* au fond de la baie de Makri près de la limite sud-est du sandjak de Mentéché et du vilayet de Koniah, en face de Rhodes. Tous ces

ports et beaucoup d'autres que leur peu d'importance dispense d'énumérer ici sont naturels.

On trouve plus loin, au chapitre spécial de leur caza respectif, le mouvement des ports de Bodroum et de Makri.

Montagnes. — Le grand massif montagneux qui couvre de l'est à l'ouest le sadjak de Mentéché a été décrit plus haut, au chapitre spécial du vilayet.

Industrie. — L'industrie du sandjak de Mentéché, à l'exception de quelques tapis fabriqués dans les villages turcs, de quelques moulins à farine tout primitifs et de pressoirs à huile, n'a rien qui puisse être cité.

Commerce, exportation et importation. — D'après l'enregistrement de la douane, l'exportation du sandjak de Mentéché par les ports de Bodroum et de Makri, en 1888 (année turque 1304), s'est élevée à une valeur totale de 163,900 livres turques, contre une valeur d'importation de 42,901 livres turques.

Différence en faveur d'exportation : 120,999 livres turques comme suit :

LOCALITÉS	IMPORTATION			EXPORTATION	DIFFÉRENCE
	ÉTRANGÈRE	TURQUE	TOTALE		
	liv. turq.	liv. turq.	liv. turq.	liv. turq.	liv. turq.
Port de Bodroum.....	1.075	15.213	16.288	45.100	28.812
— Makri.....	200	26.413	26.613	118.800	92.187
TOTAUX.....	1.275	41.626	42.901	163.900	120.999

DIMES ET IMPOTS. — *Recettes et dépenses du sandjak de Mentéché.*

RECETTES	LIVRES TURQUES	DÉPENSES	LIVRES TURQUES
Impôt foncier.	21.541	Administration gouvernemen- tale.	3 211
Patentes (<i>témettu</i>).	12.303	Administration des finances. . .	2.008
Exonération du service militaire	1 433	— de la Justice . .	2 640
Taxe sur les bestiaux	16.483	— de l'Instruction publique.	314
Dîme des céréales	37 891	Administration des forêts . . .	595
Revenus des forêts	9.183	Honoraires des <i>cadis, muftis</i> etc.	946
— des mines	7.100	Pensions de retraite, orphelins.	145
Droits de mutations	2.640	Divers.	343
— judiciaires	1.728	Gendarmerie	7 018
Divers.	1.566	Police.	351
Centimes additionnels	5 898		
TOTAL.	117.768	TOTAL	17 568

Notices historiques. — Le territoire actuel du sandjak de Mentéché est formé d'une grande partie de la Carie dont la limite au nord était la rive gauche du *Méandre* (Buyuk-Mendé-rès) et de la Lycie qui en était séparée dans l'antiquité par le mont Salbacum, aujourd'hui Boz-dagh.

L'origine du peuple Carien est fort peu connue. On pourrait le croire de race asiatique en le voyant figurer parmi les alliés de Priam lors de la guerre de Troie (Iliade II, 867). Cependant, le fond de sa langue était hellénique, si l'on en juge par ce fait, que le roi d'Égypte Psammétichus, d'après Hérodote (liv. II, chap. 154) chargea des Cariens établis à Memphis d'enseigner la langue grecque à des enfants égyptiens. D'après Strabon, toutefois, les Grecs leur donnaient le nom de *Cariens barbarophones*; Homère l'avait déjà dit avant lui (Iliade II, 867), et Étienne de Byzance cite plusieurs mots Cariens tel que *gela* (roi) *ala* (cheval), *cara* (tête), qui ne ressemblent en rien au grec.

Quoi qu'il en soit, les Cariens comptèrent au nombre des plus fidèles et des plus braves alliés des Ioniens et des Lydiens, dans leurs guerres contre les Perses. A la chute de l'empire de Cré-

sus, ils furent compris dans la première satrapie, peu après les Lyciens le furent aussi. Sous l'autorité des Perses, Artémise, fille de Lygdamis, tyran d'Halicarnasse, reçut le titre de reine de Carie. Un de ses descendants, Mausole, célèbre par le tombeau que lui éleva une autre Artémise, sa veuve et sa sœur, étendit son pouvoir sur toute la Lycie et une partie de la Phrygie. Ada, qui était aussi sœur de Mausole et comme Artémise avait épousé un de ses frères, fut déclarée reine d'Halicarnasse par Alexandre le Grand ; et lors du partage de l'empire du héros macédonien, la Carie tomba au pouvoir des Séleucides et leur resta soumise jusqu'à la conquête romaine, à partir de laquelle elle partagea le sort de la Lycie, dont il reste à parler ici.

La partie du sandjak actuel de Mentéché qui appartenait dans l'antiquité à la Lycie, s'étend au sud entre le Boz-dagh (Salbacum) et la mer qui baigne l'île de Rhodes, d'où sortirent les premiers ancêtres des Lyciens pour aller habiter le continent asiatique. Les trois provinces qui formèrent la Lycie furent peuplées à l'origine par trois tribus rhodiennes, dont deux parlaient la langue phénicienne. Celle de ces trois tribus qui s'établit au sud était conduite par Trémilus et porta le nom de Termiles jusqu'au règne de Sarpédon. Le nom de Lycien fut pris par les Termiles par reconnaissance pour Lycus, fils de Pandion qui, chassé d'Athènes, se réfugia près de leur roi et leur donna des lois empruntées à celles des Crétois et des Cariens.

Les trois tribus de la Lycie formaient une confédération gouvernée par les députés des 23 villes principales de cette nation, réunis dans une assemblée nommée Corps Lyciaque. Les Lyciens parlaient, coucurremment avec le grec, une autre langue très différente, mais dont les caractères ont pourtant beaucoup de ressemblance avec ceux de la langue grecque. Leurs villes portaient deux noms, l'un lycien et l'autre grec. L'art lycien se distingue aussi de l'art grec par des conceptions et des formes tout à fait spéciales, qui ne se rencontrent absolument qu'en Lycie.

Les Lyciens conservèrent leur indépendance, même sous les

rois de Lydie; mais leur valeur dut céder au grand nombre lorsque les Perses envahirent la Lycie après la chute de Crésus. Malgré leur héroïque résistance, ils furent bientôt incorporés avec les Cariens dans la première satrapie, puis dans le royaume de Carie, auquel ils appartenaient déjà peu après sa formation. Ils eurent beaucoup à souffrir des exactions du roi Mausole, qui les accabla d'impôts de toutes sortes, jusqu'à frapper une taxe sur leurs longues chevelures, pour subvenir aux dépenses des embellissements de la ville d'Halicarnasse. Après la mort d'Alexandre, la Lycie tomba au pouvoir des Séleucides avec la Carie et dès lors ne se sépara plus de celle-ci. Comprise avec elle, à la conquête Romaine, dans la province d'Asie, puis dans l'empire d'Orient, les empereurs turcs Seldjoukides de Koniah s'en emparèrent et les donnèrent en fief à l'émir Mentéché, dont le sandjak, auquel son nom est resté jusqu'aujourd'hui, fut réuni définitivement aux possessions ottomanes en 1423 par le sultan Mourad II (Amurat), père du conquérant de Constantinople.

CAZAS DU SANDJAK DE MENTÉCHÈ

MERKEZ-CAZA DE MOUGHLA

Orientation, limites. — Le merkez-caza de Moughla est situé vers le nord-ouest du sandjak de Mentéché et le sud-ouest du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par les sandjaks d'Aïdin et de Dénizli ; à l'est par le caza de Keuïdjiès ; au sud par celui de Marmaris et le golfe de Cos, et à l'ouest par le caza de Milas.

Superficie. — Sa superficie totale est de 2,050 kil. carrés, comme suit :

Cultures	500 kil. carrés	
Pâturages.	150	—
Montagnes	972	—
Forêts	428	—
	<hr/>	
TOTAL	2,050 kil. carrés	

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 2 nahiés qui sont, Bozouyuk et Oula. On y compte 55 villages dont 17 dans la circonscription du chef-lieu Moughla, 25 dans celle du nahié de Bozouyuk et 13 dans celle d'Oula.

Autorités civiles. — Le merkez-caza de Moughla est administré civilement par le *mutessarif*, gouverneur du sandjak de

Mentéchè, et les deux *mudirs*, directeurs des nahiés de Bozouyuk et d'Oula.

Division militaire. — Il est compris, sous le rapport militaire, dans la circonscription de Milas dont il forme le deuxième district avec les cazas de Marmaris et de Keuïdjîs, et à l'exception du nahié de Bozouyuk qui appartient au premier district de Milas.

Population. — Sa population totale est de 42,801 hab., comme suit :

Musulmans	41,572 hab.
Grecs orthodoxes	1,115 —
Arméniens	114 —
	<hr/>
TOTAL. . .	42,801 hab.

Chef-lieu. — MOUGHLA, chef-lieu du merkez-caza de ce nom et du sandjak de Mentéchè, siège des autorités civiles, des tribunaux, de la gendarmerie et de la police ainsi que des divers services publics, d'une succursale de la banque impériale ottomane et d'agences de la Dette publique et de la Régie coïntéressée des tabacs, est la résidence officielle du mutessarif. Cette ville est située sur la pente occidentale d'une petite montagne de la chaîne du Boz-dagh (Salbacum), nommé *Hassar* par les habitants du caza, à 670 mètres d'altitude. Devant la ville, au sud-est, s'étend une petite vallée d'environ 9 kil. de long sur 3 de large, dont la disposition en bassin fermé n'offre aucune issue aux eaux de pluie qui vont se perdre dans quelques gouffres ou puits naturels se trouvant dans les bas-fonds. C'est dans cette petite vallée que se trouvent les campagnes nommées *Kara-Baghar*, où les habitants de Moughla vont passer en villégiature la belle saison, à partir du mois de juin jusqu'en septembre, bien que ce séjour n'ait rien de plus agréable que celui de la ville, dont le climat est très sain et le site pittoresque.

Population. — La population de la ville de Moughia, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du merkez-caza, est de 15,000 hab., comme suit :

Musulmans	13,771 hab.
Grecs orthodoxes	1,115 —
Arméniens	114 —
	TOTAL. . . 15,000 hab.

Ecoles. — Il y a dans cette ville 5 écoles dont 2 secondaires et 3 primaires, fréquentées par 550 élèves dont 450 garçons et 100 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire (garçons)	1	110
— 1 — — (filles)	1	60
— 2 — primaires (garçons)	2	200
Grecs orthodoxes : 1 école primaire (140. Garçons. — 40 Filles).	1	180
TOTAL. . .	5	550

On peut ajouter à l'effectif scolaire des musulmans de Moughla 6 *médressés* ou écoles de droit et théologie islamiques, fréquentés par 400 étudiants.

On compte à Moughla, outre le *konak* ou hôtel du Gouvernement, et les 6 *médressés* précités, 5 mosquées à minarets; 2 *tekkés* ou couvents de derviches; 1 église grecque; 3 bains publics; 1 bazar; 100 boutiques; 10 cafés; 1 *han* ou hôtellerie, 6 fontaines publiques; 3 magasins et 1,410 maisons.

Une partie de la ville s'étend dans la plaine, et l'autre, où sont les maisons d'habitation, est étagée sur le penchant des collines qui viennent s'y perdre. Elle est traversée dans sa largeur par le *Déirmen-déré*, torrent à sec durant l'été, et dont les eaux vont pendant la saison des pluies s'engouffrer dans un abîme, à 2 kil. au sud-ouest de Moughla.

Dans les quartiers situés en plaine se trouvent le bazar, le *konak*, vaste édifice en pierre, les *hans* et caravansérails et les magasins. Une large rue assez bien alignée parcourt d'est en ouest, dans leur plus grande longueur, la ville et le bazar. Les magasins sont pour la plupart bâtis en pierre, ainsi que le rez-de-chaussée des maisons, dont le premier étage est en bois, ou en pans de bois avec remplissage en petits moellons ou en briques crues; le tout recouvert le plus souvent d'un enduit à la chaux. Hors la rue principale, qui passe devant le bazar, les autres sont étroites et tortueuses; les plus importantes seules sont éclairées au pétrole, mais toutes sont bien pourvues d'eau.

La plaine seule est cultivée, car les parties montagneuses ne sont que des roches nues ou à peine recouvertes d'une mince couche de terre. Aussi la population de Moughla doit-elle tirer des cazas voisins et surtout de celui de Davas l'approvisionnement de céréales nécessaire à son alimentation. La ville de Moughla semble d'ailleurs isolée et comme perdue au milieu des montagnes. Elle ne communique avec la mer et les villes de l'intérieur que par des sentiers à peine praticables aux bêtes de somme. On a commencé depuis quelques années une route carrossable entre cette ville et le petit port de Gueuk-Abad, nommé aussi Port Giova, situé au fond du golfe de Cos, et dont la distance en ligne directe n'est que d'environ 15 à 16 kil., tandis que par cette route elle sera de 30 kilomètres au moins. L'échelle de Gueuk-Abad n'est touchée qu'exceptionnellement par les bateaux qui desservent la côte, et seulement quand ils y sont appelés pour prendre un chargement; mais on espère que les compagnies de navigation consentiront à fréquenter régulièrement cette échelle, lorsque les relations avec Moughla auront été rendues faciles par l'achèvement de la chaussée en cours de construction.

Actuellement, le gros de l'importation se fait par Aïdin, et une faible partie par le petit port de Kulluk (golfe de Mendélia) et Milas, à l'exception des céréales, qui viennent de Davas. La distance pour les chemins actuels de Moughla à Kulluk par Milas est d'environ 95 ki.; celle de Moughla à Tchiné et Aïdin

d'environ 110 kil. ; et celle de Moughla à Kalé-Davas et Yaren-Ghémé de 85 à 90 kil.

Moughla passe pour être l'ancienne Alinda, mais on n'y a pas trouvé jusqu'ici de restes de l'antiquité. Cette ville est peu commerçante ; quelques grecs seuls y font un peu d'importation ; la plus grande maison a, dit-on, à peine 5,000 fr. de capital.

Régie des tabacs. — Les ventes de l'agence principale de la régie coïntéressée des tabacs à Moughla se sont élevées du 1/13 mars 1889 au 28 février 1890, à la somme de 367,390 piastres, soit environ 84,000 francs.

Forêts. — La coupe annuelle des forêts du caza de Moughla s'élève en moyenne à 4,500 mètres cubes, et leur produit en écorces pour tanneries à 4,500 quintaux métriques.

Bestiaux. — On estime la production annuelle de l'élève du bétail dans ce merkez-caza, à 105,334 têtes de bétail dont 98,923 chèvres et moutons.

Localités remarquables. Stratonicee (Eski-Hissar). — Parmi les nombreuses ruines de villes antiques qui ont été retrouvées sur le territoire du merkez-caza de Moughla, on doit citer particulièrement celles de *Stratonicee*, sur lesquelles s'élève aujourd'hui le petit village d'Eski-Hissar (le vieux château), compris dans la circonscription du nahié de Bozouyuk, ainsi que celles de *Lagina*.

Stratonicee a été fondée par Antiochus Soter, qui lui donna le nom de sa femme Stratonice. Ses ruines sont situées sur le chemin de Moughla à Milas, à 27 kil. environ de cette dernière et à 28 kil. de la première, en ligne directe. Elles occupent une vaste étendue qui donne une haute idée de l'ancienne importance de cette ville, dont il ne reste aujourd'hui debout que quelques colonnes et une grande enceinte de marbre blanc, au centre du village actuel. Cette enceinte, connue des

archéologues sous le nom de tombeau de Philœtère, est formée de blocs de marbre régulièrement taillés, cubant 1 à 2 mètres, et posés à sec. Lorsqu'elle fut visitée par Ch. Texier en 1835, on y voyait une inscription du temps de Dioclétien déterminant le prix des denrées sur les marchés du pays. Peut-être serait-il intéressant de savoir si la nature et le prix de ces denrées ont quelque rapport à ceux d'aujourd'hui. Le reste des ruines n'était alors composé, comme à présent, que de quelques colonnes avec ou sans chapiteaux disséminées autour du village, et d'un très grand nombre d'autres beaux fragments d'architecture couchés sur le sol.

Les maisons d'Eski-Hissar et les murs de clôture des jardins des environs sont construits en marbre pris aux anciens édifices de Stratonicee.

C'est à cet endroit que commence la zone des grands bosquets de myrte, dont la fleur répand son agréable odeur dans les vallons et sur les montagnes du sandjak de Mentéché.

Lagina. — Non loin de Stratonicee, près du village de Lagina, S. E. Hamdy Bey, directeur du Musée impérial de Constantinople, a découvert récemment les restes d'un temple, jadis décoré de nombreuses sculptures, qui sont autant de chefs-d'œuvre de l'art antique. Elles ont été retrouvées intactes dans les fouilles exécutées par S. E. Hamdy Bey.

En vertu d'un Iradé Impérial qu'il a obtenu de S. M. le sultan, le monument entier sera transporté à Constantinople, où il prendra place à côté du nouveau musée élevé spécialement pour les autres découvertes, si importantes pour la science archéologique et l'art grec de l'époque Alexandrine, qui ont été récemment faites à Saïda (Sidon) par le directeur du Musée impérial.

Le monument de Lagina sera réédifié, et les magnifiques sculptures qui en formaient la frise seront remises à leur place primitive.

On croit que ce temple était dédié à la mystérieuse Hécate, qui, sous une triple forme, était au ciel Séléné ou Phœbé, la Lune,

sur la terre Arthémis ou Diane, et dans les enfers Perséphoni ou Proserpine.

CAZA DE BODROUM

Orientation. — Le caza de Bodroum est situé au nord-ouest du sandjak de Mentéché et au sud-ouest du vilayet. Il est limité au nord par le golfe de Mendélia; à l'est par le caza de Milas; au sud par le golfe de Cos, et à l'ouest par l'archipel ottoman.

Superficie. — Sa superficie totale est de 787 kil. carrés, comme suit :

Cultures.	120 kil. carrés.	
Pâturages.	40	—
Montagnes	582	—
Forêts.	45	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	787 kil. carrés.	

Ce caza n'a point de nahié et contient 29 villages; sous le rapport militaire, il est compris dans le premier district de la circonscription de Milas.

Population. — Sa population totale est de 14,008 habitants, comme suit :

Musulmans	11,613 hab.
Grecs-orthodoxes	2,264 —
Étrangers	45 —
Israélites.	86 —
	<hr/>
TOTAL. . .	14,008 hab.

Chef-lieu. — BODROUM, chef-lieu du caza, résidence offi-

cielle du caïmakam et siège des services publics, des diverses autorités militaires, maritimes et douanières, est situé près de l'entrée du golfe de Cos (Gueuk-Abad), à 10 milles marins au nord-est de l'île de Cos (Istankeuï). Cette petite ville est l'ancienne Halicarnasse, fondée par Anthès, chef d'une colonie de Trézène, à laquelle se joignirent quelques Argiens commandés par Mélas. Elle fit d'abord partie de la confédération dorienne. Le roi de Carie, Mausole, qui résidait à Milassa (Milas), abandonna le séjour de cette ville pour faire de celle d'Halicarnasse sa capitale, à cause de sa situation naturellement fortifiée et favorable au commerce. Il s'y fit bâtir un magnifique palais en briques émaillées et en marbre, et dépensa des sommes énormes, produit de ses exactions, pour les embellissements de la ville et du port. Il ne reste plus rien du palais, et quelques ruines éparses aux environs de la ville actuelle de Bodroum ne sauraient donner une idée des splendeurs évanouies de l'antique cité carienne. Le tombeau du roi Mausole lui-même, cette merveille du monde dont les auteurs grecs et romains nous ont laissé de si belles descriptions, fut découvert fortuitement par les chevaliers de Rhodes qui fouillaient un champ situé près du port, en 1522, pour y trouver les matériaux de construction du château fort de Bodroum, puis est resté de nouveau ignoré durant plusieurs siècles. Ce monument, d'après le procès-verbal du commandeur de la Tourette, a été violé pendant la nuit, avant qu'on en eût pu faire une reconnaissance régulière. Vers le milieu du siècle présent, son emplacement a été enfin retrouvé par M. Newton, qui y a opéré des fouilles dont l'heureux résultat a fait l'objet de rapports adressés au gouvernement anglais et en grande partie publiés. Il en résulte la découverte de bas-reliefs, de statues colossales et de nombreux fragments de sculpture du plus bel art grec, conformes aux descriptions des auteurs anciens et vraiment dignes de l'admiration enthousiaste qu'ils ont témoignée pour le tombeau du roi Mausole.

Le château de Bodroum occupe l'emplacement de l'ancienne île Zephyria, aujourd'hui réunie au continent. Comme il est dit

ci-dessus, il a été construit par les chevaliers de Rhodes avec des matériaux empruntés aux ruines d'Halicarnasse. Son aspect est des plus imposants, tant par les grandes dimensions de l'édifice que par la belle ordonnance de ses diverses parties. Les larges fossés qui l'entourent du côté de la terre permettaient de l'isoler complètement. Son état de conservation est tel que, malgré l'écroulement de quelques voûtes, on peut le visiter en entier jusqu'aux étages les plus élevés.

Population. — La population de la ville de Bodroum, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 6,000 hab., comme suit :

Musulmans	3,605 hab.
Grecs orthodoxes	2,264 —
Étrangers.	45 —
Israélites.	86 —
TOTAL. . .	6,000 hab.

Ecoles. — Il n'y a à Bodroum qu'une école primaire musulmane fréquentée par 80 élèves.

MOUVEMENT MARITIME DU PORT DE BODROUM

du 1^{er} mars 1891, au 28 février 1892 :

PAVILLON	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS DE PHARES — piastres
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
Anglais	61	»	61	12 076	»	12 076	»
Hellène	49	22	71	10 197	701	10 898	4 433
Ottoman	»	1 428	1 428	»	7 200	7 200	331
Samien	»	49	49	»	357	357	291
TOTAUX.	110	1 499	1 609	22 273	8 258	30 531	5 055

Soit 1.609 navires, jaugeant 30.531 tonneaux

Commerce. — Ainsi qu'il est déjà dit plus haut, le mouvement commercial du port de Bodroum s'élève à la valeur annuelle moyenne de 61,388 livres turques, comme suit :

Exportation	45,100 liv. turq.
Importation	16,288 —
	<hr/>
TOTAL. . .	61,388 liv. turq.
	<hr/> <hr/>

DIFFÉRENCE EN FAVEUR D'EXPORTATION 28,812 liv. turq.

soit une valeur totale de 1.411,924 francs
avec différence en faveur d'exportation 662,676 francs

Routes. — Bodroum n'a point de route carrossable. Celle qui relie cette ville à la chaussée de Milas, à Kulluk, est une voie antique assez bien conservée qui passe à Guverdjinlik (le pigeonier), village situé près des ruines de Bargylia, cité d'une haute antiquité dont la fondation est attribuée, par Étienne de Byzance, à Bellérophon ou à Achille.

On compte à Bodroum outre le *konak* ou hôtel du Gouvernement et les constructions nécessaires à la douane, au capitaine de port, à l'office sanitaire, aux postes et télégraphes, à l'administration des phares, etc., 1 mosquée à minaret; 2 *mesdjids* ou oratoires musulmans; 1 petite église grecque orthodoxe; 50 boutiques ou magasins; 1 bain public; 2 fontaines; 5 cafés; 2 fours et 1025 maisons.

Production agricole. — La production agricole du caza de Bodroum est à peu près nulle.

Bestiaux. — L'élève des bestiaux donne en moyenne un produit annuel de 33,358 têtes de bétail dont 28,240 têtes de la race ovine.

CAZA DE MILAS

Orientation, limites. — Le caza de Milas est situé au nord-ouest du sandjak de Mentéché et au sud-ouest du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le sandjak d'Aïdin; à l'est par le merkez caza de Moughla; au sud par le golfe de Cos, et à l'ouest par le golfe de Mendélia.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,863 kil. carrés, comme suit :

Cultures	400 kil. carrés.	
Pâturages	200	—
Montagnes.	896	—
Forêts	367	—
	<hr/>	
TOTAL.	1.863 kil. carrés.	

Division administrative. — Il n'a point de nahié et contient 95 villages.

Division militaire. — Milas est le quartier général de la circonscription militaire de même nom, divisée en 4 districts.

Autorité. — L'autorité civile est exercée par un caïmakam, et l'autorité militaire par le général de brigade commandant la circonscription de Milas.

Population. — La population totale du caza de Milas est de 28,586 hab., comme suit :

Musulmans	26,320 hab.
Grecs orthodoxes	1,930 —
Etrangers.	25 —
Israélites.	311 —
	<hr/>
TOTAL.	28,586 hab.

Chef-lieu. — MILAS, chef-lieu du caza, résidence du sous-gouverneur civil et du gouverneur militaire, siège des services publics, des agences de la Dette publique ottomane et de la Régie cointéressée des tabacs, ainsi que d'un agent consulaire de France, station télégraphique de service intérieur où la langue turque est seule en usage, est située dans une plaine fertile, sur un petit monticule de 95 m. d'altitude, près d'un petit affluent du *Sari-tchai* (fleuve jaune) qui prend sa source dans les montagnes voisines appartenant à la chaîne du Latmus, à 20 kil. environ à l'est de cette ville. C'est probablement l'ancien fleuve *Marsyas*, près duquel était le temple de *Men Carus*, dont le culte, commun aux Cariens, aux Lydiens et aux Mysiens, avait pour centre Mylassa (Milas), l'une des plus anciennes villes cariennes, qui fut longtemps capitale de la Carie et conserva toujours sa suprématie, même après que le roi Mausole, qui y était né, l'eût abandonnée pour transférer le siège de son autorité royale à Halicarnasse.

Les belles carrières de marbre que renferment les montagnes qui entourent la plaine de Milas, étaient une source abondante de matériaux de construction; aussi la contrée et en particulier la ville de Milassa, possédait un grand nombre de magnifiques monuments. En parcourant la ville actuelle, qui occupe l'emplacement de l'ancienne ville, on voit de tous côtés des fragments d'architecture et des blocs de marbre tantôt dans les murs des maisons, tantôt épars sur le sol. Il ne reste debout qu'une colonne dans un jardin au centre de la ville, et un monument sépulcral, au sud de la ville, qui passe pour être une copie en petit du tombeau de Mausole et qui est assez bien conservé.

Milas est, en ligne directe, à 55 kil. ouest de Moughla, chef-lieu du sandjak; mais la distance réelle est plus longue, à cause des montagnes qui séparent ces deux villes, et qu'il faut franchir ou contourner pour aller de l'une à l'autre. Une chaussée carrossable d'environ 25 kil. conduit de Milas à Kulluk, petit port situé à l'ouest, au fond du golfe de Mendélia. C'est à cette échelle, desservie chaque semaine par 2 vapeurs, l'un venant de Smyrne, et l'autre y allant, que se concentre tout

le trafic commercial du caza de Milas, consistant dans les produits du sol, énumérés au chapitre spécial de la production du sandjak de Mentéché.

Population. — La population de la ville de Milas, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza est de 12,000 hab., comme suit :

Musulmans.	9,734 hab.
Grecs orthodoxes.	1,930 —
Étrangers	25 —
Israélites.	311 —
	<hr/>
TOTAL.	12.000 hab.

Ecoles. — Il n'y a Milas que 2 écoles primaires, l'une appartenant aux musulmans, fréquentée par 100 élèves, et l'autre aux grecs orthodoxes, fréquentée par 90 élèves; elles sont entretenues par les moyens ordinaires, souvent cités plus haut.

Une belle et vaste plaine, circonscrite à l'est par la chaîne du Latmus, entoure Milas. On y rencontre les ruines de nombreuses villes antiques du ressort de Mylassa, parmi lesquelles on peut citer celles d'*Euromus*, près du village de Mendélia, à 20 kil. nord-ouest de Milas. La plupart de ces ruines figurent dans l'ouvrage bien connu de M. de Choiseul Gouffier, où l'on peut voir aussi ce qu'il restait encore d'antiquités à Milas de son temps.

Edifices. — Outre le *konak* ou hôtel du Gouvernement civil, situé dans le bas de la ville, à 75 m. d'altitude, la caserne et le dépôt militaire, on compte à Milas 3 mosquées, dont la plus grande, de construction moderne, toute en marbre, a été bâtie avec les matériaux d'anciens monuments; 5 *mesdjids* ou oratoires musulmans; 1 église grecque orthodoxe; 2 bains publics; 1 bazar avec 120 boutiques; 1 *han* ou hôtellerie; 15 cafés; 6 fontaines publiques, et 2,600 maisons. La ville est abondam-

ment pourvue d'eau potable. Ses rues sont étroites et tortueuses, mais éclairées au pétrole.

Production agricole. — La production agricole de ce caza, comme celle de tout les autres cazas du sandjak de Mentéchè, est faible, mais estimée quant à la qualité des produits.

Bestiaux. — L'élève des bestiaux dans le caza de Milas produit annuellement, en moyenne 103,125 têtes de bétail dont 87,779 chèvres et moutons.

Mine et houille. — Une mine de houille d'une superficie de 256 hectares, située dans ce caza, a été concédée le 23 février 1801 pour une durée de 99 ans à deux sujets ottomans, Hussam eddin Effendi et Manolaki Effendi.

Salines de Mentéchè. — Le caza de Milas possède aussi des salines dites de Mentéchè, situées au fond du golfe de Mendélia. Leur production annuelle est de 2,000,000 de kilogrammes.

Tabacs. — Le tabac de la sorte dite d' « Ayasoulouk » est cultivé dans le caza de Milas. Les détails à ce sujet se trouvent plus haut.

Forêts. — L'exploitation des forêts de ce caza, d'une superficie de 367 kil. carrés, donne annuellement 3,800 mètres cubes de coupes de bois et 5,000 quintaux métriques en écorces pour tanneries.

CAZA DE MARMARIS

Orientation, limites. — Le caza de Marmaris est situé

au sud-ouest du sandjak de Mentéché et du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le golfe de Cos, et le merkez-caza de Moughla; à l'est par le caza de Keuidjiès; au sud et à l'ouest par l'archipel ottoman.

Superficie. — Sa superficie totale est de 1,390 kil. carrés, comme suit :

Cultures	200	kil. carrés
Pâturages	100	—
Montagnes	775	—
Forêts	315	—
	<hr/>	
TOTAL	1,390	kil. carrés

Il n'a point de nahié et contient 23 villages. Sous le rapport militaire, il appartient au district de Moughla, qui est le second de la circonscription de Milas.

Population du caza. — La population total du caza de Marmaris est de 12,868 hab., comme suit :

Musulmans	12,228	hab.
Grecs orthodoxes	640	—
	<hr/>	
TOTAL	12,868	hab.

Chef-lieu. — MARMARIS, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est située au fond d'un petit port naturellement fermé et abrité de tous les vents par les déchiquetures de la côte sud du territoire du caza, et qui contient au nord une moitié de la côte du golfe de Cos; puis, entre les deux presqu'îles terminées par le cap Crio (ancien promontoire Triopæum) et le cap Alypo, enferme le golfe de Symi à son extrémité occidentale et de là, arrivé au sud, s'étend vers l'est en face l'île de Rhodes, jusqu'un peu au-delà de la baie de Kara-Aghadj, (ancien port Panormus), dont les côtes sont comprises dans ce territoire.

Marmaris est l'ancien port Physcus où se faisaient les transactions commerciales des Éphésiens et des Rhodiens ; c'est encore aujourd'hui le centre d'un petit commerce dont les habitants, tous marins, sont les agents naturels entre le continent asiatique et l'île de Rhodes, située à une distance de 30 milles marins au sud de Marmaris.

Population. — La population de cette petite ville comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 3,000 habitants musulmans.

Ecoles. — Il y a à Marmaris une seule école, annexe de la mosquée de Sélim I^{er} et fréquentée par 70 élèves.

Edifices publics. — Outre le *konak* ou hôtel du gouvernement et le *koullouk* ou poste militaire, on compte à Marmaris 600 maisons ; 2 mosquées à minaret dont une fondée par Sélim I^{er} ; un bain public de la même époque et un caravanséraï en ruines, bâti également par Sélim I^{er} ; ce sont les seuls monuments de cette ville, où il n'en existe pas de plus anciens ; tout ce qu'on y voit est de l'époque ottomane. En revanche, sur la petite montagne voisine (ancien mont Phoenix), qui sépare le port de Marmaris de la baie de Kara-aghadj, on remarque de nombreuses constructions archaïques, et le sommet de ce mont, à l'altitude de 690 m., est couronné par une acropole défendue par des tours carrées. Toutes ces constructions, parmi lesquelles on voit aussi des sarcophages taillés dans le roc, sont d'une haute antiquité.

Le nom de Marmaris donné à cette petite ville vient sans aucun doute des gisements de marbres de toutes couleurs, blancs, roses, veinés de rouge, jaune antique, etc., dont toutes les montagnes du caza sont remplies, et qui ont fourni cette profusion de magnifiques monuments de marbre des villes maritimes célèbres dans l'antiquité, situées aux alentours. Toutefois, l'opinion des habitants sur l'étymologie de ce nom est très différente et ne manque pas d'originalité : Le seigneur qui fit

bâtil la ville, n'étant pas content de l'architecte, ordonna qu'on le pendît, disent-ils, en ces termes brefs : « Mîmar-as ! » (pends l'architecte !) De là, le nom de Marmaris, un peu changé sur la route !

Localités remarquables, antiquités. — Le principal attrait du caza de Marmaris, peu productif, peu commerçant, car ses échanges actuels avec Rhodes sont bien déçus de l'importance de ceux des anciens temps du port Physcus, alors qu'il était le grand entrepôt des Ephésiens et des Rhodiens, consistent dans ses antiquités. Les plus célèbres sont celles de la ville de Cnide, fondée par une colonie lacédémonienne conduite par Triopas ; c'est l'ancienne métropole de la confédération dorienne. Elles sont situées dans la presqu'île terminée par le cap Crio, et l'occupent presque tout entière. Les ruines de Phænica, aujourd'hui occupées par un hameau grec nommé Fineket, s'étendent autour du cap Alypo, où sont répandus quelques autres petits villages grecs nommés Rena, Alexi, Kirvassil, Costa et Ilia. Durant ces dernières années, beaucoup d'études et de fouilles très fructueuses ont été faites dans toutes les localités situées dans le caza de Marmaris, notamment par des savants et des touristes anglais.

Forêts. — Les forêts exploitées par l'État ou sous sa surveillance occupent, dans ce caza, une superficie de 315 kil. carrés, comme il est dit ci-dessus. Leur principal peuplement consiste en pins d'Alep, styrax et chêne de variétés diverses. Outre le storax entièrement exporté, produit du styrax, la production annuelle de ces forêts est en moyenne comme suit :

Coupes annuelles (chênes pour carbonisation)	3,200 m. cub.
Écorces pour tanneries	5,500 q. mètr.

Bétail. — L'élevage des bestiaux dans le caza de Marmaris donne un produit moyen, chaque année, de 42,315 têtes de bétail, dont 38,091 têtes de race ovine : (moutons, 7,135; chèvres 30,956.)

CAZA DE KEUÏDJIÈS

Orientation, limites. — Le caza de Keuïdjiès est situé au sud-est du sandjak de Mentéchè et du vilayet de Smyrne. Il est limité au nord par le sandjak de Dénizli; à l'est par le caza de Makri, dont il est séparé par le *Dalaman-tchai* (ancien fleuve Indus); au sud par la mer Rhodienne, et à l'ouest par le caza de Marmaris et le merkez-caza de Moughla.

Superficie. — Sa superficie totale est de 2,660 kil. carrés, comme suit :

Cultures	350 kil. carrés	
Pâturages	150	—
Montagnes.	1,484	—
Forêts.	676	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	2,660 kil. carrés	

Il n'a point de nahié et l'on y compte 69 villages. Sous le rapport militaire, il appartient au district de Moughla, qui est le second de la circonscription de Milas.

Population du caza. — La population totale du caza de Keuïdjiès est de 20,369 habitants comme suit :

Musulmans	20,129 hab.	
Greco orthodoxes	240	—
	<hr/>	
TOTAL. . .	20,369 hab.	

Chef-lieu. — YUKSEK-KOUM (escarpement sablonneux), chef-lieu du caza, résidence du caïmakam et siège des services publics, est situé sur le bord et à l'extrémité nord-est du lac Keuïdjiès-liman-gueul ou Dalian, à 5 kil. nord-est du village

de Keuïdjiés, précédent chef-lieu du caza de ce nom, abandonné à cause de son mauvais climat et remplacé d'abord par Dalian, localité plus insalubre encore, puis enfin par Yuksek-Koum, chef-lieu actuel, qui n'est pas beaucoup plus sain.

En effet, cette nouvelle résidence administrative, bâtie comme les deux premières sur la rive du même lac salé, est fort sujette aux fièvres paludéennes. Aussi est-elle à peu près déserte durant l'été à cause des risques que la santé des habitants y courrait, et que ne sauraient compenser le charme du site pittoresque et les autres nombreux agréments de ce petit bourg, où viennent se rencontrer deux rivières toujours couvertes de caïks qui forment sur le lac une flottille sans cesse en mouvement, pour les communications entre la mer et l'intérieur du caza. En allant habiter les montagnes environnantes pendant les chaleurs, pour se dérober aux dangereuses émanations des marécages, la population de Yuksek-Koum ne fait d'ailleurs que se conformer à la coutume générale du caza de Keuïdjiés, où domine la vie nomade.

Population. — La population de ce petit bourg, fondé il y a dix ans par un notable propriétaire terrien nommé Thaher Agha, est de 1,200 habitants, tous musulmans, compris dans le chiffre ci-dessus de la population du caza. On peut y ajouter une population flottante étrangère, composée d'ouvriers grecs et bulgares qui travaillent aux mines et forêts et ne font guère que passer, et de quelques israélites de Rhodes, venant à certaines époques s'y installer momentanément en qualité d'épiciers et de cabaretiers.

Il y a, à Yuksek-Koum, un *konak* où hôtel du gouvernement; un *koullouk* ou petit poste militaire; une station télégraphique de service intérieur où la langue turque est seule en usage; un petit *han*; une mosquée à laquelle est annexée une école fréquentée par 50 élèves, et 250 maisons.

Mines et minières. — Les mines auxquelles travaillent les ouvriers de passage à Yuksek-Koum, sont en partie situées

sur le territoire du caza de Keuidjiés, mais elles dépendent de celui de Makri, qui est limitrophe. Ces deux mines, l'une de chrome et l'autre de manganèse, sont décrites plus haut d'après un rapport de M. Rougon, consul général de France à Smyrne, au chapitre spécial du vilayet d'Aidin.

Forêts. — La superficie des forêts exploitées par l'État, sous sa surveillance, dans le caza de Keuidjiés, est de 676 kil. carrés.

Les principales essences de leur peuplement sont les pins d'Alep et Laricio et diverses variétés de chênes.

On estime leur production moyenne annuelle comme suit : 8,400 mètres cubes de coupes de bois, et 7,500 quintaux métriques en écorces pour tanneries.

Bétail. — On évalue le produit de l'élevage du bétail dans ce même caza, en moyenne annuelle, au nombre total de 96,019 têtes de bétail, dont 76,819 têtes de race ovine.

Antiquités. — Les ruines de Caunus, l'une des plus anciennes villes du pays, dont les habitants parlaient, selon Hérodote, un autre langage, avaient d'autres usages que les Cariens, et n'adoraient que des divinités locales, sont situées entre le village de Dalian et la rive droite du *Dalaman tchai* (Indus), à la limite extrême de la Carie, marquée par ce fleuve. A l'exception des anciens tombeaux des Cauniens taillés dans le roc, de quelques restes du port, des murs d'enceinte partant de ce port et qu'on peut suivre jusqu'à l'acropole, les ruines de Caunus sont de l'époque romaine. Une inscription découverte au commencement de ce siècle par M. Hoskyn a levé tous les doutes qui pouvaient encore subsister alors sur l'emplacement de cette antique cité maritime, dont le port, en forme de croissant, bien abrité des vents d'ouest par de hauts rochers et fermé par une chaîne, a souvent servi de refuge aux flottes grecques.

CAZA DE MAKRI

Orientation, limites. — Le caza de Makri est situé à la limite sud-est du sandjak de Mentéché et du vilayet de Smyrne. Le *Dalaman* ou *Ghérénis-tchaï* (Indus), qui séparait jadis la Lycie de la Carie, sépare aujourd'hui ce caza, au nord, du sandjak de Dénizli, et à l'ouest, du caza de Keuïdjiès; au sud-ouest, il est baigné par les eaux de la mer Rhodienne, et une ligne idéale passant à travers les montagnes de l'ancienne Lycie parallèlement à la rive gauche du *Khodja-tchaï* (Xanthus), et à la distance moyenne de 15 kil. de ce fleuve, circonscrit à l'est son territoire et à l'ouest celui du vilayet de Koniah.

Superficie. — Sa superficie totale est de 4,489 kil. carrés, comme suit :

Cultures	70	kil. carrés.
Pâturages	80	—
Montagnes.	3,259	—
Forêts.	1,080	—
	<hr/>	
TOTAL.	4,489	kil. carrés.

Division administrative. — Il n'y a qu'un seul nahié qui est Echèn. On y compte 81 villages, dont 39 appartiennent à la circonscription du nahié et 42 à celle du chef-lieu qui est Makri.

Division militaire. — Le caza de Makri forme le 4^e district de la circonscription militaire de Smyrne, faisant partie du 3^e corps d'armée (voir le chapitre spécial du merkez-sandjak).

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par

un caïmakam, sous-gouverneur du caza, et par un mudir, directeur du nahié.

Population. — Sa population totale est de 23,522 hab. comme suit :

Musulmans	19,622 hab.
Grecs orthodoxes	3,837 —
Étrangers	37 —
Israélites	26 —
	TOTAL. . . 23,522 hab.

Chef-lieu. — MAKRI, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des divers services publics, des agences consulaires de France et de Grèce, des autorités maritimes et douanières, d'une agence secondaire de la Régie coïntéressée des tabacs, d'une station télégraphique de service intérieur (langue turque), etc., est situé au fond du petit golfe ou de la baie de même nom. Ce nom lui est resté de celui de Μάκρης que portait dans l'antiquité l'île voisine de l'entrée du port, appelée aujourd'hui *Isola longa*, simple traduction de Μάκρης, ou île des Chevaliers, en souvenir des chevaliers de Rhodes, longtemps maîtres de ces parages.

Population. — La population actuelle de la petite ville de Makri, comprise dans le chiffre ci-dessus, de celle du caza, n'est que de 1,500 habitants, comme suit :

Musulmans	737 hab.
Grecs orthodoxes	700 —
Étrangers	37 —
Israélites	26 —
	TOTAL. . . 1,500 hab.

Cette faible population pour une ville qui ne manque pourtant pas d'une certaine importance commerciale, trouve son

explication dans l'abandon de sa résidence par une grande partie de ses anciens habitants en 1856, lors d'un tremblement de terre qui détruisit entièrement Makri, et en 1885, à la suite d'un grand incendie. Les habitants se réfugièrent alors à Levissi, située à 6 kil. au sud-ouest, et la plupart des grecs orthodoxes y sont restés. Ces deux petites villes voisines ne forment pour ainsi dire, depuis ce temps, qu'une seule et même communauté, tant elles sont étroitement unies.

La ville actuelle de Makri n'a donc que 37 ans d'existence. Elle a été reconstruite entièrement après le tremblement de terre de 1856 sur un plan nouveau et officiel, dressé et exécuté par un architecte du gouvernement à l'imitation du procédé généralement usité pour la fondation des cités antiques. C'est une des plus charmantes petites villes de l'Asie Mineure. Considérablement enrichie et embellie depuis la mise en exploitation régulière de ses mines de chrome et de manganèse, on lui donne communément le nom de « petite Smyrne » qui ne semble pas immérité.

Ecoles. — Les écoles du caza de Makri, réparties entre cette ville, celle de Levissi et Kestep, chef-lieu du nahié d'Echèn, sont au nombre de 16 dont 3 secondaires et 13 primaires, fréquentées par 415 élèves, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : 1 école secondaire à Kestep.	1	50
— 2 — primaires à Makri	2	100
Grecs orthodoxes : 1 école secondaire à Makri.	1	7
— 1 — — — — — Lévisi	1	8
— 6 — primaires — — — — —	6	150
— 5 — — — — — à Makri.	5	100
TOTAL . . .	16	415

MOUVEMENT MARITIME DU PORT DE MAKRI

du 1^{er} mars 1891 au 28 février 1892.

PAVILLON	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS DE PHARES
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
Anglais....	71	»	71	21.155	»	21.155	3 062
Hellène....	67	50	117	14.428	1 492	15.920	712
Ottoman....	»	463	463	»	8 822	8 822	3.670
Samien....	»	44	44	»	1.184	1.184	557
TOTAUX....	138	557	695	35.583	11.498	47 081	8 001

Soit 695 navires jaugeant 47.081 tonneaux.

Commerce.— Le mouvement commercial de Makri s'élève annuellement à une valeur totale de 210,987 livres turques comme suit :

Exportation.	118,800 liv. turques.
Importation.	92,187 —
TOTAL. . .	210,987 —
Différence en faveur	
d'exportation	26,613 liv. turques.

Soit un mouvement total de 4,852,701 fr.; avec différence en faveur d'exportation de 612,099 fr.

On compte à Makri, outre le *konak* ou hôtel du gouvernement et les bâtiments destinés aux services de la douane, du port, des phares, de l'office sanitaire, des postes et télégraphes, de la Régie cointéressée des tabacs, etc. etc., 2 mosquées à minarets; 1 église grecque orthodoxe sous le vocable de Αγιος Νικόλαος et une chapelle sous celui de Αγία Παρασκευή; 1 petit bazar; 50 boutiques, 20 magasins ou dépôts, 5 cafés, 1 *han*, 3 fontaines; 1 bain public et 300 et quelques maisons.

Régie des tabacs. — Les ventes annuelles de l'agence secondaire de la Régie coïntéressée des tabacs à Makri s'élèvent en moyenne à 583,610 piastres.

Consulats. — La France et la Grèce ont des agences consulaires à Makri.

Tribunaux. — Il y a dans cette ville un tribunal de première instance présidé par le *naïb*, qui juge au civil selon les prescriptions du *bidayet* (droit moderne), ou celle du *chér'i* (droit islamique), suivant les cas. Le même tribunal connaît aussi des causes criminelles et commerciales, et peut, au besoin, se transformer en tribunal mixte avec le concours des autorités consulaires.

Lévissi. — La ville de Lévissi, considérée en quelque sorte comme un faubourg de Makri, quoique sa population soit double de celle du chef-lieu, puisqu'elle s'élève à 3,137 hab. grecs orthodoxes, est située comme il est dit un peu plus haut, à 6 kil. sud-ouest de sa petite métropole. Elle est bâtie à flanc de côteau⁽¹⁾, au pied d'un pic de l'Anti-Cragus, qui domine également Makri en se prolongeant vers le nord, et dont l'altitude est de 2,000 mètres. La plaine qui s'étend entre les deux villes sœurs, le long de cette montagne, est très riante et des plus fertiles, avec d'agréables jardins et de jolies maisons de campagne. Chaque habitant un peu aisé à la sienne. Mais cette plaine est en même temps très marécageuse, car toutes les eaux pluviales qui descendent des montagnes environnantes s'y rassemblent et n'y trouvent pas un facile écoulement vers la mer. De là, durant tout l'été, des émanations qui rendent le climat fort insalubre. C'est sans doute la véritable cause du peu d'accroissement de la population de ces deux villes, malgré le double avantage d'un sol productif et de la plus heureuse situation au point de vue commercial.

Les habitants de Lévissi et de Makri se font remarquer par

(1) De là vient son nom turc « officiel » de *Kaia*, qui signifie rocher.

leur vive intelligence et leur désir de s'instruire. Beaucoup de jeunes gens vont fréquenter les écoles de Paris, Montpellier, Aix, Constantinople, Smyrne, et surtout celles d'Athènes. Il en revient chaque année quelques docteurs en médecine, en droit, etc., et l'on compte déjà dans ces deux villes un certain nombre de personnes possédant une sérieuse instruction et animées d'un louable zèle pour l'avancement intellectuel de leurs compatriotes et le bien du pays.

Production agricole. — On estime en quantités les principaux produits du sol du caza de Makri, année moyenne, comme suit :

Blé	5,000 tonnes.
Orge.	3,000 —
Millet	4,000 —
Sésame	432 —
Vallonée	1,100 —
Charbon de bois	2,640 —
Planches.	150,000 pièces.

Bestiaux. — L'élève du bétail, dans ce caza, donne en moyenne chaque année, un produit total de 110,011 têtes de toutes races, dont 98,858 têtes de race ovine.

Mines et minières. — Les mines de chrome et de manganèse du caza de Makri, déjà décrites plus haut, au chapitre spécial du vilayet, donnent un produit annuel moyen estimé en quantité et valeur comme suit :

MINES	PRIX DE LA TONNE	QUANTITÉS EXTRAITES	VALEUR EN FRANCS
Mines de chrome . .	francs environ 56	tonnes 20 050	1.121.900
— de manganèse	— 66	350	23.100
TOTAL		20.400	1.145.000

Forêts. — Les forêts de ce caza sont principalement peuplées de pins d'Alep et Laricio, de cèdres, de styrax et de chânes. La superficie de celles qui sont exploitées par l'État ou sous sa surveillance, est, comme il est dit ci-dessus, de 1,080 kil. carrés. Les quantités de coupes annuelles et de la récolte d'écorces de pin sont en moyenne, comme suit :

Coupes annuelles	11,000 mètres cubes;
Écorces pour lanneries .	6,000 quint. métr.

Notices historiques, antiquités. — **Telmissus (Makri).** — Le caza de Makri est composé de presque toute l'ancienne Lycie. Les restes de villes lyciennes y sont très nombreux. On sait que la petite ville actuelle de Makri occupe une minime partie de l'antique *Telmissus*, célèbre dès la plus haute antiquité par un collège de devins qui furent souvent consultés par les rois de Lydie et de Phrygie. Crésus leur envoya une députation au moment de déclarer la guerre aux Perses. Alexandre le Grand demanda au devin Aristandre, la révélation de son avenir. On voit encore près de Makri l'acropole de Telmissus, entourée de fortes murailles reconstruites successivement au moyen âge avec les matériaux antiques, par les Génois et par les chevaliers de Rhodes. Des inscriptions y sont encastées. Le théâtre, situé près de la mer, a de très importantes parties en parfait état de conservation. De magnifiques sarcophages de pur style lycien, ornés de belles sculptures, forment, avec ce théâtre et des chambres taillées dans le roc et qu'on suppose avoir été habitées par la corporation des devins, les principaux attraits de ces intéressantes ruines.

Carmylessus (Lévissi). — Le cap voisin de Lévissi est celui que l'on nommait dans l'antiquité *cap Carmylessus* et près duquel était une ville de même nom que plusieurs savants croient avoir été bâtie jadis sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la ville de Lévissi, toute moderne et n'ayant pas plus de 200 ans d'existence.

Xanthus ou Arna (Gunek). — Le hameau de Gunek, situé par $27^{\circ} 2'$ de longitude et $36^{\circ} 20'$ de latitude, au bord de la rive gauche du *Khodja-tchäi* (ancien fleuve Xanthus), à 8 kil. nord-ouest de Fournas, à 10 kil. sud-est de Kestep, chef-lieu du nahié d'Echèn, et à 7 kil. nord-est de l'embouchure du fleuve précité, est à proximité des ruines de Xanthus, ancienne capitale de la Lycie. Plusieurs des plus beaux monuments de cette ville ont été transportés en 1847 au British Museum. Leur célébrité est trop grande dans le monde savant pour qu'il y ait lieu de les décrire; mais il reste encore, autour de l'acropole et dans son enceinte, sur le véritable emplacement de l'ancienne Arna, beaucoup plus de monuments archaïques du plus puissant intérêt.

Tlos (Douvar). — Douvar (le mur), village situé à 25 kil. au nord de Gunek, à 3 kil. est de la rive gauche du même fleuve, est bâti à 300 m. environ au-dessus de la vallée voisine, au milieu de l'acropole de Tlos, l'une des plus antiques et des principales villes de la Lycie, fondée par le héros Tlos, fils de Trémilus qui donna son nom aux Termiles. On y remarque surtout la nécropole, où se voit, sur un tombeau en forme de temple, un bas-relief représentant Bellérophon monté sur Pégase, au sommet d'un roc, et combattant un léopard. Ce bas-relief, lors de sa découverte par MM. Spratt et Forbes, en 1847, portait encore des traces de polychromie. Un autre bas-relief, découvert par eux dans la plaine, représente le siège de Tlos. Le théâtre, appuyé sur le flanc du rocher, près de grands édifices de l'époque romaine, est entièrement conservé.

Tinara (Minareh). — Minareh, village situé au pied du versant oriental de l'Anti-Cragus, à 20 kil. sud-est de Makri et à 7 kil. de la rive gauche de *Khodja-tchäi* (Xanthus), occupe un emplacement très voisin des ruines de l'antique ville de Pinara, l'une des six les plus populeuses et les plus puissantes de la confédération lycienne. Ces ruines, à peu près intactes, consistent en une roche colossale en forme de pyra-

mide tronquée, couronnée de fortifications et dominant un ravin profond où, sur les pentes de deux autres collines rocheuses, s'étendent les monuments superbes de l'ancienne ville et d'innombrables sarcophages de la plus grande beauté. Le théâtre s'élève sur une colline boisée en face de la ville; c'est une construction archaïque du haut de laquelle la vue s'étend au loin jusqu'à la mer, à plus de 20 kil. de distance, à travers une grandiose perspective. Tous les monuments de Pinara paraissent antérieurs à la période romaine. Cependant, on y voit les ruines d'une église à l'entrée même d'un ravin remarquable par les nombreux tombeaux de style lycien taillés dans ses flancs.

La roche pyramidale qui domine la ville antique et le village actuel semble, à cause de sa forme et de ses dimensions extraordinaires, avoir dû être l'origine de leur nom; Étienne de Byzance fait remarquer, en effet, que le mot Pinara, en langue lycienne, signifie montagne, et l'on sait que Minara ou Minareh, nom du village musulman d'aujourd'hui, est celui qu'on donne en Orient à des édifices que nous appelons clochers. Quoi qu'il en soit, la plupart des auteurs anciens font dériver le nom de Pinara de celui de Pinarus, un des fils du héros Trémilus, fondateur présumé de cette ville.

Cadyanda (Uzumlu). — A 15 kilomètres nord-est de Makri se trouve le village de Uzumlu (lieu de raisins) où sont les ruines de la ville lycienne de Cadyanda, sur un grand plateau dominant la plaine d'alentour. Ces ruines découvertes par M. Fellows, se composent principalement d'une grande rue bordée de temples et autres édifices publics; d'un théâtre à dix-huit rangs de gradins; d'un stade, d'un *agora*, d'un gymnase et d'une nécropole renfermant de beaux sarcophages lyciens ornés de sculptures remarquables et des tombeaux grecs et romains. Un

(1) Voir à ce sujet l'ouvrage du général Andréossy, ancien ambassadeur de France à Constantinople : « *Constantinople et le Bosphore de Thrace* » pendant les années 1812, 1813, 1814 et pendant l'année 1826 ». 1 vol. in-8. Paris, 1828 et 1841 avec atlas.

grand nombre d'inscriptions portant le nom de Cadyanda subsistent encore dans ces ruines et dans un cimetière moderne, voisin de Makri.

Patara (baie de Kalamaki). — Les ruines de Patara se trouvent aux confins du vilayet d'Aïdin, près de la baie de Kalamaki, ancien *Phœnicus portus* où mouilla la flotte romaine avant d'attaquer cette ville (Tite-Live, XXXVII. 16). On y remarque un très antique aqueduc construit d'après le système de siphon généralement employé depuis par les fontainiers turcs qui probablement n'en avaient point eu connaissance et passent, du reste, pour être les inventeurs de ce système¹; un beau théâtre romain et d'autres monuments du temps d'Antonius; une porte monumentale construite par la confédération lycienne en l'honneur de Patara, alors métropole de la Lycie, et une très curieuse nécropole contenant des monuments lyciens, grecs et romains.

Une multitude d'autres ruines dignes d'un haut intérêt et et qu'on ne saurait même essayer d'énumérer ici, font des montagnes de l'ancienne Lycie, devenues le principal territoire du caza actuel de Makri, une inépuisable mine de richesses archéologiques et de monuments splendides des plus belles époques de l'art.

En terminant cette notice, nous nous faisons un devoir d'exprimer publiquement nos remerciements à M. A. Rivet, ancien ingénieur en chef du vilayet d'Aïdin, pour le concours utile et empressé qu'il nous a gracieusement prêté durant le cours de notre étude sur cette partie intéressante de l'Asie Mineure. M. A. Rivet, a rempli les fonctions d'ingénieur dans plusieurs des plus importantes provinces de la Turquie d'Asie; sa compétence dans les affaires administratives, sa parfaite connaissance des hommes et des choses du pays, et son dévouement aux intérêts de l'Empire, ont été pour nous une précieuse collaboration.

MUTESSARIFLIK DE BIGHA

SOMMAIRE DES MATIÈRES

Orientation. — Limites. — Superficie.
Division administrative, militaire, civile, religieuse. — Tribunaux.
Douanes. — Dette publique ottomane. — Régie des tabacs. — Postes et télégraphes.
Population. — Mœurs et usages.
Écoles. — Langues. — Climat.
Production agricole. — Mines et minières. — Forêts. — Produits forestiers. — Faune.
Salines. — Tabacs. — Eaux minérales.
Agriculture. — Terres arables. — Oliviers. — Vignes. — Chêne à vallonée.
Bestiaux. — Fleuves et rivières. — Pêche. — Lacs. — Marais.
Routes. — Transports. — Montagnes.
Industrie. — Broderie. — Tapis. — Poteries. — Tanneries. — Scieries. — Savonneries. — Huileries. — Moulins à vapeur. — Métiers divers.
Commerce. — Exportation. — Vallonée. — Vins. — Divers. — Importation. — Navigation. — Poids et mesures. — Monnaies. — Dîmes et impôts.

CAZAS DU MUTESSARIFLIK

1° Kal'è-i Sultaniè, chef-lieu : Dardanelles. — 2° Bigha. — 3° Lampsaki. — 4° Ezinè. — 5° Aïvadjik.

Carte administrative, routière, forestière, etc., du mutessarifik.



Légende

- Chef-lieu du Mutessarifat
- id. de Casas
- id. de Nahis
- Villages
- Ruines
- Limites du Mutessarifat
- id. des Casas
- Routes en projet
- Chemins et sentiers
- Riviers ou torrents balisés
- Sabines

Echelle : 1:500,000

MUTESSARIFAT DE BIGHA

Chef-lieu Dardanelles - (Kalei-Sultanié ou Tchénab-kale).

Population : 129 428 habitants. — Superficie :kil. car.
divisé en 5 casas, 8 nahis, et comprenant 483 villages

- Casas —
- 1. Dardanelles (Merhes-Casa). — 2. Bigha. — 3. Lampsaki. — 4. Ezik. — 5. Avasdjik
- Nahis —
- 1. Eren-keuf. — 2. Dimétoke. — 3. Téhan. — 4. Kara-Bigha. — 5. Bergaz. — 6. Tchardak. — 7. Baframitch. — 8. Koum-Kald.

MUTESSARIFLIK DE BIGHA

CHIEF-LIEU : DARDANELLE

STATISTIQUE DESCRIPTIVE

Orientation, limites. — Le mutessariflik de Bigha est un sandjak relevant directement de l'autorité administrative centrale, c'est-à-dire du Ministère de l'intérieur, sans dépendre d'aucun vilayet. Il est situé à l'extrémité occidentale de l'Asie ottomane, entre les 23°45' et 25°10' de longitude, et les 39°30' à 40°30' de latitude.

Ses limites sont, au nord, la mer de Marmara (Propontide); à l'est, le vilayet de Brousse; au sud, le golfe d'Adramit; à l'ouest, enfin, la mer Égée et le détroit des Dardanelles (Hellespont).

Superficie. — Sa superficie totale est de 7,500 kilomètres carrés, ou 750,000 hectares. Cette surface se présente très approximativement comme suit :

<i>Cultures.</i>	{	Champs de céréales, plantes		
		légumineuses, etc	41,117	hectares
		Plantation d'oliviers	1,547	—
		Vignobles.	838	—
		Chênes à vallonée.	266,510	—
		<i>Δ reporter.</i>	310,012	—

	<i>Report.</i> . . .	310,012	—
<i>Forêts domaniales</i>		196,901	—
<i>Terrains incultes, montagnes, pâturages,</i> <i>terres en friche</i>		243,087	—
	TOTAL. . .	750,000	hectares

ou environ 8,150,000 *deunum*¹.

Division administrative. — Le sandjak de Bigha est administrativement divisé en 5 cazas et 8 nahiés, et l'on y compte 483 villages comme suit :

CAZAS	NAHIÉS	VILLAGES
Kalè-i-Sultanié (<i>Dardanelles</i>)	1° Eren-kenī	39
Bigha	2° Dimétoka. — 3° Tchan. — 4° Kara-Bigha	175
Lampsaki	5° Bergos. — 6° Tchardak	86
Ezinè	7° Baïramitch. — 8° Koum-kalè	126
Aïvadjik	57
5 cazas	8 nahiés	483

Division militaire. — Le mutessariflik de Bigha est le quartier-général d'un corps de troupes d'environ 6,000 hommes répartis entre les diverses forteresses et casernes du détroit des Dardanelles et de l'Archipel, sous le commandement en chef d'un général de division (*férik*), gouverneur militaire du sandjak et commandant supérieur des forteresses précitées. Il a sous ses ordres immédiats 2 régiments d'artillerie à pied et 1 régiment du génie en garnison dans la province. Ces troupes ne sont pas assujetties à des exercices fatiguants et sont bien nourries ; leur habillement et la régularité de leur solde laissent parfois à désirer, dit-on dans le pays. Cependant la parfaite satisfaction de tous les besoins des troupes semble être assurée,

(1) Un *deunum* égale 9 ares 1930

puisque le gouverneur civil est tenu de verser chaque année au gouverneur militaire, pour pourvoir aux dépenses nécessaires à son service, la somme de 70,000 livres turques, soit environ 1,600,000 francs, représentant plus de la moitié du revenu brut de la province, circonstance qui donne parfois lieu à certains tiraillements entre ces deux hauts fonctionnaires.

On emploie de préférence les soldats du *rédiif* (2^e contingent militaire) aux travaux de défense et autres ouvrages sans cesse élevés sur les deux rives du détroit, sous la direction d'officiers allemands au service de la Turquie, et la haute surveillance du général Assaf-Pacha, membre de la commission d'inspection des forteresses de l'empire ottoman.

Les forts et les batteries sont armés de canons Krupp de gros calibre, entretenus en bon état.

Ces fortifications sont au nombre de 16 principales, dont 6 sur la côte d'Asie dans le mutessariflik de Bigha, et 10 sur la côte d'Europe, dans le vilayet d'Andrinople, sandjak du Gallipoli, comme suit :

Côte d'Asie.

Kalè-i-Sultaniè ou *Tchanak-Kalè* (Dardanelles). C'est une ancienne forteresse de 1^{er} ordre que l'on transforme et augmente actuellement. On l'appelle vulgairement : *Chateau fort d'Asie* ;

Koum-Kalè ;

Hamidiè, fort récemment construit ;

Medjidiè ; ancienne batterie de *Keussé-bournou* ;

Naghara (ancienne Abydos).

Côte d'Europe.

Sid-ul-Bahr ;

Avouzlar ;

Medjidiè, de construction récente ;

Namazièh ;

Kilid-Bahr (ancien château-fort d'Europe) ;

Dëirmen-bournou ;

Tcham-bournou ;

Maïdos (batterie de) ;

Bokali-Kalè;

Kilia-tepé, ancienne Sestos.

Ces ouvrages sont, de chaque côté, reliés entre eux par une route stratégique et par une ligne télégraphique. Outre que de nouveaux ouvrages sont projetés sur les deux côtes, cet armement est encore complété par de nombreuses redoutes établies dans la presqu'île de Gallipoli et qui sont destinées à mettre les forts du détroit à l'abri d'une attaque à revers en cas d'un débarquement soit dans le golfe de Saros, soit sur la côte en face de l'île d'Imbros.

Des torpilles sont aussi immergées dans le détroit, dans l'espace compris entre Koum-Kalè et Tchanak-Kalè.

Autorités civiles. — L'autorité administrative est exercée dans le mutessariflik de Bigha : 1° par un *mutessarif*, gouverneur, qui réside aux Dardanelles, chef-lieu du sandjak et du merkez-caza; 2° par les 4 *caïmakams*, sous-gouverneurs des autres cazas; 3, et par 8 *mudirs*, directeurs des nahiés.

L'organisation administrative actuelle date du mois d'août 1888. C'est un retour à l'état de choses qui avait déjà été institué précédemment lorsque, vers la fin de 1876, la ville des Dardanelles (Kalè-i-Sultaniè) avait cessé d'être le chef-lieu du vilayet des îles de l'Archipel ottoman, pour devenir, comme aujourd'hui, celui d'un sandjak indépendant des vilayets. Cette situation dura jusqu'en mars 1881, date de la réunion du sandjak de Bigha au vilayet de Karassi. Celui-ci ayant été supprimé et réduit au rang de sandjak compris dans le vilayet de Brousse, le sandjak de Bigha en fut alors détaché et de nouveau constitué en *mutessariflik* relevant directement du Ministère de l'intérieur.

Autorités religieuses. — Les autorités religieuses de ce sandjak sont, pour les musulmans, le *mufti* résidant à Kalè-i-Sultaniè, et les *cadi*, *naïb* et *imam* résidant dans les chefs-lieux des cazas et des nahiés.

Les Grecs orthodoxes, les Bulgares, les Arméniens grégoriens ont des prêtres appartenant à leurs communautés respectives. Les Arméniens protestants et les protestants étrangers

n'ont ni temple ni ministre. Les catholiques latins, résidant aux Dardanelles, ont un curé, membre du clergé latin de Constantinople, et les israélites ont des rabbins ou khâkhâm.

Tribunaux. — Aux chefs-lieux du sandjak et de chaque caza, résident des *naïb* et *cadi* qui jugent selon les prescriptions du *bidayet* (droit moderne) et du *chér'i* (droit islamique). Le *mufti* qui réside à Kalè-i-Sultaniè préside le tribunal du chér'i de cette ville et prononce en tout procès relevant de la juridiction islamique. Il est nommé à cet effet par S. M. S. le sultan sur la proposition du chéik ul-Islam (ministre du culte). La durée de son mandat est de deux ans.

Outre ce tribunal, dont ressortissent seuls les musulmans, il existe aux Dardanelles :

1° Un tribunal civil de première instance présidé par le *naïb* et composé de trois membres dont deux musulmans et un non musulman, siégeant en qualité de juges.

2° Un tribunal correctionnel et criminel, composé aussi de trois membres dont deux musulmans et un non musulman, siégeant comme juges sous la présidence d'un fonctionnaire spécial du Ministère de la justice, qui porte le titre de « djézâ-réïs ». Un procureur impérial est nommé près ce tribunal.

3° Un tribunal de commerce, présidé par le *naïb* et composé, outre les trois membres du tribunal civil, de deux juges spéciaux dont un musulman et un non musulman.

Chacun de ces trois tribunaux, lorsqu'il s'agit d'une cause entre sujets ottomans et étrangers, se transforme en un tribunal mixte, où siègent deux délégués et le drogman du consulat intéressé.

Le tribunal présidé, dans chaque chef-lieu de caza, par le *naïb* applique selon le cas la juridiction du *bidayet* ou celle du *chér'i*, ne connaît pas des causes qui sont du ressort des tribunaux criminel et de commerce du sandjak.

Douanes. — L'administration des douanes a une agence centrale aux Dardanelles, c'est-à-dire au chef-lieu du mutesariflik de Bigha. Cette agence a 24 dépendances dans les petits ports ou criques, le long du détroit. Les droits perçus

par l'agence centrale des Dardanelles, en 1891, ont été de 1 904,974 piastres, soit environ 438 000 francs.

Dettes publiques ottomanes. — L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane possède aux Dardanelles un *mudiriet* (direction), duquel dépendent 11 *memouriets* (sous-directions). Les revenus et frais réalisés en 1307, soit du 1 mars 1891 au 29 février 1892, ont été comme suit :

AGENCES	DIME DES TAEACS	TIMBRE	PÊCHERIE	SOIE	SPIRI- TUEUX	SEL	TOTAUX	FRAIS ET APPOINTE- MENTS
<i>Dardanelles</i>	8.400	55.787	376	—	154.084	12	218.659	59.330
Gallipoli.....	2.700	45.605	»	562	134.324	105.750	283.941	29.625
Maïdos.....	»	9.551	35	»	18.442	»	28.028	10.962
Sid-ul-Bahr.....	54	1.029	»	»	3.343	»	4.426	5.098
Ada-tepé.....	132	25.007	»	150	6.680	»	31.969	11.512
Bairamitch.....	101	9.293	32	61	2.894	32	12.413	15.251
Eziné.....	1.257	17.100	91	»	4.434	60	22.942	5.189
Gueuklu.....	»	1.991	»	»	10	»	2.001	4.056
Lampsaki.....	144	17.921	»	»	59.687	»	77.752	12.277
Yénikenï.....	»	3.368	39	»	13.526	»	16.933	8.036
Eren-kenï.....	»	3.032	8	207	19.616	»	22.863	8.450
Behramchah (saline)...	»	»	»	»	»	487.288	487.288	41.226
TOTAUX PAR REVENUS EN PIASTRES	12.788	189.684	581	980	417.040	593.142		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES EN PIASTRES.....							1.214.215	
TOTAL DES FRAIS ET APPOINTEMENTS EN PIASTRES.....								214.012

Régie des tabacs. — Le produit des ventes effectuées par le mudiriet institué aux Dardanelles par la Régie cointéressée des tabacs, a été en 1890, y compris le produit des ventes des 5 sous-agences qui dépendent de ce mudiriet dans le mutessariflik de Bigha, de 981,096 piastres.

Postes et télégraphes. — Le service postal est fait dans les chefs-lieux du sandjak et des cazas par l'administration des postes et télégraphes ottomans. De plus, trois offices postaux étrangers : Austro-hongrois, français et russe, fonctionnent régulièrement aux Dardanelles. Depuis que les chemins de fer

ottomans sont raccordés aux grandes lignes européennes, les correspondances arrivent presque tous les jours. Celles de Paris parviennent en 4 jours et demie aux Dardanelles, d'où les correspondances locales sont expédiées également, presque chaque jour, par Constantinople. Le service de distribution de l'office postal français étant de beaucoup le mieux organisé, est l'objet d'une préférence très marquée de la part du public.

Il y a huit stations télégraphiques dans le mutessarifik de Bigha, mis en communication directe avec les principales places du monde par voie aérienne aux Dardanelles, et par le câble sous-marin qui relie le sandjak à Salonique au moyen d'un raccordement du service ottoman avec Ténédos, tête de ligne du câble de l'« Eastern-Télégraph-Company », comme suit :

1° Dardanelles, station de service international, c'est-à-dire où les dépêches sont reçues ou transmises en caractères turcs et en caractères latins.

2° Éren-Keuï, nahié des Dardanelles, station de service intérieur, c'est-à-dire où les dépêches en langue turque peuvent seules être reçues ou transmises ;

3° Bigha, station de service intérieur ;

4° Lampsaki —

5° Ezinè —

6° Koum-Kalè —

7° Aïvadjik —

8° Câble sous-main (via Salonique) relié à celui de l'« Eastern-Télégraph-Company », à Ténédos, station de service international (correspondance en caractères turcs et en caractères latins).

Population. — La population totale du mutessarifik de Bigha, d'après les dernières données, est de 129,438 habitants. Ce chiffre est réparti par communautés ou nationalités et par cazas, comme l'indique le tableau à la page suivante :

Mœurs, usages, etc. — Comme on le voit au tableau ci-après, la grande majorité des habitants du mutessarifik de Bigha se compose de musulmans, et la communauté la plus nombreuse après celle-ci est celle des Grecs orthodoxes.

COMMUNAUTÉS	CAZAS					TOTALS PAR COMMUNAUTÉS
	KALÉ-I SULTANIE Dardanelles	BIGHA	LAMPSAKI	EZINE	AÏVADJIK	
Musulmans. { population fixe	8.662	10 486	10.758	28.653	16 483	105 042
{ nomades	397	263	»	557	324	1.541
Grecs orthodoxes	5.501	3.745	941	4.458	1.768	16.413
Bulgares	»	»	494	»	»	494
Arméniens	904	244	28	460	»	1.636
— protestants	52	»	»	»	»	52
Israélites	1.805	»	17	240	»	2.062
Sujets et Protégés étrangers { Grecs orthodoxes	1.147	»	25	»	»	1.172
{ Catholiques latins	92	»	»	»	»	92
{ Protestants	8	»	»	»	»	8
{ Israélites	926	»	»	»	»	926
TOTAUX PAR CAZAS	19 494	44.738	12.263	34.368	18.575	
TOTAL GÉNÉRAL DES HABITANTS DU SANDJAK DE BIGHA						129.438

A l'exception de quelques négociants et d'un petit nombre qui se sont enrichis durant la guerre de Crimée, ceux-ci, tout comme les premiers, sont principalement des agriculteurs, petits propriétaires cultivant eux-mêmes leur bien, ou des artisans, des marins, des ouvriers agricoles, travaillant à la saison ou à la journée. En un mot, ils vivent tous de leur labeur, et, pour la plupart, sans être absolument pauvres, ils sont plus éloignés de l'aisance que de la misère. Celle-ci pourtant, grâce à leurs goûts simples et à leur sobriété, leur est tout à fait inconnue. Le dénuement qui, du moins en apparence, règne à l'intérieur de leurs maisons semblerait démontrer le contraire, car le confortable y manque partout; mais ils n'en ressentent aucun besoin et n'en ont pas la moindre idée. Presque toutes les habitations sont de chétives maisons en bois ou en pisé; bien peu sont en pierre. Généralement, elles n'ont qu'un seul étage sur un rez-de-chaussée non pavé, qui sert à la fois de cuisine, d'étable ou d'écurie. Le meuble capital, mis avec soin en évidence, est un grand coffre en bois peint de vives couleurs, et souvent orné de naïves sculptures représentant des cyprès, des fleurs et autres

ornements taillés au couteau. Quelques coussins, un ou deux tapis, des nattes communes, les ustensiles de cuisine indispensables, en terre cuite ou en bois, complètent l'ameublement de ces maisons habitées par leurs propriétaires.

Quoique très fortement attachés à leurs croyances respectives, à l'exception d'une infime minorité qui, parfois, se détache de la communauté arménienne pour passer au protestantisme, tous les habitants vivent en parfaite harmonie et respectent mutuellement les fêtes religieuses, les édifices et les cérémonies des différents cultes. Ils sont d'ailleurs également protégés par les lois et les autorités du pays.

Les mœurs générales de la population du sandjak de Bigha, de toutes communautés, sont, du reste, douces et hospitalières. Cette population est sobre, laborieuse, aimant la vie de famille, et l'on ne saurait guère lui reprocher qu'un peu trop de vanité, de ruse, et d'insouciance de la parole donnée.

Langues. — Toute la population du mutessariflik, sans exception, sait parler la langue turque. Entre eux, les Grecs orthodoxes parlent le grec vulgaire, les Arméniens leur langue nationale, et les Israélites, un espagnol hébraïsé. La langue française est parlée aux Dardanelles par la plupart des négociants et par la colonie levantine dite européenne ; le corps consulaire en fait usage dans ses communications officielles, à l'exclusion de toute autre langue.

Ecoles. — Le mutessariflik de Bigha laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'instruction. Chaque chef-lieu de caza possède une école primaire de garçons et une de filles, et c'est tout. C'est seulement aux Dardanelles, chef-lieu du sandjak, que les diverses communautés montrent une certaine émulation à suivre l'impulsion donnée à l'enseignement par le Ministère ottoman de l'instruction publique. Celui-ci, durant le cours de l'année 1890, a ouvert dans cette ville une nouvelle et spacieuse école civile, grâce à laquelle le nombre des élèves musulmans, de 259 qu'il était l'année précédente, s'est élevé au chiffre de 338.

CAZAS	MUSULMANS								GRECS ORTHODOXES				ARMÉNIENS				CATHO- LIQUES LATINS		ISRAÉLITES					
	ÉCOLE SECON- DAIRE ET PRIMAIRE	ÉCOLES PRIMAIRES				ÉCOLES ÉLÉ- MENTAIRES	ÉCOLES PRIMAIRES				ÉCOLES PRIMAIRES				ÉCOLES PRI- MAIRES	ÉCOLES PRIMAIRES				ÉCOLE ÉLÉMEN- TAIRE				
		GARÇONS		FILLES			GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES			FILLES		GARÇONS			FILLES		GARÇONS	
	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves		
	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves	Écoles	Élèves		
Dardanelles	1	338	»	»	»	»	»	1	240	1	200	2	155	1	72	1	30	1	112	1	85	3	170	
Bigha	»	»	1	50	1	15	1	60	1	100	1	40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Lampsaki	»	»	1	30	1	18	1	40	1	60	1	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Eziné	»	»	1	45	1	8	1	56	1	110	1	60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Aivadjik	»	»	1	20	1	9	»	»	1	50	1	30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX	1	338	4	145	4	42	3	156	5	560	5	350	2	155	1	72	1	30	1	112	1	85	3	170
TOTAUX PAR COM- MUNAUTÉS	12 écoles. — 681 élèves.								10 écoles. — 910 élèves.				3 écoles. — 227 élèves.				1 école. — 30 élèves.		5 écoles. — 367 élèves.					
TOTAL GÉNÉRAL . . .	31 écoles. — 2.215 élèves.																							

En résumé, les écoles du mutessarifik de Bigha sont, en 1891, au nombre de 31, dont une à la fois secondaire, primaire et élémentaire, 24 primaires et 6 élémentaires, fréquentées en totalité par 2,215 élèves, dont 1,636 garçons et 579 filles, comme l'indique le tableau ci-contre :

La nouvelle école civile, ouverte en 1890 aux Dardanelles, remplace les deux écoles élémentaires et l'école primaire des musulmans de cette ville par des classes similaires, et réunit ces deux degrés d'enseignement à des classes secondaires dans un seul établissement scolaire. La construction de cet édifice a coûté 300,000 piastres, soit environ 70,000 francs. Le premier exercice scolaire a été clôturé avec le chiffre d'élèves 338 porté au tableau ci-dessus; ce chiffre se décompose comme suit :

Ibtidayiè (classes élémentaires)	130	élèves
Ruchdiè (enseignement primaire)	118	—
Idadiè (enseignement secondaire)	90	—
	<hr/>	
	TOTAL. . .	338 élèves

Tous ces élèves sont externes. L'augmentation immédiate de 88 élèves qui s'est produite dès l'ouverture a bien prouvé la nécessité des classes secondaires qui avaient manqué jusqu'alors. Durant le second exercice scolaire, on prévoit une nouvelle augmentation. Le personnel enseignant, qui a été, pendant la première année, de 12 professeurs, dont 1 pour la langue française, va être doublé à la rentrée des classes. Le budget prévu pour les dépenses de l'année prochaine est de 91,950 piastres, soit environ 21,000 francs. Les dépenses de l'année écoulée se sont élevées à 81,000 piastres, soit environ 18,600 francs. L'unique langue étrangère enseignée est le français. L'enseignement est gratuit, et de même que dans toutes les autres écoles turques qui ne relèvent pas du Ministère du culte, les élèves sont admis sans distinction de religion ni de nationalité.

Les écoles des Grecs orthodoxes aux Dardanelles ont été fondées, celles de garçons en 1842, et celle de filles en 1870.

On y enseigne aux garçons le grec, le turc et les principes du français. Les filles apprennent le grec et les divers travaux de couture, de broderie et de tapisserie. Les dépenses annuelles de ces deux écoles sont d'environ 12,000 francs. Elles sont couvertes de la même manière que celles des autres communautés non musulmanes, par le produit de quêtes, d'aumônes, de dons particuliers et de fêtes ou de loteries organisées chaque année en faveur des écoles, sous le patronage du gouvernement local ou des consuls.

Les écoles arméniennes portées au tableau qui précède, comprennent deux écoles appartenant à la communauté grégorienne et une aux Arméniens protestants. Les deux premières sont une école de garçons fondée en 1836 et fréquentée par 105 élèves, et une école de filles fondée en 1875 et comptant 72 élèves. L'étude de la langue turque est obligatoire pour les garçons, mais l'enseignement leur est donné en arménien. Quelques-uns reçoivent les premières notions du français. Les filles apprennent l'arménien, les travaux d'aiguille et la coupe des vêtements. La dépense annuelle de ces deux écoles est d'environ 7,600 francs.

Quant à l'école protestante, les 50 élèves qui la fréquentent reçoivent d'un professeur envoyé par la mission américaine de Constantinople, l'enseignement de la Bible, de la langue arménienne et de la langue anglaise. L'entretien du professeur est à la charge de la mission précitée.

Il existe aussi aux Dardanelles, malgré le petit nombre de catholiques latins de cette ville, une école catholique de filles. Fondée en 1883 par feu S. E. le cardinal Rotelli, alors délégué apostolique à Constantinople, cette école est dirigée par les religieuses géorgiennes, servantes de l'Immaculée-Conception. Elle est actuellement fréquentée par 30 élèves, tant filles que petits garçons; l'instruction primaire leur est donnée en français par les religieuses, qui apprennent aussi aux filles à coudre, à broder et à faire de la tapisserie. Une maîtresse de grec est attachée à cet établissement qui ne reçoit aucune subvention et ne subsiste qu'au moyen d'un faible écolage et du produit d'une

loterie annuelle organisée par la délégation apostolique de Constantinople et par le consul de France. Beaucoup de lots consistent en ouvrages des élèves, fort intéressants pour la plupart.

En janvier 1878, le comité central de l'« Alliance israélite universelle », dont le siège est à Paris, a fondé aux Dardanelles une école de garçons actuellement fréquentée par 112 élèves. En octobre 1888, ce même comité a ajouté à cette première fondation celle d'une école de filles, également aux Dardanelles et fréquentée par 85 élèves. L'enseignement est donné aux élèves de ces deux écoles exclusivement en français et conformément au programme des écoles primaires laïques de la ville de Paris. Les professeurs de l'école de garçons, munis du brevet supérieur obtenu à Paris, sont envoyés de cette ville ainsi que la maîtresse de l'école de filles, munie d'un brevet de capacité. Dans la première, outre l'instruction générale donnée en français, on enseigne la langue hébraïque et la langue turque; et dans la seconde, une maîtresse spéciale apprend aux élèves les divers travaux de lingerie, la broderie et la tapisserie.

Les dépenses faites annuellement par ces deux écoles montent à 10,935 francs.

Il y a de plus, aux Dardanelles, trois écoles élémentaires ou salles d'asile pour les petits garçons de 5 à 10 ans de la communauté israélite. Les trois rabbins qui dirigent cet établissement enseignent aux 170 élèves qui les fréquentent, la lecture hébraïque et l'écriture judéo-espagnole en caractères hébreux, moyennant un faible écolage.

Climat. — Le climat du mutessarifik de Bigha est généralement tempéré et assez salubre, excepté sur le littoral où règnent, avec l'humidité, des fièvres paludéennes, autrefois partout endémiques, mais qui, depuis quinze ans, ont cessé de sévir à l'intérieur de la contrée, par suite du dessèchement des marais. La température, depuis la mer de Marmara jusqu'à la mer Egée ne s'abaisse guère en hiver au-dessous de 5° centigrade, et ne dépasse pas, en été, + 35° à l'ombre. Les sautes de vent, très fréquentes dans cette région, donnent lieu à

de brusques variations. Le baromètre oscille entre 745 et 785 m/m. Les vents régnants sont ceux de nord-est en hiver et en été, et de sud-ouest en automne. Dans la partie montagneuse du sandjak, au sud-ouest, la température est plus froide que sur le littoral. Quant aux saisons, à cette exception près, que le printemps existe à peine, les temps variables et souvent pluvieux se prolongeant après l'hiver; jusqu'au mois de juin, elles sont du reste régulières. Il y a de fort belles journées et des nuits étoilées durant tout l'été et l'automne, jusqu'en décembre. Le ciel est presque toujours pur et la splendide lumière du soleil d'Orient revêt toutes choses des plus vives et des plus harmonieuses couleurs.

L'hiver est abondamment pluvieux et neigeux, et le dégel des neiges accumulées sur les montagnes durant cette saison coïncidant avec l'époque des grandes pluies, il en résulte de fortes crues des nombreux cours d'eau qui deviennent alors torrentiels et ravagent le pays que d'ordinaire ils arrosent et fertilisent. Souvent même ils débordent au loin et se répandent partout, causant de graves inondations, telles que celles du 22 février 1889 produite par le débordement du *Scamandre* et du *Rhodus*.

Les tremblements de terre sont fréquents en automne; ils sont généralement légers. Cependant il s'est produit, le 26 octobre 1889, une très violente secousse qui a duré 25 secondes et a occasionné une grande panique et d'importants dégâts matériels.

Les eaux potables abondent partout et sont pour la plupart excellentes; mais les conditions d'hygiène des habitations, de la voirie, des égouts, des fosses d'aisances, etc., sont si mauvaises partout, et les populations si peu soucieuses de leur santé, que malgré cette heureuse circonstance jointe à la pureté de l'atmosphère et au dessèchement des marais, toute maladie n'a pas disparu à l'intérieur du pays. La variole y existe encore à l'état endémique et y fait de nombreuses victimes, chose d'ailleurs fort peu surprenante, s'il est vrai, comme on l'assure, que la vaccination est pratiquée dans les villages par des empiriques, qui substituent au vaccin une simple solution gommeuse.

Production agricole. — La production agricole du mu-tessarifik de Bigha s'est élevée, du 1^{er} mars 1890 au 28 février 1891 à la quantité totale de 49,976,230 okes de produits divers, représentant une valeur totale de 52,394,620 piastres. Le tableau ci-après montre ces résultats par cazas respectifs :

PRODUITS	QUAN-TITÉS	CAZAS					TOTAUX PAR PRODUITS
		KALÉ-I-SULTANIÉ Dar-danelles	BIGHA	LAMPSAKI	ÉZINÉ	AÏVADJIK	
	okes	piastres	piastres	piastres	piastres	piastres	piastres
Blé	20.308.640	1 840.000	8 740.000	2.738.000	6.693.000	1.129.760	21.140.760
Orge	8.615.797	600.000	1 200.000	684.000	2 645.647	952.913	6.082.560
Avoine	2.637.200	325.000	1 235.000	260.000	314.600	»	2.134.600
Seigle	652.470	38.400	96.000	160.000	200.800	1.920	497.120
Millet	408.000	»	32.000	22.400	272.000	»	326.400
Maïs	1.133.000	172.800	360.000	180.000	214.200	»	927.000
Vesce	1.566.532	128.000	160.000	160.000	486.880	204.416	1.139.296
Sésame	177.750	11.000	19.000	38.000	380.000	1.900	450.300
Haricots	9.940	»	»	»	13.500	1.410	14.910
Lentilles	5.250	»	10.000	»	—	500	10.500
Pois-chiches	1.026.660	100.000	160.000	90.434	506.956	35.356	892.746
Fèves	480.493	20.000	28.000	168.000	99.566	8.161	373.727
Noix	65.000	»	»	»	70.000	43.750	113.750
Amandes	200.000	»	»	»	360.000	40.000	400.000
Poires	487.000	»	»	»	»	243.500	243.500
Olives	1.950.640	»	875	14.245	147.000	3.251.500	3.413.620
Huile d'olives	640.600	»	»	»	203.000	3.000.000	3.203.000
Vignes (raisin frais)	6.502.500	918.750	768.750	1.035.000	646.500	532.500	3.901.500
Miel	16.970	»	14.000	4.200	23.100	18.095	59.395
Cire jaune	1.218	»	2.800	1.470	7.700	5.082	17.052
Cocons	1.878	»	37.560	»	»	»	37.560
Tabac en feuilles	68.759	»	146.608	60.441	32.200	1.400	240.649
Coton brut	14.935	»	»	»	62.500	12.175	74.675
Vallonée	3.015.000	»	»	»	2.200.000	4.400.000	6.700.000
TOTAUX PAR CAZAS		4 204 350	13.010 593	5 616 190	15.629.149	13.884.338	
TOTAUX	49.976 230	okes, d'une valeur de					52.394.620

Soit environ 64.069.526 kilogr., d'une valeur totale de 12.050.760 francs.

Ainsi qu'il a été déjà dit au chapitre spécial de la superficie

totale du mutessariflik de Bigha, les cultures d'oliviers occupent en totalité 1,547 hectares; les vignobles, 838 hectares; les terrains plantés de chênes à vallonnée, 226,510 hectares; et les champs de céréales et autres, 41,117 hectares.

Dans ces derniers 41,117 hectares sont compris 126 hectares cultivés en cotonniers et 190 hectares de champs de tabac. On estime le nombre total des ceps de vigne existant dans le sandjak à 9,126,000 et celui des ruches d'abeilles à 9,376.

Mines et minières. — Il existe dans le mutessariflik de Bigha de nombreux gisements métallifères dont deux seulement ont été concédés. Ces derniers ont reçu un commencement d'exploitation qui n'est pas encore entré dans la période régulière.

Ces deux gisements consistent : 1° en une mine d'or, dite d'Astyra, située à Osmanlar dans le каза des Dardanelles; 2° en mines de plomb argentifère et de cuivre situées à 16 kilomètres sud de Lampsaki, sur les rives de la rivière *Kory* et du *Dérin-déré*.

La mine d'or d'Astyra, concédée à une compagnie anglaise, est pourvue des bâtiments, matériel d'exploitation et outillage nécessaires, qu'on s'est efforcé de compléter en 1890; mais il paraît que l'outillage et les procédés chimiques employés sont encore insuffisants pour recueillir toutes les parcelles contenues dans le quartz aurifère, et que, malgré les sommes considérables qu'elle a déjà dépensées, la compagnie d'exploitation n'est pas encore sortie de la période des essais.

Quant aux mines de plomb argentifère et de cuivre du *Dérin-déré*, concédées à M. Frank Calvert, vice-consul d'Amérique aux Dardanelles, un syndicat anglais fait en ce moment à ses frais les travaux préliminaires, en vue d'une prochaine mise en exploitation.

Parmi les autres mines connues, mais non concédées, on en cite 10 dans le каза d'Ezinè, dont 4 de chrome à Bounar-bachi, à Kémali, à Demrek et à Hissardji; 5 de manganèse à Ichiklar, Orman-Tépé, Tchamli, Keupru-Bachi et Kaz-Bournou; et une de soufre à Kourmalar.

Il existe des gisements de boracite, de plomb argentifère et de cuivre dans les cazas de Bigha et de Lampsaki. Les mines de fer sont aussi nombreuses dans tout le mutessarifik de Bigha.

Forêts. — Il y a de belles et nombreuses forêts dans ce sandjak. On évalue la superficie totale de ces forêts à 2,142,559 *deunum*, soit 196,965 hectares; mais cette estimation est certainement trop faible, car la seule forêt d'*Échelik-dagh*, l'une de celles qui ont fait l'objet d'explorations régulières sous la haute direction de M. Tassy, conservateur des Eaux et Forêts de France et fondateur de l'École forestière de Constantinople, s'étend sur 57,600 hectares. Il y croît une grande quantité de chênes qui sont transportés aux échelles de Bigha et de Kémer sur des *araba*, sorte de chariots tout à fait primitifs traînés par des buffles. On les embarque à ces échelles sur des *caïks*, les bâtiments d'un plus fort tirant ne pouvant s'approcher du bord. La forêt d'*Échelik-dagh* est à 36 kilomètres de la mer, dans le caza de Bigha, où sont situées quatre autres forêts, celles d'*Ikitchi*, peuplée de chênes propres aux constructions, de hêtres et de charmes, à 60 kilomètres de la mer, et celles de *Kézil-Elma*, de *Kara-Hodja* et d'*Aghi-dagh*.

Dans le caza d'Ezinè, sont les plus importantes forêts du sandjak : celles du *Kaz-dagh* ou mont de l'Oie, ancien mont Ida, et de *Satchlar*, toutes deux explorées sous la direction de M. Tassy. La forêt du *Kaz-dagh* (mont Ida) est à 64 kilomètres au sud-est des Dardanelles, dans la circonscription du nahié de Baïramitch. Elle contient beaucoup de pins blancs et noirs de grande dimension, dont l'exploitation serait très facile à cause du voisinage du *Mendérés-tchaï* (ancien Scamandre) et de la proximité du golfe d'Adramit. Les branches de ces pins, très résineuses, servent dans le pays à l'éclairage. La forêt de *Satchlar* n'est qu'à 30 kilomètres de la mer; ainsi que dans celle du *Tchamli-dagh* qui n'en est pas éloignée, il y croît de fort beaux pins réservés pour l'usage de la Marine impériale, et des chênes pédonculés.

On cite encore, comme assez importantes, les forêts de *Dikili-dagh*, dans le caza d'Aïvadjik et de *Hissarlar*, *Ghérédjé*,

Baldjilar et *Ianildagh*, dans le caza de Lampsaki; les principales essences de leur peuplement sont le chêne, le hêtre, le tilleul, l'orme, le platane et surtout les pins et les sapins.

Produits forestiers. — La production actuelle de ces forêts est fort au-dessous de ce qu'elle devrait être, ce qu'elle serait certainement s'il existait des chemins forestiers convenablement tracés et bien entretenus, aboutissant à la mer ou aux nombreux cours d'eau au moyen desquels seraient transportés économiquement les produits d'une exploitation régulière, extrêmement difficile en l'état présent. La création de pareils chemins serait aussi peu coûteuse que promptement féconde en heureux résultats pour l'exploitation, la surveillance et la conservation de ces belles forêts. Aujourd'hui, l'administration forestière n'estime pas le revenu annuel de leur production, abstraction faite de ce qui échappe à son contrôle, à plus de 451,500 piastres.

Ce revenu se compose du montant des droits forestiers que paient les exploitants munis de permis réguliers, droits plus ou moins élevés selon que les demandes sont plus ou moins importantes. En 1891 ils ont été fixés comme suit :

Bois de construction, 50 piastres, soit 10 fr.50 le mètre cube.

Bois de chauffage et charbon de bois, 12 0/0 *ad valorem*.

Ecorces pour tanneries, 18 fr.50 le quintal turc; soit 7 fr. 30 les 100 kilogrammes.

Ce qui fait ressortir pour la même année 1891, une production en quantités et valeur comme suit :

	QUANTITÉS	VALEUR EN FRANCS
Bois de construction : mètres cubes.....	8.500	89.250
— chauffage —	9.000	3.730
Charbon de bois : kilogrammes.....	100.000	5.850
Ecorces de pin pour tanneries : kilogrammes .	68.700	5.015
VALEUR TOTALE.....		103.845

égale à 451,500 piastres, comme ci-dessus.

Outre cette production qui est celle des forêts de l'État, il faut aussi mettre en ligne de compte la vallonée provenant de nombreuses plantations de chênes appartenant à des particuliers, et dont la dîme en nature représente actuellement une valeur moyenne de 1,000,000 de piastres, soit environ 225,000 francs.

Cette valeur n'a été, pour l'exercice écoulé (du 1^{er} mars 1890 jusqu'au 28 février 1891), que de 670,000 piastres, soit environ 154,100 francs, ainsi qu'il résulte du tableau de la production agricole, que l'on trouvera plus haut au chapitre spécial.

Dans plusieurs de ses rapports officiels, M. Cabanel, consul de France aux Dardanelles, a précopié une sorte particulière de noix de galle nommée « *rove* » du mot italien « *rovere* » ou du mot français *rouvre* (du latin *robur*, chêne), que l'on récolte en abondance dans le sandjak de Bigha. Les diverses analyses qui ont été faites de cette noix de galle à l'état frais ont donné de 27 à 30 0/0 de tannin. Cette matière tannante a obtenu une médaille d'or en 1881, à l'exposition internationale de tannerie, à Francfort-sur-le-Mein. On peut aussi l'employer en teinturerie pour produire une belle couleur d'un bleu sombre. A la même exposition, la maison *Hernault* frères, de Gand, a obtenu une médaille d'argent pour ses peaux de lapin teintes au *rove*.

La production annuelle de ces galles est évaluée de 300 à 500,000 kilogrammes. Entières et nettoyées, elles valent sur place de 10 à 12 francs les 100 kilogrammes. Le fret pour Marseille varierait entre 25 à 30 francs par tonne.

On récolte également dans les forêts du mutessariflik de Bigha ces petites noix de galle connues sous le nom de « *galles de Smyrne* ». Les noires et les vertes coûtaient sur place 102 francs et les blanches 66 francs les 100 kilogrammes en 1889, et le fret pour Marseille variait entre 15 à 20 francs par tonne.

Faune. — Les principaux animaux sauvages qui fréquentent les forêts précitées et leurs alentours, sont le sanglier, l'ours, le loup, le renard, l'hyène, le chacal, le chat sauvage, le cerf,

le chevreuil, le blaireau, la martre, le putois, la belette, l'écureuil, la loutre et le lièvre.

Salines. — L'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane exploite dans le caza d'Aïvadjik la saline de *Bèhramchah* (ancienne Tragassœé), située à 15 kilomètres de l'échelle de Bèhram (côte sud du golfe d'Adramit) et à 8 kilomètres de la mer (sud-ouest du mutessariflik de Bigha).

Cette saline, d'environ 60 kilomètres carrés de superficie, se compose de 60 à 80 tables salantes, de 40 à 50 réservoirs, et de 3 dépôts de sel. Sa production annuelle est limitée aux besoins de la consommation. Elle a été, du 1^{er} mars 1890 au 28 février 1891, comme suit :

Quantité extraite	1,558,307 kilog.
Vente	1,272,014 —
Recette brute (vente à 15 paras le kilo).	477,053 piastres
Dépense	40,834 —
REVENU NET. . .	<u>436,219 piastres</u>

soit environ 100,000 francs.

Le sel de Bèhram-chah est brun. Il se cristallise en blocs très durs formés de beaux cristaux agglomérés. La production de ce sel pourrait facilement être élevée, au besoin, à plus de deux millions de kilogrammes par an, la Saline est alimentée par plusieurs sources jaillissantes, dont la principale sort d'un massif de rochers en formant une colonne d'eau de 10 centimètres de diamètre et qui s'élève à plus d'un mètre de haut. L'eau de ces sources est thermale; sa température varie d'un point d'émergence aux autres entre 80 et 90° centigrades. La salure en est plus dense que celle des eaux de la mer. On l'amène par des rigoles à ciel ouvert jusqu'à la saline, éloignée d'environ 1,800 mètres au nord de la source principale.

Dans le caza d'Eziné, à Yékli, en face de l'île de Ténédos (Bozdja-Ada), il existe un marais salant dont la cristallisation s'o-

père spontanément. L'administration des revenus concédés ne l'exploite pas elle se borne à empêcher qu'on prenne le sel, en le faisant garder, durant l'été, par quelques cavaliers, qu'elle licencie dès que les pluies sont venues dissoudre ce sel.

Tabacs. — Les champs de tabac occupent, ainsi qu'il est déjà dit plus haut, une surface de 190 hectares, produisant annuellement une quantité de 68,757 okes, soit 88,146 kilogrammes de tabac en feuilles, d'une valeur totale de 240,649 piastres, soit environ 55,350 francs. Cette production se répartit en surface cultivée, quantité et valeur, dans les quatre cazas du sandjak de Bigha où la culture du tabac est pratiquée, comme suit :

CAZAS	HECTARES CULTIVÉS	PRODUIT TOTAL EN KILOGRAMMES	VALEUR EN FRANCS
Caza de Bigha.....	110	53.700	33.719
— de Lampsaki.....	29	22.138	13.902
— de Eziné.....	49	11.795	7.406
— de Aïvadjik.....	2	513	322
TOTAL.....	190	88.146	55.349

Le tabac n'est pas cultivée dans le merkez-caza des Dardanelles. Le principal centre de cette culture est le nahié de Tchan qui fait partie du caza de Bigha. En 1889, 152 hectares du territoire de ce nahié ont produit 86,947 kilogrammes de tabac, dont 23,700 kilogrammes ont été achetés aux producteurs par la régie cointéressée des tabacs à des prix fort peu rémunérateurs, variant, suivant estimation des diverses qualités, entre 20 paras (11 centimes) et 6 piastres (1 fr. 38) le kilogramme. Cette circonstance explique peut-être la diminution considérable de la production qui, en 1891, n'était plus, comme on le voit ci-dessus, que de 53,700 kilogrammes pour le caza de Bigha tout entier. Les prix ne semblent pas d'ailleurs avoir été relevés depuis 1889, car le tableau indique une valeur totale de 33,719 francs pour ces mêmes tabacs du caza de Bigha, ce qui

fait ressortir un prix moyen dépassant à peine 62 centimes par kilogramme et inférieur au quart du prix obtenu par les producteurs avant l'institution de la régie.

Cette situation ne paraît pas d'autre part beaucoup plus avantageuse pour cette administration que pour le cultivateur, à en juger du moins par les chiffres officiels suivants :

En 1889, les ventes de tabac à fumer et à priser, effectuées dans le mutessariflik de Bigha, se sont élevées à une valeur totale de	1,247,096 piastres
En 1890, elles n'ont atteint que	981,914 —
	266,818 —
	266,818 —
Soit	
Recette de 1889	287,000 francs
— 1890	225,650 —
	61,360 francs
	61,360 francs

Eaux minérales. — Beaucoup de sources d'eaux minérales et thermales existent dans les différents cantons du mutessariflik de Bigha, mais elles sont peu utilisées, à l'exception de celles du caza d'Ezinè qui sont affermées à un entrepreneur par le gouvernement. Elles sont situées au pied du *Tchigri-dagh*, à 5 kilomètres est des ruines d'Alexandria-Troas (Eski-Stamboul) et à 11 kilomètres sud-ouest de la ville d'Ezinè. La distance de 55 kilomètres qui les sépare au sud-ouest des Dardanelles, chef-lieu du sandjak, est franchie généralement en 10 heures à cheval. Ces deux sources voisines, l'une sulfureuse à température de 45° centigrades, et l'autre ferrugineuse à température de 55° centigrades, sont employées surtout en bains; les eaux de cette dernière, très purgatives, sont aussi prises en boisson. L'exploitation, concédée à raison de 700 piastres par an (environ 160 francs), consiste en deux bains de maçonnerie grossière où sont captées les eaux de ces deux sources abondantes, à peu de distance des roches de serpentine d'où elles sourdent. Le fermier perçoit une piastre (22 à 23 centimes) par bain. Malgré

l'efficacité des eaux de la source sulfureuse, notoirement connues depuis de longues années, ces bains sont très peu fréquentés.

Leur exploitation deviendrait bientôt aussi fructueuse que bienfaisante, si une bonne chaussée carrossable en rendait l'accès moins pénible, et si l'on pouvait trouver à proximité, comme aux stations balnéaires d'Europe ou même à celle de Brousse, le logement et la nourriture qui manquent absolument et que les malades sont réduits à aller chercher bien loin, à Ezinè ou à Sapandja, par des chemins escarpés et rocailleux.

Agriculture. — Ainsi qu'il a été dit plus haut, dans les chapitres spéciaux de la superficie du mutessariflik de Bigha et de sa production agricole, l'étendue des terrains cultivés dans ce sandjak est de 506,913 hectares, et celle des terres en friche de 243,087 hectares.

La superficie totale du mutessariflik étant de 750,000 hectares, il semblerait, d'après ces chiffres, qu'un tiers environ des terrains soient laissés improductifs. La situation n'est pas absolument telle, car il convient de déduire de la somme des terres en friche, celle des parties montagneuses incultivables, celle des jardins maraîchers et fruitiers qui ne figure pas au tableau de la production à cause du peu d'importance de celle-ci, et il n'est pas moins convenable de tenir compte autant que possible des surfaces occupées par les routes et chemins, le lit des rivières, etc. Toutefois, même après cette déduction, d'ailleurs tout approximative, on ne saurait guère estimer à moins de 20 ou 25 0/0 l'étendue des excellents terrains non cultivés. En prenant pour base le rendement moyen des cultures de céréales, on peut estimer à 40 millions de francs environ le revenu annuel que produirait leur mise en valeur.

En effet, la fertilité du sol est telle que, malgré l'état primitif des procédés et des instruments encore actuellement employés, les récoltes de céréales, d'olives et de raisins, pourtant inférieures de 30 0/0 à celles d'une bonne année moyenne, ont donné, en 1890, les rendements bruts suivants :

Blé.	19 hectol. 50 ^l	d'une val ^r tot. de 269 fr.	} par hectare
Orge, avoine, seigle	16	— 121 —	
Raisins.		980 —	
Olives		900 —	

Néanmoins le mutessariflik de Bigha, en l'état actuel des récoltes des meilleures années, produit à peine la quantité de blé strictement nécessaire à l'alimentation de ses habitants. Dans les années de médiocre récolte, on comble le déficit en substituant à la farine de blé celle d'orge et de seigle et en recourant à l'importation de farines de provenance étrangère.

L'urgence de remédier à une telle situation est évidente. On y satisferait facilement. La valeur totale de la production du sandjak n'a été, il est vrai, que d'un peu plus de 12 millions de francs en 1890, mais elle dépasse 16 millions dans les années de bonne récolte, où toutefois la production n'est que suffisante à la consommation locale. Par de simples améliorations des diverses cultures, elle s'augmenterait bientôt et sa valeur s'élèverait sans peine à 30 millions de francs environ.

Mais si on se décide à employer un remède radical, c'est-à-dire à cultiver activement tous les terrains cultivables, en y comprenant naturellement les 200,000 hectares environ restés jusqu'aujourd'hui en friche, la production agricole du mutessariflik de Bigha ne tardera certainement pas à atteindre une valeur de plus de 100 millions de francs.

La valeur des divers terrains cultivés a été, au cours de l'année agricole 1890-91, comme suit :

	MINIMUM	MAXIMUM
Terres arables : prix d'un hectare en francs . . .	250	2.500
Champs d'oliviers — . . .	1.770	13.280
Vignes..... — . . .	2.530	5.060

Terres arables. — Les écarts considérables entre le minimum et le maximum du prix des terrains ont pour cause,

en ce qui concerne les terres arables, leur plus ou moins de fertilité et leur distance des centres de population.

Oliviers. — Relativement aux oliviers, ces différences ne proviennent pas seulement de la situation des champs, soit en plaine, soit à flanc de coteau, mais on prend aussi en considération l'âge et l'état des arbres, qui font varier le prix d'un plant de 2 à 15 médjidiés, soit 9 fr. 20 à 69 fr. Un *deunum*, égal à 9 ares, 19, 30, contient de 16 à 20 oliviers.

Vignes. — Quant à la vigne, dont la culture est actuellement négligée et la valeur dépréciée, à cause, dit-on, de la rareté des capitaux, ou peut-être plutôt par la crainte des éventualités ruineuses qui la menacent sans cesse depuis l'invasion du phylloxera, — bien que le sandjak de Bigha n'ait pas eu à en souffrir jusqu'à présent, — le prix d'un cep, qui était autrefois de 5 piastres, n'est plus aujourd'hui que de 1 à 2 piastres, selon l'âge et l'état de la souche. La contenance d'un *deunum* étant de 1,000 ceps, sa valeur est donc de 1,000 à 2,000 piastres, soit 230 à 460 francs. Le prix d'un hectare est donc d'environ 2,300 à 4,600 francs.

On estime la production moyenne annuelle des vignobles du mutessariflik de Bigha à une valeur totale d'environ 1 million 245,845 francs, comme suit :

Raisins frais : 8,342,057 kilogrammes	897,345 fr.
Vin rouge, récolte moyenne : 17,000 hectol.	348,500
	<hr/>
TOTAL. . . .	1,245,845 fr.

Le produit d'un hectare de vigne en plein rapport, donnant environ 1,923 grammes de raisin par cep, peut, à raison d'un rendement en vin de 60 0/0 du poids du raisin, être estimé comme suit :

champ ou d'une forêt de chênes à vallonée, on ne prend en compte ni le nombre des deunums ni celui des arbres ou leur âge et leur état. Voici comment on procède : la moyenne du rendement durant un nombre égal d'années de bonne et de mauvaise récolte est tout d'abord établie. Cette moyenne est estimée à raison de 40 piastres (9 fr. 20) le quintal. On déduit ensuite la somme ainsi obtenue et qui représente le revenu brut du champ ou de la forêt, 43 0/0 pour impôts et frais divers. La somme qui reste représente le revenu net. Le capital qui produirait, à raison de 10 0/0 l'an, cette même somme, est le prix attribué au champ ou à la forêt.

Bestiaux. — L'élevage du bétail est très répandu dans le mutessarifik de Bigha : mais, comme dans tous les pays montagneux où l'agriculture est peu avancée, il a surtout pour objet les espèces de race ovine. Ce système est évidemment avantageux pour l'éleveur. Un simple coup d'œil jeté sur le tableau de la production ci-après, le fera voir clairement. On y remarque en effet que les moutons et les chèvres figurent dans cette production pour environ 81 0/0 du nombre total des têtes de bétail de toutes races et ne représente guère plus de 33 0/0 de sa valeur totale. Le nombre des têtes de race bovine, au contraire, n'atteint pas même au sixième de cette même production, et représente à lui seul presque la moitié de sa valeur totale.

Il est vrai que la vente des produits accessoires du bétail de race ovine compense en partie les pertes résultant de sa moins-value. Cependant, et bien que ces produits complémentaires constituent une valeur digne d'être prise en sérieuse considération, on ne saurait perdre de vue le bien général qui résulterait de la substitution de la race bovine dans les préférences de l'éleveur. Cette substitution peut seule assurer les progrès de l'agriculture, la mise en valeur rationnelle des terrains et le développement agricole des richesses du pays. Elle ferait d'ailleurs surgir de nouvelles industries, et les nombreux bénéfices de l'engraissement des bestiaux, de la vente du lait, du beurre,

remplaceraient avec avantage ceux qui sont retirés actuellement des produits accessoires de l'élève de la race ovine. Celle-ci, du reste, profiterait elle-même grandement d'une pareille transformation et participerait sans doute à des améliorations qui, tout en diminuant le nombre de sa production, en augmenteraient sensiblement la valeur.

La production du bétail de toutes races, dans le mutessariflik de Bigha, a été, pendant l'année agricole 1890-91, comme suit :

RACES	ESPÈCES	CAZAS					TOTAUX PAR ESPÈCES	VALEUR EN PIASTRES PAR ESPÈCES
		KALÉ-I- SULTANIÉ	BIGHA	LAMPSAKI	EZINÉ	AÏVADJIK		
Bovine	Bœufs	1.707	16.000	2.100	4.002	2.522	26.331	14.218.740
	Taureaux . .	18	50	35	105	163	371	280.476
	Vaches	1.701	12.000	1.200	8.010	1.971	24.882	9.952.800
	Veaux	710	8.000	750	2.600	945	13.005	1.950.750
	Buffles	180	3.040	105	348	—	3.667	3.960.360
	Bufflonnes . .	37	1.200	130	57	—	1.424	1.384.128
	Buffletins . .	30	500	75	30	—	635	411.480
Camélienne.	Chameaux . .	440	250	250	1.060	1.700	3.700	4.795.200
Chevaline . .	Chevaux . . .	509	120	1.200	1.395	986	4.210	4.210.000
Asine	Anes	1.500	300	400	1.760	2.380	6.340	1.585.000
	Mulets	150	250	130	450	600	1.580	2.559.600
Ovine	Moutons . . .	8.485	62.446	16.238	79.000	39.364	205.533	16.442.640
	Chèvres	17.657	36.551	37.902	53.000	26.894	162.034	6.481.360
Porcine	Porcs	81	9	3	120	—	213	42.600
TOTAUX : TÊTES PAR CAZAS.		33.205	141.796	49.468	151.931	77.525		
TOTAL GÉNÉRAL : TÊTES DE BÉTAIL							453.925	
TOTAL GÉNÉRAL DE LA VALEUR : PIASTRES								68.275.134

Durant la même année, les produits accessoires du bétail ont été, en quantité et valeur, comme suit :

PRODUITS	QUANTI- TÉS	VALEUR EN FRANCS	OBSERVATIONS
	kilogr.		
Laine	197.766	177.272	dont 106.583 kilog. exportés en Angle- terre et en France.
Poil de chèvre	103.940	74.535	dont 5,317 kilog. exportés en Bulgarie et en France.
— de chameau	14.240	7.659	utilisés dans le Sandjak en totalité.
	pièces		
Peaux d'agneau et de mouton	34.584	75.566	Exportées en Autriche-Hongrie.
Peaux de chèvre	5.999	11.631	Exportées en Autriche, en Turquie et en Amérique.
— de chevreau	10.440	28.514	Exportés en France en totalité.
VALEUR TOTALE : FRANCS		375.177	

Fleuves et rivières. — Les principaux cours d'eau du mutessariplik de Bigha sont :

1° Le *Tchan-Khodja-tchäi* (la grande rivière de *Tchan*) ancien *Granique*;

2° Le *Mendérés-tchäi* (ancien *Scamandre* et ancien *Xanthe*);

3° Le *Touzla-tchäi* (rivière salée) ancien *Satnius*;

4° Le *Sari-Khodja-tchäi* (grand fleuve jaune) ancien *Rhodius*;

5° L'*Orta-Ketchi-Déré-sou* (ancien *Simoïs*);

6° Le *Bergos-tchäi* (ancien *Practios*).

Ces six fleuves ont une multitude d'affluents qu'il serait trop long et assez inutile d'énumérer.

Le *Tchan-Khodja-tchäi* (*Granique*), célèbre par la victoire remportée par Alexandre en 334, prend sa source au sud du caza de Bigha, entre les deux sommets de la grande chaîne du Kazdagh nommés Aghi-dagh et Arabkir-dagh. On lui donne à cet endroit le nom de *Gullu-tchäi* (rivière des roses) qu'il garde jusqu'auprès de Tchan. Il coule d'abord du sud-est au nord-ouest; mais à 2 kilomètres du village de Buyuk-tépé, où il reçoit sur sa rive gauche un affluent venant du versant oriental du Tchamli-dagh, du côté opposé aux sources du *Rhodius*, il décrit un arc de cercle pour se diriger du sud-ouest au nord-est, et suit cette nouvelle direction en partageant en deux parties à

peu près égales le caza de Bigha dans toute sa longueur. Il se jette dans la mer de Marmara, à Kara-Bigha (Priapus), après avoir passé à Bigha où il prend le nom de *Bigha-tchaï* et avoir accompli un parcours total d'environ 70 kilomètres dans le caza de Bigha. Il reçoit, outre le petit affluent précité, deux autres affluents assez importants : 1° le *Kara-atli-tchaï*, qui passe au bourg d'Echeklik, près la forêt de même nom et se jette dans le *Granique* sur sa rive gauche, à 5 kilomètres en aval et au nord de la ville de Bigha, après un parcours total de 35 kilomètres du sud-ouest au nord-est ; 2° le *Dimétoka-sou* ou *Khodja-Bachi-déré*, qui a son embouchure sur la rive droite du même fleuve à 6 kilomètres au nord-ouest de la ville de Dimétoka, et parcourt du sud-est au nord-ouest environ 15 kilomètres dans le caza de Bigha, à partir de la limite du vilayet de Brousse où cette rivière prend sa source dans l'Abdal-dagh.

Le *Mendérés-tchaï* (*Scamandre* et *Xanthe*) prend ses sources multiples dans les versants nord du Kaz-dagh (mont Ida), à l'est du caza d'Ezinè qu'il parcourt entièrement, se dirigeant d'abord vers l'ouest par Baïramitch jusqu'à Ezinè ; arrivé à un kilomètre au nord de cette ville, où il reçoit sur sa rive gauche la rivière qui l'arrose, il modifie son cours en suivant une courbe vers le nord-ouest pour aller, en passant près de Bounar-Bachi et Yéni-chehr, se jeter dans la mer à l'entrée sud-ouest du détroit des Dardanelles, à Koum-Kalè, entre les anciens caps Sigée et Rhœtée ; son parcours total est d'environ 80 kilomètres dans le caza d'Ezinè, durant lequel il reçoit sur ses deux rives un grand nombre de ruisseaux descendant des contreforts du Kaz-dagh.

Le *Touzla-tchaï* (rivière salée, ancien *Satnius*) prend sa source sur le versant sud-ouest du Kaz-dagh. Sa direction générale est de l'est à l'ouest, à l'exception de 13 kilomètres du nord au sud entre Aïvadjik et Bèhram-Keuï. Ce fleuve parcourt la majeure partie du caza d'Aïvadjik ; à 35 kilomètres de sa source, il passe près du village de Bèhram-Keuï, bâti sur les ruines d'Assos, ancienne place forte des plus importantes de la Troade sous les rois de Lydie. C'est aujourd'hui une petite échelle maritime du golfe d'Adramit, à 15 kilomètres de la saline de Bèhram-Chah

(anciennes salines Tragasée) où passe également le *Touzla-tchäi* avant d'arriver à son embouchure dans la mer Egée, à 15 kilomètres nord de Baba-Kalessi et à 18 kilomètres d'Eski-Stamboul, après un parcours total d'environ 60 kilomètres.

Le *Sari-khodja-tchäi* (fleuve jaune, ancien *Rhodius*) sort du versant occidental du Tchamli-dagh, du côté opposé aux sources de l'affluent du Granique, plus haut cité. Il prend d'abord sa direction générale de l'est à l'ouest jusqu'à 8 kilomètres en aval du village d'Ortadja; puis, remontant vers le nord, il parcourt 8 kilomètres et reprend sa première direction à 8 kilomètres est de la ville de Tchanak-Kalé, pour aller verser ses eaux dans le canal des Dardanelles, sous les murs de cette même ville, au sud, après un parcours total d'environ 40 kilomètres tout entier dans le merkez-caza. Ses affluents, peu nombreux, sont de petits ruisseaux sans aucune importance.

L'*Orta-ketchi-déré* (milieu du val de la Chèvre), ancien *Simois*, n'a absolument d'autre droit à une mention particulière que l'honneur d'avoir été chanté par Homère. Ce ruisseau commence son cours au pied de la chaîne de collines qui limite vers le sud le merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè et circonscrit au nord la plaine de Troie. Sa direction générale est de l'est à l'ouest. A partir de sa source, à Salihlar, jusqu'un peu au-delà de la petite plaine de Chérif-ovassi, il remonte vers le nord, puis trace une courbe en retournant vers le sud jusqu'à Dumrek, passe à Halil-Elli, à Koum-keuï, village situé à 2 kilomètres nord des ruines d'Ilion, et de là, suit le cours du *Mendérés-tchäi*, ancien *Scamandre*, pour aller se jeter à côté de lui dans le détroit des Dardanelles, à Koum-Kalè, après un parcours total de 30 kilomètres, dont la première moitié dans le merkez-caza et la seconde dans le caza d'Eziné.

Le *Bergos-tchäi*, ancien *Practios*, prend ses sources sur les versants méridionaux du Gulgen-dagh, à l'est du caza de Lampsaki et à la lisière ouest de celui de Bigha. Sa direction générale est de l'est à l'ouest en inclinant vers le sud jusqu'après de Bergos, d'où il remonte au nord en passant aux ruines de Percote et va se jeter dans le détroit, à 5 kilomètres de là,

après un parcours total de 29 kilomètres dans le caza de Lampsaki.

Aucun de ces cours d'eau n'est utilisé pour la navigation, à l'exception du *Mendérés-tchaï*, sur lequel sont effectués les transports de bois des forêts du Kaz-dagh.

Pêche. — Sans doute à cause des préjugés populaires répandus dans beaucoup de provinces de la Turquie d'Asie, la pêche n'est pas pratiquée dans les fleuves et rivières précités. Quant aux eaux des mers Egée et de Marmara et du détroit des Dardanelles, qui sont très poissonneuses, et où il existe des bancs d'huîtres excellentes, fort appréciées, la pêche y est limitée à l'approvisionnement des navires de passage et des localités riveraines. La valeur moyenne de son produit total ne dépasse guère 172.000 piastres, soit environ 40,000 francs. La pisciculture et l'ostréiculture ne sont nullement pratiquées et sont probablement ignorées. Le prix moyen du poisson, aux Dardanelles, est de 0 fr. 70 le kilogramme, et celui des huîtres de 2 fr. le cent.

Lacs; marais. — L'unique lac du mutessariflik de Bigha est l'*Edjé-Gueul*, situé dans le caza de Bigha, à 9 kilomètres nord de son chef-lieu, à 15 kilomètres sud-est de Kémer (Parium) et à 10 kilomètres sud-ouest de Kara-Bigha (Priapus). Sa plus grande largeur, du nord-est au sud-ouest, est de 6 kilomètres et sa largeur de 3 kilomètres. On estime sa superficie à 13 kilomètres carrés.

Son emplacement occupe une partie de l'ancien cours du *Granique*, auquel appartenait le petit cours d'eau qui sort de l'extrémité nord du lac Edjé Gueul et se jette dans la mer de Marmara, à 2 kilomètres plus près de Kara-Bigha que la nouvelle embouchure du fleuve.

Aujourd'hui, la plupart des marécages, encore nombreux il y a quinze ans à l'intérieur du sandjak, sont desséchés, et l'on ne trouve plus guère de terrains marécageux que sur le littoral où plusieurs localités doivent à leur voisinage des fièvres communes en été.

Routes. — Aucune voie carrossable n'existe dans le Mutes-sariflik de Bigha; on n'y rencontre que de mauvais chemins qui peuvent à peine être parcourus par les chariots primitifs à quatre roues, sur lesquels la poste ottomane est réduite, une fois par semaine, à transporter ses divers colis. D'autres arabas, plus primitifs encore, dont les deux roues sont fixées à l'essieu et tournent avec lui en gémissant, s'y hasardent quelquefois, non sans risques et périls. Ces chemins sont au nombre de cinq, comme suit :

ROUTES	HEURES A CHEVAL	KILOMÈTRES
Des Dardanelles à Bergos, Lampsaki et Tchardak.....	6	33
— à Ezinè	8	44
D'Ezinè à Aïvadjik	3	16.500
— à Baïramitch.	4	22
De Dimétoka . . à Guéradjé (venant de Brousse,	6	33
TOTAL.	27	148.500

Les autres voies de communication de l'intérieur au littoral sont des lits de torrents desséchés en été, mais naturellement impraticables en hiver, où des sentiers plus ou moins étroits, sinueux et escarpés, qui ne peuvent pour la plupart être gravés, à certaines époques de l'année, même par les chevaux, les mulets et les chameaux à dos desquels s'effectuent généralement les transports.

Transports. — Outre son excessive lenteur, ce mode de transport que l'état actuel de la viabilité rend le seul pratique, est extrêmement coûteux. En effet, la charge d'un chameau dans ces contrées ne peut dépasser 200 kilogrammes et, quoique la distance à parcourir ne soit jamais bien longue, on estime le prix moyen de transport des céréales d'un des points de l'intérieur aux Dardanelles, à 5 paras l'oke, et celui d'un quintal turc de 45 okes de vallonée à 8 piastres, ce qui porte à 2 fr. 25 pour les céréales et autres denrées analogues, et à 3 fr. 20 pour la val-

lonée, le prix de transport de 100 kilogrammes de ces marchandises à l'échelle d'embarquement, soit à peu près le double du fret moyen pratiqué de cette échelle à Marseille pour le même poids de chacune d'elles.

La nécessité urgente de faire cesser, par la construction de bonnes routes, une situation qui fait peser sur l'agriculture et le commerce des charges aussi onéreuses, n'a pas besoin d'être démontrée.

Concurremment avec un réseau de routes d'intérêt local qui viendraient s'y relier de chaque centre de production et seraient fort peu coûteuses, étant très courtes, un chemin de fer se rattachant à l'une des grandes lignes d'Asie déjà concédées remédierait à cette situation d'une façon décisive. Un projet de chemin de fer, conçu dans des proportions bien plus larges, il est vrai, et qui n'atteindrait que mieux le but si sa réalisation était décrétée, a été soumis au gouvernement ottoman par un Français, M. Camille Vigié. La ligne projetée partirait de la station de Baba-eski des Chemins de fer orientaux (ligne de Constantinople-Andrinople), aboutirait pour sa section européenne à Gallipoli, d'où un service de bacs ou bateaux à vapeur transborderait les marchandises et les voyageurs à Lampsaki, tête de ligne de la section d'Asie. Le tracé de celle-ci passerait par Bigha, Gunan, Balikesser, Soma, Pergame, et aboutirait à Dikili, port du canal de Mételin, dans le vilayet de Smyrne.

A partir de Gunan, toute cette partie du projet est déjà concédée, soit à titre facultatif, soit à titre obligatoire, à d'autres compagnies. On ne saurait donc en faire l'objet d'une nouvelle concession. Mais à défaut de ce vaste projet, dont la mise à exécution se trouve ainsi empêchée en partie, un tracé partant modestement d'un point quelconque du détroit des Dardanelles ou de la mer Egée, traversant, suivant le cas, dans sa largeur ou dans sa longueur le mutessariflik de Bigha, pour aller se rattacher au mieux des intérêts respectifs à l'une des stations d'une autre ligne, celle de Panderma, par exemple, serait peut-être sanctionné par le gouvernement. Pour ce qui concerne les intérêts du sandjak de Bigha, un tel tracé suffirait amplement.

Montagnes. — La principale montagne du mutessariflik de Bigha est le *Kaz-dagh* (mont de l'oie), ancien mont Ida, situé au sud-est du caza d'Ezinè et s'étendant de là vers l'est dans le vilayet de Brousse et vers l'ouest dans le caza d'Aïvadjik, où ses contreforts vont expirer sur la rive du golfe d'Adramit. L'altitude de son principal sommet, prise en trois points différents très rapprochés l'un de l'autre, est de 1,670 mètres à Sari-Kyz et de 1,770 mètres à Garghissa. Au troisième point inconnu, tout à côté du premier, elle est de 1,767 mètres, soit une moyenne de 1,735 mètres environ. Le Kaz-dagh est couvert de magnifiques forêts, ainsi que les diverses chaînes qui s'en éloignent en plusieurs sens et dont la plus large se dirige vers le nord-est en formant une limite naturelle qui sépare le mutessariflik de Bigha du vilayet de Brousse, et va aboutir à la mer de Marmara, à peu près à égale distance de Kara-Bigha (Priapus) et d'Aïdindjik, près de l'embouchure de l'ancien fleuve *Æsepus*, et à 22 kilomètres environ de celle du *Granique*. Les deux principaux sommets de cette chaîne sont l'Aghi-dagh et l'Arabkir-dagh, d'où se dirigent vers l'ouest deux autres chaînons qui contournent, l'un au nord et l'autre au sud, le merkez-caza des Dardanelles.

Sur le premier de ces deux chaînons et sur la limite du caza de Lampsaki, prend naissance un groupe de collines qui s'étend dans la direction du sud-ouest au nord-ouest et couvre tout le caza de Lampsaki. Son principal sommet est le *Gulgen-dagh*, dont quelques ramifications vont expirer dans le caza limitrophe de Bigha. L'altitude moyenne de ces collines est de 300 mètres.

Le second des deux chaînons qui part de l'Aghi-dagh pour se diriger vers l'ouest en contournant le merkez-caza, limite au sud celui-ci, et circonscrit au nord l'ancienne plaine de Troie, enfermée comme un cirque entre cette ligne de collines et une dernière chaîne plus élevée qui part directement du Kaz-dagh, après avoir cotoyé la limite des cazas d'Eziné et d'Aïvadjik; il va se terminer sur les côtes de la mer Egée par un sommet de 502 mètres d'altitude, appelé *Tchigri-dagh*, au pied duquel sont éparses les ruines d'Alexandria-Troas (Eski-Stamboul).

Industrie. — Parmi les industries diverses exercées dans le mutessariflik de Bigha, les plus remarquables, par le nombre et les qualités originales de leurs produits, sont : la broderie, la tapisserie et la poterie.

Broderies. — Le genre de broderie auquel s'appliquent de préférence les jeunes filles de toutes les communautés en général, et surtout les grecques et les arméniennes, n'est guère pratiqué qu'en Turquie; il est très apprécié à l'étranger et donne lieu à une exportation assez importante en Allemagne, en Angleterre et en France, ainsi qu'à un mouvement beaucoup moins appréciable à destination de l'Égypte et de Smyrne. Il consiste en un gracieux mélange de la broderie en soutache et de celle en finition, exécuté avec un goût exquis et une très grande habileté, en or, en argent et en soie de toutes couleurs, et relevé souvent, de place en place, par quelque paillette ou quelque grain de corail artistement posé au cœur d'une fleurette ou au bord d'un rinceau. Après la ville de Constantinople, principal centre de cette production, les localités qui en fournissent le plus sont celles comprises dans le mutessariflik de Bigha, les vilayets de Brousse, de Koniah et de Smyrne. Dès les temps préhistoriques, les broderies et les tapis de ces contrées, — Phrygie, Troade, Mysie, Lydie, — où sont nés, pour ainsi dire, les arts industriels, étaient en très haute réputation et l'ont conservée jusqu'aujourd'hui pour ces mêmes produits, toujours aussi recherchés.

Tapis. — On donne aux tapis du genre de ceux du mutessariflik de Bigha le nom de « Yuruk », parce qu'ils sont fabriqués par les musulmans nomades, également appelés « yuruk », mot qui signifie « marcheur ». Ces nomades sont des Turkmènes (Turcomans). Les tapis *yuruk*, quoique bien inférieurs en beauté aux tapis dits de Smyrne, dont ils n'ont pas le moelleux et l'épaisseur du tissu ni l'élégance du dessin, leur sont égaux en qualités durables et quelquefois supérieurs par l'originalité de leurs dispositions et l'éclat harmonieux de leur coloris. Le poil de chèvre entre souvent pour beaucoup dans leur confec-

tion; ils n'en sont alors que plus solides et plus brillants. La fabrication se fait en famille; le mari s'occupe de la composition des couleurs tirées du *djéhri* (graine jaune), du *sumac*, de la garance, du kermès, de l'indigo; il lave et teint les laines et les poils, tandis que la femme et les filles tissent le tapis sur un métier en bois grossièrement construit.

Les principaux centres de cette fabrication sont les cazas d'Ezinè et d'Aïvadjik. La vente des tapis *yuruk* a lieu dans les bazars aux jours de marché qui sont : le lundi à Ezinè, le mercredi à Baïramitch, et le vendredi à Aïvadjik. On peut estimer la valeur totale de la production annuelle du mutessariflik en tapis *yuruk* à une moyenne de 250,000 francs.

Poteries. — Il n'y a plus actuellement à *Tchanak-kalè*, nom populaire de la ville des Dardanelles et qui signifie « Fort de la Poterie », que 12 fabriques, car cette industrie est en pleine décadence. Déjà en 1867, on signalait officiellement, dans le commerce de ce produit spécial, autrefois si recherché, une grande diminution qui s'accroissait d'année en année et n'a pas cessé de prendre avec le temps une importance toujours plus grande. On estimait alors le chiffre total de la production, quoique décroissante, à 740,000 francs. Aujourd'hui, après 25 ans écoulés, ce chiffre n'est plus que de 82,800 francs, comme suit :

Nombre de fabriques possédant chacune un four.	12
Moyenne annuelle des fournées de chaque fabrique	50
Nombre total des fournées.	600
Valeur de chaque fournée : livres turques.	6
Valeur totale de la production : livres turques. . .	3,600
soit 82,800 francs (produit brut).	

Chaque fabrique emploie d'un bout de l'année à l'autre le personnel suivant :

1 contre-maître à 14 piastres par jour, soit . . .	3 fr. 22
2 ouvriers modeleurs à 15 piastres chacun.. . .	6 90
1 préparateur de pâte à 10 piastres.	2 30
2 hommes de peine à 5 piastres chacun	2 30
SOMME TOTALE des salaires journaliers. . .	<u>14 fr. 72</u>

soit par an, après déduction des dimanches ou vendredis et fêtes : 3,840 francs; soit, pour les 12 fabriques, 46,100 francs.

La poterie de Tchanak-kalè (ville des Dardauelles), se compose de vaisselle commune, autrefois article accessoire et maintenant objet principal de cette fabrication, et de vases de forme étrange peints de couleurs éclatantes et dorés par places, auxquels elle a dû son ancienne réputation. Ces derniers sont devenus de plus en plus rares, soit que la demande ait cessé d'être au niveau de l'offre, soit plutôt parce que les potiers ont substitué à leurs anciens modèles de nouveaux types plus utilisables, mais tout à fait dépourvus de cet aspect bizarre dont la haute fantaisie séduisait les voyageurs de passage qui ne manquaient jamais d'en faire provision.

Quoiqu'il en soit, la matière première, toujours la même, est une argile plastique marneuse qu'on trouve dans la localité même. Les ouvriers grecs et turcs la mettent en œuvre sans autre outil que leurs mains et un tour rudimentaire en bois qu'ils font mouvoir avec les pieds. Ils donnent extérieurement à leurs ouvrages la couleur verte des battitures qui tombent du cuivre lorsqu'on le forge, et le revêtent ensuite d'une couverte de litharge. La cuisson se fait au bois de pin. Les dorures sont appliquées à froid.

Cette industrie donne lieu à une exportation annuelle en Grèce, en Roumanie, à Chypre et dans diverses échelles ottomanes. En 1890, on a exporté 1,585,790 pièces du prix total de 13,790 francs, répartis en chaque pays de destination comme suit :

Chypre : valeur totale en francs.	5,231
Grèce —	2,492
<i>A reporter.</i>	<u>7,723</u>

	<i>Report.</i> . . .	7,723
Roumanie : valeur totale en francs		25
Turquie —		6.042
VALEUR TOTALE DE L'EXPORTATION : Francs.		13,790

L'exportation de l'année précédente n'était que de 1 million 431,566 pièces d'une valeur totale de 12,448 francs; cette légère amélioration de la demande indique peut-être un retour de la faveur publique, coïncidant avec une reprise des anciens modèles délaissés à tort pendant quelque temps. En 1889, outre les pays de destination précités, l'Égypte figurait dans l'exportation des poteries de Tchanak-Kalè pour une quantité de 389,750 pièces d'une valeur totale de 3,380 francs. Sa demande a été nulle en 1890. La Roumanie n'a rien demandé à cette fabrication en 1889. L'augmentation porte tout entière sur les demandes de Chypre et de la Grèce.

Tanneries. — Il existe à Ezinè, à Baïramitch et aux Dardanelles un certain nombre de tanneries dont la production en peaux de buffles, bœufs, moutons et chèvres, tannées à la valonée et au *rove*, ne suffit pas aux besoins de la consommation locale.

Scieries. — Une industrie qui semblerait devoir être très florissante dans une contrée essentiellement forestière, est celle du sciage des bois. Cependant on n'y connaît que deux scieries établies au pied du Kaz-dagh (mont Ida), aux environs de Baïramitch. L'une est exploitée par le gouvernement et l'autre exporte à Smyrne et dans les îles de l'Archipel ottoman la plupart des bois qu'elle débite.

Savonneries. — Une petite savonnerie a été fondée en 1888 aux Dardanelles. Sa production a été, durant la première année de son exploitation, de 35,000 kilogrammes de savon blanc à base d'huile d'olive mélangée de talc ou silicate de magnésie anhydre, vulgairement nommée « savon des bottiers ». Ce savon, livré à la consommation locale à raison de 50 francs les 100 kilogrammes, n'a d'action efficace qu'employé à l'eau

chaude, inconvénient qu'il partage avec celui dont les savonneries d'Aïvalik (vilayet de Brousse) ont expédié en 1889, aux Dardanelles, 75,000 kilogrammes vendus à raison de 66 francs les 100 kilogrammes, quoique ne valant pas mieux que le savon fabriqué sur place.

Huileries.—Quant à l'industrie moderne, elle n'est représentée dans le mutessariflik de Bigha que par trois usines fonctionnant à la vapeur.

L'une est l'huilerie créée en 1887 par le caïmakam, sous gouverneur d'Aïvadjik, à Kutchuk-kouyou, village situé à 27 kilomètres environ du chef-lieu de ce caza. Ses trois pressoirs donnent annuellement un produit total d'environ 350,000 kilogrammes d'huile d'olive. Cette usine travaille exclusivement à façon moyennant 9 à 10 0/0 du produit pris en nature.

Moulins à vapeur. — Les deux autres sont des moulins vapeur dont l'un, établi par le gouvernement dans l'enceinte du vieux Château d'Asie, fonctionne dans de mauvaises conditions qui mettent assez souvent l'autorité militaire locale dans l'impossibilité d'en obtenir la quantité de farine nécessaire à l'alimentation des troupes.

Un second moulin à vapeur, établi en 1890 à la quarantaine d'Erenkeuï, au lieu dit « les taches blanches », est composé de deux paires de meules, d'une laveuse et d'une bluterie, ayant pour moteur une machine de six chevaux. Ce moulin travaille à façon pour la population rurale des environs, moyennant un prélèvement en nature de 10 0/0 sur le blé, 15 0/0 sur le *mélès* et 20 0/0 sur l'orge.

Il existait un troisième établissement du même genre, mais plus important, créé en 1882, sur le littoral, à 18 kilomètres de la ville des Dardanelles. C'était une minoterie qui eût pu suffire

(1) On appelle *mélès* un mélange de grains dans lequel il entre quelques grains de froment, un quart environ de seigle, moitié d'orge, et le restant de paille de nielles et de pierres. C'est ce *mélès* que les indigènes de l'intérieur font moudre *tel quel* et avec la farine duquel ils confectionnent le mauvais pain qui est la base de leur nourriture.

à elle seule à une exportation considérable tout en produisant à bon marché les 300,000 kilogrammes environ de farine importés chaque année des pays étrangers et en se substituant aux moulins à vent pour la moulure à façon qu'ils font payer cher et exécutent grossièrement. Elle a dû cesser de fonctionner pour divers motifs, ayant deux causes principales : 1° le défaut de routes carrossables, ainsi qu'il a été déjà dit plus haut, élève les frais de transport de l'intérieur au port d'embarquement à peu près au double du fret de Marseille à ce même port ; 2° le droit de douane intérieur de 8 % *ad valorem* dont sont frappés les produits ottomans exportés par mer à destination d'un port de la Turquie, achève de les mettre en complet état d'infériorité vis-à-vis des articles similaires importés de l'étranger. Il est question de supprimer ce droit ruineux pour l'agriculture et le commerce du pays. Déjà, depuis le 13 mars 1889, le coton et la laine en sont exempts, mais les céréales et autres produits du sol y sont toujours assujettis.

Métiers divers. — La plupart des métiers sont exercés par les Grecs, les Arméniens et les Israélites. On trouve seulement quelques musulmans parmi les armuriers, les bourreliers et les charpentiers de marine ; beaucoup de maréchaux-ferrants sont aussi musulmans, ce sont des *Tchingané* (bohémiens) qui ont renoncé à la vie nomade.

On compte à Kalè-i-Sultaniè (Dardanelles) 126 boutiques ou ateliers d'artisans divers, comme suit :

3 armuriers, 3 bourreliers, 4 charpentiers de marine, 3 chaudronniers, 5 confiseurs, 43 cordonniers, 5 étameurs, 9 ferblantiers, 18 forgerons, cloutiers, serruriers, poêliers, 7 maréchaux-ferrants, 11 menuisiers-ébénistes, 15 tailleurs.

Chacun des boutiquiers-patrons ci-dessus occupe de 2 à 4 ouvriers gagnant en proportion de leur habileté de 4 fr. 20 à 12 fr. 60 par semaine, sans la nourriture. On peut donc estimer le nombre des artisans exerçant les métiers précités aux Dardanelles à 504, dont 378 ouvriers salariés à raison du prix moyen de 1 fr. 20 par jour.

Chose assez singulière, il n'y a dans cette ville ni maçons, ni plâtriers, ni charpentiers hors ceux de la marine. Les ouvriers qu'on y emploie aux bâtiments civils sont tous des Grecs domiciliés à Maïtos, sur la côte d'Europe, et qui font tous les matins la traversée du détroit en nombre proportionné au besoin des chantiers, pour traverser de nouveau la mer chaque soir, après leur journée finie et rentrer à leur village. La moyenne de leur salaire journalier est de 12 piastres, soit environ 2 fr. 75.

Il n'y a aux Dardanelles que 2 tonnellers dont le travail est tout à fait insuffisant aux besoins des producteurs et des négociants en vins, qui sont obligés d'acheter leurs futailles à l'étranger. Cependant on exporte de cette même échelle d'excellent bois pour la tonnellerie, à destination de la Grèce, tandis que ce bois pourrait avantageusement être mis en œuvre sur place.

Chaque chef-lieu de caza ou de nahié est généralement pourvu en nombre suffisant de boulangers, cordonniers, tailleurs, chaudronniers, étameurs, mārèchaux-ferrants et bourreliers.

La plupart des ouvriers du mutessariflik de Bigha font leur apprentissage aux Dardanelles et ne sortent jamais du pays. Ils sont du reste mal outillés. Comme les autres artisans ottomans, ils ont en outre le défaut de réserver systématiquement tous leurs soins à la partie de leurs ouvrages destinée à être vue, et de laisser tout le reste à l'état rudimentaire ; mais ils les vendent aussi cher que s'ils étaient finis.

Commerce. — Tout le commerce d'importation et une très grande partie du commerce d'exportation du mutessariflik de Bigha sont concentrés à la ville des Dardanelles, échelle maritime sur laquelle viennent converger la plupart des productions de la province et de celles du golfe d'Adramit, de quelques îles voisines, de quelques localités des côtes européennes du détroit, et d'où l'importation étrangère se répand à l'intérieur du pays.

Le mouvement commercial de l'échelle des Dardanelles en 1890, année qui peut-être considérée comme moyenne, a été comme suit :

EXPORTATION

PAYS DE DESTINATION	PROVENANCE DU SANDJAK DE BIGHA							AUTRES PROVENANCES Gallipoli, Naïtos, Aivali, Imbros, Lemnos, Adranit, Diverses							TOTAUX PAR PAYS DE DESTINATION
	CÉRÉALES ET LÉGUMES SECS	LAINES EN SUINT	PEAUX BRUTES	POTERIES	VALLO- NEZ	VIN ROUGE	DIVERS	ALPISTES	COTON	HUILE D'OLIVES	LAINES EN SUINT	PEAUX BRUTES	VALLO- NEZ	DIVERS	
	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	
Amérique.	"	"	3.612	"	"	"	"	"	"	"	"	4.036	"	"	7.648
Angleterre	177.086	59.638	—	"	48.562	"	1.391	165.484	"	"	18.435	"	69.917	720	541.233
Autriche..	"	"	75.410	"	325.945	"	845	"	"	"	"	7.320	36.139	819	446.481
Bulgarie..	2.947	"	"	"	14.098	"	696	"	"	1.803	"	"	"	1.143	20.687
Chypre...	"	"	"	5.231	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5.231
Egypte...	1.571	"	"	"	"	"	1.221	"	"	"	"	"	"	"	2.792
France...	193.814	42.613	38.090	"	"	6.325	70.984	40.822	3.130	"	"	"	"	"	395.688
Grèce....	42.121	"	"	2.492	"	"	5.891	"	"	"	"	"	"	1.026	52.530
Italie....	262	"	"	"	"	"	1.389	3.369	"	"	"	"	"	"	5.020
Malte....	2.990	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2.990
Roumanie.	5.825	"	195	25	19.006	"	3.916	"	66.185	26.850	"	"	"	14.458	136.460
Russie...	7.061	"	"	"	160.374	"	"	"	"	"	"	"	1.253	"	168.688
Turquie..	197.182	1.782	6.215	6.042	79.531	34.375	34.208	"	13.589	"	"	"	"	"	372.924
TOTAUX PAR ESPÈCES.	631.859	104.033	123.522	13.790	647.519	40.610	120.541	209.675	82.904	28.653	18.435	11.356	107.309	18.166	
QUANTITÉS.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	pièces	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	pièces	kilogr.	kilogr.	
	3.542.007	106.509	59.034	1.585.790	1.291.090	198.107	393.602	806.448	72.075	34.523	18.716	5.913	268.276	21.334	
VALEUR TOTALE DE L'EXPORTATION EN 1890. . .															2 458.372
VALEUR TOTALE DE L'EXPORTATION EN 1889. . .															1.523.647

STATISTIQUE DESCRIPTIVE

Il convient toutefois de faire remarquer que les marchandises de provenance autre que le mutessariflik de Bigha, n'ont pu être comprises dans les exportations de l'année 1889, tandis qu'elles figurent dans celles de 1890 au tableau ci-dessus pour une valeur totale de 476,498 francs.

En conséquence il y a lieu de déduire cette somme de l'excédent en faveur de l'année 1890 porté audit tableau pour une valeur totale de 634,725 —
dont le chiffre, après cette déduction, reste
seulement de 158,227 francs.

Le prix des principaux articles, à l'exportation, a été comme suit :

Céréales, grains divers, légumes secs : les 100 kilogrammes :

	1890	1889.
Blé dur	18 fr. »	14 fr. »
Orge à brasserie.	11 50	11 50
Pois-chiches	13 50	13
Fèves sèches	12 50	10 50

Les principaux pays de destination ont été, pour le blé dur et l'orge : la France, l'Angleterre, la Grèce et la Turquie.

Pour les fèves sèches : l'Angleterre et la Turquie.

Pour les pois-chiches : la Bulgarie, l'Égypte, Malte, la Roumanie, la Russie et la Turquie.

Ont demandé en outre :

La France : du seigle, de l'avoine, du maïs et du sésame.

L'Angleterre : des alpistes et du millet.

La Grèce et la Turquie : des vesces.

Laine en suint : les 100 kilogrammes.

1890	1889
98 fr. 50	98 fr. 50

Les 125,225 kilogrammes de laine en suint exportés en 1890 ont été répartis comme suit :

Pays de destination.

Angleterre	79,263 kilogr.
France	43,262 —
Turquie	2,700 —
TOTAL	125,225 kilogr.

Peaux brutes : Prix de 1890 en légère hausse sur ceux de 1889.

Peaux de chèvres : la douzaine	21 fr. 50
— chevreaux et chevrettes : la douzaine	30 »
— agneaux : la pièce.	2 »
— lièvres : les 100 kilogrammes.	335 »

Les 64,947 peaux brutes exportées en 1890 ont été réparties, comme suit :

PAYS DE DESTINATION	CHÈVRES	CHEVREUX ET CHE- VRETTES	AGNEAU	LIÈVRE	SAUVA- GINE	TOTAUX PAR PAYS
	pièces	pièces	pièces	pièces	pièces	pièces
Amérique	4.064	—	—	—	—	4 064
Autriche (Trieste)	5.500	—	32.672	—	1.921	40.093
France (Marseille)	—	10.440	—	1.500	5.300	17.240
Roumanie	—	—	97	—	—	97
Turquie	735	—	1.912	—	806	3.453
TOTAUX PAR ESPÈCES	10.299	10.440	34 681	1.500	8 027	
TOTAL GÉNÉRAL						64.947

Vallonée. — Prix de 1890 supérieurs de 15 0/0 à ceux de 1889.

Ces prix ont été en 1890 comme suit :

Qualité supérieure, travaillée et criblée, les 100 kilogr.	54 fr.
— demi travaillée	50 —

Qualité brute	100 kilogr.	41 fr.
— <i>camatine</i> ¹ non travaillée	—	49 —

Moyenne des prix, 48 fr. 50.

La moyenne réelle qui ressort du prix total des exportations comparée à leur quantité totale n'étant que d'environ 48 fr. 40 les 100 kilogrammes, on doit en conclure que la demande a porté surtout sur les qualités inférieures.

Les 1,559,336 kilogrammes exportés en 1890 ont été répartis comme suit :

Autriche-Hongrie	692,534 kilogr.
Russie	324,955 —
Angleterre	280,955 —
Turquie	193,980 —
Roumanie	38,788 —
Bulgarie	28,124 —
TOTAL.	1,559,336 kilogr.

Vin rouge. — Prix moyen comme en 1889, 20 fr. 50 l'hectolitre.

L'exportation n'a été en 1890 que d'environ 2,000 hectolitres, comme suit :

Pays de destination.

Turquie	1,700 hectolitres.
France	300 —
TOTAL	2,000 hectolitres.

2,000 hectolitres environ ont été fournis aux navires de passage au prix de 25 francs l'hectolitre.

Les achats se font au comptant et sans escompte, en cave du

(1) La *camatine* est une petite vallonée détachée de l'arbre avant qu'elle ait atteint sa maturité et, par conséquent, tout son développement.

vendeur et au poids net. La fourniture de la futaille, ainsi que les frais de réception, de transport à la douane et d'embarquement, montant ensemble à 1 fr. 20 par hectolitre, et les droits de douane de 1 0/0 *ad valorem* pour l'expédition à l'étranger et de 8 0/0 pour l'expédition en Turquie, sont à la charge de l'acheteur. La futaille est importée de l'étranger et paie en conséquence à son entrée 8 0/0 *ad valorem*, dont les 7/8, soit 7 0/0, sont remboursés par la douane quand cette même futaille sort pleine à destination de l'étranger. De plus, contre justification de l'arrivée du vin en douane étrangère, l'administration des revenus concédés à la Dette publique ottomane rembourse aussi à l'acheteur la moitié des droits du « miri » (7 1/2 0/0) payé par le vendeur, soit environ 1 fr. à 1 fr. 50 par hectolitre.

La commission d'achat est de un franc par hectolitre.

Divers. — Parmi les articles divers d'exportation auxquels s'intéresse le commerce français, les principaux sont : les amandes douces, la noix de galle, le poil de chèvre, les sangsues, les chiffons, les cornes, les os et les vieux métaux.

Les frets pratiqués en 1890 ont été, suivant la nature des marchandises et l'époque des expéditions, comme suit :

Ports de destination.

Marseille.	de 10 à 14 francs
Le Havre.	20 à 30 —
Londres	20 à 25 —
Trieste (<i>Vallonné</i>)	20 —

La tonne de 1,000 kilogrammes.

De ces ports aux Dardanelles, les taux du fret ont été les mêmes que ci-dessus :

En résumé, les meilleurs clients d'exportation du mutessariflik de Bigha, ont été, en 1890, suivant l'ordre d'importance de leurs achats respectifs, comme suit :

IMPORTATION

PAYS DE PROVENANCE	CAFÉ	CUIRS ET PEaux PRÉPARÉES	DROGUERIE EPICES PRODUITS CHIMIQUES	FARINE	FILÉS DE COTON	MÉTAUX BRUTS ET OUVRÉS	PAPE-TERIE	QUIN-CAILLE-RIE ET ARTI-CLES DE BAZAR	SPIRI-TUEUX	SUCRE	TISSUS DIVERS	VERRE-RIE	VÊTEMENTS CON-FECTIONNÉS	ARTICLES DIVERS	OBJETS DIVERS ALIMENTA-TION	TOTAUX PAR PAYS DE PROVE-NANCE
	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs	francs
Angleterre	13.042	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	113.316	"	126.358
Autriche..	81.716	"	5.285	"	4.165	918	24.664	1.300	62.139	234.780	6.300	17.440	27.000	23.748	8.595	502.050
Belgique..	"	"	"	"	12.898	"	"	"	"	"	"	"	"	2.790	"	15.688
Bulgarie..	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	36.697	9.194	45.891
Chypre...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	216	246
Egypte...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	9.476	10.878	20.348
France...	104.515	322	10.174	6.396	"	26.570	1.810	1.200	43.774	1.795	"	1.724	"	34.357	15.486	218.143
Grèce....	"	"	1.628	"	"	1.615	"	"	"	"	"	"	"	2.574	1.386	7.273
Italie....	"	"	489	"	7.914	"	"	"	"	"	"	"	"	8.640	33.375	50.418
Roumanie	"	"	"	36.800	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4.440	4.815	46.085
Russie...	"	"	"	15.368	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1.995	17.363
Turquie..	1.476	101.840	17.624	18.564	88.540	71.243	6.408	162.800	40.307	1.333	783.847	21.214	72.000	1.344.390	553.865	3.255.451
TOTAUX PAR ESPÈCES...	204.749	102.162	35.270	77.128	143.517	100.346	32.902	165.300	86.220	237.908	790.147	40.378	99.000	1.580.422	639.865	
QUANTITÉS.	kilogr. 83.342	kilogr. 25.530	kilogr. 52.918	kilogr. 322.132	kilogr. 49.356	kilogr. 205.277	kilogr. 22.525	kilogr. 41.420	kilogr. 150.118	kilogr. 552.674	kilogr. 67.933	colis 913	caisses 66	kilogr. 4.181.403	ki o.r. 1.247.317	
VALEUR TOTALE DE L'IMPORTATION EN 1890.....																4.305.314
VALEUR TOTALE DE L'IMPORTATION EN 1889.....																4.164.425

Pour les provenances directes : 1. l'Autriche-Hongrie ; 2° la Turquie ; 3° la France ; 4° l'Angleterre.

Pour la totalité des exportations : 1° l'Angleterre ; l'Autriche-Hongrie ; 3° la France ; 4° la Turquie.

Importation. — La nature, les quantités, la valeur aux cours moyens de la place et les pays de provenance des marchandises importées aux Dardanelles, ont été en 1890, d'après les manifestes des navires français et d'après les documents de la douane locale pour ceux des autres nationalités, comme l'indique le tableau ci-contre.

La Turquie occupe incontestablement le premier rang parmi les importateurs aux Dardanelles. Cependant il faut tenir compte que beaucoup d'articles de provenance turque, sortant des entrepôts de Constantinople, de Smyrne, de Salonique, sont d'origine étrangère : tels sont les fers et autres métaux, les tissus et filés de coton, d'origine anglaise ; les vêtements, la verrerie, le papier, les draps, les cordages, d'origine austro-hongroise ; le beurre, le caviar et le pétrole de Russie ; la quincaillerie allemande ; les matériaux de construction, le plomb, le zinc en feuilles, les pommes de terre, le cognac, les produits chimiques de France ; les vitres et pointes dites de Paris fabriquées en Belgique, et le riz et autres produits alimentaires ou manufacturés originaires de divers pays autres que la Turquie.

La valeur totale de ces diverses marchandises s'élève à la somme de 1,618,300 francs qu'il convient de défalquer de l'importation turque et d'attribuer aux divers pays producteurs, afin de pouvoir apprécier la part réelle qu'a prise chacun d'eux au mouvement des importations en 1890, aux Dardanelles, comme suit :

PAYS IMPORTATEURS	VALEUR DE L'IMPORTATION				RANG DE CHAQUE PAYS		PROPORTION POUR 100
	AU TABLEAU	A AJOUTER	A DIMINUER	RÉELLE	AU TABLEAU	RECTIFIÉ	
	francs	francs	francs	francs			
Turquie.....	1.255.451	»	1.618.300	1.637.151	1	1	38.03
Angleterre.....	126.378	860.000	»	986.358	4	2	22.91
Autriche.....	502.050	133.000	»	635.050	2	3	14.75
Russie.....	17.363	232.000	»	249.363	9	4	5.79
France.....	218.143	26.000	»	244.143	3	5	5.67
All-magne.....	»	162.800	»	162.800	aucun	6	3.78
Belgique et autres pays.....	185.949	201.500	»	390.449	divers	livers	9.07
TOTAUX.....	4.305.314	1.618.300	1.618.300	4.305.314			100

En totalité, le mouvement commercial du port des Dardanelles a été, en 1890, comme suit :

RÉCAPITULATION

Exportation (valeur totale)	2,158,372 francs
Importation —	4,305,314 —
TOTAL. . .	6,463,686 francs
DIFFÉRENCE en faveur de l'importation	2,146,942 francs

Comme on le voit au tableau proportionnel ci-dessus, cette différence est surtout à l'avantage de la Turquie, principal pays importateur, avec une part de 38,03 % sur la totalité des importations.

Son propre commerce est d'ailleurs prépondérant sur toutes les places maritimes de l'empire ottoman. Elle profiterait donc plus que tout autre pays de la suppression du droit de douane intérieure de 8 % *ad valorem* perçu sur les produits ottomans exportés par mer, droit si fatal à son agriculture et à son industrie.

Ce fait sera démontré plus fortement encore dès que l'on aura ajouté à la valeur totale de l'exportation du port des Darda-

nelles celle des autres exportations de produits du mutessariflik de Bigha, faites par 21 échelles secondaires situées sur les côtes de la mer de Marmara, du détroit et de la mer Égée.

Aucune importation n'a lieu par ces échelles.

En effet, toutes ces exportations sont faites par la Turquie seule qui du quatrième rang occupé par elle parmi les pays exportateurs précités au tableau de l'exportation du port des Dardanelles, passe au premier rang à l'exportation comme à l'importation totales, avec une part de 63.43 % sur la totalité des exportations, et une part de 51.33 % sur la totalité du mouvement commercial du mutessariflik de Bigha, comme suit :

EXPORTATIONS PAR 21 ÉCHELLES SECONDAIRES

comprises dans le mutessariflik de Bigha et ressortissant de l'office central de la Douane des Dardanelles.

		FRANCS
Valeur totale des marchandises turques à destination de ports ottomans payant 8 0/0 <i>ad valorem</i>		1.744.077
Valeur totale des marchandises exportées à l'Étranger payant 4 0/0 <i>ad valorem</i>		981 155
TOTAL		2 725.242
Valeur totale de l'exportation de la Turquie par les Dardanelles.....		372 924
— des exportations du mutessariflik de Bigha faites par la Turquie.....		3.098.156
Valeur totale des exportations du mutessariflik des autres pays.....		1.785 448
— de l'exportation du mutessariflik de Bigha.....		4 883 604
— de l'importation —		4.305 314
MOUVEMENT TOTAL.....		9.188 918
DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE L'EXPORTATION.....		578 290
<i>Part de la Turquie dans le mouvement total :</i>		
Exportation	3.098.156 francs	PROPORTIONS 0/0 63.43
Importation.....	1.617.151 —	38 03
TOTAL.....	4.735.307 francs	51 53

Navigation. — Le mouvement maritime des Dardanelles

est représenté par le tableau ci-après, extrait de l'annuaire statistique de l'administration sanitaire de l'Empire pour l'année 1307, soit du 1/13 février 1891 au 28 février 1892 :

PAVILLONS	NOMBRE DE NAVIRES			TONNAGE			DROITS DE PHARES
	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	VAPEURS	VOILIERS	TOTAL	
Allemand.....	77	"	77	80.475	"	80.475	518
Anglais.....	2.369	5	2.374	2.660.030	90	2.660.120	10.956
Austro-Hongrois.....	228	19	247	257.126	8.316	265.442	3.010
Belge.....	19	"	19	25.523	"	25.523	"
Danois.....	28	"	28	30.632	"	30.632	"
Espagnol.....	4	"	4	5.169	"	5.169	"
Français.....	280	"	280	336.344	"	336.344	"
Hellène.....	413	994	1.407	317.598	219.807	537.315	3.554
Hollandais.....	34	"	34	32.041	"	32.041	"
Italien.....	253	81	334	323.691	34.271	357.962	3.918
Monténégrin.....	4	"	4	4.372	"	4.372	"
Ottoman.....	465	3.773	4.238	240.417	100.859	341.276	14.637
Egyptien.....	109	"	109	105.300	"	105.300	20.534
Samien.....	"	77	77	"	4.440	4.440	321
Portugais.....	1	"	1	223	"	223	"
Roumain.....	2	"	2	129	"	129	"
Russe.....	207	7	214	301.719	769	302.488	504
Suédois et Norvégiens.....	128	"	128	155.162	"	155.162	398
TOTAUX.....	4.621	4.956	9.577	4.875.871	368.552	5.244.423	58.350

Soit 9.577 navires, jaugeant 5.244.423 tonneaux.

N.-B. — Le tableau ci-dessus ne comprend que les navires ayant été *arraisonnés* par l'Office sanitaire, et ne fait pas mention de ceux qui, au retour de la mer Noire ou de la mer de Marmara, franchissent le détroit *sans arrêt aux Dardanelles*, après seulement avoir déposé leur firman de passage au stationnaire ottoman *ad hoc* ancré à Nagara.

Le nombre total de navires qui ont franchi les Dardanelles, dans ces conditions, en 1307, s'élève à 4,564, jaugeant 4,289,122 tonneaux.

Poids et mesures. — Les étoffes se vendent à l'*archin* du bazar de Constantinople, égal à 0 m 68;

Les merceries à l'*endazè* (vulgairement *pik*), 0 m 65;

Les céréales, les graines légumineuses et autres grains ré-

coltés dans le pays se mesurent au *kilé*, dont la contenance légale est de 37 litres; mais la vente au poids étant d'usage général en Turquie pour toute espèce de denrées : fruits, vins et autres liquides, les grains à peu près seuls exceptés, fort souvent, ceux-ci doivent faire retour à cette sorte de règle, sans cesser pour cela d'être vendus au *kilé*, qui, de mesure de capacité, est converti à l'amiable par le vendeur et l'acheteur en un poids minimum, naturellement variable suivant les qualités spécifiques de la denrée qui fait l'objet du marché.

On estime, en moyenne le poids de ce *kilé* nominal comme suit:

Pour le blé et le maïs,	22 <i>okes</i> , pesant. . .	28 kil. 223 gr.
— seigle et fèves sèches	20 — . . .	25 — 658 —
— sésame et orge,	17 — . . .	21 — 809 —
— pois-chiches,	23 — . . .	29 — 506 —

Toutes les autres marchandises, telles que la laine, le coton, la vallonée, l'huile d'olive, le vin, etc., se vendent à l'*oke* de 400 *dirhem* (vulgairement *dramas*), dont l'équivalent légal est de 1 kil. 282 gr. 945.

78 *okes* sont en conséquence très approximativement égales à 100 kilogrammes (100 kil. 069 gr. 710).

Monnaies. — Le cours presque invariable des monnaies turques, sur la place des Dardanelles, est comme suit :

MONNAIES		PIAS- TRES	FRANCS
OR	{ Livre turque	108	22 73
	{ Demi-livre turque	54	11 36
	{ Quart de livre turque	27	5 68
ARGENT	{ Medjidié	20	4 21
	{ Demi-medjidié	10	2 10
	{ Quart de medjidié	5	1 05
	{ Pièce de deux piastre	2	0 42
	{ — de 1 piastre ou 40 paras	1	0 21
	{ — de 1/2 piastre ou 20 paras	1/2	0 10
BILLON (ou métallique)	{ Pièce de 100 paras	2 1/2	0 52
	{ — de 50 —	1 1/4	0 26
	{ — de 20 —	1/2	0 10
	{ — de 10 —	1/4	0 05
	{ — de 5 —	1/8	0 025

Un grand nombre de monnaies d'or et d'argent étrangères ont cours dans le commerce local; les plus répandues sont les monnaies françaises et anglaises. Comme celui des monnaies turques énumérées ci-dessus, le cours de celles-ci est presque invariable : il est de 95 piastres pour la pièce de 20 francs, et de 119 piastres pour la livre sterling.

La douane et les autres administrations de l'État n'acceptent que la monnaie turque et ne tiennent compte que de sa valeur légale, qui est de 100 piastres la livre turque, et de 19 piastres le medjidié d'argent, soit entre la monnaie d'argent et celle d'or une différence d'environ de 5 0/0.

Dîmes et impôts. — Les recettes et dépenses du mutessariflik de Bigha, pour l'année administrative de 1306 (1890-91), comme suit :

RECETTES	PIASTRES	DÉPENSES	PIASTRES
Impôt foncier (<i>verghi</i> , etc.)..	2 247.000	Administration gouverne- mentale.....	377.000
Patentes (<i>témellu</i>).....	943.000	Appointements des cadis et muftis.....	123 000
Droit de mutation (<i>lapou</i>)... .	400 000	Pensions de retraite, orphe- lins, etc.....	195.000
Exonération militaire (<i>hédeli- i-askériè</i>).....	392.000	Administration des finances. — de la justice.	516.000 496.000
Dime des céréales et autres produits agricoles.....	4.200.000	Versements aux autorités militaires.....	7.013.000
Taxe sur les bestiaux (<i>agnam</i> , <i>dévé</i> , etc.....	1.610.000	Police et gendarmerie.....	758.000
Droits de passage, de mesu- rage et d'abattage.....	40.000	Instruction publique.....	81.000
Revenus des forêts.....	451 500	Douane.....	173.179
Droits judiciaires.....	180 000	Dette publique.....	94.091
Revenus divers.....	150 000	Régie des tabacs.....	98.109
Droits divers.....	4.300	Pour balance :	
Douanes.....	1.731.795	REVENU NET.....	4 647.526
Dette publique.....	940.914		
Régie des tabacs.....	981.096		
TOTAL.....	14.271.605	TOTAL.....	14.271.905

Soit environ, revenu net, 1.070.000 francs

CAZAS DU MUTESSARIFLIK DE BIGHA

CAZA DE KALÈ-I-SULTANIÈ (DARDANELLES)

Orientation, limites. — Le merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè (Dardanelles) est situé à l'ouest du mutessariflik de Bigha. Il est limité au nord par les cazas de Lampsaki et de Bigha; à l'est par ce dernier; au sud, par celui d'Ézinè, et à l'ouest par le détroit des Dardanelles.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 1 nahié qui comprend 39 villages.

Autorités civiles. — Il est administré civilement par un *mutessarif*, gouverneur du sandjak de Bigha et du merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè, qui relève directement du Ministère de l'intérieur, et par un *mudir*, directeur du nahié d'Éren-Keuï.

Autorité militaire. — L'autorité militaire y est exercée par un *fèrik*, général de division commandant en chef le mutessariflik de Bigha ainsi que les forteresses et casernes des côtes d'Europe et d'Asie du détroit des Dardanelles et des îles de l'Archipel ottoman.

Autorités religieuses. — Tout ce qui concerne les autorités religieuses des divers cultes et les différents services publics centralisés aux Dardanelles se trouve plus haut, dans les chapitres spéciaux du mutessariflik.

Population. — La population totale du merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè (Dardanelles) est de 19,494 habitants, comme suit :

Musulmans.	{	Population fixe	8.662	}	9.059 hab.
		Nomades.	397		
Grecs-Orthodoxes					5.501 —
Arméniens.	{	Grégoriens.	904	}	956 —
		Protestants.	52		
Israélites.					1.805 —
Sujets et protégés étrangers	{	Grecs-Orthodoxes	1.147	}	2.173 —
		Catholiques Latins.	92		
		Protestants	8		
		Israélites	926		
TOTAL.					19.494 hab.

Chef-lieu. — Kalè-i-Sultaniè (forteresse principale, est le nom officiel du chef-lieu du mutessariflik de Bigha, mais le nom de Tchanak-Kalè (le fort des poteries) a prévalu chez les populations locales, et celui de Dardanelles chez les étrangers.

Bien que l'origine de ces trois noms soit généralement parfaitement connue, il convient peut-être de la rappeler ici très brièvement.

On sait qu'en 1659, époque de la construction par le grand vizir Méhmed-Keupruli des forteresses de la côte d'Europe, nommées Kilid-ul-Bahr (la clef de la mer) et Sidd-ul-Bahr (la digue de la mer), les fortifications du détroit qui dataient de 1453, étant devenues tout à fait insuffisantes pour la défense du pays, furent entièrement rebâties sur de nouveaux plans d'ensemble et considérablement augmentées, notamment aux Dar-

danelles, qui fut alors choisi comme centre du système et reçut le nom qu'il porte encore officiellement aujourd'hui.

Celui de Tchanak-Kalè, plus populaire, ne date que de l'établissement des fabriques de poteries que l'on fait remonter à 1740.

Quant au nom de *Dardanelles*, les Européens l'ont donné d'un commun accord à cette petite ville, parce qu'elle est située dans l'ancienne Dardanie, et que d'autre part on la croyait bâtie sur l'emplacement de l'antique cité de *Dardanos*, d'ailleurs assez voisin, puisque l'archéologie le reconnaît à 8 kilomètres au sud-ouest, près de Késez-bournou.

La date exacte de la fondation de la ville des Dardanelles est inconnue. Des recherches faites à ce sujet par M. Cabanel, dans les archives des communautés locales, permettent seulement de supposer qu'elle est restée longtemps à l'état de forteresse, sans autres habitants que la garnison turque, et de constater les faits suivants, relatifs à l'origine des diverses communautés et à l'époque de leur établissement à Kalè-i-Sultaniè.

D'après les documents contenus dans les archives de la communauté arménienne, 83 familles du rite grégorien, fuyant la tyrannie de Chah-Thamas, fils d'Ismail Sofi, roi de Perse, se réfugièrent aux Dardanelles sous le règne de Suléiman-el-Kanouni, en 1529. En 1669, les descendants de ces réfugiés construisirent une chapelle qui fut détruite par les Turcs en 1691, et réédifiée en 1718, sous Ahmed III, en vertu d'un Iradé impérial.

En 1660, d'après un recueil des décisions des tribunaux rabbiniques de ces contrées, édité cette même année en hébreu à Salonique, le tribunal rabbinique des Dardanelles autorisa, le 15 sivan 5420 (avril-mai 1660), une veuve israélite à se remarier. L'existence de ce tribunal démontre celle d'une communauté assez importante, et fait supposer que l'établissement des Israélites aux Dardanelles est antérieur à l'année 1660. D'autre part, le dialecte hispano-hébreu de la communauté israélite de Kalè-i-Sultaniè donne à croire qu'elle descend, comme la plupart des israélites de Turquie, de ceux qui furent expulsés d'Espagne en 1492.

La communauté grecque orthodoxe, presque aussi nombreuse que celle des musulmans et qui semblerait devoir être la plus ancienne, n'a pas été organisée avant 1690. Vers 1740, elle était groupée dans un quartier spécial ne contenant qu'environ 80 maisons, et son église n'a été construite qu'en 1793.

Enfin, l'organisation de la petite communauté des catholiques latins ne date que de 1848; sa chapelle actuelle a été bâtie en 1852. Les Arméniens protestants n'ont un local servant de temple que depuis environ quinze ans, et sont restés sans cimetière jusqu'en 1887.

Population du chef-lieu. — La population de la ville des Dardanelles, déduction faite des troupes logées dans la forteresse et les casernes, est de 11,062 habitants compris dans le chiffre ci-dessus de la population totale du merkez-caza. Ces 11,062 habitants sont répartis par communautés, comme suit :

Musulmans			3.551 hab..
Grecs-Orthodoxes.			2.577 —
Arméniens .	{	Grégoriens 904	} 956 —
		Protestants 52	
Israélites			1.805 —
Sujets et protégés étrangers	{	Grecs-orthodoxes 1.147	} 2.173 —
		Catholiques Latins 98	
		Protestants 8	
		Israélites 926	
TOTAL.			11.062 hab.

Ecoles. — Les écoles du merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè sont au nombre de 12, dont une à la fois secondaire, primaire et élémentaire, 8 primaires et 3 élémentaires, fréquentées par 1.402 élèves dont 1,015 garçons et 387 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES		ÉLÈVES	
	GARÇONS	FILLES	GARÇONS	FILLES
Musulmans. — École secondaire, primaire et élémentaire.....	1	»	338	»
Grecs orthodoxes. — Ecoles primaires.....	1	1	240	200
Arméniens..... id.....	2	1	155	72
Catholiques-latins..... id.....	»	1	»	30
Israélites.... { Ecoles primaires.....	1	1	112	85
	3	»	170	»
● TOTAL.....	8	4	1.015	387

On trouve tous les détails concernant ces écoles au chapitre spécial du mutessarifik de Bigha.

DARDANELLES. — La ville des Dardanelles (Kalè-i-Sultaniè) est située par 24°30' de longitude et 40°56' de latitude, sur la rive nord-est du détroit, à 12 milles marins environ de son embouchure dans la mer Egée. Cette ville est assez bien bâtie, ses rues sont larges et droites, mais non pavées. Chaque communauté y a son quartier spécial; celui qu'on appelle le quartier « Franc » est au bord du rivage. A l'exception du château-fort, des casernes et de l'hôpital militaire, aucun édifice ne mérite d'être cité. Le bazar n'est qu'une suite peu intéressante de boutiques; il n'y a que 3 hôtels insuffisants pour les voyageurs.

On compte aux Dardanelles 8 mosquées à minarets, 3 *mesdjid* ou chapelles musulmanes, 1 église grecque orthodoxe, 1 église arméno-grégorienne, 1 chapelle arméno-protestante, 1 chapelle catholique-latine et 3 synagogues; 6 bains publics, 4 *han* ou hôtelleries, 47 cafés, 3 hôtels, 52 boutiques, une tannerie, 2 moulins à vent, 1 moulin à vapeur pour les troupes, 26 fours de boulanger, 12 fours de potier, 13 fontaines publiques, 1 club où les étrangers sont admis sur la présentation d'un des membres actifs, et 2040 maisons. Le quartier « Franc », qui borde le rivage, a été entièrement reconstruit à la suite du grand

incendie de 1860. Les quartiers grec, israélite et arménien, détruits en grande partie par l'incendie en 1865, ont été reconstruits sur un nouveau plan. Ces reconstructions et l'agrandissement de la ville ont amené le dessèchement de plusieurs marais, qui étaient un foyer de fièvres paludéennes.

Consulats. — L'Angleterre, la France, la Grèce et la Russie ont chacune un vice-consul aux Dardanelles; les autres puissances n'y ont que des agents consulaires ou vice-consuls honoraires, pour la plupart représentants de compagnies de navigation à vapeur. L'Allemagne avait créé un vice-consulat dans cette ville en février 1872, mais elle l'a supprimé en avril 1887.

Le port des Dardanelles est mis en communication régulière et fréquente avec toutes les grandes places commerciales du monde, grâce aux bateaux à vapeur des compagnies Austro-Hongroises, Égyptiennes, Françaises, Helléniques, Italiennes, Russes, Turques, etc, qui desservent les principaux ports du Levant. Plusieurs de ces compagnies délivrent des connaissements directs pour Bordeaux, Dunkerque, le Havre, Barcelone, Valence, Londres, New-York et l'Amérique du sud, et vice-versa. Ce port a également de très fréquentes relations avec les petites échelles de l'archipel Grec et des îles ottomanes du détroit de la mer de Marmara, etc., desservies par un nombreux cabotage à vapeur et à voiles.

Les offices et stations des postes et télégraphes sont énumérés au chapitre spécial de mutessariflik de Bigha.

Production agricole. — La production agricole du merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè est estimée en totalité à une quantité moyenne annuelle de 5,188,350 okes et à une valeur de 4,204,350 piastres.

Ce caza est le seul où le tabac ne soit pas cultivé.

Mines et minières. — Les mines d'or d'Osmanlar sont situées à environ 25 kilomètres au sud-est des Dardanelles et à

4 kilomètres de la rive droite du *Rhodius*, sur le territoire du village de Sertchiler. Le firman de concession et d'exploitation pour 99 ans, a été promulgué en juillet 1878. La compagnie anglaise qui exploite ces mines a été constituée en février 1889, sous la raison de : « Compagnie des mines d'Astyra », au capital de 180,000 livres sterling (4,500,000 fr.), divisé en 180,000, actions de 1 sterling chacune.

Tout d'abord on a contesté à cette compagnie le droit de porter le nom d'Astyra qui est en effet le nom des célèbres mines d'or d'où sont sorties tant de richesses sous le règne de Crésus et qui étaient voisines d'une ancienne ville d'Astyra située au fond du golfe d'Adramit.

Mais il s'agit ici d'une autre ville portant le même nom d'Astyra, sur laquelle Strabon dit : (XIII-591) « plus haut que le territoire des Abydéens, dans la Troade, se trouve Astyra, ville en ruines appartenant actuellement à Abydos. Astyra, autrefois indépendante, avait des mines d'or... »

Et plus loin (XIII-680)... « celles (les richesses) de Priam provenant d'Astyra, dépendance d'Abydos, où on voit des débris et des ouvrages souterrains... »

Smith dit aussi dans son dictionnaire : « Greek and Roman Géography » sous la rubrique *Rhodius* : « Ce fleuve prend sa source dans l'Ida un peu plus haut qu'Astyra. Il prend la direction nord-est et, passant par Astyra et Cromaste, se jette dans l'Hellespont, entre Abydos et Dardanos ».

Il résulte donc des notices ci-dessus que la mine en question a le droit de porter le nom d' « Astyra ». Nous ajouterons qu'il est certain que cette mine a été exploitée dans l'antiquité, car il existe encore de nos jours, des galeries, d'anciens travaux, ainsi que des ruines d'une forteresse et d'un mur d'enceinte destinés probablement à protéger les mineurs troyens.

Bestiaux. — La production annuelle de l'élevé des bestiaux dans le merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè, est en moyenne de 33,205 têtes de bétail de toutes races, d'une valeur totale de 5,070,612 piastres, soit environ 1,166,240 francs, comme suit :

RACES	NOMBRE DE TÊTES	VALEUR	
		PIASTRES	FRANCS
Race bovine.....	4.383	1.972 092	453 581
— camélienne.....	440	570 240	131 155
— chevaline.....	509	509 000	117 070
— asine.....	1.650	618 000	142 140
— ovine.....	26 142	1 305 080	318.568
— porcine.....	81	16 200	5.726
TOTAUX.....	33 205	5 070 612	1 166.240

Les autres détails se trouvent plus haut au tableau général de cette branche agricole.

Fleuves et rivières. — Le *Sari-khodja-tchaï* ou grand fleuve jaune, ancien *Rhodus*, prend sa source dans le Tchamli-dagh, à l'est du merke-caza de Kalè-i-Sultaniè, qu'il arrose d'un bout à l'autre, d'est en ouest. Il se jette dans le détroit des Dardanelles, sous les murs de la ville de même nom, après un parcours de 40 kilomètres effectué tout entier dans le merkez-caza et durant lequel il reçoit un certain nombre de ruisseaux sans aucune importance.

Les autres cours d'eau qui peuvent être cités sont le *Dëirmen-déressi*, qui prend sa source à la limite sud du merkez-caza et se perd dans le canal à Kéfez-bournou, à 2 kilomètres environ de l'emplacement de l'ancienne ville de Dardanos, après avoir parcouru du sud-est au nord-ouest environ 24 kilomètres, et le *Simoïs*, aujourd'hui *Orta-ketchi-déré*, qui parcourt à partir de sa source jusque dans le caza d'Ézinè, environ 14 kilomètres au sud du merkez-caza.

Montagnes. — Les deux chaînons du Kaz-dagh qui contournent au nord et au sud le merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè, ne sont composés que de collines d'altitudes moyennes dont aucune ne semble mériter une mention particulière.

Productions industrielles. — Les productions industrielles de cette partie du mutessarifik de Bigha sont énumérées en détail plus haut, au chapitre spécial de la production générale.

Commerce. — Il n'y a rien à ajouter ici aux tableaux de l'exportation et de l'importation qui se trouvent plus haut aux chapitres du mouvement commercial de la place des Dardanelles en 1891, à la suite duquel se trouve également un tableau du mouvement de la navigation de ce port.

Localités remarquables. — Les localités les plus remarquables situées dans le merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè sont, à partir du nord-est en se dirigeant au sud-ouest, le long de la rive du détroit, les emplacements des anciennes villes d'*Abydos*, de *Dardanos* et d'*Ophrynon*.

Le premier de ces emplacements est reconnu par la science archéologique actuelle à la pointe Nagara, à 2 kilomètres environ à l'est du fort autrefois nommé Boghaz-hissar. C'est là que s'élevait la ville d'*Abydos* chantée par Homère, et fondée, selon Strabon, par les Milésiens, ce qui doit s'entendre d'une simple reconstruction, du temps où Gygès, roi de Lydie, était maître du pays. *Abydos* est surtout célèbre par les touchantes amours de Léandre et de la prêtresse Héro, et par le passage de l'armée de Xerxès d'Asie en Europe, à cet endroit réputé alors comme le plus rapproché du continent européen. La distance est aujourd'hui plus courte de moitié entre Kalè-i-Sultaniè et Kilit-bahr que d'*Abydos* à Sestos.

On place aujourd'hui *Dardanos*, non plus à Kalè-i-Sultaniè comme on le croyait autrefois, mais à 8 kilomètres plus au sud-ouest, à proximité de Kéfez-bournou. Cette ville fut bâtie, dit Homère (*Iliade* XX, 215), « lorsqu'Ilion avec son peuple immense n'était pas encore, et qu'on habitait au pied de l'Ida arrosé de sources. »

Quant à l'emplacement d'*Ophrynon*, on le reconnaît actuellement, à un kilomètre au nord d'Éren-keïu, chef-lieu du nahié

de même nom. Le village d'Éren-keuï est situé à un kilomètre environ du rivage du détroit, et à 15 kilomètres sud-ouest de la ville des Dardanelles. On l'appelle aussi *yol-guèlmèz*, expression qui signifie, pour les indigènes, la « localité où la fête du Baïram n'arrive pas », ou bien encore « endroit où il n'y a pas de turcs », pour indiquer que c'est un village habité exclusivement par des grecs orthodoxes. Pour la même raison, d'autres encore appellent ce village *Giaour keuï*, parce qu'il est le seul village du sandjak où l'on s'occupe de l'élevage du porc, ce qui lui vaut les épithètes que lui décernent les musulmans.

On peut voir encore, à 13 kilomètres à l'est des Dardanelles, sur la rive droite du *Sari-khodja tchaï* (Rhodius), les restes intéressants d'un château du moyen âge, au village nommé *Giaour-hissar* (le château des infidèles).

CAZA DE BIGHA

Orientation, limites. — Le caza de Bigha est situé au nord-est du mutessariflik de même nom. Il est limité au nord par la mer de Marmara; à l'est par le vilayet de Brousse (Khodavendighiar); au sud par le caza d'Ézinè, et à l'ouest par ce même caza et ceux de Kalè-i-Sultaniè et de Lampsaki.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en 3 nahiés qui sont *Dimétoka*, *Tchan* et *Kara-Bigha*; on y compte 175 villages.

Autorités. — L'autorité administrative y est exercée par un *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, et par trois *mudirs*, directeurs des nahiés.

Population du caza. — Sa population totale est de 44,738 habitants, comme suit :

Musulmans.	{	Population fixe.	40,486	}	40,749 hab.
		Nomades	263		
Grecs-orthodoxes					3,745 —
Arméniens-Grégoriens					244 —
TOTAL:					<u>44,738 hab.</u>

Chef-lieu. — Bigha, chef-lieu du caza, résidence officielle du sous-gouverneur et siège des services publics, est située sur le *Granique*, qui prend à partir de cette ville le nom de *Bigha-tchaï*, à cinq kilomètres de son confluent avec le *Kara-atli-tchaï*, à 11 kilomètres de celui du *Dimétoka-sou* ou *Khodja-bachi-déré*, et à 23 kilomètres de son embouchure dans la mer de Marmara. La distance en ligne directe du port des Dardanelles à Bigha est de 70 kilomètres de l'ouest à l'est.

Population du chef-lieu. — La population de la ville de Bigha, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 10.000 habitants, comme suit :

Musulmans	8,395 hab.
Grecs-orthodoxes	1,445 —
Arméniens-grégoriens.	160 —
TOTAL.	
	<u>10,000 hab.</u>

Ecoles. — Les écoles de Bigha sont au nombre de 5, dont 4 primaires et 1 élémentaire, fréquentées par 265 élèves, dont 210 garçons et 55 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans....	{ École primaire de garçons.....	1	50
	{ — — de filles.....	1	15
	{ — — élémentaire de garçons.....	1	60
Grecs-orthodoxes.....	{ École primaire de garçons.....	1	100
	{ — — de filles.....	1	40
TOTAL.....		5	265

Bigha, citée par Anne Commène sous le nom de *Pigas* (les sources), est l'ancienne ville de Pégai. On la nomme vulgairement en turc « Boghaz-chèhr », ou la ville du défilé. Cette ville est célèbre dans les annales musulmanes par une grande bataille livrée sous ses murs en 1230 à une armée tartare commandée par Djelal ed-din Mangouberti, dernier prince du Kharizm, et taillée en pièces par Ala ed-din Keïgobad, 1^{er} prince Seldjounide de Koniah, qui, dit l'historien Hammer, « fit fabriquer des tentes avec les peaux des vaincus » !

Chef-lieu des nahiés. — Dimétoka, chef-lieu du nahié de même nom, est située sur le *Khodja-bachi-déré*, à 3 kilomètres sud-est de son confluent avec le *Granique* et à 6 kilomètres nord-est de Bigha. C'est l'ancienne ville de Didymoteichos (les murs de Didyme).

On y compte actuellement 7,000 habitants, comme suit :

Musulmans	5,616 hab.
Greco-orthodoxes	1,300 —
Arméniens-grégoriens	84 —
TOTAL. . .	7,000 hab.

Tchan-bazar-keuï, chef-lieu du nahié de Tchan et centre commercial de la vallée environnante, ancienne plaine d'Adras-tée, est situé à proximité du *Granique*, qui perd là son nom initial de *Gullu-tchäi*, ou rivière des roses, pour prendre celui de *Tchan-khodja-tchäi* qu'il garde jusqu'à Bigha. — Le qualificatif de *bazar* donné au bourg de Tchan est justifié par la grande foire qui s'y tient chaque année et durant trois jours au commencement de juin. — On estime de 20 à 25,000 le nombre des personnes qui se rendent à cette foire, en caravanes nombreuses et pittoresques, protégées par la gendarmerie locale. Personnes et bêtes campent à la belle étoile, tandis que les négociants en manufactures, broderies, denrées coloniales, etc., s'installent sous de grands hangars établis *ad hoc* et divisés en petits compartiments. Les transactions qui s'effectuent à cette foire atteignent des chiffres importants, principalement sur le

bétail, sur les ustensiles de cuisine en cuivre, les tissus de toutes sortes dénommés « manufactures », et sur les riches costumes turcs confectionnés et brodés à Bigha et à Brousse. Les négociants vendeurs qui alimentent cette foire, viennent surtout des Dardanelles, de Rodosto, de Brousse et même de Smyrne.

Après le troisième jour, la foire de Tchan se transporte à Bigha, où acheteurs et vendeurs se rendent dans le même ordre. Les transactions qui s'opèrent à Bigha sont de même nature qu'à Tchan. La durée de la foire de Bigha est de six jours.

La population de Tchan-bazar est évaluée à 2,000 habitants, dont 1,500 musulmans et 500 Grecs-orthodoxes.

Kara-Bigha, chef-lieu du nahié de même nom, est situé sur la mer de Marmara, à 2 kilomètres ouest de l'ancienne embouchure du *Granique* et à 5 kilomètres de son embouchure actuelle, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Priapus, station navale renommée du temps d'Alexandre le Grand, et déjà célèbre par ses vins sous l'archontat de Thémistocle, qui reçut les vignes de cette localité en usufruit pour l'usage de sa maison.

On compte à Kara-Bigha 995 habitants, tous marins ou vignerons, comme suit :

Musulmans	495 hab.
Grecs-orthodoxes	500 —
TOTAL	995 hab.

Production agricole. — La production agricole du caza de Bigha, est estimée, en quantité et valeur, année moyenne, à 18,719,824 kilogrammes représentant une valeur de 2,992,400 francs (voir pour les détails le tableau de la production générale au chapitre spécial du mutessarifik de Bigha).

Mines et minières. — Il existe dans le caza de Bigha de nombreuses mines non exploitées de boracite, de plomb argentifère, et de cuivre.

Forêts. — Les principales forêts de ce caza sont celles du

Bozgoudji-dagh, peuplée surtout de chênes, d'*Ikirtchi*. où croissent aussi de beaux chênes propres aux constructions; les hêtres et les charmes de *Kizil-elma-dagh* (ancien mont Cotylus); de *Kara-khodja* et *Aghi-dagh* sont renommés. Les coupes de ces forêts sont transportées par *araba* et embarquées sur des *caïks* à Kara-Bigha (Priapus) et à Kémer (Parion).

Tabac. — Le tabac de Bigha, très estimé, est cultivé actuellement dans ce caza sur 110 hectares seulement. La production a été en 1890 de 53,700 kilogrammes, d'une valeur totale de 33,720 francs.

En 1889, le nahié de Tchan, principal centre de cette culture, y avait consacré à lui seul 152 hectares, dont la production avait été de 86,947 kilogrammes de tabac, desquels 23,700 kilogrammes ont été achetés par la régie à des prix inférieurs au quart de ceux pratiqués avant l'institution de cet administration.

Eaux (thermales). — Les sources thermales sont nombreuses dans le caza de Bigha, mais très peu fréquentées et du reste inexploitées; on peut citer entre autres, sur le parcours du *Granique*, les sources de *Tchan-bazar-keüi* et celle de *Buyuk-tépé-keüi*, où l'on voit des restes d'anciens thermes.

Bestiaux. — C'est surtout dans les cazas de Bigha et d'Ézinè qu'est pratiqué l'élevage des bestiaux en général et plus spécialement celui de la race bovine. Mais le caza de Bigha l'emporte de beaucoup sur le second, tant pour la quantité que pour la qualité de la production des bœufs, vaches et veaux. On estime le chiffre annuel moyen de la production de ce caza à 141,796 têtes de bétail de toutes races, d'une valeur de 27,914,920 piastres, soit environ 6,420,431 francs, comme suit :

RACES	NOMBRE DE TÊTES	VALEUR	
		PIASTRES	FRANCS
Race bovine.....	40.790	19.451.400	4.473 822
— camélienne.....	250	324.000	74 520
— chevaline.....	1.200	1.200.000	276 000
— asme.....	550	480.000	110.400
— ovine.....	98.997	6.457.720	1.485.275
— porcine.....	9	1.800	414
TOTAUX.....	141.996	27.914.920	6.420.431

Fleuves et rivières. — Les principaux cours d'eau du caza de Bigha sont : 1° le *Granique*, aujourd'hui nommé *Gullutchaï* (rivière des roses), à partir de sa source jusqu'auprès de Tchan-bazar-keuï; puis, de cette ville à celle de Bigha : *Tchankhodja-tchaï* (la grande rivière de Tchan), et enfin de Bigha à son embouchure dans la mer de Marmara : *Bigha-tchaï* (la rivière de Bigha). 2° ses trois affluents, dont deux : le *Kara-atli-lchaï* et le *Dimétoka-sou* ou *Khodjà-bachi-déré*, ont été souvent considérés, notamment par Tchihatchef, comme des bras de ce fleuve.

Les autres cours d'eau, d'ailleurs peu nombreux, tels que le *Kémer-tchaï* et le *Gueul-asma*, sont sans importance.

Lacs; marais. — L'unique lac du mutessariflik de Bigha est situé dans ce caza, on le nomme *Edjè-gueul*; il a été formé par les atterrissements qui ont changé l'ancien cours du *Granique* et reporté l'embouchure actuelle de ce fleuve à 3 kilomètres environ plus à l'est. L'embouchure primitive est aujourd'hui celle du *Gueul-asma*, ruisseau par lequel le trop-plein du lac s'écoule dans la mer.

Montagnes. — Il n'y a lieu d'ajouter ici à la nomenclature des montagnes de la chaîne du *Kaz-dagh* (mont-Ida), déduites au chapitre spécial du mutessariflik, que le *Kizil-elmadagh* (mont des pommes rouges), ancien *Cotylus*, qui borde au sud son extrême limite et le sépare du vilayet de Brousse et du caza d'Ézinè.

Localités remarquables. — Outre les anciennes villes dont l'emplacement est occupé par les chefs-lieux des nahiés précités, il convient de mentionner aussi *Parion* qui fut colonisé par les habitants de Milet, de Paros et d'Érythrée, selon Strabon, et que Pline croit être la même qu'Adrastée citée par Homère. Ses ruines se voient encore à Kamarès, village maritime situé près de l'entrée du détroit, sur le petit cap appelé Tersana-bournou.

CAZA DE LAMPSAKI

Orientation; Limites. — Le caza de Lampsaki est situé au nord-ouest du mutessariflik de Bigha. Il est limité au nord par la mer de Marmara; à l'est par le caza de Bigha; au sud par le merkez-caza de Kalè-i-Sultaniè, et à l'ouest par le détroit des Dardanelles.

Division administrative. — Il est divisé administrativement en deux nahiés, qui sont *Bergos* et *Tchardak*, et l'on y compte 86 villages.

Autorités. — Il est administré par un *caïmakam*, sous-gouverneur du caza, et par deux *mudirs*, directeurs des nahiés.

Population du caza. — Sa population totale est de 12,263 habitants, comme suit :

Musulmans	10,758 hab.
Greco-orthodoxes	941 —
Sujets hellènes	25 —
Bulgares	494 —
Arméniens-grégoriens	28 —
Israélites	17 —
TOTAL . . .	12,263 hab.

Chef-lieu. — Lampsaki, chef-lieu du caza, résidence offi-

cielle du sous-gouverneur et siège des services publics, est située sur la rive du détroit, par 40° 21' de longitude et 40° 20' de latitude, à 34 kilomètres nord-est de la ville des Dardanelles et à 50 kilomètres ouest de Bigha. La distance qui la sépare de Gallipoli, situé sur la rive européenne à l'entrée du détroit, est à peine de 3 milles marins. La situation de Lampsaki aux abords de la petite plaine dite « plaine des oiseaux » (kouch ova), entourée de collines couvertes de vignes dominées par les sommets plus éloignés ombragés de pins, d'où lui venait son premier nom de *Pityæssa*, est très agréable. Un petit fleuve nommé *Soghanti-déré* (la rivière ou le val des oignons) parcourt la vallée, arrose les nombreux jardins des environs et vient fournir à la ville l'eau potable nécessaire à son alimentation, en se jetant sous ses murs dans le détroit.

Population du chef-lieu. — La population actuelle de Lampsaki, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 2,000 habitants, comme suit :

Musulmans.	1,230 hab.
Grecs-orthodoxes	700 —
Grecs sujets hellènes.	25 —
Arméniens-grégoriens	28 —
Israélites.	17 —
TOTAL . . .	2,000 hab.

Ecoles. — Les écoles de Lampsaki sont au nombre de 5, dont 4 primaires et une élémentaire, fréquentées par 160 élèves, dont 130 garçons et 30 filles, comme :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : École primaire de garçons.....	1	30
— — de filles.....	1	10
— — élémentaire de garçons.....	1	40
Grecs-orthodoxes : Ecole primaire de garçons.....	1	60
— — de filles.....	1	20
TOTAL.....	5	160

Durant les travaux des champs, les deux écoles primaires de garçons sont à peu près désertes, et toutes sont vides à l'époque des vendanges, où les enfants de tout âge sont utilisés pour la cueillette des raisins.

L'époque de la fondation de Lampsaki, dont le premier nom était Pityæssa, remonte au loin dans les temps préhistoriques. Selon Plutarque, deux Phyréens, amis du roi Mandron qui régnait à Pityæssa, furent autorisés par lui à y amener une colonie grecque, et ayant été sauvés d'une trahison des indigènes par Lampsakè, fille du roi, par reconnaissance il donnèrent son nom à la ville. La ville de Lampsaki devint très populeuse, riche et florissante, et après avoir subi les mêmes péripéties que toutes les autres colonies grecques sous les Perses, les Athéniens, Alexandre le Grand et ses successeurs, elle fut incorporée à l'empire romain et conserva un rang distingué parmi les villes d'Asie jusqu'à son déclin. Elle fit partie des possessions ottomanes dès l'origine de l'empire. C'est dans les eaux de Lampsaki que le seigneur génois Adorno obtint du sultan Mourad II, en 1421, outre l'énorme prix d'un ducat d'or par homme pour le passage de l'armée turque en Europe, la remise du tribut imposée à la république de Gênes pour l'exploitation des mines d'alun de Phocée, ainsi que celle de l'arrière, montant à 20,000 ducats d'or, dû à ce moment par les exploitants.

Chefs-lieux des nahiés. — Bergos, chef-lieu du nahié de même nom, résidence officielle du mudir, et siège de son administration, est située à 14 kilomètres sud-ouest de Lampsaki et à 19 kilomètres nord-est des Dardanelles, à proximité de l'emplacement de Percote, ville citée plusieurs fois par Homère, et qui subsistait encore dans les derniers temps de l'empire romain. Elle était située sur le fleuve du *Practios*, aujourd'hui *Berghos-tchaï*. Il existe des ruines intéressantes à 1 kilomètre environ au nord de Bergos et à 5 kilomètres à l'est de ce même bourg, autour du village d'Erdagh, en un lieu, dit « *Palæ Percote* ».

Tchardak, chef-lieu du nahié de même nom, où réside le

mudir, est un petit village maritime situé à 5 kilomètres environ au nord-est de Lampsaki. Son importance, aujourd'hui à peu près nulle, était assez grande du temps que la route commerciale de Dimétoka venait y aboutir par Guéredjé. Les vignobles et les jardins de Tchardak sont renommés ainsi que ceux de toute la contrée qui forme actuellement le caza de Lampsaki, consacré dans l'antiquité à Priape, dieu des jardins.

Production agricole. — La production agricole du caza de Lampsaki, très abondante, consiste surtout en céréales, fruits, raisins et denrées maraîchères de toutes sortes. Ses vins, quoiqu'à souvent confondus avec les autres produits du sandjak sous le nom de « vins des Dardanelles », sont cependant moins estimés que ces derniers et que ceux d'Éren keü; ils sont plus faibles en couleur et en alcool et se vendent moins chers.

La moyenne annuelle de la production du caza de Lampsaki est estimée, en quantité et valeur, comme suit :

Quantité : 6,749,714 okes, = 8,672.037 kilogr.
Valeur : 5,616,190 piastres, = 1,290.000 francs.

C'est à peu près la moitié de la production du caza de Bigha, dont l'étendue est triple. (Voir pour les détails le tableau général).

Mines et minières. — Outre les mines de plomb argentifère et de cuivre concédées à M Franck Calvert, vice-consul d'Amérique aux Dardanelles, on en connaît plusieurs autres non exploitées dans ce caza, notamment de beaux gisements de boracite.

Forêts. — On cite parmi les importantes forêts du caza de Lampsaki, celles du Guéredjé, de Baldjilar et de Yapil-dagh, dont les essences dominantes sont : les conifères le chêne, l'orme, le hêtre, le platane et le tilleul.

Tabacs. — Le tabac est cultivé sur 29 hectares produisant

22,138 kilogrammes en feuilles, dont la valeur totale est de 13,902 francs.

Bestiaux. — On estime, en moyenne annuelle, la production totale de l'éleve du bétail dans ce caza, à 49,468 têtes de toute race, d'une valeur de 5,212,840 piastres, soit environ 1,198,953 francs, comme suit :

RACES	TÊTES	PIASTRES	FRANCS
Race bovine.....	4.395	2.041.320	469.504
— camélienne.....	250	324.000	74.520
— chevaline.....	120	120.000	27.600
— asine.....	530	310.600	71.438
— ovine.....	44.170	2.416.320	555.753
— porcine.....	3	600	138
TOTAL.....	49.468	5.212.840	1.198.953

Fleuves ; rivières. — Le caza de Lampsaki est arrosé et fertilisé par de très nombreux cours d'eau qui le parcourent dans toutes les directions, et forment de cette contrée une suite continue de magnifiques forêts, de champs, de prairies, de jardins et de belles vignes. Cependant chacun de ces ruisseaux est par lui-même de si minime importance, que le seul fleuve *Practios*, aujourd'hui *Bergos-tchai*, mérite une mention particulière à cause de son passé historique. Il est écrit plus haut au chapitre spécial des fleuves et rivières du mutessariflik de Bigha.

Montagnes. — Les montagnes de ce caza sont aussi nombreuses que ses cours d'eau ; elles appartiennent toutes à la chaîne de l'*Ida* (Kaz-dagh) et n'ont d'une faible altitude. Il n'y a lieu de rien ajouter à ce qui en est dit plus haut.

CAZA D'ÉZINE

Orientation. Limites. — Le caza d'Éziné est situé vers le sud du mutessarifik de Bigha et en occupe toute la largeur à partir de la mer Égée jusque et y compris le mont *Ida* (Kazdagh). Il est limité au nord par le merkez-caza de Kalé-i-Sultaniè et le caza de Bigha; à l'est, par le vilayet de Brousse; au sud, par le caza d'Aïvadjik et à l'ouest par la mer Égée. C'est la Troade proprement dite, théâtre de la première grande lutte de l'Europe contre l'Asie, chantée par Homère. Là se trouvent ses derniers vestiges, les ruines d'Ilion et les tertres où reposent les héros grecs et troyens, autour du *Xanthe* et du *Simoïs*, à l'ombre majestueuse des forêts du mont Ida.

Division administrative. — Il est divisé en deux nahiés qui sont : Baïramitch et Koum-kalé; on y compte 126 villages.

Autorités. — Les autorités civiles sont le *caïmakam* et les deux *mudirs*.

Population du caza. — La population totale de ce caza est de 34,368 habitants, comme suit :

Musulmans.	{	Population fixe.	28.653	}	29.210 hab.
		— nomade	557		
Grecs orthodoxes			4.458		—
Arméniens grégoriens			460		—
Israélites			240		—
		TOTAL.			34.368 hab.

Chef-lieu. — Ézinè, chef-lieu du caza, résidence officielle

du Caïmakan et siège des services publics, est situé par 24° de longitude et 39° 47' de latitude, sur la rive gauche du *Scamandre* (Mendérès-t chaï), à un kilomètre sud de ce fleuve et à 40 kilomètres en ligne directe au sud des Dardanelles. Par abréviation, les habitants du canton appellent *Iné* cette petite ville, que plusieurs voyageurs ont citée sous le nom d'*Énai*.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 1,750 habitants, comme suit :

Musulmans'	780 hab.
Grecs orthodoxes	580 —
Arméniens grégoriens	260 —
Israélites	130 —
TOTAL . . .	1.750 hab.

Ecoles. — On compte à Ézinè 5 écoles, dont 4 primaires et 1 élémentaire, fréquentées par 279 élèves dont 211 garçons et 68 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS		ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans.	{ Ecole primaire de garçons.....	1	45
	{ — de filles.....	1	8
	{ — élémentaire de garçons.....	1	56
Grecs orthodoxes	{ Ecole primaire de garçons.....	1	110
	{ — de filles... ..	1	60
TOTAL.....		5	270

Outre le *conak* ou hôtel du gouvernement, il y a à Ézinè une belle mosquée à minaret ; 3 *mesdjid* ou chapelles musulmanes, 1 église grecque orthodoxe, une chapelle arménienne, 1 local servant de synagogue, 1 corps de garde, 1 grand bazar où se tient chaque lundi le marché des tapis, 1 *han* ou hôtel-

lerie, vaste caravansérail du temps de la conquête ottomane, 3 bains publics (hammam); 5 fontaines, plusieurs moulins et fours, 100 boutiques et 350 maisons.

Chefs-lieux des nahiès. — Baïramitch, chef-lieu du nahié de même nom, où réside le *mudir*, est situé sur la rive gauche du *Scamandre* (mendérès-tchaï), à 25 kilomètres est d'Ézinè en ligne directe. La colline sur laquelle est bâtie cette petite ville domine une vaste plaine bien cultivée, qui fait partie de la plaine de Troie où combattirent les héros de l'Iliade. C'est un des principaux centres agricoles du mutessariflik de Bigha. On y compte 250 maisons et 1,250 habitants, comme suit :

Mulsumans	800 hab.
Greco-orthodoxes	190 —
Arméniens-grégoriens	200 —
Israélites	60 —
TOTAL	1,250 hab.

Il se tient chaque mercredi un grand marché de tapis au bazar de Baïramitch.

Koum-kalè (le fort de sable) est le premier château fort qui fut construit à l'embouchure du détroit des Dardanelles par Mahomet II (el Fatyh le Conquérant) (1451-1481) sur le promontoire de sable formé par les alluvions du *Xanthe* et du *Simoïs*, en prolongement de l'ancien cap Sigée disparu et dont l'emplacement est reconnu aujourd'hui à 5 kilomètres plus au sud sur la côte de la mer Égée où se voient encore les ruines de la ville antique de Sigée. On retrouve celles de la ville de Rhœtée, qui était située sur un autre cap opposé, également disparu, à 9 kilomètres est de Koum-kalè, dans le détroit des Dardanelles.

Koum-kalè, chef-lieu du nahié de même nom et résidence officielle du *mudir*, n'a que 1,000 habitants, dont 700 musulmans, 276 grecs-orthodoxes et 24 israélites, tandis que la petite ville de Yéni-chehr, de fondation beaucoup plus récente et si-

tuée à 3 kilomètres au sud sur la mer Égée, compte déjà 1,200 habitants, dont 600 musulmans, 574 grecs-orthodoxes et 26 israélites.

La baie située dans la mer Égée, à 23 kilomètres environ au sud de Koum-Kalè, entre les caps Béchik-bournou et de Koum-bournou, est devenue célèbre dans ces derniers temps sous le nom de « baie de Bessika ».

Production agricole. — La production agricole du caza d'Ézinè, très variée, mais consistant surtout en blés, orges, raisins, bons vins dits des Dardanelles et en quantité considérables de vallonées, est estimée en moyenne annuelle comme suit :

Quantité : 15,427,960 okes, = 19,792,529 kilos.

Valeur : 15,679,149 piastres = 3,606,200 francs.

Voir plus haut pour les détails le tableau général de la production agricole du mutessariflik de Bigha.

Mines et minières. — On cite dans ce caza 4 mines de chrome, 5 de manganèse, et 1 de soufre, non concédées.

Forêts. — Les forêts les plus importantes du mutessariflik de Bigha sont celles du *Kaz-dagh* (mont Ida) et du *Satchlar*, situées, ainsi que celles de *Tchamli-dagh*, qui fournit de très beaux pins à la marine ottomane, dans le caza d'Ézinè. Ces forêts, qui ont été explorées sous la direction de M. Tassy, conservateur des eaux et forêts de France et fondateur de l'école forestière de Constantinople, sont décrites plus haut succinctement, au chapitre spécial du sandjak.

Eaux minérales. — On trouve également plus haut, dans un autre chapitre spécial, la description des sources thermales du Tchigri-dagh, situées au sud de la ville d'Ézinè, près des ruines d'Alexandria-Troas.

Bestiaux. — La production annuelle de l'élevage du bétail dans le caza d'Ézinè est estimée en moyenne à 151,931 têtes de

toute race, d'une valeur totale de 18,680,424 piastres soit environ 4,296,497 francs, comme suit :

RACES	TÊTES	PIASTRES	FRANCS
Race bovine.....	15 446	6.278.664	1.444 092
— camélienne.....	1.060	1.373.760	215.965
— chevaline.....	1.395	1.395 000	320.850
— asine.....	2 210	1 169.000	268.870
— ovine.....	132.000	8.440 000	1.941.200
— porcine.....	120	24.000	5.520
TOTAL.....	151.931	18.680.424	4.296.497

Fleuves, rivières. — A l'exception de deux seuls, le *Kourcuk-déré*, affluent de droite du *Scamandre*, dont le confluent se trouve situé à 2 kilomètres en aval de Baïramitch, et d'un autre affluent de gauche du même fleuve, l'*Éziné-sou*, qui traverse le chef-lieu de ce caza, aucun des très nombreux cours d'eau qui l'arrosent ne mérite une attention spéciale, si ce n'est peut-être le *Kémer-sou*, infime ruisseau qui passe près d'Aktchékeuï, hameau bâti sur l'emplacement de l'antique vallée Thymbra, où campaient les alliés des Troyens. Cet humble filet d'eau, est l'ancien fleuve *Thymbrius*, aux bords duquel Hector tint conseil sur le tombeau d'Illus.

Le *Mendérés-tchaï*, (ancien *Xanthe* ou *Scamandre*,) et l'*Orta-ketchi-déré-sou*, (ancien *Simoïs*,) sont suffisamment décrits au chapitre spécial du mutessariflik.

Montagnes et localités remarquables. — Le *Kad-dagh*, ancien mont Ida, situé au sud-est du caza d'Ézinè, a été plus haut l'objet d'une assez longue description dans un chapitre spécial, ainsi que les principaux sommets des chaînons qui y prennent leur origine.

Il serait beaucoup trop long d'énumérer toutes les localités remarquables de ce caza; mais on ne saurait pourtant passer sous silence les plus célèbres, telles, par exemple que les villes

d'Ilion, de Néandria, Cébrène et d'Alexandria Troas et la forteresse antique Cenchræ.

Ilion. — On reconnaissait généralement à Pounar-bachi, sur la rive gauche du *Scamandre*, l'emplacement de l'ancienne capitale du roi Priam; mais voici que les fouilles faites à Hissarlik, plus au nord et sur la droite du même fleuve, semblent jeter un doute sur l'état de la science archéologique reconnu jusqu'ici. Schliemann croit en effet, et il l'établit d'une manière indubitable selon lui, avoir retrouvé les vestiges de Troie et les tombeaux des héros d'Homère à Hissarlik, à 25 kilomètres sud-ouest des Dardanelles, à 6 kilomètres sud-est de Koum-kalè, entre le *Xanthe* et le *Simoïs*, et à proximité de Tchiblak. Le gouvernement allemand a même — un peu prématurément peut-être — consacré officiellement la découverte de Schliemann par la frappe et la distribution d'une médaille commémorative. Cependant il nous a été donné d'entendre soutenir très vigoureusement et avec non moins de certitude la thèse contraire par de véritables savants archéologues, voire même des compatriotes de Schliemann, qui assurent, avec la plus grande impartialité, que la Troie découverte par Schliemann ne serait qu'une bourgade fortifiée de l'âge de pierre, où furent ensevelis dans l'acropole mycénienne les chefs dont Schliemann a retrouvé les tombes pleines d'or.

Quoi qu'il en soit, les services rendus à la science archéologique par l'infatigable Schliemann n'en sont pas moins précieux, et ses découvertes ainsi que celles qu'il a provoquées par son exemple, méritent d'être prises en très sérieuse considération.

Néandria, Cenchræ. — Les ruines de Néandria sont situées à 9 kilomètres sud-ouest d'Ézinè, au mont Tchigri, où se trouve également, à 502 mètres d'altitude, le fort appelé Tchigri-Kalessi, qui a été reconnu pour l'ancienne forteresse de Cenchræ, où les empereurs byzantins enfermaient les prisonniers d'état, jusqu'au moment où l'emplacement de Néandria que l'on reconnaissait à Ézinè, a été restitué aux ruines situées

sur le Tchigri-dagh. Par ce fait, l'emplacement de Cenchræ reste indéterminé.

Cébrène. — On reconnaît actuellement à Ak-Bounar l'emplacement de Cébrène, ville dont les habitants furent transférés par Antigone à Alexandria Troas avec ceux de Scepsis dont ils étaient séparés par le *Scamandre*. Ak-Bounar (la source blanche), est située sur les pentes du Tchal-dagh (altitude moyenne 501 mètres), à 9 kilomètres sud-ouest de Baïramitch, sur la rive droite du *Déïrmen-déré*, petit affluent du *Scamandre* ou *Xanthe* (*Mendérés-tchaï*). Les ruines, d'une étendue considérable, sont dominées par un *hiéron* archaïque, et contiennent, entre autres monuments dignes d'intérêt, d'anciens thermes et de grandes salles aux murs revêtus de stuc, bien conservés.

Alexandria-Troas. — Les ruines d'Alexandria-Troas, ville fondée par Antigone, qui lui donna le nom d'Antigonia, sont situées sur la mer Égée, à 4 milles marins de la pointe sud-ouest de l'île de Ténédos et 13 kilomètres environ au sud-ouest d'Ézinè, près d'un hameau nommé Dalian et des sources thermales de Tchigri-dagh, au lieu connu sous le nom de Eski-Stamboul. Cette ville fut peuplée par les habitants de Cébrène, de Scepsis, de Néandria et autres qui y furent transportés lors de sa fondation. Au partage de l'empire d'Alexandre (323 av. J.-C.), elle échut à Lysimaque qui lui donna le nom d'Alexandrie auquel on ajouta celui de Troas pour la distinguer des autres villes de même nom. Les habitants de Ténédos obtinrent alors, sur leur demande, la faveur d'y être transportés.

Les ruines d'Eski-Stamboul ont été si souvent visitées et ont donné lieu à tant de publications savantes, qu'il serait oiseux de les décrire ici, mais on trouvera peut-être quelque intérêt à savoir que les splendides colonnes alternativement de marbre blanc et rose qui soutiennent les voûtes de Yéni-Djami à Constantinople, ainsi que les deux colonnes de jaspe d'un prix inestimable placées à droite et à gauche de la principale entrée de cette magnifique mosquée, ont été tirées de ces ruines. Les

carrières qui ont fourni aux anciens tous ces marbres précieux, si beaux et si variés, sont situées à 10 kilomètres environ au nord-est d'Eski-Stamboul et à 15 kilomètres ouest d'Ézinè. Elles sont restées inexploitées depuis l'antiquité jusqu'aujourd'hui.

CAZA D'AÏVADJIK

Orientation, limites. — Le caza d'Aïvadjik est situé au sud du mutessariflik de Bigha. Il est limité au nord par le caza d'Ézinè ; à l'est, par le vilayet de Brousse ; au sud, par le golfe d'Adramit, et à l'ouest, par la mer Égée.

Division administrative. — Ce caza n'a point de nahié ; il contient 57 villages.

Autorités. — Il est administré par un caïmakam, sous-gouverneur.

Population du caza. — La population totale du caza d'Aïvadjik est de 18,575 habitants, comme suit :

Musulmans.	{	Population fixe	16.483	}	16.807 hab.
		— nomade	324		
Grecs-orthodoxes					1.768 —
		TOTAL.			<u>18.575 hab.</u>

Chef-lieu. — AÏVADJIK, chef-lieu du caza, résidence officielle du caïmakam et siège des services publics, est située par 24°4' de longitude et 39°37' de latitude, à 62 kilom. sud des Dardanelles, en ligne directe.

Population du chef-lieu. — Sa population, comprise dans le chiffre ci-dessus de celle du caza, est de 1,820 habitants, comme suit :

Musulmans	1,052 hab.
Grecs-orthodoxes	768 —
Total . . .	<u>1,820 hab.</u>

Ecoles. — Il y a à Aïvadjik 4 écoles primaires, fréquentées par 109 élèves dont 70 garçons et 39 filles, comme suit :

COMMUNAUTÉS	ÉCOLES	ÉLÈVES
Musulmans : Ecole primaire de garçons	1	20
— — — — — filles	1	9
Grecs-orthodoxes : Ecole primaire de filles	1	50
— — — — — garçons	1	30
TOTAL	4	109

Aïvadjik est le centre commercial du caza. Il s'y tient chaque vendredi un grand marché de tapis. On compte dans cette petite ville, outre le *Konak* ou Hôtel du Gouvernement, 3 mosquées, une église grecque-orthodoxe, un *han* ou hôtellerie, 1 bain public (hammam), 6 fontaines, 10 moulins à farine, 5 huileries, 4 fours, 150 boutiques et 370 maisons.

Production agricole. — On estime la production agricole du caza d'Aïvadjik, consistant surtout en blé, orge, olives et huile d'olives renommée; fruits frais et vallonée en très grande quantité et fort estimée en année moyenne, comme suit :

Quantité : 8,631,990 okes, = 11,073,979 kilos.

Valeur : 13,884,338 piastres, = 3,193,397 francs.

Voir plus haut, pour les détails le tableau général.

Mines et minières. — On cite dans ce caza, plusieurs mines de fer non exploitées depuis des siècles, et qui ont donné dans l'antiquité un grand renom à cette contrée, où il existait

aussi des mines d'or dont l'emplacement n'a pas été retrouvé jusqu'ici.

Forêts. — Il existe dans ce caza de très belles forêts, dont la principale est celle de *Dikili-dagh* (ancien mont Gargare), riche surtout en beaux chênes et en conifères. Elle n'est qu'à 12 kilom. de la mer.

Salines. — La saline de *Bèhramchah* (ancienne Traga-soée), exploitée par l'Administration des revenus concédés à la Dette Publique ottomane, est décrite plus haut, au chapitre spécial du mutessariflik de Bigha. Les sources de cette saline sont thermales et varient d'un point de leur émergence aux autres entre 80° et 90° centigrades.

Bestiaux. — On estime en moyenne la production annuelle de l'éleve du bétail dans le caza d'Aïvadjik à 77,525 têtes de toute race, valant en totalité 11,396,338 piastres, soit environ 2,621,157 francs, comme suit :

RACES	TÊTES	PIASTRES	FRANCS
Race bovine.....	5.601	2.415.258	555.509
— camélienne.....	1.700	2.203.200	506.736
— chevaline.....	986	986 000	226.780
— asine.....	2 980	1.567.000	360 410
— ovine.....	66.258	4.224.880	971.722
TOTAL.....	77.525	11.396.338	2.621.157

Fleuves, rivières. — Le *Touzla-tchäi* (rivière salée), est décrit plus haut dans le chapitre spécial du mutessariflik de Bigha.

Montagnes. — Après ce qui a déjà été dit plus haut au sujet de la chaîne du *Kaz-dagh* (Ida) et des divers chaînons et principaux sommets de cette chaîne, il ne reste à citer ici, à

cause de son antique célébrité, que le mont Gargare, aujourd'hui Dikili-dagh, d'une altitude moyenne de 725 mètres, situé à 12 kilom. de la rive nord du golfe d'Adramit et dominant les ruines de l'antique ville de Gargara, reconnues sur cette rive, au village d'Akrili.

Localités remarquables. — Sur la même rive, 18 kilom. plus loin à l'ouest, se trouve la petite échelle de Bèhram-Keuï, village bâti sur les ruines d'Assos. A 12 autres kilom. de là, plus à l'ouest encore, on rencontre les ruines de *Palamèdion*, puis enfin, l'ancien cap *Lectum*, aujourd'hui Baba-bournou, sur lequel s'élève le fort Baba-Kalessi, à l'entrée du golfe d'Adramit.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME

VILAYET DE BAGDAD

	Pages
Sommaire des matières.	1
Carte des vilayets de Bagdad et de Bassorah	3
Limites. — Division administrative, militaire, civile, religieuse	4
Tribunaux. — Douanes. — Dette publique. — Régie des tabacs. — Postes.	7
Office sanitaire. — Droits d'inhumation. — Pèlerinages.	11
Population. — Mœurs et usages. — Écoles. — Climat	17
Production agricole. — Bestiaux. — Pâturages	20
Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Tabacs. — Agriculture	24
Chevaux. — Anes. — Mulets. — Chameaux. — Vaches. — Buffles.	45
Moutons. — Chèvres. — Oiseaux. — Insectes.	52
Fleuves. — Poissons. — Lacs. — Routes. — Transports. — Montagnes	55
Industrie. — Commerce. — Exportation. — Gommés. — Importation	64
Dîmes et Impôts.	85

MERKEZ-SANDJAK DE BAGDAD

Orientation. — Division. — Superficie. — Autorités. — Population	87
Bagdad (description). — Écoles. — Communautés.	89
Production agricole, industrielle. — Commerce. — Poids. — Monnaies	105

CAZAS DU SANDJAK DE BAGDAD

Bagdad (merkez-caza), statistique et description	116
Khorassan (chef-lieu : Bakouba), statistique et description	118
Azizîè, statistique et description	121
Khanékin, statistique et description	125
Mendéli, statistique et description	129
Samara, statistique et description	131
Djézirè, statistique et description	133
Délim (chef-lieu : Rémadiyè), statistique et description.	136
Kout-el-Amara, statistique et description	139
Kazmiyè, statistique et description.	142
Anah, statistique et description	145

SANDJAK DE HILLÉ

	Pages
Orientation. — Division. — Population. — Écoles. — Climat	149
Production agricole. — Mines. — Forêts. — Dattiers. — Transport . . .	152
Industrie. — Commerce. — Dîmes et Impôts	157

CAZAS DU SANDJAK DE HILLÉ

Hillé (merkez-caza), statistique et description.	160
Divaniyè, statistique et description	164
Semava, statistique et description	166
Chamiyè (chef-lieu : Omm-el-Barur), statistique et description.	170

SANDJAK DE KERBELA

Orientation. — Superficie. — Division. — Autorités	173
Population. — Mœurs et usages. — Douze imams chyites.	175
Écoles. — Médressés	188
Production agricole. — Agriculture. — Industrie. — Commerce	191
Dîmes et Impôts	196

CAZAS DU SANDJAK DE KERBELA

Kerbela (merkez-caza), statistique et description	198
Hindiyè, statistique et description	203
Nedjef, statistique et description	207

VILAYET DE BASSORAH

Sommaire des matières.	213
Orientation. — Superficie. — Division. — Autorités.	215
Population. — Mœurs et usages. — Tribus	219
Écoles. — Climat. — Production agricole. — Mines. — Forêts	223
Faune. — Salines. — Eaux minérales.	226
Dattes. — Riz. — Bétail	231
Fleuves. — Routes. — Navigation fluviale et maritime	241
Industrie. — Commerce. — Monnaies. — Impôts	250
Localités remarquables. — Antiquités.	254

MERKEZ-SANDJAK DE BASSORAH

Orientation. — Division. — Tribunaux	256
Bassorah (chef-lieu). — Population. — Écoles	258
Production agricole. — Salines. — Bétail. — Industrie. — Commerce . .	261

CAZAS DU SANDJAK DE BASSORAH

Bassorah (merkez-caza), statistique et description.	264
Kourna, statistique et description	271

TABLE DES MATIÈRES

777

	Pages
Kouèt, statistique et description.	273

SANDJAK D'AMARA

Orientation. — Division. — Autorités. — Tribunaux.	277
Amara (chef-lieu). — Population. — Écoles.	279
Production agricole. — Mines. — Agriculture. — Bestiaux.	281
Fleuves. — Lacs. — Marais. — Routes	285
Industrie. — Exportation. — Importation	285

CAZAS DU SANDJAK D'AMARA

Amara (merkez-caza), statistique et description	287
Chattra-el-Amara, statistique et description	289
Zobéïr (chef-lieu : Méséïdè), statistique et description.	292
Douéridj (chef-lieu : El-Tafra), statistique et description.	294

SANDJAK DE MUNTÉFIK

Limites. — Divisions. — Autorités. — Population	296
Nasériyè (chef-lieu). — Populations. — Écoles	297
Production agricole. — Bestiaux. — Antiquités.	300

CAZAS DU SANDJAK DE MUNTÉFIK

Nasériyè (merkez-caza), statistique et description	303
Chattra-el-Muntéfik, statistique et description	304
Hammar, statistique et description	307
Souk-el-Chiouk, statistique et description.	308
Haï, statistique et description	310

SANDJAK DE NÈDJD OU DE HASSA

Orientation. — Superficie. — Division. — Autorités.	314
Population. — Historique. — Houfouf (chef-lieu). — Description	316
Écoles. — Production agricole. — Dattes. — Bestiaux	321
Fleuves. — Routes. — Industrie. — Commerce. — Monnaies	326

CAZAS DU SANDJAK DE NÈDJD

Nèdjd (merkez-caza). — Nahiés. — Statistique et description	328
Kattar, statistique et description.	330
Kattif	332

VILAYET DE SMYRNE

Sommaire des matières	335
Carte du vilayet de Smyrne	337

	Pages
Historique. — Orientation. — Superficie. — Division des terres.	337
Division administrative, militaire, civile, religieuse	340
Tribunaux. — Gendarmerie, police. — Douanes. — Postes.	344
Population. — Mœurs, usages, coutumes. — Communautés.	347
Écoles. — Climat. — Production agricole.	360
Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Tabacs. — Eaux minérales .	363
Agriculture. — Raisins. — Vallonée. — Opium. — Coton. — Bétail . .	376
Fleuves. — Chemins de fer. — Tramways. — Routes.	385
Ports, rades. — Phares. — Transports. — Montagnes.	399
Produits industriels. — Tapis. — Étoffes. — Broderies.	406
Meubles. — Moulins. — Tanneries.	410
Commerce. — Exportation. — Importation.	412
Revenus et frais du vilayet. — Dimes et Impôts. — Douanes	413
Dette publique ottomane.	417

MERKEZ-SANDJAK DE SMYRNE

Orientation. — Division. — Autorités. — Administrations.	420
Population. — Écoles. — Climat.	423
Production agricole. — Salines. — Tabacs.	424
Fleuves. — Lacs. — Routes. — Ports. — Transports. — Montagnes. .	427
Produits industriels.	429
Commerce et navigation du port de Smyrne (tableaux).	434
Dimes et Impôts. — Notices historiques.	436

CAZAS DU SANDJAK DE SMYRNE

Smyrne (merkez-caza). — Autorités. — Population.	438
Smyrne (chef-lieu). — Population. — Description. — Consuls.	439
Écoles de toutes les communautés. — Écoles françaises.	452
Presse périodique. — Bibliothèques. — Promenades, etc., etc.	462
Pergame, statistique et description.	471
Phocée, statistique et description.	478
Ménémèn, statistique et description.	485
Tchesmé, statistique et description.	488
Sivri-Hissar, statistique et description.	493
Kouch-Adassi (chef-lieu : Scala-Nuova) statistique et description.	496
Tirèh, statistique et description.	508
Baïndir, statistique et description.	511
Eudémich, statistique et description.	513
Vourla, statistique et description.	517

SANDJAK DE SAROUKHAN

Orientation. — Division. — Tribunaux. — Administrations	523
Population. — Écoles. — Mœurs et usages.	525
Production agricole. — Bétail.	526
Mines. — Forêts. — Tabacs. — Eaux minérales.	528
Fleuves. — Routes. — Chemin de fer. — Transports.	530

TABLE DES MATIÈRES

779

	Pages
Industrie. — Commerce. — Dîmes et Impôts.	531
Notices historiques.	532

CAZAS DU SANDJAK DE SAROUKHAN

Magnésie (merkez-caza), statistique et description.	536
Soma, statistique et description.	542
Kirk-aghadj, statistique et description.	545
Ak-Hissar, statistique et description.	548
Kassaba, statistique et description	552
Guerdèz, statistique et description	556
Démirdji, statistique et description	559
Salihli, statistique et description	562
Koula, statistique et description.	565
Alachèhr, statistique et description.	570
Echmé (chef-lieu Takmak), statistique et description	575

SANDJAK D' AIDIN

Orientation. — Superficie. — Division. — Administrations	578
Population. — Écoles. — Production agricole. — Bétail	581
Mines. — Forêts. — Tabac. — Eaux minérales	584
Agriculture. — Réglisse, etc.	585
Fleuves. — Lacs. — Routes. — Transports. — Montagnes.	586
Industrie. — Commerce — Dîmes et Impôts.	588
Notices historiques	589

CAZAS DU SANDJAK D' AIDIN

Aïdin (merkez-caza), statistique et description	591
Sevké, statistique et description.	600
Tchina (chef-lieu : Kir-Ova), statistique et description	604
Bozdoghan, statistique et description	606
Nazilli, statistique et description	609

SANDJAK DE DÉNIZLI

Orientation. — Superficie. — Division. — Administrations	614
Population. — Mœurs. — Climat	616
Production agricole. — Eaux minérales. — Bétail	618
Fleuves. — Routes. — Montagnes	619
Production industrielle. — Dîmes et Impôts.	620

CAZAS DU SANDJAK DE DÉNIZLI

Denizli (merkez-caza), statistique et description.	622
Saraï-Keuï, statistique et description	628
Tchal (chef-lieu : Démirdji-Keuï), statistique et description	631
Davas (chef-lieu : Yaren-Ghémé), statistique et description	634
Bouladan, statistique et description	636



	Pages
Kara-aghadj (chef-lieu : Adji-Badem)	639
SANDJAK DE MENTÉCHÉ	
Orientation. — Superficie. — Division. — Administrations.	643
Population. — Mœurs. — Écoles. — Climat.	647
Production agricole. — Bétail	648
Mines. — Forêts. — Salines. — Tabacs. — Eaux minérales	649
Fleuves. — Routes. — Ports et rades. — Montagnes	651
Industrie. — Commerce. — Dîmes et Impôts	652
Notices historiques	653
CAZAS DU SANDJAK DE MENTÉCHÉ	
Moughla (merkez-caza), statistique et description	656
Bodroum, statistique et description	662
Milas, statistique et description	666
Marmaris, statistique et description	669
Keuïdjiès (chef-lieu : Yuksek-Koum), statistique et description.	673
Makri, statistique et description.	676
Notices historiques. — Antiquités	682
MUTESSARIFLIK DE BIGHA (DARDANELLES)	
Sommaire des matières	687
Carte du sandjak de Bigha	688
Orientation. — Superficie. — Division. — Autorités.	689
Tribunaux. — Douanes. — Dette publique. — Régie	693
Population. — Mœurs. — Langues	695
Écoles. — Climat.	697
Production agricole.	703
Mines. — Forêts. — Faune. — Salines. — Tabacs	704
Agriculture. — Oliviers. — Vignes. — Chêne à vallonée	711
Bestiaux	715
Fleuves. — Pêche. — Lacs. — Routes. — Transports	717
Industrie. — Broderies. — Tapis. — Poteries. — Tanneries.	724
Scieries. — Savonneries. — Huileries. — Moulins. — Métiers divers	727
Commerce.— Exportation. — Importation (tableaux).	730
Navigation. — Poids et mesures. — Monnaies	739
Dîmes et Impôts	742
CAZAS DU MUTESSARIFLIK DE BIGHA	
Kalè-i-Sultaniè (Dardanelles), statistique et description	743

TABLE DES MATIÈRES		781
		Pages
Bigba, statistique et description		752
Lampsaki, statistique et description		758
Éziné, statistique et description		763
Aïvadjik, statistique et description		770

FIN DU TOME TROISIÈME

